

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS



Thèse de Doctorat en Sciences du Langage

**CREATIVITE LINGUISTIQUE ET IDENTITE CULTURELLE :
APPROCHE DESCRIPTIVE ET INTERPRETATIVE
DU FRANÇAIS EN ALGERIE**

CAS DE LA PRESSE ECRITE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Présentée et soutenue par :
BENAZZOUZ Nadjiba

Sous la direction du :
Pr. BENSALAH Bachir (Université de Biskra)

Membres du jury :

| | | |
|-----------------------|------------|----------------------|
| Pr. ABDELHAMID Samir | Président | Université de Batna |
| Pr. BENSALAH Bachir | Rapporteur | Université de Biskra |
| Pr. MANAA Gaouaou | Examineur | Université de Batna |
| Pr. KADIK Djamel | Examineur | Université de Médéa |
| Pr. DAKHIA Abdelouhab | Examineur | Université de Biskra |
| Dr. KHENNOUR Salah | Examineur | Université d'Ouargla |

Année universitaire : 2015/2016

Remerciements

Que soient vivement remerciés :

- *Le professeur **BENSALAH Bachir** pour la richesse de ses conseils, ses exigences, ses encouragements constants et toujours bienveillants, pour ses précieux conseils et son ouverture d'esprit et enfin pour m'avoir guidée et conduite à aller toujours plus loin dans ma réflexion.*
- *Le professeur **BOYER Henri** pour son soutien constant, ses relectures attentives et ses remarques pertinentes tout au long de l'élaboration de ce travail.*
- *Les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer la présente thèse.*
- *Les journalistes algériens de la presse écrite francophone algérienne rencontrés lors des recherches effectuées et qui ont accepté de répondre à mes questions.*
- *Mon mari **SRAOUI Aberrahmane** pour son soutien, sa patience et ses encouragements*

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION GENERALE | 10 |
| PREMIERE PARTIE | 19 |
| ANCRAGES THEORIQUES ET CONCEPTUELS | |
| <u>CHAPITRE I : DU STRUCTURALISME A LA SOCIOLOGIE</u> | 20 |
| DU LANGAGE | |
| INTRODUCTION | 21 |
| 1. THEORIE SAUSSURIENNE ET CREATIVITE LINGUISTIQUE | 21 |
| 1.1. Signe linguistique..... | 22 |
| 1.2. Crise de la linguistique structurale..... | 23 |
| 1.2.1. Langue chez Saussure | 24 |
| 1.2.2. Caractère social de la langue..... | 25 |
| 1.3. Créativité linguistique chez Saussure..... | 25 |
| 2. LINGUISTIQUE ET REPRESENTATIONS | 27 |
| 2.1. Représentation : une notion carrefour..... | 27 |
| 2.2. Attitudes et opinions | 30 |
| 2.3. Stéréotypes | 31 |
| 2.4. Imaginaire linguistique..... | 32 |
| 2.5. Représentations et idéologie..... | 34 |
| 3. RAPPORT LANGUE / SOCIETE | 35 |
| 3.1. Notion de communauté..... | 35 |
| 3.2. Langue et communication..... | 36 |
| 3.3. Langue et identité..... | 37 |
| 4. CHANGEMENT LINGUISTIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL | 38 |
| 4.1. Langage et interactions sociales..... | 39 |
| 4.2. Variété / variation linguistique..... | 40 |
| CONCLUSION | 42 |
| <u>CHAPITRE II : REPERTOIRES ET USAGE DES LANGUES</u> | 44 |
| EN ALGERIE | |
| INTRODUCTION | 45 |
| 1. LANGUES ET GROUPES EN PRESENCE | 46 |
| 1.1. Aperçu historique..... | 46 |
| 1.2. Langues en présence..... | 47 |

| | |
|--|-----|
| DEUXIEME PARTIE..... | 89 |
| NEOLOGIE ET IDENTITE DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE | |
| <u>CHAPITRE I : L'INNOVATION LEXICALE.....</u> | 90 |
| INTRODUCTION..... | 91 |
| 1. DIFFERENTES DEFINITIONS DE NEOLOGISME..... | 92 |
| 1.1. Etymologie du mot néologisme..... | 92 |
| 1.2. Définitions lexicographiques de néologisme et néologie..... | 93 |
| 1.3. Définitions linguistiques..... | 95 |
| 2. EVOLUTION DU SENS DE NEOLOGISME..... | 96 |
| 2.1. Problème de définition du mot..... | 99 |
| 2.2. Lexie néologique..... | 100 |
| 3. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES..... | 102 |
| 3.1. Néologie formelle..... | 103 |
| 3.1.1. Dérivation..... | 103 |
| 3.1.2. Composition..... | 104 |
| 3.2. Néologie sémantique..... | 104 |
| 3.3. Néologie par emprunt..... | 106 |
| 4. NEOLOGISMES DE LANGUE ET NEOLOGISMES DE DISCOURS..... | 107 |
| 4.1. Néologisme de langue..... | 107 |
| 4.2. Néologisme de discours..... | 108 |
| 5. CRITERES DE NOUVEAUTE DES NEOLOGISMES..... | 108 |
| 5.1. Nouveauté objective..... | 109 |
| 5.2. Nouveauté fonctionnelle..... | 111 |
| CONCLUSION..... | 112 |
| <u>CHAPITRE II : LANGUE, IDENTITE ET CULTURE.....</u> | 114 |
| INTRODUCTION..... | 115 |
| 1. DE LA LINGUISTIQUE AU CULTUREL..... | 116 |
| 1.1. Culture : essai de définition..... | 116 |
| 1.2. Points d'articulation entre langue et culture..... | 118 |
| 1.3. Lexiculture : réflexion sur le couple langue/culture..... | 120 |
| 2. DU CULTUREL A L'INTERCULTUREL..... | 123 |
| 2.1. Définition de l'interculturel..... | 123 |
| 2.2. Compétence interculturelle..... | 124 |
| 2.3. Composantes de la compétence interculturelle..... | 126 |
| 2.3.1. Le savoir..... | 126 |
| 2.3.2. Le savoir-faire..... | 126 |
| 2.3.3. Le savoir-être..... | 126 |

| | |
|--|-----|
| 3. DE L'INTERCULTUREL A L'IDENTITE | 128 |
| 3.1. Identité culturelle..... | 129 |
| 3.2. Identité et altérité | 131 |
| 4. DE L'IDENTITE AUX REPRESENTATIONS | 133 |
| 4.1. Représentations identitaires..... | 133 |
| 4.2. Représentations interculturelles..... | 134 |
| 4.3. Fonctionnement des représentations communautaires..... | 135 |
| CONCLUSION | 136 |
| | |
| <u>CHAPITRE III : NEOLOGISME ET PRESSE ECRITE</u> | 138 |
| | |
| INTRODUCTION | 139 |
| | |
| 1. PRESSE ECRITE ALGERIENNE | 139 |
| 1.1. Définition de la presse écrite..... | 140 |
| 1.2. Aperçu historique de la presse écrite algérienne..... | 140 |
| 1.2.1. Presse écrite algérienne entre 1962 et 1965..... | 140 |
| 1.2.2. Presse écrite algérienne entre 1965 et 1976..... | 141 |
| 1.2.3. Presse écrite algérienne entre 1976 et 1979..... | 141 |
| 1.2.4. Presse écrite algérienne entre 1979 et 1988..... | 142 |
| 1.2.5. Presse écrite algérienne après 1988..... | 142 |
| 1.3. Presse écrite algérienne d'expression française..... | 143 |
| 1.3.1. Discours journalistique..... | 144 |
| 1.3.2. Journalistes : créateurs des néologismes..... | 145 |
| 2. SPECIFICITES DU DISCOURS JOURNALISTIQUE | 147 |
| 2.1. Activité sociale et culturelle..... | 148 |
| 2.2. Pluralité des codes linguistiques..... | 149 |
| 2.3. Ecriture actuelle..... | 150 |
| 3. FONCTIONS DES NEOLOGISMES DANS LA PRESSE ECRITE | 151 |
| 3.1. Fonction d'influence | 151 |
| 3.2. Fonction évolutive..... | 152 |
| 3.3. Fonction d'identité..... | 153 |
| 3.4. Fonction d'appel..... | 153 |
| 4. CHRONIQUE : GENRE PARTICULIER DU DISCOURS JOURNALISTIQUE | 154 |
| 4.1. Liberté d'expression et d'innovation dans la chronique..... | 155 |
| 4.2. Positionnement du chroniqueur..... | 155 |
| 4.3. Forme et taille de la chronique..... | 156 |
| 5. CONDITIONS D'ENONCIATION | 156 |
| 5.1. Conditions d'énonciation linguistiques et extralinguistiques..... | 157 |
| 5.1.1. Cotexte des unités néologiques..... | 157 |
| 5.1.2. Paramètres contextuels..... | 158 |
| 5.2. Conditions d'énonciation sociolinguistiques..... | 158 |
| 5.2.1. Niveaux de langue..... | 158 |
| 5.2.2. Créativité et acte humoristique..... | 159 |

| | |
|---|-----|
| 6. CAUSES D'EMERGENCE DES NEOLOGISMES DANS LA PRESSE ECRITE..... | 160 |
| 6.1. Position du journaliste..... | 160 |
| 6.2. Maitrise de la langue..... | 161 |
| 6.3. Non-respect du code..... | 161 |
| CONCLUSION..... | 162 |
| TROISIEME PARTIE | |
| METHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS ECRIT | |
| CHAPITRE I : RECUEIL DE DONNEES..... | |
| INTRODUCTION..... | 165 |
| 1. PRESENTATION DES JOURNAUX D'ETUDE..... | 166 |
| 1.1. Présentation du journal El-Watan..... | 167 |
| 1.1.1. La chronique <i>point zéro</i> | 167 |
| 1.1.2. La chronique <i>commentaire</i> | 168 |
| 1.2. Présentation du journal <i>Liberté</i> | 168 |
| 1.2.1. La chronique <i>L'édito</i> | 168 |
| 1.2.2. La chronique <i>Contrechamp</i> | 169 |
| 1.3. Présentation du journal <i>Quotidien d'Oran</i> | 169 |
| 1.3.1. La chronique <i>Tranche de vie</i> | 170 |
| 1.3.2. La chronique <i>Raina Raikom</i> | 170 |
| 2. RAISONS DE CHOIX DU CORPUS ECRIT..... | 170 |
| 2.1. Choix de la presse écrite..... | 172 |
| 2.2. Choix des journaux | 173 |
| 2.3. Choix des chroniques..... | 175 |
| 2.4. Choix de la période..... | 175 |
| 2.4.1. Evénements nationaux..... | 176 |
| 2.4.2. Evénements internationaux..... | 177 |
| 3. METHODOLOGIE..... | 179 |
| 3.1. Critères de sélection des néologismes..... | 179 |
| 3.1.1. Sentiment néologique..... | 179 |
| 3.1.2. Marques typographiques..... | 180 |
| 3.1.3. Absence des néologismes des ouvrages lexicographiques..... | 180 |
| 3.2. Critères d'identification des locutions néologiques..... | 181 |
| 3.2.1. Construction non endocentrique..... | 182 |
| 3.2.2. Rupture paradigmatique..... | 182 |
| 3.2.3. Mise en jeu des savoirs culturels et linguistiques..... | 183 |
| 3.3. Collecte des néologismes..... | 184 |
| 3.4. Choix des méthodes d'analyse..... | 185 |
| 3.4.1. Problématiques cognitives..... | 186 |
| 3.4.2. Problématiques communicationnelles..... | 186 |
| 3.4.3. Problématiques représentationnelles..... | 186 |
| CONCLUSION..... | 187 |

| | |
|--|-----|
| <u>CHAPITRE II : ANALYSE LINGUISTIQUE DU CORPUS ECRIT</u> | 188 |
| INTRODUCTION | 189 |
| 1. TYPOLOGIE DES PARTICULARISMES LEXICAUX | 190 |
| 2. ANALYSE DES NEOLOGISMES SELON LES LANGUES | 191 |
| 3. PROCEDES DE FORMATION DES NEOLOGISMES | 192 |
| 3.1. Lexies néologiques à base française..... | 193 |
| 3.1.1. Néologie formelle..... | 193 |
| 3.1.1.1. Dérivation suffixale..... | 193 |
| 3.1.1.2. Dérivation préfixale..... | 196 |
| 3.1.1.3. Composition..... | 197 |
| 3.1.1.4. Autres procédés de formation..... | 199 |
| A. Synapsies..... | 199 |
| B. Détournements..... | 199 |
| C. Abréviations..... | 200 |
| D. Jeux graphiques..... | 200 |
| 3.1.2. Néologie sémantique..... | 200 |
| 3.2. Lexies néologiques hybrides | 202 |
| 3.2.1. Néologie formelle..... | 204 |
| 3.2.1.1. Dérivation suffixale..... | 204 |
| 3.2.1.2. Dérivation préfixale..... | 208 |
| 3.2.1.3. Composition..... | 208 |
| 3.3. Emprunts..... | 209 |
| 3.3.1. Classement des emprunts selon les langues..... | 209 |
| 3.3.2. Intégration de l'emprunt..... | 211 |
| 3.3.2.1. Intégration graphique..... | 211 |
| 3.3.2.2. Intégration morphosyntaxique..... | 212 |
| 3.3.2.3. Intégration sémantique | 213 |
| CONCLUSION | 214 |
| | |
| <u>CHAPITRE III: ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE</u> | 215 |
| DU CORPUS ECRIT | |
| | |
| INTRODUCTION | 216 |
| | |
| 1. ESSAI DE CLASSIFICATION DES LEXIES NEOLOGIQUES | 217 |
| | |
| 2. REPARTITION DES LEXIES NEOLOGIQUES | 218 |
| 2.1. Répartition des lexies néologiques par domaines..... | 218 |
| 2.2. Répartition des lexies néologiques par journal..... | 221 |
| 2.3. Répartition des lexies néologiques par mois..... | 222 |

| | |
|---|------------|
| 3. ANALYSE DES CONDITIONS D'ENONCIATION DES NEOLOGISMES..... | 225 |
| 3.1. Niveaux de langue..... | 225 |
| 3.1.1. Qualité de la prononciation..... | 225 |
| 3.1.2. Syntaxe..... | 225 |
| 3.1.3. Choix du vocabulaire..... | 226 |
| 3.2. Acte humoristique dans les lexies néologiques..... | 227 |
| 4. MARQUES IDENTITAIRES DANS LES NEOLOGISMES..... | 227 |
| 4.1. Identité communautaire..... | 228 |
| 4.1.1. Néologismes marquant l'identité algérienne..... | 229 |
| 4.1.2. Néologismes marquant l'identité arabo-musulmane..... | 233 |
| 4.1.3. Néologismes marquant l'identité de l' <i>Autre</i> | 235 |
| 4.2. Positionnement des journalistes..... | 238 |
| 4.2.1. Néologie et loyauté linguistique..... | 239 |
| 4.2.2. Procédés de valorisation/dévalorisation..... | 240 |
| 4.2.2.1. Valorisation du <i>même</i> | 241 |
| 4.2.2.2. Valorisation de l' <i>Autre</i> | 241 |
| CONCLUSION..... | 241 |
| | |
| QUATRIEME PARTIE..... | 243 |
| METHODOLOGIE ET ANALYSE DE L'ENTRETIEN | |
| | |
| <u>CHAPITRE I</u> : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES..... | 244 |
| | |
| INTRODUCTION..... | 245 |
| | |
| 1. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE..... | 245 |
| | |
| 2. L'ENQUETE..... | 247 |
| 2.1. L'enquête en sciences sociales..... | 248 |
| 2.2. L'enquête en sciences du langage..... | 248 |
| 2.3. L'enquête de la présente recherche..... | 249 |
| 2.3.1. Objectifs de l'enquête | 250 |
| 2.3.2. Outil de l'enquête..... | 251 |
| 2.3.3. Echantillon d'étude..... | 253 |
| 2.3.4. Analyse des représentations..... | 254 |
| | |
| 3. L'ENTRETIEN : STRATEGIES ET METHODES..... | 255 |
| 3.1. Choix de l'entretien semi-directif..... | 255 |
| 3.1.1. Guide d'entretien..... | 257 |
| 3.1.2. Contrat de communication..... | 259 |
| 3.1.3. Types de questions au cours de l'entretien..... | 259 |
| 3.2. Enregistrement de l'entretien..... | 260 |
| 3.3. Transcription des propos recueillis..... | 261 |

| | |
|--|-----|
| 4. METHODOLOGIE D'ANALYSE DES DONNEES | 264 |
| 4.1. Analyse de contenu..... | 264 |
| 4.1.1. Procédures closes et procédures ouvertes..... | 265 |
| 4.1.2. Analyse thématique..... | 266 |
| 4.2. Analyse de discours..... | 266 |

| | |
|-------------------------|-----|
| CONCLUSION | 268 |
|-------------------------|-----|

**CHAPITRE II : LES JOURNALISTES ALGERIENS :
MEDIATEURS D'UNE DIVERSITE DE PARCOURS**..... 269

| | |
|---------------------------|-----|
| INTRODUCTION | 270 |
|---------------------------|-----|

| | |
|--|-----|
| 1. ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION DE L'ANALYSE | 271 |
| 1.1. Présentation des informateurs..... | 271 |
| 1.1.1. Journaux d'appartenance | 273 |
| 1.1.2. Rubriques..... | 273 |
| 1.2. Présentation des variables sociales..... | 274 |
| 1.2.1. Langue maternelle..... | 276 |
| 1.2.2. Appartenance sexuelle des enquêtés | 276 |
| 1.2.3. Age et langue de scolarité des enquêtés..... | 277 |
| 1.3. Grille d'analyse des entretiens..... | 278 |

| | |
|--|-----|
| 2. DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUE : DIVERSITES DE PARCOURS | 281 |
| 2.1. Premiers contacts avec la langue française..... | 282 |
| 2.1.1. Période coloniale..... | 282 |
| 2.1.2. Entourage familial..... | 283 |
| 2.1.3. Contexte scolaire..... | 284 |
| 2.2. Formation des informateurs..... | 285 |
| 2.3. Compétences linguistiques des informateurs..... | 288 |
| 2.3.1. Auto- évaluation des compétences..... | 288 |
| 2.3.2. Hétéro- évaluation des compétences..... | 290 |
| 2.4. Positionnement vis-à-vis de la politique linguistique..... | 291 |

| | |
|-------------------------|-----|
| CONCLUSION | 293 |
|-------------------------|-----|

**CHAPITRE III : CREATIVITE LINGUISTIQUE ET
REPRESENTATIONS**..... 295

| | |
|---------------------------|-----|
| INTRODUCTION | 296 |
|---------------------------|-----|

| | |
|---|-----|
| 1. RAPPORT INFORMATEURS /LANGUE(S) | 296 |
|---|-----|

| | |
|--|-----|
| 2. DISCOURS EPILINGUISTIQUE : REPRESENTATIONS DES LANGUES | 297 |
| 2.1. Représentations de la langue maternelle..... | 298 |
| 2.1.1. Langue maternelle : langue identitaire..... | 298 |
| 2.1.2. Langue maternelle : langue d'appartenance..... | 300 |
| 2.1.3. Arabe dialectal : langue véhiculaire..... | 303 |

| | |
|---|------------|
| 2.2. Le français dans l'imaginaire des informateurs..... | 304 |
| 2.2.1. Le français : Langue d'ouverture..... | 304 |
| 2.2.2. Le français : langue appréciée..... | 305 |
| 2.2.3. Le français : Langue de travail..... | 307 |
| 2.2.4. Le français : butin de guerre..... | 308 |
| 2.3. Représentations de la créativité linguistique..... | 308 |
| 2.3.1. Positionnement vis-à-vis des néologismes | 309 |
| 2.3.2. Acceptabilité des néologismes | 311 |
| 3. CAUSALITES DE LA CREARIVITE LINGUISTIQUE..... | 312 |
| 3.1. Causalités linguistiques | 313 |
| 3.2. Causalités identitaires..... | 314 |
| 3.3. Causalités sociales et culturelles..... | 316 |
| 4. ANALYSE DES VARIABLES..... | 319 |
| 4.1. Variable sexe..... | 319 |
| 4.2. Variable âge..... | 321 |
| 4.3. Variable langue maternelle..... | 323 |
| CONCLUSION..... | 325 |
| CONCLUSION GENERALE..... | 327 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 336 |
| ANNEXE 1 : LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES | 350 |
| Annexe 1.1. Liste des tableaux..... | 351 |
| Annexe 1.2. Liste des figures..... | 352 |
| ANNEXE 2 : INDEX DES AUTEURS..... | 353 |
| ANNEXE 3 : CORPUS ECRIT : NEOLOGISMES COLLECTES..... | 359 |
| ANNEXE 4 : GLOSSAIRE DES NEOLOGISMES | 372 |
| Annexe 4.1. Signes et abréviations utilisés dans le glossaire..... | 373 |
| Annexe 4.2. Glossaire | 374 |
| ANNEXE 5 : CORPUS ORAL : L'ENTRETIEN..... | 402 |
| Annexe 5.1. Fiche de renseignements..... | 403 |
| Annexe 5.2. Code de transcription | 404 |
| Annexe 5.3. Symboles adoptés en français..... | 404 |
| Annexe 5.4. Transcription des entretiens..... | 405 |

INTRODUCTION GENERALE

« Le langage se trouve au cœur de tout débat sur l'identité [...], il est impossible de mener une réflexion sérieuse sur les identités et les actions humaines sans mettre la linguistique au cœur des débats ».

STRAUSS A., *Miroirs et masques*,
Métailié, Paris, 1989, p.17.

Le structuralisme en linguistique s'est construit sur le refus de prendre en compte ce qu'il y a de social dans la langue, alors que selon LABOV W., si la langue, objet d'étude de la linguistique structurale « *est une institution sociale* »¹, elle n'existe qu'au sein des gens qui la parlent et qu' « *il convient de chercher l'explication des changements linguistiques dans les fluctuations de la composition sociale de la communauté linguistique* »². Pour étudier l'évolution et le changement linguistique d'une langue, il faut d'abord mettre l'accent sur ses usagers, leurs représentations, leurs positionnements vis-à-vis de cette langue sans négliger les politiques et les planifications linguistiques qui influencent les pratiques linguistiques d'une communauté.

Notre intérêt pour l'étude du langage en relation avec les pratiques sociales nous a orientée vers la créativité linguistique. Dans l'étude des néologismes, il ne suffit uniquement pas de se rendre compte des rapports mutuels au sein des signes ou des unités linguistiques néologiques, les implications socioculturelles idéologiques jouent un rôle extrêmement important dans le mouvement linguistique. Toute créativité linguistique ou néologisme se charge d'une signification sociale, parce que les systèmes linguistiques fonctionnent inévitablement dans les structures sociales. De ce fait, cette recherche s'est appropriée l'étude de cette créativité sous un angle sociolinguistique ; autrement dit, la langue joue un rôle unificateur dans la mesure où c'est par appropriation à d'autres groupes que l'appartenance ou la non appartenance à un groupe est associée à certains actes politiques ou idéologiques communautaires. Dans ce cas, on parle de la notion d'*identité culturelle* qui est liée à celle de *communauté linguistique*.

Le locuteur algérien, dans ses pratiques linguistiques, se permet de transgresser le code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Ces deux modes d'expression mettent en évidence l'existence d'un processus néologique généré essentiellement par les contraintes sociopolitiques et culturelles vécues par le sujet. Confronté à une situation de contact des deux langues qui correspond à une scolarité plus longue et relativement plus efficace à un contact prolongé avec la langue française, le locuteur algérien, formé par l'école algérienne, pratique un français algérien se composant de différentes variétés en présence.

¹ - DE SAUSSURE F. : *Cours de la linguistique générale*, Talantikit, Algérie, 2002, p.33

² - LABOV W. : *Sociolinguistique*, Ed de Minuit, Paris, 1976, p.425.

Le français algérien, qui s'est adapté à son nouveau milieu socioculturel local, se caractérise par une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard et surtout par un écart lexical important. Dans ce contexte, nous parlons d'une créativité linguistique en mouvement, d'un français enrichi de néologismes de tous ordres qui lui donnent une véritable couleur locale, pour devenir un idiome composite plus identitaire, à forte communauté de mots migrants, venus essentiellement de l'arabe. Ce français immergé dans le milieu socioculturel local est particulièrement utilisé par la presse, les médias et est la langue d'écriture des écrivains algériens d'expression française. C'est à ce propos que KATEB Y. affirme : « *La France a envahi mon pays et qu'elle s'est détaillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivants* »¹.

Ainsi, le contact permanent avec l'arabe algérien et les autres variétés locales contribuent à donner au français algérien une dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant : « *il semble que le locuteur colonise à son tour la langue française et la charge d'écarts et particularismes pour exprimer son algérianité* »². Le locuteur algérien se montre confiant dans les créations lexicales et dans leur emploi en s'ouvrant au monde extérieur. Cette nouvelle formation lexicale, y compris des emprunts, permet de démontrer une vérité linguistique, et c'est au niveau de la fabrication des termes nouveaux que la sociolinguistique pourrait mieux aborder les problématiques de l'évolution linguistique et extralinguistique d'une société donnée. Notre choix de travailler sur la créativité linguistique est expliqué par ces raisons.

Le domaine médiatique, du fait des grandes et rapides transformations qui s'y opèrent, s'offre comme un terrain privilégié en tant que lieu de production des langues où ces dernières, outils linguistiques au service de la communication médiatisée, font l'objet d'un changement ergonomique, tant sur le plan des pratiques que sur le plan des représentations. La presse écrite permet la diffusion du français en Algérie, c'est pourquoi, nous considérons les journalistes algériens comme les agents diffuseurs de cette variété en contribuant à l'évolution des langues et à leur dynamique.

Au cours des trois dernières décennies, d'importantes mutations ont caractérisé le contexte médiatique algérien. La première mutation est enclenchée par les pressions démocratiques des

¹ - KATEB Y., *interview publiée par Jeune Afrique*, n° 324, Paris, 1967, cité par : FITOURI C. : Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Neuchâtel, Paris, 1983, p.136.

² - QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., MAALI - DEKDOUK D., CHERRAD -BENCHEFRA Y.: *Le français en Algérie- Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002. p.120

événements d'Octobre 1988. Ces événements ont eu pour résultat l'ouverture du champ politique (le multipartisme), une presse écrite privée est née en Algérie. En 1990, le changement du Code de L'Information a permis le lancement d'une presse privée et indépendante. La pratique journalistique a pris un nouvel essor, elle est devenue, depuis, une vraie source d'information crédible notamment sur les événements tragiques qui ont marqué la scène politique pendant cette période. Aujourd'hui, le domaine médiatique en Algérie est caractérisé par une intense activité journalistique, plusieurs journaux francophones sont diffusés quotidiennement : Le Matin, Liberté, L'Expression, Le Quotidien D'Oran, El Watan, El Acil, Le Soir d'Algérie...etc. Cette pluralité des quotidiens (plus de 33 organes de presse) reflète la maturité politique de la société algérienne.

Dans le cadre de la présente thèse, nous circonscrivons notre champ d'observation au domaine de la presse écrite où les pratiques linguistiques, créatives et plurilingues (formes hybrides et emprunts), abondent notamment dans le discours journalistique. En s'inscrivant dans une perspective sociolinguistique, notre travail se propose de décrire les néologismes véhiculés dans le discours médiatique et de comprendre la dynamique linguistique en analysant les attitudes et les représentations.

La problématique que nous nous posons se subdivise en deux grandes questions. La première vise à montrer comment le phénomène de créativité linguistique pourrait caractériser cette appropriation de la langue française et traduire une certaine identité culturelle. La deuxième vise également à expliquer l'impact qu'auraient les attitudes et les représentations sur les pratiques linguistiques des journalistes algériens. Notre questionnement vise à étudier les aspects linguistiques, sociaux et identitaires de l'élaboration et du fonctionnement des néologismes dans le français algérien. Dans ce contexte, ZHENHUA XU, dans son ouvrage *Le néologisme et ses implications sociales*, prétend que « *Le néologisme, étant la forme engagée des besoins nouveaux, constitue le signe du changement linguistique et des mutations sociales d'une époque donnée* »¹.

Il ressort de la problématique posée que l'analyse de la créativité linguistique peut fournir non seulement des renseignements précis pour l'élaboration d'une politique linguistique, mais aussi, elle permet de mieux envisager les problèmes pouvant se poser au cours de la mise en place. Cette approche vise à étudier les attitudes et les représentations des

¹ - ZHENHUA XU : *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan, France, 2001, p.05

locuteurs vis-à-vis de cette variété néologique et sur les interactions sociales et culturelles qui régissent le mouvement linguistique en s'interrogeant comment cette créativité est perçue par ses acteurs (les journalistes) ? S'agit-il de positionnement social, identitaire et/ou culturel à l'égard de la langue française ? Cette créativité est-elle le simple reflet d'une appartenance communautaire ? Selon la définition de LABOV W., cette communauté constitue un ensemble de locuteurs que fédère « *par une participation conjointe à un ensemble de normes* »¹. Ainsi, le même auteur donne une grande importance aux attitudes sociales au sein de la même communauté, il affirme que « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* »². De ce fait, les locuteurs partagent entre eux un ensemble de représentations qui influencent leurs pratiques langagières, et ce sont des systèmes d'interprétation régissant leur relation au monde et aux autres et par conséquent « *à la langue, à ses usages et aux usages de la communauté linguistique* »³.

La créativité linguistique est un phénomène digne d'être étudié en se rattachant au rapport entre le sujet et la culture de l'Autre. En termes plus concrets, la néologie en Algérie n'est-elle qu'une tendance à idéaliser la culture d'origine en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre ? C'est dans la confrontation avec une autre culture que les sujets vont mieux prendre conscience de leur identité. L'individu attache plus d'importance à sa culture d'origine qu'à celle de la langue étrangère pour des raisons historique, religieuse et sociale. Cet attachement le conduit, de manière naturelle à la néologie linguistique. Cette dernière est un élément créatif dans la mise en contact de la tradition et de la modernité, elle naît dans la confrontation des cultures. Il ne s'agit pas là d'une simple composition de différents éléments ou d'un mélange où nous pouvons toujours retrouver l'origine et la race. C'est le processus d'interaction des cultures qui donnera naissance à la créativité linguistique, laquelle constituera en fin de compte une nouvelle culture.

Notre objectif principal, à travers la présente recherche, est de décrire la dynamique linguistique et ses causalités internes et externes, linguistiques et sociolinguistiques, autrement dit la comprendre et l'interpréter. D'autres objectifs sont visés, d'abord, les actions sur les langues constituent l'un des objectifs prioritaires, il s'agit d'une étude

¹ - LABOV W. : *op.cit*, p.187

² - *Ibid.*, p.338.

³ - BOYER H. : *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p.42.

sociolinguistique sur la dynamique des langues, phénomène résultant de la coexistence des langues en contact, sinon en conflit. De plus, la politique linguistique appliquée en Algérie conçue comme un véritable outil de développement linguistique et identitaire qui peut contribuer à la créativité linguistique. Ajoutant l'émergence du sujet bilingue qui fait point de cloisonnement linguistique et culturel par le biais de l'appropriation du français qui peut devenir une langue de l'identité plurielle de l'Algérie. Enfin, Cerner les conditions linguistiques et extralinguistiques qui font apparaître le phénomène néologique.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons opté pour deux corpus complémentaires. Dans un premier lieu, nous avons choisi de travailler sur un premier corpus écrit comportant 580 néologismes, c'est la presse écrite qui en est le principal support. Il est constitué des trois quotidiens les plus lus en Algérie : *El Watan*, *Liberté* et *le Quotidien d'Oran*, cela pour la période juin 2010- mai 2011, laquelle se caractérise principalement depuis les événements d'octobre 1988 par un froissement sociopolitique, lié à l'émergence du multipartisme, à une nouvelle liberté de l'opinion publique et la parole a commencé à afficher une certaine liberté dans le choix des outils linguistiques. Ce qui retient l'attention dans cette dynamique linguistique, c'est l'usage quelque peu dévié du français tel qu'il est pratiqué en Algérie par rapport au français standard dans l'espace hexagonal. Dans un deuxième lieu, nous avons effectué des entretiens semi-directifs auprès des journalistes algériens de la presse écrite francophone afin de mettre l'accent sur les représentations et les attitudes des journalistes vis-à-vis des langues et de la variété néologique émergeant dans leurs discours. Dès lors, travailler sur le discours médiatique est un choix conscient dans la mesure où ce discours francophone met en évidence l'existence d'un processus néologique généré par les conjonctions sociopolitiques et culturelles vécues par le locuteur algérien.

Nous opérons dans un premier temps à classer ces néologismes selon leurs procédés de formation afin de comprendre comment ces nouvelles lexies ont été constituées de point de vue morphologique et sémantique, pour en dégager les particularités, la nature de l'appropriation de cette langue, de voir à quel niveau se manifeste le phénomène créatif, à rechercher la particularité de ce français et repérer les marques identitaires. Dans un deuxième temps, nous confectionnerons, pour une étude micro sociolinguistique, des entretiens thématiques de type semi-directif auprès des journalistes, afin de dégager leurs représentations et voir s'il s'agit d'un positionnement conscient de cette catégorie de locuteurs vis-à-vis de leurs langues maternelles, leurs cultures et la langue française. Ces entretiens auront comme

objectif d'étudier les représentations de ce français algérien, d'interpréter et de discuter cette créativité pour en dégager l'influence de l'identité culturelle et son impact sur la dynamique linguistique.

Donc, nous avons deux corpus que chacun répond à un angle d'étude différent de l'autre, repérer d'abord les niveaux de créativité puis analyser les représentations des sujets sur ce français et sa légitimation. Cette recherche des néologismes se rend compte non seulement de la description des formes que prennent les mots nouveaux, mais encore à examiner la structure sociale et les facteurs identitaire, culturel et idéologique qui se manifestent dans le rapport entre le sujet parlant, le néologisme et la société. C'est un travail interdisciplinaire qui tente de trouver les causalités et les conditions du mouvement linguistique.

Quatre parties permettent de mettre en lumière le présent travail. Chaque partie comporte trois chapitres. Les deux premières parties constituent le cadre théorique tandis que les deux dernières parties constituent le cadre pratique.

La première partie intitulée « *Ancrages théoriques et conceptuels* » vise non seulement à présenter le cadre théorique de notre recherche et discuter l'usage de certains concepts dans le domaine de la sociolinguistique mais aussi à présenter quelques données importantes sur la situation sociolinguistique de l'Algérie. Dans le premier chapitre, il est question d'aborder le rapport langue/société en expliquant notre choix d'étudier la créativité linguistique sous un angle sociolinguistique en démontrant que les implications socioculturelles et idéologiques jouent un rôle extrêmement important dans le mouvement linguistique. Dans le deuxième chapitre, nous traiterons les aspects problématiques de la situation sociolinguistique qui prévaut en contexte algérien. En se basant sur l'idée de GALISSON R., selon laquelle le langage est un « *produit socio-historique* »¹, nous commençons, d'abord, par un aperçu historique, car la prise en compte de la dimension historique servira en relief le lien référentiel externe qui unit les unités lexicales à la réalité extralinguistique. L'accent sera mis ensuite sur le statut identitaire et culturel du français en Algérie. Nous reviendrons, en dernier lieu, sur l'alternance codique et le code mixing qui caractérisent les pratiques langagières des Algériens. A la suite de ce balisage théorique, le troisième chapitre abordera les statuts sociolinguistiques et politiques des langues en Algérie. Il s'agit de rendre compte

¹ - GALISSON R., *De la langue à la culture par les mots*, CLE international, Paris, 1991, p.119.

d'un compartimentage qui les différencie sur le plan des statuts, et de soulever un certain nombre de paradoxes qui s'y rapportent. En abordant le bilinguisme et la politique de monolinguisme adoptée en Algérie, nous mettrons l'accent sur les fondements idéologiques et identitaires de cette politique. Le passage du monolinguisme à la reconnaissance du tamazight, les pas timides et pragmatiques vers le français seront également évoqués.

La deuxième partie intitulée « *Néologie et identité dans le discours journalistique* » explicite les concepts clés de la recherche. Dans le premier chapitre, nous délimiterons les deux concepts de *néologie* et *néologisme*, pour lesquels nous proposerons les différentes définitions lexicographiques et linguistiques. La typologie des néologismes sera également abordée. Dans le deuxième chapitre, il est question de nourrir la réflexion sur le couple *langue/culture*. Nous creuserons d'avantage entre *identité* et *culture* pour aboutir à l'identité culturelle. Nous traiterons le rapport de celle-ci avec les pratiques linguistiques, entre autres, la créativité linguistique caractérisant le discours journalistique algérien. Dans le troisième chapitre, notre intérêt sera focalisé sur l'étude de la néologie journalistique en considérant qu'elle constitue un reflet de l'évolution linguistique des sociétés et un référent des constructions identitaires et d'appartenance sociale. L'accent sera mis sur la presse écrite algérienne avec un aperçu historique. La spécificité du discours journalistique, les fonctions des néologismes dans la presse écrite, la chronique comme genre journalistique particulier et les causes de l'émergence des néologismes dans la presse écrite seront des éléments à traiter dans ce chapitre.

La troisième partie intitulée « *Méthodologie et analyse du corpus écrit* » sera consacrée à la description de la variété néologique de français dans le discours journalistique. Nous étudierons les lexies que nous avons considérées comme des néologismes dans le français d'Algérie. Le premier chapitre s'attèle à présenter les trois journaux d'étude : *El Watan*, *Liberté*, *le Quotidien d'Oran*. Puisque nous avons collecté les néologismes de deux chroniques de chaque journal cité, nous expliquerons notre choix de ce genre journalistique comme support de notre corpus écrit. La méthodologie suivie pour la collecte des néologismes qui a été basée sur des critères bien déterminés sera également explicitée. Le deuxième chapitre vise à fournir une description de la diversité et de la productivité néologique dans les néologismes recueillis de la presse écrite francophone algérienne. La méthode d'analyse adoptée dans notre étude se veut descriptive et interprétative. Nous nous attellerons à décrire le français écrit dans la presse écrite algérienne d'expression française,

en démontrant l'écart de ce français par rapport au français de référence. D'abord, nous commençons par la répartition des néologismes selon les langues, cette première répartition nous permettra de voir l'impact des différentes langues en présence sur le français en Algérie. Nous identifierons trois types de néologismes : néologismes à base française, néologismes hybrides et emprunts. Nous passerons ensuite aux procédés de formation de chacun de ces trois types. Le troisième chapitre montrera que le rééquilibrage d'une situation linguistique passe nécessairement par la reconstruction identitaire manifestée dans les statuts des différentes langues existantes. La répartition des lexies néologiques selon les domaines et les conditions d'énonciation seront abordées. La référenciation identitaire fera un angle d'analyse à travers lequel nous repérerons les marques linguistiques référant au *même* et à *l'Autre* pour se différencier. Nous allons donc relever les désignants identitaires correspondant à l'identité culturelle.

La quatrième partie intitulée « *Méthodologie et analyse de l'entretien* » sera focalisée sur l'analyse du corpus oral. Le premier chapitre reprend le récit du travail de terrain et le protocole d'enquête. Nous y présenterons le compte rendu de cette enquête par entretien semi-directif. Notre présentation renferme les étapes suivantes : méthodologie de l'enquête, l'objectif de l'enquête, l'outil d'enquête, échantillon d'étude. S'en est suivi la méthode d'analyse des données. Notre choix épistémologique premier nous a conduits à opter pour l'analyse thématique. Les thèmes ont été dégagés à partir des données recueillies sur le terrain, c'est-à-dire des discours obtenus auprès des enquêtés. L'élaboration d'une grille d'analyse s'est avérée une nécessité dictée par la spécificité du questionnement et du terrain. La grille se voulait s'adapter à un contexte complexe par la nature des rapports qui y gouvernent le fonctionnement des langues et les représentations y relatives, et aussi par l'évolution de la dynamique des langues et des pratiques réflexives sur ces mêmes langues dans le domaine médiatique. Les thèmes opérés par nos enquêtés se subdivisent en deux grands axes dont le premier aura comme objet le parcours linguistique des enquêtés, le deuxième s'intéressera aux représentations de ces derniers. L'analyse s'effectuera en deux étapes que chacune sera traitée respectivement dans chacun des deux derniers chapitres.

Enfin, le présent travail s'intéressera aux particularités linguistiques qui émergent dans le discours journalistique algérien, les deux corpus qui seront exploités permettront d'interroger la problématique « *créativité linguistique et identité culturelle* ».

PREMIERE PARTIE

ANCRAGES THEORIQUES ET CONCEPTUELS

« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité ».

BENRABAH, M., *Langue et pouvoir en Algérie*, Editions Segquier, Paris, 1999, p.09

CHAPITRE I

DU STRUCTURALISME A LA SOCIOLOGIE

DU LANGAGE

« Du fait que la langue est un fait social il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social »

MEILLET A. cité par CALVET J.L. : *la sociolinguistique- que sais-je ?*, Presses Universitaires, France, 1993, p. 08.

INTRODUCTION

Le linguiste va vers la sociologie ou plus justement vers le thème *société* dans la perspective d'une vision complète et différenciée de la langue comme état, institution, texte, style et discours. La langue n'est conçue comme une opacité mais au contraire comme une transparence analysable en multiples différences, lesquelles conduisent soit à un ensemble en emboîtements, soit à un équilibre. C'est donc la sociolinguistique qui peut constituer un lien complexe et offrir une articulation des possibilités et des types de preuve que peuvent offrir ces deux disciplines, la linguistique et la sociologie.

La linguistique structurale présente des étapes qui se manifestent par des écoles : Le structuralisme, le distributionnalisme, le fonctionnalisme. Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique.

Or, la communication dans la société est examinée sous l'angle du rapport entre le langage et la société, ou la culture. On étudie l'un à travers l'autre. On a donc un seul objet d'étude : le rapport entre langue et société. Comment s'est effectuée cette évolution ? Pour ce faire revenons quelque peu sur la linguistique structurale.

Dans ce présent chapitre, nous allons exposer les raisons pour lesquelles notre recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique en prenant en compte le fonctionnement des représentations identitaires et culturelles au sein de la communauté. Cette étape théorique explique notre choix en étudiant la créativité linguistique sous un angle sociolinguistique car les implications socioculturelles et idéologiques jouent un rôle extrêmement important dans le mouvement linguistique.

1. THEORIE SAUSSURIENNE ET CREATIVITE LINGUISTIQUE

La linguistique saussurienne décrit la langue comme un système autonome et s'intéresse principalement à la description des systèmes au développement dit interne sans prendre en compte les éléments extralinguistiques, la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel) considère la langue comme le seul objet d'étude linguistique qui s'occupera d'abord, de la description et l'histoire de toutes les langues, de plus de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire, et enfin de se délimiter et de se définir elle-même.

Certains chercheurs ont pris position face à cette théorie saussurienne, selon LABOV W., l'un des pères fondateurs de la sociolinguistique, les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du *Cours de linguistique générale* de F. de SAUSSURE « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* »¹. BOYER H. considère que « *l'émergence du territoire de recherches appelé sociolinguistique s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique dominante- un certain structuralisme, gardien de l'orthodoxie- et d'une révision des tâches du linguiste* »². Dès lors, la sociolinguistique considère la langue comme une production/ un acte social, elle s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes etc.

1 .1. Signe linguistique

Un signe linguistique désigne une unité d'expression du langage, communément un mot, une entité formée par la réunion d'un signifié (un concept) et d'un signifiant (une forme sonore ou image acoustique). Par exemple, le mot français arbre est un signe linguistique associant le concept d'arbre à la forme sonore /ɑʁbʁ/.

Le signifiant y est d'abord défini comme un support neutre, mais la question de la motivation des mots (autrement dit de l'empreinte signifiante de ce support) est de plus en plus soulevée, en particulier en psychanalyse.

La notion de signe linguistique a été définie par DE SAUSSURE F. dans son *Cours de linguistique générale* (1906-1910). DE SAUSSURE a souligné quatre caractéristiques importantes du signe linguistique :

- L'arbitraire du signe : le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire (c'est-à-dire immotivé), car un même concept peut être associé à des images acoustiques différentes selon les langues.

¹ - LABOV W., *Op.cit.*, p.259.

² - BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, *Op.cit.*, pp. 9-10.

- Le caractère linéaire du signifiant : le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps. Les éléments des signifiants se présentent donc obligatoirement les uns après les autres, selon une succession linéaire : ils forment une chaîne.
- L'immutabilité du signe : le signifiant associé à un concept donné s'impose à la communauté linguistique : un locuteur ne peut décider de le modifier arbitrairement.
- La mutabilité du signe : les signes linguistiques peuvent néanmoins être modifiés par le temps, par l'évolution linguistique (modification du signifiant, du signifié ou de leur rapport).

La science étudiant les signes, qu'ils soient verbaux ou non-verbaux, est la sémiotique (ou sémiologie, selon le sens donné à ce dernier terme), celle étudiant les concepts d'un point de vue linguistique est la sémantique, tandis que la phonétique et la phonologie décrivent l'image sonore des signes linguistiques.

SAUSSURE définit le mot comme l'unité indéfectible de deux éléments psychiques : en bas le signifiant (image acoustique), tel [aʁbʁ], et en haut le signifié (l'idée), tel le concept d'arbre. Il n'attribue de signification au signe (mot) qu'en termes de valeur discriminatoire par rapport aux autres signes de la langue (arbre/plante ; animal/végétal).

1.2. Crise de la linguistique structurale

La linguistique structurale s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique et elle a mis en place un ensemble de concepts méthodologiques et descriptifs. Cet ensemble de concepts, cette méthodologie rigoureuse a permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. La grammaire générative reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle, elle réhabilite le sujet parlant mais idéal et tout en reprenant les concepts établis par les structuralistes, n'élucide pas pour autant le rapport entre langue et société.

En effet, de nombreux reproches ont été prodigués contre la linguistique structurale, F. FRANÇOIS parle de crise de la linguistique, MARCELLESIE affirme qu'elle est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société d'où la remise en cause de certains concepts.

1.2.1. Langue chez SAUSSURE

Selon SAUSSURE F. : « *La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement* »¹ , il ajoute : « *elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat entre les membres de la communauté* »² .

La langue a donc une double caractéristique :

- Une existence extérieure à l'individu, au niveau de la psychologie collective « *c'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse* »³ .
- Une intériorisation pour chaque individu : « *quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires* »⁴ .

On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, SAUSSURE F. arrache la langue à l'étude des faits de nature en la rattachant à la sociologie : « *la langue est classable parmi les faits humains tandis que le langage ne l'est pas [...] Pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets* »⁵ .

La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées. Elle est comparable de ce point de vue aux autres systèmes de signes et relève de la sémiologie, « *science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, et formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale* »⁶ .

¹ - DE SAUSSURE F., *Op.cit*, p.20

² - *Ibid*, pp.20-21

³ - *Ibid*, pp.19-20

⁴ - *Ibid*, p.38

⁵ - *Ibid*, p.128

⁶ - *Ibid*, p.22

1.2.2. Caractère social de la langue

Ouvrir le débat fondamental sur la nature sociale du langage signifie une remise en cause d'un certain nombre de concepts relatifs à la linguistique structurale et à la grammaire générative qui d'une certaine manière ont répondu à leur manière à la question fondamentale du rapport entre langage et société, la place qu'y occupe cette problématique, sa pertinence, les réponses qui y sont apportées.

En effet, on sait le rôle fondateur qu'a joué, en Europe tout au moins, le *Cours de linguistique générale* de DE SAUSSURE F. , publié pour la première fois en 1916. Depuis, la recherche en linguistique, comme dans les autres sciences de l'homme et de la société, s'est diversifiée, d'un point de vue géographique autant que théorique. Il convient de souligner cependant que les deux dernières décennies ont vu progressivement émerger un ensemble d'hypothèses et de pratiques qu'on range volontiers sous l'étiquette de linguistique de la parole ou sociolinguistique, et qui s'opposent, d'un point de vue épistémologique à la linguistique de la langue, du système, pour reprendre la distinction Saussurienne entre langue (savoir collectif, social, organisé en système) et parole (ensemble des productions individuelles, des réalisations linguistiques concrètes).

1.3. Créativité linguistique chez Saussure

SAUSSURE définit la langue comme tout système spécifique de signes articulés servant à transmettre des messages humains. Elle est de nature sociale : elle est partagée par une communauté qui en admet les conventions mais qui, peu à peu, les modifie, d'où son caractère évolutif (diachronique). De ce fait, la conception de *créativité* est liée aux dichotomies qu'il établit dans son ouvrage CLG : langue/parole, synchronie/diachronie. Il parle surtout de création, changement ou innovation, parler de ces concepts, nous a encouragés à étudier la *créativité linguistique* dans sa dimension sociale.

Selon le même auteur, le langage est l'instrument de la pensée, il n'existe pas pour lui-même, il implique à chaque fois un système établi, stable et une évolution, ce qui lui vaut d'être étudié selon le point de vue de la langue ou de la parole dans laquelle se trouvent réalisées toutes les manifestations du langage. Il stipule « *il faut, se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du*

langage »¹. La langue, séparée de la parole, est le seul domaine susceptible d'intéresser les linguistes, il précise « *en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel* »². SAUSSURE F. pense qu'on peut accorder le nom de linguistique à chacune des deux disciplines et parler de *linguistique de la parole*, celle-ci ne doit pas être confondue avec la linguistique proprement dite, *celle dont la langue est l'unique objet*, ce qui suppose écarter ce qui est étranger au système, ou tout ce qui fait partie de la linguistique externe.

Comme institution sociale, la langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe. Pour SAUSSURE F., la continuité, qui s'observe à travers des altérations sur le plan diachronique, touche toutes les composantes de la langue (phonologie, lexicale, syntaxe et sémantique). En opposant le fait diachronique au synchronique, il envisage de séparer à travers cette dichotomie deux mouvements distincts : l'évolution et la création. Il précise « *Le phénomène synchronique n'a rien de commun avec le diachronique, l'un est un rapport entre éléments simultanés, l'autre est la substitution d'un élément à un autre dans le temps, un événement* »³. Pour lui, tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole, c'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements ; chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage. De ce fait, on pourrait considérer le phénomène de *créativité* selon une perspective diachronique, étant donné que l'apparition d'un élément linguistique nouveau se traduit dans le temps, mais de point de vue saussurien, il faut que cette apparition diachronique se traduise par la disparition de l'élément ancien auquel le nouveau se substitue.

Le phénomène néologique relève, donc selon SAUSSURE F., de la *création* et non de l'évolution, il se manifeste essentiellement par la formation d'unités nouvelles venant enrichir un paradigme lexical déjà existant ou des emplois antérieurs d'une même unité, sans provoquer du même coup la disparition immédiate des éléments concomitants. On pourrait donc considérer la néologie comme phénomène synchronique, c'est l'acte créateur du sujet parlant tandis que l'évolution est un phénomène diachronique, elle concerne la langue dans toutes ses composantes.

¹ - *Ibid*, p. 14

² - *Ibid.*, p. 20

³ - *Ibid.*, p. 129

Selon SAUSSURE F. , la langue dépend principalement de deux facteurs : le *temps* et la *masse parlante* :

il faut une masse parlante pour qu'il y ait une langue. A aucun moment, et contrairement à l'apparence, celle-ci n'existe en dehors du fait social, parce qu'elle est un phénomène sémiologique. Sa nature sociale est un de ses caractères internes [...] Dès lors la langue n'est pas libre, parce que le temps permettra aux forces sociales s'exerçant sur elle de développer leurs effets¹.

Il situe la création au niveau du lexique, c'est une innovation de la parole qui peut devenir un fait de langue. Avec sa dichotomie langue/parole, comment une unité nouvellement créée sur le terrain de la parole peut-elle dépasser cette dichotomie pour atteindre le niveau de la langue qui ne connaît pourtant que son ordre propre ? C'est ce qui reste inexplicable par approche saussurienne surtout concernant les phénomènes néologiques de sens et de l'émergence des formes lexicales complexes non régies par les règles du système de la langue.

2. LINGUISTIQUE ET REPRESENTATIONS

La notion de *représentation*, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser. Les représentations peuvent être étudiées dans deux grandes disciplines : sciences du langage et sciences cognitives. Ainsi, nous proposons les caractéristiques et quelques dimensions pour voir les relations avec la linguistique.

2.1. Représentation : une notion carrefour²

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de représentations et de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes et représentations linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

¹ - *Ibid.*, pp. 97-98

² - DOISE W. : *Les représentations sociales : définition d'un concept*, Connexions, 45, 1985, p. 81.

La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Dans un premier lieu, Le concept de *représentation* est apparu avec le sociologue DURKHEIM E. (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Ces représentations collectives reconstruisent la réalité : elles sont organisées, homogènes, communes, préservent le lien social et préparent à l'action. A partir de 1961, le concept est repris en psychologie sociale par MOSCOVICI S. qui théorise la notion de *représentations sociales*, elles sont à la fois forgées, transmises, acquises dans des processus interactifs. Elles sont définies comme ayant une double fonction « *d'une part celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part celle de leur permettre de communiquer, en les dotant d'un code commun* »¹.

Dans un deuxième lieu, le concept de représentation est issu de la philosophie de la connaissance et de la logique, repris par le cognitivisme, qui aborde le rapport langage / monde, rapport établi en termes de correspondance entre les mots et les choses. Elles sont évaluées par leur objectivité, elles permettent d'étudier le comportement et les activités de connaissance « *l'agir cognitif présuppose en effet la faculté de se représenter le monde d'une façon adéquate et pertinente* »².

Ces deux traditions reposent sur un nombre de présupposés communs, souvent implicites, se posant les questions suivantes : confrontation RP/ son objet séparant le monde de son image qui renforce la transformation d'une réalité donnée, l'étude des représentations selon leurs diversités est différente d'un paradigme à l'autre. D'une part, la relation de correspondance entre mots et choses assure éventuellement l'objectivité. D'autre part, malgré leur multiplicité, elles tendent à être stabilisées chez les individus ou les groupes, et s'échappent aux variations. Elles sont d'ordre mental, collectif ou individuel, et ne sont

¹ - MOSCOVICI S., cité par MONDADA L., *Cahiers de praxématique*, Presses Universitaire, Montpellier, 1998, p.128.

² - *Ibid.*, p.129.

qu'une manifestation parmi d'autres. Elles permettent à déterminer le sens et la finalité des activités cognitives et sociales.

Les quatre dimensions fondamentales des représentations sont les suivantes :

- Dimension performative : elles jouent un rôle structuré et structurant par rapport à la réalité, la réalité sociale est façonnée par une multiplicité de discours.
- Dimension contextuelle : elles sont des versions du monde qui apparaissent imposées, transformées, reformulées dans des interactions entre locuteurs d'une société.
- Dimension sémiotico-matérielle : elles sont constitutivement informées par les modes d'organisation propre à l'écrit ou à l'oral, au verbal ou au visuel, ces modes sont imbriqués dans les pratiques sémiotiques situées.
- Dimension praxématique : elles sont à traiter comme des activités sémiotiques, intégrées dans d'autres activités sociales.

Les représentations en linguistique ont été introduites pour au moins deux ordres de phénomènes. D'une part, elles font partie des modèles discursivo-cognitifs nécessaires pour rendre compte de l'interprétation et l'attribution du sens. D'autre part, « *les représentations que les locuteurs se font de la langue sont invoquées pour comprendre leurs comportements linguistiques, que ce soit en production [...] ou encore réception [...], dans un cadre fortement inspiré de la psychologie* »¹.

La notion de représentation en linguistique se rend compte de la fonction référentielle du discours et de ses conséquences théoriques. Les relations sociales sont instaurées par les interlocuteurs au moyen de ressources linguistiques. La langue ne se considère pas comme système mais comme action sociale. Il est essentiel de saisir leurs processus d'émergence, leurs modes d'organisation et de fonctionnement en contexte. L'analyse se focalise sur des situations sociales où les locuteurs se livrent à des activités descriptives, orientées vers le contexte, sur les finalités pratiques.

Le rapport des locuteurs Algériens à la langue française nous ouvre la porte d'étude des représentations, étudier le statut des locuteurs à l'intérieur du système linguistique français, voir comment se forge l'identité linguistique de l'Algérien, une identité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux et une langue

¹ - *Ibid.*, p.132

française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social. De ce fait, l'étude de l'imaginaire linguistique, les représentations, la politique linguistique nous explique cette appropriation du français par les locuteurs algériens.

2.2. Attitudes et opinions

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, des auteurs préfèrent les distinguer, l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de croyances, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Les opinions sont définies par ROUQUETTE M-L. et RATEAU P. comme suit « *les opinions dépendent d'une instance qui se situe plus en amont, une instance organisatrice si l'on veut, qui règle l'articulation de l'individuel et du collectif et génère le passage du pont de vue général sur un thème ou une famille de thèmes à son application au cas particulier* »¹.

La notion d'attitude linguistique, qui s'est développée à partir des recherches de LOMBERT W. sur la psychologie du bilinguisme au Canada, ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie, alors que celle de *représentation* doit plus à l'étude contrastive et culturelle et des identités et relèverait plutôt de concepts.

L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit, donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes

¹ - ROUQUETTE M-L., RATEAU M.L P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998, p.22

correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

2.3. Stéréotypes

Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur. Il est souvent confondu avec les représentations :

Le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e)¹.

Ce type de variable représente un intérêt particulier, non seulement en raison de sa grande visibilité, mais aussi parce que cette appropriation par la conscience sociale en influence parfois de façon définitive le sort, si le stéréotype est évalué de façon positive, il peut être rapidement adopté par la communauté linguistique entière, mais s'il est évalué négativement, le changement en cours soit tout simplement renversé.

On considère généralement que le *stéréotype* constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes, l'important n'est ainsi pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes et corollairement, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes.

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

¹ - BOYER H., *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, France, 2003, p.15

Le stéréotype, en tant qu'expression de la personnalité collective, est transmis à l'individu par le milieu social, il organise l'identification / inclusion de l'individu à une communauté, une collectivité de valeurs communes tout en effectuant l'exclusion de l'autre

2.4. Imaginaire linguistique

Mener une étude sociolinguistique concernant les représentations des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) maternelle(s) ou celles dites "secondes", nous fait penser à la relation qui unit ce sujet parlant à la langue (la sienne et celle d'autrui), le concept d'imaginaire linguistique étudie ce rapport compliqué. Ce concept apparaît vers 1975 lors des analyses des enquêtes menées pour la thèse de doctorat d'Etat (sous la direction de MARTINET A.) sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional, à étudier surtout le rapport des locuteurs à la langue la leur en particulier et celle des autres locuteurs. L'imaginaire linguistique est défini comme le rapport du sujet à la langue, repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues.

Le terme *imaginaire* a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de *représentation* qui « *permettait en sociolinguistique de fédérer diverses remarques concernant les sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique* »¹. D'où la notion avancée d'imaginaire pour prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant, sujet social où dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié.

Les analyses des attitudes subjectives s'approfondissant, se complexifiant et se développant en contact avec l'extension des descriptions sociolinguistiques, cette notion d'imaginaire linguistique, proposée pour prendre en compte ce rapport (ou ces représentations) des sujets parlants à la langue, s'est vue approfondie et développée jusqu'à devenir un concept relativement stabilisé qui a permis de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations.

Pour BOYER H., il considère que l'ensemble des représentations constituent un imaginaire communautaire ou ethno socioculturel :

¹ - HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, France, 2002, p. 11

L'imaginaire en question, nourri des contenus d'imaginaires individuels et influant fortement sur eux [...] renferme les paradigmes de base d'une situation culturelle donnée- en ce qu'ils peuvent avoir de commun et de différent d'une culture à l'autre- imaginés par consensus au sein de groupes humains et normant les détails des contenus des démarches cognitives tant que les rapports de ces dernières ne finissant pas par entraîner une modification de ces paradigmes ¹.

Le modèle de l'IL part du principe que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Ces facteurs relèvent non seulement de contraintes inhérentes au système même de la langue (normes objectives), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (normes subjectives). Parmi les normes objectives, HOUDEBINE distingue les normes systémiques et les normes statistiques. Les premières concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les deuxièmes correspondent à leur fréquence. Les normes subjectives correspondent à l'imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « *du rapport (ou des représentations) des sujets parlant à la langue* »². Cet imaginaire se traduit par un ensemble d'attitudes parmi lesquelles HOUDEBINE-GRAVAUD A-M. distingue les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

Les normes évaluatives correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres. Les attitudes qui s'appuient sur des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique, relèvent des normes fictives. À partir du moment où les normes sont institutionnalisées, c'est-à-dire entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires), par l'école ou encore par les académies de la langue, elles deviennent des normes prescriptives. De leur côté, les normes communicationnelles reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme transgression des règles. Enfin, les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

¹ - DESCHAMPS J., *Les avatars de l'imaginaire*, L'Harmattan, France, 1996, p.16.

² - HOUDEBINE-GRAVAUD A-M., *Op.cit.*, p. 11

2.5. Représentations et idéologie

Idéologie et représentations sont souvent confondues, selon MANNONI P. , il est possible de :

considérer représentations et idéologie sous l'angle de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément à la structure d'ensemble à laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion¹.

L'idéologie pourrait être l'instance de raison des représentations, un corps plus ou moins fermé de représentations, une construction sociocognitive spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de la conquête de l'existence, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté ou face à une autre/d'autres communauté(s). BOYER H., en parlant de la politique linguistique appliquée en France, considère « *l'unilinguisme comme idéologie sociolinguistique* »². Le même auteur propose le schéma ci-dessous pour mieux expliquer ces différentes notions aussi d'explicitier les liens qui les unissent :

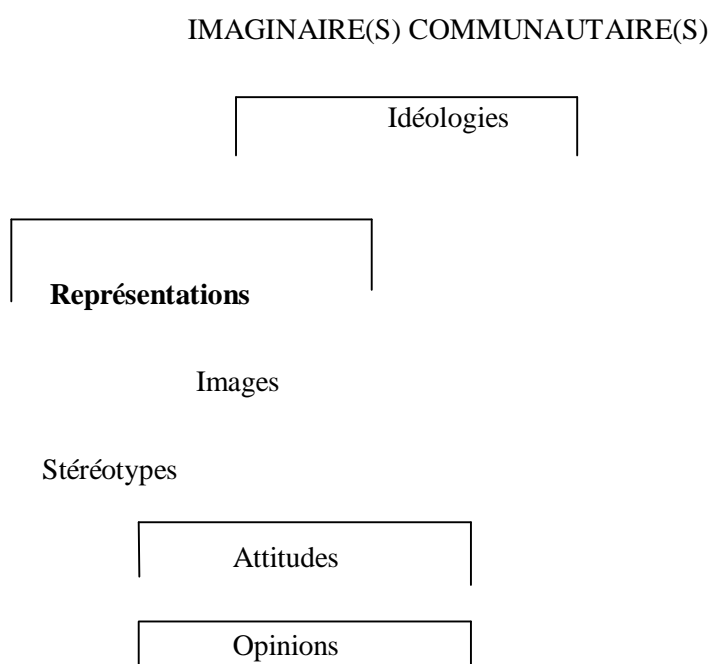


Figure 01 : Représentations et idéologie

¹ - MANNONI P., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1998, p.54.

² - BOYER H., *De l'autre côté du discours. Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, Op.cit., p.49

3. RAPPORT LANGUE /SOCIETE

D'après LABOV W., « *on peut difficilement chasser la conclusion du sens, selon laquelle, en fin de compte, la linguistique doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la communauté* »¹. Cette perspective met bien en évidence le lien indissoluble qui existe entre la langue et la société. Le sens premier de société (dans le dictionnaire Hachette) renvoie au *commun* que les hommes entretiennent entre eux, cette relation entretenue avec autrui, indique bien qu'il y ait un lien qui unit les individus, une société ne peut se constituer que sur un fond culturel commun, la langue renforce ce sentiment d'appartenance à un groupe, comme le souligne BENVENISTE E. « *c'est en effet dans et par la langue qu'un individu et société se déterminent mutuellement* »².

Toute langue est par elle-même une loi parce qu'elle contraint, parce qu'elle impose des limites, et ce faisant, elle permet d'acquérir une identité. On peut dire aussi qu'en acceptant de parler une langue, on devient membre d'une communauté, et on reçoit ainsi une identité. Au-delà, il y a le fait que c'est par la langue que l'on entre vraiment dans l'humain. L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique. Dans notre cas, le rapport qu'entretiennent les locuteurs algériens avec leur langue (l'arabe), avec la langue française (langue étrangère) et avec leur propre culture sont des facteurs qui influencent leurs pratiques linguistiques.

3.1. Notion de communauté

La notion de *communauté linguistique* est aussi vieille que la linguistique, selon LABOV W.: « *la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de*

¹ - LABOV W., *Sociolinguistique*, Op.cit, p.262

² -BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, Gallimard, France, 1966, p.25.

normes »¹. Donc, on part de la langue pour définir le groupe, partant de cette définition, parle-t-on de communauté linguistique dans le cas d'une langue étrangère (le français) partagée au milieu médiatique dans une société telle que l'Algérie ? Les francophones algériens qui utilisent le français dans des situations bien précises (le travail avec des étrangers, l'enseignement ...) constituent-ils une communauté linguistique? La réponse à cette question n'est pas facile, mais d'après les recherches de LABOV W. sur la communauté linguistique New-yorkaise (les gens parlant l'anglais comme première langue), l'individu pourrait appartenir à différentes communautés linguistiques, l'algérien fait partie de la communauté linguistique arabe dans la mesure où il parle l'arabe, et un élément de la communauté linguistique francophone en écrivant en français, les nouvelles formes linguistiques qu'il utilise (les néologismes) sont une création engendrée par différents facteurs qui feront l'objectif de notre étude.

3.2. Langue et communication

Dans le dictionnaire linguistique, DUBOIS J. définit la langue comme « *un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une communauté* »². La langue est un système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique), elle véhicule une histoire, une culture. Elle est vue par la majorité des sujets comme un instrument de communication plutôt qu'un instrument de pensée d'intégration culturelle.

JACOBSON R. considère que le langage est avant tout un instrument de communication, il décrit ses fonctions en se référant aux éléments nécessaires à toute communication linguistique : le lien entre le destinataire et le destinataire, le contact entre locuteur et récepteur, les points de vue du locuteur-auditeur, le code, le message, tout ceci permet d'établir et de maintenir la communication. A chaque élément de la communication correspond une fonction, selon cette théorie, la fonction du langage est définie par ses rapports à l'intérieur du système sémiologique. Les fonctions du langage sont présentées dans le tableau ci-dessous :

¹ - LABOV W., *sociolinguistique*, op.cit, p.187

² - DUBOIS J., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2002, p.26

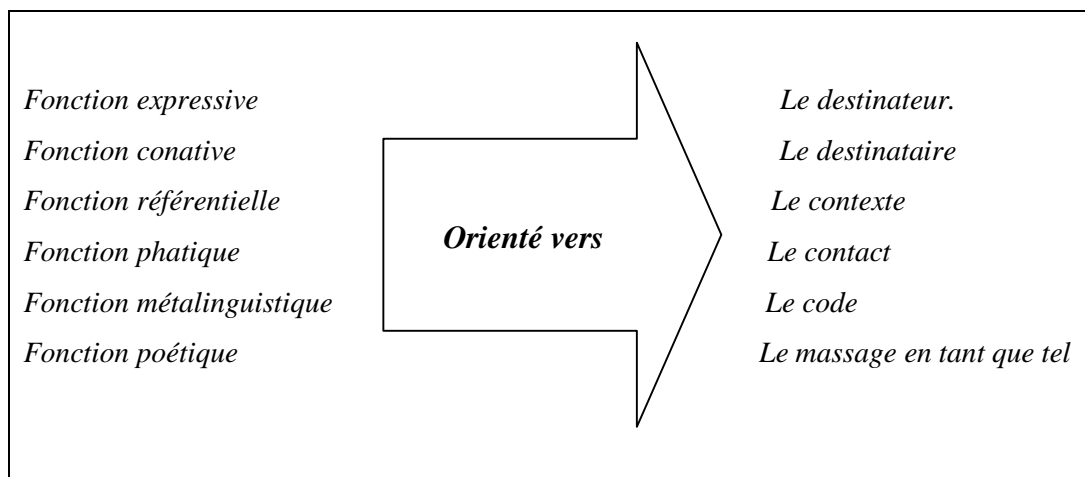


Figure 02 : Les fonctions du langage selon JAKOBSON R.

Pour qu'il y ait une communication qui s'établit entre les individus, il faut prendre en compte non seulement les facteurs linguistiques mais aussi d'autres facteurs extralinguistiques qui entrent en jeu :

Qu'est-ce qui fait qu' un étranger ayant appris de manière tout à fait satisfaisante la langue et la civilisation française [...] se trouver en difficulté devant le titre de journal ou tel message publicitaire et ne pas comprendre des propos apparemment intelligibles tenus dans telle émission de télévision ?¹.

Il s'agit tout simplement d'un handicap dans la mesure où cet Etranger malgré son bagage linguistique en langue française, l'accès au sens lui échappe, à cause de son ignorance des implicites codés, des représentations partagées par les locuteurs de cette langue, l'exemple des étudiants étrangers en France qui n'ont pas compris le message de l'affiche suivante : « Depuis la poule au pot, on n'a pas fait mieux ! »². De ce fait, on parle « d'une dimension ethnosocioculturelle de la communication »³.

3.3. Langue et identité

La notion d'identité, aux confluents de domaines de recherches aussi variés que la psychologie, la sociologie (..) renvoie aujourd'hui à une réalité plurielle et complexe. CAMILLERI C. la définit comme « une activité par laquelle le sujet absorbe de la diversité pour fabriquer son soi, d'une part comme unité, qui se construit ainsi comme dialectique,

¹ - BOYER H., *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires*, Op.cit, p.31.

² - *Ibid.*, p.31.

³ - *Ibid.*, p.32.

d'autre part comme pourvu à ses yeux d'un minimum de valeur »¹. Elle est liée à la communauté, on parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe, ceci se manifeste plus clairement dans des territoires multilingues.

Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être très politisé, surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social : « *elle joue un rôle autant unificateur que séparateur dans la mesure où c'est par opposition à d'autres groupes que l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe est associée à certains actes politiques ou idéologiques communautaires* »². Dans le cas algérien, c'est la société algérienne qui est en question, l'instauration de la langue arabe comme fondement de l'identité algérienne a influencé les pratiques linguistiques des locuteurs. C'est dans cette perspective que nous rendons compte que la créativité linguistique est une stratégie de différenciation de l'Autre. Dans une situation de contact entre plusieurs cultures et plusieurs langues, la différence identitaire n'est pas la conséquence directe de la différence culturelle, celle-ci est en fait la revendication de traits particuliers visant à se caractériser, comme différent de l'Autre.

4. CHANGEMENT LINGUISTIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL

Parler de changement linguistique, c'est parler de créativité lexicale et poser le problème du néologisme, de sa définition, de ses normes et de ses conditions (dont nous reviendrons dans la deuxième partie de ce présent travail). Différentes recherches ont été faites depuis le vingtième siècle dans le but de décrire les particularités du néologisme parce que la mutation verbale s'est surtout manifestée sur le plan du lexique qui envisage et témoigne l'évolution des cultures et la transformation de la société. Le changement linguistique fait partie de la réalité sociale, c'est pourquoi il faut reconnaître l'influence décisive de la structure sociale sur celle de la langue afin de relever dans la langue les traces d'influences extérieures.

Les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse, ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu ou la communauté, la créativité linguistique est l'un des résultats du contact.

¹ - CAMILLERI C., *stratégies identitaires : les voies de la complexification*, 1999, dans HILY M.A. et LEFEBVRE M.L., *identité collective et altérité*, L'Harmattan, Paris, p. 197.

² - MOREAU M.L., *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Mardaga, France, 1997, p.161.

MARTINET A. affirme que le changement est inhérent au fonctionnement de la langue, et que cette inhérence est due aussi bien à la juxtaposition de générations différentes dans une même communauté à un moment donné qu'à la diversité des situations linguistiques réelles. Il stipule :

On se contentera de rappeler ici que les langues se modifient sans cesse jamais, pour cela, cesser de fonctionner et qu'il y a des chances pour que la langue qu'on aborde pour en décrire le fonctionnement, soit en cours de modification [...] Dans ces conditions, on se demandera s'il est possible de dissocier l'étude du fonctionnement de celle de l'évolution¹.

De ce fait, MARTINET A. adopte une vue fonctionnelle dans la description de la langue, selon sa conception, le changement linguistique répond au double besoin de la connaissance de la société au cours de modification et de la communication de l'expérience humaine en perpétuelle évolution. Il considère le changement linguistique comme partie de la réalité sociale, il précise :

Les linguistes, une fois qu'ils ont reconnu l'influence décisive de la structure sociale sur celle de la langue, n'auront de chance d'atteindre à quelque rigueur qu'ils limitent leur examen à une période assez restreinte de l'évolution d'un idiome et se contentent de relever dans la langue même les traces d'influences extérieures et de noter les réactions en chaîne que celles-ci ont pu déterminer, sans remonter aux chaînons pré linguistiques de la causalité².

4.1. Langage et interactions sociales

Le langage humain constitue l'outil par excellence, le ciment de construire la vie en société, son utilisation est guidée par des normes de caractère social et passe par la connaissance et le respect des conventions sociales partagées par une communauté particulière d'usages. Le langage parlé correspond donc à la faculté humaine de pouvoir communiquer et semble naturellement lié à la vie en société. Si l'homme n'apparaît pas libre de s'en servir, il a tout de même la possibilité de le transformer en instrument social en s'en servant comme moyen de différenciation sociale, voire même de différenciation culturelle.

Bon nombre de linguistes mènent leurs recherches au moyen de l'observation directe sur le terrain, s'imprégnant des éléments économiques et culturels pour bien acquérir une bonne compréhension de cette interrelation entre vie sociale et changement linguistique, parce que la société se trouve continuellement animée, affinée et critiquée au moyen des actes de

¹ - MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1960, p. 29.

² - *Ibid.*, p. 176.

communication réalisés par les locuteurs d'une communauté déterminée. HYMES D. propose comme fondement de son *ethnographie de la communication* que le langage est ancré dans les interactions sociales qui construisent une société.

L'ethnographie de la communication est une approche qui a ses origines anthropologiques et ses perspectives, BACHMAN C. et d'autres pensent que l'ethnographie :

a pour but d'établir une théorie de la communication en tant que système culturel. Théorie qui se veut à la fois synchronique et diachronique : la description des pratiques langagières de divers groupes socioculturels doit tendre à un tableau comparatif, dans le temps et dans l'espace, du fonctionnement de la parole dans la vie sociale¹.

HYMES D., conscient du dynamisme de l'interaction sociale, prétend que l'usage de la langue s'annonce plus important que sa structure, et que le sens du message est toujours situé dans son contexte naturel. C'est pourquoi, il donne plus d'importance au rôle de la parole et à la notion de *situation*, de contexte social qui lui apparaît comme fondamentale.

Parler de langue ne peut se faire sans se référer à son emploi en communication, et on ne peut parler de communication sans se référer à son cadre socioculturel. En sociolinguistique, les événements linguistiques ne peuvent pas être interprétés par la seule analyse du langage réalisée à l'intérieur de ses structures, les changements linguistiques se trouvent marqués par des activités de la langue qui sont spécifiques à une culture dans une société donnée.

4.2. Variété / variation linguistique

Les chercheurs qui étudient les productions linguistiques - linguistes et sociolinguistes - s'accordent pour reconnaître qu'il existe, au sein de toute communauté linguistique, de multiples variétés linguistiques. Nous appellerons variétés linguistiques les formes de langage apparentées qui diffèrent par un certain nombre (arbitraire) de propriétés phonologiques, lexicales ou (plus rarement) syntaxiques. Le terme arbitraire signifie qu'il y a des degrés de parenté entre les variétés linguistiques. L'analyse de la variation des formes linguistiques en fonction des facteurs sociaux est appelée analyse variationniste.

La variation ou la variété linguistique est, donc, la notion majeure de la sociolinguistique, introduite principalement par LABOV W. , HERZOG M. et

¹ - BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., *Langage et communications sociales*, HATIER- CREDIF, Paris, 1981, p.53.

WIENRICH U. dans leur article sur *-Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique-* paru en 1966 pour désigner les écarts observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Toute communauté linguistique use de plusieurs variétés linguistiques, des études récentes montrent qu'il n'existe pas de société qui ne disposerait que d'une seule variété linguistique ; tout comme il n'existe point d'individu qui ne maîtrise qu'une seule variété de langue. Le phénomène de la diversité des usages au sein d'une même langue, dans le processus social de la communication est évident et il se manifeste sur plusieurs plans :

- Géographique
- Temporel
- Social
- Situationnel

Les formes linguistiques peuvent varier au niveau du son, du lexique aussi bien que de la morphosyntaxe. LABOV W. qui travaillait en dialectologie sociale a démontré que ce qui détermine la variation dans la langue est extérieur à la langue. Les facteurs externes de la variation peuvent être sociologiques ou socio-historiques. On en trouve principalement quatre :

| | Temps (Diachronie) | Espace (Diatopie) | Classe sociale (Diastratie) | Registre d'interaction (Diaphasie) |
|---|-------------------------------|---|---|---|
| Variété | Chronolecte | Régiolecte | Sociolecte | Idiolecte |
| Exemple d'énonciateur en situation | Né en 1905/ né en 1970 | Nouveau Brunswick -> Acadien en situation de bilinguisme qui apprend le français en classe. | Ouvrier Boucher bûcheron pêcheur syndicaliste | Locuteur en situation de : - discours - monologue - formulations ritualisées.... |

Tableau n° 01 : Les quatre facteurs de la variation. ¹

¹ - www.linguistes.com/.../sociolinguistique.html

D'autres variables encore peuvent se révéler pertinentes pour rendre compte de la diversité à l'intérieur d'une langue : « *l'âge, le sexe, l'ethnie, la religion, la profession, le groupe et, de manière générale, toute variable sur laquelle les individus fondent leur identité (orientation sexuelle, appartenance à une congrégation religieuse, etc....)* »¹.

Par ailleurs, la variation linguistique révèle le caractère multiple d'une langue et la possibilité qu'elle a de dire la même chose de différentes manières, sous l'influence de divers facteurs, essentiellement sociaux. Le pluralisme qui caractérise les différents messages d'une langue, tout comme l'importance des facteurs non linguistiques dans la communication, conduisent à la prise de conscience que les divers moyens linguistiques utilisés, qui présentent une régularité au sein même de la variation, sont à considérer non seulement du point de vue de leur forme linguistique mais aussi de celui de leur signification sociale. MARCELLESI J.B. et GARDIN B. précisent que :

L'ensemble des performances d'une communauté linguistique constitue une structure à deux dimensions : sociale et stylistique [...] les réalisations linguistiques des variables sont reliées [...] avec la position sociale de ceux qui parlent et avec les conditions de production des discours qu'ils tiennent².

Le changement linguistique est étroitement lié à la variation linguistique qui signifie, d'après ce qui est avancé ci-dessus, que la langue n'est pas un système uniforme et homogène, mais qu'elle est faite d'un ensemble de sous-systèmes ou variétés qui présentent entre elles des divergences moins importantes. Dès lors, une variété linguistique regroupe un ensemble de caractéristiques grammaticales, lexicales, phonologiques, et phonétiques communes à certains groupes de locuteurs.

CONCLUSION

La langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les hommes, ni un moyen de s'influencer réciproquement. Elle n'est pas uniquement porteuse d'un contenu que celui-ci soit inexprimé ou manifeste mais elle est elle-même un contenu. Elle est indicateur de la position sociale et des relations humaines. Elle détermine les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une société.

¹ - MOREAU M.L., *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Op.cit., p. 284.

² - MARCELLESI J.B. et GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris, 1974, p.144.

Les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue étrangère et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies chez les locuteurs.

CHAPITRE II

REPERTOIRES ET USAGE DES LANGUES

EN ALGERIE

« On ne devait pas envisager l'appartenance au groupe sans faire l'effort de prendre en compte la dimension historique car qui dit identité, dit non seulement histoire des personnes, mais également histoire des sociétés »..

STRAUSS A., *Miroirs et masques*, Métailié, Paris, 1989, p.173.

INTRODUCTION

Les pays du Maghreb, lieux de contacts, de confrontations et de conflits des langues, constituent une mine d'exploitation d'études sociolinguistiques, surtout lorsqu'il s'agit des deux langues l'arabe et le français, la première, langue de Coran « *Nos ancêtres ont contribué à son enrichissement et à sa consolidation, et de génération en génération, nous y avons puisé la nourriture de nos âmes* »¹, déclare le Ministre de la Culture tunisien en 1977, la deuxième, langue étrangère d'ouverture et de modernité représentant la culture de l'autre.

Il est vrai que la richesse de la situation linguistique algérienne avec toutes les ambiguïtés qu'elle ne cesse de provoquer, font d'elle une véritable source inépuisable d'interrogations et de recherches. En effet, le paysage linguistique algérien continu à subir des changements importants. La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe, la guerre des langues oppose surtout l'arabe et le français, en tant que langues relevant des domaines du savoir, de la sphère officielle et des rapports formels, c'est un bilinguisme non stable dans la mesure où l'un vise à supplanter l'autre.

Les problèmes de langues occupent depuis longtemps une place centrale en Algérie. Face à une situation à la fois complexe et délicate, les intellectuels qui s'en sont préoccupés ont souvent fait le choix de traiter la question soit d'un point de vue linguistique ou sociolinguistique soit d'un point de vue politique ou idéologique. Le but de ce chapitre est dans un premier temps d'ancrer notre réflexion dans le domaine auquel elle se rattache, soit celui de l'appropriation du français en Algérie et l'émergence de nouvelles formes lexicales et dans un deuxième temps mettre l'accent sur les différentes langues et variétés de langues en Algérie qui sont en contact permanent avec ce français qui tire ses origines de ce bain linguistique varié.

¹ - La presse du 3 février 1977, cité par : RIGET M. : *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme- Analyse du cas tunisien*, Presses Universitaires, Paris, p.248.

1. LANGUES ET GROUPES EN PRESENCE

L'Algérie, comme tout pays maghrébin, où le français fut implanté depuis 1830, son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues. Il existe une configuration linguistique complexe, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité de la langue amazigh, connue sous l'appellation de langue berbère qui se compose elle-même d'une constellation de parlers et de langues locales ou régionales, tout en entretenant des rapports constants avec les langues dominantes l'arabe et le français en l'occurrence.

1.1. Aperçu historique

Selon GALISSON R., le langage est un « *produit socio-historique* »¹. Il est nécessaire donc de prendre en compte le contexte historique pour comprendre le recours à la néologie dans le français algérien. La question de l'identité culturelle et sa représentation « *s'appuie sur des facteurs objectifs, comme l'héritage de l'Histoire* »². De ce fait, l'histoire est une partie prenante dans la problématique des représentations identitaires. Ainsi, STRAUSS A. souligne « *la nécessité d'utiliser la recherche historique pour étudier appartenances et identités* »³. La prise en compte de la dimension historique servira en relief le lien référentiel externe qui unit les unités lexicales à la réalité extralinguistique. C'est pourquoi, nous proposons cet aperçu historique concernant les langues présentes en Algérie.

La plupart du temps, lorsqu'un peuple part à la conquête de nouvelles terres, il tente d'imposer aux peuples conquis certains éléments de sa culture, et notamment de sa langue. Après la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation permet aux pays appartenant à ses différents empires de retrouver leur indépendance. Mais, souvent la langue du pays colonisateur n'a pas été abandonnée et elle est restée présente, soit comme l'une des langues officielles, soit comme langue de l'Etat.

La société algérienne a connu la colonisation, et l'invasion étrangère, donc l'histoire est profondément imprégnée par de nombreuses civilisations. Les premières civilisations que l'Algérie a connues apparaissent environ 13.000 ans avant-JC. C'est ainsi que les grands

¹ - GALISSON R., *De la langue à la culture par les mots*, Op.cit, p.119.

² - LADMIRAL J-R. et LIPIANSKI E-M., *La communication interculturelle*, A. Colin, Paris, 1989, p. 09.

³ - STRAUSS A., *Miroirs et masques*, Op.cit, p. 156

empires de l'Antiquité permettent la diffusion des langues, notamment sous la domination Phénicienne, Carthaginoise, puis Romaine, Byzantine, arabe et Turque.

Historiquement, la plus ancienne population installée en Algérie est celle des « *Imazighen - pluriel de Amazigh qui signifie homme libre -* »¹, en raison de sa différence de la langue Romaine, désignée ultérieurement par le terme Berbère. C'est seulement après l'existence de l'Islam en Afrique, puis la conquête arabe que les algériens sont devenus des arabophones.

Dès le début de la colonisation française, on a essayé de remplacer la langue arabe par la langue française surtout dans les écoles sous prétexte que le développement des enseignements ne se fait qu'avec leur langue. L'école française a remplacé l'école coranique « *madrassa ou zaouïa* ». Une minorité d'Algériens a pu accéder à ces écoles françaises pour servir d'auxiliaire à la puissance coloniale, cette minorité a eu « *une attitude lucide révolutionnaire et à longue rentable, bien que ce fût la langue du vainqueur... car cette langue destinée à former des auxiliaires de la machine coloniale et faire oublier la nôtre est devenue un moyen d'investigation du passé, de conquête du savoir et de libération* »². Ce français colonial, après l'indépendance est devenu une réalité linguistique mais aussi culturelle, qui tire son originalité de l'interpénétration socioculturelle et de la situation de contact de différentes langues en présence.

1.2. Langues en présence

1.2.1 Amazighe

Les berbères constituent la plus ancienne des communautés d'Afrique du nord et puiseurs traits de leur civilisation sont en continuité avec ceux des cultures préhistoriques. Ils opposèrent une farouche résistance au début de l'influence étrangère « *la population berbère avait une culture qui se caractérisait par une forte aptitude à phagocyter les éléments culturels étrangers, tout en restant profondément attachée à ses origines* »³. Les Berbères comptent en Algérie pour près du tiers de la population, soit 8,8 millions d'Algériens

¹ - QUEFELEC A. et al, *Le français en Algérie- lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Editions Duculot, 2002. p.120.

² - HADJ Ali B., *Soleils sonores*, ENAG, Alger, 1985, p. 13.

³ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit.*, p.12.

représentant ainsi 27,4 % de la population (34,8 millions d'habitants en 2008), contre 72 % pour les arabophones¹

Pour les régions berbères, elles ont connu la multiplicité en usage des dialectes différents qui regroupent : le Kabyle, le Chaouia, les variétés mozabites et targuies sont utilisées dans le M'Zab et le massif du Hoggar. La langue berbère est devenue le fondement de la culture berbère et l'une des principales revendications des mouvements des identitaires nés dans les années 1980-1990, sachant que son enseignement dans les écoles a été interdit ainsi qu'à la radio.

Cependant en Algérie, cette volonté d'arabisation, liée à la montée de l'islamisme, a provoqué de violentes manifestations et une forte revendication culturelle, qui ont abouti en 2002 à la consécration constitutionnelle de la langue berbère en langue nationale. Depuis 1996, la Constitution algérienne reconnaît en outre l'identité berbère comme l'une des trois composantes fondamentales de l'identité nationale, à côté de l'arabité et l'islamité.

1.2.2. Arabe classique

L'expression langue arabe recouvre plusieurs variétés linguistiques plus au moins proches les unes des autres, différentes par leurs statuts et employées dans plusieurs espaces géographiques. L'arabe, dit arabe coranique ou classique est lié à la révélation du Coran et à la naissance de l'Islam. Cette langue véhiculait essentiellement la religion, le Coran et ses sciences annexes comme la grammaire, la rhétorique, le commentaire, ainsi que quelques disciplines. La langue arabe devient selon les premières études du VII^e siècle, la langue la plus ancienne, la plus soutenue, langue du Coran. Pour tout arabophone, l'arabe classique demeure la langue de l'instruction, de l'enseignement, de la langue écrite, du pouvoir politique et de l'administration. Mais c'est également la référence symbolique de l'identité arabo-musulmane, comme l'explique BENRABEH M. « *la langue arabe et l'islam sont inséparables...l'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* »². L'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui institue des rapports entre l'homme et l'instrument de communication. La langue arabe écrite, même quand elle n'avait pas été apprise, demeurait la marque d'une identité musulmane, référée à la prière, à la croyance et aux rites.

¹ - www.tlfq.ulaval.ca/.../algerie-3Politique_ling.htm

² - BENRABEH M., *Langue et pouvoir en Algérie*, Op.cit, p.156.

L'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidental et les sciences mais surtout sur l'esprit de la modernité à la suite de la colonisation européenne a cependant amorcé une dynamique dont l'aboutissement est « *l'apparition d'une variété d'arabe dite moderne, assez éloignée de l'arabe classique* »¹. Le recours à l'emprunt aux deux langues étrangères européennes l'anglais et le français a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne. Cette variété est utilisée dans les médias : « *en Algérie, c'est cette variété qui est en usage dans le système éducatif, la presse, la télévision, les institutions de l'Etat, tant dans les sites urbains que ruraux.* »².

1.2.3. Arabe dialectal

L'Algérie compte un autre type d'arabe qui est dialectal ou algérien. Tous les arabophones d'Algérie parlent l'arabe dialectal ou l'arabe dit algérien (ou ses diverses variétés) pour communiquer entre eux. Autrement dit, à l'oral, c'est l'arabe algérien qui sert de langue véhiculaire, mais à l'écrit, c'est l'arabe classique. Cette variété d'arabe coexiste avec d'autres langues nationales ou étrangères. La variété de l'arabe dialectal (algérien) est la langue maternelle de la plus grande partie de la population (85%), elle constitue « *la langue de la première socialisation, de la communauté de base. C'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif* »³. Elle est également l'outil de communication entre les locuteurs algériens. Bien qu'il soit socialement dévalorisé, l'arabe dialectal constitue la langue la plus utilisée dans toute l'Algérie. Cette langue du fait qu'elle est celle de la majorité des locuteurs algériens s'est imposée comme langue *véhiculaire* dans les communications inter-algériennes entre locuteurs berbérophones de différentes variétés et entre ceux-ci et les locuteurs arabophones.

Depuis 1988, l'arabe dialectal est devenu l'outil de communication même du pouvoir en remplaçant la langue arabe moderne éloignée de la population, il est même utilisé dans les médias importants comme la télévision et la radio, et dans les diverses situations formelles de la vie de l'Etat, c'est pourquoi « *il laisse prévoir une reconfiguration de la situation des langues en présence sur le marché linguistique, ainsi que l'établissement de nouveaux rapports induits de la reconnaissance du tamazight, du recul de l'arabisation et de la*

¹ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit*, p.34

² - *Ibid.*, p.35

³ - TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1995, p.28.

formidable vitalité de l'arabe dialectal »¹. Il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence de cette langue commune « *si l'en entend par langue commune non une langue légitime, un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux* »².

Dans tout le monde arabe, la langue locale a toujours tenu lieu de carte d'identité, le parler d'un individu permettant immédiatement de connaître l'identité du groupe auquel il appartenait : tribu, clan, ville. Ce rôle était assumé en Algérie par les langues parlées : en première identité, on était donc constantinois, tlemcénien, kabyle : les langues définissaient ainsi l'enracinement premier d'un individu dans son milieu social. Identité locale et identité musulmane n'étaient pas en contradiction : bien au contraire, elles s'emboîtaient l'une dans l'autre, comme les divers niveaux d'une identité.

La répartition des langues en Algérie est présentée dans la figure ci-dessous :

¹ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit*, p.33.

² - *Ibid*, p.36.

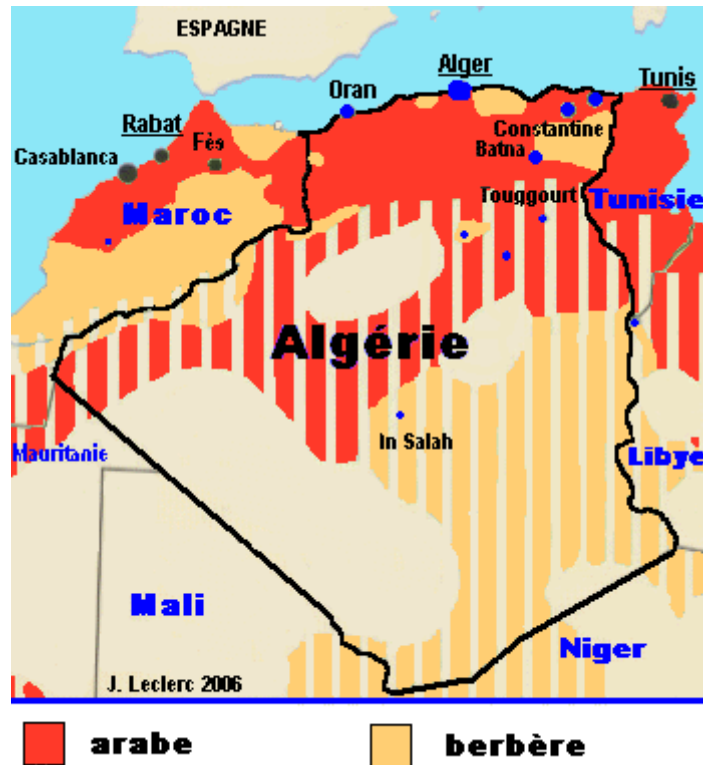


Figure 03: Répartition des langues (berbère et arabe) en Algérie.

1.2.4. Langues étrangères

1.2.4.1. Le français

Malgré le processus d'arabisation qui a connu beaucoup de succès, la langue française est la première langue étrangère parlée en Algérie, elle est apparue avec la colonisation qui a duré plus de cent ans. Systématiquement, cette langue a marqué profondément les Algériens, au nord, elle est plus fréquemment utilisée que dans le sud, elle est parlée à la maison entre les familles, entre les amis, à la rue, au marché, dans les écoles, à l'université, et dans les administrations.

La présence de cette langue en Algérie est d'origine historique, par le biais du colonisateur, une des premières mesures prises par les responsables français fut, vers 1840, de supprimer l'enseignement de la langue arabe en confisquant tous les biens des fondations qui les supportaient. Jointe à des mesures d'intimidation contre les *taleb*s (enseignants) qui enseignaient langue et religion, cette mesure amena rapidement la chute d'un réseau d'enseignement auparavant très dense. A la place, peu à peu, c'est la langue française qui fut

imposée comme langue écrite, langue officielle de la colonisation. Jusqu'à la proclamation de l'indépendance (1962), elle était la langue officielle en Algérie.

A l'indépendance, l'Algérie a adopté la politique d'arabisation traduit par la récupération des référents culturel, identitaire et linguistique. L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français, après l'indépendance, la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire. Sur le plan formel, elle est définie comme la première langue étrangère, mais elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques :

L'étendue de la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien. On peut évaluer à plusieurs millions (8 millions environ) le nombre de locuteurs maîtrisant plus ou moins correctement la langue française¹.

Aujourd'hui encore, le français perdure dans le milieu algérien et conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration. Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements scolaires algériens dès la troisième année primaire :

Cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citations cultivées, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignes des commerces².

1.2.4.2. L'Anglais

Quant à l'anglais, il faut noter que sa position est encore faible sur le *marché linguistique* algérien, mais vu son statut au plan international, son essor commence à s'accroître lentement mais sûrement. Les événements de 1989 ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. Par conséquent, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, son choix est laissé à l'appréciation des parents. Cette politique n'a pas connu de réussite, vu l'inexistence de cette langue dans l'environnement linguistique et

¹ - *Ibid.*, p. 37.

² - ASSALAH- RAHAL S., *plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.29.

culturel du sujet parlant algérien, elle n'a gardé que sa réputation de langue des sciences et des techniques. Aujourd'hui, l'anglais a le statut de la deuxième langue étrangère après le français, ce qui explique et confirme le prestige du français chez les Algériens, qui reste en position de force assurant son avenir en Algérie.

Pour conclure, nous disons que l'arabe dialectal est utilisé par la quasi-totalité de la population, tandis que l'arabe classique est réservé à une élite d'arabophone. Le berbère est employé par environ 35% des algériens. Le français et l'anglais s'imposent en tant que véhicule de modernité par ceux qui fréquentent les écoles (les instruits).

2. STATUT IDENTITAIRE ET CULTUREL DU FRANÇAIS EN ALGERIE

La langue française introduite peu à peu dans l'administration et les écoles ne se répandit que fort lentement dans la population. Elle a été vécue sous la colonisation avec le trait qui la caractérise encore aujourd'hui en Algérie : l'ambivalence, à la fois l'attrait et la répulsion. Il y eut une attitude de rejet spontané vis-à-vis de la langue de l'opresseur, une langue exprimant le mépris raciste du colon. Mais la langue française fut aussi la langue de l'ouverture au monde moderne. C'est précisément cet aspect et notamment les rapports avec la langue et la culture française qu'il s'agit d'explorer. Ce qui revient à reformuler, à travers ces rapports, les questions de la place réelle de la langue et la culture française dans la société algérienne aujourd'hui. A se demander quels rapports entretient-elle avec les différentes langues algériennes?

La langue joue un rôle unificateur dans la mesure où c'est par appropriation à d'autres groupes que l'appartenance ou la non appartenance à un groupe est associée à certains actes politiques ou idéologiques communautaires : « *la langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique.* »¹. Dans ce cas on parle de la notion d'*identité* qui est liée à celle de *communauté linguistique*. MOATASSIME A. précise « *d'un point de vue sociopolitique, une langue demeure avant tout l'expression d'une société donnée.*

¹ - DOURARI A., *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui. Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, 2003, p.15.

Sa capacité de renouvellement dépend, en première et dernière analyse, de la volonté de cette société elle-même à vouloir se renouveler »¹.

L'affrontement entre l'algérien et la langue française est-il motivé par la quête de l'identité culturelle ou par l'attachement exclusif à la langue arabe? Question certes ambiguë, mais nous voulons signaler à cet égard, que langue arabe et identité culturelle sont deux concepts inséparables, car chaque langue véhicule une culture, donc chacune dépend de l'autre, les locuteurs prouvent un attachement et une revendication de la langue arabe qui cache une volonté de récupération de la culture nationale(arabe), c'est ce que souligne ABDELMALEK S. qui voit « *dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale* »². C'est à travers cette vision que s'est forgée la sensibilité linguistique de l'Algérien. Une sensibilité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux ou de néologismes acclimatés et une langue française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social en constante recomposition.

2.1. Le français dans la réalité algérienne

La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons, premièrement *les francophones réels*, c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, *les francophones occasionnels*, et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques. Enfin, ce que nous nommons *des francophones passifs*, et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas.

La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu

¹ - MOATASSIME A., *Arabisation et langue française au Maghreb. Aspect Sociolinguistique des dilemmes du développement*, France, Presses Universitaires, 1992, p.49.

² - ABDELMALEK S., *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Paris, Mouton, 1967, p.205

intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Cette langue tient une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique, malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas changées, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. Le français a également une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

Il est vrai que le français avait le statut de langue seconde, ce statut s'explique par le fait que cette langue était une langue d'enseignement, jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien. Mais, il est à signaler que si dans le secteur éducatif et plus précisément dans le primaire et le secondaire, l'arabe a pris en charge les enseignements des matières scientifiques, néanmoins, l'arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur puisque paradoxalement le français est resté dans de nombreuses universités, la langue de l'enseignement et des techniques. C'est ce qui a entraîné un malaise chez les apprenants car après douze ans de pratique de la langue arabe (6 ans au primaire, 3 ans au CEM et 3 ans au secondaire), de nombreux bacheliers des filières scientifiques au niveau du secondaire sont confrontés, dès le premier jour de leur rentrée universitaire, à un problème, celui de communiquer en français avec le professeur, de suivre un cours magistral en français. Cette langue a, donc, joué un rôle important dans l'instruction des cadres algériens, précisément dans les secteurs scientifiques et techniques. Elle a connu une extension remarquable dans les milieux d'intellectuels algériens, elle a été une arme pour un bon nombre d'entre eux, C'est à ce propos que KATEB Y. affirme : « *La France a envahi mon pays et qu'elle s'est détaillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes* »¹. Pour lui, utiliser cette langue avait un double but : l'exploitation de cet investissement étranger pour son propre développement intellectuel et ensuite dire à l'Autre dans sa langue qu'on appartient à une communauté arabe musulmane ! Elle représentait aussi un outil de travail et un instrument de communication dans la vie de tous les jours, en l'occurrence, dans certaines grandes villes et

¹ - KATEB Y., *interview publiée par Jeune Afrique*, n° 324, Paris, 1967, cité par : FITOURI C. : *Op.cit.*, p.136.

dans certains milieux privilégiés d'un point de vue culturel et social. En fait, Nous pouvons dire que le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et à la modernité. De plus cette langue est non seulement vue comme la possibilité d'une ascension sociale mais elle demeure également un instrument d'ouverture vers la connaissance et un instrument de communication largement employé. C'est ainsi qu'elle reste la langue des citoyens cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international.

2.2. Contact des cultures

La langue et la culture sont en étroite corrélation, la langue est à la fois un élément qui compose la culture d'une communauté et l'instrument à l'aide duquel l'individu va verbaliser sa vision du monde. Elle porte en elle tous les éléments et les traces culturelles d'une société, c'est à travers les mots qu'on découvre les valeurs des peuples et c'est la langue qui concrétise la pensée. DE SAUSSURE F. fut le premier qui a mis la dimension sociale de la langue en considérant qu'elle acquiert sa fonction dans le groupe. Il stipule que : « *le fait social peut seul créer un système linguistique. La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général ; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune* »¹.

Plusieurs éléments du système culturel tels que les traditions ou les règles morales, se manifestent par le biais de la langue. En d'autres termes, la langue matérialise la culture en la rendant active, en ce sens, la langue est le moyen d'accès privilégié à une culture autre, la connaissance des mots et de leurs significations exige une connaissance culturelle. Nous pouvons cependant admettre que les mots (emprunts, néologismes, calques, hybridations) qui caractérisent le français algérien constituent des marques de certains faits de société et montrent la perpétuation des usages de la langue.

Parle-t-on dans cette créativité linguistique de l'interculturel ? Sachant que c'est dans l'espace de l'interaction entre la culture de l'individu et celle véhiculée par la langue étrangère qu'émerge le concept d'interculturel, et tout phénomène engendré par le contact des langues et des cultures s'inscrit dans le processus de l'interculturel. Dans ce cas,

¹ - DE SAUSSURE F., *Op.cit.* , p.15.

l'appropriation du français en Algérie, n'est-elle qu'une tendance à idéaliser la culture d'origine (arabe musulmane) en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre ? C'est dans la confrontation avec une autre culture que les sujets vont mieux prendre conscience de leur identité. L'individu attache plus d'importance à sa culture d'origine qu'à celle de la langue étrangère pour des raisons historique, religieuse et sociale. Cet attachement le conduit, de manière naturelle à la créativité linguistique. Cette dernière est un élément créatif dans la mise en contact de la tradition et de la modernité, elle naît dans la confrontation des cultures. Celui-ci demande, donc, une reconnaissance de la tradition en tant que composante majeure de l'identité d'une part, et d'autre part, de la modernité en tant que réalité inévitable. Il ne s'agit pas là d'une simple composition de différents éléments ou d'un mélange où on peut toujours retrouver l'origine et la race. C'est le processus d'interaction des cultures qui donnera naissance à la créativité linguistique, laquelle constituera en fin de compte une nouvelle culture.

2.3. Appropriation du français

Le français en Algérie, langue en contact, est un composant d'une mosaïque de langues qui s'interpénètrent les unes des autres, et en conséquence, portent chacune à des degrés divers, les traces des codes et variétés de langues en présence. Les pratiques linguistiques des locuteurs algériens se caractérisent par une transgression du code de la langue française soit au niveau de l'écrit soit au niveau de l'oral. Un processus néologique généré essentiellement par les contraintes sociopolitiques et culturelles vécues par le sujet parlant est mis en oeuvre par ces deux modes d'expression .

Confronté à une situation de contact des deux langues qui correspond à une scolarité plus longue et relativement plus efficace à un contact prolongé avec la langue française, le locuteur algérien formé par l'école algérienne que l'on peut qualifier de bilingue *arabe-français* pratique un français algérien se composant de différentes variétés en présence (arabe dialectal, arabe classique, Amazigh). Un français approprié qui se constitue progressivement en une norme endogène, et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquable. C'est la variété la plus employée par les journalistes, les enseignants, les fonctionnaires et les étudiants. En net décalage par rapport à la norme exogène du français véhiculé par l'institution scolaire et universitaire, elle traduit l'attitude du sujet parlant algérien vis-à-vis du français, les emprunts et les particularismes néologiques se considèrent comme une coloration algérienne, ils visent

à donner à ce français un aspect : « *national algérien [...] et signifient un refus de le réduire à une langue étrangère* »¹.

Ainsi le contact permanent avec l'arabe algérien et les autres variétés locales contribue à lui donner une dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant, « *il semble que le locuteur colonise à son tour la langue française et la charge d'écart et particularismes pour exprimer son algérianité* »². A cet égard, nous nous sommes posé la problématique suivante : s'agit-il d'un positionnement social, identitaire et culturel à l'égard de la langue française ? Cette problématique vise à étudier les aspects linguistiques et sociaux de l'élaboration et du fonctionnement du français algérien.

Ce français en Algérie qui se détache nettement du français de France, est en train de se constituer son propre espace communicatif, il se forge progressivement une place stratégique qui lui confère une puissance créatrice et explique l'amorce de son cheminement vers une relative autonomie et une identité nouvelle. Ce français passe de devenir un instrument de communication interculturelle, une langue de l'identité plurielle de l'Algérie par sa perméabilité même aux langues et cultures en présence et l'utilisateur algérien s'approprie cette bilangue qui nourrit son quotidien.

3. REALITE DES PRATIQUES LANGAGIERES EN ALGERIE

Les langues ne sont ni figées, ni limitées aux frontières d'Etats, mais elles se rencontrent et s'interpénètrent sur un même répertoire social. En témoignant le foisonnement et la complexité des phénomènes issus de ce contact de langues en termes de plurilinguisme et de bilinguisme. Ce dernier a été un point d'intérêt de plusieurs recherches qui veulent aboutir à lui donner une définition adéquate en fonction de la situation sociolinguistique décrite.

La société algérienne est un exemple vivant qui a vécu une situation de bilinguisme imposée par les nécessités historiques et coloniales entre l'arabe avec ses variétés et le français avec ses spécificités, qui a pu déboucher surtout dans les milieux populaires citadins en touchant toutes les couches sociales sous des modalités diverses. Ce pont entre les langues

¹ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit*, p.120.

² - *Ibid.*, p.120

engendre inévitablement des phénomènes qui sont envisagés sous forme d'alternance codique, d'emprunt, de calque, de mélange de code... Ces phénomènes sont partie intégrante du paysage sociolinguistique de l'Algérie.

3.1. Alternance codique (code switching)

Dans un contexte de bilinguisme, le phénomène d'alternance de codes ou le code-switching est une alternance de deux ou plusieurs langues durant la production des mêmes énoncés dans une situation formelle ou informelle. L'alternance de codes est définie par HAMERS J. et BLANC M. comme suit :

Une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux est l'alternance de codes (code switching). Dans l'alternance de codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours dans une langue alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs autres langues [...]. Un segment(X) appartient uniquement à la langue LX, il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement à la langue LY. Un segment peut varier en ordre de grandeur, allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase. Ensuite, il convient de distinguer entre l'alternance **entre-phrase** ou **inter-énoncés** et l'alternance **intra-phrase** dans laquelle les segments alternés sont des constituants de la même phrase¹.

L'usage alterné de deux langues va de l'introduction d'un mot non assimilé et isolé à une phrase ou plus dans le contexte d'une autre langue, cela montre clairement que l'insertion des éléments d'une langue dans une autre peut se faire au niveau du morphème ou d'une unité plus grande, selon la fonction et l'objectif du locuteur. GUMPERZ J. définit le code switching comme : « *la juxtaposition significative de ce que, consciemment ou non, les locuteurs doivent traiter comme des chaînes formées selon les règles internes de deux systèmes grammaticaux distincts* »². De ce principe, l'alternance codique est l'emploi concurrent ou alterné de deux codes linguistiques dans un même énoncé en prenant en compte le maintien des règles structurelles des langues utilisées. Autrement dit, l'alternance codique est « *la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes* »³

¹ - HAMERS J. et BLANC M. : *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, 1983, p.198.

² - GUMPERZ J. : *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interactionnelle*, Réunion, l'Harmattan, 1989, p.52.

³ - http://wikipedia.org/wiki/Alternance_de_code_linguistique.

Malgré des politiques officielles très monolingues, la variété des langues s'est maintenue dans les pays du Maghreb. Elle produit en outre des phénomènes de contact dont le *code switching* ou alternance des codes, est une des formes. Ainsi, l'arabe dialectal est très présent dans le paysage culturel français, même s'il garde «officiellement» un statut incertain. En Algérie, l'alternance de code existe comme étant un phénomène linguistique résultant le chevauchement des langues existantes, l'arabe classique/dialectal et le français. TALEB-IBRAHIMI K. suppose que ce phénomène dans la société algérienne sert à produire « *certaines effets : plaire à l'interlocuteur, paraître moderne, montrer sa culture* »¹. Le locuteur Algérien à travers cette pratique tente à construire une identité sociale valorisée, partager les valeurs culturelles et communicatives et même amener la pensée abstraite à la création. Dans les pratiques des locuteurs Algériens, on est confronté à plusieurs cas de figures d'alternance où toutes les variétés composant le répertoire verbal de la communauté linguistique algérienne sont concernées, nous pouvons distinguer trois catégories d'alternances fondamentales :

3.1.1. Alternance inter dialectal

Pour ce type d'alternance de codes, selon les fonctions énumérées par GUMPERZ J. le principe d'affirmation identitaire va jouer un grand rôle dans le glissement d'une variété à l'autre, surtout quand deux ou plusieurs locuteurs berbérophones se trouvent en présence d'un (ou plusieurs) interlocuteurs de l'interaction ou de faire passer une information, un message n'impliquant que les premiers interlocuteurs.

Différentes recherches ont permis de constater que l'alternance inter-dialectal arabe obéissait essentiellement aux fonctions suivantes :

- L'explication du message initialement exprimé dans une variété X par sa reformulation, commentaire et traduction dans une variété Y.
- La volonté du locuteur (maîtrisant plusieurs variétés) de moduler ses interventions dans l'interaction en fonction des différents substrats en présence (dénotant la diversité de l'appartenance régionale des interlocuteurs).

¹ - TALEB-IBRAHIMI K., *Op.cit*, p.118.

- L'indice du degré d'intimité du locuteur avec les autres membres du réseau (son lien à la communauté, son identification à l'un ou l'autre groupe).

Notant que l'alternance inter dialectal est le fait de locuteurs ou groupe de locuteurs, par leur histoire familiale, ont des attaches multiples à des substrats dialectaux différents, ou du fait de leurs pérégrinations dans le pays, ont fini par se fixer dans une ville autre que celle de leurs origines.

3.1.2. Alternance dialectal-standard

Cette deuxième instance de réalisation du *code switching* concerne la quasi-majorité des locuteurs algériens, que malgré leur désir certain de se conformer dans leurs conduites à la norme ou du moins à ce qu'il perçoivent être le *bien parler*, ne pouvant aller au-delà de certaines expressions, quelques mots glissent et reviennent dans la pratique du quelle ils sont plus à l'aise d'exprime leurs sentiments, opinions et idées.

Cette alternance se confond avec ce qui est nommé : alternance continuum arabe, elle est plus significative quand elle sert d'indice du degré d'implication des locuteurs par rapport à son discours, et par rapport à l'interaction, TALEB IBRAHIM K., après une analyse des pratiques linguistiques d'un groupe d'algériens, a dit :

au cours du déroulement de l'interaction, l'arabe dialectal interviendra à chaque fois que le locuteur se sentira impliqué ou voudra s'impliquer dans le discours. Il apparaîtra aussi à chaque fois que le locuteur se trouve dans une situation de moindre contrôle (influence de son affectivité, tension, conflit ou au contraire confiance, degré d'intimité ou de convivialité élevé entre les locuteurs)¹.

Ce type d'alternance : inter continuum arabe se réalise d'une manière systématique selon le type de situation communicative, par exemple, dans les réunions solennelles, ça sera l'arabe standard (classique) qui sera dominant, l'alternance si elle existe, elle sera rare mais si les réunions prennent une coloration plus (réunions syndicales), l'alternance va être la règle du jeu.

¹ - *Ibid*, p.111

3.1.3. Alternance arabe - français

Ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'arabe algérien, dialecte de l'arabe sans code graphique fixé, reste la langue du quotidien, mais également et surtout, sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité, de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout au long de la vie. De nombreux bilingues qui ont une connaissance parfaite de l'arabe algérien et du français, langues sans statut, sont connus pour pratiquer l'alternance codique entre ces deux langues, ce qui ne constitue pas une conduite individuelle, mais socialisée dans ces milieux, dès lors que les locuteurs se sentent en sécurité linguistique en s'assurant que leur interlocuteur pratique lui-même l'alternance. Nous avons l'exemple suivant : la version du Corbeau et du Renard dans le roman intitulé « *Les Oranges* », exercice pratiqué autrefois par les écoliers en Algérie : « *Maître ghorab (corbeau) sur un arbre mâanguetch (accroché). Tenait dans son foum (bouche, en arabe algérien) un fromage (fromage). Maître renard par erriha (l'odeur) alléché lui tint à peu près cette guesra (bavardage). »¹.*

Il s'agit d'alternance entre deux langues différentes, alternance qui est, selon HAMERS J. et BLANC M. une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux, ces mêmes auteurs établissent aussi une distinction entre le *code alterné du bilingue*, expression de la compétence du bilingue et *l'alternance de codes d'incompétence* qui résulte d'un manque de compétence dans l'une des deux langues utilisées par le bilingue. Selon ces deux auteurs :

la situation de communication va faire varier les types d'alternance de code. Un changement d'interlocuteur peut entraîner un changement de langue, [...] un changement de codes peut être utilisé soit pour inclure ou exclure une troisième personne présente dans l'interaction, parce qu'il y a un changement de sujet de conversation, de fonction de la langue, de rôle des interlocuteurs ou un changement de langue peut être donné en réponse à un interlocuteur pour s'adapter à une alternance initiée par lui².

Donc on pense affirmer que l'alternance arabe/français qui existe chez le locuteur algérien, correspond au phénomène décrit par HAMERS J. et BLANC M., mais elle peut aussi correspondre, dans un certain nombre de situation, à une incompétence utilisée comme

¹ - www.sceren.fr/revueVEI/130/11713211.pdf

² - HAMERS J. et BLANC M., *Op.cit.*, p.201.

une stratégie de communication pour compenser son manque de compétence, en faisant appel tantôt à une langue, tantôt à l'autre pour maximiser l'efficacité de la communication. Par contre, Selon BOYER H. L'alternance de deux langues n'est pas forcément due à l'incompétence du locuteur bilingue, il note « *à travers ses choix de langues, à travers les marques transcodiques qu'il utilise, c'est bien son identité langagière, sociale que l'individu exprime et (re)construit lors de chaque évènement de communication* »¹. Ce qui peut être appliqué au discours journalistique algérien qui se caractérise par le phénomène d'alternance, le journaliste fait son choix d'alterner les deux langues, celle dans laquelle il écrit (le français) et l'arabe, langue d'appartenance sociale. Le fait que le journaliste choisit, à un moment donné, de s'exprimer dans une ou l'autre des deux langues est significatif. Dans ce cas il ne s'agit pas d'incompétence linguistique puisque tout journaliste est censé avoir acquis un certain nombre de compétences lui permettant d'être usager autonome de l'outil linguistique.

Dans sa vie quotidienne, le locuteur algérien, étant considéré comme bilingue, fait recours à la langue arabe (classique ou dialectale), même s'il s'exprime en langue française (surtout le locuteur francophone), il introduit des expressions et interjections en langue arabe qui jouent un rôle phatique, métacommunicatif pour l'ouverture et la clôture des séquences : les salutations. Il introduit aussi des citations en arabe, proverbes, versets au Coran, prouvant la volonté de se distinguer par rapport à la majorité de l'auditoire qui s'exprime en français. Par contre, l'utilisation de l'arabe, pour certains sujets, relève du domaine de la référence communautaire et l'alternance se fera dès que le locuteur aborde ce genre de sujet : religion, histoire...

L'alternance de codes a été abordé depuis longtemps comme étant le résultat de la déficience de l'une des langues qui amenait le locuteur à faire appel à une autre langue pour combler les manques de la première ,ainsi, en Algérie, le français pouvait, selon certains, venir suppléer aux manques de l'arabe dialectal. Les langues mélangées (arabe dialectal et français) se caractérisent toutes deux par l'absence de statut officiel, mais leurs situations sont différentes. L'arabe dialectal occupe sur le terrain une place très importante, quasi monopolistique, étant pratiqué par presque toute la population, y compris par les berbérophones qui l'utilisent dans la vie quotidienne pour communiquer avec les arabophones, mais aussi avec les berbérophones locuteurs d'autres parlers qu'ils ne

¹ - BOYER H. : *Plurilinguisme: contact ou conflit de langues*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.35

comprennent pas. L'arabe dialectal est donc présent partout, mais n'a aucun statut officiel dans le pays :

Ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'arabe algérien, dialecte de l'arabe classique sans code graphique fixé, restent la langue du quotidien, mais également et surtout, sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité, de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout au long de la vie¹.

ASSALAH-RAHAL S. écrit « *nous ne pouvons pas mettre en évidence les spécificités du français parlé en Algérie que si nous réfléchissons également sur le code switching en Algérie* »², elle considère certaines créations lexicales comme résultat de l'algérianisation du français, elle met l'accent surtout sur l'usage des verbes du 1^{er} groupe qui subissent des transformations morphosyntaxique, elle ajoute « *ces verbes sont conjugués en arabe algérien en fonction d'un paradigme parfait égal* »³.

3.2. Mélange de code (code mixing)

Cette expression est généralement employée par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact des langues. Une telle définition englobe donc l'emprunt (utilisation d'un élément lexical d'une langue A intégré morphologiquement et syntaxiquement à une langue B) et l'alternance codique (emploi alterné de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé).

Selon HAMERS J. et BLANC M. le mélange des codes :

est caractérisé par le transfert d'élément d'une langue LY dans la langue de base LX, dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de LX alternant avec des éléments de LY qui font appel à des règles des deux codes. A la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière⁴.

¹ - www.sceren.fr/revueVEI/130/11713211.pdf

² - ASSALAH-RAHAL S. : *Plurilinguisme et migration*, *Op.cit.*, p.35.

³ - *Ibid.*, p. 35.

⁴ - HAMERS J. et BLANC M., *Op.cit.*, p. 204

Comme l'alternance de codes, le code mixing est une stratégie de bilingue, alors que l'emprunt n'est pas nécessairement une mais peut être pratiqué par des monolingues en situation de contact de langues.

Le code mixing représente, donc, un énoncé qui contient des éléments de la langue de base, langue source, qui sont mixés avec des éléments de la langue française, langue d'accueil, ce phénomène langagier se passe au niveau du mot d'une façon générale. Un très grand nombre de langues sont résultantes de mélanges codiques dus à des brassages de populations parlant des langues différentes, la langue française est une résultante de ce mélange « *la langue française est issue des dialectes gallo-romans, latin populaire parlé par des Gaulois celtophones, enrichis par un apport lexical germanique* »¹.

Ce mélange est toujours présent dans la communication des interlocuteurs algériens non seulement chez les apprenants mais aussi chez des algériens qui n'ont jamais connu l'école, et ils n'ont pas connu le contact avec le français, mais des formes langagières qui existent dans la société algérienne. Ce mélange existe depuis l'arrivée des français en Algérie, il est très courant dans les grandes villes, surtout à Alger (aussi dans toutes les villes côtières) qui a connu un important brassage de population et dans laquelle les deux populations française et indigènes se sont longtemps côtoyées. Les raisons de la communication et de la vie ont contribué à la création de cette variété mélangée, dénotant, dès le début, une non-maitrise véritable de la langue du colonisateur. Après l'indépendance, ce mélange s'est maintenu, surtout chez les jeunes issus de l'école algérienne, conséquence de la dualité scolaire et de l'indication de la pratique méthodologique de l'enseignement des langues.

CONCLUSION

Le français en Algérie est une réalité et que cet outil est non seulement une richesse mais fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien. Si nous devons qualifier globalement notre francophonie nous dirions qu'une partie de la population algérienne sont des *francophones occasionnels* puisqu'ils font appel au français dans certaines situations de communication pour glisser ensuite à leur langue maternelle. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue également que les *francophones réels* existent dans le paysage sociolinguistique algérien et particulièrement dans certains milieux socioculturels

¹ - MOREAU M.L., *Op.cit.*, p. 208.

favorisés, où il est vrai que le français y domine tout particulièrement, ainsi que dans d'importants secteurs du monde du travail.

Actuellement, la langue française occupe toujours une place fondamentale dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : social, économique, éducatif. Mais, comme nous l'avons signalé, cette langue coexiste de toute évidence avec d'autres langues qu'elles soient institutionnelles (l'arabe classique) ou non institutionnelles, telles que les langues maternelles comme l'arabe algérien ou dialectal et toutes les variantes du berbère. Par rapport à ces langues, nous avons pu observer le fait que le français garde une place non négligeable dans la vie quotidienne de chaque algérien, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire, de l'homme politique. Et pourtant, l'Algérie, est le seul pays du Maghreb qui ne fait partie d'aucune institution officielle se faisant l'ambassadeur de la langue française, à savoir, la Francophonie, d'où l'importance de mettre l'accent sur la politique linguistique appliquée en Algérie dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

BILINGUISME ET POLITIQUE LINGUISTIQUE EN ALGERIE

«Le discours n'est plus la manifestation d'un sujet libre et individuel, ni un simple moyen de communication entre locuteurs et destinataires ; c'est l'expression d'une option politique et idéologique qui transcende le sujet, ainsi qu'un moyen d'action doté d'une force matérielle »

BONNAFOUS S., *Processus discursifs et structures lexicales : Le congrès de Metz 1979 du parti socialiste*, in *Langages*, N° 71, Larousse, 1983, p. 05.

INTRODUCTION

Le projet originel d'une arabisation du système éducatif qui a d'emblée écarté l'arabe de l'usage, le français et les différentes variantes de la langue amazighe, en focalisant sur l'arabe conventionnel scolaire, a ouvert la voie à l'écart et par la suite, à la distance entre intelligence linguistique sociale et intelligence linguistique scolaire. Ce projet de substitution de la langue arabe à la langue française, qui se poursuit, sous des fortunes diverses jusqu'à présent, est donc essentiellement un processus d'apprentissage d'une langue extérieure à la sensibilité linguistique algérienne et c'est précisément ce qui pose problème, car il s'agit de savoir dans quelles conditions s'effectue cet apprentissage, dans quels types d'interactions linguistiques et culturelles il s'effectue et si réellement il s'effectue, tant sur le plan éducatif que social. La question des effets de l'interculturalité linguistique dans le procès d'apprentissage social, soulève inmanquablement les aspects épistémologiques que cet apprentissage fait surgir.

Si sur le plan politique l'arabisation apparaît comme la manifestation de la volonté de substituer un usage linguistique à un autre, sur le plan socioculturel, il s'agit en fait de substituer à l'usage d'une langue, en l'occurrence le français, l'apprentissage d'une autre langue. L'apprentissage de la langue arabe conventionnelle. Une approche de *l'arabisation* en termes d'apprentissage collectif voire social, de la langue arabe nie complètement la place et partant l'existence des langues minoritaires dans cet apprentissage. Ce faisant, elle nie également le rapport qu'entretiennent ces langues à la langue et à la culture française, cultivant par cette négation, la triple confusion dont procède généralement le traitement de la question linguistique en Algérie : confusion entre langue française et francophonie, confusion entre arabisation et algérianisation et enfin confusion entre arabisation et islamisation ou réislamisation.

C'est pourquoi l'objet de notre réflexion est de soulever un paradoxe qui n'échappe à personne : s'il est vrai que l'Algérie est le seul pays du Maghreb à n'avoir pas rejoint la Francophonie institutionnelle, il ne faut pas oublier pourtant que c'est le deuxième pays francophone dans le monde.

Malgré des politiques officielles très monolingues, la variété des langues s'est maintenue dans les pays du Maghreb comme en France. Elle produit en outre des phénomènes de contact sur les deux rives, dont le « code switching » ou alternance des codes, est une des formes.

Ainsi, l'arabe dialectal est très présent dans le paysage culturel français, même s'il garde «officiellement» un statut incertain, voire dévalorisé.

1. BILINGUISME ET CONTACT DES LANGUES EN ALGERIE

Le concept de bilinguisme objet de controverses passionnées, ouvre la voie à un nouveau débat conceptuel, un débat sur le rapport qu'entretient le degré de maîtrise d'un code linguistique donné avec la désignation par le terme de bilinguisme. MARTINET A. avance qu' :

il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu à l'intérieure d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répondeuse qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause¹.

Certains linguistes le définissent comme étant la capacité de pouvoir s'exprimer sans difficultés dans une langue étrangère. Ceci veut dire : parler couramment une langue en dehors de sa langue maternelle.

Dans ce contexte BLOUMFIELD définit le bilinguisme comme : « *la maîtrise de deux langues comme si elles étaient toute les deux langues maternelles* »². C'est-à-dire qu'un sujet bilingue doit être en mesure de maîtriser parfaitement deux codes linguistiques, alors que pour d'autres une connaissance médiocre de ces deux variétés suffirait pour le qualifier ainsi. D'autres avis, parmi lesquels celui de BLOOMFIELD, avancent une définition traditionnelle, le locuteur bilingue est un sujet dont sa compétence d'égale maîtrise des deux langues, elles lui approprient le statut d'un sujet natif. Néanmoins certains linguistes trouvent que la conception Bloomfieldienne est restrictive et qu'un bilinguisme absolu n'existe pas. D'autres prétendent que « *le bilinguisme est un sujet qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistique : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle.* »³.

¹ - SOLTANI S., *Enseignement-Apprentissage en classe de langue*, observatoirelangue.centerblog.net/3730042, consulté le 28/07/2010.

² - BLOUMFIELD L. Sur : www.cavi.univ-Paris3.fr/Iipga/ED/dr/etdm/nouveau_bilinguisme.html, consulté le 30/09/2010.

³ - SOLTANI-S., *Enseignement-Apprentissage en classe de langue*, Op.cit.

MARTINET A. exclut du champ des langues qui peuvent être en concurrence, la langue maternelle puisque par nature elle est la première qui accède au rang des acquis du locuteur et par conséquent la mieux connue et parfaitement maîtrisée :

Il existerait une situation bien définie dite (bilingue) dans le cas où un même individu manierait deux langues avec une égale perfection, qui n'aurait rien en commun avec celle où l'individu parle, parfois avec une grande facilité, une ou plusieurs langues autre que la première apprise, la langue dite maternelle.¹

Un autre avis qui s'ajoute pour définir le bilinguisme comme étant la qualité d'un individu ou d'une population qui se sert facilement de deux langues sans difficulté, de ce fait, on parle de bilinguisme individuel (un individu qui connaît deux langues) et de bilinguisme social (une communauté où deux langues sont employées). Il consiste théoriquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser sans difficulté dans deux langues à un degré de précision identique dans chacune d'elles.

Les individus authentiquement bilingues sont également imprégnés des deux cultures indifféremment et dans tous les domaines :

La compétence bilingue ne détermine pas toujours le comportement langagier. Un bilingue peut passer continuellement d'une langue à l'autre sans les confondre (alternance bilingue). Un autre peut confondre les deux langues quand son discours dans une des langues contient des éléments de l'autre langue (interférence bilingue). Le comportement social du bilingue, quelle que soit sa compétence, peut varier d'un interlocuteur à l'autre².

Le terme de bilinguisme s'applique aussi bien à la société algérienne puisqu'elle met en usage deux langues importantes, l'Arabe et le Français, en contact permanent, mais il faut toutefois signaler que le bilinguisme en Algérie, tel qu'il fut analysé et décrit, est le plus souvent cloisonné dans le cadre éducatif. L'analyse des linguistes vis-à-vis de sa présence dans notre société l'a restreint à ce qu'on appelle un bilinguisme scolaire là où le contact entre les deux langues ne tient pas seulement sur le plan de l'oral mais aussi sur le plan de l'écrit avec l'affrontement sous-jacent de deux cultures différentes, un bilinguisme renforcé par l'attribution de l'Etat à ces deux variétés d'un statut formel comme langues d'enseignement. Ainsi, l'école qu'on peut désigner comme le terrain le plus fertile pour ces enjeux linguistiques, aura donc comme rôle premier vis-à-vis des langues étrangères, de former de parfaits sujets bilingues.

¹ - *Ibid.*

² - MOREAU M.L. : *Sociolinguistique. Concepts de base*, Op.cit., p.63.

Le bilinguisme en Algérie dans sa forme individuelle, c'est une forme conséquente du colonialisme, apparaît pour moduler les rapports entre les classes sociales et s'inscrit dans un rapport de dominance politique et économique. Le bilinguisme en Algérie se présente sous deux formes :

- Un bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif depuis 1962 où le Français langue d'enseignement partage les domaines d'emplois avec l'arabe : à celui-ci, les domaines qui relèvent de la légitimité et la souveraineté nationale et au Français les domaines techniques et économiques.
- Un bilinguisme dans la réalité communicationnelle où le Français se manifeste dans le parler des locuteurs algériens et teste sa compétence dans les divers phénomènes de contact notamment le code switching qui renforce son hétérogénéité linguistique.

2. POLITIQUE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DE L'ALGERIE

Nous appellerons une politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale, et la planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte. Les deux expressions *politique linguistique* et *planification linguistique* permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique et administratif, la concrétisation sur le plan des institutions de considérations, de perspectives, de choix, qui sont ceux d'une politique linguistique celle-ci peut concerner une langue dans son identité structurale, concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue à ceux d'une autre, également en usage dans la même communauté et présenter une double visée linguistique et sociolinguistique. Le plus souvent, les objectifs linguistiques dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale toute entière ; unification nationale, rapprochements diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Pour BOYER H.:

l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique ¹.

La politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre d'un marché linguistique, cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues, peut aller de la coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire et sociale.

L'Algérie considérée pays bilingue : arabe classique et français hérité du colonisateur, a adopté la politique linguistique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique. En retrouvant son propre équilibre à travers l'expression de son identité, grâce à un outil authentique, l'Algérie contribuera, beaucoup mieux, à enrichir la civilisation universelle tout en profitant de ses apports et expériences. L'accès aux cultures universelles, une fois assurée la maîtrise de la langue nationale, permet une communication positive avec le monde extérieur, pour tirer profit de l'esprit créateur d'autrui dans les domaines de la science et de la technologie, dans cet optique, le français est la première langue étrangère, l'anglais est une deuxième langue étrangère.

2.1. Idéologie linguistique

Le terme idéologie a été créé au 18^{ème} siècle, l'expression *idéologie linguistique* apparaît récemment à la suite et à la faveur de l'évolution de la sociolinguistique et d'autres sciences voisines. L'idéologie linguistique est une forme d'idéologie parmi tant d'autres (politique, économique, culturelle..), mais dont le champ d'application est la gestion des langues.

L'idéologie s'identifie à un système d'idées sur lequel est fondée la gestion des langues dans un pays, une partie de celui-ci, une ville ou une autre entité politico-administrative. Elle

¹ - BOYER H. : *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996, p.23

nait d'un besoin ressenti dans un milieu plurilingue par le pouvoir, une classe sociale, un groupe confessionnel... besoin de mieux gérer les langues en présence. Son objectif principal est d'assurer une meilleure communication entre les membres d'une communauté. Elle inspire la répartition des fonctions entre les différentes langues en présence, compte tenu des critères généralement objectifs : nombre de locuteurs, dynamisme d'un code par rapport à d'autres, l'importance de la langue dans l'environnement international, son rôle dans l'acquisition des connaissances. Elle se donne la tâche de prévenir l'anarchie linguistique et même de la combattre.

Cependant, malgré les principes absolument objectifs qui la fondent, l'idéologie linguistique masque quelques fois les intérêts d'un groupe politique, d'un groupe ethnique. L'idéologie linguistique officielle d'unilinguisme en Algérie peut être un cas exemplaire. La langue arabe ne se serait pas imposée, mieux n'aurait pas été imposée sur les autres langues en Algérie, alors fondamentalement plurilingue, si elle n'était pas la langue du Coran.

2.2. Idéologie linguistique identitaire

En dehors de l'idéologie officielle, il existe plusieurs idéologies parallèles qui peuvent être définies comme la vision que les communautés linguistiques ont des différentes langues en présence, et de leurs locuteurs. Elles visent les intérêts particuliers des groupes en présence tout autant qu'elles expriment leurs désirs et aspirations et rendent compte de leur vision de la société. L'étude de l'idéologie linguistique identitaire exige un questionnement sur le concept d'identité. Les notions auxquelles il est souvent associé à savoir, ethnie, tribu, clan...

L'identité peut être définie comme un processus dynamique de caractérisation de soi et des autres qui se construit dans l'interaction entre individus et entre groupes. Nous revenons à ce concept dans la partie suivante pour mieux le cerner. Le problème de l'identité est relativement ancien ; mais c'est au 19^{ème} siècle qu'elle a pris de l'importance avec le concept de nationalisme en Europe.

De nouvelles identités, tout en se structurant, marquent aussi la vie sociétale. Par ce caractère social, l'identité évolue sur le plan individuel et collectif, elle s'inscrit dans l'espace et dans le temps. Ainsi, les processus dynamiques d'identification participent à la reconstruction des groupes sociaux. Dans ces processus, on recourt à des stratégies

identitaires, celles-ci, individuelles ou collectives, servent soit à perpétuer les divers statuts identitaires qui sont activés par le rapport entre les acteurs, soit à les modifier. L'Algérie, pays plurilingue, a adopté une idéologie identitaire fondée sur l'arabisation.

2.2.1. Arabisation

Ce qui a été particulièrement marqué en Algérie, où la colonisation a été plus longue et la déstructuration plus intensive, est que le colonisateur l'a ouvert au monde moderne, mais dans le cadre d'une langue étrangère, et dans le contexte d'une valorisation extrême de la civilisation occidentale. A ce moment, l'Algérie a été bien axé sur la modernité, mais dans une langue étrangère. La dépossession est ainsi inscrite à la fois dans la langue et dans la réalité de la dépendance coloniale. Il s'agit dès lors de restaurer une langue correspondant à une identité propre, et d'y exprimer ce qui n'a été jusque-là qu'apport étranger.

Les motivations qui peuvent promouvoir l'arabisation en Algérie ne sont pas d'ordre technique, la modernité est assurée principalement par la langue française, dans laquelle s'effectue la gestion de l'appareil économique et administratif, dans laquelle est divulgué l'enseignement. La motivation essentielle est la recherche d'une personnalité différente, à laquelle on est rattaché comme l'histoire, la culture et la religion, et perçue comme l'opposé de la personnalité occidentale. Il s'agit, de façon plus précise, de réintégrer à la personnalité algérienne un élément essentiel qui avait été effacé par la colonisation. De ce fait :

L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.¹

L'Algérie a développé une idéologie arabo-islamique, laquelle considère que la diversité linguistique est un danger pour l'unité nationale et un germe de division, et que seul l'unilinguisme peut être garant de cette unité nationale. La gestion de la question des langues et de cultures en Algérie met en cause l'identité culturelle arabo-musulmane et les effets de la colonisation française. Dans cette politique « *l'islam et la langue arabe ont été utilisés comme forces de résistance et d'opposition à la politique de déculturation et de désarabisation du peuple algérien mais aussi comme facteur de cohésion et d'union* »².

¹ - TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, p.186

² - QUEFELEC A. et al, *Op.cit.*, p.44

Fondée sur un discours identitaire glorifiant le passé et l'histoire de la civilisation arabe, la normalisation linguistique a surtout centré son action sur les instances de reproduction et de consolidation du discours idéologique : dans les établissements scolaires, le français a changé de statut d'une langue d'enseignement à une simple matière à enseigner, ce qui a influencé le processus enseignement /apprentissage du français langue étrangère. Ainsi, TALEB IBRAHIMI K. explique:

L'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne.¹

Si sur le plan politique l'arabisation apparaît comme la manifestation de la volonté de substituer un usage linguistique à un autre, sur le plan socioculturel, il s'agit en fait de substituer à l'usage d'une langue, en l'occurrence le français, l'apprentissage d'une autre langue, l'apprentissage de la langue arabe conventionnelle. Parler d'arabisation nous mène à penser à la place de la langue française dans cette politique, langue qui reste utilisée par une élite et perd, de plus en plus, son prestige face à la langue arabe malgré qu'elle existe et survit dans différents domaines, et prétend à une certaine co-officialité dans la mesure, au moins, où concrètement les membres du gouvernement la parlent souvent et que le journal officiel de la République algérienne parait en arabe scolaire et en français. La question qu'on peut poser à cet égard, est : quelle est l'influence de cette politique sur les pratiques linguistiques du français en Algérie ? Quelles représentations ont les Algériens vis-à-vis du français ? Cette arabisation n'est-elle un des facteurs de la créativité linguistique remarquée en Algérie ?

2.2.2. Fondements idéologiques

Une politique linguistique est en effet portée, investie, alimentée, par des valeurs sociolinguistiques, des attitudes, une idéologie. La configuration sociolinguistique que la politique linguistique cherche en général à modifier est objet de représentations communautaires. Ces représentations qu'ont les usages de leur langue et de la langue avec laquelle celle-ci est en concurrence / conflit et les attitudes ainsi générées, sont autant

¹ - TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, p.186

d'éléments déterminants dans l'évaluation de la concurrence / du conflit et la réussite ou l'échec d'une politique linguistique.

En Algérie, l'arabe classique *langue officielle* est associée à des représentations de valeurs sacralisantes : langue de Coran, langue nationale, symbole de la culture et d'unité nationale. L'imposition de la langue officielle a influencé les représentations qu'ont les locuteurs algériens vis-à-vis de la langue française « *Ce qui s'est traduit sur le terrain social et culturel par le clivage et l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes* »¹.

De façon générale, le rapport des locuteurs algériens à la langue française repose constamment et parfois bruyamment, la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société algérienne. Ce n'est donc pas le système linguistique en lui-même et le statut des locuteurs à l'intérieur de ce système qui pose problème, mais bien l'attitude politico-idéologique face à ce que la langue charrie comme culture, qui soulève souvent de lancinantes interrogations et parfois de brutales passions. Le choix de cette politique d'unilinguisme s'explique par des enjeux politique et historique, la mise au point de l'arabisation pour affirmer l'identité arabe s'est définie autour du principe de l'unité arabe musulmane.

Cet attachement et revendication de la langue arabe cache une volonté de récupération de la culture arabe. C'est ce que souligne ABDELMALEK S. qui voit « *dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale* »².

La langue arabe devient le seul véhicule de toutes les valeurs de la société algérienne, c'est grâce à cette culture et ses diverses modalités d'expression que le peuple algérien a pu réactiver ses valeurs authentiques et affronter un système colonial qui s'est solidement implanté. De ce fait :

¹ - TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, p. 61

² - ABDELMALEK S.: *Op.cit*, p. 205.

culture nationale= arabe littéral, culture nationale = islam, et arabe littéral= islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont l'objectif strict est de changer radicalement l'environnement socioculturel colonial par la mise en place de nouveaux instruments de référence et de communication¹.

2.2.3. Francophonie

Même si le français était au début la langue du colonisateur, à l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. C'est à cette situation que HAGEGE C. se réfère pour affirmer que le français est une langue qui requiert une importance cruciale dans les pays anciennement colonisés, il souligne que :

La plupart d'entre eux avait pourtant combattu la France coloniale, avec les armes mêmes que leur avait données les écoles de la France, c'est-à-dire sa langue et sa culture. Mais une fois que la France qui n'avait plus les moyens d'avoir un empire colonial, a négocié l'indépendance de ces pays, leurs élites sont restées non seulement des passionnées de la France et de sa culture, mais sont également devenues demandeuses de langue française. Les français ont progressivement compris qu'ils étaient les dépositaires et non les propriétaires. Aujourd'hui encore, ce sont les pays francophone qui sont les fers de lance de ce mouvement en faveur du français².

C'est ce qui est affirmé judicieusement par KATEB Y. « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* »³. L'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Ce refus vis-à-vis de la francophonie soulève souvent de lancinantes interrogations et repose continuellement la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société. Voir en la francophonie un phénomène de déculturation, de perturbation identitaire ou de néocolonisation, signifie ne pas reconnaître l'une des composantes du territoire algérien, mais aussi de la culture algérienne en ce sens que l'espace algérien est traversé par plusieurs langues et influences culturelles qui continuent à façonner cet univers culturel multidimensionnel. BOUZAR W. affirme à ce sujet que « *l'accumulation culturelle [...] est fondée sur un héritage transmissible et effectivement ou partiellement transmis* »⁴. Au Sommet de Beyrouth en 2002, le chef de la diplomatie algérienne BELKHADEM Abdelaziz a déclaré qu'il est « *pour l'enseignement de la langue*

¹ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit.*, p.48

² - HAGEGE C.: *Une autre manière de concevoir et de dire le monde*, entretien sur TV5:
http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm, consulté le 19/04/2006

³ - KATEB Y. : cité par NYSSSEN H., *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue*, in *Jeune Afrique*, collection B, Arthaud, Paris, 1970, p.77.

⁴ - BOUZAR W.: *La culture en question*, ENAL, Alger, 1984, p.79.

française dès la première année à condition que le français ne soit pas une langue d'enseignement qui étoufferait la langue arabe»¹.

La préservation, la promotion et l'épanouissement de la langue arabe est pour l'Algérie un devoir, avec toute l'ampleur et la profondeur qu'impose le terme. Le français devient, de ce fait, un instrument qu'il faut absolument exploiter, à chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt du pays. Le chef de la diplomatie ajoute « *qu'il faut reconnaître que tout le territoire algérien parle français* »². Conscient de la situation du pays, il n'avait aucun complexe pour l'adhésion de l'Algérie à la francophonie. Quant au président de la république algérienne BOUTEFLIKA A. a affirmé que « *l'Algérie a payé encore plus lourdement la récupération de sa personnalité qu'une longue domination coloniale avait gravement mise en danger* »³. Son souci, à travers ce rappel, est d'affirmer qu'il n'a pas été facile pour le peuple algérien « *de renouer avec ses origines et ceci explique en grande partie notre attachement sourcilleux à tout ce que nous considérons comme les fondements de notre algérianité et de notre arabité* »⁴

Cependant, La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent-trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce à ce qu'on appelle l'éclatement des frontières. La parabole a permis de capter TF1, France 2, TV5 et l'Internet qui rend les échanges avec les français possibles et intensifs réduisant la distance entre les deux pays en favorisant le jumelage des cultures. Si l'ancrage francophone est encore si fort, c'est aussi grâce à l'émigration, beaucoup de familles de l'Algérie ont des parents en France, et souvent, même, des parents de nationalité française. « *le français est extrêmement répandu : avec près de 16 millions de locuteurs (47 % de la population), l'Algérie est le deuxième plus grand pays francophone au monde après la France* »⁵. C'est ainsi qu'il est important de se rendre compte de la place qu'occupe la langue et la culture française dans le patrimoine algérien, de considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la francophonie une autre manière de vivre l'universel. Dans ce contexte, CAUBET D. stipule :

¹ - BELKHADEM A., *le Quotidien d'Oran*, 19 octobre 2002.

² - *Ibid.*

³ - BOUTEFLIKA A., *le Quotidien d'Oran*, 19 octobre 2002

⁴ - *Ibid*

⁵ - fr.wikipedia.org/wiki/Algérie

Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme¹.

Le français est ancré dans la société algérienne, c'est une réalité qu'il serait difficile de démentir, se décroiser de ces idées figées et renouveler le regard vis-à-vis de cette langue et cette culture constituent les premières étapes vers la conciliation et l'ouverture.

3. EVOLUTION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ALGERIE

Les diverses constitutions successives depuis 1963 sont constantes sur ce plan: l'islam est la religion de l'État et l'arabe, sa langue nationale et officielle. Le référendum du 16 janvier 1986, fut conçu comme une déclaration de principes générale, plutôt que comme un texte établissant des droits et obligations détaillés. De longs développements sont consacrés aux fondements historiques de la société algérienne, puis aux références idéologiques que sont l'islam et le socialisme. La langue arabe demeurerait la seule langue nationale et officielle, alors que les autres langues, forcément des langues étrangères, n'étaient citées que par des allusions à la mondialisation, à la science et à la technologie.

Après l'explosion de 1988, on est passé du monolinguisme à la reconnaissance officielle du tamazight. Le Parlement algérien a adopté, en avril 2002, à l'unanimité, une modification constitutionnelle instituant le berbère comme langue nationale. Ce geste historique est intervenu à l'approche des élections législatives, quoi qu'il en soit, le statut de l'arabe n'a pas changé, car cette langue conserve son statut de prééminence puisque le tamazight n'est qu'une langue nationale, non une langue officielle. Avec cette reconnaissance du tamazight, on est passé timidement à la reconnaissance pragmatique du français, le discours du président de la république algérienne, BOUTEFLIKA A., au sommet de la francophonie à Beyrouth (1999) est significatif « *L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française* »².

La langue française, sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la

¹ - CAUBET D.: *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* In Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n°14, décembre 1998, p.122.

² - BOUTEFLIKA A., El Watan, 01/08/ 1999.

langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif. Le français, *butin de guerre*, selon l'expression de KATEB YACINE, demeure une langue d'ouverture à la modernité et de relation au monde. Elle est associée à des stéréotypes valorisants qui renvoient aux représentations collectives. Elle est aussi le produit d'une recherche de prestige culturel ou de positionnement social et elle est souvent liée au travail et à la promotion professionnelle.

La semi-officialisation récente de la langue amazighe en Algérie, son introduction à la télévision et son enseignement dans certaines écoles à titre expérimental, a contribué à reconfigurer la place des usages, et partant des langues sur l'échiquier idiomatique en reconfigurant les statuts et en redéfinissant les rôles aussi bien de la langue arabe algérienne que de la langue française en usage en Algérie et bien entendu, leurs rapports avec les langues minoritaires d'origine amazighe.

De ce point de vue, l'imaginaire linguistique en actes dans la sensibilité et l'expression du locuteur algérien, arabophone ou amazighophone, échappe de façon explicite aux codes conventionnels de la langue-norme de référence, qu'elle soit arabe ou française. Partie intégrante de la sensibilité linguistique vivante, la langue française *algérienne* n'appartient plus à la koïnè de France. Elle prend et reprend constamment corps dans la recomposition de l'imaginaire linguistique social en Algérie en exprimant son altérité intérieure. Et c'est sans doute pour cela que l'Algérie ne peut pas être classée dans le bloc ou le groupe francophone au même titre que les autres pays ayant la langue française en partage.

3. 1. Cadre institutionnel

*La loi du 16 janvier 1991*¹ portant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe est sans précédent depuis l'indépendance de l'Algérie. Cette loi vise à exclure l'usage et la pratique du français dans l'Administration publique, le monde de l'éducation (incluant les universités), les hôpitaux, les secteurs socio-économiques. Cette loi a imposé l'usage unique de la langue arabe : « *le gouvernement algérien avait imposé le 5 juillet 1998 (date anniversaire de l'indépendance) comme date limite pour l'arabisation dans la totalité de la vie algérienne (administration, affaires, médias, éducation, etc.).* »². Jusqu'en 1991, les lois ont été promulguées en arabe classique, mais la plupart ont continué d'être traduites en

¹ - www.tlfq.ulaval.ca/.../algerie-3Politique_ling.htm

² - *Ibid.*

français (version non officielle). Quant aux réunions du Conseil des ministres, elles se sont toujours déroulées à la fois en arabe classique et en arabe algérien, parfois même en français. Tous les documents officiels, les rapports, et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe. Ainsi la loi a interdit l'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles. Les actes sont rédigés exclusivement en langue arabe, l'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Après les événements de 1989, le bilinguisme arabe - français constituait encore une pratique courante dans toute l'administration publique, et il s'est poursuivi durant quelques années, bien que l'arabe se soit taillé une place de plus en plus grande dans toutes les communications orales. Depuis la loi du 16 janvier 1991, l'administration a dû passer exclusivement à l'arabe. Il est devenu obligatoire à toutes les administrations publiques, les instances, les entreprises et les associations de tous genres d'utiliser exclusivement la langue arabe dans leurs activités en matière de gestion et de relations publiques.

3.2. Cadre de l'enseignement

Après vingt-deux ans depuis l'introduction en 1981 de l'École fondamentale dont l'application de l'arabisation de toutes les matières dans les trois paliers (primaire, CEM, lycée) et dont le français n'est devenu qu'une simple matière à enseigner, l'école algérienne a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif. Dès lors, pour situer les fondements de ces changements, en apprécier la pertinence et en mesurer l'ampleur, il est indispensable de considérer la discipline dans la dynamique générale qui anime actuellement l'École algérienne. Le discours du président de la République à cet égard est significatif :

La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies,

notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force ¹.

La focalisation sur les langues étrangères pouvait se justifier dans la mesure où la volonté d'ouverture ainsi exprimée constituait une rupture marquée avec le système éducatif et ce n'est qu'en 1992 que le français fut rétabli aux épreuves du baccalauréat des séries Sciences de la nature et Sciences exactes après une interruption de près de sept ans, vue que de nombreuses filières dispensaient – et dispensent encore – leur enseignement en français (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, architecture, école vétérinaire, polytechnique, etc.). L'enseignement du français débutait alors en quatrième année primaire. La réforme a conservé au français ce statut de première langue étrangère, compte tenu du facteur historico-linguistique et de ses éléments les plus évidents : un usage répandu du français dans l'économie et dans la société algérienne, la présence en France d'une forte communauté algérienne, de nationalité ou d'origine, le volume et l'intensité des échanges bilatéraux de tous ordres.

Les changements introduits dans l'enseignement du français sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Pour autant, les aspects quantitatifs ne sont pas négligeables. À partir de la rentrée 2003, l'enseignement de cette langue qui débutait auparavant en quatrième année fondamentale a été avancé de deux années. Cette disposition, entrée en vigueur depuis la rentrée 2003-2004, a vu ainsi le français enseigné à partir de la deuxième année. La langue française, en raison de sa forte présence dans l'environnement, demeure en Algérie la langue des échanges économiques et commerciaux, celle des filières scientifiques de l'université, celle des médias, à travers la presse écrite francophone, les chaînes de radio et de télévision nationale ou captées via les satellites. Ainsi, l'introduction des technologies de l'information et de la communication éducatives (TICE) a apporté un souffle nouveau à l'apprentissage du français, notamment dans un pays où la navigation Internet constitue un véritable phénomène de société.

3. 3. Cadre médiatique

En Algérie, le système de l'information laisse peu de place aux libertés individuelles. L'institution du monopole de l'Etat constitue un élément majeur de la politique de

¹ - Site Web de la présidence de la République : www.el-mouradia.dz : Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000.

l'information. Cette politique appliquée dès 1962 excluait toute presse libre ou d'opinion partisane et les médias ne constituaient, à cette époque, que des relais de transmission de l'information officielle. La colère citoyenne traduite par les émeutes d'octobre 1988 a déverrouillé le champ médiatique façonné par le régime du parti unique « *ainsi l'adoption de la constitution du 23 février 1989 vient consacrer même implicitement la liberté de la presse par les articles 35, 36 et 39* »¹.

Par ailleurs, à la fin de l'année 1990, les entreprises d'information de la presse écrite du secteur public, sont restructurées. Cette opération a pour objectif l'organisation des imprimeries en entreprises autonomes. En terme de technologie d'information en 1990, la nouvelle presse démarre grâce au développement de la technologie et de la photocomposition assistée par l'ordinateur(P.A.O).

3. 3.1. Presse écrite

Au cours de la longue existence des français en Algérie, les journaux étaient présents avec force, mais il s'agit en général d'une presse coloniale combattante pour la cause et la politique du colonisateur. L'évolution de la presse en Algérie est fortement liée à l'évolution du pouvoir. Deux grandes périodes sont à distinguer. La première, de 1962 à 1988. La seconde s'ouvre par les manifestations d'Octobre 1988. La première période se caractérise par une presse très fortement contrôlée. Certains titres critiques sont tolérés aux premières années de l'indépendance. Face à cette presse, des journaux clandestins circulent, certains jusqu' en 1988. Au lendemain *d'Octobre*, des dizaines de titres paraissent. Ils sont publics ou privés.

Le paysage médiatique algérien, particulièrement celui de la presse écrite a changé. A la presse d'Etat d'hier, vient s'ajouter une presse privée nombreuse et différente. Dès ses premiers numéros la presse indépendante a franchi avec volonté ferme l'ère des colonnes qui se préoccupaient seulement de l'officiel. Les rubriques société logées souvent en pages centrales accueillent pour la première fois des sujets traitant des faits divers touchant à différents fléaux. La presse écrite dispose aujourd'hui des progrès technologiques les plus récents. En 2002, tous les quotidiens algériens ont leur site, rejoignant les pionniers qui s'étaient lancés dans l'aventure dès 1996, comme La Tribune, dont une édition électronique de deux pages avait commencé à être diffusée sur le site Internet.

¹ - HAMID B., *L'histoire de la communication en Algérie*, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/20/17/HTML/.../CHAPITRE III.DOC, consulté le 20/09/2010

Jusqu'au 1986, le marché algérien de la presse française était le 3^{ème} après la Belgique et la Suisse. Cette presse a fini ensuite par désertier les Kiosques. Après une absence de plus de 10 ans, c'est le retour:

La presse étrangère, en particulier française, est diffusé dans les Kiosques des grandes villes depuis mai 1999. Ce fut d'abord, Les magazines tels que Paris-Match, Femme actuelle, Nous deux, Gala, Jeune Afrique, qui ont mis des couleurs sur les étals, puis quelques mois après les quotidiens français exportés par les Nouvelles Messageries de Presse Parisienne (NMPP). Les quantités étaient de l'ordre de 3000 exemplaires pour le Monde, 2000 pour le Figaro et environ 1500 pour France-Soir¹.

Le marché journalistique algérien en 1994 a connu l'existence de 134 publications en français et 103 en arabe réparties entre secteur public, secteur privé et presse partisane qui montre un certain équilibre du nombre des titres dans les deux langues arabe et française. Dans le secteur privé, la presse indépendante présente plus de 70% du marché et la langue française domine nettement. Cette tendance est confirmée en 1997 :

la presse privée et partisane détient 86,20% du marché global de la presse alors que la presse publique n'en représente plus que 13,80%. Les quotidiens en français « El Watan, Le Matin, Liberté et le quotidien en arabe El Khabar tirent à eux seuls à 699.768 exemplaires sur 1.160.722 exemplaires édités, et représentent donc 60,20% du tirage total des deux secteurs².

Le tableau suivant est significatif à cet égard :

¹ - *Ibid.*

² - QUEFELEC A. et al, *Op.cit.*, p.80

| Publications en français | | Publications en arabe | |
|--------------------------|---------|-----------------------|---------|
| Titres | Tirages | Titres | Tirages |
| El Watan | 140 000 | El Khabar | 150 000 |
| Liberté | 134 000 | El Forkane | 35 000 |
| Le Matin | 75 000 | El Hidayia | 27 000 |
| Le Quotidien d'Oran | 72 000 | El Monquid | 25 000 |
| Le Soir d'Algérie | 70 000 | An Nasr | 20 000 |
| La Tribune | 50 000 | En Nour | 25 000 |
| El Moudjahid | 50 000 | Djazirl'youm | 20 000 |
| L'indépendant | 35 000 | El Massa | 15 000 |
| El Acil | 20 000 | Echaâb | 15 000 |
| L'Opinion | 27 000 | Es-Salem | 5 000 |
| L'Authentique | 20 000 | Djournhouriya | 4 500 |
| Jeudi d'Algérie | 25 000 | Es-Sah-Hafa | 3 000 |
| Horizon 2000 | 26 000 | | |
| Demain d'Algérie | 20 000 | | |
| Le jeune indépendant | 16 000 | | |

Tableau 02 : Tirage des quotidiens dans les années 1996-1998¹

Les rédacteurs utilisent la presse écrite comme un référent identitaire. Un référent traduisant leurs liens au pays, l'analyse des titres des journaux francophones montre que :

l'adoption d'un titre arabe pour un journal édité en français connote d'abord l'attachement à la langue arabe mais ce titre traduit souvent l'idéologie nationaliste (El Watan), le sens de la collectivité (El Ouma), de l'authenticité (El Acil), du militantisme combattant (El Moudjahid)².

3.3.2. Presse audio-visuelle

Après le décret du 5 mai 1992 réaménageant, l'entreprise nationale de production audiovisuelle (ENPA) tente d'ouvrir ses activités à des partenaires nationaux et étrangers. Autres mesures réglementaires ont été édictées pour stimuler l'intervention d'autres opérateurs. Il en est ainsi du cahier des charges de l'ENTV qui lui prescrit d'établir des relations contractuelles avec les producteurs nationaux afin que la diffusion des œuvres

¹ - *Ibid.*, p.80

² - *Ibid.*, P.82.

audiovisuelles d'origine nationale puisse atteindre 40% du volume diffusé. Le tableau suivant présente la répartition des programmes de l'ENTV selon les origines dans les années 1990-1994.

| Année | Production nationale (%) | Programmes importés (%) |
|-----------|--------------------------|-------------------------|
| 1990 | 46.50 | 53.50 |
| 1991 | 48.29 | 51.71 |
| 1992 | 50.67 | 49.33 |
| 1992-1993 | 53.20 | 46.80 |
| 1993-1994 | 43.68 | 56.32 |

Tableau 03 : Répartition des programmes de l'ENTV selon les origines¹.

On peut tracer une courbe d'évolution comparative entre la part des programmes de production nationale et la part des programmes importés dans la grille de la télévision algérienne de 1990 à 1994. La tendance à la croissance du taux de la production nationale est appréciable à partir de 1990 et majoritaire dans les années 1992-1993. La grille de 1993-1994 est composée de 43.68% de programmes nationaux et de 56.32 % de programmes importés. Quand on examine l'état de grille en 1992-1993, on remarque une baisse des programmes importés, qui deviennent légèrement minoritaires ce qui est présenté dans la grille ci-dessous :

¹ - MOSTFAOUI B. : La *télévision française au MAGHREB : Structures, Stratégie et Enjeux*, Ed. L'Harmattan, France, 1995, p. 128.

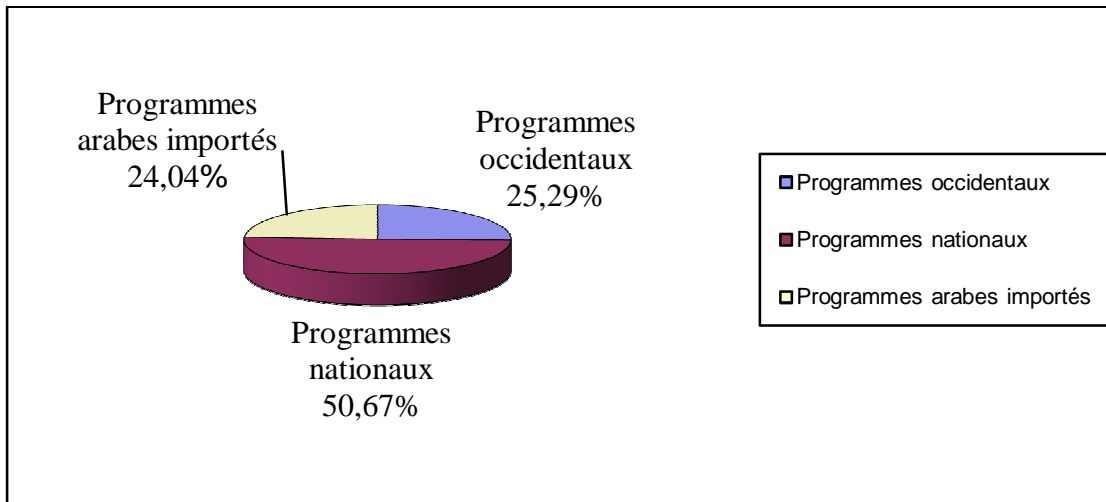


Figure 04 : Structure de la grille de l'ENTV selon les origines des programmes en 1992¹.

Cette tendance est remarquablement accompagnée d'une répartition quasi-égale dans celle par origine entre la filière arabe et la filière occidentale : respectivement 24.04% et 25.29% de la grille.

Le fait le plus frappant et marquant une nouvelle tournure dans l'histoire du paysage médiatique algérien, reste le lancement de deux chaînes de télévisions privées : Khalifa TV et Khalifa News, diffusant leurs programmes à partir de la France et la Grande Bretagne ainsi en réponse aux attentes évolutives des auditeurs, les trois chaînes de radio nationales ont été renforcées par d'autres chaînes locales citons : BAHDJA et BAHIA...etc. Néanmoins les chaînes de télévisions françaises de par leur potentialité en terme de production de programme d'actualité, reste le refuge d'une partie assez importante des téléspectateurs algériens avec notamment : TF1, FR2, M6, Arte et TV5 ; cette dernière, mérite l'éloge puisqu'elle est destinée aux téléspectateurs de partout du monde en dépit de leurs différences linguistiques et culturelles. La présence quasi permanente de ces chaînes dans les foyers algériens a favorisé la diffusion et la maîtrise de la langue française dans la société algérienne par les enfants et les adultes même ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école.

¹ - *Ibid.*, p.130

CONCLUSION

Pour exprimer un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique, le locuteur utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles de dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologique et sémantique (préfixation / suffixation / composition / adjonction d'actualisateurs et de déterminants, de marque de genre et de nombre...). Les lexies employées ainsi apparaissent dans le discours oral ou écrit (presse et littératures) et désignent l'univers référentiel du sujet parlant algérien. Quelques exemples de l'emprunt du français à l'arabe montrent une intégration qui semble être réussie.

Si l'emprunt du français à l'arabe, dans le contexte algérien, induit une procédure de *naturalisation* de la langue française à la dimension algérienne, il contribue à perpétuer la présence de cette langue et à faire de l'interpénétration culturelle et linguistique sa principale fonction. L'emprunt de l'arabe à la langue française est l'expression d'une algérianité structurelle du pays dont l'ancrage dans l'espace francophone méditerranéen est irréversible. Beaucoup d'indicateurs sociologiques et linguistiques contribuent à préciser l'existence de cette algérianité vécue comme une culture propre dont le mode et le moyen d'expression est l'arabe algérien qui se caractérise par le recours à l'emprunt à la langue française.

DEUXIEME PARTIE

NEOLOGIE ET IDENTITE DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

«Par la langue, nous avons ce que le passé nous a laissé comme message et ce que le présent compose pour nous. C'est la langue qui nous lie, et c'est elle qui fonde notre identité ».

KOUYATE S. B.

CHAPITRE I

L'INNOVATION LEXICALE

« Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est en somme, que l'histoire de leur néologie. ».

QUEMADA B., Cité Par PRUVOST J.,
SABLAYROLLES J.F, *Les néologismes*,
PUF., Paris, 2003, p. 3

INTRODUCTION

Les données sociolinguistiques sont vraiment importantes si l'on veut mieux comprendre la production langagière en Algérie (ce qui a été vu dans les chapitres précédents). Le contact entre le français, l'arabe et le tamazight a donné lieu à de nombreux phénomènes linguistiques y compris la créativité lexicale. Accompagnant les progrès scientifiques et technologiques, la langue en tant que véhicule de savoir et de culture, n'a pas cessé d'évoluer. Ce moyen de communication mis à la disposition des locuteurs s'est fortement enrichi suite aux multiples mutations connues par les différentes sociétés : le besoin de nommer de nouvelles réalités (les inventions technologiques, les découvertes scientifiques), les situations de contact de langues, le développement des moyens de communication...etc. Toute évolution sociale entraîne une évolution lexicale.

La créativité lexicale est une activité langagière motivée par la concrétisation de l'ouvrage humain qui reste toujours soumis à la loi de l'évolution sociale. Le néologisme montre son utilité dans l'adaptation de la société aux besoins d'efficacité dans la communication. Un groupe utilise de nouveaux mots pour conceptualiser la perception humaine récente, le néologisme est alors vecteur et indice de progrès dans un domaine de connaissance ou de perception de la réalité. On ne peut pas parler de langue sans se référer à son emploi en communication, de même, on ne peut pas parler de communication sans se référer à son cadre socioculturel. La sociolinguistique est étroitement liée à telle approche, parce que le phénomène des événements linguistiques ne peut pas être interprété par la seule analyse du langage réalisé à l'intérieur de ses structures. Les changements linguistiques se trouvent davantage marqués par des activités de la langue qui sont spécifiques à une culture dans une société donnée.

La situation de plurilinguisme qui caractérise l'Algérie est très visible sur le plan des pratiques langagières du locuteur algérien, notamment dans le cadre de la presse écrite. Cette pratique de différents systèmes linguistiques permet, en effet, aux différentes langues de s'enrichir les unes à partir des autres. Pour tout travail portant sur les néologismes, objet d'étude de la néologie, il est important de définir certains problèmes liés à cette discipline, c'est la raison pour laquelle nous allons exposer dans ce chapitre les fondements théoriques de cette notion.

1. DIFFERENTES DEFINITIONS DE NEOLOGISME

Parler du néologisme, c'est poser le problème de sa définition, de sa délimitation, de ses choix et ses critères. Après avoir discuté le problème de la politique linguistique en Algérie dans le chapitre précédent, dans le présent chapitre, nous faisons une distinction des termes et des définitions en se référant à des ouvrages lexicographiques et linguistiques, ce qui va permettre d'avoir une vision diachronique sur l'histoire et le développement des deux notions *néologisme* et *néologie*.

1.1. Etymologie du mot néologisme

Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour qu'apparaissent des termes propres *néologie* et *néologisme*, dont l'histoire est loin d'être simple. Le mot néologisme fabriqué à partir de l'adjectif *néos* qui signifie *nouveau* et le substantif *logos* qui signifie *parole* est le phénomène de création de nouveaux mots. Au XVIII^e siècle, le mot néologisme fut employé pour désigner le processus linguistique permettant la création formelle et sémantique. À partir des années 1960, la notion de néologisme (ou de néologie) devient une partie de la linguistique. C'est à partir des années 1980 que se met en place une activité assidue et concertée de néologie officielle au plan de la francophonie. En témoigne l'apparition, dans cette décennie, du terme de néonymie, utilisé pour désigner la partie de la néologie qui concerne les sciences et les techniques. Les linguistes accordent une importante place aux néologismes, le nombre des travaux et de recherches portant sur cet aspect de renouvellement du lexique en témoigne, néanmoins les définitions proposées par ces chercheurs ne permettent pas d'éclairer les problèmes liés au traitement des unités néologiques, à savoir que l'attitude des linguistes envers ces deux termes (néologie et néologisme) n'est pas la même. Il existe différentes opinions sur ces deux termes dès leur création.

Le terme *néologisme* apparaît en 1734, il avait comme sens la jonction téméraire des mots, la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures. Le mot *néologie* est apparu en 1758, avec le sens d'art, d'activité langagière consistant à créer, et à utiliser des mots nouveaux. En 1801, MERCIER L. S. a adopté le terme de néologie, en donnant un titre à son dictionnaire ; *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, mais pour être sûr de la compréhension du terme, il a ajouté : *Ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*. La précaution de l'auteur n'est pas sans raison, il établit une opposition entre néologie et néologisme « *Néologie se*

prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise, il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme »¹. Même des écrivains célèbres ont parlé du phénomène de la néologie, à titre d'exemple HUGO V. « La néologie n'est qu'un triste remède pour l'impuissance », aussi la citation de VOLTAIRE « Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots », et la fameuse citation de RABELAIS F. « J'ai fait ma carrière avec un vocabulaire de trois cents mots; tous les autres, je les ai inventés».

1.2.Définitions lexicographiques de néologisme et néologie

Une étude de la néologie doit logiquement prendre appui sur le dépouillement préalable de quelques définitions dictionnaires. L'absence de consensus entre les différentes définitions des dictionnaires est remarquable. C'est pourquoi, nous avons travaillé sur un corpus constitué de trois dictionnaires afin de bien cerner les notions de *néologie* et *néologisme*.

- Dictionnaire *Grand Larousse de la langue française* :
« *Néologie*. n.f (Voir encyclopédie). *Création de mots nouveaux* ».
« *Néologisme*. n.m. 1. *Emploi de mots nouveaux*. 2. *Mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue* »².
- Dictionnaire *Trésor de la langue française* :
« *Néologie*. Sub. fém. A. *Création de mots, de tours nouveaux et introduction de ceux-ci dans une langue donnée*. B. Ling. *Processus de formation de nouvelles unités lexicales*. *Synon. Créativité lexicale*. »
« *Néologisme*. Sub. Masc. A. *Vieilli*. 1. *Péj. Habitude, considérée comme fautive, d'abuser de la néologie, soit en créant, soit en utilisant de nombreux mots nouveaux*. 2. *Création de mots, de tours nouveaux, et introduction de ceux-ci dans une langue donnée*. B. *Mot, tour nouveau que l'on introduit dans une langue donnée, néologisme de forme/ de sens*. C. *Psychiatrie*. *Mot créé soit à partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels, et utilisé par un malade dans certains états délirants* »³.

¹ - MERCIER L. S., cité par GUILBERT L., *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p.09

² - *Grand Larousse de la langue française*, 7 Volumes, Larousse, Paris, 1975.

³ - *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle (1989-1960)* 16 volumes, Gallimard, Paris, 1986.

- Dictionnaire *Lexis* :
 « *Néologisme. n.m. Mot de création récente ou emprunté à une autre langue ; acception nouvelle d'un mot déjà ancien (néologisme de sens). Contr. Archaisme.adj. (1725).*
*« Néologie. n.f. (1759). Processus de formation des unités lexicales. Néologiser. fam. Utiliser ou inventer des néologismes »*¹.

Les remarques qui s'imposent d'après la consultation de ces différentes définitions de *néologie* et *néologisme*, sont les suivantes :

Le Dictionnaire GLLF (1975) se contente de définir la néologie par *création de mots nouveaux*, tandis que le Dictionnaire TLF (1986) l'a défini non seulement comme création de mots nouveaux mais de plus, a ajouté la définition linguistique : *processus de formation de nouvelles unités lexicales* et lui donne comme synonyme *créativité lexicale*. Par contre le Dictionnaire *Lexis* (1999) a ajouté le verbe servant à créer ou former des néologismes : *néologiser*. Donc, chacun de ces dictionnaires ajoute, par rapport aux précédents, une nouvelle entrée, ce qui explique une évolution linguistique de ce concept.

Un autre constat tient dans les différentes définitions de *néologisme* ; Le TLF (1986) est le seul ouvrage qui a donné les différents sens que le mot néologisme a pris dans le temps en arrivant même à son utilisation en psychiatrie, quant au dictionnaire *Lexis* (1999), a fait une opposition entre néologisme et archaïsme, celui-ci se définit comme une forme lexicale ancienne qu'en emploie alors qu'elle ne fait plus partie du stock lexical d'une langue en synchronie. Dans une situation socio-historique déterminée, des mots tombent en désuétude, et leur disparition de l'usage collectif se traduit inéluctablement par leur retrait des ouvrages lexicographiques, lesquels ont pour fonction le recensement des mots encore en usage. Mais certains locuteurs font recours à ces termes disparus pour traduire des phénomènes nouveaux. De ce fait, nous pouvons dire *néologisme* et *archaïsme*, tous deux, traduisent une nouveauté, c'est à ce propos que LANDY-HOUILLON L. affirme « *vieux mots et mots nouveaux, [...], s'ils représentent deux intrusions opposées de l'histoire dans la langue, sont l'objet d'une même défiance, voire d'un même ostracisme* »².

¹ - *Lexis. Dictionnaire de langue française*, 1 volume, Larousse, Paris, 1999.

² - LANDY-HOUILLON L., *Archaisme et néologisme : la réconciliation des Anciens et des Modernes, D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*, A. Robert, Marseille, 1986, p.193

Dès lors, leur opposition se manifeste au niveau de leur apparition ou disparition des ouvrages lexicographiques et non au niveau de leur fonction dans le langage qui est celle de refléter le besoin de nommer des réalités nouvelles ou déjà existantes, l'archaïsme est un néologisme d'où leur rapport d'opposition dans la définition du Lexis (1999), nie leur rôle et leur fonctionnement réel dans le langage courant.

1.3. Définitions linguistiques

GUILBERT.L, le linguiste qui s'est intéressé aux différents aspects de la néologie, définit ce concept comme étant : « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical* »¹. Le même auteur, qui se situait dans le cadre de la grammaire générative traditionnelle, considère la néologie comme étant la création, à partir de règles déjà définies par un système, de nouvelles formes linguistiques. La notion de *néologisme* a été au cœur de nombreuses réflexions cependant elle reste une notion vague. SABLAYROLLES J. F., prétend que la conception que l'on a de la notion de *néologie* dépend du point de vue selon lequel on se place, elle peut être envisagée sous plusieurs facettes :

La néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes².

L'auteur de cette citation met l'accent sur le fait que la néologie peut être abordée selon différentes approches et qu'il n'y a pas de consensus sur une définition précise de cette notion.

La définition la plus proche de celle proposée par GUILBERT L. est celle du *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, dans lequel DUBOIS J. définit le néologisme comme étant « *une unité lexicale fonctionnant dans un domaine de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement* »³. Cette définition permet de constater qu'un nouveau facteur doit être pris en considération, à savoir ; le surgissement d'une nouvelle unité linguistique qui n'existait pas auparavant. Ainsi, DUBOIS J. définit la

¹ - GUILBERT L., *Op.cit*, p.31.

² - SABLAYROLLES J. F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, France, 2000, p. 13.

³ - DUBOIS J.et al, *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Larousse, Paris, 1994, p.322.

néologie comme : « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales* »¹. Cette définition met en évidence que la néologie est un ensemble de procédés permettant la création de nouvelles unités lexicales. A partir des nombreuses définitions rencontrées du néologisme, nous présentons également celle de GUILBERT L. qui affirme que ce terme est utilisé « *pour dénommer des mots nouveaux* »². Considéré, donc, comme néologisme tout mot nouveau entré dans le lexique d'une langue. La plupart du temps, cependant on réserve l'emploi de néologisme à la création et à l'utilisation d'un mot ou d'une expression qu'on vient de former à partir d'éléments déjà existants dans la langue elle-même. De ce fait, le néologisme, ce concept lui-même est un témoignage du changement de la valeur lexicale et de l'attitude linguistique intervenue dans l'évolution d'une langue

2. EVOLUTION DU SENS DE NEOLOGISME

A partir d'une vingtaine de dictionnaires, SABLAYROLLES J-F. a effectué une étude sur l'évolution du sens de néologisme, il affirme que ce mot avait une connotation péjorative car il avait pour signification : « *abus de mots nouveaux* »³, il désignait ainsi tout ce qui était bizarre, anormal et qui, par conséquent, ne répondait pas à la norme. Ainsi, certains linguistes continuent de condamner les néologismes qui, selon eux, « *portent atteinte à la pureté de la langue, parce qu'ils recourent à une vision immobiliste du parler d'une élite pour situer la langue* »⁴. Quant à MERCIER L.M., il établissait une opposition entre néologie et néologisme « *Néologie se prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise ; il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme [...] Je me fais gloire d'être néologue et non néologiste* »⁵. Il y a même dans cette affirmation une distinction entre néologue et néologiste, en vigueur entre le 18^{ème} et 19^{ème} siècle, était établie à partir des connotations que véhiculait chacun des deux concepts : l'un mélioratif et l'autre stigmatisant. Cette représentation négative envers *néologiste* ne peut s'expliquer que si on le met en rapport avec la valeur selon laquelle le *néologisme* est une tendance fautive à abuser de mots nouveaux.

¹ - *Ibid.*

² - GUILBERT L., *Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1971.

³ - SABLAYROLLES J-F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes, op.cit.*, pp.66-68.

⁴ - ZHENHUA XU, *Op.cit.*, p.14

⁵ - MERCIER L.S., cité par GUILBERT L., *La néologie, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1975a, p.3785.

Cependant avec l'évolution de la linguistique saussurienne, et la rigueur scientifique qu'elle mettait en avant dans sa volonté d'écarter tout jugement subjectif lié à l'usage linguistique, certains mots ont acquis des valeurs nouvelles et plus neutres en se débarrassant des connotations péjoratives. C'est le cas de *néologue* et *néologiste* qui sont, aujourd'hui, synonymes et ils désignent celui qui crée ou emploie des mots nouveaux. Le sens de *néologisme*, à son tour, a évolué parallèlement au sens *créativité lexicale*. Au fil du temps, une nouvelle acception fut accordée à ce mot pour désigner l'introduction d'un mot nouveau ou l'emploi d'un mot ancien dans un sens nouveau.

Actuellement, son usage se limite au *mot nouveau* et en psychiatrie, le néologisme est une tendance linguistique qui consiste en l'utilisation immodérée et pathologique de mots nouveaux créés soit à partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels, et utilisé par un malade dans certains états délirants. « *Le psychiatre allemand KRAEPELIN Emil a ainsi étudié les troubles du langage intérieur dans le rêve, ce qu'il a nommé les néologismes dans le rêve.* »¹.

Nous avons essayé, à travers la figure ci-dessous, de schématiser l'évolution du sens de *néologisme* :

¹ - fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9ologisme, consulté le 02/03/2011.

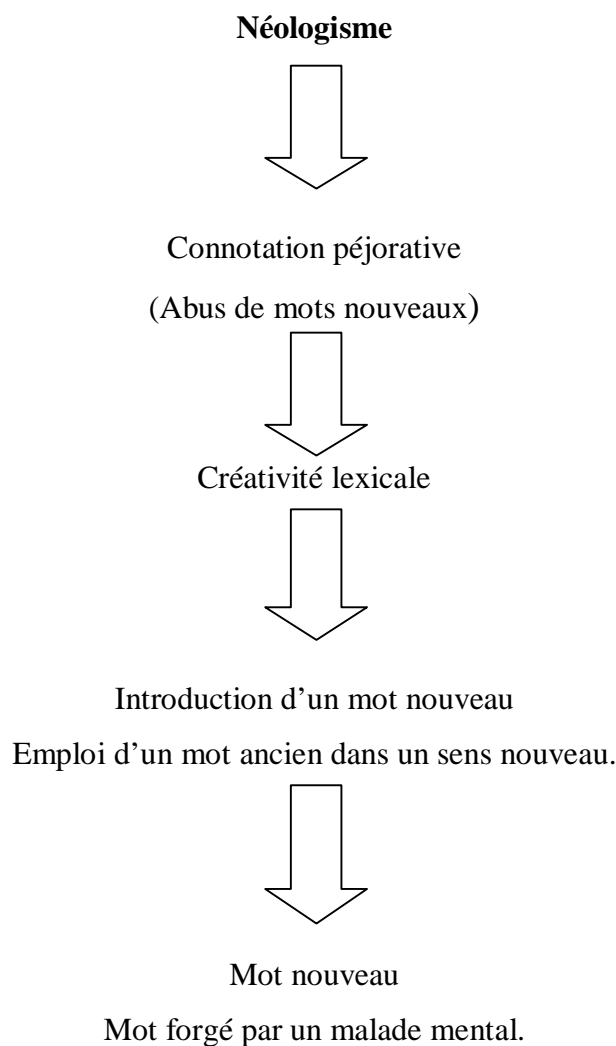


Figure 05 : Evolution du sens de néologisme.

D'après ce que nous avons avancé, nous pouvons affirmer que les définitions des notions de *néologisme* et de *néologie* varient d'un auteur à l'autre, mais ça n'empêche pas de constater qu'elles sont unanimes sur le fait que *néologie* désigne le processus de création de nouvelles unités linguistiques et que le mot *néologisme* soit employé pour désigner un mot nouveau ou même un sens nouveau d'un mot déjà existant dans la langue. L'évolution des valeurs lexicales de ces deux termes apporte la preuve du changement qui s'effectue. Les néologues ou les néologistes s'intéressent à l'étude des rapports entre la langue et le jeu des mouvements sociaux, accordant une attention particulière à des relations sociales établies dans et par le néologisme, ce qui laisse à dire que « *la formation du néologisme n'est pas une opération purement linguistique, qu'elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société* »¹. Le signe linguistique qui constitue *l'arène* selon Bakhtine fait que le langage ne soit pas isolé de son contexte social : « *La véritable substance de la langue n'est*

¹ - ZHENHUA XU, *Op.cit.*, p.15

pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques... ni par l'énonciation monolingue isolée, ni par l'acte psychologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale »¹.

2.1. Problème de définition du mot

Admettre que le néologisme est un mot nouveau pose problème dans la mesure où la délimitation de ce concept échappe à une définition satisfaisante. L'origine graphique du mot a souvent induit la compréhension du mot comme l'élément qui existe entre deux blancs. Dans le langage courant, un mot est une suite de sons ou de caractères graphiques formant une unité sémantique et pouvant être distingués par un séparateur (blanc typographique à l'écrit, pause à l'oral). Le concept *mot* en français dérive du bas-latin *muttum*. Il s'agit d'un substantif du verbe latin *muttire* dont la signification reste obscure. La notion de mot soulève d'importants problèmes d'identification. Elle dépend avant tout de l'intuition des locuteurs, chacun sachant citer des mots ou les identifier sans pour autant pouvoir expliquer quels sont ses critères de jugement.

Selon GAUDIN F. et GUESPIN L., la lexicologie est l'étude du lexique qui est un système structuré d'unités linguistiques, mais ils posent le problème de cette unité : « *il faut se poser de l'unité de ce système* »². Pour eux, les propositions faites par les linguistes en vue de substituer certains termes à l'usage du mot sont fluctuantes : le lexème désigne une unité lexicale virtuelle, le monème sert uniquement pour désigner des unités minimales. Pour aboutir à une définition globale du néologisme, il est important de prendre en considération le fait que « *les néologismes sont la plupart du temps plurimorphématiques* »³.

Quant à MARTINET A., vu l'impossibilité de réunir tous les niveaux de réalisation du *mot*, il prétend :

puisqu'il n'y a pas moyen de définir simplement le mot de façon à faire concorder cette définition avec l'usage ordinaire que l'on en fait, les structuralistes font de ce terme un usage aussi restreint que possible, et sont enclins à refuser de définir une unité linguistique universellement valable qui se situerait entre le monème et la phrase⁴.

¹ - BAKHTINE M., *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique*, trad. Fr., Minuit, Paris, 1977, p.136.

² - GAUDIN F., GUESPIN L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie au dictionnaire*, Duculot, Bruxelles, 2000, p. 207.

³ - *Ibid.*, p.246

⁴ - MARTINET A., *Langue et fonction*, Denoël, Paris, 1969, p.127.

Cet avis est partagé par MORTUREUX M.F. qui a évoqué l'insuffisance du vocable *mot* pour une définition de l'objet d'étude de la lexicologie, que cet objet « *ne s'impose pas de lui-même à l'expérience des locuteurs, il doit être découvert et déterminé par la lexicologie* »¹. Aussi, l'auteur a révélé le caractère polysémique de la notion *mot* en mettant en évidence les différentes notions confondues : mot graphique, signe lexical, expression, entrée de dictionnaire.

Un autre linguiste LERAT P. propose des distinctions qui sont, selon lui, indispensables pour aborder avec plus de clarté les problèmes de l'emprunt et du néologisme, car le mot peut être abordé de différentes conceptions ; signe linguistique en morphologie et syntaxe, vocable comme unité discursive, c'est pourquoi « *la qualité de la tradition lexicographique française tient plus ou moins à sa capacité de traiter méthodiquement de signes linguistiques pour la sélection des entrées, de dénominations dans le traitement des acceptions et de vocables dans les citations* »².

2.2. Lexie néologique

Conventionnellement, le lexique se définit par l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. Selon GREIMAS A.J., COURTES J., composant du lexique, « *le mot, tout en étant une unité syntagmatique, ne peut être appréhendé comme tel qu'à l'intérieur d'une langue ou d'un groupe de langues particulières* »³. Sa notion, vu l'ambiguïté liée à son statut, se révèle peu pertinente dans l'étude de la créativité lexicale qui doit prendre en considération des unités lexicales de dimension variables. Ces deux auteurs cherchent « *à se débarrasser du concept de mot en proposant plus ou moins à sa place une nouvelle unité syntagmatique, la lexie* »⁴. Ils rejoignent le point de vue de POTTIER B. en définissant la lexie comme suit « *B. Pottier a choisi ce terme de lexie pour désigner des unités du plan du contenu qui ont des dimensions variables, allant de simples lexèmes (chien) aux syntagmes figés(pomme de terre), et pour*

¹ - MORTUREUX M. F., *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes, Paris, 1997, p. 146

² - LERAT P., *Propriétés générales des unités lexicales, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Peeters, Paris, 1999, p.12

³ - GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1985, p.42

⁴ - *Ibid.*, p.42

tenter ainsi de remplacer le terme de mot dont il paraît impossible de donner une définition suffisamment générale »¹.

Selon SABLAYROLLES J.F., l'unité linguistique adéquate pour l'étude des néologismes est la *lexie*, il affirme également à propos de la nature de ces unités linguistiques (les lexies) qu'elles peuvent être :

des unités simples, indécomposables, [...], ou des unités complexes comprenant non seulement des formes affixées ou composées, mais aussi des syntagmes prépositionnels, des unités complexes pouvant aller jusqu'à la phrase inclusivement et enfin des textes, connus partiellement ou intégralement par de nombreux membres de la communauté linguistique².

Selon le même auteur, les lexies font appel à un certain nombre de caractéristiques :

fonctionnellement, elles ont le même statut et le type de distribution que ce qu'on appelle ordinairement les mots. Le mot est l'archétype de la lexie. Sémantiquement, elles se caractérisent par une stabilité référentielle. En outre, ces unités font appel à la mémoire, notamment dans la reconnaissance de lexies détournées³.

SABLAYROLLES J.F. a décelé une néologie de sens dans le préfixe *ex-*, dès lors, nous pouvons déterminer la limite inférieure de la lexie néologique comme lexie simple ou morphème avec sens nouveau. Ce qui pose problème c'est la limite supérieure de la lexie dans la mesure où la frontière entre lexicologie et syntaxe n'est pas toujours délimitée. Les éléments du lexicologie : locutions verbales, adverbiales, prépositionnelles... sont à envisager en néologie, de ce fait, un néologisme, du point de vue de sa nature, peut être :

- ✓ Un mot.
- ✓ De taille inférieure ou supérieure au mot (dans ce dernier cas il dépasse le cadre du mot graphique, unité plus longue).
- ✓ Un morphème.

Cependant, les locutions proverbiales, selon REY A. « *constituées par des propositions ou des phrases complètes, ne peuvent être incluses sans danger dans le domaine néologique,*

¹ - *Ibid.*, p.40.

² - SABLAYROLLES J.-F., *Néologisme Et Nouveauté(s)*, *Cahiers de lexicologie* n° 69, 1992, p. 6.

³ - SABLAYROLLES J.-F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, *Op.cit.*, p.149

même si elles figurent dans le code »¹. Cette affirmation nous a laissé réservée quant à la collecte des unités dans notre corpus écrit, nous n'avons pas intégré des locutions proverbiales malgré qu'elles sont présentes dans le discours journalistique algérien, et sont surtout répandues dans les échanges verbales.

3. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES

La créativité est une constante dans le domaine de la néologie lexicale et témoigne de la dynamique de chaque langue: *«une théorie de la néologie doit rendre compte du fait d'évidence que la création lexicale est un élément permanent de l'activité langagière»*². Malgré la diversité des typologies existantes, il est plus ou moins admis que néologismes font appel aux procédés de formation que les néologues répartissent généralement en trois grands groupes.

Ces trois procédés présentent des moyens propres pour la formation des nouveaux mots, dans les deux premiers, il s'agit des moyens internes d'une langue (dérivation, composition), dans le troisième, il est question des moyens externes de transfert d'un mot d'une langue source dans une langue cible cas d'emprunt et calque. La délimitation stricte entre ces trois procédés n'est pas assez claire de sorte que les lexicologues se confrontent parfois à la difficulté de classer certains néologismes, dont la formation relève à la fois de différents procédés (dérivation, emprunt) ou même d'un seul type. Nous pouvons avancer l'exemple de SABLAYROLLES J.F. qui considère que le verbe français *réaliser*, au sens de *comprendre*, relève à la fois de la néologie sémantique et de l'emprunt, sous l'influence de l'anglais *to realize*. Le nouveau mot, malgré les différentes superpositions, doit relever principalement d'une seule classe, c'est ce qui affirmé par SABLAYROLLES J.F. *«les procédés ne seront inclus que dans une seule classe, puisqu'il s'agit dans un premier temps d'un simple récapitulatif ordonné et non encore de l'établissement raisonné d'une typologie»*³.

¹ - REY A., *Néologisme : un pseudo-concept ?*, Cahiers de lexicologie, 1976, p.10.

² - GUILBERT L., *Op.cit.*, P. 34.

³ - SABLAYROLLES J.F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, *Op.cit.*, p.211

3.1. Néologie formelle

Considérée un des procédés les plus productifs de la néologie lexicale, elle est appelée également néologie flexionnelle ou morphologique. Se basant sur l'adjonction d'un affixe, elle consiste, selon SABLAYROLLES J.F., en la formation de nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant, elle est aisément identifiable car la nouveauté affecte le signifiant et le signifié à la fois. La formation des néologismes peut se faire à l'intérieur d'une même langue à partir de mots existants. La créativité est donc inhérente à chaque langue et elle présente un aspect sur lequel les linguistes ont mis moins l'accent.

3.1.1. Dérivation

Les néologismes formés par dérivation sont préfixés, suffixés ou parasynthétiques (dérivation multiple). La dérivation est un processus très productif en Algérie, étant donné que la langue française dispose de nombreux affixes (suffixes et préfixes), les locuteurs algériens font recours à ces affixes pour former de nouvelles unités lexicales à base d'un mot français ou arabe plus un affixe français, c'est surtout le cas des deux suffixes *iste* et *eur*. Pour illustrer cette richesse dérivationnelle en Algérie, nous pouvons citer le cas de beaucoup de mots formés par dérivation suffixale à base d'emprunt ou d'un sigle, nous proposons les exemples suivants :

- *oulémiste* du mot arabe *oulama* « savants » + *-iste* nom attribué à « l'association créée en Algérie durant l'époque coloniale nommée Association des Oulémas Musulmans Algériens dont le leader était Abdelhamid Ben Badis.¹
- *fashionnistes* du mot anglais *fashion* « mode » + *-iste*, terme utilisé pour parler de « personnes qui s'habillent à la mode ».²
- *FLNiste* de FLN (Front de Libération Nationale) + suff. *-iste*. « Parti politique ayant été à la tête de guerre de Libération en Algérie ».³

¹ - El Watan, 07/ 04/ 2005.

² - El Watan, 21/ 06/ 2005.

³ - Le Soir d'Algérie, 15/ 08/ 2005

3.1.2. Composition

La composition qui est « *un processus morphologique qui forme, par association de lexèmes, des unités lexicales complexes pouvant figurer de façon autonome dans une phrase et susceptible de fonctionner comme un élément simple et indépendant* »¹. Contrairement à la dérivation, la composition donne lieu à des termes/mots confixés ou des termes-syntagmes correspondent au regroupement de deux ou plusieurs mots qui présentent une seule unité conceptuelle. Il suffit de l'apparition d'un seul élément nouveau dans une expression pour que l'on parle de néologisme : « *Dès lors qu'un élément nouveau surgit dans ces associations plus ou moins figées, elles deviennent néologiques* »², selon le même auteur, *ces nouvelles alliances*, caractérisées par une perte de leur sens compositionnel au profit d'un sens unique, combinent le plus souvent la structure déterminé + déterminant.

3.2. Néologie sémantique

Il est question d'une innovation du sens de l'unité linguistique dont le signifiant, déjà existant, acquiert une nouvelle acception, elle est donc la plus difficile à identifier. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée à plusieurs causes principales: historiques, sociales, culturelles, linguistiques et psychologiques. Selon les changements de nature sociale, politique et culturelle qui apparaissent dans la société contemporaine, la spécificité de la néologie sémantique en tant que procédé de formation interne consiste dans la multiplication du sens pour une même unité lexicale « *Il s'agit de néologie quand un mot déjà existant dans une langue ajoute un autre sens* »³. Mais, selon quelques linguistes, l'adjonction d'un nouveau sens a parfois des répercussions sur l'emploi d'un mot qui, par déformation de son sens initial, devient un barbarisme. Pour SABLAYROLLES J.F. « *les deux grandes voies reconnues de la néologie sémantique sont la métaphore et la métonymie* »⁴.

La métaphore est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion. Elle se définit par SABLAYROLLES J.F. comme suit « *une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle*

¹ - ESSONO J-M., *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.113

² - SABLAYROLLES J.F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes, Op.cit.*, p. 155

³ - *Ibid.*, p. 150

⁴ - *Ibid.*, p. 155

dénommeait primitivement »¹. C'est une des sources vivantes de la création du lexique autant en langue commune qu'en langue de spécialité. Le problème de la lexicalisation de la métaphore étant de déterminer à partir de quel moment on peut considérer qu'on a affaire à un nouveau signifié, et dans certains cas c'est l'étymologie elle-même du mot polysémique qui est difficile à établir : quel est le sens premier et quels sont les sens secondaires ?

SABLAYROLLES J.F., explique qu'avec le procédé de la métonymie, « *il y a un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second* »². La métonymie est, donc, l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de contiguïté avec celui de la nouvelle notion. Cette contiguïté peut être spatiale : prendre le contenant pour le contenu, par exemple : aimer la bouteille (contenant) pour aimer le vin (contenu), ou temporelle : métonymie de l'antécédent pour le conséquent ou de l'effet pour la cause. A la différence de la métaphore, la métonymie repose sur un lien clair et objectif entre deux référents, fondé sur une contiguïté spatio-temporelle. Il existe, selon le type de rapport établi entre les deux référents, plusieurs types de métonymies.

L'évolution sémantique des mots peut être ramenée, à différentes causes : historique, sociale, culturelle, linguistique et psychologique. Les mots changent en fonction du changement de leurs référents, le mot néologisme est un exemple de la néologie sémantique. Le changement de l'organisation sociale, politique et culturelle ; des modes de production et de consommation économiques, engendrent de nouvelles notions qui trouvent parfois refuge dans les dénominations déjà existantes. Selon DUBOIS J. :

la néologie de forme consiste à fabriquer [...] de nouvelles unités, alors que la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors – que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque là exprimé par un autre signifiant³.

Ces deux procédés donnent bien lieu à de nombreuses innovations linguistiques dans le français algérien.

¹ - *Ibid.*, p. 228.

² - *Ibid.*, p. 228.

³ - DUBOIS J, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.322

3.3. Néologie par emprunt

L'un des principaux mécanismes linguistiques de la création néologique est, de toute évidence, l'emprunt. Procédé externe d'enrichissement lexical, l'emprunt consiste à importer dans une langue cible des mots appartenant à une langue source. Considérée la solution la plus commode pour remplir les lacunes lexicales d'une langue, il est favorisé par des facteurs extralinguistiques tels que les rapports culturels, économiques, politiques et sociales de deux ou plusieurs communautés.

L'emprunt lexical est décrit comme le processus consistant à introduire dans le lexique d'une langue donnée un terme venu d'une autre langue. Obéissant à des lois d'introduction directe ou indirecte, l'emprunt compte parmi les moyens linguistiques dévolus aux locuteurs pour augmenter leur répertoire lexical, c'est le processus de l'intégration à une langue d'un élément ou d'une unité lexicale sous sa forme étrangère dans la langue d'accueil. Les problèmes posés par l'emprunt sont surtout l'intégration au système phonologique de la langue emprunteuse, les modifications de sens, et le réajustement des paradigmes lexicaux troublés par le mot nouveau. Cependant, ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M., apportent à l'emprunt une extension en le définissant comme suit:

L'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments (essentiellement lexicaux) d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique – par exemple le français – un élément issu d'une autre langue, le latin, l'italien et l'anglais. L'emprunt présente (en commun avec l'onomatopée, à vrai dire beaucoup moins productive) la caractéristique de faire apparaître des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. Il se distingue par là des procédés de formation de mots tels que la dérivation ou la composition¹.

Quant à GAUDIN F. et GUESPIN L., l'emprunt linguistique est défini comme : « *on parle d'emprunt quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles* »². Le processus néologique de l'emprunt est intégré dans la matrice externe car comme l'explique GUILBERT L., la néologie dans ce cas « *consiste [...] non dans la création du signe mais dans son adoption* »³. Dans la classe des procédés externes, l'emprunt et le calque sont souvent confondus de sorte que l'existence de critères distinctifs s'avère fort utile pour les linguistes et les lexicologues. Selon

¹ - ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M., *Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris 1986, p. 244

² - GAUDIN F., GUESPIN L., *op.cit.*, p.295.

³ - GUILBERT L., *Op.cit.*, p.92.

SABLAYROLLES J.F., la datation peut constituer un repère de distinction «*l'emprunt n'est identifiable que si l'on connaît l'existence de la lexie étrangère d'origine et que si l'on sait qu'elle est antérieure à la lexie française et, qui a été modelée sur elle*»¹. GUILBERT L., prétend que le néologisme ne peut exister que s'il entre en usage «*un néologisme n'existe réellement que s'il entre dans un certain usage*»², de ce fait, c'est la répétition de l'acte de création qui installe le néologisme *individuel* dans la société du lexique, le néologisme ainsi lexicalisé perd, du coup, sa qualité de néologisme pour devenir un mot socialement établi.

La proportion des emprunts est en fonction des rapports socio-économiques, culturels et politiques établis entre les différentes communautés linguistiques en contact. Il est particulièrement investi par l'idéologie et les sentiments. La valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale ; selon que l'idiome et le peuple auxquels on fait des emprunts sont regardés inférieurs ou supérieurs.

4. Néologismes de langue et néologismes de discours

4.1. Néologismes de langue

Comme toute autre unité simple de la langue, la lexie néologique, en tant que signe linguistique, est dotée d'un signifié et un signifiant. Les néologismes de langue correspondent aux créations qui sont d'un grand usage, c'est-à-dire les nouvelles formes linguistiques socialement diffusées et connues par un certain nombre de locuteurs. La formation du néologisme n'est pas une opération purement linguistique, elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société. La néologie reflète la progression d'une langue tout autant que l'évolution d'une société. Pour suivre l'évolution de la société, toute langue vivante doit en effet intégrer des mécanismes de néologie propres à créer les nouvelles unités lexicales qu'imposent le progrès des connaissances et les transformations des techniques. Toute langue évolue nécessairement, et tout changement linguistique se trouve déterminé non seulement par sa structure immanente qui règle les échanges des locuteurs dans une communauté, mais aussi par son fonctionnement soumis aux lois d'évolution d'une société donnée. La modification de la structure sociale se traduit par un changement des conditions dans lesquelles se développe le langage.

¹ - SABLAYROLLES J.F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, *Op.cit.*, p. 134.

² - GUILBERT L., *op.cit.*, p. 44

4.2. Néologismes de discours

Les néologismes de discours sont produits par un locuteur dans une situation donnée. SABLAYROLLES J.F. affirme que :

Le surgissement d'une nouvelle lexie et son fonctionnement dans la langue, quel que soit son sort ultérieur, constituent un phénomène langagier intéressant dont tout modèle linguistique qui se veut complet doit rendre compte. On ne peut exclure les hapax et autres mots d'auteur ou de discours ni de la lexicologie ni de l'analyse de discours. Nous tenons pour néologismes relevant de la langue les lexies dès leur création et première apparition parce que c'est la langue qui les a rendues possibles et qu'on ne peut faire qu'elles n'aient jamais été émises¹.

Cette idée est soutenue par MORTUREUX F. prétend que les néologismes sont créés dans l'usage spécifique de la langue, elle affirme « *c'est dans le discours que naissent les néologismes* »². Ces nouvelles formes linguistiques apparaissent donc dans les différents énoncés effectivement produits par les locuteurs. Etant donné que notre champ d'investigation est la langue générale dans la presse écrite, la nature de notre étude implique dans ce cas un travail sur le discours. De ce fait, les lexies néologiques que nous allons étudier sont les néologismes de langue ainsi que les créations ponctuelles et les hapax, apparus récemment en discours.

Alors le concept de néologie ne doit être défini que dans le cadre d'une synchronie dynamique, puisque la nouvelle création lexicale ne sera saisie dans sa fraîcheur et dans sa nouveauté que par des locuteurs contemporains en synchronie. « *Diachroniquement, certaines unités, tombées en totale désuétude ou d'emploi rare, peuvent réapparaître dans la langue, soit qu'elles fassent l'objet d'une réintroduction avec le même sens, soit qu'il s'agisse de créations complètement indépendantes, avec un sens sans rapport avec le premier* »³.

5. CRITERES DE LA NOUVEAUTE DES NEOLOGISMES

Si la caractérisation morphologique des unités néologiques est possible, le concept de nouveauté semble, en revanche plus difficile à identifier. Toute notion nouvelle engendrée par la pratique de l'homme dans les multiples domaines de son activité reçoit nécessairement une dénomination dans la langue. Ainsi apparaissent les néologismes qui sont des mots et des locutions dont on sent la nouveauté, mais peut-on dire que tout mot nouveau est un

¹ - SABLAYROLLES J. F., *Néologismes Et Nouveauté(s), Cahiers de lexicologie, Op.cit.*, p.12.

² - MORTUREUX F., *Op.cit*, p. 105

³ - PRUVOST J., SABLAYROLLES J.-F., *Op.cit*, p. 58.

néologisme ? Quand et par rapport à quoi peut-on situer cette nouveauté ? Ces interrogations s'imposent inévitablement à n'importe quel chercheur travaillant sur les néologismes. Selon les néologistes, le mot nouveau créé par un individu dans une situation donnée n'est pas nécessairement un néologisme car cela représente une production individuelle. Il n'y a néologisme que si un ensemble de locuteurs, ou un groupe éprouve, face à un mot donné, un sentiment de nouveauté. Mais pour que cette créativité concerne la langue, il faut également que, dans la communauté, le néologisme soit repris, se diffuse.

Lors de la première étape de collecte des unités néologiques, tout chercheur se pose la question concernant le concept de nouveauté vis-à-vis du corpus de son étude. A cet égard, et pour mieux appréhender ce concept de nouveauté dont la délimitation échappe à de nombreux linguistes, à cause du nombre insuffisant de recherches faites en vue de la délimitation des concepts entrant dans la définition du néologisme tels que *mot*, *nouveauté*, nous allons essayer d'expliquer la nouveauté en distinguant la *nouveauté objective* et la *nouveauté fonctionnelle*.

5.1 Nouveauté objective

Aujourd'hui, les descriptions de la lexicographie, les nombreux inventaires dont on dispose, les travaux effectués permettent de fournir des dates très précises pour la création, l'apparition ou la diffusion, des mots nouveaux. Cette nouveauté s'appuie sur les datations lexicographiques, considérées comme repérages d'une première attestation des unités lexicales. Le néologisme est défini par le sentiment de nouveauté et la reprise du mot. Ces deux critères sont contradictoires et permettent de cerner l'ambivalence de la notion : plus l'utilisation est répandue, plus s'estompe le sentiment de nouveauté. GAUDIN F. et GUESPIN L. affirment à ce propos :

C'est ce sentiment de nouveauté que vise la mention néol. des dictionnaires. La mention a une fonction comparable aux mentions de niveaux de langue [...] La rubrique néol. permet au lexicographe d'admettre provisoirement, dans une sorte d'antichambre, des unités nouvelles qui ne sont pas encore consacrées (par qui, sinon lui-même ?). Il existe un écart très grand entre la néologie spontanée, très vivace et diversifiée à travers la francophonie, et celle que l'on, peut trouver répertoriée dans les ouvrages¹.

¹ - GAUDIN F. ET GUESPIN L., *Op.cit.*, p.248.

Chaque personne sent le sentiment néologique différemment. Selon REY A.¹, le sentiment de nouveauté, pour être pris en considération, doit être collectif et partagé par la majorité des locuteurs. C'est le sentiment collectif de la nouveauté qui caractérise socio-culturellement le néologisme, et qui rend compte de l'emploi concret des termes *néologie*, *néologisme*, dans l'usage.

SABLAYROLLES J.-F., quant à lui, il prétend que « *la nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à quelque chose d'autre, par rapport à ce qui existe avant elle et où elle vient prendre sa place* »². Parfois le sentiment néologique est visible, surtout par les marques typographiques de leurs créateurs. Ainsi, certain nombre d'unités sont accompagnées de marques méta-discursives : marques d'énonciation, marques typographiques. Dans le cas de presse écrite, la typographie influence certainement l'informateur dans son relevé : guillemets et italiques sont les procédés les plus courants du discours journalistique écrit pour cerner un néologisme ou ne peut en assumer la responsabilité.

REY-DEBOVE J. propose comme critère pour la définition du néologisme : son absence des ouvrages lexicographiques « *le néologisme est un mot récemment utilisé dans les échanges et absent des corpus métalinguistiques* »³. Dès lors, pour vérifier la nouveauté d'un mot, nous consultons tout d'abord le dictionnaire. Pour SABLAYROLLES J.-F. « *l'attestation ou la non-attestation dans le dictionnaire est fréquemment prise comme test de la nouveauté, avec une application simple : si la lexie figure dans un dictionnaire, elle n'est pas néologique, si elle ne figure dans aucun, elle l'est* »⁴. La durée néologique se mesure alors par une soustraction. La lexie néologique est néologique dans l'intervalle compris entre le moment de sa création et celui de son insertion dans le dictionnaire.

D'après ZHENHUA XU, les néologismes « *s'ils dépassent un certain délai, par exemple 15 ans ou 20 ans environ, ils seront à la connaissance de tout le monde, et la fraîcheur de ces termes nouveaux, c'est-à-dire leur qualité de néologisme, sera entièrement perdue, si bien qu'ils deviendront des termes d'usage courant* »⁵. Mais pour s'assurer du caractère néologique d'une unité lexicale, quel dictionnaire prend-on comme outil de

¹ - REY A., *Op.cit.*, p. 14.

² - SABLAYROLLES J.-F., *Néologismes Et Nouveauté(s), Cahiers de lexicologie, Op.cit.*, p. 165

³ - REY-DEBOVE J., *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, Paris, 1971, p.88

⁴ - SABLAYROLLES J.-F., *Néologismes Et Nouveauté(s), Cahiers de lexicologie, Op.cit.*, pp. 173-174.

⁵ - ZHENHUA XU, *Op.cit.*, p. 52

référence ? Il n'est pas sûr que des arguments fondés sur la taille, le nombre des mots, le prestige supposé de tel ou tel éditeur, la date de parution, la divulgation soient très décisifs. Aussi, la lexie présente dans tel dictionnaire et absente dans un autre, est-elle toujours néologique ? Le dictionnaire enregistre-t-il toute lexie en usage dans la collectivité ? REY A., nous répond à ces questionnements

Les signes isolables du discours, les unités disponibles lors du choix de l'émetteur, autrement dit les mots : voilà l'objet empirique, reçu, naïf, dont l'ensemble partiellement construit (choisi, subi) est ordonné par le lexicographe. La production du dictionnaire n'est pas une opération innocente ; il s'y forme une image où se projettent des fantasmes, où des volontés se dévoilent. Chaque lexicographe, porte-parole d'une classe, truchement d'une idéologie, croit sans doute représenter fidèlement un ensemble de formes, diversement conçu selon les linguistes. Mais il n'y a pas de fidélité possible¹.

Ainsi, selon SABLAYROLLES J.-F.², puisqu'on a le sentiment que la néologicit  est inversement proportionnelle   la diffusion, au lieu de s'en tenir   la cr ation m me, on peut  largir un peu en consid rant comme n ologiques non seulement le processus cr ateur, mais les premiers r cepteurs qui les reproduisent devant d'autres auditeurs. En  largissant encore, on peut consid rer comme nouveaux les r emplois faits par ces auditeurs qui forment un deuxi me cercle de r cepteurs qui ne connaissent pas la lexie nouvelle et qui peuvent   leur tour la r employer. La nouveaut  objective est concept non exclusif, il ne suffit pas de dater une unit  lexicale pour s'assurer de son caract re n ologique, le concept de nouveaut  ne correspond pas seulement   une nouveaut  dans le syst me lexical, mais doit  tre li    des facteurs politiques,  conomiques et socioculturels. Puisque notre travail s'inscrit dans ce cadre socioculturel, nous allons chercher   travers notre corpus d'analyse et l'entretien que nous allons effectuer aupr s des cr ateurs de ce concept de nouveaut , de rep rer ces facteurs qui entrent en jeu dans l'acte de cr ativit  linguistique.

5.2. Nouveaut  fonctionnelle

Si nous avons parl  de n ologisme de langue et n ologisme de discours, REY A. parle de *nouveaut  fonctionnelle*, c'est le sentiment individuel de nouveaut . Dans ce cas non pas tout mot nouveau entendu par un sujet est n ologisme, un enfant au cours de son apprentissage, un  tranger face   une r alit   trang re rencontrent tous des mots nouveaux, mais ces derniers ne peuvent pas  tre consid r s comme n ologismes. On ne peut s'int resser au seul niveau

¹ - REY A., *Le lexique : images et mod les. Du dictionnaire   la lexicologie*, Armand Colin, Paris, 1977. p.88

² - SABLAYROLLES J.-F., *N ologismes Et Nouveaut (s), Cahiers de lexicologie, Op.cit.*, p. 171

individuel, car le néologisme relève de la langue, même si premières manifestations découlent du discours, il reste sous sa forme individuelle, tout en restant attentif à une éventuelle extension, c'est alors le sentiment collectif de la nouveauté qui caractérise socio-culturellement le néologisme. GUILBERT L. affirme « *tout mot nouveau créé par un locuteur quelconque dès sa création recèle une virtualité d'extension dans la communauté, dans son ensemble ou dans certaines zones de la communauté* »¹.

La nouveauté fonctionnelle se définit par rapport à un modèle d'échange dans une situation de communication, les créations individuelles n'appartiennent pas à la langue, n'étant comprises que dans le texte où elles sont employées et auquel elles restent confinées. Le cas du passage d'un emploi technique, limité à un milieu socioprofessionnel, à un emploi généralisé, est particulièrement important. Tel terme technique-scientifique ancien peut être considéré comme néologisme lorsqu'il commence à fonctionner à un autre niveau, et il répond à un besoin pragmatique nouveau. Le critère de diffusion dans les usages collectifs n'intervient dans le parcours du néologisme que si cette unité nouvellement créée possède de fortes chances d'être consignée et intégrée dans la nomenclature du corpus lexicographique, tout en devenant partie intégrante du lexique d'une langue, et passer ensuite du statut de néologisme à celui d'unité de langue. D'après REY A. « *la diffusion dépend entièrement de facteurs économiques, technologiques, en tout cas extralinguistiques* »². Il faut noter que les néologismes après leur apparition ne se répandent pas de la même manière sur toutes les couches sociales et les régions. Donc, les critères du néologisme sont : la nouveauté et l'usage, la création doit être approuvée par la pratique. Ces termes doivent rester en usage auprès du grand public, ces termes de nouvelle formation devraient garder encore la valeur fraîche dans leur image, leur forme ou leur signification pendant une période pour se distinguer des autres.

CONCLUSION

Nous avons tenté au cours de ce chapitre, consacré à la délimitation des deux concepts *néologie* et *néologisme*, d'explicitier les différentes définitions lexicographiques et linguistiques de ces deux concepts. Les néologismes sont définis comme des mots reconnus à la fois comme nouveaux et susceptibles de se lexicaliser, car on les applique essentiellement à des mots en cours de diffusion, avant que leur diffusion n'ait abouti à les faire enregistrer dans

¹ - GUILBERT L., *Op.cit.*, p.43

² - REY A., *Néologisme : un pseudo-concept ?*, *Op.cit.*, p. 17.

les dictionnaires généraux. Ils sont les mots dont on sent la nouveauté, mais qui ne sont pas encore entrés dans le vocabulaire général de la langue. Une fois enregistrés dans les dictionnaires de langue généraux, ces mots nouveaux perdent leur statut de néologisme, pour devenir partie intégrante du lexique. La néologie est, initialement, un fait de discours : la langue ne peut se renouveler qu'en intégrant des nouveautés, accidentelles d'abord, apparues dans des discours, innovations dont la diffusion va influencer la langue elle-même. En général tous les linguistes sont d'accord que les néologismes apparaissent dans des discours. Mais toute la nouvelle formation du lexique ne mérite pas d'être qualifiée de néologisme. Un mot nouveau prend valeur de néologisme en passant du discours au lexique. A l'aide de la fréquence de plus en plus haute, un mot nouveau commence à entrer dans le lexique, ce qui lui permet de porter le nom de néologisme. Le discours peut être oral ou écrit. Parmi les discours écrits on peut souligner la presse écrite, notre domaine d'étude.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les néologismes perdent leur valeur de nouveauté en s'adaptant aux règles générales de la langue. Pour que les néologismes entrent dans le lexique d'une langue, il faut qu'ils soient diffusés le plus largement possible. La lexicalisation c'est le processus et le résultat (l'appartenance d'un élément au lexique) de l'intégration d'une nouveauté au lexique de la communauté, c'est l'achèvement d'un processus néologique. Pour qu'une nouveauté s'intègre au lexique, il faut qu'elle se répande dans l'usage. La politique linguistique peut favoriser la diffusion d'un terme, mais elle ne peut l'imposer que dans des discours officiels.

CHAPITRE II

LANGUE, IDENTITE ET CULTURE

« Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts et mes fenêtres barricadées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent souffler aussi librement que possible à travers ma maison. Mais je refuse de me laisser emporté par aucune ».

GHANDHI M.

INTRODUCTION

« *Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que les mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité, elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives* »¹. La langue est fondatrice de l'identité individuelle et collective, elle constitue le moyen essentiel pour pénétrer l'univers de l'autre. En ce sens, il est important de creuser d'avantage entre identité et culture pour aboutir à l'identité culturelle, et le rapport de celle-ci avec les pratiques linguistiques, entre autres, la créativité linguistique caractérisant le discours journalistique algérien.

Tout comme la culture, l'identité se construit et se transforme tout au long de notre histoire, au gré de nos multiples interactions avec notre environnement. Ce qui veut dire qu'elle n'est pas une donnée intangible et immuable, mais le produit d'un processus dynamique de construction sociale et historique. Il en va de même de l'identité culturelle. Au cours de son développement, le sujet s'approprie et incorpore les normes, les valeurs et les représentations de la culture de son milieu. Il se construit ainsi une identité culturelle, qu'il a en partage avec les autres membres de son groupe.

Dans ce présent chapitre, il est question de mettre l'accent sur les fondements théoriques des notions : identité, culture, interculturel et lexiculture afin de nourrir la réflexion sur le couple langue/culture et user les mots (y compris les néologismes dans le discours journalistique) comme lieu d'observation de certains faits culturels.

¹ - SERRE M., *Atlas*, Flammarion, Paris, 1996, p.112.

1. DE LA LINGUISTIQUE AU CULTUREL

1.1. Culture : essai de définition

En sociologie, la culture est définie comme ce qui est commun à un groupe d'individus et comme ce qui le soude. Ainsi, pour une institution internationale comme l'UNESCO :

Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.¹

L'étymologie du mot *culture*, du mot latin *colter* (habiter, cultiver, ou honorer) suggère que la culture se réfère, en général, à l'activité humaine. Ce mot prend des significations notablement différentes, voire contradictoires, selon ses utilisations. La conception la plus ancienne de la culture est restreinte, sa définition restait très superficielle en se limitant aux œuvres littéraires et aux réalisations artistiques. La culture peut être définie comme un ensemble de manières de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer, de réagir, des modes de vie, des croyances, des connaissances, des réalisations, des us et coutumes, des traditions, des institutions, des normes, des valeurs, des mœurs, des loisirs et des aspirations

La diversité d'aspects qu'elle englobe fait d'elle une entité hétérogène : elle est en quelque sorte comparable à un iceberg dont la majeure partie demeure immergée. Le modèle de l'iceberg est l'un des modèles les plus connus de la notion de culture. Sa finalité est d'illustrer ses deux composantes, il met en évidence qu'il n'y a qu'une infime partie qui est visible, la majeure partie demeure cachée et donc difficile à découvrir. Ce qui est perceptible est relatif à la culture avec un grand C et qui englobe l'art, la littérature, le théâtre, les tenues vestimentaires, etc., ainsi, la culture avec un petit c est relative aux conceptions, aux caractères et aux visions du monde, ainsi, on peut la définir comme suit « *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et*

1- Définition de l'UNESCO de la culture, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. fr.wikipedia.org/wiki/Culture, consulté le 23/03/2011.

partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte »¹.

Toute culture constitue l'ensemble où plusieurs cultures se mêlent et s'interpénètrent, ce qui permet de dire qu'elle est multiple d'où la complexité de sa définition. Pour ABDALLAH-PRETCEILLE M. « *L'individu n'est pas seulement le produit de ses appartenances, il en est aussi l'auteur, le producteur, l'acteur.* »². En parlant de la culture algérienne, elle a été acculturée par l'apport des civilisations, romaine, arabo-musulmane, turque et française. Certes on l'a dépossédée de toutes ses institutions culturelles mais de nombreuses traditions s'étaient conservées.

La culture constitue le répertoire varié et hétérogène des traits qu'un groupe social a générés, stockés puis sédimentés au cours de son histoire, elle est un processus en perpétuelle évolution étant donné qu'elle est influencée par d'autres cultures. Elle se caractérise par le métissage, l'idée d'une culture pure est un leurre quelle que soit sa structure, PORCHER L. affirme à ce propos :

Toute culture, qu'elle soit sociale, individuelle ou groupale, se définit comme une culture métissée. La notion de culture pure n'a pas vraiment de sens. Ce que nous apprenons modifie notre capital culturel. Notre capital culturel change d'identité en même temps que de qualité. Quand Michel Serres dit « nos cultures sont toutes métissées, tigrées, tatouées, arlequinées », il décrit une réalité qui nous entoure et nous fabrique, et qui permet les distinctions entre les appartenances culturelles. C'est donc une communication qui s'instaure entre les cultures³.

Il s'agit d'un dialogue qui s'instaure entre des sujets relevant de cultures différentes, ces cultures dialoguent par le truchement des individus qui les représentent et qui sont formés communicativement par elles « *le dialogue des cultures n'est pas dissociable d'un dialogue interpersonnel, entre soi et un autre à la fois semblable et différent, entre soi et soi confronté à des messages autres que ceux auxquels on est accoutumé* »⁴.

Le schéma ci-dessous représente la culture sous la forme de pelures d'oignons traduisant les différents niveaux de manifestation d'une culture. Les éléments explicites

¹ - fr.wikipedia.org/wiki/Culture, consulté le 23/03/2011.

² - ABDALLAH-PRETCEILLE M., *L'éducation interculturelle. Que sais-je ?*, N° 4387, PUF, Paris, 2004, p.51

³ - PORCHER L., sur <http://classes.bnf.fr/classes/pages/actes/2/porcher.rtf>, consulté le 30/12/2005

⁴ - BESSE H., *Didactique et interculturelité*, in *Dialogues et Cultures* n° 26, Actes du colloque du VI Congrès de la FIPF, Québec, Canada, 1984, p.99

d'une culture sont faciles à voir à l'extérieur, et les éléments implicites d'une culture résident à l'intérieur où ils sont moins perceptibles. Les trois niveaux pratiques (symboles, héros et rituels) sont plus facilement compris et acceptés par quelqu'un d'une autre culture, par opposition au niveau des valeurs qui est souvent moins compréhensible et difficile à assimiler. Par ailleurs, les niveaux sont influencés par des déterminants comme la famille, le langage, la religion, la société, l'éducation et la technologie.

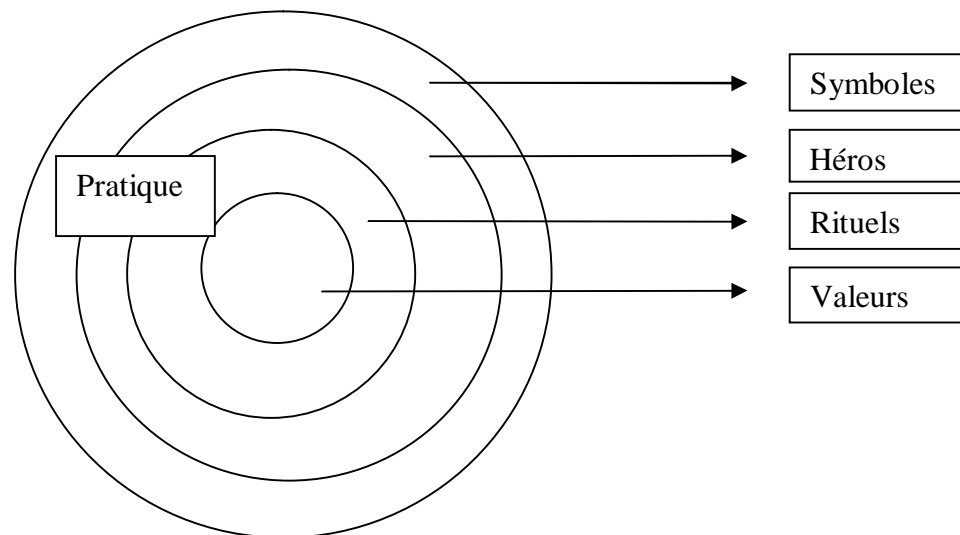


Figure 06 : Les niveaux de manifestation d'une culture¹.

1.2. Points d'articulation entre langue et culture

Après avoir découvert les définitions de la culture et les différents niveaux de manifestations, il faut comprendre la relation entre langue et culture. La culture joue un grand rôle dans l'utilisation de la langue et vice-versa. C'est pourquoi l'étude d'une langue étrangère doit être accompagnée d'une étude de la culture, afin de comprendre comment la langue est utilisée dans des contextes différents. Mais, la relation entre langue et culture n'est pas importante que pour une compréhension du contexte de communication. Il existe une relation inséparable entre langue et culture à plusieurs niveaux. Les points d'articulations entre langue et culture peuvent être figurés dans la figure ci-dessous. Les éléments sont classés en fonction de leur attachement à la culture ou à la langue, mais dans chaque cas les deux sont présentes et ne peuvent pas vraiment être séparées.

¹ - www.french.uct.ac.za/docs/MA_TFFL_200

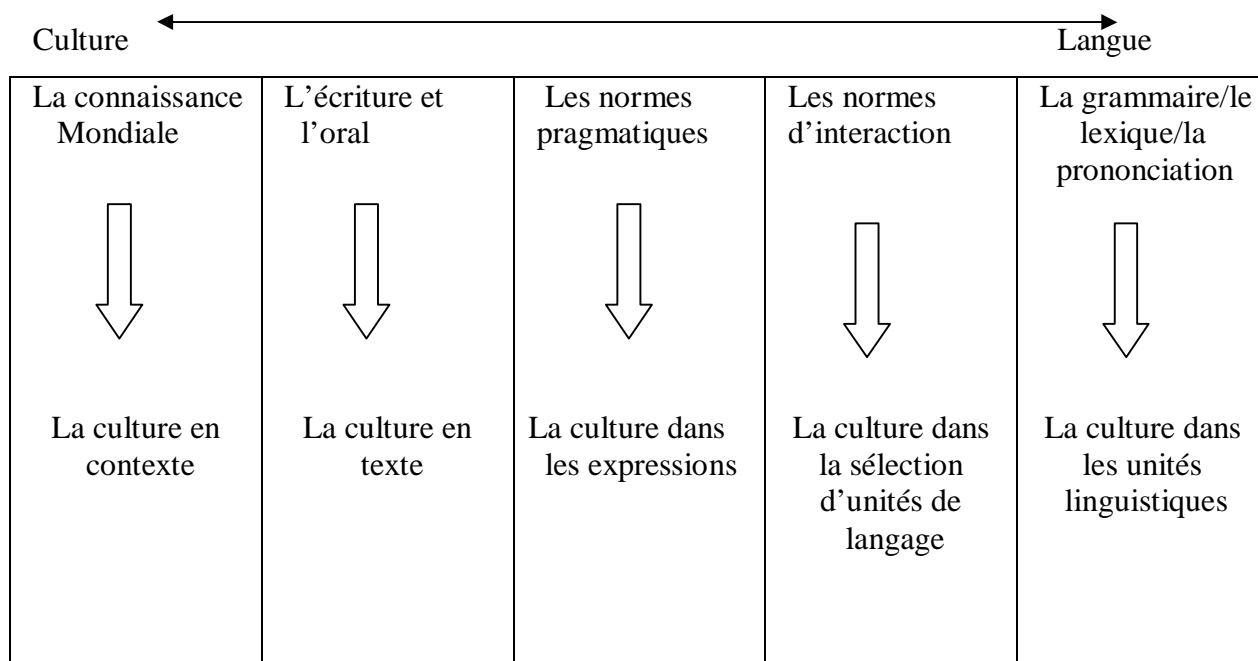


Figure 07 : Les points d'articulation entre langue et culture¹.

- ❖ Dans la première colonne, la connaissance mondiale est plus attachée à la culture qu'à la langue. Par exemple, une connaissance de la politique en Algérie est plutôt déterminée par la culture que par la langue parlée dans un pays.
- ❖ Dans la deuxième colonne, l'écriture et l'oral représentent les structures principales de la langue qui ont aussi des aspects très attachés à la culture. Ce qui est considéré approprié, logique, ou intéressant dans les textes écrits ou parlés, peut varier selon la culture.
- ❖ Dans la troisième colonne, les normes pragmatiques sont moins attachées à la culture que les deux premiers aspects, mais l'influence culturelle est néanmoins présente. Les éléments du bon usage de la langue, par exemple les règles de politesse sont représentés par les normes pragmatiques, le niveau de politesse approprié pour son interlocuteur est déterminé par la culture.
- ❖ Dans la quatrième colonne, les normes d'interaction règlent les énoncés appropriés dans une situation de communication. Cet aspect est plus attaché à la langue qu'à la culture. Ce qu'on doit dire avant de manger est un exemple d'une norme d'interaction, il faut faire référence à la culture pour comprendre ces énoncés appropriés.

¹ - *Ibid.*

- ❖ Dans la cinquième colonne, des aspects comme la grammaire, le lexique et la prononciation sont les moins attachés à la culture, mais contiennent néanmoins des traces liées à la culture. Celle-ci a un effet sur le lexique employé. Ainsi, faut-il être conscient du fait qu'il n'existe pas un seul aspect de la langue qui ne soit pas influencé par la culture, et à cause de cette relation entre langue et culture, la langue est toujours soumise à la variation culturelle.

1.3. Lexiculture : réflexion sur le couple langue/culture

Selon certains linguistes, le langage ne reflète pas directement le monde : il reflète la conceptualisation humaine, l'interprétation humaine du monde, partant de ce principe, la structure d'une langue est en lien étroit avec l'organisation de la réalité. GALISSON R. fut le premier qui a exploré, de manière innovante, ce rapport entre une langue, ses mots et la culture, il a plaidé la cause d'intégrer très vite dans l'enseignement la dimension culturelle de la langue cible :

de ne pas séparer artificiellement langue et culture, de mener leur approche de pair, d'accéder à la culture partagée par la langue, spécialement par le lexique. L'hypothèse étant que si la langue est toute pénétrée de culture, elle ne l'est pas de manière uniforme. Les mots [...] sont des lieux de pénétration privilégiés pour certains contenus de culture qui s'y déposent, finissent par adhérer, et ajoutent ainsi une autre dimension à la dimension sémantique ordinaire des signes¹.

Lexiculture, créé en 1987 par le même auteur, se compose de deux formes, bien que, comme l'affirme GENTIHOMME Y. « *Ce ne sont pas de pures formes [...], mais des signifiants lourds de sens, parfois même plus évocateurs qu'informateurs* »², ces formes sont : *lexique* et *culture*. *Lexique* nous renvoie au *mot*, en linguistique à un signifiant et un signifié, à l'ensemble des mots que comporte une langue, *culture* nous renvoie à l'ensemble des manifestations à travers lesquelles on exprime la vie d'un peuple. Dans sa composition :

¹ - GALISSON R., *Les mots : mode d'emploi. Les expressions imagées*, Clé international, collection *Pratique des langues étrangères*, Paris 1984a, p.119.

² - GENTIHOMME Y., *A quoi servent les concepts en Didactique des langues-cultures*, Etude de linguistique appliquée, Revue de Didactologie des langues-cultures, 105, 1997, p.37

lexiculture nous renvoie à un lexique, à un ensemble de mots et d'unités lexicalisées comme nous le précise l'auteur lui-même, avec une valeur implicite qui correspond à la dimension pragmatique des mots ; valeur surgie de l'utilisation des signes en situation et qui sert de marque d'appartenance et d'identification culturelle¹.

Ce concept s'est révélé d'une extrême importance pour la lexicographie contemporaine, d'une part, et d'autre part, pour la lexicographie d'apprentissage en langue maternelle et en langue étrangère. Selon GALISSON R.:

La lexiculture, son objet d'étude, est la culture en dépôt dans ou sous certains mots, dits culturels, qu'il convient de repérer, d'explicitier et d'interpréter. La démarche consiste à mettre au jour des sites lexiculturels, c'est-à-dire des espaces pragmatico-sémantiques délimités par des mots (ou des unités lexicales) appartenant à la même catégorie logique, mais à des classes distinctes les unes des autres, dans lesquelles la culture est significativement présente. Les expressions imagées, les mots-valises, les mots à charge culturelle partagée, les palimpsestes verbo-culturels, les mots de situations, les noms de marques, les proverbes et dictons, les mots occultant [...] circonscrivent les sites².

La notion de lexiculture, avec le temps, s'est structurée et diversifiée, elle est passée de la spécificité à la généralité. Son existence se situe dans une double dimension : linguistique et sociale. La dimension linguistique conférée par le signifiant, par une dénomination en utilisant un terme comme l'étiquette qui désigne pensée abstraite, une représentation mentale et générale, une série d'attributs dont la compréhension nous est donnée par la définition. C'est grâce à elle que nous accédons au signifié, à la connaissance descriptive de ce qu'il est, nous donnant la base de l'identification de ses fonctions, des opérations qu'il permet de réaliser dans notre domaine disciplinaire et qui lui confèrent son existence sociale, ce sont toujours les fonctions qui justifient son existence.

La confrontation directe et continue entre la culture propre de l'individu et la culture de l'autre, se développe la conscience de sa propre identité culturelle et la compréhension et l'acceptation d'autrui parce que la langue est considérée comme faisant partie de la culture, produit de la culture et condition de la culture. C'est avec la langue que tout individu agit culturellement, comprend et produit du sens avec les instruments et l'univers des autres. La

¹ -GUILLEN DIAZ C., *La lexiculture : d'un concept instrumental à un outil d'intervention en didactique des langues-cultures*, in Mots et lexiculture, Hommage à GALISSON R., Sous la direction de LINO M.T. et PRUVOST J. Avec la collaboration de BONCEL L., Honoré Champion, Paris, 2003, pp.42-43.

² - GALISSON R., *La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture par un autre lexique*, ELA, n°116, 1999, p.480

culture et la langue représentent autant de dimensions de la compétence communicative. La lexiculture nous renvoie à un lexique avec une valeur implicite qui correspond à la dimension pragmatique des mots, valeur surgie de l'utilisation des signes en situation et qui sert de marque d'appartenance et d'identification culturelles. C'est une valeur seconde ou ajoutée au signifié que nous ne pouvons pas trouver dans les dictionnaires. D'où le concept de charge culturelle partagée qui désigne la valeur culturelle ajoutée au signifié du signe, aux mots par l'usage spécifique de chaque langue, dans ce sens, selon GALISSON R., les mots peuvent posséder des signifiés identiques mais des charges culturelles partagées différentes. Le sens de lexiculture devient explicite à travers la définition du même auteur « ...la culture mobilisée et actualisée dans et par les mots de tous les discours dont le but n'est pas l'étude de la culture pour elle-même »¹.

Ainsi, le concept de lexiculture qui se situe à l'intersection de l'affectif et de l'instrumental, entre les objectifs psychologiques et les objectifs pragmatiques, en mobilisant une connaissance représentative/existentielle et connaissance opérative, peut être schématisé comme suit :

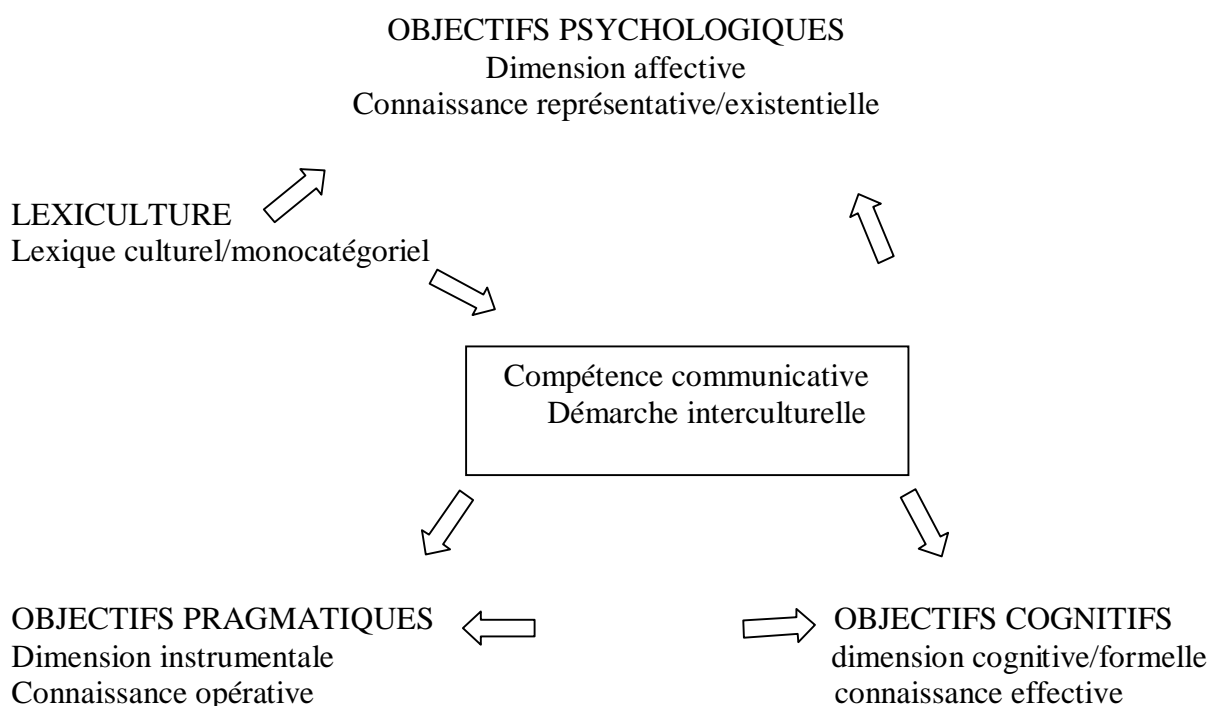


Figure 08: La prise en compte des contenus lexiculturels.²

¹ - GALISSON R., *Où il est question de lexiculture, de cheval de Troie, et d'impressionnisme*, Etudes de Linguistique appliquée, in revue de didactologie des langues-cultures, 1995, p.6.

² - GUILLEN DIAZ C., *La lexiculture : d'un concept instrumental à un outil d'intervention en didactique des langues-cultures*, *Op.cit.*, p.46.

2. DU CULTUREL A L'INTERCULTUREL

2.1. Définition de l'interculturel

C'est en 1975 que le terme interculturel apparaît officiellement pour la première fois en France, dans le cadre scolaire. Depuis lors, et à partir des années quatre-vingts, les réflexions sur la démarche interculturelle se sont multipliées et le concept d'interculturel est devenu un véritable champ d'études et le centre d'intérêt pour plusieurs disciplines à savoir la didactique, l'ethnologie, la sociologie..., Le concept reflète l'idée que les individus porteurs de cultures entrent en interaction afin de se transformer, de dépasser les appartenances en vue de la création de nouvelles identités, de nouvelles cultures. Selon ABDALLAH-PRETCEILLE M., le préfixe inter du terme interculturel indique une mise en relation et une prise en considération des interactions entre les groupes, des individus, des identités. L'interculturel s'élargit et s'écarte du contexte des migrants à d'autres publics, et tout ce que le contact des langues et des cultures peut engendrer comme phénomènes peut s'inscrire dans le processus de l'interculturel. Dans cette nouvelle vision de ce concept, les néologismes dans le discours journalistique, en tant que créativité résultante du contact des langues existantes en Algérie, est une rencontre entre les cultures et s'inscrit dans ce processus en mouvement. ABDALLAH-PRETCEILLE M. affirme :

Qui dit interculturel dit, s'il donne tout son sens au préfixe inter : interaction, échange, décloisonnement, il dit aussi, en donnant son plein sens au terme culture : reconnaissance des valeurs, des modes de vie, des représentations symboliques auxquelles se réfèrent les êtres humains, individus et sociétés, dans leurs relations avec autrui et dans leur appréhension du monde, reconnaissance des intérêts qui interviennent à la fois entre les multiples registres d'une même culture et entre les différentes cultures, et ceci, dans l'espace et dans le temps ¹.

Puisque la culture est une notion qui inclut des éléments divers, plusieurs préfixes peuvent y être rattachés par exemple le multi-, le pluri- ou le trans- . En latin, le préfixe *inter-* signifie une situation entre deux positions. Les deux positions par rapport au terme interculturel sont premièrement l'idée de liaison et d'harmonie, et deuxièmement l'idée de séparation et de désaccord. Le concept de la culture évolue constamment et se transforme à travers l'interaction. Une situation interculturelle est une situation dans laquelle des individus

¹ - ABDALLAH-PRETCEILLE M., cité par REY-VON AILMEN M., *Une pédagogie interculturelle ? Pièges et défis*, Textes et documents accompagnant le cours de Diplôme d'Etudes Supérieures (DES), Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Octobre 1992, p.30

des groupes de systèmes culturels différents se rencontrent et interagissent HENRIETTE R.M., donne la définition suivante : « *L'interculturel est un processus relationnel issu de l'interaction entre deux groupes culturels impliquant une complexité des relations dans une réciprocité des échanges.* »¹. Quand deux personnes de cultures différentes se croisent, elles s'engagent dans un processus d'acculturation. L'individu pour atteindre la phase de stabilité, il faut avoir une compétence interculturelle.

2.2. Compétence interculturelle

HENRIETTE R.M., définit la compétence interculturelle comme « *un ensemble de capacités requises pour une interaction réussie avec une ou groupe de personnes de culture différente.* »² Plus spécifiquement, « *la compétence interculturelle est la capacité de comprendre, d'analyser les différences d'une autre culture, de s'y adapter, d'y évoluer, d'atteindre ses objectifs dans cette différence* »³. L'objectif de la compétence est d'abord de communiquer avec autrui, une personne qui a des caractéristiques propres grâce à sa pluriculturalité. FLAYE-SAINT MARIE A. nous propose cette définition de la compétence interculturelle :

la compétence interculturelle peut être définie comme capacité qui permet à la fois de savoir analyser et comprendre les situations de contact entre personnes et entre groupes porteurs de cultures différentes, et de savoir gérer ces situations, il s'agit de la capacité à prendre une distance suffisante par rapport à la situation de confrontation culturelle dans laquelle on est impliqué, pour être à même de repérer et de lire ce qui s'y joue comme processus, pour être capable de maîtriser ces processus⁴.

Il ne s'agit pas de limiter la compétence interculturelle à la connaissance de la culture d'un autre pays, mais se servir de la langue étrangère comme un outil permettant de découvrir la richesse culturelle et de contribuer ainsi à de meilleures connaissances et compréhension réciproques.

La compétence interculturelle est divisée en trois dimensions, notamment une dimension communicative et comportementale, une dimension cognitive et une dimension affective.

¹ - HENRIETTE, R.M., *Les ressources individuelles pour la compétence interculturelle individuelle*. Revue internationale sur le travail de la société, n°32, 2005, p. 675.

² - *Ibid.*, p. 681

³ - *Ibid.*, p. 682

⁴ - FLAYE-SAINT MARIE A., *La compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et Sociale*, in les cahiers de l'actif, Active, Paris, 1997, p.55

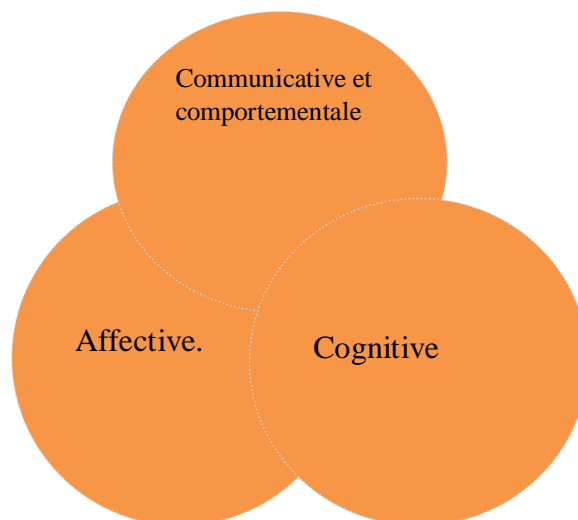


Figure 09 : Les 3 dimensions d'une compétence interculturelle.¹

- La dimension communicative et comportementale inclut tous les éléments de la communication verbale et non verbale.
- La dimension cognitive est composée de toute la connaissance de sa propre culture et de la culture de l'autre. .
- La dimension affective est rattachée à la réceptivité et la sensibilité vers l'autre culture.

Dans l'enseignement des langues, la compétence interculturelle touche aux différences reconnues par les didacticiens, cette compétence permettra à l'apprenant une connaissance de la langue étrangère dans ses dimensions linguistique et culturelle, voire interculturelle pour agir en tant qu'acteur social et conscient de ces actes par la réflexion et l'analyse. Les journalistes algériens sont un exemple de ces apprenants qui ont appris la langue étrangère à l'école, où le système d'arabisation était le seul système appliqué (le système fondamental) d'où la question suivante : par le recours aux néologismes (surtout l'emprunt à l'arabe) ont-ils vraiment acquis cette compétence interculturelle ? Cette compétence est-elle prise en compte en didactique dans le processus de l'enseignement d'une langue étrangère ? Nous essayons au cours de cette recherche de trouver des réponses à ces questionnements.

¹ - www.french.uct.ac.za/docs/MA_TFFL_200.

2.3. Composantes de la compétence interculturelle

COSTE D. définit la compétence interculturelle comme : « *un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être qui, par le contrôle et la mise en œuvre de moyens langagiers permet de s'informer, de créer, d'apprendre, de se distraire, de se faire et de faire faire, en bref d'agir et d'interagir avec d'autres dans un environnement culturel déterminé* »¹. Cette compétence se compose de trois composantes majeures qui sont :

2.3.1. Le savoir

Les savoirs sont en quelques sortes les connaissances des groupes sociaux. Ils incluent entre autres les valeurs et les pratiques sociales qui lient les membres d'un même groupe en caractérisant chacune des deux cultures en présence. Il s'agit de la capacité de dépasser la méfiance, qui a des racines profonds dans les esprits des individus, et de s'ouvrir à l'autre pour enrichir par la différence son capital linguistique et culturel. Reconnaître la culture de l'autre et la respecter, c'est avant tout connaître et reconnaître sa propre culture.

2.3.2. Le savoir-faire

Le savoir faire est la tendance à repérer les phénomènes culturels liés à la culture de l'autre, et à les rapprocher des faits liés à sa propre culture. Il s'agit d'une sorte de comparaison des valeurs fondatrices des deux cultures. L'individu perçoit l'autre dans sa culture et développe une perspective critique par rapport aux deux cultures en présence. Il aura la capacité de jouer le rôle l'intermédiaire entre sa propre culture et la culture de l'autre en gérant les stéréotypes en relativisant son point de vue lors du contact avec l'autre.

2.3.3. Le savoir-être

Le savoir-être correspond à la maintenance d'un système d'attitudes de tolérance et de respect vis-à-vis des différences qui identifient la culture de l'autre tout en s'ancrant davantage dans son propre système de convictions. L'individu doit se rappeler qu'il est même structuré par son environnement, son éducation, son histoire et son univers culturel, son identité ne doit en aucun cas être menacée ou dévalorisée.

¹ - COSTE D., *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, in Le français dans le Monde, n° spécial, Hachette/Edicef, Paris, Juillet 1998, p.8.

La compétence interculturelle se situe à trois niveaux :

- Cognitif quand il est question d'acquérir un certain savoir relatif aux deux cultures en question
- Affectif car la prise de conscience des différences et des représentations touche aux valeurs de l'individu.
- Actionnel à savoir que l'individu agit en médiateur interculturel dans les situations multiples qui sont souvent sources de conflits interculturels tout en sauvegardant sa valeur identitaire. Ces composantes peuvent être présentées dans le schéma suivant :

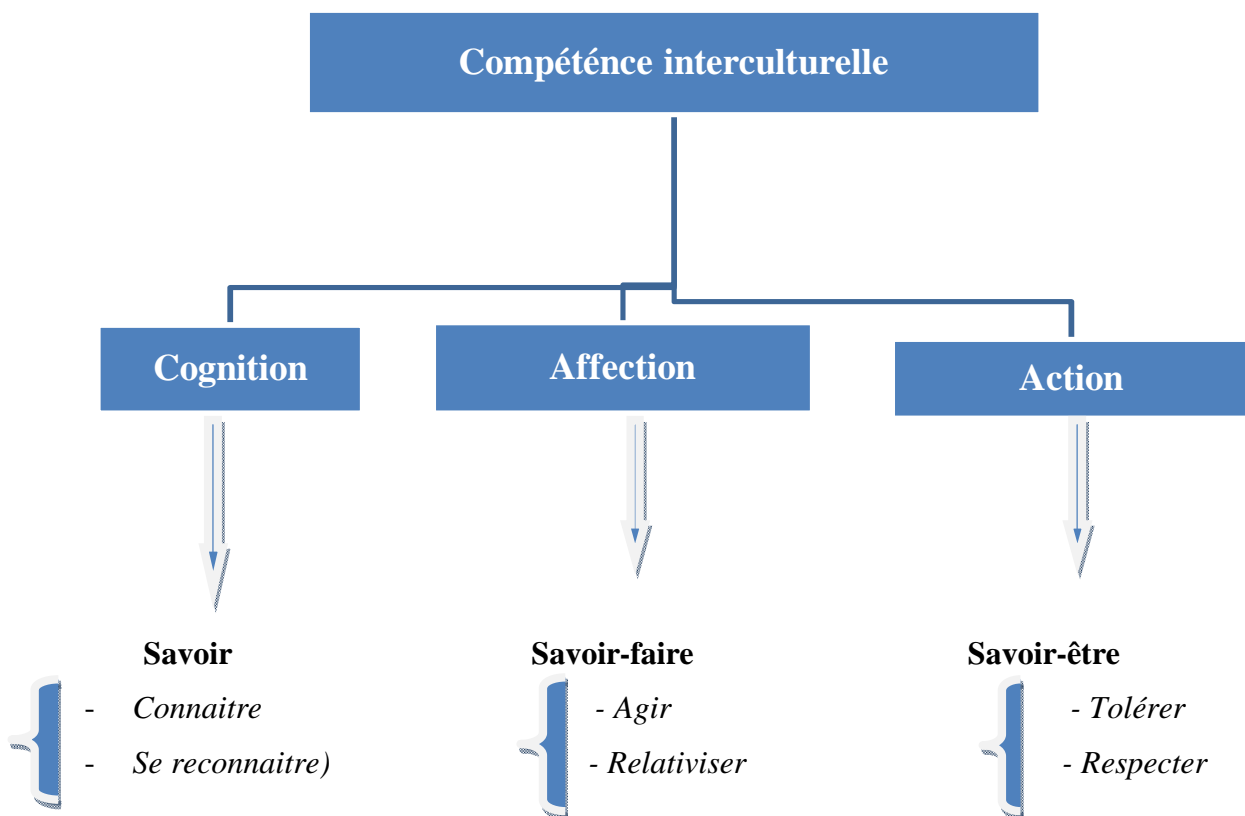


Figure 10: Les composantes de la compétence interculturelle.

3. DE L'INTERCULTUREL A L'IDENTITE

Le concept identité s'avère problématique, un concept à multiples facettes. L'identité d'une communauté, d'un groupe ou d'un individu renvoie aux normes, aux valeurs et aux conduites de cette communauté, de ce groupe ou de cet individu. C'est l'ensemble de caractéristiques physique, morale, sociale et culturelle à partir desquelles, la personne peut se définir, l'identité singularise l'individu et le spécifie d'autrui.

La notion d'identité linguistique est liée à celle de communauté linguistique, elle change selon le discours dans lequel le locuteur est engagé. L'identité sociolinguistique d'un locuteur est associée à son appartenance sociale, l'identité est aussi déterminée par le rapport du locuteur avec son interlocuteur, notamment le statut, lequel le situe comme inférieur, égal ou supérieur, aussi que sa disposition dans l'interaction.

Dans les sociétés plurilingues, on parle d'identité linguistique dans la mesure où le langage du locuteur révèle de son appartenance à un groupe, la langue devient marque identitaire du locuteur. Plusieurs études ont été faites à ce propos, exemple donné par MOREAU M.L. concernant les communautés créoles des Antilles et de l'océan Indien, beaucoup de locuteurs alternent entre le créole et une autre langue locale selon les circonstances de communication et / ou selon l'identité qu'ils veulent projeter, les choix de code apparaissent ainsi comme des actes d'identité, selon le même auteur « *les variables identitaires peuvent donc jouer un rôle important (parmi d'autres) en déterminant la victoire dans ce que CALVET (1987) appelle la guerre des langues* ». ¹.

Dans la même perspective, nous avons l'étude faite par MILIANI F. qui a pris le cas des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise, et qui a considéré le métissage linguistique marqué chez ces jeunes comme stratégie identitaire, d'après elle, les jeunes issus de l'immigration maghrébine ne se sentent ,sur le plan identitaire, jamais vus tel qu'ils sont réellement, dans leur intégralité, il est toujours une partie de cette identité qui est tronquée, la double troncature linguistique reflétant, selon l'auteur, une véritable facture identitaire en ce sens, l'alternance de langue est avant tout, une stratégie discursive et stylistique dans la mesure où, à travers elle, les locuteurs vont se construire une identité qui leur est propre.

¹ - MOREAU M.L., *Op.cit*, p. 162

« *Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être très politisé, surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social* »¹. En Algérie, l'affirmation du principe de l'arabisation, définit les grandes lignes de la politique linguistique de l'Etat en affirmant à travers cette politique l'identité nationale « *affirmer l'identité nationale algérienne en réhabilitant la langue nationale ; et en faisant l'instrument principal de l'Education et de formation, et la langue dominante dans tous les domaines de la vie nationale et sociale* »², la résolution culturelle confirmant la nécessité d'œuvrer à la généralisation de la langue arabe et à sa maîtrise en tant qu'instrument pratique et créateur d'expression de tous les aspects de la culture nationale et de l'idéologie.

Ce qui détermine l'identité c'est le sentiment d'appartenance au groupe. Si on analyse le caractère général d'un groupe on constate qu'il est porteur de valeur, de croyances, d'idéologie par exemple il oriente le choix entre liberté, égalité, il reflète certains idéaux. Un groupe est porteur de valeurs concrètes, il permet de concrétiser des buts. Il a un pouvoir dynamique. Un groupe peut être associé à la notion de confiance, il permet des formes de validation sociale. Un groupe est constitué de caractères généraux et comporte des normes qui ont une fonction de cohésion groupale.

3.1. Identité culturelle

La notion d'identité culturelle est aujourd'hui tellement répandue tant dans les médias, les discours politiques que les études scientifiques que, lorsqu'on parle d'identité, on ne se donne plus la peine de préciser qu'il s'agit d'une identité culturelle, communautaire, professionnelle ou autre. Et même lorsque cette précision est donnée, le flou subsiste quant au contenu d'une notion qui semble tellement évidente qu'on n'aurait pas besoin de la définir. La langue fonde l'identité culturelle, elle est le pilier de la culture. Nous nous référons aux propos du Malien KOUYATE S. B. qui disait :

¹ - LAPONCE J., *Langue et territoire*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1984, p.120.

² - Résolution sur l'éducation et la formation, quatrième congrès du FIN, 1979, documents du parti, cité par TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leurs langues*, *op.cit.*, p.202.

[...] Par la langue, nous avons ce que le passé nous a laissé comme message et ce que le présent compose pour nous. C'est la langue qui nous lie, et c'est elle qui fonde notre identité. Elle est un élément essentiel et sans la langue il n'y a pas de culture. La langue nous aide à tout interpréter [...]. Nous étions des dominés, des colonisés et la langue a été pour nous un facteur de libération. »¹

Les notions d'identité et de culture recouvrent en effet plusieurs acceptions sur lesquelles s'arrête tout chercheur : la diversité des usages de ces concepts et la puissance des enjeux qui les accompagnent, mais aussi de réelles faiblesses théoriques et épistémologiques, font qu'on y recourt souvent dans des conditions de grande confusion qui conduisent même certains à s'interroger sur le bien-fondé de leur emploi. Dans les sciences humaines et sociales, l'usage du terme *identité* désigne généralement, non pas la nature profonde d'un individu ou d'un collectif en soi, mais la relation entre les appartenances collectives (c'est-à-dire le fait pour un individu de pouvoir être identifié au moyen de catégories sociales) et des personnalités individuelles (la manière dont chacun s'identifie lui-même). Ainsi, les identités collectives (ensemble des catégories qui identifient un individu à un moment donné, dans un lieu donné) et les identités individuelles (sentiment d'être telle ou tel, dans sa singularité) sont inséparables, la question étant généralement de savoir comment tel ou tel comportement ou croyance peut se comprendre à partir des appartenances collectives et de la manière dont celles-ci sont vécues, intériorisées par telle ou telle personne.

La notion d'identité culturelle apparaît dans les années soixante, dans le contexte de la décolonisation. Ce terme est né dans le tiers monde, où des peuples de civilisation ancienne revendiquent leur autonomie, face à l'hémisphère Nord qui impose son universalisme. La décolonisation suppose l'indépendance culturelle, qui passe par la prise de conscience d'une identité culturelle. Cette idée de contestation se retrouve dans la déclaration d'une conférence mondiale sur les politiques culturelles, sous la direction de l'Unesco, à Mexico, en 1982 « *L'identité culturelle contribue à la libération des peuples (...) toute forme de domination nie ou compromet cette identité* »². Puisque l'identité distingue, elle est aussi prise de conscience de la différence d'un peuple par rapport à un autre. C'est une notion qui reste source de conflits et d'illusions. Par la notion d'identité culturelle, qui peut s'appliquer à la fois aux groupes et aux individus, on a tenté de ramener le fait culturel à sa dimension individuelle : les membres d'un groupe sont porteurs d'une même identité et c'est cette identité des

¹ - KOUYATE S. B., Colloque International d'Alger en mi-avril, *langues, culture et tradition*, organisé par la Faculté des Lettres et des Langues, www.kanjamadi.com/mahamadsangare.html, Consulté le 22/03/2011.

² - www.communautarisme.net/capve/Identit

membres entre eux qui fonde l'unité du groupe. En mettant en avant la notion d'identité culturelle comme aspect de la personnalité de tout individu, les revendications culturelles prennent une forme recevable face aux politiques linguistiques et culturelles des Etats. Si la culture est présentée comme une composante de la personnalité d'un individu, il devient difficile de contester le droit au maintien de la culture, qui relèverait ainsi des droits de l'homme.

Ce qui détermine l'identité c'est le sentiment d'appartenance au groupe. Si on analyse le caractère général d'un groupe on constate qu'il est porteur de valeur, de croyances, d'idéologie par exemple il oriente le choix entre liberté, égalité, il reflète certains idéaux. Un groupe est porteur de valeurs concrètes, il permet de concrétiser des buts. Il a un pouvoir dynamique. Un groupe peut être associé à la notion de confiance, il permet des formes de validation sociale. Un groupe est constitué de caractères généraux et comporte des normes qui ont une fonction de cohésion groupale

L'identité culturelle renvoie à une catégorisation des personnes ou des groupes en fonction de leur culture. Selon les approches, qu'elles soient objectives ou subjectives, le terme d'identité culturelle n'a pas le même sens. Enfin, parler d'identité culturelle au singulier n'est pas possible. L'identité n'est pas une notion statique, elle se construit, se déconstruit, se reconstruit à chaque interaction entre groupes. De plus, chaque être humain peut adopter une stratégie identitaire et choisir une position différente face à un autre groupe.

3.2. Identité et altérité

Parler de l'identité engendre nécessairement une prise en compte de l'altérité, qui est en effet l'aptitude à, accepter l'autre et de prendre conscience de son existence car, on ne peut pas signifier son être que par rapport à l'autre. On se situe par rapport à quelqu'un et on se fait une image de soi de manière à ce qu'elle soit différente de l'autre. L'identité de l'individu est un processus qui se construit pour une grande partie à l'école et ne peut exister en dehors de l'interaction sociale. DUBAR C. affirme à cet égard

L'identité humaine n'est pas donnée une fois pour toutes, à la naissance : elle se construit dans l'enfance et, désormais, doit se construire tout au long de la vie, l'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi [...] l'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel des divers processus de socialisations qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions¹.

La langue a été toujours un élément constitutif de l'identité de l'individu, et est le médiateur à travers duquel il affronte l'autre, autrement dit, l'altérité se concrétise en prenant conscience de tout ce qui fonde l'identité de l'autre. En se repliant sur elle-même, et en renforçant l'étanchéité des frontières qui la distingue d'une autre. Une culture peut emprisonner ses protagonistes dans une logique de méfiance et de prudence de l'autre en le considérant comme une menace qui peut conduire à une disparition culturelle voire identitaire. Pourtant, nier autrui c'est ne pas rendre compte de soi-même. Parlant de l'altérité nous conduit à la politique d'arabisation en Algérie dont nous avons parlé dans le premier chapitre, la langue arabe, selon GRAND GUILLAUME G. :

Celle-ci traduirait la volonté de dire autre chose en arabe qu'en français, de référer à des données culturelles différentes de celles qui furent introduites par la langue française. Cette conception semble être celle qui confère le plus de signification à l'arabisation, celle qui est la plus revendiquée dans la mesure où elle exprime une volonté de différence².

Selon MUCCHIELLI A. « *L'identité cherche à préserver son intégrité et sa valeur. Pour ce faire, elle met en œuvre des mécanismes de défense transpersonnelle et des mécanismes de défense sociale* »³. La crainte de l'autre naît d'un sentiment d'incertitude et de non assurance, les individus ont tendance à valoriser excessivement leurs propres valeurs qualités, celles des groupes et cultures auxquelles ils appartiennent, et à mettre des préjugés néfastes vis-à-vis d'autrui. Tout individu réagit par un désir d'affirmer son identité, ce qui est apparent dans ses comportements, ses dires et ses actes. Ce pendant, refuser la culture de l'autre sous prétexte de se perdre et perdre son identité n'est qu'une attitude négative dépourvue de fondement, l'individu ne peut se perdre s'il est bien armé de sa langue et de sa culture. Seule sa propre culture lui permet de connaître l'autre s'il est bien ancré dans sa culture et parfaitement conscient de son identité, il ne peut se dissoudre mais s'épanouir du

¹ - DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 1991, p. 7.

² - GRAND GUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, Paris, 1983, p.31

³ - MUCCHIELLI A., *Identité*, PUF, Paris, 1986, p.112.

contact avec l'autre culture. C'est à ce propos que BOUGNOUX D. affirme « *Etre civilisé aujourd'hui, c'est vivre plusieurs identités sans nostalgie, sans drame mais [...] avec détachement* »¹. La langue est perçue comme marqueur de différence et constitue souvent pour celui qui l'exerce un test d'appartenance, dès lors, la langue devient signe de différence et d'affirmation identitaire. CALVET J.L., dans cette perspective, prétend « *Les rapports entre groupes parlant des langues différentes génèrent des phénomènes identitaires : dans la reconnaissance de la spécificité linguistique de l'autre se fondent des identités [...] comme une carte d'identité, la langue que nous parlons et la façon dont nous la parlons révèle quelque chose de nous. Elle dit notre situation culturelle, sociale, ethnique* »².

4. DE L'IDENTITE AUX REPRESENTATIONS

Comme nous l'avant déjà signalé dans le premier chapitre de la première partie, la notion de représentation est conçue comme étant cette traduction de la pensée, l'idée incomplète est provisoire de ce qui est la vérité sur un objet donné, c'est l'image de l'objet imposée à l'individu par la société. Elles sont définies par JODELET D. comme suit:

Une forme de connaissances, socialement élaborée et partagée, ayant une vision pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social[...] On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que système d'élaboration régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales [...] la diffusion de connaissances, le développement intellectuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales³.

4.1. Représentations identitaires

Les aspects culturels sont omniprésents dans le langage et tout particulièrement dans le cadre d'un discours médiatique qui se caractérise par des éléments nouveaux et une grande capacité d'adaptation, mais révèle aussi la présence d'éléments culturels intégrés dans un contexte nouveau. La relation langue-culture ne doit pas faire oublier le troisième élément qui est le sujet lui-même. L'étude des représentations identitaires est donc pertinente pour cerner la communauté mise en discours et rendre compte de sa culture. Si les représentations interculturelles permettent d'appréhender les représentations mutuelles de la culture entre les

¹ - BOUGNOUX D., *La communication par la bande*, La découverte & Syros, Paris, 1998, p.96.

² - CALVET J.L., *Le marché aux langues : Les effets linguistiques de la mondialisation*, Ed. Plon, France, 2002, pp. 17-18.

³ - JODELET D., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1989, p. 40.

communautés, elles nous donnent surtout l'occasion d'observer comment des différents groupes se caractérisent entre eux d'un point de vue purement identitaire.

Pour BOYER H. « *il est clair que l'imaginaire ethnosocioculturel a pour objet non seulement l'identité/les identités de la communauté (sous forme d'autoreprésentations) mais également l'identité/les identités des autres communautés (proches ou éloignées du point de vue géographique ou/et relationnel)* »¹. On parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe, le langage est marqueur identitaire, dans notre corpus d'étude, les nouvelles formes linguistiques qui apparaissent seront révélateurs d'un positionnement identitaire. Il n'est pas question de tenir compte des identités individuelles, mais ce qui nous intéresse est l'identité collective permettant au sujet de se référer à un groupe, dans notre cas, à un groupe à la recherche d'une identité en valorisant sa propre culture. Ainsi, ORIOL M. suggère :

Appartenir à un groupe étendu ou encore à un groupe historiquement constitué, c'est posséder et/ou exprimer certaines dimensions qui sont susceptibles de manifester ou signifier que l'on se situe, ou se conçoit, dans le cadre collectif d'intérêts ou d'un destin partagé avec d'autres sujets catégorisé de façon équivalente, en opposition significative avec d'autres personnes relevant de groupes autrement caractérisés.².

Mener une recherche en sociolinguistique, implique la prise en compte, dans un travail sur l'interculturel, la mise en évidence de cette relation entre le *même* (dans notre cas le groupe d'où provient le corpus) et l'*autre* (le français).

4.2. Représentations interculturelles

La représentation met en relation trois termes : « *la représentation elle-même, son contenu et un utilisateur* »³, ce qui met bien en évidence le caractère social mais aussi cognitif de cette pratique. L'utilisateur fait partie d'un groupe social donné, ce dernier perçoit la réalité qui l'entoure et l'interprète en fonction de ses préoccupations culturelles, P. BOURDIEU affirme que « *les catégories selon lesquelles un groupe se pense et selon lesquelles il se*

¹ - BOYER H. : *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations Communautaires*, L'Harmattan, France, 2003, p. 35.

² - ORIOL M., *Le statut épistémologique des théories de l'identité*, in Bulletin de Psychologie, Tome XLVIII- N° 419, Paris, p.441.

³ - SPERBER D. / WILSON D., *La Pertinence : Communication et Cognition*, Minuit, France, 1989, p. 115.

représente sa propre réalité contribuent à la réalité de ce groupe »¹. Il ajoute : « Les agents sociaux classent les autres agents et apprécient leur position dans ces rapports objectifs en même temps que les stratégies symboliques de présentation et de représentation de soi qu'ils opposent aux classements et aux représentations (d'eux-mêmes) que les autres leur imposent »². Selon le même auteur, ces procédés cimentent l'identité nationale, et les catégories selon lesquelles un groupe se pense et selon lesquelles il se représente sa propre réalité contribuent à la réalité de ce groupe.

JACQUART A. précise « inscrits dans ce système de représentations des langues en général, les jugements portés sur chaque langue prise individuellement, sont encore souvent liés à l'image culturelle de l'environnement de cette dernière, véhiculée le plus souvent par les stéréotypes culturels »³, c'est pourquoi les représentations doivent être à la fois reconnues dans leur subjectivité et « objectivées par la démarche des sciences humaines qui permet de les comprendre en les ramenant à leur condition socio-historiques d'émergence et en déchiffrant leur fonction dans la dynamique des relations entre nations »⁴.

4.3. Fonctionnement des représentations communautaires

Les représentations sociales qui existent au sein d'une communauté affectent les images de la langue parlée par ses membres. Ces images liées à chaque langue en particulier n'ont aucune base scientifique, elles configurent une série d'attitudes qui sont souvent au centre des motivations qui déterminent le choix d'une langue comme objet d'étude.

Notre travail vise à étudier les représentations et cet imaginaire qui se traduisent dans notre corpus en néologismes de différents ordres, c'est pourquoi il nous a paru essentiel avoir une idée théorique sur les représentations linguistiques et l'imaginaire ethnosocioculturel afin d'en dégager leurs fonctionnements.

Les unités lexicales (les néologismes) sont pleines de dimension culturelle, c'est ce qu'appelle GALISSON R. « mots à charge culturelle partagée »⁵. Le fonctionnement d'une

¹ - BOURDIEU P., *ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p.158

² - *Ibid.*, p. 147.

³ - JACQUART A., *L'amour des langues*, in didactique des langues étrangères/didactique des langues maternelles : ruptures et/ou continuité ? Cahier de l'Asdifle n°8, Paris, 1997, p.178.

⁴ - LADMIRAL J., LIPIANSKY E.M., *la communication interculturelle*, Armand Colin, Paris, 1989, p.309

⁵ - BOYER H. : *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations Communautaires*, Op.cit, p. 32.

dimension ethnosocioculturelle de la communication, c'est tout ce qui est de l'ordre de la civilisation et de la culture qui constitue l'imaginaire collectif, images, normes, attitudes, valeurs et croyances partagées par la communauté. Les représentations partagées concernent des mobilisations généralement implicites d'un sens commun, on parle de représentations intra et intercommunautaires à teneur normative en se manifestant en discours. Elles peuvent être regroupées en deux grandes catégories : l'une à dominante patrimoniale, mythologique, emblématique, l'autre relève du domaine socioculturel ; les grandes images du vécu communautaire soumises au stéréotypage.

Ces représentations partagées « *constituent à mes yeux la composante essentielle d'une composante culturelle (qui constitue le cœur d'une compétence de communication)* »¹. Les médias sont par excellence des moyens de diffusion de ces représentations. Toute représentation au sein de la communauté comporte un degré de normativité. On peut faire l'hypothèse que la teneur en cette normativité est en rapport avec le degré de figement : l'une des fonctions fondamentales du stéréotypage est d'affecter une évaluation admise par la communauté ou tel groupe de la communauté. Et c'est la strate patrimoniale qui est plus exposée pour la normativité, précisément la strate socioculturelle la plus concernée.

En France, les français entretiennent collectivement des représentations sociolinguistiques tendues. D'une part, La politique de l'unilinguisme pour réduire la diversité linguistique, en est l'exemple, on parle d'une idéologie de l'unification linguistique, d'autre part, l'obsession du Bon Usage qui vise à contrôler et à limiter la variation et la néologie. On peut dire que ces représentations linguistiques ont relation avec les représentations patrimoniales, à vocation fortement identitaire.

CONCLUSION

Tout au long de ce présent chapitre, consacré à l'identité et à la culture, nous avons tenté d'explicitier ces deux notions en dégagant les rapports qui les unissent. L'identité culturelle est un concept anthropologique qui désigne une période historique pendant laquelle une communauté, un peuple se reconnaît par des valeurs précises dans ses pratiques, ses concepts, ses pensées, ses croyances, son art etc. Ainsi l'identité culturelle se définit dans le

¹ - *Ibid.*, p.34.

temps et dans l'espace car les valeurs qui la déterminent ont un caractère dynamique, évolutif dans le temps.

Notre identité se conjugue toujours au pluriel. Dès lors que nous la concevons comme étant faite d'appartenances multiples, certaines liées à notre histoire passée, d'autres à notre présent et d'autres en construction, se nourrissant à divers confluent, subissant diverses influences, notre rapport à l'autre, aux autres et à nous-mêmes se trouve profondément modifié. En nous contraignant à mieux nous comprendre pour mieux nous définir dans notre diversité créatrice. En outre, notre identité est toujours en chantier. Elle s'enrichit sans cesse d'appartenances nouvelles au gré de nos rencontres et nos découvertes. Elle nous permet de partager notre expérience avec d'autres, dans l'accomplissement du bonheur de participer à plusieurs cultures.

L'identité est donc un enjeu pour chaque classe sociale mais tous les groupes n'ont pas le même pouvoir d'identification. Le fait de classer aboutit à une catégorisation des groupes qui marginalise les groupes minoritaires et peut aboutir à une ségrégation de certains peuples, à l'exclusion des groupes qui seront trop différents du groupe dominant. L'Etat dans lequel nous vivons fournit une identité nationale aux individus : la carte nationale d'identité donne le statut de citoyen à l'individu et une identité de groupe, une identité nationale qui a tendance à gommer toute appartenance culturelle particulière. Il y a une unité nationale, sans différence culturelle.

CHAPITRE III

NEOLOGISME ET PRESSE ECRITE

«Nous écrivons en présence de toutes les langues du monde, même si nous n'en connaissons aucune »

Edouard Glissant, 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard, p. 40.

INTRODUCTION

Le thème de recherche « *La Néologie Journalistique* » est au carrefour de la Lexicologie et de l'Analyse du Discours, celle-ci, selon la définition que lui donne MAINGUENEAU D., est une « *discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son contexte, vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social* »¹. La presse écrite est une cible de choix des consommateurs de l'information, car elle la présente sous plusieurs angles et elle est aussi diversifiée que celle donnée par les médias audiovisuels. L'objet de notre étude découle d'une approche portant sur la créativité dans le discours journalistique, et notamment sur ce que véhicule le néologisme comme référents identitaires. Il s'agit donc de scruter l'apport des médias à la diffusion et à l'appropriation du français à travers l'emploi de nouvelles unités lexicales.

Notre intérêt est focalisé sur l'étude de la néologie journalistique en considérant qu'elle constitue un reflet de l'évolution linguistique des sociétés et référent des constructions identitaires et d'appartenance sociale. L'étude des néologismes dans leurs relations avec l'univers extralinguistique dans le cadre de discours journalistique est notre objectif dans ce chapitre.

1. PRESSE ECRITE ALGERIENNE

En tant que principal vecteur du changement linguistique, la presse écrite est, en Algérie, un lieu en constante effervescence. Le lexique utilisé par les journalistes, dans sa particularité, ne cesse de se multiplier. La langue de la presse est un lieu de liberté langagière. Trouvant sa source dans le discours social pour veiller à la compréhension de ses contenus, mais aussi pour des raisons culturelles et identitaires, elle constitue une instance légitimante du discours social et culturel. C'est par le biais de la presse que certains termes nouveaux arrivent à se répandre et de ce fait à intégrer le répertoire du lexique conventionnel. Avant de parler des particularités du discours journalistique en Algérie surtout celui de la presse écrite d'expression française, nous tenterons dans les lignes qui suivent de définir la presse écrite ainsi qu'un aperçu historique de cette presse est indispensable dans la mesure où la liberté de l'expression n'a connu le jour qu'après les événements du mois d'octobre 1988.

¹ - MAINGUENEAU D., *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*, Seuil, Paris, 1996, p. 56

1.1. Définition de la presse écrite

La presse est un objet qui participe d'une réalité complexe où interviennent des facteurs aussi nombreux que divers. Son statut de moyen de communication de masse, les fonctions qu'elle assume, les enjeux dont elle est l'objet et les modélisations auxquelles elle se prête, la soumettent à un large spectre de déterminations dont il est peu probable de pouvoir dresser un état complet. Son étymologie provient du latin *pressus*, qui veut dire pressé, comprimé, serré, enfoncé. La presse ou presse écrite désigne l'ensemble des journaux. Plus généralement, elle englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite : quotidiens, hebdomadaires et autres publications périodiques ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite.

La presse, formellement, se présente comme un objet matériel, journal ou périodique, appartenant à une sphère de production particulière. Cette dernière est organisée selon des choix premiers rattachés à l'atteinte d'objectifs précis. Ces objectifs sont socioculturels, idéologiques, politiques et économiques. Moyen de communication, la presse véhicule un message. Ce message est mis en forme par le texte, c'est ce dernier qui fait la presse en lui conférant sa valeur pratique. Ce texte est une manifestation linguistique, issue, à l'origine, d'un besoin de communication. Cette pulsion communicative installe son produit dans des réseaux communicationnels déterminés.

1.2. Aperçu historique de la presse écrite algérienne

La presse algérienne a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988. Cette dernière étape peut être subdivisée en deux périodes distinctes, l'une allant de 1976 à 1979, et l'autre de 1979 à 1988. Dès lors, on obtient quatre périodes qui coïncident avec celles des différents régimes qu'a connus le pays.

1.2.1. Presse écrite algérienne entre 1962 et 1965

A l'instar de tout le pays, a connu une période de transition, celle-ci est marquée par deux aspects, soit le passage d'une presse coloniale à une presse nationale, avec notamment la création de nouveaux titres et la nationalisation ou la disparition des titres coloniaux, et le contrôle progressif par le pouvoir de toute la presse. IHADDADEN Z. note,

à propos de cette période, que « [...] *C'est la pratique gouvernementale qui parvient peu à peu à instaurer un régime dirigiste dans le domaine de la presse* »¹. Cette période est caractérisée par l'absence de tout texte législatif ou réglementaire régissant la presse. A ce propos SOURIAU-HOEBRECHTS C. note :

Les hommes au pouvoir sont vigilants et se sont eux qui ont nommé, déplacé ou destitué dans les rédactions de nombreuses personnes faisant fonction de militants bien plus que de journalistes. Les contrôles s'exercent à la source de l'information et l'autocensure a eu lieu dans les bureaux [...] De ce fait, il n'y a rien d'étonnant à ce que les journaux se soient livrés à la lutte idéologique plus qu'à l'analyse des problèmes concrets².

1.2.2. Presse écrite algérienne entre 1965 et 1976

La presse de cette période reproduit le discours du pouvoir en place se contentant de reprendre les communiqués officiels ou de produire les articles laudatifs de travestissement du réel, à la gloire des hommes au pouvoir et de leurs options politiques déclarées. MOSTEFAOUI B. résume dans le passage suivant la teneur de nombreux articles de presse de cette période « *D'entrée de jeu, le rédacteur de l'article[...] s'ingénie à convaincre froidement le lecteur que telle instance a tenu une réunion importante, et que celle-ci a donné lieu à des débats ouverts et francs, et qu'à la suite de cette réunion des suggestions importantes ont été formulées* »³.

1.2.3. Presse écrite algérienne entre 1976 et 1979

Pendant cette période, la presse, quant à son organisation, relève toujours de l'Etat ou du parti unique. Les trois aspects qui la caractérisent sont les suivants ; d'abord, la tenue du large débat, relativement démocratique, qui a précédé l'adoption de la Charte de 1976, et dont la presse fut l'un des canaux privilégiés, ensuite, la consécration par cette même charte du droit à une information totale et objective, et enfin, un plus grand intérêt du pouvoir pour la presse comme instrument de communication politique. Ce troisième aspect s'est concrétisé par le développement de la presse sur le plan du tirage et de la diffusion.

1- IHADDADEN Z., *Evolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance*, In Revue algérienne de la communication, n°3, mars 1989, pp. 19-23.

² - SOURIAU-HOEBRECHTS C., *La presse Maghrébine (Lybie,- Tunisie- Maroc- Algérie)*, Ed du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, p.111.

³ - MOSTEFAOUI B., *L'usage des médias en question*, Office des Publications Universitaires, 1982, p.38.

1.2.4. Presse écrite algérienne entre 1979 et 1988

Après le décès du président Boumediene à la fin de l'année 1978, une autre période s'ouvre pour la presse algérienne et durera dix ans. Les textes et pratiques d'un système monopartiste régissaient la presse qui constituait, pendant cette période, un secteur au sein duquel s'exprimait pleinement la logique du parti unique, ce qui est résumé dans le passage suivant :

L'information est un secteur stratégique. C'est à lui que revient l'explication des options et des positions du parti. Il doit également contribuer largement à prémunir le militant et le citoyen contre les campagnes d'intoxication développées et menées par la réaction et l'impérialisme¹.

En 1982, une loi portant code de l'information² consacre le principe d'une information militante, entièrement au service du pouvoir. La presse était un secteur sous haute surveillance, dirigé et contrôlé étroitement, tous les organes d'information appartenaient au secteur d'Etat ou au parti unique.

1.2.5. Presse écrite algérienne après 1988

Les graves tragiques événements du mois d'octobre 1988 constituaient le point de rupture avec le système sociopolitique qui avait prévalu en Algérie depuis l'indépendance. Le pouvoir annonça la prise d'une série de mesures visant à la libération de la vie publique, jusque là contrôlée par le parti unique. Au mois de février 1989, une nouvelle constitution fut adoptée. Celle-ci permettra l'instauration du multipartisme et assoira le principe de liberté d'opinion et d'expression. Ce qui a favorisé le développement de la presse, quantitativement avec la création de nouveaux titres, et qualitativement avec l'apparition des discours libres et pluriels.

Le courant islamiste, à sa tête le Front Islamique Du Salut (FIS) apparut comme le plus important, la nature particulière de l'islamisme s'appuie sur le sentiment religieux, très vivace dans la société algérienne dont il consiste le premier pôle identitaire. 1989 fut pour la presse algérienne une année charnière. En effet, avec l'adoption au mois de février d'une constitution consacrant la liberté d'expression, une nouvelle ère s'ouvrait. En 1990, au mois d'avril, un nouveau Code de l'Information est promulgué.

¹ - Quatrième Congrès du parti du Front de Libération, *Résolution sur l'information*, Alger, 31 janvier, 1979.

² - Loi n° 82-01 du 06 février 1982.

Une circulaire du chef de gouvernement du 19 mars 1990 allait être à l'origine de la création de la plupart des journaux algériens actuels. Le nouveau paysage informationnel allait compter trois types de titres :

- Les titres publics appartenant à l'Etat.
- Les titres des partis politiques, organes partisans.
- Les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans la cadre de la circulaire du chef du gouvernement, ces derniers titres sont connus sous le nom d'indépendants.

1.3. Presse écrite algérienne d'expression française

Etant les moyens de communication de masse sont capables d'atteindre chaque personne et d'entrer dans chaque famille, les médias aident à la diffusion de nouveaux termes. Dans la presse écrite et audiovisuelle, des néologismes naissent et prennent leur élan, en même temps que ceux qui viennent de naître dans le feu de l'actualité sont largement diffusés. On peut aussi observer l'utilisation des termes scientifiques dans le lexique général, grâce aux journaux, revus, radio, télévision... Les médias sont le moyen le plus fort non seulement dans la politique en général, mais aussi dans la politique linguistique du pays. Ce sont les médias qui ont l'accès à chaque famille et ont la possibilité de changer la langue ou de proposer de nouveaux mots.

La presse algérienne d'expression française ouvrait ses colonnes à tout le compartimentage social, soucieuse de son équité et de son devoir d'informer. Elle est lieu par lequel se diffusent des productions diverses dans le but de percevoir une spécificité identitaire d'un vécu quotidien intime de la Société en agissant consciemment ou inconsciemment sur cette langue qui lui est officiellement étrangère. Étrangère et familière de par un usage subjectif qui reflète la richesse collective d'un trésor linguistique exploité par le médiatique pour saisir le rapport étroit entre langue et société, et décrire l'individu algérien qui est fort différent de l'individu français. Par conséquent cette langue deviendrait l'image du génie de l'Algérien, de sa sensibilité, et de sa liberté qui est loin d'être emprisonnée dans des caractères latins. C'est pourquoi, la langue française qui se lit dans les écrits journalistiques est en net décalage, contre toute attitude puriste et tout emploi académique de la langue française en ouvrant les portes à un épanouissement des langues, une tolérance linguistique entre tout ce qui est maternel, national, officiel, et étranger. Cet usage particulier du français est résultat

d'un contact culturel sur tous les plans dont le linguistique est l'un des plus affectés. A cet égard, nous avons remarquée que les mots nouveaux sont intimement liés au vécu de l'Algérien, à l'ensemble des événements sociopolitiques et culturels qui ont marqué l'histoire de son pays.

1.3.1. Discours journalistique

Le discours journalistique émis à travers la presse écrite se voit différent des autres discours médiatiques. L'analyse et la description de ce genre de discours demande un traitement un peu particulier par son caractère scriptural qui nécessite une lecture et une connaissance préalable du code (langue d'écriture y compris le processus créatif) qu'utilise cette presse. Selon CHARAUDEAU P. :

Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement [...], élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci¹.

La position du journaliste vis-à-vis de l'information qu'il est entrain d'émettre, où il serait contraint d'expliquer et en s'attachant à élucider toutes les ambiguïtés qui peuvent désorienter le récepteur du message.

Les productions néologiques effectuées par des journalistes, dans un contexte donné, constituent un acte d'énonciation qui se définit selon BENVENISTE E. comme « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »². Ainsi, KERBRAT-ORECCHIONI C., dans une conception extensive de l'énonciation affirme que ce terme désigne toutes les relations qui s'établissent entre « *l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif* »³. Ces éléments sont les suivants :

- Les protagonistes du discours : émetteur et interprétant(s).
- La situation de communication :

¹ - CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 22

² - BENVENISTE E., *Op.cit*, p.80.

³ - KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'Enonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin, 1984, p. 30.

- Circonstances spatio-temporelles
- Conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours...etc.

Selon les principales théories de la pragmatique linguistique, tout énoncé est porteur de sens, pour pouvoir le déterminer, le chercheur doit s'intéresser à ses conditions d'usage et à son contexte d'énonciation. Tout texte est le résultat d'un acte énonciatif produit dans une situation précise, la prise en compte des conditions de sa production est extrêmement nécessaire afin de pouvoir accéder à son sens, en particulier pour vérifier si le recours à la création lexicale dans la presse écrite vise à faire agir le lecteur, à susciter chez lui des comportements ou tout simplement à faire aboutir une intention de communication. Il devient donc indispensable de recentrer notre intérêt sur les conditions d'énonciation des néologismes.

1.3.2. Journalistes : créateurs des néologismes

Toute innovation dans une langue est forcément, au départ, l'acte individuel d'une personne qui communique sa pensée ou son sentiment, oralement ou par écrit. Cette innovation individuelle peut n'avoir pas de répercussions chez les autres locuteurs. Mais elle peut aussi être reproduite par un petit nombre, puis par un nombre croissant de ceux-ci. Dans cette phase incertaine, intervient la diversité des auditeurs et des lecteurs : inégalités des cultures, variété des goûts, différence des situations, contraste des âges jouant pour constituer l'usage commun. Nul ne peut vraiment prévoir qu'après un temps plus ou moins long, le néologisme créé ou emprunté continuera à se généraliser ou restera cantonné chez une minorité ou disparaîtra. D'après QUEMADA B. :

il existe 3 groupes de créateurs, importateurs ou adaptateurs potentiels de néologismes : les « inventeurs » de toutes spécialités et à tous niveaux, c'est-à-dire ceux qui doivent désigner un nouvel objet ou un nouveau concept ; les « transcodeurs », qui ont à charge d'exprimer, à partir d'une langue étrangère ou d'un registre différent, une notion non dénommée ou mal discriminée ; les « informateurs » en tous genres, donc, en premier lieu, les journalistes et les publicitaires appelés à diffuser, par l'intermédiaire des communications de masse, les dénominations nouvelles¹.

1- QUEMADA B., *A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, La banque des mots, n° 2, 1971, pp. 142-143.

Les journalistes sont des personnes qui parlent des langues étrangères, qui se sentent bien dans n'importe quel milieu (social ou professionnel) et qui sont capables de passer d'un registre de la langue à un autre sans problèmes, tout simplement parce que c'est leur travail. Dans cette vie d'activités si différentes, les journalistes sont plutôt inventeurs.

Souvent le prestige de l'utilisateur qui fait connaître et se répandre un néologisme créé antérieurement reste quasiment inconnu. Dans des situations de ce type, celui qui reprend et diffuse le néologisme en partage la responsabilité avec son créateur. C'est le cas des journalistes et des éditeurs de presse qui choisissent de sélectionner presque systématiquement les passages des discours ou des textes où figurent des néologismes dans les citations qu'ils rapportent ou les extraits radiophoniques ou télédiffusés qu'ils présentent. Le relais qu'ils procurent concourt à une diffusion bien plus grande que celle restreinte à l'auditoire ou au public auquel les néologismes étaient originellement destinés.

Avec le développement des sciences le savant, le chercheur, le technicien, ont aussi besoin de créer de nouveaux mots, car il n'y a pas de développement sans création de nouveaux mots. En général, le discours technique et scientifique est un type d'échange où les interlocuteurs présentent un niveau de connaissance sensiblement équivalent, dans le cadre d'une même activité. Dans ce type de discours, la désignation d'une nouvelle découverte, d'un nouvel instrument, d'une nouvelle activité, rend nécessaire la production d'un mot nouveau. Il n'existe pas de frontières entre les terminologies et le vocabulaire usuel, qui s'enrichit de façon considérable de mots des sciences et des techniques qui se diffusent à grande échelle et à une vitesse très rapide. La créativité linguistique n'est pas exercée d'une manière uniforme par tous les membres de la communauté linguistique et dans toutes les situations d'énonciation. Les savants, les écrivains et les traducteurs sont aussi auteurs des néologismes.

Dans le présent travail, nous nous intéressons aux auteurs des néologismes de la presse écrite d'expression française en Algérie. Cela nous permettra de mieux comprendre pourquoi ils les créent, comment, et quelle est l'influence de leurs identités culturelles dans l'acte de production de ces nouvelles unités.

La créativité linguistique est associée au savoir commun qu'aux savoirs d'experts. Dans le premier cas, elle est inhérente à la langue générale tandis que dans le second cas, elle se rapporte aux langues de spécialité. De nombreux termes techniques empruntant le chemin de

la langue générale en produisant de nouveaux sens, tout comme des mots de la langue commune prêtent leur concours aux langues de spécialité. À chaque époque, des zones du vocabulaire deviennent plus productives que d'autres. C'est le cas aujourd'hui du vocabulaire de l'informatique, plus particulièrement du segment qui concerne l'autoroute de l'information, du vocabulaire relié à l'environnement urbain, de la féminisation du langage dans certains pays francophones... « *En langue générale, on a observé, au début des années 1990, une explosion de vocables reliés à la néobienséance langagière, autrement dit à la langue qualifiée de politiquement correcte* »¹.

Un rapide décompte des ajouts au Petit Larousse illustré entre 1995 et 2000 fournit les résultats suivants : « *319 formes nouvelles - dont 80 unités lexicales complexes et 48 emprunts et 88 sens nouveaux.* »². Au cours de ces six années, les domaines les plus productifs furent l'informatique, les médias, l'alimentation, la santé et la médecine, la vie en société, les sports et les loisirs. Les deux premiers secteurs sont aussi les plus grands fournisseurs d'emprunts, l'informatique puisant essentiellement à l'anglais américain tandis que l'alimentation importe ses mots de plusieurs langues. Tous ces néologismes sont le signe évident des intérêts et des préoccupations actuelles des sociétés contemporaines occidentales. Ces domaines rejoignent le plus grand nombre et ils font référence à une société dont les acteurs disposent d'abondants biens matériels, de temps et d'argent.

2. SPECIFICITES DU DISCOURS JOURNALISTIQUE

Etant donné que la langue est un moyen de communication par lequel les gens échangent de l'information, il faut inventer un nouveau mot pour désigner de l'information qui serait nouvelle. Toute langue évolue nécessairement, et tout changement linguistique se trouve déterminé non seulement par sa structure immanente qui règle les échanges des locuteurs dans une communauté, mais aussi par son fonctionnement soumis aux lois d'évolution d'une société donnée. La modification de la structure sociale se traduit par un changement des conditions dans lesquelles se développe le langage.

Les organes de presse choisissent en outre souvent de mettre en valeur les néologismes qu'ils rapportent en les reprenant en sous-titre ou bien en titre d'articles. Ce choix relève là

¹ - BOULANGER J.C., *Pour dire aujourd'hui*, sur www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/biblio, consulté le 05/03/2011.

² - *Ibid.*

aussi d'une responsabilité partagée. L'attrait des médias – du moins de certains – pour les néologismes est patent, mais il s'accompagne d'une mise à distance à l'aide de marques typographiques spécifiques (guillemets et italiques notamment) ou même de commentaire sur leur caractère néologique.

2.1. Activité sociale et culturelle

Toute personne exerçant la profession du journalisme au sein d'une société donnée est qualifiée de journaliste, elle ne peut pas donc échapper aux multiples contraintes et pressions politiques et socioculturelles. De ce fait, afin d'éviter les différents risques de détournement de la fonction journalistique, l'activité du journaliste doit être conforme à un code de déontologie, il est tenu de respecter les convictions des citoyens, leur dignité... Lorsqu'un journaliste rédige son article, il prend en considération le fait qu'il s'adresse au grand public, il est donc obligé de penser à ses futurs lecteurs pour pouvoir répondre à leurs besoins, à leurs attentes. On peut donc affirmer que, outre les contraintes imposées par la déontologie, l'activité des journalistes se voit contrôlée par la société et ses pratiques. Tout type de recherche, relatif au domaine de la presse, nous incite à tenir compte d'un certain nombre de paramètres régissant l'activité journalistique, notamment la réalité socioculturelle dans laquelle évoluent les journalistes. CHARAUDEAU P. affirme que :

la presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs¹.

Cette affirmation soutient l'idée que la presse écrite ainsi que le traitement des renseignements relatifs au discours journalistique permettent l'observation de la relation entre les journalistes et les lecteurs, celle-ci se manifeste par l'influence qu'exerce l'énonciateur sur les destinataires (public ou lecteurs) et vice versa. Les médias doivent également s'adapter aux conditions et aux besoins de leur environnement. Les choix des sujets traités par les journalistes sont le plus souvent dictés par des circonstances d'ordre politique, culturel, social, religieux, historique ou commercial...etc.

1- CHARAUDEAU P., *La Presse, Produit, Production, Réception*, Didier érudition, in Langage, Discours et Société, 1988, p. 58

Les journalistes, en tant que créateurs psychosociaux, sont porteurs des valeurs culturelles dominantes de la société, il s'ensuit que la langue, dont ils se servent, porte en elle une grande charge sociale et culturelle. Ainsi, le message qu'ils transmettent aux lecteurs n'est pas à sens unique. Les textes journalistiques sont constamment à mettre en rapport avec des normes et des valeurs extralinguistiques. GALISSON R. explique que la langue et la culture sont, indissociablement, liées et que les mots ont une charge culturelle partagée, les lecteurs se trouvent donc amenés à faire appel aux connaissances qu'ils partagent avec les membres de leur société (identité collective) pour pouvoir comprendre les textes journalistiques.

2.2. Pluralité des codes linguistiques

Tout journaliste est censé avoir acquis un certain nombre de compétences lui permettant d'être usagé autonome de l'outil linguistique. Maîtrisant deux ou plusieurs langues, il est producteur d'un discours mixte. Ce choix opéré par certains journalistes qui consiste à alterner, dans la quasi-totalité des cas, les deux langues, semble conditionné par leur compétence, c'est pour cette raison que l'on peut dire que chaque journaliste jouit d'une autonomie linguistique qui lui est propre. En prenant en considération le cas des journalistes algériens de notre corpus écrit, le passage du français, la langue dans laquelle sont rédigées les chroniques à l'arabe, langue maternelle, n'est pas aléatoire, le fait que le journaliste, choisit, à un moment donné, de s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues est très significatif, selon BOYER , l'alternance de deux langues n'est pas forcément due à l'incompétence du locuteur bilingue, il précise qu' à travers les marques transcodiques que le locuteur utilise, c'est bien son identité - langagière, sociale- qu' il exprime et (re)construit lors de chaque événement de communication .

Vu que la confrontation des langues chez le sujet plurilingue est rarement égalitaire, il s'ensuit la domination des unes (langues dominantes) par rapport aux autres (langues dominées), et la valorisation que leur accorde ce sujet se voit dans sa production écrite. Il est important de préciser que la pratique de plusieurs langues lui donne la possibilité d'enrichir son répertoire linguistique, selon SABLAYROLLES J-F., elle favorise l'émergence de certaines innovations lexicales :

la maîtrise de plusieurs langues a sans doute des incidences sur les mécanismes intellectuels en action dans les activités langagières et la gymnastique mentale liée aux passages d'un lexique à un autre facilite probablement l'activation des procédés de formation des unités lexicales, et ce dans toutes les langues¹.

En effet, le français pratiqué en Algérie s'éloigne du français hexagonal, d'après ASSELAH-RAHAL S. « *nous ne pouvons pas mettre en évidence les spécificités du français parlé en Algérie que si nous réfléchissons également sur le code switching en Algérie* »². Selon le même auteur, certaines créations lexicales sont dues à l'*algérianisation* de la langue française, notamment les verbes du premier groupe qui subissent des transformations morphosyntaxiques « *ces verbes sont conjugués en arabe algérien en fonction d'un paradigme parfaitement égal* »³. Ce type de créativité linguistique, vise à remplacer un terme manquant dans la langue maternelle ou tout simplement à remplir une fonction ludique. Cette pluralité linguistique fait émerger des néologismes où l'on remarque la présence de deux ou plusieurs langues, DERRADJI Y. note à ce propos que chez le locuteur algérien que l'on peut voir « *se développer des stratégies langagières qui combinent la compétence linguistique qu'il possède en langue française et sa compétence de communication en langue maternelle* »⁴. BOYER H., quant à lui, explique que l'un des résultats des contacts de langues est l'apparition de marques d'hybridation, il utilise le terme de néocodage pour qualifier les nouvelles formes linguistiques « *qui n'appartiennent ni à la langue A, ni à la langue B et qui peuvent avoir une durée de vie réduite au temps [d'une] seule conversation ou devenir habituelle pour [les] interlocuteurs. Ces formes constituent des créations réellement interlinguistiques* »⁵.

2.3. Ecriture actuelle

Toute presse écrite reflète l'usage réel de la langue des locuteurs auxquels elle s'adresse, cependant certains articles ne peuvent pas être, constamment, inscrits dans l'actualité, parce que les sujets qu'ils traitent sont, plutôt, liés à l'actualité des lecteurs, à leurs problèmes quotidiens, c'est surtout le cas des chroniques dans lesquelles le journaliste souligne sa proximité avec les lecteurs en abordant des thèmes qui les intéressent et qui sont en rapport

¹ - PRUVOST J. et SABLAYROLLES J.-F., *Op.cit.*, p 78.

² - ASSALAH-RAHAL S., *Op.cit.*, p. 35.

³ - *Ibid.*

⁴ - DERRADJI Y., *Emploi De La Suffixation -iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie*, In *Le Français Dans Le Maghreb*, 1995, p. 114.

⁵ - BOYER H., *Introduction A La Sociolinguistique*, *Op.cit.*, pp. 62-63.

avec leurs soucis. Au niveau de la langue, c'est tout à fait différent ; la presse écrite, très féconde en néologismes, permet d'accéder à un lexique constamment remis à jour, les journalistes recourent à la création lexicale parce que, comme en témoignent les propos de HOUDEBINE A -M: « *la langue est cet indice qui fait signe de leur contemporanéité aux autres* »¹. Nous pouvons donc dire que, si les sujets abordés dans les chroniques ne sont pas nécessairement d'actualité, le recours à l'innovation linguistique peut être, néanmoins, le moyen linguistique qui donne aux journalistes la possibilité d'être actuels.

3. FONCTIONS DES NEOLOGISMES DANS LA PRESSE ECRITE

Selon les conditions d'émission, les fonctions que l'on peut attribuer aux différentes lexies néologiques sont multiples. SABLAYROLLES J-F., qui emprunte à GRUNIG R. les outils d'analyse proposés dans son ouvrage « *La Fuite Du Sens* » (1985), soutient l'idée que c'est le faisceau causal du dire du locuteur qui est à l'origine de l'émergence des néologismes dans ses énoncés, ces causes sont constituées d'un certain nombre de pressions selon lesquelles les fonctions se répartissent comme suit :

3.1.Fonction d'influence

Les néologismes ont une *visée* illocutoire, c'est-à-dire l'émetteur, par l'emploi de la lexie néologique dans ses énoncés, cherche à produire des effets chez les interprétants. Les néologismes sont utilisés à diverses fins argumentatives par leurs créateurs qui visent à agir ainsi sur leur(s) interlocuteur(s). Quand ils sont volontaires, les néologismes obéissent souvent à un objectif stratégique du locuteur qui cherche à exercer une influence sur le ou les récepteurs au(x)quel(s) ils sont destinés. Le journaliste qui se trouve devant une situation où il est contraint d'expliquer sans commenter et aussi sans donner son point de vue explicitement ou clairement. Le lecteur attend du journal une objectivité et une sérénité l'aidant à comprendre les phénomènes de société dont il fait partie. Cette contrainte laisse les journaux souvent vigilants par la présence des comités de lecture avec un avis préalable du directeur de publication. Seulement, cette vigilance et cette ardeur dans la publication ne démunie pas la presse de son rôle d'orienter et de façonner dans certains cas l'opinion sur telle ou telle question d'intérêt général. Alors, les journaux deviennent ici une scène de débat public.

¹ - HOUDEBINE A. -M., *Elle parle français la presse écrite* !, in Langage, Discours et Société, *Op.cit*, p. 82

Ce privilège caractérisant la presse écrite la met dans une situation de défenseur des intérêts nationaux qui pourra influencer les décisions prises par le pouvoir public. Cette relation qui lie le lecteur à l'éditeur est une forme de contrat que CHARAUDEAU P. définit comme suit :

Quant à la finalité de ce contrat, on sait qu'elle est double : une finalité éthique de transmission d'informations au nom de valeurs démocratiques : il faut informer le citoyen pour qu'il prenne part à la vie publique ; une finalité commerciale de conquête du plus grand nombre de lecteurs¹.

Dans le domaine de la presse écrite, le style d'écriture d'un journaliste, sa manière d'organiser son discours, ne sont pas indifférents par rapport à sa visée dans l'énonciation. La tâche du journaliste ne consiste pas seulement à recueillir des informations sur les différents événements, En réalité, la nature de sa profession lui permet d'avoir un effet sur le lecteur. Puisqu'il peut mettre en avant ses opinions et, par conséquent, avoir une influence sur ses prises de décision. Nul ne peut nier l'important rôle critique que joue la presse dans la vie politique des sociétés et c'est ainsi qu'elle est appelée le quatrième pouvoir. On peut donc dire que, outre son objet de servir le réel, elle suscite des comportements chez les lecteurs en les poussant à l'action.

On a coutume de dire que la lecture d'un journal permet au lecteur de satisfaire son besoin d'avoir une information précise, cependant ce n'est pas toujours le cas. Les recherches développées par CHARAUDEAU P. et MAINGUEUNEAU D. ont montré que les textes journalistiques n'ont pas uniquement une *visée d'information*, ils peuvent avoir des effets sur le lecteur. Ainsi, le locuteur met en œuvre des stratégies de captation afin de « séduire ou persuader le partenaire de l'échange communicatif de telle sorte que celui-ci finisse par entrer dans l'univers de pensée qui sous-tend l'acte de communication, et partage ainsi l'intentionnalité, les valeurs et les émotions dont il est porteur »².

3.2. Fonction évolutive

La formation du néologisme n'est pas une opération purement linguistique, elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société. Toute langue vivante intègre une possibilité néologique, faute de laquelle elle ne pourrait pas suivre l'évolution de la société ainsi que l'évolution de la langue. La néologie reflète la progression d'une langue tout autant que

¹ - CHARAUDEAU P., *La Presse, Produit, Production, Réception.*, Op.cit, p. 22.

² - CHARAUDEAU P. et MAINGUEUNEAU D., *Dictionnaire d'Analyse de Discours*, Seuil, Paris, pp. 92- 93.

l'évolution d'une société. Pour suivre l'évolution de la société, toute langue vivante doit en effet intégrer des mécanismes de néologie propres à créer les nouvelles unités lexicales qu'imposent le progrès des connaissances et les transformations des techniques.

Toute langue évolue nécessairement, et tout changement linguistique se trouve déterminé non seulement par sa structure immanente qui règle les échanges des locuteurs dans une communauté, mais aussi par son fonctionnement soumis aux lois d'évolution d'une société donnée. La modification de la structure sociale se traduit par un changement des conditions dans lesquelles se développe le langage.

3.3. Fonction d'identité

Les données socio-communicationnelles déterminent, en même temps et dans des rapports de réciprocité, la nature identitaire des partenaires de l'échange, la relation que ceux-ci entretiennent entre eux, la visée d'influence qui justifie le fait de prendre la parole. Ce qui fait définir la situation de communication comme un cadre fonctionnel instaurant des places et des relations autour d'un dispositif qui détermine : l'identité des sujets en termes de statuts et de rôles selon certains rapports hiérarchiques.

Forger des néologismes peut aussi devenir une manière d'affirmer son identité et celle du groupe au sein duquel on les fait circuler. Sont, donc, qualifiées ainsi les innovations lexicales qui affichent la marque identitaire des locuteurs qui les utilisent. Par l'émission de ces néologismes, le locuteur affirme son identité au sein du groupe auquel il appartient et indique son appartenance culturelle, sociale et géographique. L'usage est réservé à un nombre restreint de locuteurs (journalistes, critiques...etc.) qui les emploient afin d'affirmer leur appartenance à des classes dominantes, du moins dans la sphère intellectuelle et culturelle. Ces locuteurs jouissent d'un prestige qui leur permet d'exercer une influence sur le lexique.

3.4. Fonction d'appel

Comme la singularité des néologismes focalise l'attention des locuteurs sur eux, leurs émetteurs leur font souvent jouer une fonction d'appel. C'est une manière de tirer l'énoncé du lot des innombrables énoncés qui nous assaillent continuellement. Leur présence dans les titres ou sous-titres exerce ainsi une fonction d'appel en excitant la curiosité du lecteur et en l'incitant à lire le contenu de l'article et à écouter la suite d'un flash pour en savoir plus.

La création néologique vise à attirer l'attention du lecteur et à susciter son intérêt : «*Les néologismes peuvent avoir comme premier objectif d'attirer sur eux l'attention de l'interprétant pour l'engager à lire ou à écouter le dire du locuteur ou à y prêter une attention particulière*»¹. Ce n'est pas donc pour rien que certaines lexies néologiques, que nous avons repérées, figuraient dans les titres des chroniques. A ce propos, certains chercheurs parlent des titres incitatifs dans la presse qui deviennent accrocheurs grâce aux différents procédés tels que les jeux de mots et les clins d'œil.

4. LA CHRONIQUE : GENRE PARTICULIER DU DISCOURS JOURNALISTIQUE

Les textes, à partir desquels nous avons fait l'extraction des néologismes, appartiennent à un genre particulier qui est la chronique. Il s'agit tout d'abord d'un genre journalistique se caractérisant par un mode d'écriture qui lui est propre. BROUCKER J. la définit comme étant

L'article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et pas réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur².

Le chroniqueur, comme l'indique l'auteur de cette citation, n'est pas nécessairement une personne spécialiste du domaine médiatique, il peut être un écrivain ou un auteur très connu.

Les textes journalistiques peuvent être classés en deux grandes catégories les articles d'information ou information *objectivée* et les articles de commentaire ou information *subjectivée*. La chronique appartient à la deuxième classe où le texte a pour objectif de « *développer des idées, de livrer une opinion, d'affirmer une position. Idées, opinion, position, qui sont, le plus souvent, celles de l'auteur* »³. Dans ce type de production journalistique, l'écrit est d'une grande subjectivité, le chroniqueur est amené à faire passer aux lecteurs ce qu'il voit et ce qu'il ressent lui-même. Le caractère subjectif de la chronique journalistique est fortement lié au fait que celle-ci appartient au genre de l'opinion, le chroniqueur a une opinion personnelle et la transmet au lecteur. Sa façon de lire l'actualité, de la commenter, fait surgir son positionnement subjectif par rapport aux différents événements. Ce sont alors les moyens linguistiques dont il se sert qui vont définir le caractère subjectif ou objectif de sa production langagière. Certains

¹ - SABLAROLLES J. -F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Op.cit, p. 369.

² - BROUCKER J., *Pratique de L'Information et Ecritures Journalistiques*, C.F.P.J. 1995, p.207.

³ - VOIROL M., *Guide De La Rédaction*, C.F.P.J., 1992, p.61.

linguistes. parlent de *subjectivèmes* ; unités linguistiques à partir desquelles se manifeste la subjectivité de l'énonciateur dans son texte. Parmi ces unités on distingue :

Les affectifs : Ils servent à exprimer les sentiments de l'énonciateur, ses émotions.

Les évaluatifs : L'énonciateur porte des jugements de valeur et c'en se servant de termes valorisants (à connotations mélioratives), dans ce cas on parle d'appréciation, ou dévalorisants (à connotations péjoratives) lorsqu'il s'agit d'une dépréciation.

4.1. Liberté d'expression et d'innovation dans la chronique

La chronique est le genre journalistique le plus libre et cette liberté d'expression peut résulter de ce que ce type de texte s'articule entre le journalisme et la littérature. Avec la chronique - qui est également un genre littéraire - on a affaire à un texte hybride qu'il serait convenable de qualifier de *littérarojournalistique*. Le chroniqueur y affirme ses convictions et donne liberté à ses émotions, en même temps, il doit être le plus objectif que possible. Ce n'est pas donc un hasard si certains chroniqueurs sont des écrivains, c'est le cas de quelques journalistes de notre corpus. Dans ces textes journalistiques, une autre liberté s'offre au chroniqueur ; il n'est pas tenu de se rattacher à la prise de position du journal. Le directeur de publication du *Quotidien D'Oran* BENABBOU affirme à ce propos « *notre seule ligne éditoriale est le respect des faits [...] cette volonté de nous battre pour l'intérêt général [...] se traduit dans nos colonnes par la séparation entre l'information et le commentaire. Il est courant d'avoir des commentaires et des analyses contradictoires dans une même édition* »¹.

Les journalistes, donc, sont complètement libres dans les choix des sujets, dans le traitement des informations et même dans l'écriture des textes. Les seules règles qui leur sont imposées sont celles du respect des lecteurs et de l'interdiction des propos diffamatoires.

4.2. Positionnement du chroniqueur

Le positionnement du chroniqueur énonciateur ne doit pas être évalué à travers les marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire. Son positionnement dépend d'un

¹ - <http://www.presse-francophone.org/gazette/gazette/132benabbou>.

ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs, argumentatifs) et d'un ensemble de mots dont le sémantisme est révélateur de son positionnement au regard de certaines valeurs identitaire, culturelle, sociale et politique, le tout en rapport avec les conditions situationnelles de production. Le linguiste du discours est en cela différent du linguiste de la langue : il ne doit accorder qu'une confiance relative aux marques verbales. Il sait qu'il doit traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques. Aller voir derrière le masque de l'effacement énonciatif, celui du positionnement discursif. C'est le cas de notre recherche qui se fixe comme objectif de voir pourquoi le chroniqueur fait recours aux néologismes en s'intéressant à son positionnement identitaire et culturel à l'égard de la langue qu'il emploie.

4. 2. Forme et taille de la chronique

Les chroniques journalistiques sont, généralement, des articles encadrés et composés en caractère italique. Ils apparaissent dans chaque numéro du journal, c'est le cas de nos six chroniques qui appartiennent aux trois journaux algériens d'expression française : le Quotidien d'Oran, Liberté et El Watan. Ayant conscience de l'espace réduit consacré à sa chronique, le chroniqueur rédige son article en se servant de tous les procédés stylistiques et linguistiques pour marquer son discours et maintenir l'attention des lecteurs. D'ailleurs un bon nombre de néologismes figurent dans les titres des chroniques, ils ne peuvent être employés que pour inciter le lecteur à lire cet article de taille réduite.

5. CONDITIONS D'ENONCIATION

Dans les parties précédentes de la recherche, nous avons mentionné qu'après le traitement des néologismes du point de vue de leur formation, notre attention serait de traiter les représentations des journalistes vis-à-vis de ces lexies néologiques en prenant en considération les conditions dans lesquelles elles étaient produites. Ce qui est recherché donc, c'est l'identité culturelle et sociale à travers ces nouvelles formes linguistiques dans un entretien effectué auprès d'un groupe de journalistes de différents journaux pour pouvoir identifier les motivations qui amènent ces journalistes, dans une situation donnée, à recourir à la création de ces néologismes. SABLAYROLLES J-F. soutient l'idée qu'il ne faut jamais dissocier les néologismes du discours qui les produit, car ce dernier peut fournir de précieuses indications sur les raisons de leur surgissement.

Ces nouvelles unités linguistiques sont produites dans des conditions précises et leur sens ne peut être appréhendé qu'en les plaçant chacune dans son contexte, il serait donc

impensable de tenter de déconnecter la néologie des conditions d'énonciation qui font apparaître les néologismes. Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication. Le sujet communicant, en prenant possession de la parole s'institue en sujet énonçant, ou énonciateur, et institue du même coup le sujet interprétant en sujet destinataire. Le positionnement du sujet énonciateur dépend donc des données de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant.

Selon MAINGUENEAU D. « *les conditions d'apparition du discours, son mode d'existence constituent d'une certaine façon son sens* »¹. Pour mieux saisir les spécificités du discours dans lequel apparaissent les néologismes, nous analyserons les procédés de formation de ces unités afin de mettre l'accent sur la visée de communication ainsi qu'aux caractéristiques des messages véhiculés par le support de transmission, qui est la presse écrite, en s'intéressant aux spécificités de l'écriture journalistique.

5.1. Conditions d'énonciation linguistiques et extralinguistiques

5.1.1. Cotexte des unités néologiques

Tout texte, outre sa fonction de satisfaire les besoins des lecteurs qui cherchent des renseignements précis sur un tel ou tel domaine, véhicule des informations socioculturelles et idéologiques. Le texte journalistique offre à ses lecteurs un foisonnement de questions et de réflexions sur sa propre signification, tout en suscitant d'eux une attention particulière à son fonctionnement textuel, à son écriture comme expression d'un dire souvent opaque. D'après CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. « *lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel)* »². Appelé également contexte linguistique, le cotexte désigne l'ensemble des mots qui se trouvent dans la proximité immédiate de la lexie néologique.

Notre recherche passe par deux étapes complémentaires, d'abord, notre attention est portée sur les contextes dans lesquels se sont manifestés les néologismes, cette étape a pour visée de

1 - MAINGUENEAU D., *L'Analyse Du Discours, Introduction aux lectures de L'Archive*, Hachette, Supérieur, Paris, 1991, p. 179.

2 - CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., *op.cit.*, p.134.

faire une analyse judicieuse du corpus et d'en tirer le maximum d'informations possibles, sans perdre de vue que celles-ci sont en relation avec toutes les dimensions de la société algérienne, la deuxième étape concerne l'entretien semi-directif effectué auprès du public créateur pour pouvoir déterminer les raisons de surgissement des néologismes. Il s'avère très utile, d'une part, comme nous l'avons mentionné auparavant, de mettre les néologismes en rapport avec leurs conditions de production, et d'autre part, de mettre en lumière les représentations des journalistes ainsi que leurs explications de leur recours aux néologismes.

5.1.2. Paramètres contextuels

L'étape de l'analyse et de la description du contexte implique des procédures de limitation, l'opération de recueil des informations contextuelles doit se faire à partir d'un ensemble prédéfini de paramètres, cela nous amène à accorder de l'importance, uniquement, aux éléments qui peuvent fournir des informations intéressantes sur le contexte. CUSIN-BERCHE F. utilise le terme *contexte* pour désigner « *tous les éléments cognitifs, situationnels ou intertextuels susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification de sens* »¹. Selon le même auteur, le sens des unités linguistiques-y compris les néologismes advient de leur double inscription en langue et en discours, le contexte des mots fait donc émerger de nouveaux sèmes complémentaires. De ce fait, pour la description des contextes dans lesquels évoluent les néologismes, nous allons nous limiter aux éléments suivants :

- Date de parution de la chronique.
- Les éléments extralinguistiques (événements politiques ou socioculturels). Ces événements peuvent fournir des informations sur la lexie néologique et, par conséquent, nous aident à construire son sens pour accéder enfin à sa fonction.

5.2. Conditions d'énonciation sociolinguistiques

5.2.1. Niveaux de langue

La notion de niveaux de langue est définie dans L'encyclopédie Encarta comme suit « *Registre dans lequel les locuteurs d'une langue donnée peuvent s'exprimer en fonction de leur provenance socioculturelle ou de leurs choix dans une situation de communication* »

¹ - CUSIN-BERCHE F., *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003, p. 20.

concrète »². L'appartenance socioculturelle des individus change leurs habitudes et leurs modes rédactionnels, le registre de langue dépend également de la situation de communication, nous signalons qu'il est possible que, dans une situation donnée, un même locuteur recourt à des traits relevant de plusieurs registres. Le journaliste, maîtrisant plusieurs niveaux de langue, va pouvoir les utiliser en toute liberté dans la chronique.

L'appartenance à des registres de langue apporte des données intéressantes. La qualité de la prononciation, de la syntaxe ainsi que le choix du vocabulaire sont les trois composantes de la langue qui permettent de définir les registres selon MORTUREUX. A travers l'analyse des conditions d'émission des néologismes dans les chroniques, nous allons essayer de trouver une relation entre les différents niveaux de langue et la néologie.

5.2.2. Créativité et acte humoristique

Selon CHARAUDEAU P. « *l'acte humoristique est un acte d'énonciation qui met en scène trois protagonistes le locuteur, le destinataire et la cible* »¹, il dépend des rôles que jouera chacun de ces éléments dans la situation de communication. Dans certains genres journalistiques comme la chronique, on voit apparaître l'humour sans qu'il constitue l'essentiel de la communication, son interprétation est en corrélation avec le contexte et la situation de communication. C'est pourquoi l'analyse des conditions d'énonciation des lexies néologiques, émises dans les chroniques journalistiques, ne peut pas être complète si l'on ne s'intéresse pas à la visée de l'énonciateur dans l'acte de communication. Lors de l'analyse du corpus, nous allons vérifier si l'acte humoristique a eu des incidences sur l'éclosion des néologismes.

Afin de mieux permettre aux lecteurs de saisir les conditions d'énonciation qui peuvent favoriser la création des lexies néologiques, nous avons essayé de les représenter par le schéma suivant :

² - « *Niveaux de langue* » Encyclopédie Microsoft © Encarta@2008. [Http// fr.encarta.msn.com](http://fr.encarta.msn.com) © 1997-2008 Microsoft corporation.

¹ - CHARAUDEAU P., *Des Catégories Pour L'Humour ?*, in *Question De Communication*, n° 10, 2006, pp.19-41.

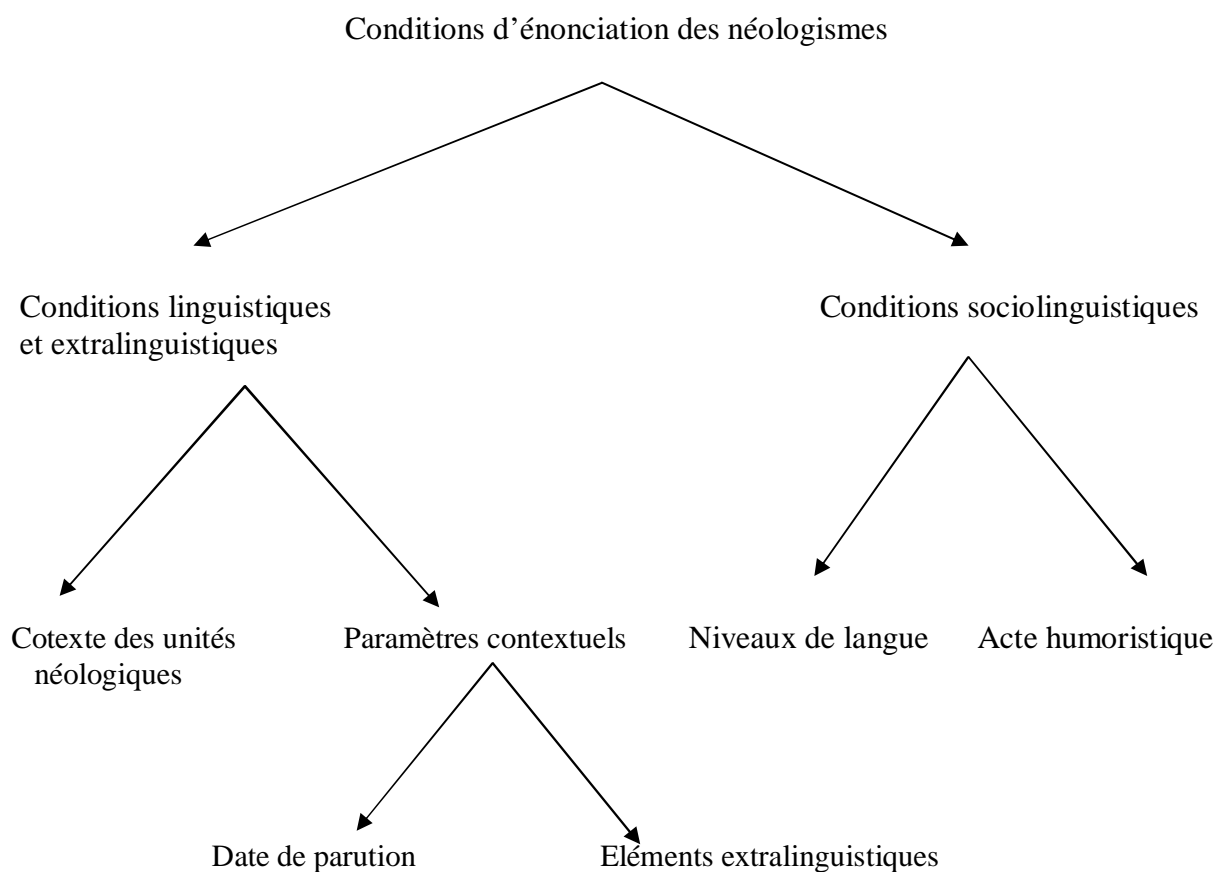


Figure 11: Conditions d'énonciation des néologismes dans le discours journalistique

6. CAUSES DE L'ÉMERGENCE DES NEOLOGISMES DANS LA PRESSE ÉCRITE

La création lexicale est différente d'un locuteur à un autre, on ne crée pas de la même manière selon la situation dans laquelle on se trouve. Les raisons pour lesquelles un locuteur recourt, à un moment donné, à la néologie, sont sans doute diverses, SABLAYROLLES admet que pour analyser ces causes, il faut s'intéresser à la fois à la position du locuteur dans l'interlocution ainsi qu'à son degré de maîtrise de la langue et enfin, au respect du code.

6.1. Position du journaliste

La position du locuteur dans l'interlocution vis-à-vis de l'interprétant peut avoir un impact sur sa production langagière. Nous distinguons trois situations. D'abord, Le locuteur en position de supériorité, dans un échange langagier, les personnes de certaines classes socioprofessionnelles, sont des locuteurs en position dominante face aux interprétants et s'autorisent à forger des néologismes. Ce sont surtout les journalistes et les écrivains connus par leurs écrits remplis de néologismes. Le locuteur peut aussi se permettre d'innover, sans se surveiller ou se sentir menacé,

dans le cas où les interlocuteurs ne sont pas capables d'identifier les néologismes en tant que tels. Ensuite, nous avons le locuteur en position d'infériorité ; plusieurs néologismes peuvent naître dans les situations où l'on donne la parole au locuteur qui « *n'a pas toujours le pouvoir de la refuser* »¹. Lorsque celui qui effectue l'acte de l'énonciation se trouve dans une situation où il est obligé de prendre la parole (examen oral, interrogatoire de police), le stress et la panique vont s'emparer de lui, il emploie ainsi des mots et des expressions autres que ceux normalement attendus. De plus, nous avons le locuteur en position d'infériorité ; cette position est attribuée au locuteur lorsque celui-ci est en insécurité linguistique. Ce manque d'assurance à la prise de parole, conduit l'émetteur, qui se surveille en évitant certains emplois familiers, à produire des fautes, ou néologismes, par hypercorrection. Enfin, le locuteur en position d'égalité ; il s'agit des conversations quotidiennes entre famille ou amis, où les locuteurs s'expriment souvent de façon spontanée. Les communications informelles favorisent l'éclosion des innovations lexicales car dans ces situations on n'a pas besoin de surveiller son dire, les locuteurs utilisent une langue familière, populaire et donc des formes moins surveillées.

6.2. Maîtrise de la langue

La production langagière reflète le niveau intellectuel du locuteur ainsi que son degré de maîtrise de la langue. De même, la création linguistique et les procédés mis en œuvre pour l'innovation de tel ou tel néologisme, sont révélateurs des capacités de l'émetteur à pouvoir combiner les différentes règles de la langue, ce qui demande une compétence linguistique chez le locuteur. De même, l'incompétence linguistique et la maîtrise insuffisante des règles de la langue peuvent être à l'origine de nombreuses créations linguistiques. L'apparition des fautes de grammaire, d'orthographe et de certains néologismes dans la production langagière des locuteurs, se trouve dans le fait qu'ils ne connaissent pas les règles morphologiques et syntaxiques du système linguistique. Ainsi dans notre enquête orale menée auprès des journalistes, certains locuteurs estiment que les néologismes dans la presse algérienne sont à l'origine de l'incompétence de certains créateurs.

6.3. Non-respect du code

Les règles suscitées par la norme linguistique peuvent ne pas être toutes respectées. Le locuteur joue avec la langue et se permet d'émettre des innovations lexicales en s'écartant, volontairement, de la norme et en violant, délibérément, les règles du bon usage : « *La création de*

¹ - SABLAYROLLES J. -F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, op. cit., p. 361.

néologismes permet d'assouvir ces envies ou ces besoins ludiques, sans risque, par la mise entre parenthèses momentanée des règles rigides du code »¹. Cette transgression de la norme standard, loin d'être la manifestation d'une mauvaise appropriation du français, peut être la preuve de sa parfaite maîtrise. SABLAYROLLES J-F. note à ce propos : « *certains états d'esprit, les émotions fortes en particulier, poussent à des transgressions du code. Le locuteur, sous l'emprise d'un sentiment violent, peut émettre, sans l'avoir pesé, un néologisme* »². Ainsi, certaines innovations sont conscientes et le locuteur les émet afin de « *traduire la violence des sentiments qui l'habitent et qui lui font perdre, sinon toute retenue, du moins la sérénité de son expression* »³. Etant l'expression des sentiments de colère, de violence, de frustration..., ces néologismes restituent toute la charge émotionnelle des locuteurs qui les produisent.

CONCLUSION

Le contexte médiatique algérien est devenu la scène d'un développement impressionnant de lexies néologiques témoignant du dynamisme de la langue française dans le secteur de l'information et de la presse. Les raisons d'une telle création sont diverses. Cet enrichissement linguistique traduit, sur le plan des pratiques langagières, les nombreux besoins auxquels le locuteur est contraint de répondre. Ces lexies traduisent la situation d'instabilité qu'a connue notre pays ces dernières années et interprètent les réalités et le vécu du locuteur algérien entraînant l'apparition d'un français souvent qualifié d'Algérie traduisant une identité singulière algérienne.

¹ - *Ibid.*, P. 366.

² - *Ibid.*, P. 367.

³ - *Ibid.*

TROISIEME PARTIE

METHODOLOGIE ET ANALYSE DU CORPUS ECRIT

« Dans le domaine linguistique, je souhaite évidemment que l'Algérie reste un grand pays francophone , et nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'y aider , mais il est bon aussi que de plus en plus de jeunes algériens sachent l'anglais et légitime aussi que l'Algérie affirme son identité arabo – islamique. »

SARKOZY N, *El Watan*,
le 10 juillet 2007.

CHAPITRE I

RECUEIL DE DONNEES

« La langue de la colonisation reste en effet, pour les générations prochaines, la seule voie d'accès à la communication internationale et à la civilisation moderne, et par le fait même, elle est particulièrement apte à féconder, du point de vue linguistique et culturel, les langues autochtones elles-mêmes. Il est clair que, à son tour, elle recevra, dans un tel contexte, des déterminations linguistiques et culturelles nouvelles propres à l'enrichir. »

ABOU S., *L'identité culturelle*,
Anthropos, Paris, 1995, p.12

INTRODUCTION

La démarche sociolinguistique consiste à définir des unités d'appartenance culturelles et sociales en sélectionnant un certain nombre de traits culturels, indicateurs, marqueurs, référents identitaires, qui renvoient à des appartenances objectives ou subjectives. L'examen de la répartition de ces traits culturels (pratiques linguistiques, pratiques festives, comportements alimentaires, blasons populaires...), l'analyse de leur combinaison permettent de délimiter des aires d'appartenance, entités aux contours géographiques et sociaux variés qui servent de supports à la définition des identités. En effet, la plupart des recherches sur l'identité montrent que se définir par rapport à un lieu c'est surtout faire référence à une manière d'être au monde et aux autres, à un patrimoine culturel produit d'une histoire et d'expériences de la vie quotidienne.

Le présent travail s'inscrit dans une perspective sociolinguistique : il s'agit de décrire une variété de français dont la singularité se manifeste à l'écrit comme à l'oral et aux différents niveaux de la structure linguistique : phonologique, syntaxique, lexicale. C'est ainsi que nous allons consacrer toute une partie à l'étude du lexique et dégager ce que nous avons considéré comme des néologismes dans le français d'Algérie. Dans cette partie, nous nous proposons d'aborder les aspects suivants : la présentation des différents journaux desquels nous avons extrait notre corpus écrit en explicitant l'approche méthodologique ainsi que l'analyse des néologismes collectés pendant les 12 mois.

Dans ce présent chapitre, nous présenterons les trois journaux algériens d'expression française : El-Watan, Liberté et Quotidien d'Oran, qui sont à l'origine de notre corpus écrit qui se compose de 580 néologismes ainsi nous exposons la démarche suivie dans notre étude.

1. PRESENTATION DES JOURNAUX D'ETUDE

Le corpus qui a fourni les matériaux à étudier est le même pour tous les niveaux de l'analyse c'est sur les mêmes journaux qu'ont été effectués les relevés lexicaux et syntaxiques. C'est auprès du même échantillon de population qu'a été réalisé l'entretien qui fera l'objet de la quatrième partie de ce travail. La recherche des néologismes s'appuie sur un corpus écrit se composant de 580 lexies néologiques extraites de la presse écrite algérienne d'expression française. Ce choix est bien entendu lié à l'objectif global de la recherche qui a pour ambition de donner une image de différentes facettes du français écrit en Algérie, en évoquant l'impact de l'identité culturelle sur les pratiques linguistiques des journalistes.

Le corpus écrit est essentiellement constitué à partir de la presse écrite, il s'agit d'un inventaire constitué de l'ensemble des néologismes relevés de trois journaux francophones algériens : *El-Watan*, *Liberté* et *Le Quotidien D'Oran*. Nous allons analyser un usage réel et actuel du français écrit en Algérie à partir de l'observation détaillée de deux chroniques de chaque journal pendant 12 mois, à relever dans ces organes de presse les faits lexicaux qui traduisent l'usage particulier de la langue française et sa diversité. L'inventaire a été établi à partir de trois journaux qui ont le plus fort tirage et qui sont les plus lus. Le corpus écrit offre l'avantage de fournir un inventaire quantitativement plus conséquent que le corpus oral, ce qui explique notre choix de travailler sur la presse écrite.

A la différence du structuralisme, notre approche sociolinguistique est ouverte aux divers domaines qui sont, entre autres, la sociologie, l'histoire, l'identité, la culture.... Nous n'allons pas ici reprendre les différents reproches qui ont été faits au structuralisme qui rejetait toute signification en croyant trouver la vraie vérité à l'intérieur de la structure, mais nous présenterons les aspects les plus saillants qui permettent de comprendre le mieux notre travail. Il s'agira des données relatives à la période d'étude, événements nationaux et internationaux ainsi qu'aux journaux choisis comme support de notre étude.

Notre travail de recherche, relatif à l'analyse des néologismes émergeant dans le discours journalistique, se concentre sur un corpus de six chroniques paraissant dans les trois journaux cités. D'abord, nous commençons par présenter chacun de ces journaux ainsi que les deux chroniques.

1.1. Présentation du journal *El-Watan*

El Watan (La Patrie) est un quotidien généraliste algérien en langue française fondé le 8 octobre 1990 par un groupe de journalistes issus d'El Moudjahid. Il est depuis devenu le journal de référence francophone algérien proche de certains cercles du pouvoir. En 1990, une équipe de journalistes quitte le quotidien officiel du régime algérien *El Moudjahid*, pour fonder le journal. A leur tête BELHOUCHE O., journaliste reconnu à l'étranger qui fut victime d'un attentat. Journal libéral, proche du pouvoir favorable à l'économie de marché, il est considéré comme référence en Algérie :

Son tirage dépasse les 200.000 exemplaires par jour. Ses éditions sont étoffées de nombreux dossiers, sur l'économie, la diplomatie, la culture et tous les autres domaines de la vie. El Watan a obtenu plusieurs prix, notamment la plume d'or en 1992 décernée par l'association mondiale des journaux ¹.

Ce journal suscite néanmoins la polémique en ce qui concerne ses sources d'informations ainsi que sa capacité à mettre au jour des informations sensibles touchant les domaines sécuritaires et financiers. Premier quotidien algérien sur Internet, El Watan offre depuis le 1^{er} décembre 1997 la possibilité à ses lecteurs vivant à l'étranger de rester en contact avec l'actualité algérienne, notamment les problèmes de sociétés, dont il s'est fait une spécialité. Depuis le mercredi 18 août 2010, le quotidien s'est doté d'une version électronique améliorée *El watan.com* qui en plus de permettre aux personnes inscrites de télécharger le pdf de la version papier, permet aussi de débattre en laissant des commentaires qui sont modérés avant publication. Il possède une édition spéciale week-end où on peut trouver le résumé de l'actualité de la semaine et des dossiers d'importance sur le monde des arts et de la culture.

1.1.1. La chronique *point zéro*

La chronique est présentée en deux colonnes, elle apparaît régulièrement dans la dernière page du journal encadrée en vert. *Point zéro* est le titre générique de cette rubrique qui apparaît dans chaque numéro avec un titre significatif en caractères italiques. Dans la rubrique sont abordés des sujets de tous les domaines ; politique, économie, culture, sport... pendant le mois de Ramadhan, son écrivain AMMARI C. a proposé aux lecteurs un feuilleton de 30 épisodes intitulé *Les vacances de l'inspecteur Taha* où il a relaté des événements reflétant le quotidien du citoyen algérien.

1 - fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan, consulté le 12/05/2011.

1.1.2. La chronique *commentaire*

La rubrique est présentée sur une seule colonne, elle apparaît régulièrement dans la dernière page du journal. *Commentaire* est le titre générique de cette rubrique qui apparaît dans chaque numéro encadrée avec un titre significatif en caractères italiques. Comme son titre l'indique, cette rubrique aborde de sujets divers d'ordre national et international avec un esprit critique reflétant l'opinion du journaliste vis-à-vis de ce qui se passe autour de lui.

1.2. Présentation du journal *Liberté*

Le journal *Liberté* est un quotidien généraliste algérien en langue française. Il est notamment connu pour publier des caricatures de DILEM A. Les rubriques de ce quotidien traitent des sujets divers : actualité, économie, culture, sport, « *Liberté a été créé par quatre associés, dont trois journalistes professionnels : Ahmed FATTANI, Hacène OUANDJELI, Ali OUAFEK et l'homme d'affaires Issad REBRAB* »¹. Son slogan : *Le droit de savoir et le devoir d'informer*. Son tirage dépasse les 350. 000 exemplaires par jour.

Profitant de la parenthèse démocratique, au cours de laquelle la liberté de la presse a été introduite dans la Constitution de 1989, *Liberté* a fait son apparition dans les kiosques algériens le 27 juin 1992. Ce journal francophone, indépendant et libéral, est proche des milieux patronaux. Républicain, démocrate et anti-islamiste, le journal, à cause de son engagement en faveur de la libre expression, a subi le courroux des pouvoirs publics et des extrémistes, lesquels ont menacé à plusieurs reprises son existence. Les difficultés liées à la diffusion de l'édition papier de leur journal ont amené les responsables de *Liberté* à s'implanter sur la toile mondiale afin de pouvoir informer la forte communauté algérienne installée notamment en France. En possédant un site web : <http://www.liberte-algerie.com/> au début de l'année 1998, le quotidien algérien a fait ses premiers pas dans une version minimaliste qui n'a guère évolué depuis faute de moyens. Disponible uniquement en format PDF, l'édition électronique est mise à jour quotidiennement mais à des heures irrégulières.

1.2.1. La chronique *L'édito*

L'édito est un texte d'opinion qui présente la position du journaliste ou de l'éditeur du journal. Il traite généralement des sujets d'actualité. Il s'agit d'un texte qui occupe une place

¹ - fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_(Algérie), consulté le 12/05/2011.

particulière à l'intérieur du journal sur la troisième page. *L'édito* est un article court, encadré, paru avec un chapeau composé en caractère italique, la rubrique est animée par un certain nombre de journalistes qui veulent à travers leurs écrits exposer aux lecteurs une opinion réelle du monde extérieur, il s'agit surtout dans cette rubrique du domaine politique concernant le monde arabe, l'Afrique et le tiers-monde. C'est avec un esprit critique que les journalistes commentent les événements nationaux et internationaux.

1.2.2. La chronique *Contrechamp*

Contrechamp apparaît sur la dernière page du journal dans chaque numéro, elle est présentée sous forme de trois colonnes, encadrée, le titre générique *contrechamp* en rouge et en majuscule ainsi que le titre de la rubrique est présenté en bleu, ces couleurs sont utilisées pour attirer l'attention des lecteurs, de plus la photo du journaliste HAMMOUCHE M. figure à droite de la chronique pour maintenir le contact direct avec ses destinataires, l'adresse e-mail est présente à la fin du texte avec les initiales du journaliste. Nous pouvons dire ici que la fonction phatique du langage est bien respectée avec cette présentation particulière de la rubrique.

Comme son titre l'indique, la rubrique qui veut exprimer une prise de vue réalisée dans le sens opposé de celui de la précédente, est un texte d'opinion qui n'engage pas le journal ce qui laisse théoriquement à son auteur une plus grande liberté. Cette rubrique couvre différents sujets : de la politique aux manifestations artistiques.

1.3. Présentation du journal *Quotidien D'Oran*

Le Quotidien D'Oran est un journal algérien francophone dont la date de première parution est le 14 /01 /1994. Ce quotidien généraliste traite des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines : politique, culture, économie, société, sport, média, cinéma...etc. Ce quotidien est devenu national après trois ans de sa création. Imprimé à Oran (sa ville d'édition), à Alger (capitale du pays), et à Constantine (capitale régionale). Cet organe de presse possède un site web fonctionnel : <http://www.lequotidienoran.com>, ce qui donne aux lecteurs la possibilité de télécharger l'intégralité des articles en format HTML et PDF ou bien de les visualiser en ligne, ce site permet donc à toute personne s'intéressant à la scène algérienne d'avoir accès au journal. Ce journal doit sa naissance au désir de la société algérienne d'avoir une source d'informations plurielles. Il n'a pas de ligne éditoriale précise :

Petit journal local, il est devenu le premier organe de presse en langue française en Algérie avec un tirage moyen quotidien de 170.000 exemplaires. Il a une diffusion nationale, imprimé à Oran, Alger et Constantine. Quelques mille numéros sont diffusés chaque jour dans les grandes villes de France ¹.

1.3.1. La chronique *Tranche de vie*

Tranche de vie est un article court, encadré, composé en caractère italique. Son titre est très significatif, l'auteur veut à travers ses écrits exposer aux lecteurs une opinion réelle du vécu du citoyen algérien, leur donner une idée sur ses sentiments de désarroi, d'étouffement...etc. Les petites histoires qu'il relate traitent des questions relatives à la vie quotidienne et aux problèmes de la société algérienne. Il n'hésite pas d'écrire à partir d'expériences personnellement vécues. Derrière ses histoires, on découvre une personne avec ses goûts, ses opinions et ses émotions.

Dans chaque numéro, la chronique apparaît avec un titre généralement court mais informatif accompagnée souvent d'une illustration, celle-ci enrichit l'article car elle peut donner des informations supplémentaires sur son contenu.

1.3.2. La chronique *Raina Raikoum*

Raina Raikoum est un article présenté sur deux colonnes, elle apparaît régulièrement dans la troisième page du journal et composée en caractère gras et italique, elle est animée par un certain nombre de chroniqueurs. *Raina Raikoum* est le titre générique de cette chronique, cette expression en arabe dialectal peut être traduite littéralement: *Notre opinion - est- votre opinion*. Le mot *Rai* a pour équivalent en français le mot opinion. Dans la chronique sont abordés des sujets de tous les domaines : politique, économie, culture, sport...

2. RAISONS DE CHOIX DU CORPUS ECRIT

Au moment de divulguer un événement, le journaliste est également confronté à des choix parmi l'information dont il dispose. Ainsi, l'information passe par un processus de sélection respectant des critères prédéfinis par l'éditorial. Ces derniers permettent de mesurer la valeur de l'information qui n'annonce pas seulement un événement mais aussi ce qui peut être vu et présenté comme valable ou, qui est susceptible d'attirer des lecteurs ou de procurer un certain bénéfice.

1 - BENABBOU M., Directeur de publication, sur [fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_\(Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_(Algérie)), consulté le 12/05/2011.

Si la presse fait des choix au niveau de l'information à diffuser, est-il possible que la forme linguistique de cette information journalistique soit aussi un choix ? Les structures linguistiques de l'information journalistique ne sont pas dues au hasard. Ce ne sont pas des alternatives accidentelles. Elles sont utilisées grâce à leur efficacité en tant que médiatrices de construction sociale et de changements sociaux. Le discours journalistique se sert des phénomènes et des structures linguistiques pour transformer et pour construire des communautés imaginées

Les journalistes opèrent dans un contexte géographique et socioculturel qui interpelle leurs vécus, leurs opinions et leurs convictions concernant l'identité collective. En dépit du degré de l'influence qu'on leur accrédite, ils participent, à travers leurs traitements de l'information, à la construction d'une certaine vision du monde. Il est bon de rappeler dans ce cadre l'importance des rapports entre offres médiatiques, de façon générale, et constructions culturelles ou identitaires. « *A travers la radio et la télévision [...] émergent et se développent des identités de groupes et des cultures définies à partir d'une histoire commune, d'une musique partagée ou d'images et d'indices visuels : couleur de peau, aspect physique, vêtement, etc.* »¹, cela explique notre choix de travailler sur le discours journalistique.

Nous avons opté dans le cadre de ce travail de recherche, d'abord pour une étude analytique des particularités lexicales du français d'Algérie, appréhendées sous l'angle de la néologie. Cela pour la période contemporaine, laquelle se caractérise principalement depuis les émeutes d'octobre 1988 par un foisonnement sociopolitique, lié à l'émergence du multipartisme, à une nouvelle liberté de l'opinion publique, une libération du langage chez les individus et une certaine liberté d'expression dans les médias. L'avènement de cette nouvelle ère du processus démocratique, jusqu'alors occulté par la tutelle du dirigisme politique, ne pouvait que remettre en question le statut des langues et leurs fonctions respectives. En effet, et en dépit de son caractère sacré car porteuse du message divin, la langue arabe classique demeure en dehors de la sphère des langues parlées quotidiennes, n'étant pas la langue maternelle des locuteurs algériens : dès leur jeune âge, et selon le milieu sociolinguistique d'origine, ceux-ci apprennent soit l'arabe dialectal avec ses différentes variantes ; soit le berbère ou tamazight dans ses variantes géographiques telles le kabyle, le chaoui, le mozabite, le chenoui et le tergui .

¹ - OLLIVIER B., *Les sciences de l'information et de la communication : Théories et acquis*, Armand Colin, Paris, 2007, p.191

Depuis l'indépendance dans une visée d'unification ethnique, linguistique et confessionnelle, la politique linguistique en Algérie a œuvré pour la promotion de l'arabe classique au rang de la langue nationale et officielle unique, sans reconnaissance des parlers populaires : l'arabe dialectal et le berbère et même le français qui a le statut de la première langue étrangère devant l'anglais. Mais depuis 1988, une liberté de l'expression progressivement s'est installée, des revirements radicaux ont été opérés au sein de la société, en parallèle à une modification des discours tenus. L'arabe dialectal qui était qualifié de langue de la rue a commencé à s'intégrer dans des aires réservées d'emploi de l'arabe classique. Une certaine liberté dans le choix des outils linguistiques s'est affichée, le discours unifié a cédé progressivement la place à un discours plus mêlé se composant de l'arabe standard, dialectal, berbère et français. Les colonnes de presse font l'exemple de cette effervescence linguistique qui a tiré notre attention, c'est à ce propos que le responsable de la rédaction internationale du Times, WHITECKER B. affirme « *il s'agit aussi d'aire d'influence et de culture et de langue due à l'époque des colonisations* »¹.

2.1. Choix de la presse écrite

La presse est un dispositif où plusieurs domaines disciplinaires (économie, Culture, Politique, Sciences sociales, etc.) interagissent. Elle facilite une interaction très variée entre ces entités. Celles-ci s'expriment de façon particulière donnant à la presse l'aspect d'un cocktail linguistique. Les journaux algériens tendent à abriter et à mélanger plusieurs variations (des variations lexicales, morphosyntaxiques) et variétés (des dialectes, des styles, des registres) linguistiques en raison de la présence des différentes entités. Les changements syntaxiques et morphologiques d'une langue peuvent être relevés dans l'observation d'un corpus de presse. Il peut s'agir des transformations propres au discours journalistique. Toutefois, la presse est un terrain d'innovation et de créativité linguistique.

L'innovation de la langue journalistique se retrouve principalement au niveau du lexique. Grâce aux procédés de composition et de dérivation et l'emploi de l'emprunt, les journalistes créent et recréent de nouvelles propositions lexicales faisant du discours journalistique une langue *d'avant-garde*² qui rompt avec les conventions et devient novatrice. Ces nouvelles acceptions dénotées par les néologismes sont parfois le résultat de la

¹ - WHITECKER B., Responsable de la rédaction internationale du Times, *Le quotidien d'Oran*, le 26/03/2011.

² - www.theses.fr/2009NAN21018/document, consulté le 01/10/2011.

transgression de règles ainsi que la manifestation d'une rénovation du lexique et du monde qui nous entoure.

Pour ce qui est du corpus d'étude écrit, c'est la presse qui en est le principal support. Il est constitué de trois journaux quotidiens algériens d'expression française : *El-Watan*, *Liberté et le Quotidien d'Oran*, pour la période du 01/06/2010 jusqu'au 31/05/2011. Le choix de la presse comme support de notre corpus a été mûrement réfléchi. Et pour cause, avec l'avènement du multipartisme et le droit de la liberté d'expression, les conditions sociopolitiques et culturelles ont connu un bouleversement fondé sur le rejet de tout principe d'unicité dans l'idéologie, le comportement, l'action ou le langage.

Le besoin de s'exprimer dans la diversité des ressources langagières a contribué à l'affranchissement de la parole publique de tout dogme linguistique. L'espace médiatique de la presse a ouvert ses colonnes aux variétés dialectales d'un lectorat jeune en majorité, véritable promoteur de la diversité et de la révolution langagière. Nous donnons l'exemple de la chronique *Tranche de vie* du journal *Quotidien d'Oran*, dans laquelle, le journaliste s'exprime en toute liberté dans une langue non spécialisée en abordant des sujets diversifiés. La langue orale, familière figure parfois dans son écriture, il choisit souvent des expressions de niveau familier, simples et faciles à comprendre par le grand public.

Ainsi, la production langagière du journaliste se caractérise par une alternance codique français/arabe et un mélange de code sur une base française, mettant en œuvre toutes les capacités expressives dont les locuteurs disposent. Ces évaluations s'observent dans l'ouverture de différentes colonnes médiatiques à des manifestations discursives imprégnées de vivacité et de spontanéité d'un lectorat plus soucieux d'exposer des points de vue et débattre, dans la diversité et la multitude des rubriques traitées, des thèmes qui en relation avec leur quotidien et leur culture. Tout cela nous a confirmé dans le choix délibéré de la presse écrite francophone comme lieu privilégié de la parole publique.

2.2. Choix des journaux

Notre analyse a été menée sur un ensemble de néologismes relevés de trois journaux algériens francophones. Nous avons sélectionné de chacun de ces journaux deux chroniques desquelles nous avons collecté notre corpus écrit qui se compose de 580 unités lexicales. Notre choix de ces journaux et de leurs chroniques n'est pas aléatoire, nous allons expliquer

dans les lignes qui suivent les informations relatives à ces organes de presse qui ont déterminé notre choix.

- Ces journaux sont des organes de presse écrite algérienne d'expression française, et par conséquent destinés à un lectorat francophone.
- Considérés comme les premiers journaux d'expression francophone en Algérie, en première place le journal *El-Watan* puis *Liberté* et enfin le *Quotidien d'Oran*, ils ont su s'imposer rapidement sur le champ médiatique de la presse francophone, l'exemple du journal *El-Watan* qui a obtenu la plume d'or en 1994, récompense annuelle de l'association mondiale des journaux.
- Ils suivent de près les élus locaux pour rendre compte à leurs lecteurs de leurs activités sur le terrain dans leurs rubriques consacrées aux régions en ouvrant des colonnes à des personnalités de différentes tendances, et en menant des investigations en présente régulièrement des dossiers sur tous les sujets qui préoccupent la société algérienne.
- Ils rapportent les événements et les faits marquant la scène internationale et l'actualité du jour en Algérie dans toute sa diversité : politique, société, culture et sports.
- Grâce à leur ton neuf et leurs journalistes de très grande expérience, ces journaux ont pu gagner un grand nombre de lecteurs. Ils sont les journaux les plus lus et qui peuvent donc fournir des informations importantes sur les différents usages linguistiques des locuteurs algériens.
- Ces journaux sont connus par la qualité de leurs productions journalistiques, ils rassemblent un certain nombre de journalistes qui se caractérisent par des compétences rédactionnelles et une très bonne maîtrise de la langue française.
- Les journalistes de ces journaux se servent d'un français dont la particularité se situe au niveau lexical. La lecture des différents articles, chroniques et rubriques de ces organes de presse, permet de rendre compte d'un emploi récurrent des néologismes.
- ***Pourquoi sélectionner trois journaux d'étude et non pas se contenter d'un seul ?***
Afin de collecter le plus grand nombre de néologismes, nous avons choisi les trois journaux les plus lus, notre intérêt est de montrer que le processus néologique en Algérie ne se manifeste pas seulement dans un seul journal mais il est généralisé dans tous les journaux algériens d'expression française. De plus, nous allons faire une sorte de comparaison dans notre analyse du corpus entre ces trois journaux pour étudier l'irrégularité de ce processus néologique.

2.3. Choix des chroniques

Les genres journalistiques sont des catégories utilisées par les journalistes pour caractériser la forme que prendra leur texte. A chaque genre correspondent non seulement une forme précise, mais aussi des fonctions bien distinctes. Dans les journaux, les textes d'analyse se classent en deux catégories principales : les éditoriaux et les chroniques. La chronique est un genre journalistique servant à exprimer une opinion qui n'engage pas le journal dans lequel elle est diffusée, ce qui laisse théoriquement à son auteur une plus grande liberté, par contre , l'éditorial représente d'ordinaire l'opinion collective du journal, et non pas uniquement celle de l'auteur. Le journaliste choisit généralement un genre journalistique pour chacun de ses articles, en fonction du type de communication qu'il désire établir. Le choix de nos chroniques a été motivé par les constats suivants :

- Les chroniques foisonnent de créations lexicales.
- Les chroniques journalistiques sont des textes courts, ce qui facilite l'opération de la collecte manuelle des néologismes.
- Les sujets traités dans les chroniques sont variés ce qui permet de déterminer le/les domaine (s) suscitant le plus la néologie.
- La langue utilisée dans les six chroniques est une langue générale, de ce fait, les formes linguistiques que l'on veut étudier sont très proches de celles que pratiquent réellement les lecteurs du journal.

2.4. Choix de la période

Toute recherche doit s'inscrire dans le temps. Nous nous sommes intéressée, dans le cadre de notre travail de recherche, à extraire des unités linguistiques néologiques de six chroniques parues dans les trois journaux cités pendant la période s'échelonnant du 01 / 06 / 2010 au 31 / 05 /2011. Nous avons respecté l'ordre chronologique de la parution des néologismes dans ces chroniques, et ce pour permettre à toute personne s'intéressant à cette recherche de mieux comprendre et de mieux saisir l'évolution de la réflexion des journalistes.

Avant de déterminer les raisons du choix de cette période, il convient de signaler l'irrégularité du processus néologique : il y a des périodes qui ont connu une évolution de la langue, à rythme accéléré, ce qui a entraîné un fort enrichissement lexical, alors que d'autres ont été marquées par une stagnation lexicale. La consultation des journaux parus pendant la

période choisie nous a permis d'observer un recours croissant à la création de mots nouveaux. Selon ZHENHUA XU : « *l'analyse quantitative d'un corpus peut souvent servir à dégager une certaine tendance linguistique reliée au contexte d'une époque particulière dans une société donnée* ». ¹ Ainsi, la période que nous avons choisie pour faire la collecte des néologismes, coïncide avec un contexte politico social très particulier ; elle jalonne d'évènements qui ont marqué l'actualité sur l'échelle nationale et internationale surtout dans le monde arabe entre le 01/06/2010 et le 31/05/2011.

2.4.1. Evénements nationaux

L'année 2010/2011 est une année exceptionnelle vu les différents événements soit à l'échelle nationale ou internationale, d'abord, en choisissant le mois de juin 2010 comme point de démarrage de notre collecte des néologismes c'était en raison de la Coupe du Monde du football, et par suite la rentrée sociale en Algérie qui commence chaque année en mois de septembre, mais ce qui nous a attiré l'attention et qui a coïncidé avec notre période de collecte des particularités lexicales sont les différents émeutes et manifestations qu'a connu notre pays ainsi que le monde arabe. Nous commençons, d'abord, à exposer les événements nationaux qui ont eu lieu pendant notre période de travail.

- La coupe du Monde de football pendant le mois de juin en Afrique du Sud avec la participation de l'équipe nationale algérienne.
- La fête de l'indépendance et de la jeunesse : chaque année, l'Algérie fête son indépendance le 05 juillet.
- Le Ramadan (le mois sacré) est le neuvième mois dans le calendrier musulman qui a duré du 11 aout 2010 au 09 septembre 2010.
- La fête de l'Aïd el fitr (Aid seghir), fête religieuse musulmane célébrant la rupture du jeûne de Ramadhan, le 10 septembre 2010.
- La rentrée sociale : reprise des activités sociales, politiques, éducatives et culturelles. La rentrée sociale se caractérise par le retour massif des travailleurs de toutes les wilayas du pays.
- La rentrée scolaire : marque le départ d'une nouvelle année scolaire.
- La célébration du 1^{er} novembre 1954, jour du déclenchement de la révolution algérienne contre la colonisation française.

¹ - ZHENHUA XU, *Op.cit.*, p.55

- La fête de l'Aïd el Adha, fête religieuse musulmane du sacrifice d'Abraham, le 16 novembre 2011.

Il importe également de signaler que cette période a été marquée par un certain nombre de crises :

- La pénurie de certains produits dits de base (particulièrement la pomme de terre).
- Le déclin du pouvoir d'achat des Algériens.
- Une hausse des prix : en Algérie comme dans la plupart des pays dans le monde, les prix des produits de consommation courante ont augmenté.

Cette période était très marquée par plusieurs événements et protestations en Algérie qui sont une série d'émeutes et de manifestations ayant eu lieu à partir du mois de janvier 2011 dans un contexte de protestations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient de 2010-2011. Nous allons exposer ces différents événements.

- Les émeutes du 3 janvier 2011 contre la flambée des prix de certaines denrées alimentaires élémentaires.
- Grève des médecins résidents.
- Grève des gardes communaux.
- Grèves des étudiants : revendications sociales et pédagogique, le mouvement des étudiants s'amplifie.
- Grève des cheminots.
- Manifestation chaque samedi demandant la levée de l'état d'urgence.
- Problème de liquidité dans les postes.
- Marche programmée par tous les secteurs : enseignant, chômeurs,...
- Sit-in des non-voyants.

2.4.2. Événements internationaux

La période de collecte des néologismes dans la presse écrite algérienne a coïncidé avec un ensemble d'événements dans le monde entier et surtout dans le monde arabe, c'est ce qui est nommé le *Printemps arabe*.

Le Printemps arabe est un ensemble d'évènements populaires d'ampleur variable ayant touché de nombreux pays du monde arabe à partir de décembre 2010. L'expression de Printemps arabe fait référence aux « Printemps des peuples » de 1848 auquel il a été comparé. Ces mouvements révolutionnaires nationaux sont aussi qualifiés de révolutions arabes, de révoltes arabes ou encore de réveil arabe¹.

Le slogan « *Dégage !* » (ou *Erhal !* en arabe) est devenu le symbole de ces révolutions. Outre le départ des dictateurs et l'instauration d'une démocratie, les manifestants exigent un partage des richesses qui leur assure de meilleures conditions de vie, des emplois, et la dignité.

- Ces évènements ont commencé le 17 décembre 2010 par la révolution en Tunisie qui a conduit BENALI Z. à quitter le pouvoir.
- La révolution égyptienne a abouti au départ de MOUBARAK H. en demandant une transition démocratique.
- En Libye, la révolution tourne en guerre civile entre les forces fidèles à KADHAFI M. et les insurgés, soutenus par une intervention étrangère sous mandat de l'ONU.
- Au Bahreïn, la solidarité contre-révolutionnaire des monarchies du Golfe fait échec au mouvement de contestation.
- Au Yémen, le dictateur SALEH A. louvoie entre exigences de l'opposition et le soutien international à une transition pacifique.
- En Syrie, la répression cause des centaines de morts.

Malgré la violence des répressions dans tous les pays concernés par des mouvements d'ampleur, elles échouent presque toutes et les contestations continuent. Tous les autres pays du monde arabe ont été touchés, mais les manifestations y ont eu une ampleur et des conséquences plus limitées. Des Etats non arabes ont enregistré aussi des manifestations ou procédé à des actions préventives, notamment l'Iran, mais l'ampleur de ces mouvements a généralement été moindre et l'influence des événements du monde arabe n'a pas toujours été clairement établie. Les principales causes de ces mouvements à forte dimension sociale sont le manque de libertés individuelles et publiques, le chômage, la misère, le coût de la vie élevé ainsi qu'un besoin de démocratie qui ne soit pas une simple façade.

¹ - fr.wikipedia.org/wiki/Printemps_arabe, consulté le 25/07/2011.

3. METHODOLOGIE

Pour la collecte de notre corpus, nous avons essayé de relever toutes les innovations lexicales rencontrées au cours du dépouillement des chroniques choisies à cet effet. Partant du principe que toute étude lexicale nécessite généralement la constitution d'un corpus à partir de critères préalablement définis, et pour distinguer une unité linguistique néologique d'une unité linguistique non néologique, notre collecte des néologismes a été basée sur des critères bien déterminés .

3.1. Critères de sélection des néologismes

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie de notre travail concernant les critères de la nouveauté des néologismes, pour faire une sélection des lexies néologiques, le chercheur doit respecter certains critères. Nous nous référons dans notre collecte aux trois critères déjà cités : le sentiment de nouveauté, les marques typographiques de leurs créateurs et selon ce que propose REY-DEBOVE J. (voir page 110) comme critère pour la définition du néologisme : son absence des ouvrages lexicographiques.

3.1.1. Sentiment néologique

Etant donné que l'extraction des néologismes ne s'est pas faite automatiquement, ce critère s'avère incontournable ; une lexie nouvelle est une lexie sentie comme telle. Il faut rappeler que lors de la recherche des néologismes dans un corpus donné, il est possible de constater des variabilités dans le repérage des lexies qui pourraient être néologiques, selon SABLAYROLLES J-F. cela est dû au sentiment néologique qui varie selon les personnes.

Ce sentiment néologique nous a permis de repérer les formes lexicales présentant la double caractéristique d'être étrangères par rapport au français de référence, mais connues de nous en tant que locutrice algérienne partageant les mêmes références culturelles et identitaires avec les créateurs de ces formes, comme celles qui paraissent étrangères à notre compétence linguistique . Mais ce sentiment néologique se diffère d'une personne à une autre selon leur compétence linguistique et les référents culturels, l'ignorance de certaines unités lexicales est due à des lacunes individuelles, c'est pourquoi nous n'avons collecté dans notre corpus écrit que les lexies dont notre sentiment néologique a déterminées que telles, dès lors ce critère de nouveauté ne peut constituer un indicateur fiable du caractère néologique d'une lexie.

3.1.2. Marques typographiques

Seul le sentiment néologique ne peut déterminer la nouveauté d'une lexie, c'est pourquoi d'autres critères s'imposent afin d'éviter ces incertitudes. Lors de la recherche des néologismes nous jugeons qu'il est important d'accorder une attention particulière à certains signes graphiques tels que les guillemets, les caractères italiques, les parenthèses, car ceux-ci peuvent être considérés comme des indicateurs du statut particulier de certaines formes linguistiques. Cependant, ils peuvent parfois exprimer une « *certaine défiance qui se traduit par une mise à distance* »¹, le journaliste, dans ce cas, se sert des marques typographiques pour ne pas assumer la responsabilité de l'innovation lexicale, mais cela n'empêche pas de dire qu'il en assure la diffusion.

3.1.3. Absence des néologismes des ouvrages lexicographiques

Le critère selon lequel nous avons établi le caractère néologique des mots est le critère lexicographique : nous considérons néologique n'importe quel mot qui n'apparaît pas dans le corpus lexicographique d'exclusion avec lequel nous avons travaillé. c'est ce qu'on appelle la référence métalinguistique, nous nous sommes assurée de la lexicalisation ou non des formes repérées par la consultation d'un corpus d'exclusion constitué d'un certain nombre de dictionnaires français dont l'usage est courant. Afin de mieux décider du caractère néologique ou non néologique d'une unité linguistique, il faut consulter à la fois de nombreux ouvrages car ceux-ci ne peuvent pas refléter parfaitement l'état réel de la langue. SABLAYROLLES J-F. affirme qu'il serait préférable de « *se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jour régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on effectue le relevé, tout en gardant en tête leur imperfection et leur retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leur nomenclature* »².

Notre recherche porte sur un corpus assez important : le recueil de 580 néologismes ayant en commun leur origine journalistique la presse écrite d'expression française, synchronie juin 2010- mai 2011, et l'appartenance des mots à différents domaines (politique, économique, techniques, etc.). En commençant les recherches de néologismes, nous avons comme condition nécessaire l'absence des mots dans les dictionnaires de langue les plus réputés. Bien sûr la présence d'un mot dans le dictionnaire ne signifie pas que c'est un mot lexicalisé de

1 - PRUVOST, SABLAYROLLES, *Op.cit.*, p. 70.

2 - SABLAYROLLES J.-F., *Fondements Théoriques Des Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes*, Revue Française De Linguistique Appliquée, vol. 7-1, (06-2002), p.101.

même que l'absence d'un mot ne signifie pas que ce mot est nouveau. De plus, dans le dictionnaire on ne trouve pas de noms propres, qui constituent parfois des néologismes en changeant de sens. Les sigles, utilisés par un petit nombre d'utilisateurs, et les emprunts non-lexicalisés sont aussi rares dans les dictionnaires de la langue commune. Néanmoins, le dictionnaire reste le moyen le plus réputé, consulté et le plus facile à utiliser pour l'analyse d'un corpus.

Notre corpus d'exclusion est constitué d'un ensemble de dictionnaires de langue qui demeurent un outil de référence incontournable dans la collecte des lexies néologiques, à savoir qu'un corpus d'exclusion est un ensemble d'ouvrages de référence servant de norme de référence par rapport au français standard, ces dictionnaires sont les suivants :

- Le Nouveau Petit Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Robert, Paris, 2009.
- Le Petit Larousse, Ed Larousse, Paris, 2004.
- Trésor de la langue française informatisé : T.L.F.I. : [http://atilf_atilf.fr](http://atilf.atilf.fr).
- Lexis. Dictionnaire de langue française, 1 volume, Larousse, Paris, 1999.

Le dictionnaire est, bien sûr, un bon instrument de référence, le plus évident et le plus fiable, cependant, dans la mesure où il présente un stock lexical nécessairement fermé, c'est-à-dire délimité, arrêté à une date précise, il ne peut rendre compte des créations en cours ou récemment intégrées à la langue. Nous pouvons donc considérer comme néologismes les mots qui ne figurent pas dans le dictionnaire mais qui sont fréquemment attestés dans la langue. Le problème du lexique de référence, celui qui permettrait de décider, à coup sûr, de la néologie de tel ou tel terme, reste, nous semble-t-il, un problème important de ces recherches sur les néologismes dans le français hors de France.

Les trois critères ci-dessus sont assez importants pour la collecte des lexies néologiques au sein des textes journalistiques, cependant, aucun d'eux ne nous permet de décider à coup sûr de la nouveauté de certaines unités linguistiques notamment celles qui dépassent le cadre du mot simple.

3.2. Critères d'identification des locutions néologiques

Sachant qu'une locution est un groupe de mots formant une unité de sens et ayant la même fonction qu'un mot, elle peut former une lexie néologique c'est pourquoi nous avons

décidé de nous référer aux critères d'identification des locutions néologiques élaborés par SABLAYROLLES J-F. , avant de les exposer, il nous semble essentiel de préciser qu'il existe deux types de locutions néologiques dans notre corpus écrit ; le premier correspond à un assemblage de mots non néologiques mais dont certaines caractéristiques (syntaxiques par exemple) ont en fait un ensemble figé constituant ainsi une lexie. Le second type est celui des mots auxquels on peut attribuer le statut de lexie en faisant appel à des savoirs culturels et linguistiques. Ainsi, les critères permettant d'identifier toute locution comme unité linguistique néologique sont nombreux, dans notre corpus, nous n'allons évoquer que ceux qui nous ont permis de juger le caractère néologique de certaines lexies extraites de nos chroniques d'étude.

3.2.1. Construction non endocentrique

La construction endocentrique est définie par FRANÇOIS F. comme étant « *la construction où l'ensemble est grammaticalement identique à un des termes qui le forment* »¹. Dans notre corpus, certaines lexies néologiques sont des constructions non endocentriques, c'est-à-dire qu'elles sont des constructions qui n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale que celle de leurs constituants.

Exemple :

Le n'importe-quoi-tisme : cette construction a la fonction grammaticale d'un nom tandis que ses constituants ne font pas partie de cette catégorie.

3.2.2. Rupture paradigmatique

Elle est marquée par le remplacement d'un mot de la lexie par un autre élément de la même série distributionnelle.

Exemples :

La lexie néologique *larmes de mouton* remplaçant *larmes de crocodile*.

Les constructions *prêt-à-jeter*, *prêt-à-habiter* sur le même modèle de *prêt-à-porter*.

¹ - FRANÇOIS F., *L'enseignement Et La Diversité Des Grammaires*, Hachette, Paris, 1974, p. 32.

3.2.3. Mise en jeu des savoirs culturels et linguistiques

Dans notre corpus, les locutions néologiques répondant à ce critère sont, majoritairement, des détournements d'expressions déjà existantes dans la langue et qui sont bien connues par les membres de la communauté linguistique. Ces expressions peuvent être figées, c'est-à-dire une séquence de mots dont le sens est opaque car non compositionnel (il n'est pas le produit du sens de ses éléments composants). Cependant, le lecteur, en se basant sur ses connaissances culturelles et linguistiques, va pouvoir comprendre chacune de ces expressions et l'identifier en tant qu'unité lexicale. Certains détournements relèvent de la parodie.

Exemples :

Nous citons à titre d'exemple les constructions suivantes : Dame de la rue, Made in ENTV.

Afin de mieux permettre aux lecteurs de saisir les différents critères qui nous ont permis de sélectionner notre corpus écrit, se composant de 580 lexies néologiques extraits de la presse écrite algérienne, nous allons les représenter par le schéma suivant :

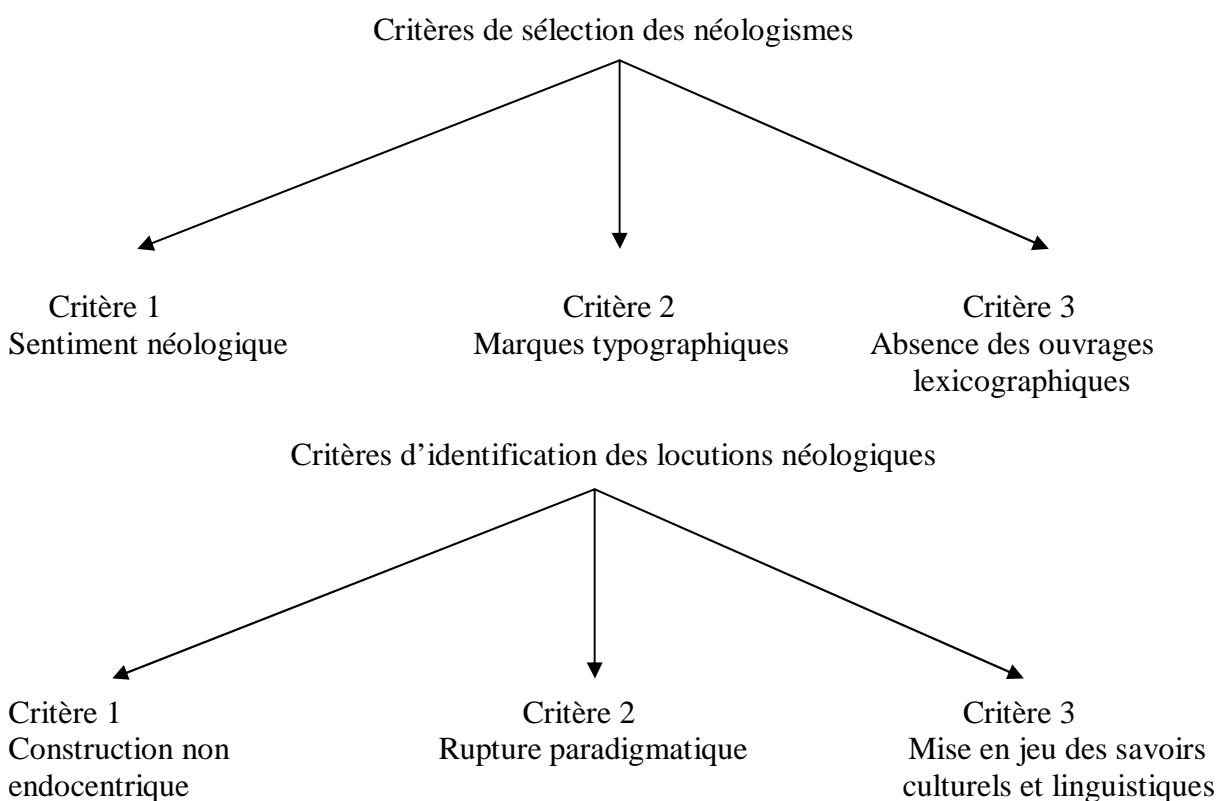


Figure 12 : Critères de sélection des lexies néologiques.

3.3. Collecte des néologismes

La collecte des néologismes s'est effectuée sur un corpus de la presse écrite, elle s'est faite manuellement et individuellement, nous nous sommes intéressée plus précisément aux six chroniques dans les trois journaux : *El Watan*, *Liberté* et *Le Quotidien D'Oran*. Il est important de signaler que les chroniques sélectionnées traitent des sujets d'ordre général et donc les néologismes que nous avons recueillis ont un caractère général et non pas spécialisé. Dans cette étape de la recherche, nous avons procédé à la méthodologie suivante :

- Le dépouillement des journaux a été fait manuellement en lisant les deux chroniques de chaque journal quotidiennement pour repérer les unités linguistiques que nous croyions être nouvelles.
- Pour les numéros manqués, nous avons opté pour les journaux en format électronique, et cela nous a facilité la tâche pour ne perdre aucun numéro pendant la période d'étude.
- Extraire du corpus toutes les unités linguistiques, lexicologiquement intéressantes, à partir d'un certain nombre de critères de sélection préalablement définis (critères cités ci-dessus).
- Chaque néologisme est recueilli une seule fois dans les trois journaux, et cela pour nous permettre de faire l'analyse quantitative de ces nouvelles unités lexicales.
- Confronter ces unités avec le corpus d'exclusion qui se compose des quatre dictionnaires cités et ne retenir que celles néologiques, autrement dit ; seules les lexies qui n'y sont pas répertoriées ont été considérées comme des néologismes.
- Suite à la lecture des six chroniques des trois journaux, et après avoir exploré la méthode d'une collecte manuelle, nous sommes arrivées à une liste de 580 lexies néologiques. Celles-ci ont été classées par ordre alphabétique dans 12 tableaux selon les douze mois de parution, chaque tableau se compose de trois colonnes selon le nom du journal.
- Un glossaire des néologismes retenus est proposé, dans lequel chacun d'entre eux sera présenté avec sa variété linguistique d'origine, son genre grammatical, et une ou plusieurs définitions.
- Nous avons opté pour une analyse quantitative et qualitative des néologismes. Pour étudier les caractéristiques quantitatives, nous avons recouru à une méthode statistique, ce qui nous a donné la possibilité de dresser des tableaux et de construire

des graphiques (histogrammes), permettant ainsi une présentation visuelle des résultats obtenus.

- Pour étudier les caractéristiques qualitatives, nous avons tenté de classer les néologismes collectés selon leurs procédés de formation afin de voir et de comprendre comment ces nouvelles lexies ont été constituées du point de vue morphologique et sémantique avec la prise en charge des repères identitaires et culturels.

L'analyse linguistique de toutes ces particularités lexicales met en évidence un certain nombre de processus de formation réguliers et qui permettent de classer les algérianismes retenus, qui éclairent sur le fonctionnement du principe néologique ou plutôt vérifient les règles de créativité lexicale déjà mises à jour et décrites par d'autres linguistes.

3.4. Choix des méthodes d'analyse

Pour savoir quelles sont les méthodes d'analyse de la presse écrite, il est important de faire référence à l'adoption de l'analyse du discours comme méthode dans l'étude des médias. Il suffit de regarder les analyses de certains sociologues de la presse pour constater qu'ils se servent des réflexions et des outils de l'analyse du discours proposés par les sciences du langage : la linguistique, la sociolinguistique, la sémiologie, la psycholinguistique. A ce propos CHARAUDEAU P. prétend :

Considérés d'un point de vue analytique, on peut constater que les médias d'information font l'objet d'études différentes. Les unes, de filiation plus spéculative, telles les études philosophiques et anthropologiques, insèrent cet objet dans une problématique générale qui s'interroge sur la valeur symbolique des signes, la place de ceux-ci dans la société, les ressemblances et les dissemblances lorsqu'ils s'inscrivent dans des espaces culturels différents, leur pérennité ou leurs transformations lorsqu'on les observe à travers le temps; d'autres, de filiation plus expérimentaliste, telles les études psychosociologiques, décortiquent cet objet en certaines de leurs composantes pour étudier les opérations psycho-socio-cognitives auxquelles se livreraient les sujets produisant ou consommant les signes de l'information; d'autres, enfin, en partant d'une théorie du découpage de l'objet empirique (corpus), se dotent d'instruments d'analyse permettant de rendre compte des effets de signifiante que cet objet produit en situation d'échange social.¹

Selon le même auteur, les outils de l'analyse du discours permettent également d'aborder le discours de la presse ou des médias d'information à partir de questions

¹ - CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, op.cit, p. 14.

différentes. Il propose de classer les problématiques générales étudiées par les analystes du discours, en trois grandes catégories : problématiques cognitives, communicationnelles, représentationnelles.

3.4.1. Problématiques cognitives

Concernant les problématiques cognitives, les outils de l'analyse du discours permettent de repérer des mécanismes discursifs à l'intérieur d'un texte. Les sujets : le locuteur, le scripteur, l'informateur, le récepteur sont des êtres qui produisent, interprètent ou repèrent des opérations discursives. Grâce à la prise en compte de ces aspects, les analystes ont contribué à la construction de catégories pour étudier le discours. Par exemple, des analyses pragmatiques des actes du langage, des présupposés ainsi que des analyses psycholinguistiques mettent au jour des modèles mentaux décrivant le mode de production et de compréhension du texte.

3.4.2. Problématiques communicationnelles

Ces problématiques sont principalement basées sur l'observation de phénomènes communicationnels. Elles cherchent à déterminer et à identifier la façon dont les actes de communication sont construits. Les études prennent en compte des variables spécifiques telles que l'identité des locuteurs, le but de l'acte communicatif et les circonstances matérielles de la communication. L'étude de ces problématiques communicationnelles permet essentiellement de déterminer des typologies de discours, des genres de texte et des situations communicatives. Le sujet est un être défini par son identité psychologique, sociale et identitaire, il est un *je* ou un *il* et ce fonctionnement dépend du rôle qu'il joue dans l'échange communicatif. Les corpus sont constitués à partir d'une observation empirique de textes écrits (articles de journaux, manuels scolaires...) ou de textes conversationnels (conversations téléphoniques, interviews, débats, ...). De ce fait, notre analyse s'inscrit dans cette approche sociolinguistique en identifiant, à travers les néologismes collectés, l'identité sociale et culturelle du sujet parlant.

3.4.3. Problématiques représentationnelles

Les problématiques représentationnelles s'appliquent à l'étude des représentations socio-discursives dominantes à un moment donné de l'histoire. Le corpus d'étude est constitué à partir de textes qui véhiculent des représentations sociales ou des systèmes de

valeurs. Les problématiques représentationnelles sont interprétatives car les hypothèses résultent de l'interprétation des positionnements sociaux des sujets sur les pratiques discursives. Ces problématiques font l'objet de notre deuxième corpus d'étude à travers lequel, nous allons identifier les représentations de notre publique vis-à-vis des néologismes utilisés dans leur discours journalistique. A cet effet, un entretien directif est proposé auprès des journalistes algériens de la presse écrite d'expression française.

CONCLUSION

Le discours journalistique se nourrit des différentes variations et variétés linguistiques pour des raisons déterminées. Il combine des différentes variétés linguistiques pour diffuser l'événement, pour transmettre une intention, pour construire la réalité. Ces combinaisons linguistiques font du discours journalistique un nid linguistique où les traits internes s'hétérogénéisent constamment, faisant de cette langue un centre de rénovation linguistique.

Le choix de la presse écrite algérienne d'expression française est un choix conscient dans la mesure où ce discours journalistique véhicule non seulement l'information mais une effervescence linguistique marquée par la présence de différentes variétés composant le champ linguistique algérien. Dans les chapitres qui suivent, nous analyserons ce discours en démontrant cet aspect novateur qui se manifeste au niveau lexical.

CHAPITRE II

ANALYSE LINGUISTIQUE DU CORPUS ECRIT

« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation) »

LAMIZET, B., *Politique et identité*,
Presses universitaires de Lyon,
2002, pp. 5-6.

INTRODUCTION

La communauté linguistique algérienne d'expression francophone affiche un tant soit peu son autonomie par rapport aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique, intrinsèque qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale.¹

Partant de cette citation de DERRADJI Y., le français, tel qu'il est pratiqué en Algérie, présente des particularités lexicales, phonétiques et morphosyntaxiques. Sur le plan lexical, les néologismes tiennent une place importante quantitativement. Ces créations lexicales produits par les locuteurs algériens sont construites conformément aux procédés de formation lexicale du français, ce qui n'exclut pas l'existence d'autres procédés qui sont irréguliers et appartiennent à la spécificité linguistique et culturelle de la communauté dans laquelle ils sont produits. Comme la souligne DERRADJI Y. « *L'écart n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française.* »². Ces créations montrent la capacité des locuteurs à tirer profit des ressources langagières et leur compétence linguistique par la production de nouvelles lexies suivant les règles du système linguistique français.

La sociolinguistique n'est pas une science opposée à la linguistique, au contraire elles se complètent « *En fait, la description formelle des langues est une approche nécessaire, indiscutable, et seule doit être discutée sa prétention impériale à être la linguistique* »³. C'est pourquoi, nous allons commencer par l'analyse linguistique du corpus afin de comprendre comment fonctionne le processus néologique et sous quelle forme il s'intègre au lexique de la langue française. Le présent chapitre s'est fixé comme objectif cette première analyse de ces créations lexicales qui constituent notre corpus écrit qui se compose de 580 néologismes collectés des trois journaux d'étude pendant une période de douze mois ; du moi de juin 2010 jusqu'au moi de mai 2011.

¹ - DERRADJI, Y., *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* In *Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2*, Université de Constantine, 2004, p. 16.

² - *Ibid.*, p.15.

³ - CALVET L.J., *La Sociolinguistique, Que Sais-je ?*, *Op.cit*, p.150.

1. TYPOLOGIE DES PARTICULARISMES LEXICAUX

De nombreuses typologies sont proposées par des linguistes et autres néologues, mais rares sont celles qui prétendent à l'exhaustivité. La plupart rangent les différents procédés dans trois grandes catégories, souvent sans souci de détail : la néologie de forme qui consiste à créer un nouveau terme (ou mot) sur la base d'une nouvelle dénomination, la néologie sémantique qui consiste à créer un nouveau terme sur la base d'une nouvelle notion en rapport avec une dénomination déjà existante, et la néologie par emprunt qui consiste dans le transfert d'un terme d'une langue dans une autre langue. Mais la difficulté réside dans le classement de certains néologismes dont la formation peut relever à la fois des différents procédés, ou d'autres néologismes qui sont tout simplement difficiles à classer dans tel ou tel type. Par exemple, où peut-on classer un néologisme obtenu par changement de catégorie grammaticale ? Les linguistes sont partagés à ce propos entre ceux qui considèrent qu'il s'agit de la néologie sémantique puisqu'elle n'entraîne pas de changement au niveau dénominatif, et ceux qui parlent de néologie syntaxique, puisqu'il y a changement de catégorie grammaticale.

Nous nous sommes inspirée de la typologie de SABLAYROLLESJ-F. pour l'élaboration de la nôtre. Sa typologie est élaborée dans le cadre d'une thèse de doctorat entièrement consacrée à la néologie : *La néologie en français contemporain*, soutenue en 1996 et publiée en 2000 avec des corrections et des apports nouveaux. Ce critère prédominant de classement des particularités lexicales selon leurs procédés de formation est attesté par divers autres travaux traitant le phénomène néologique tels que : GUILBERT L. (1973,1975) et CHERIGUEN F. (1989), cette démarche présente l'avantage de mettre l'accent sur les procédés lexicaux.

La méthode d'analyse adoptée dans notre étude se veut descriptive et interprétative. Nous nous attellerons à décrire le français écrit dans la presse écrite algérienne d'expression française, en démontrant l'écart de ce français par rapport au français de référence. Le corpus dépouillé et analysé provient des trois journaux algériens : *El-Watan*, *Liberté* et *Le quotidien d'Oran*. Les néologismes ont été recueillis de deux rubriques de chacun de ces journaux. Cette restriction du champ d'observation procède de la nécessité de marquer des limites à notre étude et de l'impossibilité de cerner tous les usages du français au sein des différentes strates socioculturelles algériennes.

2. ANALYSE DES NEOLOGISMES SELON LES LANGUES

Cette première répartition nous permettra de voir l'impact des différentes langues en présence sur le français en Algérie. Partant de l'hypothèse que les innovations lexicales sont le produit de locuteurs bilingues pour affirmer leurs identités culturelles et sociales, quels sont les néologismes de plus fortes proportions ? S'ils sont ceux qui sont en français cela infirmera notre hypothèse et confirmera le fait que la néologie journalistique dans la presse francophone algérienne est une innovation lexicale qui puise aux sources de la langue française.

Nous avons réparti les lexies néologiques, relevées dans les six chroniques, en cinq ensembles : sur un total de 580 néologismes, les lexies néologiques sont réparties comme suit :

- Les néologismes français : 142 lexies.
 - Les néologismes hybrides : 139 lexies.
 - Les emprunts à l'arabe: 285 lexies.
 - Les emprunts à l'anglais : 12 lexies
 - Les emprunts au berbère : 02 lexies.
- } Total des emprunts : 299 lexies

De ce fait, les proportions, par pourcentages, sont les suivantes :

- Néologismes français : 24,48 %.
 - Néologismes hybrides : 23,96 %.
 - Emprunts à l'arabe : 49,13%
 - Emprunts à l'anglais : 2,06%
 - Emprunts au berbère : 0,34
- } Pourcentage des emprunts : 51,53 %.

La proportion des emprunts linguistiques est écrasante, ils constituent l'ensemble le mieux représenté. Les néologismes français sont en deuxième position. Enfin, les ensembles les moins représentés sont ceux des néologismes hybrides. Ces résultats peuvent être représentés de la manière suivante :

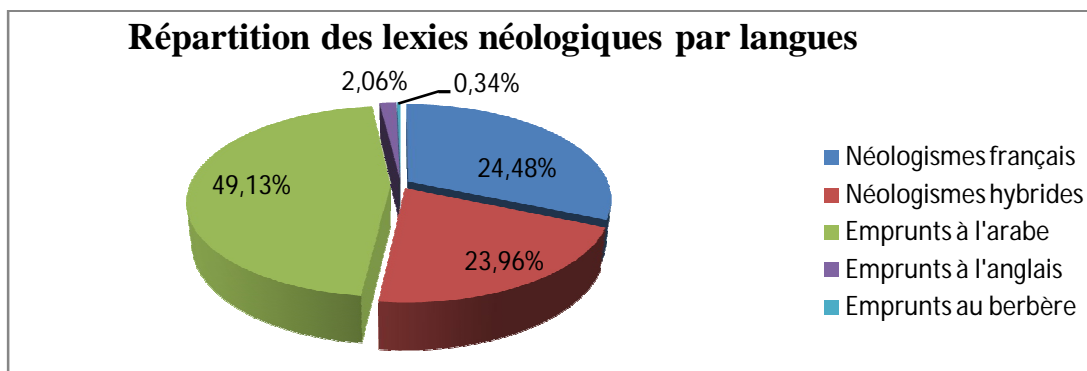


Figure : 13

D'après les résultats obtenus, nous pouvons remarquer que les emprunts à la langue berbère, loin d'être absents de notre corpus, sont représentés par une proportion relativement faible. Les emprunts à l'arabe sont 23 fois plus nombreux que les emprunts à l'anglais. Le total des emprunts constitue la moitié des lexies néologiques avec un pourcentage de 51,53%. Tandis que la deuxième moitié (48,44 %) se compose de deux proportions presque égales de néologismes hybrides et néologismes français. Ainsi le pourcentage des emprunts et des néologismes hybrides constitue 75,49%, ce qui confirme notre hypothèse de départ que le processus néologique en Algérie est un fait de société et de culture avant d'être linguistique.

3. PROCÉDES DE FORMATION DES NEOLOGISMES

Dans cette deuxième étape d'analyse, nous allons procéder au classement des lexies néologiques selon leurs procédés de formation, l'élaboration de notre typologie s'articule autour des procédés suivants : la néologie de forme, la néologie sémantique et la néologie par emprunt. L'étude des néologismes relevés dans la presse écrite permet de constater des phénomènes de création très variés, certaines lexies, intéressantes du point de vue formel, vont être traitées séparément, c'est le cas des néologismes hybrides et les emprunts. A l'issue de ces classements, nous allons nous référer à notre première répartition des lexies néologiques celle par langues, dès lors nous allons avoir trois ensembles : lexies néologiques françaises, lexies néologiques hybrides et emprunts.

3.1. Lexies néologiques à base française

Cet ensemble se compose de 142 lexies, soit 24,48 % du total des néologismes (580), différentes techniques formelles telles que la dérivation, et la composition sont utilisées. D'autres procédés de formation sont à découvrir dans les lignes qui suivent. La néologie sémantique est représentée par 10 lexies. Ainsi, nous proposons la répartition suivante :

Les lexies formées par dérivation suffixale (60 lexies) viennent en tête avec une proportion de 42,25 %, constituant ainsi l'ensemble le plus important des néologismes français. Les lexies formées par composition (40 lexies) sont en seconde position et représentent 28,16%, de l'ensemble des lexies à base française. Avec 11,26 % les lexies formées par dérivation préfixale (16 néologismes) sont égales à celles formées par d'autres procédés de formation telle que l'abréviation et le détournement. Ces résultats peuvent être présentés de la manière suivante :

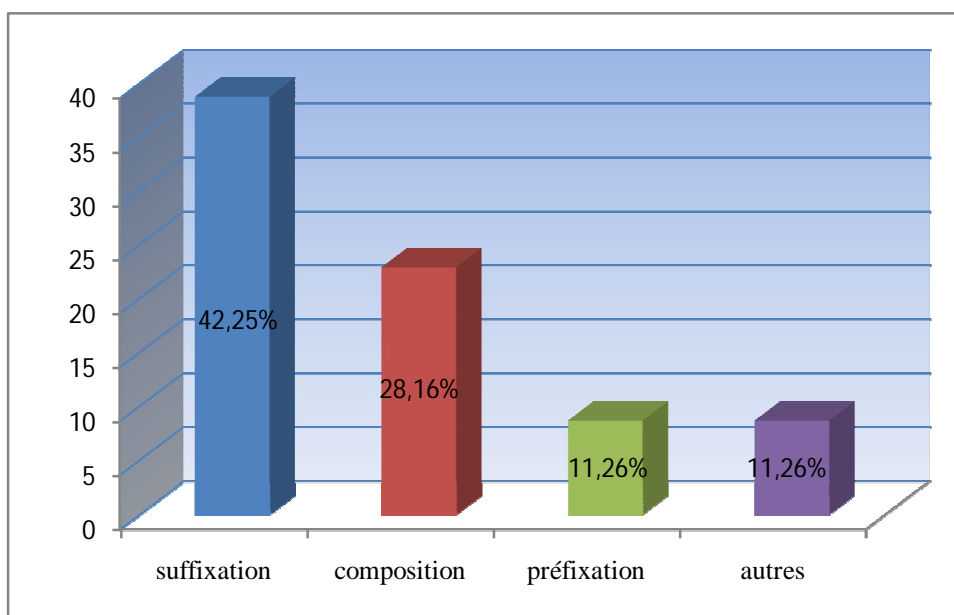


Figure 14 : Formation des lexies néologiques françaises

3.1.1. Néologie formelle

3.1.1.1. Dérivation suffixale

La proportion des lexies à base française formées par dérivation suffixale est écrasante, cela permet de dire que les néologismes formés à partir du procédé de dérivation suffixale sont répandus de manière marquante en Algérie. L'abondance de ce type de néologismes dans

le domaine de la presse écrite, en particulier, a retenu attention de plusieurs chercheurs. A notre tour, nous allons décrire et expliquer le fonctionnement de la dérivation suffixale dans la création néologique.

60 lexies françaises (noms, adjectifs et verbes) sont créées selon le procédé de la suffixation qui consiste en l'adjonction d'un suffixe à la base française. Ce type de formation est le plus productif, l'importance quantitative des néologismes créés selon ce procédé en témoigne. Les suffixes relevés sont les suivants:

Le suffixe : iste

Ce suffixe indique en langue française un nom d'agent, un nom d'instrument lorsqu'il affecte un substantif mais lorsqu'il s'agit d'un déterminant du nom, adjectif qualificatif, attribut, il désigne généralement le partisan à une doctrine. Ce suffixe se retrouve aussi bien dans des unités lexicales qui relèvent du social que dans celles qui relèvent du politique, du religieux et du culturel. Les lexies suivantes sont de meilleurs exemples : *arabiste*, *voyeuriste*, *optométriste*, *développementiste*, *monologuistes*, *assimilationnistes*. Les explications complètes de ces mots se trouvent dans le glossaire, nous essayons dans cette analyse de voir quelques exemples seulement pour des raisons de volume.

-*Arabiste* : qui se réclame de l'arabisme, ensemble des traits relatifs à l'identité arabe.

-*Assimilationnistes* : ceux qui ont l'esprit assimilateur et réclament l'assimilation.

-*Développementiste* : celui qui est pour et subit facilement le développement dans tous les domaines de la vie.

• **Les suffixes : eur et euse**

Ils sont des suffixes nominaux désignant une personne impliquée, ou un appareil, dans une action. Ils se construisent à partir d'un verbe. Ne pas confondre les mots en -eur formés par ce suffixe avec les noms communs qui ont leur terminologie naturelle en eur, et qui sont formés moins simplement à partir d'une racine non verbale et peuvent avoir des féminins différents. Ces suffixes sont utilisés dans notre corpus surtout pour donner un nom d'action. Nous avons dégagé les lexies suivantes :

-*Alphabétiseur* : désigne la personne qui apprend à lire et à écrire à un groupe de personnes analphabètes.

-*Bienfenseur* : Bienfaiteur pris dans un sens négatif, dans ce cas, il s'agit d'une nouvelle lexie formée par dérivation suffixale mais aussi par détournement, changement de « fait » par « feu » pour obtenir tout un autre sens.

- Caresseur* : formé à la base du verbe caresser, quelqu'un qui fait des caresses.
- Ecriveurs* : l'écrivain d'un article ou d'un ouvrage.
- Laveuse* : féminin de laveur, une femme employée qui lave les clientes au hammam.
- Goudronneur* : la personne qui fait du goudron sur les routes.
- Intoxicateur* : personne qui fabrique des aliments qui intoxiquent (exemple : viande hachée des ânes).
- Journaneux* : nom désignant ceux qui écrivent dans un journal, les journalistes.
- Sacrificateur* : personne chargée de l'abattage du bétail selon le rite musulman.

- **Le suffixe : ation/tion**

En français, lorsqu'il y a passage d'un verbe à un substantif par adjonction du suffixe -ation- ou -tion- on aboutit à un nom d'état ou d'action, c'est le cas de nos lexies françaises suivantes :

- Emiratisation* : action de rendre les pays arabes comme les Emirats Arabes unis avec sa richesse pétrolière.
- Démoustification* : cette lexie présente l'ajout d'un préfixe (dé) et du suffixe -ation-, provient du mot moustiquaire, moustification c'est l'action se protéger des moustiques, *démoustification* est le sens contraire.
- Bigotisation* : bigoterie.

- **Le suffixe : age**

L'adjonction du suffixe -age- par transformation d'un verbe en un substantif donne un nom d'action ou d'état. Dans les 183 lexies française, nous avons repéré 4 lexies formées par l'adjonction de ce suffixe, mais pas toujours à un verbe, l'exemple de : *aéropage* et *parasitage* où les journalistes ont ajouté ce suffixe à une base nominale.

- Aéropage* : action d'atterrir, atterrissage.
- Navigage* : action de naviguer
- Parasitage* : le fait de gêner quelqu'un.
- Raisonnage* : raisonnement.

- **Le suffixe : able**

Ce suffixe peut être ajouté à une base verbale pour donner un adjectif, nous avons relevé dans les 146 lexies françaises 2 lexies seulement formées par adjonction de ce suffixe :

- Inarrêtable* : ce que l'on ne peut pas arrêter.
- Marchandables* : ce qui peut être vendu.

- **Le suffixe : isme**

Une lexie seulement relevée formée par l'adjonction de ce suffixe : *berbérisme*.

- **Le suffixe : ment**

Généralement ce suffixe s'ajoute à une base adjectivale pour donner un adverbe, ou à une base verbale pour donner un nom d'action, c'est le cas des 4 lexies relevées : *solutionnement, nationalement, alimentaires, payement*

- **Le suffixe : ité**

Deux lexies seulement formées par l'adjonction du suffixe –ité- pour former des noms féminins : *Supergravité, Banquabilité*.

- **Le suffixe : ser**

Par l'adjonction de ce suffixe pour avoir un verbe, 14 lexies françaises à la base d'un nom sont devenues des verbes, c'est le cas des lexies suivantes : *Bidonvilliser, Touristenter, Victimizer, Citadiniser, Hémmorroïdés, Dictaturer, Repolitiser, Bigotiser, Coraniser, Problématiser, Casse-croustier, Siester, Viruser, Sociologiser*,

Nous pouvons dire à la lumière de ces résultats que le suffixes le plus utilisé est le suffixe –ser- qui sert à verbaliser les noms, ensuite les suffixes –eur- et –iste- pour donner les noms d'agent, viennent ensuite les suffixes –age-, –ment- et -ation-, et dernièrement les suffixes –able- ité-, isme.

3.1.1.2. Dérivation préfixale

L'adjonction d'un préfixe à une base constitue ce qu'on appelle la préfixation. Cependant, ce processus de dérivation n'est pas très productif en le comparant à la dérivation suffixale, il ne présente que la proportion de 11,26 % de l'ensemble des lexies françaises avec le nombre de 16 lexies seulement de 142 lexies. Les préfixes utilisés sont les suivants :

- **Le préfixe : anti**

Le préfixe –anti- signifie contre ou opposé à, il est lié au mot dont il modifie le sens. Nous avons repéré deux lexies contenant ce préfixe

-Antimeute : contre les émeutes

-Antiterrorisme : Contre le terrorisme.

- **Le préfixe : dé**

Ce préfixe permet de définir une action contraire à celle du mot de base, nous avons deux lexies :

-*Démonopoliser* : Supprimer le monopole de l'Etat

-*Déclinologues* : ceux qui travaillent dans une clinique, à signaler ici que le préfixe –dé- n'a pas le sens de démolir ou supprimer mais il remplace l'article –des-.

- **Le préfixe : in**

Le préfixe –in- est un préfixe latin qui peut servir à former les contraires. *Inarrêtable* et *Insomnolance* sont les lexies qui contiennent le préfixe –in-.

- **Le préfixe : ultra**

Ce préfixe est un synonyme de –super-, il exprime une intensité exagérée, un degré très extrême. Nous avons relevé deux lexies : *ultra-socialistes*, *ultrastressés*.

- **Le préfixe : extra**

Ce préfixe révèle la notion d'intérieur et d'extérieur (ex: extra-familiale, extra-légère). Nous n'avons qu'une seule lexie : *extraprofessionnel*.

- **Le préfixe : super**

D'une manière générale, ce préfixe exprime une très grande importance, une supériorité très nette, ou une valeur intense, nous avons l'exemple de la lexie : *supergravité*.

3.1.1.3. Composition

Création néologique assez productive, selon GUILBERT L., la formation par composition implique « *la conjonction de deux éléments constituants identifiables par le locuteur. Les rapports qui les régissent [...] se fondent sur les relations syntaxiques de ces éléments, explicités par une phrase matrice dans laquelle ils se construisent selon les règles identiques à celles qui régissent la formation de la phrase dans le discours* »¹. Selon le même auteur, la composition résulte d'une transformation de la phrase prédicative qui opère par relativisation de celle-ci, elle implique « *la seule procédure de la nominalisation donnant naissance à des substantifs et à des adjectifs* »². Cette opération transformationnelle implique obligatoirement un verbe dans la phrase matrice, ce verbe peut entrer dans la formation des noms composés en tant que morphème constituant, ou ne pas apparaître pour assurer la fonction syntaxique de copule de liaison entre les éléments qui constituent le composé. C'est

¹ - GUILBERT L., *Op.cit.*, p.220.

² - *Ibid*, p.220.

cette différence « *qui permet d'opposer deux catégories de composés : ceux qui comportent un élément verbal (chauffe-eau) et ceux qui résultent de la combinaison d'éléments nominaux (poisson-chat) »¹.*

Un bon nombre (40) des lexies néologiques françaises est formé par composition représentant 28,16%, ces néologismes comportent effectivement des composés de la seconde catégorie citée par GUILBERT L., des composés constitués d'éléments nominaux appartenant au même système linguistique français. Nous citons les exemples suivants :

Gamin-adulte : Enfant qui a l'esprit d'un adulte

Prêt-à-habiter : Logement prêt à être habité, ça désigne les logements sociaux accordés par l'Etat aux familles défavorisées.

Laissés-pour-compte : personnes laissées sans être touchées parce que le pouvoir a des intérêts avec elles.

Futur-ex-métro : (à connotation péjorative), le projet de métro en Algérie qui date depuis longtemps mais qui n'a jamais été terminé.

Après-Mondial : période succédant celle de la coupe du monde du football.

Semi-échec : échec qui n'est pas total.

Non-véhiculé : qui n'a pas de véhicule, sans voiture.

Taxi-heurts : taxi qu'on peut trouver à tout moment.

Amibus : (ami+bus), le bus qui fait monter tout le monde en ne laissant personne, cette lexie a une connotation péjorative : le fait de se trouver dans un bus en surcharge.

Les lexies composées sont nombreuses dans notre corpus, cette réalité confirme le fait que la néologie journalistique dans la presse francophone ne se limite pas aux seuls procédés d'affixation. Le procédé de composition est très productif, le nombre des lexies néologiques composées avec ou sans trait d'union en témoigne. Cela peut être expliqué par la facilité de créer ce genre de néologismes puisque le journaliste ne fait que combiner deux lexies relevant de la même langue pour en obtenir une seule.

¹ - *Ibid*, p.220

3.1.1.4. Autres procédés de formation

Dans notre corpus, nous avons repéré d'autres types de composés lexicaux. La proportion des synapsies, des détournements, des abréviations et des jeux graphiques et phoniques qui, ensemble, sont égales aux lexies formées par dérivation préfixale, témoigne de ce que les néologismes journalistiques peuvent dépasser le niveau du mot. Il s'agit le plus souvent de locutions figées dont la nouveauté consiste à en changer un élément.

A- Synapsies

Les synapsies sont formées d'après GUIBERT L. « *par agglomération des éléments d'une même séquence syntaxique de la phrase* »¹. Ces formations ne résultent pas d'une transformation, mais de la coalescence de ces éléments par la répétition et l'usage « *elles reposent sur un simple phénomène mémoriel qui entraîne le glissement lexical de l'ensemble de la phrase ou de la séquence de phrase et sa nominalisation par l'emploi d'un prédéterminant* »². Ces unités lexicales désignées par *unités syntagmatiques* selon GUILBERT L. et synapsies selon BENVENISTE E. Les synapsies, dont l'emploi relève généralement des domaines de spécialité (droit, économie, médecine...etc.), appartiennent, dans notre corpus, à un langage non spécialisé, courant. Nous citons les exemples suivants :

Mal-vote : les élections qui se font malhonnêtement.

Mal-vie : souffrance morale due à des conditions de vie difficile

Fièvre-verte : grand amour éprouvé par les supporters algériens envers l'équipe nationale de football.

B. Détournements

Autre procédé repéré est celui des détournements, Les détournements sont bien représentés. Rappelons que ces lexies néologiques sont des unités linguistiques supérieures au mot. La nouveauté consiste dans le fait qu'un élément au sein de chacune de ces lexies a été modifié. Dans notre corpus, nous avons constaté un nombre important de ce type de néologismes, nous en citons quelques exemples :

Dame de la rue : lexie créée par détournement de *Dame de Paris*.

Mille-feux : détournement de la lexie *Mille feuilles*.

¹ - *Ibid*, p.221.

² - *Ibid*.

Larmes de mouton : Cette lexie est obtenue par détournement de l'expression *larmes de crocodile*.

Perdant-perdant construite sur le modèle de : *Gagnant-gagnant*, expression utilisée par ROYAL Ségolène lors des campagnes présidentielles en février 2007.

C. Abréviations

Un autre procédé relevé est celui de l'abréviation, qui loin d'être absent, est représenté par les lexies suivantes : *Petit déj* (petit déjeuner), *H 24* (24 heures sur 24 heures), *Heures sup* (heures supplémentaires), *Barça* (Barcelone), *Sarko* (Sarkozy).

D. Jeux graphiques

Les jeux graphiques et phoniques occupent une place moins importante dans notre corpus par rapport aux autres procédés. Quelques déformations phoniques et graphiques sont à signaler : *zarabes*, *Bienfeuseur*, *Sauciale*, *Infaux*.

3.1.2. Néologie sémantique

La néologie sémantique consiste en la création d'une acception nouvelle pour une unité lexicale déjà existante. Cette néologie sémantique prend sa source dans les figures du style. Les deux grandes voies reconnues de la néologie sémantique, selon SABLAYROLLES J.F, sont la métaphore et la métonymie. Dans notre corpus, nous avons remarqué la présence d'une néologie sémantique basée sur la métaphore représentée par 10 lexies soit 7.04%.

La métaphore est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion. C'est une des sources vivantes de la création du lexique autant en langue commune qu'en langue de spécialité. Parler de métaphore nous laisse supposer l'existence d'un sens figuré qu'on opposerait en toute logique à un sens propre. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée, à différentes causes : historique, sociale, culturelle, linguistique et psychologique. Les mots changent en fonction du changement de leurs référents. Les lexies suivantes sont de bons exemples :

-Civilisée : Selon la définition du dictionnaire Le Petit Robert 2009 : 1. Doté d'une civilisation, d'une culture élaborée ou jugée telle. 2. Qui a des manières relativement

raffinées. En Algérie, cette lexie désigne une personne de sexe féminin qui s'habille à la manière occidentale. L'usage de cette unité lexicale est motivé par la nécessité de distinguer sur le plan social deux groupes féminins, partageant les mêmes charges culturelles mais distincts par leur apparence vestimentaire : en parle des femmes qui ne portent pas le foulard, celles désignées par civilisées et d'autres qui le portent.

-*Bâchée* : Selon la définition du dictionnaire Le Petit Robert 2009, le verbe bâcher veut dire : couvrir, recouvrir d'une bâche. Bâcher une voiture. Dans le français algérien, cette lexie désigne la femme qui porte le foulard d'une manière générale et surtout celle qui porte un voile intégral (la burqa), ce nouveau sens de la lexie est née en faisant un lien de distinction entre une voiture bâchée et une autre décapotable analogue à celui qui existe entre une femme voilée et autre dévoilée, tout un ensemble de représentations qui se construisent.

-*Egorgeur* : signifie assassin qui égorge ses victimes, en Algérie, il désigne la personne qui égorge les animaux selon le rite musulman.

-*Fondamental* : qui veut dire essentiel, important, dans le français algérien, cette lexie revêt d'un nouveau sens celui du système d'enseignement mis en place dans le cadre de la réforme d'avril 1975.

-*Chaîne* : cette lexie est employée pour désigner *fil d'attente*, dans ce fil d'attente, la foule forme une chaîne humaine où chaque individu serait perçu comme un maillon constituant de cette chaîne.

-*Barbu* : cette lexie désigne toute personne portant une barbe, mais aussi, elle peut avoir un sens spécifique en Algérie, celui de désigner une personne militante ou sympathisante de l'ex-FIS ou des autres formations politiques islamistes.

Ces lexies sont déjà existantes dans la langue mais les signifiés ont subi des changements. Les textes dépouillés remplis d'exemples de métaphore ; cela s'explique par le genre littéraire des chroniques où les figures de style sont largement utilisées. Cette hybridation du genre littéraire et du genre journalistique, qui s'est concrétisée dans les chroniques, a donné lieu à une diversité de créations lexicales qui sont des expressions métaphoriques. Ces lexies ne sont que des exemples de la néologie sémantique, cette nouveauté de sens est née avec l'apparition de nouveaux référents socioculturels, et que les

locuteurs accordent à ces nouveaux référents des unités déjà existantes mais avec de nouvelles représentations partagées.

3.2. Lexies néologiques hybrides

Les néologismes hybrides sont 139 lexies du total des néologismes collectés (580 lexies), en représentant presque le un quart des lexies avec le pourcentage de 23,96%, et c'est l'ensemble le moins représenté en le comparant aux autres ensembles (néologismes français et emprunts). L'hybridation est un phénomène linguistique consistant la création d'unités lexicales nouvelles formées de deux composants, l'un relevant d'une langue (x), l'autre de la langue (y). Nous signalons que dans notre classification des lexies néologique, nous avons regroupé dans ce deuxième ensemble celle des lexies hybrides, toutes les lexies qui se forment par hybridation de deux langues, aussi la siglaison, enfin les lexies à base des noms propres (toponymes et anthroponymes). Parmi ces lexies construites sur des noms propres, nous avons repéré celles qui dénomment des lieux (toponymes), et celles désignant des personnes (anthroponymes). Certaines lexies sont formées à partir des noms de pays : Algérie, Maroc, Afghanistan, ...etc. D'autres sont créées à partir d'anthroponymes. Concernant ces néologismes construits sur des noms propres, nous avons constaté qu'il ne s'agit pas de nouveaux êtres animés ou lieux nécessitant de nouvelles appellations, l'apparition de tels néologismes n'est sans doute pas due à un besoin de dénomination.

Donc, nous avons trois catégories de lexies hybrides, la première formée par hybridation de deux langues, elle est la plus fréquente dans notre corpus, elle se compose de 98 néologismes représentant la proportion de 70,50%. Les lexies à base des noms propres sont au nombre de 37 lexies dont 12 toponymes et 25 anthroponymes ce qui est équivalent à 26,61%, c'est la deuxième catégorie. Tandis que nous n'avons que 4 lexies formées à base de sigles avec le pourcentage de 2,87% formant la troisième catégorie. Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

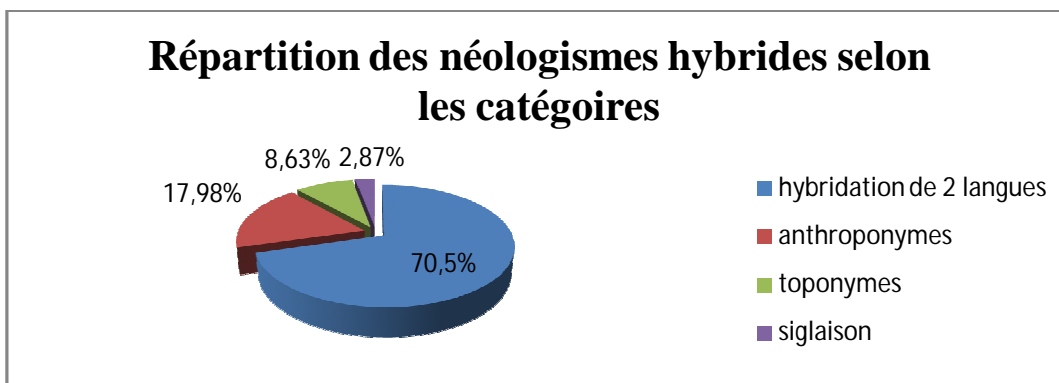


Figure : 15.

La proportion de la première catégorie est celle la plus élevée 70,50%. Dans notre corpus, les deux éléments constitutifs des néologismes relevant de cette catégorie appartiennent à trois langues : soit, un élément « x » en langue française + un élément « y » en langue arabe littéral ou dialectal. Le néologisme est qualifié dans ce cas de *composé hybride franco-arabe* (c'est l'exemple de : *grands souaggas, tout est ghali...*). Soit, un élément « x » en langue arabe + élément « y » en langue française. Le résultat est un *composé hybride arabo-français* (c'est l'exemple de la lexie : *sidi quelque chose*). De plus, la présence de l'anglais est remarquable dans les lexies suivantes : *Smoking-gandoura, week-end hybride, Made in Là-bas*.

Cette catégorie regroupe aussi les unités lexicales en langue française ayant subi l'influence de la langue arabe, le cas des exemples suivants : *n'gager, miaires, poussini n'poussik, kouarjia, el jaranine...* . Il existe aussi des unités lexicales en langue arabe ayant subi l'influence du français : *houmisme, bedouiniser, annation.....*Ces lexies obtenues par le procédé de la flexion, qui est bien représenté, sont des dérivés flexionnels. Nous commentons quelques exemples :

- *N'gager* : un préfixe flexionnel (-n-) indice de la conjugaison de ce verbe du premier groupe en arabe algérien avec la première personne du singulier.
- *Miaires* : le mot *maire* français a subi le pluriel de l'arabe, en gardant toujours le (-s-) du français comme indice de pluriel.
- *Poussini n'poussik* : pousse-moi, je te pousse, le verbe *pousser* a subi les modifications morphosyntaxiques et phonologiques de l'arabe dialectal, le suffixe (-i-) est l'indice de la première personne du singulier, et le (-k-) est l'indice de la deuxième personne du singulier.

- *El jaranine* : (journaux), le mot journal a subi des modifications morpho-syntaxiques et phonologiques en lui donnant le pluriel de l'arabe.
- *Bedouiniser* : un suffixe flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe (-er), a été ajouté à la base *bedouin* de l'arabe classique.

Les lexies néologiques hybrides qui sont des bases en langue française, leur nouveauté consiste dans le fait qu'elles ont subi des modifications morphosyntaxiques de l'arabe dialectal ou classique. ASELLAH-RAHAL S. parle, à propos de ce type d'innovations lexicales, d'une algérianisation de la langue française, parle-t-on dans ce cas de néologismes de l'impact de l'identité culturelle sur le français en Algérie ? C'est ce que nous allons découvrir dans l'analyse de l'entretien effectué auprès des journalistes eux-mêmes afin d'expliquer cette algérianisation du français.

La dérivation flexionnelle s'avère un procédé productif dans la création des lexies néologiques hybrides. Les désinences du genre ou du nombre sont combinées avec des lexies ou bases des autres langues. Ces modifications apportées aux lexies à base française visent l'intégration de ces mots français dans l'arabe algérien.

La deuxième catégorie se composant des lexies néologiques hybrides qui sont formées à base de noms propres est bien représentée par 26,61%. Les lexies construites sur des anthroponymes (25 lexies) sont deux fois supérieures à celles construites sur des toponymes (12 lexies). Notons qu'en Algérie, après les événements d'octobre 1988, différents présidents ont gouverné le pays, chacun d'eux a adopté une politique propre à lui, et avec la liberté de l'expression, il était permis de nommer chaque période selon le nom de son gouverneur.

La proportion de la siglaison est la moins représentée, seulement 2,87% avec 4 lexies qui sont les suivantes : Ffsistes, Fissisme, Fissiste, Flniste qui nous renvoient successivement aux partis suivants : FFS (front des forces socialistes), FIS (front islamique du salut), FLN (front de libération nationale).

3.2.1. Néologie formelle

3.2.1.1. Dérivation suffixale

Il est possible de classer les néologismes hybrides selon la technique formelle utilisée, qui peut être une des techniques suivantes : dérivation avec suffixation ou préfixation et

composition, il n'est pas question, ici, de parler de néologie sémantique car il ne s'agit pas d'une unité déjà existante avec un nouveau sens mais d'une hybridation entre différentes langues en présence. Selon ce classement, nous obtiendrons les résultats suivants : 85 lexies hybrides formées par dérivation suffixale ce qui nous donne le pourcentage de 61,15 %, 20 lexies hybrides sont formées par dérivation préfixale correspondant à la proportion de 14,38%. 34 lexies est le nombre des formes hybrides par composition représentant 24,46 %. Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

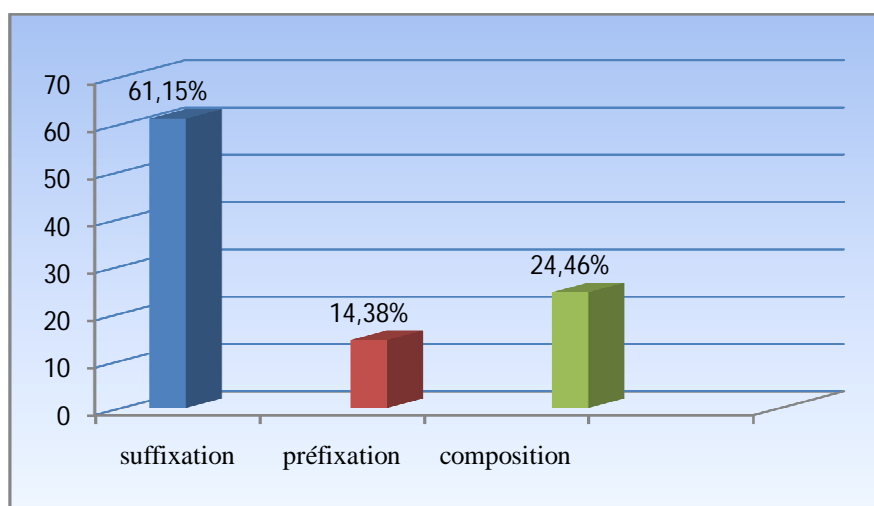


Figure 16: Formation des lexies néologiques hybrides

La proportion des lexies construites par dérivation suffixale est remarquable, cela permet de dire que la grande majorité des néologismes journalistiques que nous avons extraits, sont créés par le processus de création dérivationnelle, ils sont le résultat d'un certain nombre d'opérations de construction morphologique, leur sens est déductible à partir de leurs constituants car ce sont des lexies analysables. Parmi les suffixes repérés, nous avons les exemples suivants :

- **Suffixe : able**

Nous avons relevé, dans l'ensemble des unités hybrides, trois lexies néologiques en (...able) que deux sont formées en (in...able), ce qui explique que ce suffixe est utilisé avec plus d'interdits que d'autorisés. Nous citons les exemples suivants :

Incheriable: Le radical est le mot arabe *cheri* qui signifie acheter. *Inchvariable* signifie que l'on ne peut pas acheter.

Insektable : Le radical arabe *sekat* qui signifie silence. *Insektable* signifie ce que l'on ne peut pas faire taire.

Seknable: Le radical arabe *sekna* qui signifie habitat. *Seknable* signifie ce que l'on peut habiter.

Suffixe : age

Une seule unité est repérée par l'ajout de ce suffixe, il s'agit de la lexie *relookage* qui s'est construite sur un radical anglais *look* qui est un verbe :

Relookage: changer de look.

Suffixe : iste

Les unités hybrides formées par l'ajout de ce suffixe ont pour radical un nom propre ou commun relevant soit de l'arabe soit de l'anglais (un seul exemple : *facebookistes*) sur lequel se greffe ce suffixe, nous proposons les exemples suivants :

Chaabiste: Le radical est le mot arabe *chaab* qui signifie *peuple* .Un *chaabiste* est un personnage populaire ou une personne respectueuse qui ne fait pas partie du pouvoir.

Facebookistes : Le radical est le mot anglais *facebook* qui nous renvoie à un forum d'Internet. *facebookistes* sont ceux qui se contactent par ce forum.

Djihadiste : Le radical est le mot arabe *djihad* qui signifie guerre sainte menée contre l'occupation, l'exploitation et l'injustice. *Djihadiste* est un acteur participant au *djihad*.

Khobziste : Le radical est le mot arabe *khobz* qui signifie pain. *Khobziste* est la personne qui prépare du pain et le vend.

Salafistes : Le radical est le mot *salaf* qui signifie aïeul, ancêtre, ancien. Le *salafisme* est une doctrine primitive de l'Islam. Un *salafiste* est un islamiste qui prône un retour au passé mythique, une reproduction de comportements rapportés de nos ancêtres.

• **Suffixe : isme**

Tout comme le suffixe *iste*, le suffixe *isme* s'ajoute généralement à un nom propre ou commun d'une autre langue pour donner une nouvelle unité hybride, ces lexies ci-dessous sont de bons exemples :

Douarisme : Le radical est le mot arabe *douar* qui signifie campagne. *Douarisme* signifie l'esprit de clan, de campagnard.

Houmisme : Le radical est le mot arabe *houma* qui signifie quartier. *Houmisme* signifie l'esprit de quartier, fierté d'appartenir au quartier où l'on réside.

Tmanchirisme : Le radical est le mot arabe *tmanchir* qui signifie commérage. *Tmanchirisme* signifie l'attitude ou la culture de ceux qui font du commérage leur unique valeur ou préoccupation.

Djihadisme : Doctrine qui défend l'islam.

- **Suffixe : ation/tion**

Il s'agit surtout des unités arabo-françaises dont le suffixe tion ou ation se greffe à un radical arabe désignant généralement une réalité banale du quotidien algérien. Nous proposons les exemples suivants :

-*Imamation* : Le radical est le mot arabe *imam* qui signifie guide religieux. *Imamation* est l'action de guider religieusement.

-*Annation* : Le radical est le pronom arabe *ana* qui signifie moi. *Annation* signifie l'égoïsme, l'amour de soi.

-*Emiratisation* : le radical est le nom du pays Emirats arabes unis. *Emiratisation* signifie rendre les pays arabes comme les Emirats arabes unis avec sa richesse pétrolière.

- **Les suffixes : ique, logie, ien, ariat, atie, ier, iser, esse**

-*Abrahamique* : De l'anthroponyme *Abraham*. *Abrahamique* signifie tout ce qui relève des principes de notre prophète Abraham.

-*Bouteflicologie* : De l'anthroponyme *Bouteflika*, le président actuel de l'Algérie. *Bouteflicologie* est la science qui nous permettrait de comprendre la politique du président Bouteflika.

-*Bouteflikien* : Tout ce qui relatif à la politique du président Bouteflika.

-*Chambitariat* : le radical est l'emprunt *chambit* qui signifie garde champêtre. *Chambitariat* désigne la profession des gardes champêtres

-*Choracratie* : Le radical est le mot arabe *chora* qui signifie consultation. *Choracratie* est la gestion des affaires par la consultation des administrés.

-*Couscoussier* : Le radical est l'emprunt arabe *couscous*. *Couscoussier* désigne ustensile de cuisine composé d'une sorte de faitout surmonté d'une passoire et destiné à la cuisson du couscous.

-*Gazouzerière* : Le radical est le mot arabe *gazouz* qui signifie limonade. *Gazouzerière* est la machine à fabriquer de la limonade.

-*Hidjabiser* : Le radical est le mot arabe *hidjab* qui signifie voile porté par les femmes musulmanes. *Hidjabiser* est l'action de faire porter le hidjab.

Fichlesse : Le radical arabe « *fechla* » qui signifie fatigue + suff. « *esse* ». *Fichlesse* pour désigner la fatigue.

3.2.1.2. Dérivation préfixale

De manière similaire aux résultats observés pour les néologismes français, nous constatons également que la proportion de la dérivation préfixale est moins représentée par rapport à la dérivation suffixale. 20 lexies hybrides seulement sont formées par dérivation préfixale correspondant à la proportion de 14,38 % du total des néologismes hybrides qui sont au nombre de 139. De ce fait, ce procédé de formation est le moins productif dans notre corpus. Nous avons relevé les exemples suivants :

- **Le préfixe : Anti**

-*Anti-Qaïda*: S'opposer à l'organisation terroriste islamique *Qaïda*.

- **Le préfixe : Pro**

-*Pro-Bouteflika* : être pour et avec la politique du président BOUTEFLIKA.

- **Le préfixe : Ex**

-*Ex-Khelil* : la politique pétrolière suivie pendant le gouvernement de Khalil CHAKIB, l'ex-ministre de l'énergie et des mines en Algérie.

- **Le préfixe : Dé**

-*Dé-Zerhouniser* : se débarrasser de la politique de Yazid ZERHOUNI ex- ministre de l'intérieur en Algérie.

- **Le préfixe : Après**

-*Après-Ben Ali* : La période qui a suivi les événements qu'a connus la Tunisie où Benali n'est plus président du pays.

3.2.1.3. Composition

Un autre procédé utilisé dans la fabrication des lexies hybrides est celui de la composition. 34 lexies hybrides sont formées par composition représentant 24,46 %. Deux composants de deux langues différentes constituent une lexie composée hybride. Ces composants peuvent être liés par un trait d'union c'est le cas des lexies : *phrase-chita*, *smoking-gandoura*, *sans-le-douro*, *blanc-black-beur*, *parking-trottoir*, *mufti-autoproclamés*, *wiki-Fuites*. D'autres lexies sont composées de deux unités lexicales ou plus sans trait

d'union, nous citons les exemples suivants : *week-end hybride, Saïd samedi, mini hidjab, bidoune poste, petite ragsa, ben oui, grands souaggas*. La composition consiste aussi à attacher deux unités lexicales pour donner une seule lexie néologique, nous proposons ces deux exemples :

Sarkozine : Sarko, l'abréviation du nom propre Sarkozy l'actuel président de la France, + zine, adjectif arabe signifiant beau (le beau Sarko).

Footpolitique : se composant des deux unités lexicales foot+politique, signifiant que le football acquiert des dimensions politiques.

3.3. Emprunts

La coexistence du français, depuis l'indépendance, avec les langues locales a favorisé les échanges mutuels sous forme d'interférences linguistiques et d'emprunts. Les emprunts dans notre corpus sont le fait de locuteurs bilingues, pour qui langue source et langue cible ne revêtent aucun caractère étranger car faisant partie de leur répertoire verbal. Selon MORSLEY D. les emprunts interviennent essentiellement « *pour désigner des référents propres à la réalité algérienne* »¹, une réalité typiquement endogène, d'autres emprunts réfèrent à une réalité religieuse commune au monde arabo-musulman, les autres à un patrimoine culturel arabe.

299 lexies du total (580 lexies) sont des emprunts correspondant à la proportion 51,44%. Ce constat nous incite à penser que les journalistes, malgré leur bonne maîtrise de la langue française, n'hésitent pas à faire appel aux mots des autres langues. Nous verrons, dans l'étape suivante de l'analyse, la fonction de ces lexies, car il ne s'agit pas d'unités dont l'apparition est nécessairement due au fait de combler une lacune ou de remplacer un terme manquant dans la langue emprunteuse.

3.3.1. Classement des emprunts selon les langues

Le contact des entités culturelles en Algérie est repérable dans la masse des emprunts lexicaux. Le dépouillement du corpus a révélé une hétérogénéité qui relève des différents registres de langues sollicitées et de la variété des domaines d'emploi. L'examen des

¹ - MORSLEY D., *El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualité, El Djeich, Liberté, le Matin...La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe*, Plurilinguismes 9-10, 1995, p.37.

emprunts dans leurs manifestations discursives fait apparaître l'existence de réseaux sémantiques qui s'interpénètrent et rendent délicate la délimitation des contours. Ainsi, dans notre corpus nous avons identifié deux emprunts au berbère représentant le pourcentage de 0.66% du total des emprunts, les emprunts à l'anglais sont présentés par 12 lexies correspondant à 4.01%. La proportion la plus écrasante est celle des emprunts à l'arabe classique avec sa variété dialectale 285 lexies correspondant à 95.31%. Ces proportions peuvent être présentées comme suit :

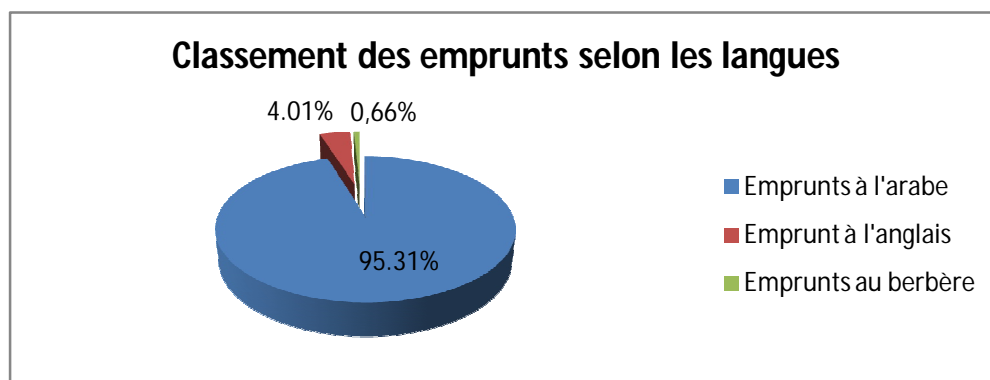


Figure : 17

Les emprunts à l'arabe (littéraire / dialectal) sont en première position. La forte représentation de cet ensemble est liée à l'identité des *créateurs* et des lecteurs qui sont tous des locuteurs algériens ayant pour langue maternelle la langue arabe ou berbère. Quelques exemples de ces emprunts : *morchidate, moumnine, taraouih, khobza, baltagua, batata, zenga zenga, moussebel, zakat, hogra....*

Les emprunts à l'anglais sont en deuxième position. Cette présence de l'anglais dans le français algérien s'explique par le fait que l'anglais devient une composante importante dans le répertoire linguistique du locuteur algérien, signalant que ces dernières années une grande tendance à l'anglophonie est exprimée par les locuteurs algériens se basant sur la raison que l'anglais est la première langue internationale, mais nous interprétons cette tendance à l'anglophonie par le fait que cette langue n'a pas de passé colonial. Les 12 emprunts à l'anglais sont les suivants: *Backing, Fast-think, Dream-team, Presse-book, Global war, Shion-week, Because, Honey, Bizness, Roaming, Think-thanks, sepeaking.*

Les emprunts au berbère sont en dernière position. Cette très faible présence du berbère s'explique par le fait que les journalistes, malgré leurs origines différentes, s'adressent aux

algériens par les langues utilisées par la majorité sachant que le berbère est une langue minoritaire qui n'est pas comprise par tout le monde contrairement à l'arabe et à l'anglais. Les deux emprunts au berbère sont les suivants : *argaz, tamurt*.

3.3.2. Intégration de l'emprunt

3.3.2.1. Intégration graphique

Les emprunts issus d'un système linguistique distinct du français ont dû faire l'objet d'une transcription en caractères latins, ce qui n'a pas manqué de mettre en difficulté le locuteur-scripteur quant à la transcription qu'il faudrait adopter, surtout devant les phonèmes qui ne trouvent pas de réalisation en français. Nous établissons les exemples des phonèmes suivants :

- Plusieurs prononciations d'une même graphie, il y a des phonèmes en arabe qui sont inconnus en français : exemple le « h » pour la fricative non glottale/h/, dans *harga, habous, haram, horma*, comme pour la fricative glottale dans *idjtihad, harwala chahada*.
- Un même phonème peut avoir plusieurs graphies : l'occlusive non uvulaire /q/ peut être transcrite soit « k », soit « q » : *bouquala, niqab, rokia, wakf*.
- Le phonème /dj/ est réalisé « dj » ou « j ». A signaler, dans ce cas, que la prononciation de ce phonème se diffère selon les régions ; les locuteurs du centre le transcrivent « dj » : *tajdid, tijara, tadjine* par contre les locuteurs d'autres régions le transcrivent « j » : *hadja todjar*.
- La gémination trouve une réalisation exceptionnelle dans la double consonne : *seddari, oumma, hourras, battaline*.
- La transcription graphique se caractérise par l'instabilité des caractères liés aux phonèmes étrangers au système phonologique français, cette instabilité dont la cause est due à la prise en compte de la prononciation effective locale avec ses variantes régionales, et des conventions de transcriptions de la transcription officielle, datant de la période coloniale :
 - ❖ « gh » pour la vibrante roulée uvulaire /R/ : *ghelmi, maghreb, ghaba...*
 - ❖ « r » pour la vibrante apicale /r/ : *zradi, hrira*
 - ❖ « kh » pour la fricative non uvulaire /x/ : *khobza, kheima, khimar...*

MORSLY D. constate que la pratique graphique de la presse algérienne de langue française vis-à-vis des emprunts « *semble caractérisée par un manque de systématisme et une hésitation impressionniste commandée par le libre-arbitre des journalistes* »¹.

3.3.2.2. Intégration morphosyntaxique

Des irrégularités sont observées dans le comportement morphosyntaxique des emprunts dans le système français. Certains emprunts arabes se mettent aux règles morphosyntaxiques de la langue d'accueil, d'autres se mettent aux celles de la langue d'origine,

- SMAALI D., dans son mémoire de maîtrise, relève que « *le déterminant varie en fonction de la classe masculin/féminin à laquelle appartient le lexème en arabe* »². C'est le cas de quelques emprunts qui sont postposés à des déterminants en français, exemple : *les kaïds, la zakat, le niqab...*
- Certains substantifs arabes ont conservé dans la phrase française les modalités de la langue de départ comme l'article défini arabe « el » ou « al », soit en début d'énoncé soit en dehors du contexte linguistique comme le confirme le titre du journal *El Watan* « la nation ». Nous avons relevé les exemples suivants : *al mouhakama, el ghaba, elkharij, el braya, el msid, al-Khadra,.....*Cet article, nous le trouvons également dans des emprunts de type synapsie : *layali el malouf, dar el baylek, souk el-fellah, farik el-watani.....*

Pour ce qui est des marques du genre, nous avons remarqué que l'article est fixé selon le genre d'origine de la lexie, c'est-à-dire que le genre des emprunts dans la langue cible correspond à celui de la langue source, notons que le féminin en arabe est marqué par la finale « a », c'est le cas des exemples suivants : *la rokia, la kafala, le hayek, le saoum....*

Pour ce qui est des marques du nombre, trois possibilités existent :

- La première possibilité correspond à ce que souligne QUEFFELEC A. « *les emprunts à l'arabe relevés par Lanly (1962) ou Duclos (1991), dans leurs descriptions du français des Pieds-Noirs, adoptent une variation morphologique en genre et en*

¹ - MORSLY D., *Op.cit.*, pp. 43-44.

² - SMAALI D., *Les particularités lexicales du français dans la presse algérienne actuelle*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1994, p. 31.

nombre ignorant presque toujours les pratiques de la langue d'origine »¹. L'emprunt peut ignorer les règles de la langue source et adopter la marque du pluriel conformément aux règles du système linguistique français, c'est le cas des exemples suivants : *le kaïds/ les kaïds, l'imam/ les imams...*

- La deuxième possibilité correspond à ce que précise CHERIGUEN, l'emprunt peut tenir compte des seules règles d'accord de la langue d'origine du genre et du nombre de la langue source selon «*une logique de correspondance* »² : *moussalsal/ moussalsalète, kheima/ kheimate...*
- Pour la dernière possibilité, les deux formes de pluriels arabe et français peuvent apparaître dans la même lexie, l'emprunt adopte, donc, une forme hybride. La marque du pluriel «*s* » caractérisant le français peut exister à la fin de la lexie : *chikaya /chikayettes, wilaya/ wilayates, cheikh/chouyoukhs ...*

Selon MORSLY D., dans la pratique, certains mots peuvent combiner les trois possibilités de marquage du pluriel, en fonction de l'inspiration du locuteur ou du scripteur. Dans le français de la presse algérienne, bon nombre d'emprunts à l'arabe emploient les trois systèmes de marquage. Dans notre corpus, nous n'avons pas remarqué ce cas, peut-être cela est dû à notre méthodologie qui consiste à relever la lexie une seule fois malgré ses diverses apparitions dans les trois journaux, notre objectif étant de signaler le processus néologique sans se rendre compte des critères graphique, syntaxique ou autre.

3.3.2.3. Intégration sémantique

Ce critère est très difficile à mettre en œuvre, la connaissance de la langue source confère aux emprunts une richesse sémantique qu'ils n'auraient pas chez des locuteurs monolingues. Ainsi, les emprunts à l'arabe dans le français d'Algérie conservent une partie au moins de leur polysémie originelle. Le bilinguisme des locuteurs confère à ces emprunts une richesse dénotative que ne leur connaît pas le français central. D'ailleurs, même lorsque le terme est intégré depuis longtemps dans le français métropolitain, il possède chez les bilingues des connotations spécifiques propres à la langue d'origine.

¹ - QUEFFELEC A., *Xénisme ou emprunt ? Les apories d'une dichotomie introuvable*, in Latin D., Poirier. C (éd), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec : AUPELF-UREF, 2002, p.292.

² - CHERIGUEN F., *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Editions, 2002, p.122.

Ces différences de connotations rendent souvent délicat le maniement de ces termes par les locuteurs bilingues connaissant les connotations que leur attache le français de France. Ce double registre connotatif est souvent responsable du sentiment d'insécurité linguistique généré par leur usage, à ce propos DUMONT P. et MAURER B. affirment que « *les emprunts du français du Sénégal échappent aux divers processus de transformation sémantique qui, ordinairement, témoignent de leur insertion définitive dans le système lexical de la langue d'accueil* »¹. Le comportement linguistique des emprunts est quasi-identique dans les deux langues en contact, de sorte qu'aucune autonomisation sémantique par rapport à la langue source n'est envisageable dans le fonctionnement des emprunts dans l'environnement linguistique français. Un terme comme *cheikh* conserve, dans le français tel qu'il est actuellement pratiqué en Algérie, les différentes acceptions qu'il possède également en arabe : « *1. Vieil homme, vénérable de par son grand âge. 2. Dans la chanson populaire, maître de chant en même temps que chef d'orchestre. 3. Chef religieux musulman, symbole de sagesse et d'érudition. 4. Titre accordé à des chefs de partis politiques islamistes. 5. Appellatif que les enfants de sexe masculin donnent à leurs pères.* »². Auquel, nous pouvons ajouter un cinquième sens : maître, instituteur, ou enseignant.

CONCLUSION

Le contexte médiatique algérien est devenu la scène d'un développement impressionnant de lexies néologiques témoignant du dynamisme de la langue française dans le secteur de l'information et de la presse. Ces néologismes peuvent apparaître sous forme soit de lexies à base française subissant des procédés d'affixation ou composition soit sous forme de lexies hybrides témoignant la combinaison entre les deux systèmes existants, soit sous forme d'emprunt et c'est le procédé le plus productif. Cet enrichissement lexical traduit, sur le plan des pratiques langagières, les nombreux besoins auxquels le locuteur est contraint de répondre. Ces lexies traduisent la situation d'instabilité qu'a connue notre pays ces dernières années et interprètent les réalités et le vécu du locuteur algérien entraînant l'apparition d'un français souvent qualifié d'Algérie.

¹ - DUMONT, P. et MAURER B., *Sociolinguistique du français en Afrique noire: gestion d'un héritage, devenir d'une science*, EDICEF – AUPELF, Paris, 1995, p. 31.

² - SEMMAR-DJABELKHEIR N., *La néologie dans le français d'Algérie. (Corpus d'analyse 1998-2004)*, Thèse de Doctorat, Université Paul Valéry- Montpellier III, 2005, p.254.

CHAPITRE III

ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DU CORPUS ECRIT

« L'identité s'affiche quand elle a besoin de parler, de se dire. C'est alors qu'elle se formule comme manifestation d'une différence par rapport à l'Autre auquel elle entend signaler la particularité des caractères intrinsèques mais par rapport à soi également qui a besoin de se convaincre que son originalité est suffisamment visible pour être presque comme constitutive d'une identité sui generis, c'est-à-dire à nulle autre semblable ».

TOUALBI N., *L'identité au Maghreb*,
Casbah Editions, Alger, 2000, p.186.

INTRODUCTION

L'innovation est un ressort fondamental de la différenciation. Dans chaque groupe, les locuteurs se servent des ressources de la langue et l'animent d'une dynamique propre. C'est bien que la créativité linguistique des locuteurs est à l'origine de néologismes. L'identité est au cœur de phénomènes sociaux dont la compréhension, voire la maîtrise, sont des enjeux importants dans une société où les revendications pour la reconnaissance des cultures régionales, locales, ethniques se font plus fortes.

La linguistique est nécessairement sociolinguistique, selon LABOV W., c'est-à-dire qu'on ne peut étudier la langue qu'en relation avec des variables sociales. Dans une recherche au cours de laquelle nous souhaitons montrer le fonctionnement de l'identité culturelle et des représentations communautaires, nous ne pouvons faire l'économie de la prise en compte du versant social. LABOV W. prétend « *on peut difficilement chasser la conclusion du sens commun, selon laquelle, en fin de compte, la linguistique doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la communauté* »¹. Cette vision met l'accent sur le lien indissociable qui existe entre la langue et la société. De ce fait, les néologismes ne sont qu'un produit de société et leur étude ne se fait qu'en relation avec l'évolution sociale d'une communauté. Comme le développe BENVENISTE E., la société a des incidences sur la langue, et « *c'est en effet dans et par la langue qu'un individu et société se déterminent mutuellement* »².

Il est question, dans ce présent chapitre, de montrer que le rééquilibrage d'une situation linguistique comme celle en Algérie passe nécessairement par la reconstruction identitaire manifestée dans les statuts des différentes langues existantes. Le français en usage en Algérie, avec ses particularités lexicales, semble se constituer progressivement sa propre identité dans son nouveau milieu d'adoption.

¹ - LABOV W., *Op. Cit*, p.262.

² - BENVENISTE E., *Op.cit*, p.25.

1. ESSAI DE CLASSIFICATION DES LEXIES NEOLOGIQUES

Notre recherche qui s'intéresse à l'analyse du phénomène linguistique observé depuis peu en Algérie, celui de la naissance et la création d'unités lexicales nouvelles, vise à interpréter cette dynamique lexicale de point de vue linguistique mais aussi sociolinguistique et socioculturelle puisqu'il est impossible de dissocier les manifestations, les pratiques linguistiques des locuteurs qui les ont réalisés, utilisés, de leur contexte d'apparition. L'objectif étant de faire une analyse linguistique et sociolinguistique pour pouvoir montrer dans quelles directions évolue le lexique et quels sont les rôles sociaux à ces changements. Le changement linguistique se produit par la différenciation à travers les générations qui coexistent dans une même synchronie. La néologie prend donc une dimension sociolinguistique.

La démarche sociolinguistique consiste à définir des unités d'appartenance culturelles et sociales en sélectionnant un certain nombre de traits culturels : indicateurs, marqueurs, référents identitaires, qui renvoient à des appartenances objectives ou subjectives. L'examen de la répartition de ces traits culturels (dans notre cas les pratiques linguistiques), l'analyse de leur combinaison permettent de délimiter des aires d'appartenance, entités aux contours géographiques et sociaux variés qui servent de supports à la définition des identités. En effet, la plupart des recherches sur l'identité montrent que se définir par rapport à un lieu c'est surtout faire référence à une manière d'être au monde et aux autres, à un patrimoine culturel produit d'une histoire et d'expériences de la vie quotidienne.

Pour les besoins de notre recherche qui vise à étudier le phénomène néologique du français en Algérie du point de vue linguistique et sociolinguistique, nous avons adopté deux types de classification, le premier type s'est intéressé à l'élaboration de notre typologie qui s'articule autour de trois grands procédés déjà vus dans le chapitre précédent et qui sont les suivants : la néologie formelle (dérivation, composition, siglaison, acronymie...) ainsi que la néologie sémantique et l'emprunt. Cette typologie est loin d'être exhaustive dans la mesure où elle a été fixée suivant les données recueillies du corpus. Le deuxième type s'intéressant, dans un premier lieu au processus de répartition des lexies néologiques collectées selon les domaines de production, leurs fréquences dans un journal par rapport à un autre, leur répartition par mois, et dans un deuxième lieu au processus identitaire qui se détecte à travers des marques d'appartenance. Ces critères extralinguistiques nous renseignent sur ce processus néologique et à ses causalités culturelles et identitaires.

2. REPARTITION DES LEXIES NEOLOGIQUES

Dans ce présent chapitre, nous allons essayer de comprendre comment fonctionne ce processus néologique et dans quelles conditions sociales émerge un nouveau concept néologique dans une langue. Dans quelle mesure l'identité culturelle peut-elle intervenir dans la création des nouvelles lexies ? Dans cette étape d'analyse, nous essayons d'identifier à quel besoin sociologique et identitaire le processus néologique répond après avoir analysé dans le chapitre précédent sous quelle forme il s'est intégré au lexique de la langue française en Algérie. Nous allons focaliser notre intérêt sur l'ensemble des événements et des mutations politiques, sociologiques, culturelles et religieuses qui ont présidé à l'expansion de la langue et qui ont eu une influence sur son évolution pendant la période considérée. Nous essayerons de relier, dans une perspective interprétative, les changements linguistiques à l'appartenance communautaire et culturelle, c'est dans ce sens que cette étude abordera la question de l'évolution de la langue selon une approche sociolinguistique.

2.1. Répartition des lexies néologiques par domaines

Les lexies néologiques seront classées par domaines sémantiques qui sont au nombre de quatre à savoir : le domaine religieux, le domaine politique, le domaine social et le domaine culturel. Il est à noter que cette classification est loin d'être exhaustive dans la mesure où les sujets traités par les journalistes sont d'ordre varié. Pour rendre notre tâche plus pratique nous avons inclus dans le domaine social : les comportements sociaux, les faits de société, les choses du quotidien et des réalités nouvelles, les activités et les métiers, les idéologies. Même les domaines de très faible présence tels que le sport, l'économique, le tourisme...font partie dans notre classification du social.

Notre objectif à travers la classification par domaines est de démontrer que l'appartenance sociale, culturelle, politique et religieuse influence le processus néologique. La langue française utilisée par les journalistes algériens s'est appropriée pour devenir un moyen d'affirmation sociale et culturelle. Les lexies néologiques sont réparties, selon les domaines, dans le tableau suivant:

| Néologismes / Domaines | Nombre de néologismes | Pourcentages |
|------------------------|-----------------------|--------------|
| Social | 342 | 58,96% |
| Politique | 84 | 14,48% |
| Culturel | 78 | 13,44% |
| Religieux | 76 | 13,10% |

Tableau 04: Répartition des lexies néologiques par domaines.

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

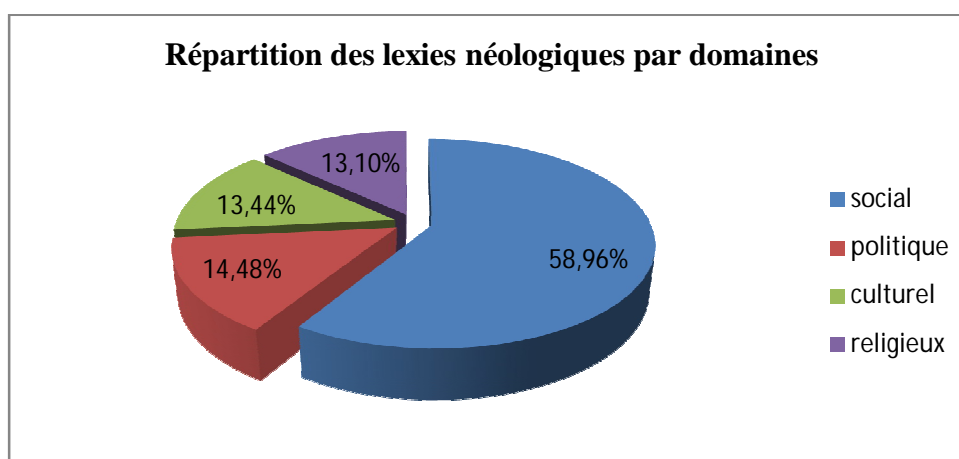


Figure : 18

D'après les résultats récapitulés dans la figure ci-dessus, nous pouvons dire que les lexies néologiques sont utilisées dans des domaines très variés : le domaine social, est celui où la création lexicale est forte, la proportion des lexies néologiques en témoigne : 58,96%. Le domaine de la politique est bien représenté, il constitue 14,48% de l'ensemble des néologismes. Avec la proportion de 13,44%, le domaine culturel devance de très peu celui de la religion 13,10%.

Ces proportions nous permettent de constater que le domaine qui suscite le plus la néologie journalistique est celui du social, il comporte, à lui seul, plus de la moitié des créations lexicales (58,96%) suivi du domaine de la politique. Ces données peuvent être interprétées comme suit : La place importante occupée par le domaine social est, sans doute,

due à la nature des articles de presse à partir desquelles ont été extraites les lexies néologiques, articles de commentaire, où les chroniqueurs ne se contentent pas de décrire ou de commenter ce qui se passe mais tentent parfois d'explicitier certains comportements sociaux et ce, en mettant en évidence les problèmes du citoyen algérien, moyen, confronté au chômage, au terrorisme...etc., c'est surtout le cas de la chronique tranche de vie du journal Quotidien d'Oran. Il est à noter que cette période de l'année 2010/2011 a été marquée par la pénurie de certains produits de grande consommation, la hausse des prix, crise de logements, problème de liquidité dans les postes et la question du pouvoir d'achat sont devenues des thèmes centraux dans les chroniques. Nous citons à titre d'exemple les lexies néologiques suivantes : *prêt-à-habiter, soucial, guellil, marchandables, s'entremanger, tout est ghali, zawaliya, prêt-à-manger, mdammar, demmerebarkisme, sans-le-douroetc.*

Le nombre des lexies néologiques renvoyant au domaine de la politique est considérable. Certes, ces résultats sont à mettre en relation avec les événements qui ont marqué la scène politique en Algérie et dans le monde arabe (printemps arabe) pendant la période s'étalant du 17/12/2010 jusqu'à l'année 2011, commençant par la révolution tunisienne, ensuite égyptienne et arrivant à celle libyenne, ainsi que d'autres événements internationaux. A l'échelle nationale, le pays a connu différents émeutes et manifestations, nous citons à titre d'exemple les émeutes du 3 janvier 2011 contre la flambée des prix de quelques produits, grèves de différentes strates de la société (médecins, étudiants, gardes communaux...) et les manifestations chaque samedi demandant la levée de l'état d'urgence. Les lexies néologiques qui relèvent de ce domaine sont nombreuses : *Anti- Bouteflika, moukhabarates, baltaguisme, Si -Kadhafi, antimeute, méga-grève, anti-Quaida, kabouliser, Bouteflikien...*

En ce qui concerne l'appartenance au domaine culturel, 13,44 % des lexies ont été concernées exemple : *Karkabou, El Fen el Acil, Layali El Malouf, Zorna, Hawzi, Melhoun...*etc. Signalant que pendant l'année 2011, la ville de Tlemcen a été proclamée capitale de la culture islamique, de grandes manifestations culturelles ont été ainsi organisées.

Cependant, les lexies correspondant au domaine religieux sont en dernière position malgré que la période de la collecte des néologismes a coïncidé avec l'avènement du mois de Ramadhan, les fêtes de *l'aïd Esseghir* et *l'aïd Elkebir*. Les lexies correspondant à ce domaine sont presque égales à celles du domaine culturel, nous citons les exemples suivants : *choura, post-chorba, Adhan du Maghreb, siyam makboul, tarrawih, zakat, sadaka...*

2.2. Répartition des lexies néologiques par journal

Nous avons sélectionné trois journaux d'étude et non pas un seul afin de collecter le plus grand nombre de néologismes. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, nous avons choisi les trois journaux les plus lus, ce choix est bien réfléchi. D'une part, démontrer que le processus néologique en Algérie ne se manifeste pas seulement dans un seul journal et d'autre part, établir une comparaison dans notre analyse du corpus entre ces trois journaux pour voir si ce processus néologique est réparti d'une manière équitable. Les lexies néologiques sont réparties comme suit :

| Néologismes Journal | Nombre de néologismes | Pourcentages |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------------|
| El Watan | 128 | 22,06% |
| Quotidien d'Oran | 319 | 55% |
| Liberté | 133 | 22,93% |
| Total | 580 | 100% |

Tableau 05 : Répartition des lexies néologiques par journal.

A la lecture de ce tableau, nous remarquons que 319 néologismes sont produits dans le journal le Quotidien d'Oran, c'est-à-dire presque sur 2 néologismes produits, un néologisme est produit par les journalistes du Quotidien d'Oran. Ainsi les deux autres journaux, El Watan et Liberté se partagent respectivement les nombres suivants : 128 et 133 néologismes. Ces résultats peuvent être présentés de la manière suivante :

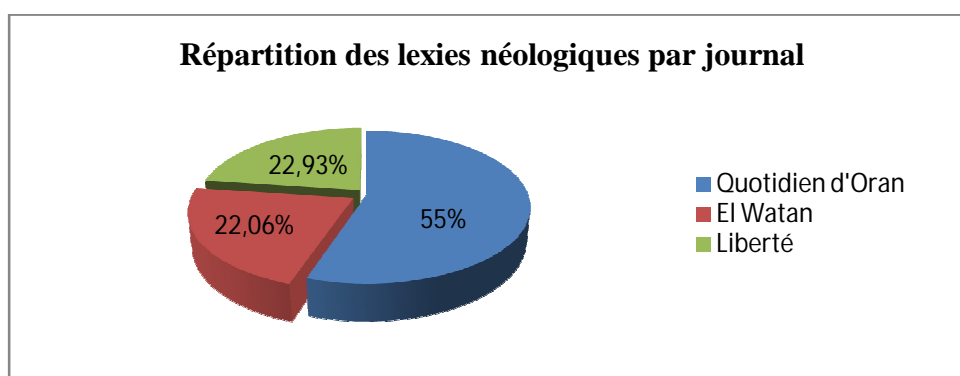


Figure 19

Ces chiffres peuvent être interprétés comme suit :

La primauté du journal Quotidien d'Oran dans la production de la plus grande proportion des lexies néologiques est remarquable. Plus de la moitié de ces lexies 55% sont collectées de ce journal et surtout de la chronique *Tranche de vie* où les attitudes et les comportements constituent l'un des centres d'intérêts du journaliste ce qui reflète d'ailleurs une grande subjectivité. Tandis que les deux journaux : *El Watan et Liberté* forment ensemble le pourcentage de 44.99 %. Dès lors, nous pouvons dire que le processus néologique se diffère d'un journal à l'autre selon la manière et la vision du monde de leurs journalistes.

2.3. Répartition des lexies néologiques par mois

Pour vérifier la régularité du processus néologique, nous allons procéder à leur répartition par mois. Notre objectif à travers cette répartition est de mettre l'accent sur l'influence des événements sociaux, culturels, politique et religieux sur la créativité linguistique qui émerge dans le discours journalistique algérien. La période de collecte des lexies a coïncidé avec un environnement complexe des émeutes, des manifestations et des protestations nationaux et internationaux, mais leur fréquence s'est différée d'un mois à l'autre.

Le nombre total des néologismes extraits pendant la période de douze mois (sept mois de l'année 2010 et cinq mois de l'année 2011) est 580 lexies, elles sont réparties comme suit :

| | Néologismes | Nombre | Pourcentage |
|--------------|-------------|------------|---------------|
| | Mois | | |
| 2010 | Juin | 52 | 8,96% |
| | Juillet | 39 | 6,72% |
| | Août | 64 | 11,03% |
| | Septembre | 62 | 10,68% |
| | Octobre | 54 | 9,31% |
| | Novembre | 33 | 5,68% |
| | Décembre | 39 | 6,72% |
| 2011 | Janvier | 58 | 10% |
| | Février | 46 | 7,93% |
| | Mars | 50 | 8,62% |
| | Avril | 44 | 7,58% |
| | Mai | 39 | 6,72% |
| Total | 12 | 580 | 99,95% |

Tableau 06: Répartition des lexies néologiques par mois

A la lecture de ce tableau, nous pouvons procéder au classement des mois selon le pourcentage le plus bas au plus élevé: novembre, mai, juillet, décembre, avril, février, mars, juin, octobre, janvier, septembre, août, ce qui va être présenté comme suit :

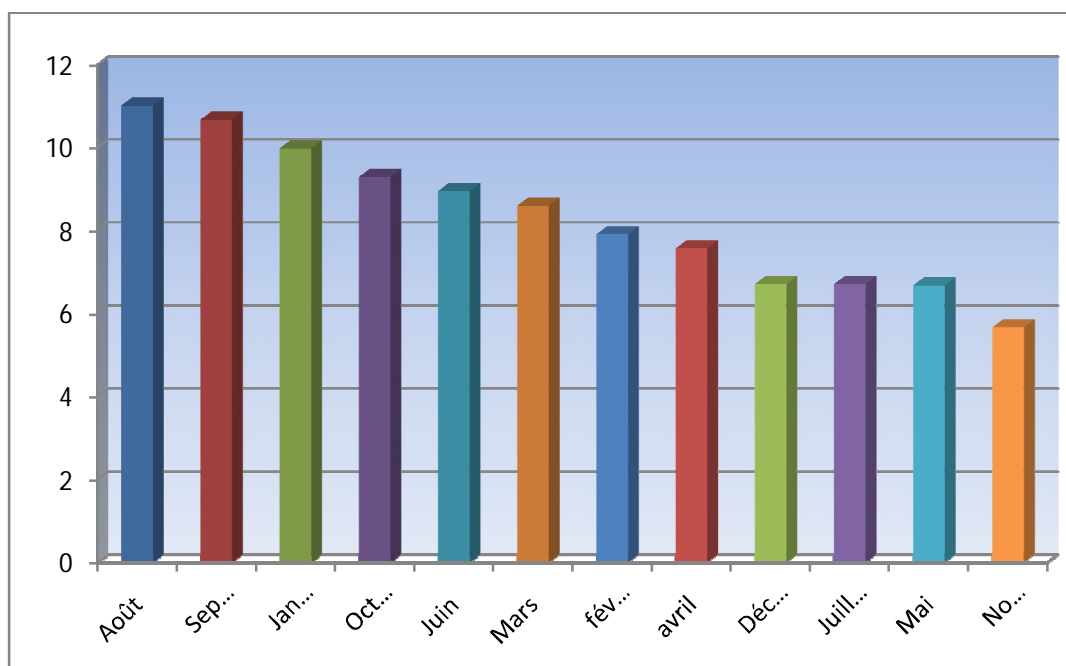


Figure 20: Répartition des lexies néologiques par mois

BENMAYOUF Y.-C. admet qu'il est « impossible de dissocier les pratiques linguistiques des locuteurs qui les ont réalisées, utilisées ou colportées du contexte dans lequel les locuteurs s'inscrivent »¹. Si l'on prête attention à la conjoncture politique et socioculturelle pendant la période s'étalant du 01 juin 2010 jusqu'au 30 mai 2011, nous pouvons remarquer que la création lexicale est abondante durant les mois qui ont été très riches en événements. Marqués par de nombreux troubles, les 12 mois de notre période ont vu le surgissement de nombreuses formes néologiques. Ce constat permet d'affirmer que la néologie journalistique est soumise aux facteurs sociopolitiques et socioculturels.

La proportion des lexies parues pendant le mois d'août est écrasante cela s'explique par le fait que ce mois a coïncidé avec le mois de Ramadhan, la deuxième place est occupée par le mois de septembre cela est, sans doute, due à la rentrée sociale en Algérie qui consiste à la reprise des activités sociales, politiques, éducatives et culturelles et aussi la célébration de la fête religieuse musulmane l'Aïd El Fitr (10 septembre 2010). En troisième place le mois de janvier 2011, pendant lequel s'est déclenchée la révolution tunisienne qui a bouleversé le monde arabe même notre pays a connu des émeutes et des manifestations. La proportion élevée pendant ces trois mois s'explique, donc, par l'ensemble des événements nationaux et internationaux ainsi que religieux.

Les trois places suivantes sont occupées successivement par octobre, juin et mars. Le mois d'octobre 2010 n'a pas été marqué d'événements par contre pendant le mois de mars 2011 il y avait de grandes manifestations nationales et internationales, mais cet environnement politique n'a pas été bien présenté par les néologismes. Ce qui était surprenant aussi, c'est la proportion peu élevée des néologismes pendant le mois de juin, car, on s'attendait à ce que ce mois soit bien riche surtout, lorsque la période de la collecte des néologismes a coïncidé avec la coupe du monde à laquelle l'Algérie était qualifié, et même notre choix de la période était basé sur ce premier événement. Il paraît, d'après ce constat, que les événements sociaux et politiques ont suscité beaucoup d'intérêt chez les journalistes.

Les trois mois février, avril, décembre ont connu presque les mêmes proportions de néologismes qui sont successivement 7,93%, 7,58%, 6,72%. En mois de février, le monde était toujours en bouleversement c'est pourquoi sa proportion dépasse les deux mois suivants,

¹ - BENMAYOUF Y.-C. , *Les Néologismes Hybrides Franco-arabes Dans La Réalité Algérienne D'aujourd'hui*, Congrès International d'Euralex, 25 ans d'études de dictionnaires. Sur <http://www.iula.upf.edu>. Consulté le 01/08/2009.

pendant le mois d'avril les choses ont commencé à rentrer dans l'ordre soit au niveau national ou international ce qui a impliqué moins de néologismes. Ainsi pendant le mois de décembre 2010 les révolutions n'ont pas encore commencé ce qui explique sa proportion faible par rapport aux mois précédents. En dernier lieu, juillet, mai, novembre, nous pouvons dire que ce classement de ces mois s'explique par leur pauvreté en événements par rapport aux autres mois.

3. ANALYSE DES CONDITIONS D'ÉNONCIATION DES NEOLOGISMES

Comme nous l'avons mentionné dans le troisième chapitre de la deuxième partie, les raisons du surgissement des innovations lexicales ne peuvent pas être déterminées si ces unités sont examinées indépendamment de leurs conditions d'énonciation. Nous essayons d'analyser ces conditions dans notre corpus.

3.1. Niveaux de langue

Nous revenons aux trois composantes de la langue qui permettent de définir les registres selon MORTUREUX M. F., qui sont la qualité de la prononciation, de la syntaxe ainsi que le choix du vocabulaire.

3.1.1. Qualité de la prononciation

La prononciation caractérise l'oral, DUCROT J. -M. prétend que « *l'intonation n'a pas de réel équivalent à l'écrit car la ponctuation ne donne en vérité qu'une vague indication, qui permet de déterminer uniquement la fonction distinctive et démarcative* »¹. A partir des textes écrits, il est donc impossible de se faire une idée exacte de la manière dont ceux-ci ont été prononcés. Étant donné que notre corpus est constitué de l'ensemble des chroniques journalistiques collectées de la presse écrite francophone, ce critère s'avère impertinent pour la détermination des niveaux de langue dans notre corpus.

3.1.2. Syntaxe

Le non respect du code est un procédé omniprésent dans notre corpus, nombreux sont les néologismes qui, du point de vue syntaxique, témoignent la transgression de la langue. Il

¹ - DUCROT J. -M., *Les Relations entre oral et écrit : Prise de conscience d'une problématique d'ordre didactique*, Synergies F.L.E. Sur <http://www.france-synergies.org>.

s'agit de nouvelles formations lexicales analysées dans la partie précédentes. Nous citons à titre d'exemple les lexies suivantes : *Tout est ghali, Poussini n'poussik, Made in Là-bas...*

3.1.3. Choix du vocabulaire

De manière générale, les journalistes dans leurs écrits se servent de la langue écrite usuelle. Cependant, nous avons remarqué que certains emplois de la langue présentent des écarts par rapport à la forme standard du français. Nous avons sélectionné quelques cas qui nous semblent significatifs :

- Des expressions populaires : notamment en arabe dialectal, il s'agit des exemples suivants : *Allah idjib el-khir, Allah yerham babak, El Hamdou lillah, Charika gadra, Hadj/Moussa hadj*
- Le niveau familier se manifeste également par le mélange de langues. L'alternance codique apparaît à travers l'insertion de segments d'énoncé ou d'énoncés relevant de deux langues différentes : arabe dialectal / français : *Sidi quelque chose*, Français/ arabe dialectal : *Grands souaggas*
- Le nombre des néologismes hybrides est de : 139 lexies.
- Les mots abrégés (ou troncations) sont employés généralement dans les situations de communication familière. Exemples : *Petit déj* (petit déjeuner), *H 24* (24 heures sur 24 heures), *Heures sup* (heures supplémentaires), *Protesta* (protestation), *Barça* (Barcelona), *Infax* (informations), *Sarko* (Sarkozy).
- Les emprunts aux autres langues sont en nombre de : 299 lexies.

Les expressions populaires, le mélange de langues, la néologie syntaxique, les formes hybrides et les emprunts...etc., sont des marques associées au registre familier. Beaucoup de néologismes naissent dans les situations où les locuteurs pratiquent le registre familier. Ils apparaissent du fait du non-respect des règles du code linguistique. Ce recours au registre familier surtout aux formes hybrides et aux emprunts témoigne l'attachement des journalistes à leurs cultures d'origine, ils se servent d'un vocabulaire approprié faisant partie de leur identité et leur quotidien. Il est à signaler que malgré ces transgressions des règles de la langue française, les journalistes se servent, aussi, d'un français correct, les règles syntaxiques sont respectées et les phrases sont bien construites. Ce qui nous laisse à dire que la créativité linguistique n'est pas due à l'incompétence en langue française.

3.2. Acte humoristique dans les lexies néologiques

EURARD F. explique que « *l'écriture humoristique tend à manipuler le langage comme le lieu d'une activité ludique et poétique au sens de création, re-création et récréation* »¹. L'humour entretient, avec la pratique linguistique, plusieurs types de relations. L'humour, présent à travers certains néologismes résultants des jeux de mots dans les chroniques, sert à faciliter la communication en créant des rapports de complicité et de familiarité entre l'émetteur et les destinataires. Avec ce type de création, on assiste à une sorte de connivence du chroniqueur avec les lecteurs. Celle-ci est très nécessaire à la production humoristique.

Par la création humoristique, le journaliste, chroniqueur, manie la langue pour faire plaisir aux lecteurs. Cette pratique favorise, dans les écrits journalistiques, l'émergence de certaines innovations lexicales. Les jeux de mots constituent un moyen privilégié pour obtenir cet effet, cela justifie le foisonnement des néologismes à fonction ludique dans nos chroniques. Les unités linguistiques dont l'emploi vise à produire un effet humoristique sont nombreuses dans notre corpus. Nous avons extrait les exemples suivants : *Ma'aak yal khodra*, *Parking-trottoir*, *Soucial*, *Annation*, *Taxi-heurts*, *Sauciale*, *Sauciaux*, *Prêt-à-jeter*, *Prêt-à-manger*, *Harraga numériques*, *Demmerebarkisme*, *Medmour*, *Zenga zenga*, *Ben oui*, *Sarkozine*.

4. MARQUES IDENTITAIRES DANS LES NEOLOGISMES

L'émergence de la néologie qui trouve sa source dans le système linguistique à un moment précis est provoquée par des déterminations sociales. Le néologisme répond à un besoin d'ordre social, politique, culturel et religieux donc extérieur à la langue. Mais nous pouvons nous demander si les néologismes ont tous pour fonction de nommer un objet créé récemment, de témoigner d'un nouveau concept, de faire accéder à une nouvelle représentation du monde ? Certains sociolinguistes insistent sur l'importance des *désignants*² identitaires, même si l'étude du lexique constitue un moyen important pour étudier les opérations d'identification et les enjeux identitaires complexes qu'elles manifestent. BRANCA-ROSOFF S. fait place aux désignants :

¹ - EURARD F, *L'humour*, « *Contours Littéraires* », Hachette, Paris, 1996, p. 73.

² - Désignants : n. m. pluriel, néologisme utilisé par AUGER N. dans sa thèse de Doctorat intitulée : *construction des identités dans le discours de manuels de français langue étrangère en usage dans l'union européenne. La dimension interculturelle du contrat de parole didactique*, soutenue le 15/01/2000 à l'université Paul Valéry- Montpellier III.

avant d'avoir établi la structure abstraite des signes qui justifie qu'il parle d'un système, le linguiste est bien obligé de prendre comme une donnée des entités [...]. Il a alors affaire à des phénomènes géopolitiques considérés comme un facteur important dans la définition de l'identité collective et dans la formation du sentiment national¹.

La langue a pour fonction principale la communication entre les membres d'une communauté linguistique. Mais, en plus de cette fonction principale, la langue possède une signification, un sens, implicite ou explicite. Cette signification consiste en ce que toute langue exprime, en dehors du message linguistique proprement dit, quelque chose d'autre qui peut être un sentiment, une émotion, une idée, une idéologie, une vision du monde. C'est pourquoi, nous disons que la langue peut aussi assumer le rôle d'identification identitaire et communautaire. Autrement dit, les membres d'une communauté donnée peuvent s'identifier par rapport à d'autres grâce à la langue. Il n'existe pas deux langues identiques, chaque langue porte en elle-même les éléments de son identification propre et de celle de ses locuteurs.

4.1. Identité communautaire

Se concentrer sur l'étude de la référenciation identitaire va nous informer sur la culture qui lui est associée. L'étude des représentations identitaires est pertinente pour cerner la communauté et rendre compte de sa culture. Les représentations interculturelles permettent d'observer comment les différents groupes se caractérisent entre eux d'un point de vue purement identitaire. Ces représentations identitaires seront prioritairement véhiculées par des substantifs, le nom est la seule catégorie du lexique à se définir par elle-même et à renvoyer avec le verbe au domaine de l'expérience humaine. Cela explique notre choix de repérer des entrées par des substantifs ayant sémantiquement trait à la notion d'identité et à l'appartenance. En sociolinguistique, l'identité ne se construit qu'en référence à la communauté linguistique « *pour la sociolinguistique, qui se propose d'étudier le rapport entre langues et sociétés, de s'interroger sur le lieu au sein duquel ce rapport est observable : la communauté linguistique* »².

¹ - BRANCA-ROSOFF S., *Les imaginaires des langues*, in « *Sociolinguistique, Territoire et objets* » BOYER H., *Op.cit.*, p. 83

² - BAGGIONI D., MOREAU M-L., DE ROBILLARD D., *Communauté linguistique*, in *Sociolinguistique. Concepts de base*, MOREAU M-L., *Op.cit.*, p. 88

Le langage devient un marqueur identitaire « *On parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe* »¹. Nous nous référons dans cette étape d'analyse aux travaux de GALISSON R. concernant les mots à charge culturelle partagée (CCP), ces mots qui se considèrent comme des lieux de pénétration de certains contenus de culture auxquels s'ajoute une autre dimension à la dimension sémantique ordinaire. Cette démarche pourrait permettre de mettre au jour les éléments lexicaux qui représentent non seulement la culture de soi mais aussi son identité. De ce fait, ne parle-t-on pas de mots à charge identitaire partagée (CIP)? Dans notre travail, il n'est pas question de tenir compte des identités individuelles même si ce concept existe, nous nous sommes intéressée à l'identité collective permettant au sujet de se référer à un groupe, et dans notre corpus, à un groupe national algérien se forgeant sa propre identité.

Dans cette perspective sociolinguistique, il est question de la mise au jour de la dynamique des identités culturelles, c'est pourquoi il nous a semblé logique de repérer les marques linguistiques référant au *même* et à *l'Autre* pour se différencier. Nous allons donc relever les désignants identitaires correspondant à l'appartenance algérienne, arabo-musulmane, ainsi que les désignants de l'Autre qu'il soit Français ou autre.

4.1.1. Néologismes marquant l'identité algérienne

Les proclamations nationalistes de primauté de la langue arabe sur les autres éléments constitutifs dans la définition de l'identité nationale ne manquent pas dans les discours officiels. La langue arabe devient la seule qui pourra être utilisée, avec un caractère officiel, en Algérie. La langue est bien chez les journalistes algériens l'élément central de la représentation de l'identité collective, qui remplit une fonction symbolique. C'est pourquoi, nous tenterons dans les lignes qui suivent de repérer les néologismes marquant l'identité collective.

MUNOZ M.C. parle de « *la référence nationale dans ses dimensions instituées (frontière, nationalité, monnaie)* »². Cette référence constitue notre fil conducteur pour prendre ces désignants en compte dans notre analyse qui aura comme objectif l'identification

¹ - MUFWENE S., *Les créoles : de nouvelles variétés indoeuropéennes désavouées ?* in humanities.uchicago.edu/.../mufwene/.../CREOLES%20-%20NOUVELLES%20VARIETES%20INDO-EUROPEENNES.pdf.

² - MUNOZ M.C., *L'attachement à "terra". Pratiques individuelles et collectives des Portugais en France*, in J. BLOMART, B. KREWER (éd.), *Perspectives de l'interculturel*, E.N.S Fontenay-Saint-Cloud, L'Harmattan, 1994, p.442

des marques identitaires. Nous commençons d'abord par un repérage des occurrences de l'identité algérienne puisque il s'agit d'une collecte des néologismes produits par des journalistes algériens qui appartiennent au même territoire. Cette notion de territoire est très importante en sociolinguistique, l'espace est un des éléments caractérisant l'identité d'un groupe donné.

L'algérien, c'est celui qui écrit et s'exprime dans le discours journalistique en langue qui ne lui appartient pas, cette langue est le français. Nous allons montrer grâce à la créativité linguistique que cet algérien est impliqué dans la mise en discours de l'identité collective algérienne, réunissant du même coup toutes les communautés composant le territoire national qu'il s'agit du berbère, arabe ou amazigh. Nous allons relever les occurrences qui ont trait à la notion renvoyant à l'identité algérienne, à vrai dire toutes les lexies qui ont la racine *Algérie*. Dans les lexies composées, nous allons relever les lexies dont le terme *Algérie* est un de ses constituants. Comme déjà vu, le profil sociolinguistique de l'Algérie est très riche en langues, c'est pourquoi nous trouvons la notion de spatialité dans d'autres lexies que nous avons choisies. Le toponyme *Algérie* ne suffit pas pour signifier l'appartenance au territoire.

BOYER H. dégage un ensemble d'éléments relatifs à l'imaginaire patrimoine tels que les personnages célèbres, les monuments, les événements historiques qui constituent une strate de l'ethnosocioculture. Les personnages célèbres sont des éléments susceptibles de fédérer des peuples ou des nations autour d'une identité, ils sont en quelque sorte des repères qui retracent leurs vécus dans le temps, les rapprochent ou les éloignent des autres peuples. L'anthroponyme est caractéristique pour chaque société humaine. Il en découle le fait que les noms de personnes font partie du patrimoine linguistique de chaque peuple au même titre que les mots du vocabulaire. Les noms propres, transmis depuis des siècles, offrent un puissant intérêt psychologique et social : ils indiquent explicitement ou implicitement beaucoup de nuances d'ordre non seulement grammatical, mais historique et culturel surtout. Les noms de personnes sont en rapport d'une part avec la toponymie, de l'autre, avec la lexicologie. C'est pourquoi, nous avons relevé même les anthroponymes c'est-à-dire les néologismes construits sur des noms propres qui nous renvoient à l'identité de l'Algérien.

Quant à l'adjectif *national*, il a la particularité grammaticale de s'appliquer à tout substantif et est explicitement l'expression de la spatialité nationale, dans notre corpus, algérienne. Dès lors, nous allons relever également les lexies renvoyant à cet adjectif pour prouver que l'identité nationale est présente dans nos néologismes collectés. Ainsi, la

monnaie, le *dinar* qui équivaut à monnaie + territoire a aussi son importance de point de vue identitaire toujours selon MUNOZ M.C., c'est pourquoi nous prendrons également ce désignant en compte dans notre analyse sociolinguistique.

Il est à signaler, dans cette démarche, de traiter les données d'un point de vue quantitatif, l'étude qualitative fera l'objet de l'analyse des entretiens élaborés auprès des journalistes dans la partie suivante. Il est question pour l'étude quantitative de faire une analyse relative aux lexies néologiques. Elle va nous apporter les premières informations sur les stratégies participant à la construction identitaire et culturelle dans la néologie journalistique.

Nous partirons de mots (néologismes) représentatifs d'un point de vue quantitatif car :

Les mots sont un bien collectif, nul ne peut en solitaire, et selon son bon plaisir décider du sens de chacun, cependant la langue laisse en friche de vastes arpents où l'énonciateur est maître d'un jeu ; dans la gamme des choix et des biais, le réemploi lui-même affiche alors du sens : l'articulation du commun et du spécifique est la source de l'intelligibilité¹.

Nous essayons à travers cette analyse d'observer le choix que les énonciateurs (journalistes) opèrent dans la gamme des procédés discursifs afin de produire les lexies néologiques.

Dans le tableau qui suit, nous avons réparti les néologismes renvoyant à l'identité algérienne selon les procédés cités ci-dessus; nous avons pris les trois procédés de MUNOZ M.C. auxquels nous avons ajouté les anthroponymes. Nous pensons que ces derniers ont une grande importance dans le repérage de l'identité algérienne, un anthroponyme comme *Bouteflikien* présente une référence exclusive à la communauté algérienne. Nous avons pu relever 33 désignants renvoyant à l'identité de l'Algérie, ce chiffre est présenté par la proportion de 5.68 % du total de 580 néologismes. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

¹ - JAUBERT A., *La lecture pragmatique, Collection Linguistique*, Ed. Hachette Supérieur, Paris, 1990, p.183.

| Toponyme <i>Algérie</i> | Anthroponymes | nationalité | monnaie |
|--------------------------------|----------------------|--------------------|----------------|
| Algérianiser | | Amazighité | Dinarants |
| Algérianisme | Anti- Bouteflika | Berbérisme | Sans-le-douro |
| Algérianiste | Boumediéniste | Berbéristes | |
| Algérianité | Bouteflicologie | Berbérité | |
| El Djaçaïr | Bouteflikien | Farik el-watani | |
| Monsieur Algérie | Chadlisme | Made in ENTV | |
| pro-Algérie | Ex-Khelil | Nationalement | |
| Viva l'Algérie | Dé-Zerhouniser | Sahrawité | |
| | Messalisme | Watani | |
| | Pro-Bouteflika | | |
| | Saïd Samedi | | |
| | Si-Amar | | |
| | Si Bouteflika | | |
| | Zeroualien | | |
| 08 | 14 | 09 | 02 |

Tableau 07 : Marques de l'identité algérienne dans les néologismes.

Comme nous le voyons sur ce tableau, 33 néologismes nous renvoient à l'identité de l'Algérie c'est-à-dire sur 17.6 néologismes produits, nous repérons un néologisme renvoyant à l'identité algérienne avec ses diverses dimensions (toponyme, anthroponyme, nationalité et monnaie). De ce fait, l'identité nationale est un élément constitutif dans la mise en production des lexies néologiques. Dans le discours journalistique, cette référence correspond à l'identité de l'énonciateur-auteur qui est le journaliste algérien et tous les lecteurs auxquels il s'adresse. Ces lecteurs ont, en général, les mêmes attributs identitaires et culturelles que l'auteur (la langue, le territoire et la nationalité), donc l'identité du *même* s'effectue généralement par le biais des néologismes renvoyant explicitement à la communauté d'appartenance.

Ainsi, ces marques identitaires peuvent être présentées comme suit :

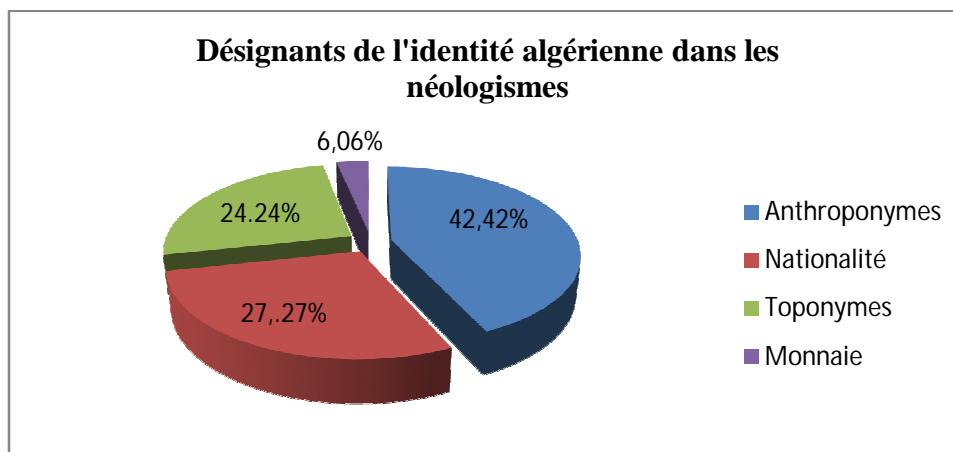


Figure : 21

D'après les résultats récapitulés dans la figure ci-dessus, nous pouvons dire que les désignants renvoyant à l'identité algérienne sont explicités par les quatre dimensions : le toponyme *Algérie*, les anthroponymes, la nationalité et la monnaie. Dans les 33 lexies relevées, les anthroponymes sont les lieux où la création lexicale est forte, la proportion des lexies néologiques en témoigne : 42.42%. L'anthroponyme *Bouteflika* (l'actuel Président de l'Algérie) est utilisé 6 fois, parmi 13 néologismes, comme une base à laquelle est ajouté soit un suffixe soit un préfixe. Un tel anthroponyme nous renvoie à l'identité algérienne ainsi que d'autres comme *Dé-Zerhouniser* (Yazide Zerhouni ex -ministre de l'intérieur), *Chadlisme* (Chadli Ben Djedid l'ex- président de l'Algérie), *Messalisme* (Messali el Hadj *moudjahid* pendant la révolution algérienne contre la colonisation française).

La nationalité et les toponymes sont les lieux où la créativité est moyennement relative à l'identité algérienne commune, ils sont présentés respectivement par les proportions suivantes : 27.27% et 24.24%.

Par contre, la néologie est assez peu produite sur le référent monétaire, représentée par la proportion 6.06%. Nous pouvons dire à l'instar de ces résultats que les journalistes évoquent l'identité algérienne commune par le biais des anthroponymes, la nationalité, les toponymes et enfin la monnaie. Ces référents sont les lieux d'une créativité linguistique assez signifiante.

4.1.2. Néologismes marquant l'identité arabo-musulmane

Pour cette étape d'analyse, nous avons relevé les néologismes qui ont comme base les désignants *arabo- musulmans*, sous leurs formes dérivées ou composées avec d'autres mots,

anis que toutes les lexies renvoyant aux pays arabes et musulmans, il s'agit des toponymes. Les anthroponymes font partie de notre collecte. Nos critères de cette classification sont toujours ceux de MUNOZ M.C., concernant la territorialité et la nationalité, nous avons ajouté les anthroponymes selon la grille de H. Boyer. Le référent monétaire n'existe pas dans notre corpus.

Nous avons relevé 25 néologismes marquant l'identité arabo-musulmane, c'est -à-dire 4.31 % du total 580 néologismes. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

| Toponymes | Anthroponymes | nationalité |
|--------------------|----------------------|--------------------|
| Afghanistaniser | Abrahamique | Andaloussiate |
| Algéro-égyptiennes | Ahmadis | Arabistan |
| Algéro-tunisienne | Ahmadisme | Arabiste |
| Emiratisation | Ahmadiya | Arabo-andalou |
| Kabouliser | Anti-Elgueddafi | Arabo-golfiques |
| Qatariote | Après-Ben Ali | Arabophiles |
| Marocanité | Après-Moubarak | Dawla islamiya |
| Misr | Dékamaliser | Panarabiste |
| Somalisation | H'midanesque | Zarabes |
| | Pro-kadhafi | |
| | Si –Kadhafi | |
| | Talibanisé | |
| 04 | 12 | 09 |

Tableau 08 : Marques de l'identité arabo-musulmane dans les néologismes

Quantitativement, nous constatons que l'identité arabo-musulmane existe dans notre corpus avec la proportion de 4.31 %, soit environ 1 néologismes sur 23. Ces résultats sont moins importants que les désignants concernant l'identité algérienne. Le rapport quantitatif entre ces occurrences est donc hiérarchisé, l'identité algérienne est l'objet de discours de prédilection, puis vient l'identité arabo- musulmane commune.

Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

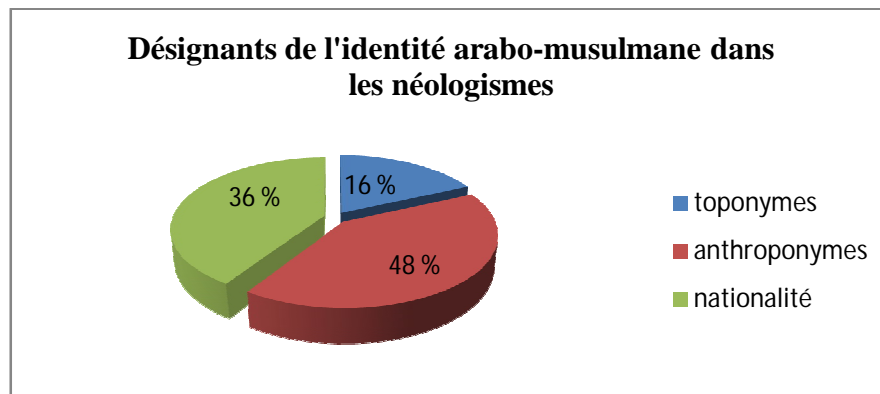


Figure : 22

Nous constatons d'après les résultats récapitulés dans la figure ci-dessus que la référence arabo-musulmane se manifeste par le biais des trois procédés cités. Dans les 25 lexies relevées, les anthroponymes et la nationalité sont les lieux où la création lexicale est forte, la proportion des lexies néologiques en témoigne : 48 % représentant les anthroponymes et 36% représentant la nationalité arabe musulmane. Pour les anthroponymes, nous avons des lexies telles que : *Anti-Elgueddafi* : (l'ex président de la Libye) nous réfère à un pays arabe musulman. *Abrahamique* (Abraham correspondant au personnage Ibrahim du Coran. Il est présenté comme l'ancêtre des peuples hébreu et arabes), nous renvoie au monde arabe musulman. Il est remarquable que les journalistes mettent en discours une identité collective ce qui atteste la volonté de montrer aux lecteurs l'aspect identitaire partagé. L'objectif du journaliste-auteur, en se servant des néologismes, est de livrer un contenu identitaire pour sensibiliser le lecteur à une dimension culturelle partagée.

Il est à signaler que le référent monétaire est absent du corpus car il n'y a pas une monnaie arabe commune, chaque pays arabe possède sa propre monnaie. Ce qui nous laisse à dire s'agit-il d'une réticence à mettre en discours la notion d'argent dans le discours médiatique en évoquant l'identité arabo-musulmane ? Pourtant, ce désignant peut renforcer l'identité arabo-musulmane !

4.1.3. Néologismes marquant l'identité de l'Autre

Les pratiques des journalistes retracent certes des parcours particuliers, singuliers qui comportent leurs lots de subjectivité et de partialité, mais ils attestent d'un vécu qui dévoile des usages riches d'expérience. Elles racontent un quotidien dans lequel se manifeste une

actualité qui renvoie à des problématiques identitaires dont la néologie s'avère être un des aspects majeurs qui concrétise cette identité commune.

L'énonciateur-journaliste ne peut se définir que par rapport à l'Autre, que cet Autre soit français ou d'autres pays non arabo-musulmans. Quand cet énonciateur tente de circonscrire l'identité de cet étranger, ce n'est que pour mieux se construire. Dans notre corpus, cet Autre, est présent sous différentes nationalités. Les journalistes s'approprient certains désignants identitaires de l'Autre : sa langue, son territoire, ses personnages célèbres ou même sa monnaie.

Dans notre corpus, nous avons pu relever 14 néologismes nous renvoyant à l'identité de l'Autre, ce nombre est équivalent au pourcentage 2.41% du total 580 néologismes collectés. Nous signalons que parmi ces 14 néologismes, 09 nous renvoient à l'identité française avec les trois référents ; toponymes, anthroponymes et monnaie. Quant aux néologismes renvoyant à d'autres pays, nous avons surtout le référent d'anthroponymes et un seul toponyme (Taiwanisme). Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| Toponymes | Anthroponymes | Monnaie |
|------------------|----------------------|----------------|
| Francisant | Busherie | Euroïque |
| Hizb fransa | Bushisme | Euroïsme |
| Taiwanisme | Demi-Napoléon | Eurorisme |
| | Ex- Gaulle | |
| | Poutinienne | |
| | Sarko | |
| | Sarkozine | |
| | Staliniste | |
| 03 | 08 | 03 |

Tableau 09 : Marques de l'identité étrangère dans les néologismes

D'après les résultats obtenus dans ce tableau, 14 néologismes nous renvoient à l'identité de l'Autre c'est-à-dire sur 41.5 néologismes produits, nous repérons un néologisme renvoyant à l'identité étrangère avec ses diverses dimensions (toponyme, anthroponyme et monnaie). Nous pouvons dire que le journaliste algérien se différencie davantage qu'il entre dans une relation d'identification avec l'Autre. Cette différenciation est obtenue par différents moyens comme la marginalisation de l'Autre qui est le moyen le plus radical de s'affirmer, la

proportion assez faible des néologismes renvoyant à l'identité étrangère en témoigne. Cette différenciation s'opère à partir d'une reconnaissance d'univers référentiels communs celui de l'identité algérienne et arabo-musulmane.

Ainsi, nous remarquons que parmi les 14 lexies néologiques repérées, 5 lexies seulement nous renvoient à des identités étrangères autres que celle de la France. Il s'agit des lexies suivantes : *Taiwanisme*, *Bushisme*, *Poutinienne*, *Busherie*, *Staliniste*. Les autres néologismes, (09 lexies) renvoyant à l'identité française. Nous pouvons dire à cet égard que l'algérien s'identifie surtout par rapport aux français, à ceux auxquels appartient la langue française. Les résultats sont présentés comme suit :

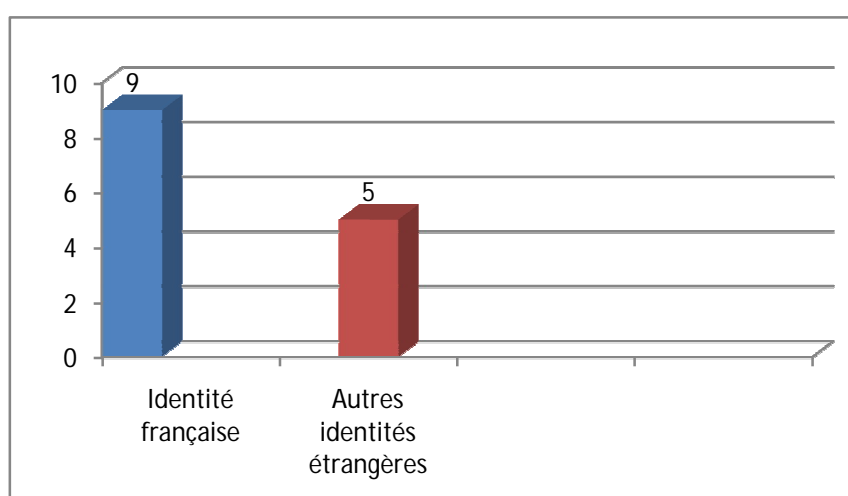


Figure 23: Désignants de l'identité étrangère dans les néologismes

A la lecture de cette figure, nous remarquons que presque sur 2 néologismes produits référant à l'identité étrangère, un néologisme renvoie à l'identité française. Cela s'explique par le fait que l'Autre pour l'Algérien est surtout le français. Celui qui possède la langue, celui qui a colonisé l'Algérie et celui qui a laissé ces traces identitaires et culturelles dans les esprits des Algériens. Ce français est présent à travers les trois référents suivants :

Toponymes : Le toponyme *France* est l'élément sur lequel se sont produits les deux néologismes : *francisant*, *hizb fransa*.

Anthroponymes : Il s'agit des noms des personnages célèbres français, nous avons les lexies suivantes : *Sarko* (abréviation du nom Sarkozy, l'actuel président de la France) et *Sarkozine* (forme hybride composée du nom Srako + l'adjectif arabe *zine* qui veut dire beau), *Demi-Napoléon* (Napoléon Bonaparte) et enfin *Ex- Gaulle* (Charles De Gaulle).

Monnaie: Ce référent est la base de trois néologismes : l'adjectif *euroïque*, et les deux noms *euroïsme*, *eurorisme*.

Nous pouvons dire aussi que le journaliste, énonciateur des néologismes, s'adresse aux lecteurs dans une langue qui ne leur appartient pas. Qu'il s'associe à sa communauté d'appartenance en utilisant des lexies renvoyant à sa culture et à son identité collective, son objectif est avant tout de mettre l'identité algérienne et arabo-musulmane au cœur de ses préoccupations. Le journaliste s'approprie certains désignants identitaires de l'Autre : sa langue, son territoire et même sa monnaie. De ce fait, nous pouvons dire que la créativité linguistique, en Algérie, devient une tendance à idéaliser la culture d'origine (arabe musulmane) en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre, c'est dans la confrontation avec une autre culture que les sujets vont mieux prendre conscience de leur identité. L'individu attache plus d'importance à sa culture d'origine qu'à celle de la langue étrangère pour des raisons historique, religieuse et sociale. Cet attachement le conduit, de manière naturelle à la néologie linguistique.

4.2. Positionnement des journalistes

« *La forme de la langue (étant) ici le lieu d'une quête d'identité* »¹, les traits constitutifs de la créativité linguistique dans le discours journalistique algérien pourraient, aussi, être appréhendés comme les marqueurs d'un positionnement identitaire. En effet, le choix des journalistes algériens de métisser entre les deux langues en présence ; l'arabe et le français peut révéler leur position à l'égard de la langue française, et constitue une remise en question de la politique linguistique imposant cette langue dans le système éducatif algérien pourtant le statut reste ambigu. De ce fait, nous pourrions dire que ce positionnement s'exprime dans les néologismes. C'est dans cette réalité sociale que va se structurer une réalité identitaire révélée, à travers les choix linguistiques opérés par les journalistes.

Ainsi, le discours des journalistes va contribuer à mettre au jour la multiplicité des héritages et des influences dont se nourrit la diversité tant endogène qu'exogène qui caractérise la langue et donc la culture (les cultures) que cette langue véhicule. Cette diversité joue un rôle fondamental dans la structuration de l'identité. Une identité plurielle qui va se manifester à travers des formes linguistiques différentes. Nous tenterons d'analyser et

¹ - CALVET J.L, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Editions Payot. Paris, 1994, p. 13.

d'expliquer les différents procédés mis en jeu par les journalistes, procédés relevant d'un dynamisme linguistique qui lui-même participe d'une dynamique identitaire.

4.2.1. Néologie et loyauté linguistique

La loyauté linguistique désigne l'attachement à sa langue, matérialisé par l'utilisation de celle-ci. BOYER H. observe que cette attitude peut contribuer à promouvoir une entreprise de résistance « *Cependant, cette entreprise de résistance n'a d'efficacité que si elle est partagée par la communauté dominée* »¹. Le recours à l'emprunt à l'arabe et aux formes hybrides dans le discours journalistique permet de mesurer le degré de loyauté linguistique.

Si l'emprunt, plus ou moins codifié, à diverses langues et plus particulièrement à la langue arabe, tient une grande place dans le français algérien, sa fréquence semble être bien plus élevée dans les pratiques linguistiques des journalistes. Ainsi, nous pouvons remarquer une présence massive d'emprunts à l'arabe dans le discours journalistique algérien. Le nombre des emprunts à l'arabe repérés dans le discours journalistique en témoigne. Parmi 580 néologismes, nous avons repéré 285 emprunts à l'arabe. Comme si ces journalistes revendiquent avec force leur arabité. En effet, « *il serait illusoire de croire que ce contact quasi-permanent n'ait aucune incidence sur les langues endogènes comme sur la «langue étrangère» dont l'école est chargée de transmettre la norme* »². C'est pourquoi, en dépit de leur prise de position implicite en faveur de l'usage de la langue française, nous pouvons relever, dans le discours journalistique, d'autres modalités du positionnement identitaire telles que les formes hybrides présentées par 139 lexies. C'est-à-dire du total de 580 néologismes, que 142 néologismes formés à bases françaises selon les procédés de formation de dérivation et de composition.

Nous pouvons présenter les résultats ci-dessus comme suit :

¹ - BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, op.cit, p.54.

² - BENZAKOUR, F. *Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical*, in C. BURIDANT., G. KLEIBER., J.C., PELAT., (dir.), Par Monts et par Vaux. *Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Editions Peeters, Paris, p. 31.

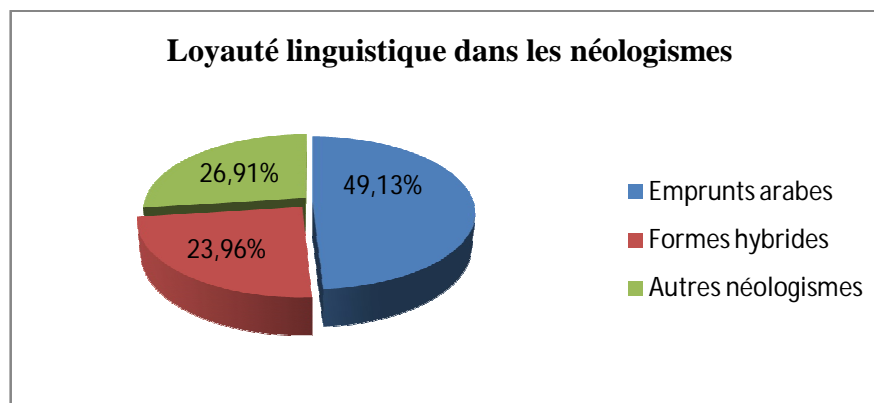


Figure : 24

D'après les résultats de la figure ci-dessus, nous pouvons remarquer que les néologismes de différentes formes sont représentés par la proportion 26.91%. Ce pourcentage relativement faible par rapport aux emprunts à l'arabe qui constituent la moitié du total des néologismes avec la proportion de 49.13%. C'est-à-dire sur 2 néologismes produits, un est un emprunt à l'arabe. Ainsi le pourcentage des néologismes hybrides constitue 23.96%. Si nous prenons le total des emprunts à l'arabe plus les formes hybrides, nous obtiendrons 73.09%. C'est-à-dire deux tiers des néologismes sont produits en recourant à la langue arabe. Cela confirme l'hypothèse que les locuteurs algériens prouvent un attachement à leur langue d'origine, en même temps les emprunts et les particularismes néologiques se considèrent comme une coloration algérienne, ils visent à donner au français un aspect : « *national algérien [...] et signifient un refus de le réduire à une langue étrangère* »¹.

4.2.2. Procédés de valorisation/dévalorisation

Le positionnement du même par rapport à l'*Autre* fonctionne essentiellement sur la dialectique de la différenciation avec des degrés variables d'identification. Mais derrière ce positionnement, se cache souvent un jugement sous-jacent qui peut amener une valorisation ou une dévalorisation de l'une ou de l'autre communauté. Les procédés de valorisation et de dévalorisation sont constitutifs de l'appropriation et de la construction de l'identité de soi et de celle de l'*Autre*. La valorisation peut être définie comme la reconnaissance de la valeur à un être, ce qui lui confère une supériorité par rapport aux autres. Dans notre corpus, il est le cas de deux lexies seulement repérant ces procédés de valorisation/dévalorisation.

¹ - QUEFELEC A. et al, *Op.cit*, p.120.

4.2.2.1. Valorisation du *même*

La valorisation du même entraîne généralement une dévalorisation de l'*Autre*. En effet, valoriser une entité par rapport à une autre, nous fait entrer dans un processus de comparaison. Celle-ci établit des ressemblances et des différences entre deux ou plusieurs êtres ou choses.

Une seule lexie repérée dans notre corpus renvoyant à une double identité, il s'agit de la lexie : *Nous-autres*. Comme si le journaliste cherche de se rapprocher de ceux qui vivent à l'étranger mais d'origine algérienne. Malgré que ces algériens vivent sur le territoire de l'*Autre*, ils restent une partie intégrante de la société algérienne avec sa particularité culturelle et identitaire. En se rapprochant du *même*, le journaliste exclu l'*Autre* de son discours. Cette valorisation du *même* met en avant son lien avec l'*Autre* tout en montrant sa suprématie

4.2.2.2. Valorisation de l'*Autre*

La lexie : *Made in Là-bas*, est une forme hybride entre le français et l'anglais. C'est un procédé de valorisation de l'*Autre*. Sachant que, selon une représentation véhiculée en Algérie, toute production occidentale est meilleure que celle produite en Algérie. Nous pouvons interpréter l'emploi de cette lexie comme procédé de valorisation de l'*Autre* mais en même temps est une dévalorisation de soi.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons analysé les néologismes collectés des trois journaux d'étude. Notre objectif étant de démontrer l'influence de l'identité et de la culture sur la créativité linguistique, c'est pourquoi notre analyse était axée dans un premier lieu, sur les marques identitaires, et dans un deuxième lieu sur le positionnement des journalistes à travers l'emploi des emprunts à l'arabe et les formes hybrides dans la création des néologismes.

Le discours journalistique devient un lieu privilégié d'observation des représentations interculturelles où les identités du *même* et de l'*Autre* sont représentées par des marques linguistiques. Les toponymes, les anthroponymes, la nationalité et la monnaie sont des marques identitaires les plus utilisés. Nous avons pu relever, dans notre corpus, 33 néologismes renvoyant à l'identité Algérienne, 25 néologismes marquant l'identité arabo-musulmane, 14 néologismes renvoyant à l'identité de l'*Autre* dont 09 néologismes renvoyant

à l'identité française. De ce fait, nous pouvons dire que la langue devient un marqueur identitaire dont le néologisme est un procédé productif de l'identité communautaire.

Ainsi, nous avons essayé de voir le degré de loyauté linguistique chez notre échantillon d'étude. Nous avons pu remarquer une sorte de préservation de la langue arabe traduite sous formes d'emprunts à l'arabe et des formes hybrides, le nombre 424 néologismes en témoigne. « *La préservation d'une langue dans son sens le plus large implique le maintien du groupe qui la parle* »¹. C'était le cas des journalistes algériens qui ont fait recours surtout à la langue arabe dans la formation des néologismes. Ainsi, nous pouvons dire que ces journalistes s'insurgent contre la politique linguistique de l'Algérie en imposant la langue française. C'est avec réserve que nous avançons cette interprétation car, dans la partie suivante, nous allons effectuer un entretien auprès des journalistes pour savoir s'il s'agit vraiment d'une prise de position vis-à-vis du français et de la politique linguistique officielle du pays.

¹ - NETTLE, D. et ROMAINE S., *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Autrement. Paris, 2003, p.192

QUATRIEME PARTIE

METHODOLOGIE ET ANALYSE

DE L'ENTRETIEN

« Etudier les langues, c'est s'intéresser aux gens, à leurs pratiques, à leurs idées, à leurs désirs, à leurs projets, à leurs problèmes, bref à leur vie »

BLANCHET P., *La linguistique de terrain, Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Coll. DIDACT
Linguistique, PUR, Rennes, 2000, p. 94

CHAPITRE I

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

« [...] se placer sur un versant sociolinguistique, tout en faisant intervenir comme pertinence de l'analyse, un critère à mi-chemin entre le linguistique et le sociolinguistique, à savoir les opinions, représentations, idées que les locuteurs d'une langue se font de cette langue, en les formulant dans cette langue même ».

HOUDEBINE-GRAVAUD A-M., *Norme et Normes*, article disponible sur le site http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.doc

INTRODUCTION

Les médias sont des lieux où apparaît une offre d'identités collectives susceptibles de créer la conscience d'appartenance communautaire car s'inscrivant dans une conscience collective, ils ne sont pas uniquement des *haut-parleurs* où s'échangent arguments et opinions sur la politique, la culture, la société et les faits d'actualité. A cet égard, deux facteurs entrent en ligne de compte. Le premier concerne la position du média, définie par son discours, sa politique, ses objectifs et son idéologie. Le second révèle le point de vue du journaliste qui se traduit par un discours, se mêlant à celui du média, marqué par sa propre expérience, ses convictions et par le contexte culturel, social, politique et géographique dans lequel il exerce son métier. C'est pourquoi, nous avons opté dans cette partie à un entretien semi-directif. Le croisement méthodologique des deux techniques nous a paru nécessaire en raison des insuffisances que risque de présenter chacune des deux si le choix n'avait porté que sur l'une d'entre elles.

Cette partie est consacrée à la manifestation de la thématique de l'identité culturelle à partir d'expériences et pratiques journalistiques. Nous allons analyser les modes de construction de l'identité. Il a donc été question de mesurer la construction que font les journalistes algériens de l'identité culturelle, à travers leur propre perception du rôle qu'ils jouent par rapport à cette thématique.

1. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

C'est par le champ de la sociolinguistique que nous allons mener notre étude pour étudier l'influence de l'identité culturelle sur les pratiques langagières en analysant les représentations et les attitudes des journalistes, créateurs des néologismes. Apporter des réponses sur le fonctionnement identitaire et culturel des langues en Algérie, par le biais de l'entretien, permet de chercher et de comprendre comment se construit l'identité culturelle dans la néologie journalistique. Nous souhaitons répondre à cette thématique par la mise en œuvre d'une méthode et d'une analyse de données selon une méthodologie spécifique, s'inscrivant dans la continuité d'une réflexion sur la néologie traitée dans la partie précédente.

Ce travail de recherche et d'analyse s'est effectué dans une tentative d'évaluer la mise en action de l'identité culturelle dans la créativité linguistique, tel que nous avons pu le déterminer à travers la partie précédente et tel que nous pourrions le déterminer à travers les

propos des informateurs rencontrés pendant l'enquête que nous avons menée. Un ensemble de journalistes a ainsi été interrogé pour répondre à cette problématique. Leurs propos seront analysés corrélativement aux réponses obtenues selon la démarche que nous expliquerons dans les lignes qui suivent. Pour éviter les écueils d'une interprétation trop subjective et les manques scientifiques qui conduiraient à une analyse trop superficielle, nous détaillerons le contenu de la méthode utilisée selon des principes sociolinguistiques définis. L'analyse d'échanges langagiers ne se résume pas à comprendre la circulation de l'information, mais elle inclut, aussi, la part de l'interprétation du chercheur dans la construction de la signification, selon une problématique méthodologique.

Ainsi, nous distinguons méthode et méthodologie selon la description de MORIN E. :

Les méthodologies sont des guides a priori qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage de notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra, certes, des segments programmés, c'est-à-dire « méthodologiques », mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation). Le but de la méthode, ici, est d'aider à penser par soi-même pour répondre au défi de la complexité des problèmes¹.

La méthodologie que nous proposons s'est construite au fur et à mesure pour nous permettre de traiter la problématique de la manière la plus pertinente possible. Elle comporte divers apports méthodologiques concernant l'analyse de contenu et l'analyse de discours.

Pour mener cette étude en sociolinguistique, nous suivons la méthode explicitée par BLANCHET P. :

Dans notre domaine, on aura toujours avantage à procéder de cette façon « intégrée », qui se vérifie par le fait que, sur un cas donné, on travaille toujours d'abord par observation participante, puis ensuite seulement par enquêtes semi-directives et directives ouvrant sur des échantillons plus larges (accompagnées d'investigations documentaires sur le contexte global, historique, culturel, etc.) et des traitements plus statistiques-analytiques, avant d'en tirer une synthèse interprétative ou de projeter une transférabilité.²

Une recherche se mûrit et se construit par différents moyens que sont principalement « *la prise d'indices multiples en contexte complexe par observation participante* »³ et les rencontres avec les acteurs clés ou représentatifs de ce contexte complexe. Aussi, c'est en

¹ - MORIN E., *La Méthode (tome 3), La Connaissance de la Connaissance*, Seuil, éd° de poche, Points, 1986, p. 27.

² - BLANCHET P., *Op.cit.*, p. 40.

³ - *Ibid.*, p. 41.

analysant un certain nombre de néologismes collectés de la presse écrite dans la partie précédente, puis en questionnant quelques journalistes que l'élaboration de la problématique de recherche s'est faite. Dans quelle mesure la créativité linguistique pourrait-elle traduire une certaine identité culturelle dans le discours journalistique en Algérie ? Cette question induit également une réflexion sur le rôle et la fonction puis les perspectives d'avenir de la langue française en Algérie ainsi que sur les enjeux de la mise en œuvre de la politique linguistique adoptée.

2. L'ENQUETE

Le mot enquête évoque la recherche d'information, la collecte de témoignages ou la quête pour savoir quelque chose. Plus souvent, les enquêtes dans le domaine des sciences humaines ont pour but d'obtenir des renseignements sur les sujets à propos de leurs opinions, leurs croyances ou leurs comportements afin de les décrire, les comparer ou bien les expliquer. Ainsi, De SINGLY F. définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social [...] elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* »¹. Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

Nous voyons donc, qu'une enquête nécessite une conception totale et définitive avant sa réalisation pratique. Etant un moyen de recherche, elle prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire quête d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) ou orales (les entretiens, les enregistrements...). L'enquête passe par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences sociales.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser son enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est-à-dire à déterminer le but de l'enquête, en se demandant « *quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* »². C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendent.

¹ - DE SINGLY F., *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan, coll.128, Paris, 1992, p.28.

² - GRAWITZ M., *Méthodes des sciences sociales*, 3^{ème} éditions, Dalloz, Paris, 1976, p. 573.

2.1 L'enquête en sciences sociales

L'objectif de l'enquête en sciences sociales est d'expliquer l'expérience immédiate des acteurs sociaux du point de vue des propriétés des rapports sociaux qui la constituent. Ceci exige d'abord que cette expérience immédiate, saisie à travers divers matériaux empiriques, soit découpée en un objet d'étude propre à révéler les propriétés des rapports sociaux qui en sont constitutifs. L'objet d'étude est ce dont pouvant construire des modèles théoriques, manipulables selon des règles explicites, et coordonnables à des épreuves spécifiquement définies et codifiées. L'enquête est considérée comme étant une technique rigoureuse et objective. Son élément essentiel est la question. Elle est le moyen par lequel le chercheur récolte les opinions, les attitudes des individus ou d'un groupe d'individus. En effet, ce que les sciences sociales recherchent est orienté vers ce que l'individu pense, croit ou veut faire croire.... L'individu est, donc, interrogé ou observé dans son milieu social.

Les discours recueillis lors de l'interrogation vont constituer le matériel de base pour réaliser l'analyse de l'étude. Les discours permettent de décrypter ce que pensent les personnes interrogées, pourquoi elles le pensent, non seulement grâce à l'analyse du système argumentatif mais aussi à l'analyse linguistique. La manière dont on exprime une opinion est aussi signifiante que l'opinion elle-même. En effet, les mots ont leur sens, et au-delà des discours, il est important de s'intéresser également au vocabulaire utilisé car il est souvent révélateur d'une mentalité ou d'un état d'esprit. Les discours nous montrent la réalité de la représentation sociale du thème traité. L'analyse des discours recueillis nous apporte une vision plus proche des représentations sociales, et nous permet de comprendre comment se sont construites les perceptions et les attitudes. Ainsi, l'étude se réalise à travers un entretien direct auprès des personnes enquêtées. Le contact entre l'enquêteur et l'enquêté développe un jeu de rôles.

2.2 L'enquête en sciences du langage

Les Sciences du Langage ont pour objet l'étude du langage humain dans ses différents aspects. Dans ce contexte, une place privilégiée est réservée à la description des langues et du discours. Les objectifs de ces études sont de fournir des connaissances indispensables à toute réflexion où le langage joue un rôle central. Il s'agit de décrire et expliquer, selon les différents degrés de spécialisation, les fonctionnements langagiers en contexte, et d'utiliser ces compétences dans des situations pratiques. Selon le thème à étudier et la problématique posée,

il faut choisir l'outil d'enquête qui nécessite des méthodes particulières, c'est-à-dire des techniques d'enquête spécifiques. Pour chaque problématique, il faut adapter la méthode. Toutefois, s'il existe des généralités, chaque enquête doit trouver son propre chemin méthodologique.

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, sciences de terrain, a pour objet de décrire le rapport entre la société et l'évolution de la langue et ses fonctions. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* »¹. L'enquête en sociolinguistique est la recherche de la distribution, de la répartition des variables, c'est-à-dire les facteurs qui influencent les enquêtés. La sociolinguistique, qui traite les pratiques et les représentations linguistiques, a affaire au matériau verbal, à la matière discursive. Donc, avant de mener une enquête, le chercheur devrait choisir ou bien développer une méthode d'enquête qui lui permette d'atteindre les buts de la recherche.

2.3. L'enquête de la présente recherche

Cette recherche a été menée sur le terrain afin de collecter des données sur la créativité et les représentations linguistiques. Il s'agit de mettre en évidence des indices ou des marqueurs à la fois qualitatifs et quantitatifs. Elle s'est appuyée sur quelques méthodes d'enquêtes sociologiques parce que les études sociolinguistiques rentrent bien dans le cadre général des méthodes sociologiques. Plus précisément, l'étude des représentations en sociolinguistique appelle l'utilisation des méthodes mises en place pour les études sur les phénomènes sociaux. En effet, la sociolinguistique ne disposait pas de méthodes propres, il faut emprunter à d'autres disciplines, surtout à la sociologie et à la psychologie sociale, pour étudier les représentations. Outre les méthodes comme l'observation participante, les questionnaires, les entretiens, etc..., il existe aussi d'autres méthodes comme l'enregistrement de conversations, etc... Parmi les méthodes utilisées pour recueillir des données, la sociologie peut observer les données, les interroger ou analyser des travaux antérieurs. Au cas où on opterait pour les observer, on disposait de la méthode d'observation, si on décide d'interroger, on s'appuiera soit sur les questionnaires, soit sur les entretiens. Nous nous sommes donc servis des entretiens, dans la partie en cours, pour la collecte des données.

¹ - CALVET L.-J. et DUMOND P., *Enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 15.

Etant donné que notre travail se propose d'analyser la créativité linguistique et les néologismes véhiculés dans le discours médiatique, à se poser la problématique suivante : comment le phénomène de créativité lexicale pouvait caractériser cette appropriation de la langue française et traduire une certaine identité culturelle ? Nous avons procédé à une analyse des néologismes collectés des journaux algériens d'expression française dans la partie précédente. Dans la présente partie, nous allons faire recours à un entretien auprès des créateurs de ces néologismes afin de dégager leurs représentations et trouver réponse à notre problématique de départ.

Pour répondre à notre problématique, nous avons proposé deux hypothèses. Soit les journalistes prouvent un positionnement social, identitaire et culturel à l'égard de la langue française et la politique linguistique appliquée en Algérie, qui se traduit sous cette nouvelle variation linguistique. Soit la créativité linguistique, en Algérie, est une tendance à idéaliser la culture d'origine en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre, car c'est dans la confrontation avec une autre culture que les sujets vont mieux prendre conscience de leur identité. Dans ce cas, les néologismes ne sont qu'un simple reflet d'une appartenance communautaire et identitaire. C'est pourquoi, l'étude du rapport entre le sujet et la langue française et sa culture est indispensable dans notre étude. L'entretien est la technique que nous allons utiliser pour dégager les représentations et les attitudes des journalistes vis-à-vis de leurs langues et vis-à-vis de cette nouvelle variation linguistique.

2.3.1. Objectifs de l'enquête

Les médias de masse autorisent des modes de circulation, de réception et d'appropriation des messages sur lesquels les sentiments identitaires peuvent se greffer. De même, les discours médiatisés et les acteurs de la médiatisation développent des représentations sur le thème identitaire. Le traitement journalistique propose des modèles sociaux construits à partir d'une schématisation de la réalité sociale. La médiatisation constitue l'une des voies de communication qu'emprunte la mise en récit des sentiments d'appartenance. Plusieurs travaux tentent de comprendre les phénomènes culturels à partir des résultats de la sociologie des médias. Ils invitent à saisir l'identité collective comme un processus social et culturel, en considérant que les formes culturelles dans leurs présentations et représentations se transmettent, se renforcent, se transforment. Les supports de diffusion des formes culturelles participent autant à la production de nouveaux modèles dans une

société. Dans cette partie, nous nous sommes intéressée aux représentations des acteurs de ces nouveaux modèles.

Notre travail s'appuie sur les résultats d'une enquête par entretien semi directif dont l'objectif est de connaître la façon dont les journalistes participent à la construction d'une identité culturelle à travers leur recours aux néologismes. Il est question de les interroger sur les représentations qu'ils véhiculent autour des langues et des cultures. Les résultats que nous allons présenter découlent d'une analyse quantitative et qualitative approfondie de contenu des propos des journalistes. Notre enquête de terrain touche par conséquent les principaux journaux algériens d'expression française. Les dix journalistes interrogés appartiennent à différents journaux algériens d'expression française. Il n'est pas question de s'intéresser seulement à nos trois journaux desquels nous avons collecté les néologismes étudiés dans la partie précédente, mais d'interroger les divers acteurs qui participent à la création des particularités lexicales dans les différents journaux puisque cette création touche le discours journalistique d'une manière générale en Algérie. Les journalistes avec lesquels nous avons effectué l'entretien appartiennent aux journaux suivants : El Watan, Le soir d'Algérie, Jeune indépendant, Algérie républicain. Il est à signaler que les entretiens ont été effectués à la maison de presse Tahar DJAOUT située à Alger, tandis que les bureaux des deux journaux : Quotidien *d'Oran* et *Liberté* se trouvent dans d'autres adresses loin de la maison de la presse que nous avons visitée, c'est pourquoi les journalistes de ces deux journaux sont absents de notre corpus.

2.3.2. Outil de l'enquête

Pour BLANCHET P., l'entretien est un dispositif d'enquête qui est susceptible de lever certaines résistances de l'interlocuteur. Pour lui, c'est un mode d'accès efficace aux représentations et aux opinions individuelles. Il permet de retirer des informations et des éléments de réflexions très riches. L'entretien de recherche vise l'ensemble des comportements verbaux. Pour le définir, nous reprenons la définition de LABOV W. et FASOLD « *Un entretien est un « speech event » dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était connue dans la biographie de B* »¹. La biographie signifie qu'il s'agit de toutes les représentations liées aux événements vécus par B. L'entretien est important dans une recherche qui porte sur les représentations parce, comme le

¹ - LABOV et FASOLD D., 1977, cité par BLANCHET P. et al, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1987, p. 82

note OLIVIER DE SARDAN J-P. « *La production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il aura lui-même sollicitées reste un élément central de toute recherche de terrain [...] parce que l'observation participante ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations pourtant nécessaires à la recherche* »¹.

Du fait que nous voulions élargir notre recherche pour mieux répondre à notre problématique, nous avons choisi d'utiliser l'entretien comme une autre méthode de collecte de données. Par ailleurs, nous voulions savoir les représentations et les opinions de nos journalistes et leurs relations avec leurs langues afin de comprendre leur recours à la néologie. Cela pour compléter ce que nous avons étudié dans la partie précédente car nous nous sommes persuadée que seule l'analyse des néologismes collectés ne suffit pas pour répondre à notre problématique. En effet, comme le note ALBARELLO L. « *l'utilisation de l'entretien suppose que le chercheur ne dispose pas de données déjà là mais doit les construire* »². C'est effectivement ce que nous avons fait auprès des journalistes algériens.

L'entretien est défini par BRES J. comme suit « *L'interview est un type d'interaction verbale auquel ont recours les sciences humaines, notamment la sociolinguistique. Pourquoi interviewer ? [...] Pour réduire le coût de la récolte et de manipuler ses fruits, la solution est de susciter des interactions verbales sur le thème en question : d'interviewer* »³. En sociologie, l'entretien est défini comme une enquête au cours de laquelle des questions préparées à l'avance sont administrées à une population choisie ou à un échantillon représentatif de cette population. Il existe trois types d'entretiens : directifs (structurés), non-directifs (non structurés) et entretiens semi-directifs.

En ce qui concerne les entretiens directifs, il s'agit d'une série de questions fermées et/ou ouvertes dont le nombre, l'ordre et l'énoncé sont fixés à l'avance et l'enquêteur lit les mêmes questions aux sujets afin qu'ils y répondent. Ce type d'entretien est construit sur le principe de standardisation, dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses. Toutefois, certains pensent que ce type d'entretien est artificiel, superficiel et stéréotypé.

¹ - OLIVIER DE SARDAN J-P., *La politique du terrain sur la production des données en anthropologie*, in BOUTIER J. et al, *Les terrains de l'enquête*, Editions Parenthèses, 1995, p.80

² - ALBARELLO L., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Armand Colin, Paris, 1995, p. 60.

³ - BRES J., *L'entretien et ses techniques*, in Calvet L-J. & Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, *Op.cit*, pp. 61-62.

L'entretien non directif a été élaboré en réaction contre le questionnaire. Il se passe sans liste de questions et l'enquêteur intervient pour aider l'interviewé à s'exprimer par des régulateurs et des relances. Dans ce sens, ce type d'entretien place le locuteur dans une situation d'extrême contrainte, créatrice de malaise interactif. Il peut quand même être basé sur un évènement particulier ou sur une série de questions qui peuvent être modifiées par l'enquêteur pendant le déroulement de l'entretien.

L'entretien semi-directif vise à diminuer le caractère formel des entretiens cité ci-dessus. En revanche, il est important de noter que ce type d'entretien n'est pas une conversation. Il est construit pour neutraliser l'entretien afin d'obtenir de la parole authentique et dans ce cas, l'enquêteur ne joue pas le rôle de celui qui parle mais celui de faire parler. C'est ce type d'entretien qui nous a attiré l'attention et que nous avons choisi pour mener notre enquête.

2.3.3. Echantillon d'étude

Une fois l'objet défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée. De cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail. Mais il existe plusieurs méthodes d'échantillonnage. Le premier type d'échantillon est appelé représentatif, il se limite à un nombre de personnes représentatives. GHIGLIONE R. et MATALON B. définissent ce type comme suit :

un échantillon est en principe représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autres d'être choisis¹.

Le deuxième type de l'échantillon est dit aléatoire, il s'obtient par un tirage au sort selon les lois du hasard respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif : faire en sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

Nous constatons aussi l'échantillon stratifié qui peut être constitué d'un petit nombre de personnes appartenant à certaines catégories mais très importantes pour le problème étudié.

¹ - GHIGLIONE R. et MATALON B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978, p. 29.

Donc, on est confronté à un problème de construction des échantillons, et pour cela, on fait recours la stratification qui consiste à diviser la population en groupes homogènes appelés strates, qui sont mutuellement exclusifs, puis sélectionner à partir de chaque strate des échantillons indépendants. L'échantillon non aléatoire est un autre type. Sa différence de l'échantillon aléatoire tient à une hypothèse de base au sujet de la nature de la population à étudier. Dans celui de l'échantillonnage non aléatoire, on suppose que la distribution des caractéristiques à l'intérieure de la population est égale.

Parmi les échantillons définis au préalable, celui qui correspond le plus à notre enquête est l'échantillon aléatoire, nous avons donc utilisé ce type d'échantillonnage pour mener à bien notre étude. Notre échantillon est constitué de dix journalistes de la presse écrite algérienne d'expression française qui ont accepté de répondre à nos questions. Le tri de la population que nous avons interrogée est soumis aux lois du hasard, le seul critère de sélection pris en considération est le fait que l'interrogé soit journaliste algérien écrivant dans un journal d'expression française en Algérie. La totalité des journalistes de la maison de la presse avaient leur chance de figurer parmi la population interrogée. L'absence des journalistes du journal *Quotidien d'Oran* et *Liberté* de notre échantillon est justifiée ci-dessus

2.3.4. Analyse des représentations

Les études portant sur les perceptions des langues et leurs usages ont été principalement problématisées. Notre étude s'articule autour de l'analyse des représentations et des attitudes des journalistes algériens en se fixant la créativité linguistique comme thème central. Notre choix d'étudier les représentations est justifié par ce que MOSCOVICI S., qui a ravivé ce concept dans le domaine de la psychologie sociale, en affirmant « *pour explorer le côté subjectif de ce qui se passe dans la réalité objective* »¹. Nous voulons, à travers l'étude des représentations et les attitudes, explorer les images des langues pour expliquer les comportements langagiers. En s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs, nous pourrions expliquer le recours à la néologie et voir si l'identité culturelle influe les pratiques linguistiques.

En s'intéressant à l'analyse des représentations et des attitudes des journalistes, c'est étudier ce que CALVET J.L. prétend :

¹ - MOSCOVICI S., cité par BOYER H., *Sociolinguistique : territoires et objets*, op.cit, p.15.

Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard¹.

Les attitudes sont recueillies à travers des réactions des sujets qui s'expriment dans deux langues ou plusieurs variétés en concurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social etc.... BOYER H. nous amène à envisager les phénomènes linguistiques non sans rapport avec les modes de vie d'un groupe social mais comme une réalité sociale intrinsèque des phénomènes socioculturels.

3. L'ENTRETIEN : STRATEGIES ET METHODES

L'entretien revêt des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Il engage deux personnes en vis-à-vis et à ce titre ne peut être considéré comme un simple questionnaire où on est dans une relation anonyme. Des rapports sociaux se jouent dans un entretien. Il faut envisager les entretiens dans le cadre de la problématique et des hypothèses proposées. Les entretiens ne sont pas construits sans relations avec les hypothèses et les contacts qui sont pris avec certaines personnes ne sont pas pris sans réflexion sur leur utilité et leur rapport avec le thème. La fonction principale étant de recueillir des données et mettre au jour certains indicateurs qui permettront de vérifier ou non les hypothèses. Mais aussi de faire naître des hypothèses.

Nous expliquons dans les lignes qui suivent notre choix de l'entretien semi directif ainsi que la méthodologie suivie lors de la réalisation de notre enquête. Cette dernière a eu lieu au sein de la maison de la presse Tahar DJAOUT située à Alger. Les entretiens sont effectués dans les bureaux des journalistes interviewés.

3.1. Choix de l'entretien semi-directif

Choisir l'entretien comme outil d'évaluation, c'est choisir d'établir un contact direct avec les journalistes pour récolter les informations. C'est le phénomène d'interaction qui est privilégié. L'entretien est un moment de parole durant lequel un intervieweur extrait une information d'un interviewé (dans son acte de parole) sur des actions passées, des savoirs sociaux, sur ses valeurs, normes, représentations.... Cette information était contenue dans

¹ - CALVET J.L., *La sociolinguistique. Que sais-je ?*, *Op.cit.*, p. 46.

l'ensemble des représentations associées aux événements vécus par l'interviewé. L'information a été expérimentée, absorbée par l'interviewé qui la restitue durant l'entretien avec déformation : orientation, interprétation par rapport à son expérience.

Dans un entretien, il s'agit de donner la parole à l'autre afin de mieux connaître sa pensée, de l'appréhender dans sa totalité, de toucher au vécu de l'autre, à sa singularité, il s'agit de toucher à l'autre dans son historicité. Dans un entretien, on ne se contente pas de réponses ponctuelles, mais de *réponses – discours*, il s'agit de laisser l'interviewé parler, développer son point de vue sans chercher en tant qu'intervieweur à lui imposer son propre point de vue. C'est une technique qui est dite qualitative, on cherche à comprendre l'autre. Il s'agit d'une méthode souple, non rigide, qui cherche à s'adapter aux circonstances, au contexte, à l'individu. Cela explique notre recours à l'entretien afin de dégager les représentations qu'ont les journalistes vis-à-vis de leurs langues et des néologismes qu'ils utilisent dans leurs discours journalistiques. À partir de l'entretien, les faits identitaires et culturels sont supposés pouvoir être appréhendés et compris à travers les représentations véhiculées par la parole, à travers l'expérience de l'individu.

Les journalistes, même dans leurs rapports sociaux informels, sont des médiateurs d'opinion qui véhiculent une certaine vision de l'identité. Ces professionnels de l'information participent à la construction des représentations identitaires dans leur traitement quotidien des événements, non seulement par leur fonction d'acteurs dans un système médiatique mais aussi par leurs propres discernements, ils construisent une représentation de l'identité. C'est pourquoi nous avons opté pour un entretien semi-directif auprès de cet échantillon.

Pour effectuer l'entretien semi-directif, nous nous sommes disposée d'une série de questions-guides relativement ouvertes à propos desquels nous voulons obtenir une information. Il n'est pas question de poser forcément toutes les questions dans l'ordre prévu initialement. Nous avons laissé venir le plus possible l'interviewé pour qu'il puisse parler selon une logique qui lui convient. Notre recours à l'entretien semi-directif est conscient dans la mesure que ce type d'entretien est une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien. Contrairement à l'entretien directif, l'entretien semi-directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter son propos, les différents thèmes devant être intégrés dans le fil discursif de l'interviewé.

Notre choix de l'entretien semi-directif se base sur l'argument que ce dernier est une méthode plus compréhensive : elle laisse libre cours aux choix de réponses des enquêtés, avec leurs mots et des détails faisant sens selon eux. Cette méthode permet l'étonnement et ouvre le questionnement sur la complexité des objets étudiés. Le recours au questionnaire d'enquête, nous permet d'enregistrer de façon standardisée, auprès de notre public, une série d'informations sur leurs opinions et leurs pratiques. De plus, ce type d'entretien a l'avantage d'être souple puisque les questions dont l'ordre et la formulation même peuvent varier, donnent libre cours à un large développement.

Dans un entretien, L'enquêté s'exprime en fonction de son interlocuteur : « *Tout discours produit par entretien est co-construit par les partenaires du dialogue, en fonction des enjeux de la communication à l'œuvre dans l'interlocution.* »¹. La spécificité de l'entretien réside dans la production d'un discours où l'information produite est caractérisée par la subjectivité à l'initiative du chercheur et issue d'un processus interlocutoire. L'entretien peut aussi amorcer une prise de conscience des attitudes et des stratégies langagières et identitaires développées et utilisées par le sujet interrogé. L'enquêté réfléchit et produit en effet son discours en réponse à des questions issues d'une thématique qui lui est sans aucun doute familière. Mais cette thématique est en revanche susceptible d'être abordée sous des aspects ou des angles de réflexion nouveaux. Le discours constitue le reflet d'une réflexion évolutive qui se construit au moment même de l'entretien mais aussi de façon synchronique et en fonction de l'interlocuteur.

3.1.1. Guide d'entretien

Dans un entretien, il y a un guide qui permet au chercheur de savoir ce qu'il veut obtenir. Le guide que nous avons préparé aborde les principaux thèmes liés à la question de la néologie journalistique. Ce guide d'entretien structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. Il s'agit d'un système organisé de thèmes, que nous n'avons pas formulé sous la forme d'un questionnaire. Cette technique nous a permis à la fois d'obtenir un discours librement formé par les journalistes, et un discours répondant aux questions de la recherche. Le guide, que nous appelons aussi grille d'entretien, est présenté comme suit :

¹ - BLANCHET A. et GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Nathan Université, 1992, p. 117

| Guide thématique | Interrogations |
|--|--|
| Parcours linguistique | <ul style="list-style-type: none"> - Journal d'appartenance - Langue de la formation subie - Diplôme (langue et spécialité) |
| Langue et identité | <ul style="list-style-type: none"> - Langue utilisée dans la vie quotidienne - Compétence en langue arabe - Représentations de la langue maternelle |
| Le français dans l'imaginaire des journalistes | <ul style="list-style-type: none"> - Le choix d'écrire en français - Compétence en français - Représentations de la langue française |
| Néologismes et positionnement | <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi faire recours aux néologismes - Positionnement vis-à-vis du français - Pour ou contre ces néologismes |

Tableau 10 : Guide d'entretien

Les interrogations présentées ci-dessus constituaient des trames permettant de guider l'entretien, de l'orienter sur des thématiques d'échanges évaluées au préalable comme répondant à la problématique à laquelle nous souhaitions répondre. Nous n'avons pas suivi de manière linéaire et continue la composition de cette trame. Les informateurs ont plusieurs fois mêlé leur expérience personnelle et professionnelle. Il n'y avait pas d'ordre à suivre ni de chronologie dans le déroulement des questions.

Puisqu'il s'agit d'entretiens semi-directifs, certaines questions posées lors des différentes entrevues ne figurent pas dans notre guide. Elles ont été improvisées selon les déclarations de certains enquêtés en suivant en cela la méthode préconisée par Kaufmann pour l'entretien compréhensif. Celui-ci affirme que « *la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce que vient d'être dit par l'informateur.* »¹

Les entretiens se sont déroulés sur une période globale de deux semaines. Les premiers entretiens se sont effectués le 20/03/2011 sans rendez-vous. Cette première rencontre avec les journalistes nous a permis de fixer un deuxième rendez-vous, c'était le 27/03/2011. Une dernière rencontre avec nos informateurs s'est faite le 03/04/2011.

¹ - KAUFMANN J-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996, p.48.

3.1.2. Contrat de communication

Avant de démarrer notre entretien, nous avons essayé d'établir un contrat de communication, autrement dit situer la place de chacun des participants. Il s'agit pour BLANCHET P. d'établir un engagement moral autant que les règles sociales de la relation. En respectant ce contrat de communication, nous avons commencé par nous nous présenter : nom et prénom, l'objet de la démarche, le nom de notre université. Selon le contrat de communication, nous leur avons expliqué de quelle manière ils ont été choisis. Nous leur avons signalé que l'entretien sera enregistré. Nous avons insistée sur les règles déontologiques liées à la pratique de la recherche ou de l'évaluation : anonymat ou bien citation du nom de l'informateur. Il est important de signaler que personne n'était contre la citation de son nom. Ainsi, nous avons précisé nos attentes par rapport à notre échantillon : qu'ils s'expriment le plus librement sur le sujet traité.

3.1.3. Types de questions au cours de l'entretien

Les questions posées lors d'un entretien peuvent être distinguées selon leurs contenus et selon leurs formes. Selon le contenu, on peut considérer deux types de questions, les questions de fait et les questions d'opinions. Le premier type dépend des phénomènes observables ou vérifiables. Ce sont, par exemple, les questions qui caractérisent l'âge, le sexe de l'enquêté. Le deuxième type porte sur les opinions, les attitudes, les représentations, les préférences etc. Nous avons l'exemple de la question posée lors de notre entretien : *qu'est-ce qu'elle vous représente votre langue maternelle ?*

Selon la forme, nous pouvons distinguer trois types de questions. Premièrement les questions ouvertes, questions auxquelles l'enquêté peut donner ses propres réponses. Elles ont une fonction exploratoire qui vise à faciliter la prise de parole. Ce type de questions ne comprend pas des pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre. Dans ce cas l'interrogé répond librement en faisant des commentaires, en donnant des détails et en formulant des opinions et des jugements. C'est l'exemple de la première question avec laquelle nous avons débuté l'entretien : *parlez-nous de votre parcours linguistique*. Deuxièmement, les questions fermées, ce sont des questions où l'on présente au sujet, après lui avoir posé la question, une liste préétablie de réponses possibles ou bien lui laisser le choix entre *oui* ou *non*. Ce type de question figure aussi dans notre entretien exemple : *utilisez-vous des néologismes dans vos écrits journalistiques ?* Enfin, nous avons les questions semi-fermées, elles sont des questions

à choix multiples où on suggère un ensemble de réponses au sujet qui choisit celle qui qualifie son point de vue. Nous n'avons pas fait recours à ce type de questions, il peut être utilisé beaucoup plus dans les questionnaires écrits.

Notre entretien comporte des questions ouvertes et des questions fermées, ces deux types répondent le plus à nos objectifs et à notre problématique. Exemple la réponse à la question posée : *s'agit-il d'un positionnement vis-à-vis du français en utilisant les néologismes ?* C'est une question fermée qui nous donne réponse directe à notre hypothèse de départ en la confirmant ou en l'infirmant.

Nous avons distribué aux informateurs des fiches de renseignements dans lesquelles, nous leur avons demandé de reporter leur appartenance sexuelle, leur langue maternelle, leur journal d'appartenance et la rubrique dans laquelle ils écrivent. Ces informations nous ont été utiles pour l'étude des différentes variables. Après avoir récupéré les fiches de renseignements, nous avons commencé l'enregistrement des entretiens avant de passer à la transcription des propos recueillis. Nous expliquons ci-dessous la démarche de ces deux étapes.

3.2. Enregistrement de l'entretien

Enregistrer un entretien en sociolinguistique n'a de valeur qu'à partir du moment où l'attention du chercheur est centrée non seulement sur le contenu verbal lui-même que les effets non verbaux liés à la situation d'entretien ou aux hésitations de l'interviewé. Nous nous sommes doté d'un papier, d'un stylo, et nous avons pris des notes pendant le déroulement de l'entretien. Il ne faut pas ignorer les effets que la prise de notes peut induire sur le comportement linguistique de l'informateur. Cette prise de notes nous a servi d'une part de noter des renseignements concernant la personne interviewée : nom et prénom, le nom du journal, la date et l'heure d'enregistrement, et d'autre part de noter les informations les plus importantes qui sont émises par les journalistes.

La présence d'un magnétophone est obligatoire pour effectuer un entretien malgré que ce matériel peut induire des conduites verbales d'hypercorrections. Il nous a fallu, donc, de mettre en confiance nos interviewés en leur expliquant que cet enregistrement n'a d'intérêt que purement scientifique. Le magnétophone ne s'est pas mis en marche immédiatement. Dans un premier temps, l'essentiel était centré autour de l'installation d'une relation de

confiance. Ensuite, les effets induits par le matériel audio phonique se sont atténués avec le temps.

Il est à signaler qu'au fur et à mesure de notre investigation, un certain nombre d'acteurs n'a pas souhaité que les propos soient enregistrés, et cela pour diverses raisons. Le discours leur semblait plus libre sans le matériel d'enregistrement. La crainte de ne pas savoir ce qui allait être fait des propos ou des problèmes de confidentialité ont été autant de raisons qui ont poussé les informateurs à ne pas vouloir être enregistrés. D'autres journalistes nous ont posé plusieurs questions pour comprendre l'objectif de l'enquête avant d'effectuer l'entretien, et il y a d'autres qui nous ont demandé les pièces identitaires et le numéro de téléphone pour s'assurer qu'il s'agit vraiment d'un travail de recherche pas plus. Les enregistrements sont disponibles dans leur intégralité sur le support numérique qui accompagne ce manuscrit.

3.3. Transcription des propos recueillis

La transcription est un moment important. Le chercheur doit écrire les choses telles qu'il les a entendues, erreurs de langage et alternance codique comprises, c'est ce que nous allons préciser dans notre code de transcription. En effet, la recherche n'est pas un objet égocentré, sa mission première est d'être reçue par un lectorat. De plus, transcrire une parole orale implique une relecture par le filtre du chercheur. C'est pourquoi pour éviter la mécompréhension, les phénomènes d'homophonie, nous nous étions efforcée d'avoir une écoute et une lecture très attentives.

L'analyse rigoureuse des entretiens n'est possible que si le contenu de leur enregistrement fait l'objet d'une transcription écrite. Passer d'un contenu verbal recueilli oralement à un support écrit est une opération complexe. Pour transcrire les propos recueillis, nous avons contacté notre co-directeur BOYER H. qui nous a envoyé un code de transcription assez simple et assez pratique. Ce code permet en plus de la réécriture des mots une prise en compte des effets linguistiques tels que l'allongement de syllabes, les arrêts plus ou moins longs, les hésitations, les pauses etc. ..., effets tous significatifs de la langue parlée. En tous les cas, il ne faut pas ignorer que, quel que soit le code de retransmission utilisé, il est illusoire d'attendre une conformité parfaite entre ce qui est dit et le passage à l'écrit. De plus il est indispensable de rappeler que l'acte de retransmission constitue de manière plus ou moins consciente un début d'interprétation du discours par le chercheur.

Pour transcrire le discours verbal, la totalité des énoncés sont repris mot à mot dans l'ordre de leur énonciation. Sont respectées les répétitions, les incorrections et toutes les marques souvent relâchées du langage oral. Nous avons essayé d'être fidèle au maximum, le respect de certaines règles de ponctuation nous a paru indispensable à la lisibilité minimale du texte (virgule, point final, points de suspension...).

Les informations para-verbales et non-verbales sont prises en considération, les traits non linguistiques d'accompagnement du dire figurent dans la transcription intégrale. Dans la catégorie des traits para-verbaux du discours figurent les inflexions de la voix, les accentuations ainsi que le débit de la parole, les hésitations et les pauses. Les éléments non-verbales qui accompagnent et ponctuent le discours sont également notés, il s'agit surtout des rires. Ces gestes et mimiques divers participent à l'expression subjective de sentiments, opinions, jugements que la personne garde, consciemment ou non hors du champ de la parole. La transcription intégrale n'est pas nécessairement utile dans une évaluation de type sociologique, tout au plus, elle constitue une première étape dans l'établissement d'un texte lisible et analysable. Notre code de transcription est présenté dans le tableau suivant :

| Signes | Significations |
|---|--|
| E | Intervention de l'enquêteur |
| J1, J2... | Prise de parole de journaliste |
| Ecriture en caractère normal | Français |
| Ecriture en italique | Arabe. |
| Ecriture en gras mise entre parenthèses | Arabe traduit en français |
| X, XX, XXX | Mot ou groupe de mots (plus ou moins long) non-compris par le transcrip-teur |
| deux points (:) | Un allongement de l'émission d'un son |
| / | Séparation des phrases |
| +, ++, +++ | Selon la durée de la pause |
| ... | Interruption |
| Parenthèses () | Explication |
| ↑ | Augmentation de la voix (haussement du ton) |
| ↓ | Diminution de la voix |
| ? | Intonation interrogative |
| ! | Intonation exclamative |

Tableau 11 : Code de transcription.

Ainsi, il est à signaler que pendant l'entretien, quelques informateurs ont fait recours à quelques unités de la langue arabe dialectale, langue de communication quotidienne chez les Algériens. Pour la commodité de notre recherche, c'est l'ordre alphabétique français qui a été adopté pour transcrire ces unités, c'est pourquoi, nous avons adopté certains symboles pour compléter l'alphabet français insuffisant. Les sons propres à la langue arabe, qui apparaissent dans notre corpus et qui doivent être transcrits, l'ont été grâce aux symboles adoptés suivants :

| Sons propres à l'arabe | Symboles adoptés en français |
|------------------------|------------------------------|
| ث | Th |
| ح | H |
| خ | Kh |
| ذ | Dh |
| ر | R |
| ع | A |
| غ | Gh |
| ظ | Dh |
| ق | K |
| ه | H |

Tableau 12 : Symboles adoptés en français

Dans cette perspective, le souci premier a été celui d'offrir la meilleure lisibilité possible au lecteur. Face au caractère interactif des entretiens décrit plus haut, le choix a donc été fait de transcrire les discours en essayant de rester au plus proche de la manière dont ils ont été livrés en situation par les locuteurs enquêtés. L'objectif a été de préserver les traces de l'oralité en maintenant dans la retranscription les hésitations, les recherches de mots et d'idées, les phrases inachevées, les structures syntaxiques spécifiques parce qu'elles constituent autant de marques discursives d'une réflexion qui s'élabore, d'une co-construction du discours. Ces traces participent intégralement à la construction du sens global du contenu. Les maladresses langagières, qu'elles soient de nature grammaticale, lexicale ou syntaxique, qui peuvent apparaître dans les différents discours sont maintenues afin de rester fidèle à la manifestation de la compétence linguistique orale des enquêtés au moment de l'entretien. Les traces d'autres langues en présence dans le répertoire verbal s'actualisent également dans le

discours (interférences, termes ou segments en langue maternelle) et sont mises en valeur par une codification de transcription ci-dessus expliquée.

4. LA METHODOLOGIE D'ANALYSE DES DONNEES

L'entretien n'est pas un simple enregistrement passif, il y a un traitement de l'information. Une des phases des méthodes d'enquêtes sociolinguistiques significatives en termes qualitatifs consiste à s'interroger sur le point d'analyse et d'interprétation des données.

Après avoir terminé la transcription des propos, la phase d'enquête peut s'achever et la phase analytique peut commencer. Pour notre recherche, deux types d'analyses vont être conjointement utilisés : l'analyse de contenu et l'analyse de discours qui permettra d'affiner la précédente. Cela rendra possible la proposition de conclusions, tirées d'indices suffisamment précis et globaux, sur les représentations de la langue maternelle, de la langue française et de cette nouvelle variation qui existe dans le discours journalistique par le biais des propos recueillis et d'éléments représentatifs de l'identité culturelle.

4.1. Analyse de contenu

L'analyse de contenu est une technique qui permet d'établir une interprétation des résultats des enquêtes effectuées pour une recherche selon un principe méthodologique qui consiste à avoir une vision globalisante du contexte de recherche. BLANCHET P. nomme cette méthode *synthèse interprétative* et il l'explique comme suit « *Par synthèse, j'entends « saisie globale des paramètres en jeu » dans une perspective systémique complexe [...] Il s'agit [...] de conserver la perspective d'un tout, de toujours revenir à la complexité du contexte des données dans lequel le travail de recherche est mené* »¹. Cette méthode a été un outil important pour Moscovici S., qui s'en est servi pour l'étude des représentations. BARDIN L. la définit comme « *un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés* »². L'analyse de contenu doit intégrer différents paramètres dont la part de subjectivité du sujet interprétant fait partie. En effet, dans le domaine de l'interprétation, il faut assumer le fait que

¹ - BLANCHET, P., *La linguistique de terrain, Méthode et théorie. Une approche ethno- sociolinguistique*, *Op.cit*, p. 57.

² - BARDIN L., *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires, Paris, 1977, p. 43.

chaque chercheur analyse ses données selon ses propres systèmes de références et l'objectivité totale ne peut donc pas exister. Cette forme d'analyse de contenu suit malgré tout une méthodologie qui consiste en premier lieu, dans le cadre de notre recherche, à un balayage de l'ensemble des entretiens qui a été fait avec un repérage des grandes thématiques, que l'on peut retrouver comme communes chez les informateurs, corrélés à leurs réponses statistiques.

La problématique générale posée constitue une ligne de conduite de la réflexion interprétative qui ne doit malgré tout pas être fermée. D'autres éléments peuvent apparaître dans les propos des informateurs, enrichissant et développant la problématique initiale et peuvent permettre des conclusions plus affinées. L'analyse de contenu peut aussi comporter des éléments quantitatifs mais qui ne font que renforcer l'analyse globale. Aussi cette synthèse interprétative permettra l'examen général, aussi quantitatif ce qui apporte des éléments d'analyses complémentaires du contenu des propos recueillis. Elle permettra de tirer des interprétations générales et des éléments symboliques culturels et identitaires par le biais de l'entretien semi-directif.

4.1.1. Procédures closes et procédures ouvertes

Lors de nos entretiens, le corpus discursif est traversé de thématiques connexes. Face à ce corpus, nous allons tenter d'identifier ce qui relève effectivement de notre problématique. Pour cela, nous allons procéder à une analyse de contenu. Nous allons essayer de vérifier nos hypothèses explicites. Nous allons procéder à une analyse quantitative et qualitative. GHIGLIONE et MATALON¹ distinguent deux types de procédures. Le premier type est dit *procédures ouvertes* dans lesquelles aucune hypothèse ne guide l'analyste. Approche souvent mise en œuvre lors des phases exploratoires de recherche. L'analyste se centre sur la mise en évidence des différents aspects du discours et doit faire une analyse beaucoup plus systématique de façon à dégager la diversité de ce discours. Le deuxième type est appelé *procédures closes* qui impliquent la formulation préalable d'hypothèses. Le discours ou les textes sont étudiés à la lumière de ces hypothèses et l'on tente de les vérifier. Les hypothèses structurent les informations recueillies. C'est ce type de procédures que nous allons suivre dans notre analyse.

¹ - GHIGLIONE R., MATALON B., *Op.cit.*

4.1.2. Analyse thématique

L'analyse thématique est la méthode la plus simple qui implique la mise en œuvre des différentes opérations de base qu'on utilise dans toute analyse de contenu. Ce mode d'analyse est centré sur les notions ou thèmes évoqués à propos d'un objet d'étude. Il s'agit d'obtenir des informations sur cet objet. La démarche la plus simple consiste à se situer d'emblée au niveau du contenu sémantique sans s'arrêter à l'étude du discours en tant que système de signes. L'analyse de contenu thématique est la plus simple des analyses de contenu. Elle consiste à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets. Elle est donc la première forme de catégorisation impliquée dans un corpus. En résumé, ce type d'analyse assez simple dans son principe implique de procéder à une *catégorisation*¹ dont l'unité de base est le thème. C'est cette méthode d'analyse que nous allons respecter dans notre étude.

4.2. Analyse de discours

Certains théoriciens défendent l'analyse de discours comme un positionnement théorique se plaçant à l'encontre de l'analyse de contenu, partant du principe que le sens des échanges serait transparent, immédiat et repérable par leurs simples affirmations, par le simple fait de dire. Or l'analyse de contenu ne propose pas une interprétation faite sur une consultation superficielle des énoncés mais dévoile une interprétation opérée d'après plusieurs lectures des énoncés complexes selon une méthode argumentée et explicitée, d'un point de vue globalisant, ce que ne propose pas forcément l'analyse de discours.

L'association des deux méthodes permet de saisir en contexte les énonciations des informateurs fonctionnant selon une certaine mécanique, selon ce que MAINGUENEAU D. nomme « *la mise en exercice du système* »² que l'analyse de discours met en lumière pour en tirer des informations interprétatives, ce que l'analyse de contenu permet. Le même auteur ajoute :

¹ - Une catégorie est une notion générale représentant un ensemble ou une classe de signifiés. La catégorisation est une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différentiation puis regroupement par genre (analogie) d'après ces critères préalablement définis. Les catégories sont des rubriques ou des classes qui rassemblent un groupement d'éléments sous un terme générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments.

² - MAINGUENEAU D., *L'énonciation en linguistique française*, coll. Les fondamentaux, Hachette Supérieur, 1991, p. 10.

Refuser d'abandonner l'énonciation à l'activité purement individuelle et de la rejeter hors de l'analyse rigoureuse du langage, c'est donc poser que lorsque le système abstrait qu'est la langue se trouve mis en exercice dans le discours, un ensemble de mécanismes spécifiques intervient [...]. Ainsi, quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés d'un point de vue de leurs conditions de production socio-historiques, mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le supporte¹.

Donc, l'énoncé ne peut être détaché du contexte dans lequel il est émis. C'est pour cela que pour ce qui concerne cette recherche, le discours représente l'ensemble des énoncés échangés dans le cadre des entretiens semi-directifs effectués à notre demande auprès des journalistes en fonction (dans leurs bureaux). C'est dans cette combinatoire que nous prendrons en compte de manière générale que ce que nous nommons discours, que nous définissons comme un ensemble d'énoncés situés produits à partir d'une position sociale et professionnelle, qui peut tendre à orienter parfois le contenu de l'entretien. Nous serons d'accord pour dire que le discours n'est pas transparent et qu'il possède des règles de fonctionnement mais selon une recherche sociolinguistique. Donc, dans une analyse procédant des mêmes fondements, le discours ne peut être détaché de l'environnement dans lequel il est émis.

Par nos justifications précédentes, nous rejoignons la définition de GUESPIN L. « *L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* »². Nous ajoutons que le discours est l'énoncé situé / contextualisé considéré du point de vue des habitudes discursives et des mécanismes discursifs qui le conditionnent. Cette mécanique quoique participant d'un processus complexe et donc à distinguer d'un ensemble de règles préétablies qui consisteraient à être respectées à chaque interaction rend possible le champ de la description puisque le discours forme un tout accessible à une représentation structurelle qu'enrichit l'analyse de contenu.

L'analyse des discours sera ainsi envisagée comme l'analyse d'une conduite communicative par rapport à un sujet donné, conduite emprise d'une combinatoire culturelle (l'identité de la personne, son vécu, sa position sociale, professionnelle, le rapport à l'enquêteur, etc.) et sociale. La position professionnelle de certains informateurs pouvant les

¹ - *Ibid.*

² - GUESPIN L., *Problématique des travaux sur le discours politique*, in Revue *Langages*, n° 23, 1971, p. 10.

entraîner à produire une sorte de discours social, c'est-à-dire un discours que les informateurs peuvent imaginer par exemple comme représentatif de la pensée collective, cela représentant aussi un élément constitutif de l'identité des personnes.

CONCLUSION

En conclusion, la méthode d'enquête semi-directives (les entretiens) que nous avons menée consiste à aller du global à l'analytique. Pour tenter d'obtenir un échantillon de population suffisamment représentatif de catégories d'âge diverses, de langues maternelles variées (langue arabe et langue kabyle). Nous avons interrogé des journalistes de différents journaux algériens d'expression française. Nous ne nous sommes pas contentée des trois journaux d'où nous avons collecté les néologismes étudiés dans la partie précédente.

Les informateurs interrogés forment des microéchantillons pour lesquels certains paramètres seront à prendre en compte pour l'analyse. Aussi, la volonté de donner de bonnes réponses a pu faire que certaines réponses ont été volontairement exagérées ou alors certains informateurs ont peut-être été tentés de répondre *oui* ou *non* quand leur réalité aurait dû les faire répondre contrairement. À l'inverse interroger les gens par écrit peut parfois rendre plus simple l'obtention des réponses, car si à l'oral il peut être souvent plus aisé de parler des autres que de parler de soi, l'écrit peut être une manière de parler plus librement de ses propres pratiques. Les entretiens semi-directifs tiendront une place primordiale au cœur de l'analyse. L'ensemble des résultats d'après les réponses obtenues permettra un état des lieux complémentaire à l'analyse des néologismes faite dans la partie précédente. L'entretien, utilisé pour cette recherche, permettra d'obtenir un nombre d'informations suffisant pour avoir une bonne compréhension du thème étudié.

CHAPITRE II

LES JOURNALISTES ALGERIENS : MEDIATEURS D'UNE DIVERSITE DE PARCOURS

« Les pratiques langagières des individus sont ancrées dans leur mode de socialisation familial, composé par les valeurs, attitudes, représentations et utilisations familières du langage dans leur double aspect cognitif et interactionnel, qui sont elles-mêmes liées à la trajectoire des individus et à leurs conditions de vie ».

BEAUTIER E., *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 204

INTRODUCTION

Avant d'entamer notre analyse, il est important de revenir vers la problématique de départ qui consiste à déterminer l'influence et le rôle que joue l'identité culturelle dans la production néologique dans le discours journalistique en Algérie. En essayant de comprendre comment l'identité des sujets est traduite à travers le recours à ces néologismes. Les représentations des sujets enquêtés, puis les autres causalités, à repérer dans les entretiens, de la créativité linguistique font l'objet de cette dernière partie. Tout au long de la troisième partie de ce travail, la néologie journalistique a été envisagée d'un point de vue linguistique tout d'abord, puis d'un point de vue sociolinguistique pour permettre une analyse et interprétation limitée au corpus écrit collecté des trois journaux algériens. Dans cette partie, il est question d'identifier les représentations des émetteurs de ces néologismes. Pour mieux cerner le processus néologique, des journalistes de différents journaux algériens sont concernés par notre enquête micro-sociolinguistique. La mise en place d'entretiens semi-directifs auprès d'un certain nombre d'informateurs nous permet de proposer une synthèse des données recueillies.

L'analyse que nous allons effectuer se subdivise en deux étapes dont la première consiste à démontrer une diversité possible dans les trajectoires linguistiques de nos informateurs. Notre objectif principal, à travers cette étape, est d'identifier la nature des relations qu'entretiennent actuellement avec le français nos informateurs, reconnus comme créateurs des néologismes et premiers responsables du changement linguistique de la langue française. Il est important, à notre sens, d'étudier le profil sociolinguistique des enquêtés ainsi que le contexte dans lequel ils agissent, car c'est dans ce contexte que naissent et évoluent les représentations sociales. Cette première étape fera l'objet du présent chapitre.

La deuxième étape d'analyse, objet du troisième chapitre, se fixe l'analyse des représentations et des attitudes de nos informateurs vis-à-vis de leurs langues et des néologismes émis aux lecteurs. Nous souhaitons également nous interroger sur les facteurs endogènes et exogènes (internes et externes), susceptibles d'être responsables de la créativité linguistique. C'est-à-dire les facteurs qui relèvent aussi bien de leurs représentations que ceux qui ont un lien avec le milieu socioculturel de nos enquêtés.

1. ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION DE L'ANALYSE

1.1. Présentation des informateurs

Nous avons jugé utile de présenter nos informateurs pour mieux faciliter la lecture de ce présent travail. Notre choix de l'échantillon, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, est aléatoire. La population d'enquête est composée de journalistes algériens de la presse écrite algérienne d'expression française. Il s'agit des journalistes travaillant dans les journaux suivants : *El Watan*, *Jeune indépendant*, *Algérie républicain*, *Le soir d'Algérie*. Notre enquête s'est effectuée à la rédaction nationale : la maison de la presse Tahar DJAOUT située à Alger auprès des journalistes travaillant dans des rubriques diverses (cultures, sports, actualités, reportages, régions).

Les variables retenues sont la langue maternelle, le sexe et l'âge, en ce qui concerne ce dernier, nous avons réduit les critères à deux tranches d'âge ou deux sphères générationnelles : la génération de vingt à quarante deux ans, et celle de plus de quarante deux ans. Cette répartition est un indicateur de la place du français dans le milieu scolaire des enquêtés. Sachant que, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, le système éducatif algérien a connu deux périodes : l'avant l'arabisation et l'après l'arabisation. Avant l'arabisation, c'est l'éducation bilingue qui fut introduite, le français était une langue d'enseignement des matières scientifiques, l'arabe a été réservé aux autres matières telles que l'histoire, la géographie, sciences islamiques. C'est une période caractérisée par un enseignement dispensé en français. C'est la génération de plus de quarante deux ans (+ 42) qui a suivi cet enseignement. Par contre la deuxième période se caractérise par un enseignement arabisé. Le français est devenu une matière à enseigner. La génération de vingt à quarante deux ans (20 à 42) a été formée par cet enseignement.

Il est à signaler que la répartition entre les femmes et les hommes, jeunes et vieux, langue maternelle arabe ou kabyle est déséquilibrée, ce décalage est inhérent à l'impossible disponibilité simultanée des informateurs qu'ils soient femmes ou hommes, anciens ou nouveaux. Sachant que nous avons programmé trois visites à la maison de la presse Tahar DJAOUT, mais vu les contraintes professionnelles de nos informateurs et les événements nationaux qui ont marqué la période de notre entretien (des grèves, des sit-in qui ont touché tous les secteurs de la vie sociale), nous n'avons pas pu équilibrer notre population en ce qui concerne nos trois variables malgré qu'elles sont des éléments importants pour l'étude des

représentations. A ajouter qu'on nous a interdit d'accéder aux bureaux des journalistes pendant la première visite, et ce n'est que pendant le deuxième et le troisième rendez-vous qu'on nous a permis de rencontrer les journalistes dans leurs bureaux.

A l'aide de la fiche de renseignement que nous avons soumise à nos enquêtés lors des entretiens, nous avons pu les répertorier dans le tableau suivant : **J** : journaliste. Au cours de notre analyse, nous allons utiliser J1, J2,...pour désigner nos informateurs, **L.M.** : langue maternelle, **S** : sexe, **A** : âge, **F** : sexe féminin, **M** : sexe masculin, **Fond** : fondamentale.

| | Nom et prénom | journal | rubrique | L.M. | S | A | Ecole |
|------------|----------------------|------------------------|-----------------------|-------------|----------|----------|--------------|
| J1 | Mahdia BELKABIL | El Watan | Culture | Arabe | F | 23 | Fond. |
| J2 | M'hamed HOUAOURA | El Watan | Reportage | Kabyle | M | 42 | Bilingue |
| J3 | Kamel AMARI | Le soir d'Algérie | Actualités | Kabyle | M | 41 | Fond. |
| J4 | Khaled ALOUACHE | Jeune indépendant | Sport | Arabe | M | 40 | Fond. |
| J5 | Rachid MORAD | El Wtan | Reportage | Kabyle | M | 45 | Bilingue |
| J6 | Mohamed REBAH | Algérie républicain | Ancien journaliste | Arabe | M | 76 | française |
| J7 | Morad SLIMANI | El Wtan | Régions | Arabe | M | 44 | Bilingue |
| J8 | Fatima ARABE | El Wtan | Actualités | Kabyle | F | 41 | Fond. |
| J9 | Samir GHEZLAOUI | El Wtan | Actualités | Kabyle | M | 27 | Fond. |
| J10 | Kader BAKOU | Le soir d'Algérie | Culture | Kabyle | M | 40 | Fond. |

Tableau 13 : Présentation des informateurs.

1.1.1. Journaux d'appartenance

Nous avons interrogé un échantillon aléatoire, le seul critère retenu est celui d'être journaliste dans la presse écrite algérienne d'expression française. Les journaux d'appartenance sont différents de ceux d'où nous avons collecté les néologismes. Ce choix est conscient dans la mesure de voir la généralisation du phénomène néologique dans tous les journaux algériens. Les journaux auxquels appartiennent nos journalistes sont présentés comme suit :

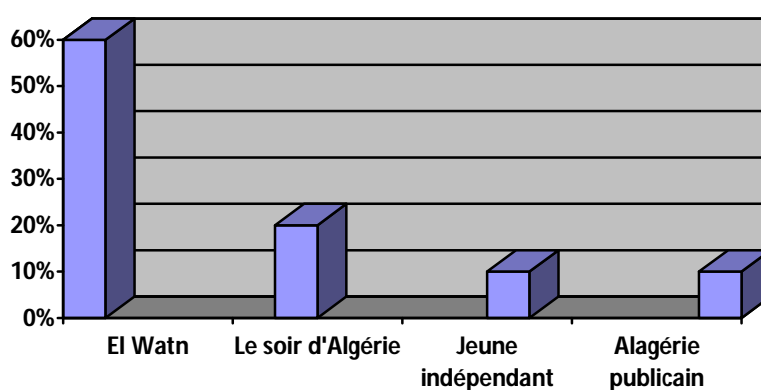


Figure 25 : Présentation des informateurs selon les journaux d'appartenance

A la lecture de ce graphique, nous remarquons que les informateurs appartiennent à quatre journaux différents dont les bureaux se trouvent à la maison de la presse Tahar DJAOUT. Tandis que nous n'avons pas pu accéder au bureau du journal *Liberté* car il se trouve dans un autre endroit à Alger dont nous n'avons pas pu localiser. Le bureau central du journal *Quotidien d'Oran* se trouve à Oran, nous avons visité son bureau régional à Alger mais nous n'avons pas trouvé de journalistes, tous étaient ailleurs. La diversité des journaux peut être un indicateur de généralisation de la néologie journalistique.

1.1.2. Rubriques

Concernant les rubriques, comme nous le voyons dans le tableau, nos informateurs écrivent dans de diverses rubriques. Ce choix aléatoire est justifié par le fait que la créativité linguistique peut toucher n'importe quel discours journalistique. Si nous n'avons collecté notre corpus écrit que des chroniques, cela est expliqué par les caractéristiques de ce genre journalistique qui relève du genre du commentaire (expression d'une opinion personnelle) et remplit une fonction sociale. La chronique est un moyen de dénoncer les travers de la société

c'est pourquoi elle peut être un lieu de créativité linguistique. Notre entretien a été effectué avec des journalistes de diverses rubriques, nous les présentons comme suit :

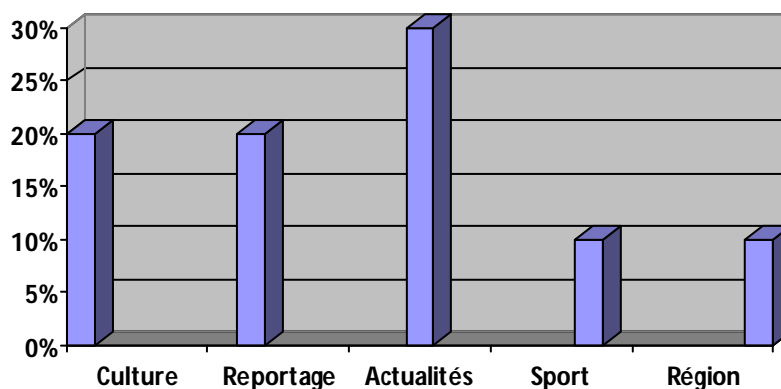


Figure 26 : Présentation des informateurs selon les rubriques.

Nous remarquons que 30% de nos informateurs écrivent dans la rubrique d'actualités, cette dernière est en relation avec ce qui se passe dans la société et traite différents thèmes qui touchent au quotidien du lecteur. Ainsi que le reportage et la culture sont présentés par la même portion 20%. Ces deux rubriques peuvent être un lieu de création surtout celle de culture là où le journaliste doit recourir à des unités spécifiques à sa culture et à celle de la société à laquelle il appartient. Le sport et la région sont présentés par une portion minimale 10% pour chacune des deux rubriques. Le sport surtout favorise la création de nouveaux mots et cela est prouvé par l'informateur représentant de cette rubrique. Il est à signaler qu'un ancien journaliste de nos informateurs n'a pas indiqué dans quelle rubrique il écrivait, il s'agit du journaliste J6.

Donc, nous avons recueilli des propos de cet échantillon diversifié selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, les journaux d'appartenance et les rubriques d'écriture pour mieux cerner notre problématique de départ et vérifier nos hypothèses.

1.2. Présentation des variables sociales

Les données sociologiques jouent un rôle non négligeable dans les pratiques et représentations sociolinguistiques d'un locuteur. A cet égard BOYER H. fait observer que :

Toute action de langage se produit à l'intérieur d'une économie sociolinguistique, qui comprend des individus nécessairement caractérisés par un certain nombre de facteurs se conjuguant de diverses façons : origine sociale et géographique, âge, sexe, mais aussi le degré de scolarisation, profession, niveau de vie, contexte socioculturel, un même individu pouvant être rangé dans plusieurs catégories selon le/les facteur(s) pris comme critère identité linguistique et identité sociale sont donc indissociablement liées¹.

Dans notre recherche, nous commençons par les raisons de choix de nos variables. Selon la terminologie labovienne, une variable linguistique peut être caractérisée comme une variable sociolinguistique quand elle peut être mise en rapport systématique avec un ou plusieurs facteurs non linguistiques. Dans notre cas, nous avons sélectionné trois variables. D'abord, la langue maternelle peut avoir une influence sur les représentations de notre population d'étude et par conséquent influe leur pratiques linguistiques, et elle peut conduire à la néologie journalistique. Par exemple, un journaliste de langue maternelle kabyle, produit moins de néologismes par rapport à un autre de langue maternelle arabe parce que le kabyle trouve son identité beaucoup plus dans les deux langues : kabyle et française et il n'aura pas cette tendance de se différencier des Français. Par contre, un journaliste de langue maternelle arabe tend à s'identifier par rapport aux Français pour dire qu'il vit dans une société arabe avec une identité arabe.

La deuxième variable est celle de l'âge et la langue de scolarité, vu que ceux qui ont plus de quarante deux ans ont poursuivi une formation bilingue, et ils n'ont pas les mêmes représentations que ceux qui ont subi une formation arabophone, la génération de vingt à quarante deux ans. Quant à la troisième variable, celle du sexe, nous l'avons retenue puisqu'elle est considérée comme un paramètre important de différenciation sociale, le sexe « *détermine en partie le rôle social, le pouvoir économique et le pouvoir politique des individus* »² selon PILLON A. Cette variable donc influe les représentations des sujets. Ces trois critères (langue maternelle, âge, sexe) peuvent être, donc, en corrélation avec les représentations et les attitudes de la population soumise à l'enquête.

¹ - BOYER H., *Eléments de sociolinguistique*, Op. Cit, p. 26

² - PILLON A. , *Sexe*, in *Sociolinguistique : concepts de base*, MOREAU M-L., Mardaga, Hayen, 1997, p. 258.

1.2.1. Langue maternelle

A lecture du tableau 17, nous remarquons que nos informateurs sont des langues maternelles différentes, nous les présentons comme suit :

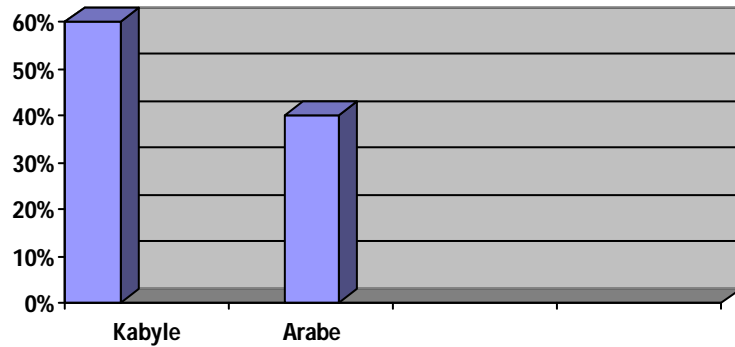


Figure 27: Présentation des informateurs selon leurs langues maternelles

Le nombre d'enquêtés de langue maternelle kabyle est légèrement supérieur à celui des enquêtés de langue maternelle arabe, à raison de 60% pour les kabyles et 40% pour les arabes. Nous nous attendons que cette variable aurait influencée les attitudes et les opinions de nos enquêtés.

1.2.2. Appartenance sexuelle des enquêtés

Concernant la deuxième variable, celle du sexe, d'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, sur 10 informateurs enquêtés nous n'avons que deux femmes. Nous présentons ces résultats dans le graphique ci-dessous :

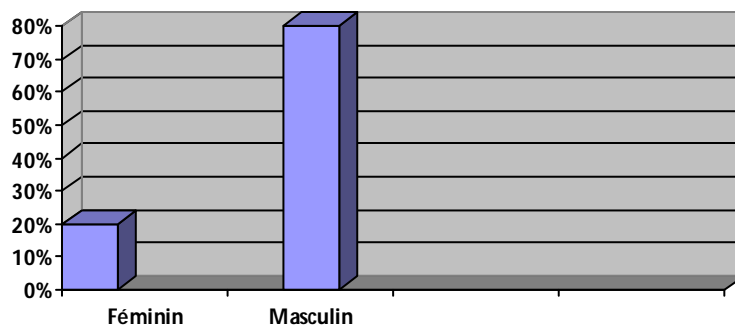


Figure 28 : Présentation des informateurs selon leur appartenance sexuelle.

Ce qui est remarquable est que le nombre des enquêtés du sexe masculin est supérieur à celui des enquêtés du sexe féminin, nous expliquons ce déséquilibre par la non disponibilité des informateurs ce qui ne nous a pas laissé le choix pour avoir le même nombre des deux sexes. Ainsi, nous ajoutons que d'autres journalistes femmes rencontrées le jour des entretiens n'ont pas accepté de répondre à nos questions et nous avons expliqué leurs raisons dans le chapitre précédent.

1.2.3. Age et langue de scolarité des enquêtés

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, nous avons réparti nos informateurs selon deux sphères générationnelles, cette répartition est un indicateur de la place du français dans le milieu scolaire et étudiant des enquêtés. Nous présentons l'âge et la langue de scolarité de nos informateurs dans le graphique suivant :

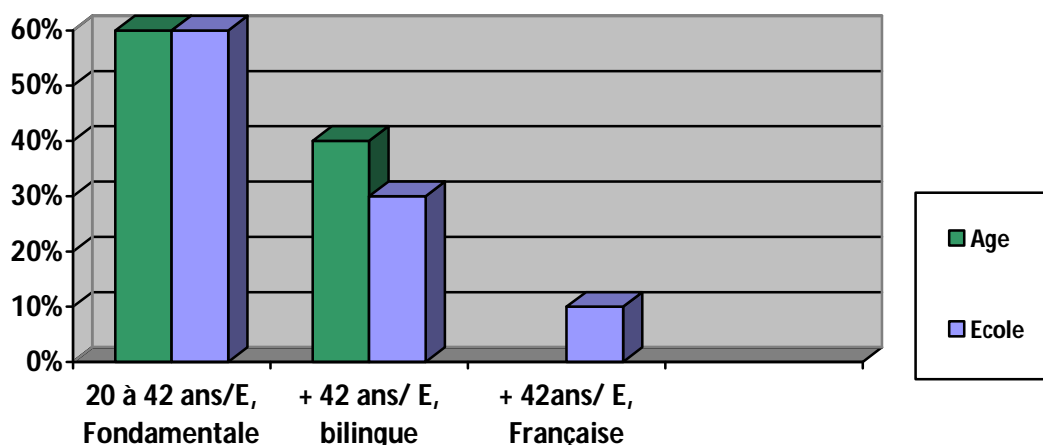


Figure 29 : Présentation des informateurs selon l'âge et la langue de scolarité

Les deux sphères générationnelles ne sont pas égales, la plupart de nos informateurs font partie de la génération qui a suivi un enseignement arabisé (l'école fondamentale), le pourcentage 60% en témoigne. Tandis que la génération la plus ancienne, celle qui a plus de quarante deux ans (+ 42 ans) est représentée par 40% seulement. La colonne réservée à l'école de formation de nos enquêtés est significative. Les six informateurs qui ont moins de quarante-deux ans sont formés par l'école fondamentale, trois informateurs de plus de 42 ans sont formés par l'école bilingue, à signaler un seul cas, J6 qui est formé par l'école française.

Ces données chiffrées montrent que la langue d'enseignement dans le secteur éducatif avant son arabisation totale était le français. Il s'agit du journaliste J6 qui a 76 ans et qui a fait l'école française pendant la colonisation. Après l'indépendance, l'arabe classique se substitua au français, c'est l'école bilingue où le français est resté langue d'enseignement. C'est le cas des informateurs hommes : J2, J5, J7 qui ont subi une formation des deux langues à la fois. Il faut mentionner, tout de même, que pour cette génération, l'arabisation n'a touché qu'une partie de leur cursus, c'est-à-dire les matières scientifiques étaient dispensées en français et d'autres matières en arabe. L'arabisation fut totale pour la génération de vingt à quarante deux ans (20- 42 ans). C'est le cas des journalistes femmes J1, J8. Les informateurs hommes de cette génération sont J3, J4, J9, J10. Cette génération a fait l'école fondamentale, et le français n'était pour elle qu'une langue à enseigner.

1.3. Grille d'analyse des entretiens

La grille d'analyse apparaît souvent comme une version très approfondie du guide d'entretien utilisé pour collecter les informations. Elle consiste à réorganiser chacun des entretiens de façon à ce qu'ils soient tous présentés exactement de la même façon. Cette réorganisation résulte d'un travail de codage et de catégorisation des unités de discours, « *il est question de produire un récit argumenté autour des principales catégories d'analyse, avenues de compréhension, pistes d'interprétation* »¹. Pour identifier les différentes thématiques, nous avons procédé à un découpage du corpus guidé par la problématique et les hypothèses. À chaque unité de discours est affecté un mot ou groupe de mots susceptible de résumer le thème sélectionné. Cet étiquetage sert de base à notre grille d'analyse. Vu l'importance du corpus, nous avons opté pour la thématisation en continue, laquelle s'est faite au fur et à mesure de la lecture des données et en fonction des réponses des enquêtés. La subdivision des thèmes en sous thèmes s'est faite, là aussi, en rapport avec l'ordonnement des questions, lesquelles vont du général au particulier.

Le découpage des extraits de nos entretiens a permis d'identifier plusieurs thèmes associés aux représentations de notre échantillon et a conduit à une réorganisation des discours. D'autres thèmes apparaissent également, le corpus pouvant encore se prêter à d'autres thématiques, mais nous nous en tient ici aux principaux thèmes liés à notre

¹ - PAILLE P. et MUCCHIELLI A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 2005, p.124.

problématique. Nous avons subdivisé les thèmes dégagés en deux grands axes, le premier intitulé : trajectoires et diversité de parcours, le second : représentations des langues, qui fera l'objet d'analyse du dernier chapitre. Notre grille est présentée ci-dessous :

| | Thèmes abordés | Quelques réponses des enquêtés |
|---|---|---|
| 1^{er} axe : Trajectoires et diversité de parcours | Premiers contacts avec la langue française | <p>J1- [...] les parents qui sont francophones à la base qui ont fait leurs études en français et qui ont fait l'école française.</p> <p>J2 - ↑Disons qu'il y avait ma mère et mon père ils ont fait leurs études en français /...</p> <p>J7 – [...] j'ai évolué dans un milieu qui pratique surtout la langue française...</p> <p>J8 – [...] on a fait l'arabe comme tout algérien/ 4ème année on a fait quelques heures de français par jour/mais : c'est-à-dire ↑...</p> |
| | Compétences en langues | <p>J1- Oui je suis bonne en arabe/ j'ai eu toujours d'excellentes notes à l'école...</p> <p>J5 – [...] j'étais bilingue / un bon bilingue/.</p> <p>J7 – [...] j'étais à l'époque /aperçu personnel /j'étais à la fois bon en arabe comme en français</p> <p>J9 – [...] je maîtrise, je répète l'arabe mieux que le français</p> |
| | Diplôme de formation | <p>J1- Oui /j'ai fait une licence en sciences de l'information et de la communication</p> <p>J2- Oui/ c'est-à-dire j'ai fait à Bab Zouar mathématiques en langue française....</p> <p>J9 - Voilà/ je suis titulaire d'une licence en journalisme...</p> |

| | | |
|---|---|--|
| | <p style="text-align: center;">Positionnement vis-à-vis de la Politique linguistique</p> | <p>J2 – [...] il y a l’aspect politique c’est-à-dire c’est le pouvoir politique qui a des critères de contenu identitaire aux algériens...</p> <p>J5 –[...] j’ai pas choisi ni langue française ni <i>walou, djat hakdha</i> (rien elle est venue comme ça) parce que à l’époque c’était l’enseignement qui qui voulait ça</p> <p>J8 – [...] il y a quelques années si on retourne en arrière vous trouverez quelqu’un qui a fait l’école primaire il comprend très bien le français et il le parle ...</p> |
| <p style="text-align: center;">2^{ème} axe : Représentations des langues</p> | <p style="text-align: center;">Langue maternelle et identité</p> | <p>J1 - [...] il faut d’abord avoir sa propre culture et l’assumer/ et ça passe par la langue maternelle évidemment</p> <p>J2 - c’est un peu tout ce lien avec la partie cachée de mon âme c’est-à-dire c’est quelque chose de ma culture</p> <p>J6 - D’abord la langue arabe c’est la langue nationale/ c’est la langue de notre/ si je veux dire entre guillemets notre identité.</p> <p>J7 - Qu’est-ce qu’elle me représente? C’est la langue que j’aime beaucoup</p> <p>J9 - Elle me représente en soi une identité quoi / ↑à chaque fois je dis je vais pas changer la langue de ma mère</p> |
| | <p style="text-align: center;">Le français dans l’imaginaire des journalistes</p> | <p>J1 - [...] s’ouvrir vers les autres cultures est très positif c’est même impératif mais cela ne devrait pas toucher notre identité</p> <p>J2 - c’est une langue dans laquelle : quelque part il s’est établi un lien existentiel</p> <p>J3 - [...] voilà j’ai toujours été passionné par le français.</p> <p>J4 - ↓c’est : ma manière de m’exprimer en français</p> <p>J6 - ↓Non la langue française : / d’abord c’est la langue de la rigueur/ + pour nous en l’Algérie c’est une langue : comme a dit Kateb Yacine c’est un trophée de guerre</p> <p>J8 - ↑C’est ma langue de travail</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | Représentations de la créativité linguistique | <p>J1 - et si on parle français on est algériens donc il est normal qu'à un moment donné il y ait des mots hybrides un peu entre l'algérien et le français</p> <p>J2 - quand le patrimoine lexical ne suffit pas à dire le réel à dire le monde forcément + effectivement on va chercher les mots qui disent le mieux notre être</p> <p>J3 -[...] c'est pas une manière d'altérer la langue du tout mais c'est beaucoup plus pour++ ↑voilà c'est pour rendre la lecture plus : compréhensible</p> <p>J4 - ↑Ah oui c'est la situation des fois c'est spontané parfois/ donc on est obligé de trouver un mot/ disons que ce mot on essaye de le relier à quelque chose qui existe déjà</p> <p>J5 -Oui c'est pour être : compris par le citoyen</p> <p>J9 - [...] les journalistes ont le droit de créer des fois comme ça des nouveaux</p> |
| | Positionnement vis-à-vis des néologismes | <p>J6 - Non / on ne peut pas/ non : les mots / les nouveaux mots c'est l'académie française</p> <p>J10 - Ca ce n'est pas du français (rire)</p> |

Tableau 14 : Grille d'analyse des entretiens.

2. DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUE : DIVERSITES DE PARCOURS

Les évaluations portant sur les langues peuvent être des paramètres ou repères sociaux, identitaires, culturelles et idéologiques. Dès lors, il convient d'analyser les propos de nos informateurs selon la grille thématique que nous avons élaborée à partir de leurs réponses. Toutefois, la consigne inaugurale était la même pour tous les entretiens. Il s'agissait de demander aux sujets de raconter leurs parcours linguistiques avec les différentes langues qui constituent leurs répertoires langagiers et le diplôme obtenu. Cette première consigne a permis de déclencher des récits de vie et des discours autobiographiques. L'un de nos souci majeur était également celui de l'objectivité, il fallait donc à tout prix tenter de mettre de côté nos idées pour ne pas influencer celles des personnes interrogées.

Dans cette étape d'analyse des données recueillies pendant notre recherche, il est important de revenir à la problématique de départ qui consiste à déterminer le rôle que peut jouer l'identité culturelle dans la néologie journalistique en Algérie, en étudiant les représentations, les opinions des émetteurs, puis les causalités de cette créativité dans le discours journalistique. Il s'agit de comprendre le rapport corrélatif entre le degré de présence de la langue française dans la vie de nos informateurs. L'objectif étant de vérifier si ce degré de rapport est un facteur constitutif ou causalité de la créativité linguistique.

2.1. Premiers contacts avec la langue française

La présente enquête nous a permis d'évoquer le thème établissant le premier contact de nos enquêtés avec la langue française à partir des réponses de nos informateurs eux-mêmes. Consciente que les pratiques langagières se diffèrent selon l'imaginaire que chacun de nos enquêtés se fait de la langue française et selon l'appartenance socioculturelle des uns et des autres, nous nous sommes fixée comme objectif de révéler des profils sociaux que nous supposons variés des journalistes, et ce afin de mettre en lumière des liens avec leurs répertoires langagiers et leurs modes d'appropriation des langues.

Il est cependant intéressant de noter que le contact de nos sujets avec la langue française diffère d'un locuteur à un autre, en effet, chacun d'eux y a été exposé à des moments donnés de sa vie, mais pas de la même manière ni dans les mêmes contextes. Nous exposons ci-après les différents cas rencontrés.

2.1.1. Période coloniale

Pour un de nos enquêtés, le premier contact avec la langue française s'est fait par la fréquentation de l'école française, c'est le cas de J6 :

J6 - Non/ j'ai fait mes études/ parce que comme je suis/j'ai 76 ans donc j'étais à l'école française comme tous les/ ↑pas comme tous les enfants de mon âge j'ai eu le privilège d'aller à l'école française/ de faire des études en français mais j'ai fait des études en arabe personnellement/ quoi c'est-à-dire tout seul

Le français a été transmis à cet informateur, pendant la période coloniale, laquelle caractérisée par une école française et non pas bilingue. La langue arabe était à cette époque une langue étrangère :

J6 – [...] je suis d'une génération où la langue arabe était étudiée comme langue étrangère

Pour cet enquêté, non seulement le français s'est ancré et s'est installé dans son répertoire langagier dès son très jeune âge à l'école française, c'est-à-dire juste après avoir connu la première langue mais aussi il l'a découvert à travers des natifs, ce qui a joué en sa faveur pour l'apprentissage de cette langue. Ces propos nous entraînent sur une piste intéressante, celle de l'existence d'une catégorie de journalistes dont la trajectoire linguistique l'a démarquée des autres : elle a côtoyé des Français qui lui ont transmis leur langue. Notre entretien a été effectué en 2011, c'est-à-dire 49 ans après l'indépendance, c'était inattendu de rencontrer un journaliste qui a vécu la période coloniale, mais le hasard a voulu cette rencontre pour voir la différence entre les représentations de l'ancienne et la nouvelle génération arabisée dans la totalité de sa formation.

2.1.2. Entourage familial

L'entourage, précisément la famille, devrait, en principe, jouer un rôle incontestable dans le développement des compétences de base chez tout locuteur en lui offrant un espace culturel qui favorise la concrétisation et la mise en application de ce qui a été appris à l'école. Certains informateurs (*J1, J2, J7*) ont déclaré que leur premier contact avec le français s'est établi à la maison, avec les parents qui connaissent cette langue étant même pour une d'entre eux la mère était une enseignante de français. C'est le cas pour *J1* :

J1- [...] il faut dire qu'il y a des antécédents familiaux qui jouent un rôle important (rire)/ c'est la famille/ ↓ donc les parents qui sont francophones à la base qui ont fait leurs études en français et qui ont fait l'école française donc/↑ et une mère qui est enseignante de français [...] ça a du jouer un rôle très important dans le fait que maintenant je puisse m'exprimer en français/

Cette informatrice a baigné dans un milieu familial francophone, la famille était à l'origine de l'appropriation du français : en effet, la langue étant présente dès le début avec les parents, elle a vite pris une place considérable dans son répertoire linguistique. Nous citons aussi un autre aspect du milieu familial qui peut jouer un rôle important dans l'apprentissage de la langue, il s'agit de la lecture :

J1- [...] c'est-à-dire que la bibliothèque à la maison était constituée essentiellement de livres français ou francophones d'auteurs algériens mais d'expression française que les journaux qu'on lisait à la maison étaient essentiellement francophones.

Aussi, les informateurs J2 et J7 ont eu le contact avec le français à la maison que ce soit par l'entourage familial, ou l'environnement social plus large :

J2 - ↑Disons qu'il y avait ma mère et mon père ils ont fait leurs études en français / c'est-à-dire ça passe un peu d'abord par la famille puis par les lectures dont je disposais...

J7 - [...] j'ai évolué dans un milieu qui pratique surtout la langue française ...

Le milieu social véhicule des représentations et des attitudes par rapport auxquelles les individus devront se situer, soit en y adhérant, soit en prenant plus ou moins de distance. L'objet de ces représentations ou attitudes concerne souvent la langue de manière indirecte. Elles jouent manifestement un rôle dans la construction ou le développement du bilinguisme, et peuvent conduire, même, à la créativité linguistique.

2.1.3. Contexte scolaire

Enfin, les autres enquêtés déclarent ne pas avoir eu de contact avec la langue française ni à la maison par les parents, ni par l'entourage. Ils n'ont connu cette langue que plus tardivement c'est-à-dire dans un cadre scolaire. Pour certains d'entre eux, avec la politique d'arabisation qui a entraîné des changements considérables, le français leur a été enseigné à l'école comme une langue étrangère. Nous rapportons les réponses de J3, J5, J8 et J10 :

J3 - Enfin ↑on parle comme tout le monde/ comme toutes les familles algériennes/ je ne sais pas / non on parle plutôt notre langue maternelle mais je l'ai appris dans les maisons de lecture/ à force de lire etc. si non chez nous on parle notre langue maternelle.

J5 - Parcours linguistique/ j'ai fait mes études primaires, collège et lycée à xx au Kabylie:/ ++ j'ai pas choisi ni langue française ni *walou, djat hakdha* (**rien elle est venue comme ça**) parce que à l'époque c'était l'enseignement qui qui voulait

J8 – Bon, d’abord je suis issue d’un milieu kabyle ça veut dire le kabyle c’est ma langue maternelle puis on a fait l’arabe comme tout algérien/ 4ème année on a fait quelques heures de français par jour/mais : c’est-à-dire ↑...

J10- Non++ on a appris le français comme tout le monde que +++ ce soit au primaire ou à l’université

D’après les réponses des nos enquêtés, nous pouvons entrevoir les diversités de parcours et de trajectoires de nos enquêtés, certes ils ont eu tous le français comme langue étrangère à l’école mais de la naissance jusqu’à l’école, il existe des moments et des événements importants qui, selon nous, ont partiellement déterminé les comportements linguistiques ultérieurs et les représentations des uns et des autres.

Nous avons pu dégager trois grands types de profils d’enquêtés, premièrement, des sujets qui ont côtoyé les Français dès leur bas âge, ce sont ceux qui ont vécu la période coloniale. Deuxièmement, des enquêtés qui situent le début de leur appropriation de la langue française en amont de l’âge scolaire et qui ne limitent pas la description des pratiques enfantines de cette langue au contexte d’apprentissage scolaire. Troisièmement, des locuteurs pour qui les récits d’appropriation et de pratiques de cette langue, dans l’enfance, renvoient avant tout à l’espace scolaire. Cela n’empêche qu’il existe des ressemblances et des différences en ce qui concerne les modalités d’appropriation et d’utilisation de cette langue. Il est donc intéressant de noter que pour tous les sujets, cette langue a été introduite dans leur répertoire langagier dès l’enfance, mais pas dans les mêmes contextes ni aux mêmes moments.

2.2. Formation de nos informateurs

Pour qu’une activité puisse prétendre se constituer comme profession, elle doit satisfaire des exigences précises : de formation, de contrôle de l’activité et de ses frontières. C’est pourquoi, le journaliste est sensé avoir la maîtrise d’un ensemble de savoirs et de savoir-faire. Pour recueillir les données inhérentes à la formation de nos enquêtés, nous avons tenté de savoir les diplômes obtenus lors de leurs formations et le degré de présence de la langue française dans leurs cursus.

La répartition des répondants selon le diplôme obtenu a permis de constater que la majorité n’a pas eu une formation en journalisme. Il n’y a que quatre informateurs qui

déclarent avoir une licence en sciences de l'information et de la communication ou en journalisme, il s'agit des journalistes J1, J2, J9 et J10. Nous rapportons ci-dessous leurs réponses :

J1- Oui /j'ai fait une licence en sciences de l'information et de la communication qui étaient des études en arabe et une autre licence en traduction à l'université d'Alger/ voilà.

J2- Oui/ c'est-à-dire j'ai fait à Bab Zouar mathématiques en langue française/ j'étais ce qu'on appelle l'école bilingue à l'université et les études d'information et de communication à Annaba.

J9 - Voilà/ je suis titulaire d'une licence en journalisme et actuellement je prépare un master : en journalisme, en communication.

J10- Non++ on a appris le français comme tout le monde que +++ ce soit au primaire ou à l'université et à l'école du journalisme++ils ont : + deux heures de français par semaine, uniquement, ↑et tous les autres modules c'est en arabe.

Nous remarquons que la totalité de nos informateurs n'a pas été formée pour devenir journaliste. D'autres spécialités ont permis à nos enquêtés de devenir journalistes dans la presse écrite francophone. La spécialité d'étude est importante dans notre étude, car le journaliste doit acquérir un ensemble de savoirs et de savoir-faire dans sa profession. En effet, sur 10 informateurs, 6, soit 60%, affirment avoir poursuivi des études universitaires en d'autres spécialités telles que : l'anglais, la sociologie, l'interprétariat ou le français. Nous pensons que ce critère de formation peut conduire à la créativité, nous nous référons aux propos de quelques informateurs que nous citons ci-dessous :

J10 - [...] ils font pas la différence entre une chronique et un papier sérieux d'information qui doit être X/ dans un article journalistique, on peut pas raconter sa vie, un journal francophone doit être écrit en français c'est la moindre des choses/

Le journaliste signale que quelques journalistes ne font pas la différence entre les différents types des écrits journalistiques, dans ce cas c'est la formation qui est mise en question, si on n'est pas formé pour bien maîtriser sa profession, et si on n'a pas acquis le

savoir-faire, on s'attend à tous d'après l'expression de J10. Pour renforcer cet argument, nous proposons l'avis d'autres informateurs :

J7- donc on s'est retrouvé les gens qui avaient inspiration *hakdha* (comme ça) pour la presse se sont retrouvés dans le domaine/ et très souvent c'est des gens qui sont pas formés en journalisme.

J9 - [...] je sais pas est-ce que c'est une explosion de création de journaux et donc par rapport à la formation des journalistes *yaani* (c'est-à-dire) vraiment minime l'école algérienne/l'université algérienne ne forme presque pas de journalistes et donc c'est des gens qui sont venus de divers horizons/ horizons des fois même qui n'ont pas vraiment un diplôme universitaire.

Il est à ajouter qu'un seul informateur rencontré, déclare avoir fait des études à l'étranger, et donc était en contact direct avec la langue française. C'est le cas de J4 :

J4 - Après j'ai fait mes études à l'étranger : c'est voilà donc après c'est ici donc...

Nous pouvons dire que former des journalistes en faisant des stages à l'étranger est bénéfique et contribue à améliorer soit le degré de maîtrise de la langue française soit la maîtrise de sa profession. Ainsi, l'informateur J9 ajoute à ce sujet :

J9 - Non c'est pas une affaire de compétence c'est beaucoup plus maîtrise de sa profession.

A la lumière de ces propos, nous pouvons dire que la créativité linguistique, qui se manifeste beaucoup plus par le recours aux emprunts et aux formes hybrides, dans le discours journalistique francophone algérien est due à la formation insuffisante des journalistes. Même si nous revenons au degré de présence de la langue française dans les études de spécialité en sciences de l'information et de la communication ou en journalisme, les informateurs déclarent faire cette spécialité en langue arabe et non pas en français (propos de J1 et J10 cités ci-dessus). Nos résultats confirment ceux obtenus lors d'une recherche faite abordant la formation des journalistes algériens:

M. HADEF Noureddine, membre du secrétariat national de la Fédération nationale des journalistes algériens (FNJA), a mené une enquête sous le thème « Les besoins effectifs des journalistes en matière de formation ». Le sondage qui a concerné 122 journalistes a démontré que 85,24% des journalistes affirment que la formation universitaire est « insuffisante » contre 14% qui pensent le contraire. [...]Pour ce qui est des formations, 90,16% préfèrent une formation dans les langues étrangères et 77,86% souhaitent suivre une formation dans le domaine des techniques rédactionnelles et journalistiques.¹

2.3. Compétences linguistiques des informateurs

Le thème de compétence qui a été évoqué par les informateurs eux-mêmes au cours de l'entretien, ne faisait pas partie du guide d'entretien proposé pour nous orienter au cours de notre enquête. Mais il s'est avéré, d'après les réponses obtenues, que ce thème peut nous aider à expliquer le recours à la néologie journalistique. Dès lors, nous avons essayé de relever, dans l'ensemble des propos recueillis, des auto-et hétéro-évaluations des compétences et des arguments justifiant le manque de compétences chez le locuteur algérien, qualifié de bi/plurilingue, formé par l'école algérienne.

Dans notre entretien, nous constatons que les compétences linguistiques de nos enquêtés sont évaluées et jugées soit par les informateurs eux-mêmes, soit nos enquêtés évaluent les compétences des autres journalistes ou apprenants algériens, à prendre en considération que tous les deux sont formés par l'école algérienne. Nous distinguons donc deux types d'évaluation des compétences : auto et hétéro-évaluations.

2.3.1. Auto- évaluation des compétences

Plus de la moitié des informateurs (06/10) déclarent avoir possédé des compétences variables dans les deux langues l'arabe et le français. Ils les ont développées soit à travers l'apprentissage scolaire, soit à travers le milieu dans lequel ils ont baigné surtout quand il s'agit du français. Ces extraits, tirés de l'entretien que nous avons effectué, illustrent par ailleurs l'auto-évaluation des compétences de nos informateurs :

¹ - www.algerie-dz.com

J1- Eh il faut dire que (rire) j'ai commencé à apprendre le français à l'âge de 8 ans comme tous les algériens/ ↑ et que j'étais plutôt bonne je dirai pas excellente mais plutôt bonne.

J1- Oui je suis bonne en arabe/ j'ai eu toujours d'excellentes notes à l'école.

E - Donc, vous écrivez en français, ça veut dire que vous avez un bon bagage en français ?

J10 - ↑Oui, oui...

J5 - [...] j'étais bilingue / un bon bilingue/.

J7 - [...] j'étais à l'époque /aperçu personnel /j'étais à la fois bon en arabe comme en français...

Dans ces extraits, l'évaluation des compétences s'effectue selon le même degré axiologique positif : *bon* pour faire comprendre l'égalité des compétences. Mais, la première informatrice (J1), qui est issue de l'école fondamentale, affirme qu'elle était bonne en arabe et en français. Mais elle fait une sorte de comparaison de ses compétences en langues, qu'elle n'était pas excellente en français mais qu'elle a toujours eu d'excellentes notes en arabe. Nous comprenons d'après cette affirmation, qu'elle est plus compétente en arabe qu'en français. Cette vision positive que J1 porte sur ses compétences en français et en arabe semble tenir au fait qu'il ait reçu un enseignement dans les deux langues. Nous proposons d'autres réponses :

J6 - *Oui/ Ana nkari laarbia, elirab wel nahaou balak taghalt maaya ! (moi j'enseigne l'arabe, la conjugaison et la grammaire/attention!) (rire)*

J6 - [...] parce que je suis d'une génération qui maîtrise le français /*Ana dhorka min dhara w djedid (moi maintenant)* je peux pas me mettre à faire des rédactions/ je maîtrise l'arabe je lis l'arabe je comprends mais j'écris plus facilement en français parce que je suis formé/ parce que je suis de cette génération formée dans la langue française/

J9 - Peut-être que je me retrouve en français /je m'exprime peut-être bien en français/enfin quelque chose de maîtrise et si je maîtrise pour ne pas être hypocrite je maîtrise beaucoup plus l'arabe que le français

Par l'occurrence : *maitrise*, les deux enquêtés évaluent leurs compétences. J6 d'une génération formée en français, maîtrise l'arabe mais n'arrive pas à écrire en cette langue. J9 établit une comparaison explicite des ses compétences (*plus que*), mais écrire en français est une manière de se retrouver. Dans l'extrait suivant, un informateur fait part d'une disparité de ses compétences linguistiques en mentionnant son manque de compétence en arabe :

J4 – [...] j'ai beaucoup de difficultés en arabe dial/ [...]... mais bon comme la majorité des algériens il y a certains mots que j'arrive pas à comprendre [...] mais c'est bien d'avoir la capacité d'écrire en français et à comprendre le français

L'informateur non seulement s'auto-évalue (*avoir des difficultés en arabe*) mais avance une hétéro-évaluation des compétences de la *majorité* des algériens en langue arabe (*comme la majorité des algériens il y a certains mots que je n'arrive pas à comprendre*), comme si cet informateur affirme implicitement que l'arabe n'est pas la langue maternelle de tous les Algériens, ou bien la majorité n'est pas bien formée par l'école algérienne. Cet avis n'a pas été partagé par l'ensemble de nos enquêtés, au contraire nous n'avons remarqué que des évaluations positives vis-à-vis de leurs compétences en arabe.

2.3.2. Hétéro- évaluation des compétences

L'extrait suivant contient un jugement sur l'incompétence linguistique des journalistes Algériens de la presse audio-visuelle arabophone :

J2 –[...] quand on voit par exemple la langue de l'ENTV à ce jour 2011 qui est une langue beaucoup plus archaïque que la langue d'Eljazeera , moi je me pose la question/ quand on voit des chaines égyptiennes ou des chaines syriennes ou des chaines libanaises qui sont beaucoup plus décontractées plus modernes par le choix des mots que les journalistes s'amuse un petit peu à injecter dans la langue...

Cet informateur établit une comparaison entre les journalistes des chaines arabes de l'Orient et les journalistes Algériens de l'ENTV. Il avance un jugement négatif de l'incompétence linguistique en langue arabe de nos journalistes. Selon lui, ces derniers éprouvent des difficultés dans les variétés normées de l'arabe littéraire (*une langue beaucoup plus archaïque que la langue d'Eljazeera*). Une autre informatrice fait volontiers la comparaison entre *avant* et *maintenant* en évoquant les compétences en langues, comme nous pouvons le remarquer dans les propos tenus dans l'extrait suivant :

J8 – [...] si vous prenez un élève/ j'ai mes neveux c'est-à-dire donc vous leur demandez d'écrire+ moi quand j'avais leur âge par exemple je savais très bien parler en arabe c'est-à-dire je maîtrisais l'arabe et je maîtrisais le français/ l'arabe était plus présent mais maintenant ils ne maîtrisent aucune langue

L'informatrice porte un regard comparatif sur les compétences linguistiques des deux générations (l'ancienne et l'actuelle). L'ancienne génération à laquelle elle appartient lui semble mieux formée que l'actuelle. Nous comprenons, d'après J8, que les raisons de la dégradation du niveau en langues tiennent au système éducatif actuel qui est incapable de développer les compétences dans les deux langues. Par cette affirmation, elle adhère au point de vue de TALEB IBRAHIMI K. :

Nous observons depuis quelques années l'extension de la pratique de ce *sabir* parmi les jeunes issus de l'école algérienne, produit et conséquence de l'inadéquation de la pratique méthodologique de l'enseignement des langues, qui a fait de ces jeunes (élèves) des semi lingues ne maîtrisant ni la langue arabe, ni la langue française¹.

Les difficultés auxquelles ces élèves sont confrontés résident plutôt dans la non-maîtrise des langues scolaires que sont l'arabe institutionnel et le français principalement. Le concept de semilinguisme évalue négativement les compétences plurilingues en les comparant à deux compétences monolingues.

2.4. Positionnement vis-à-vis de la politique linguistique

En Algérie il existe un véritable malaise linguistique et identitaire, et nous avons consacré tout un chapitre expliquant les fondements idéologiques et culturels de cette politique en Algérie (troisième chapitre de la première partie). Au cours de notre enquête, et sans évoquer le thème de politique linguistique dans notre guide d'entretien, nous avons constaté que quelques informateurs prennent position contre cette politique, il s'agit des trois enquêtés kabyles J2, J5, J8. Nous commençons d'abord par interpréter les propos de J2:

J2 – [...] c'est une langue qui vit une forme de répression parce que il y a un fait que : il y a eu tout une évolution qui a fait que cette langue soit un petit peu considérée comme une une langue qui vit une forme de répression / mais c'est pour moi ça fait partie d'un projet démocratique beaucoup plus global

¹ - TALEB-IBRAHIMI Kh., *op.cit.*, pp. 116-117.

J2 – [...] il y a l'aspect politique c'est-à-dire c'est le pouvoir politique qui a des critères de contenu identitaire aux algériens et ça c'est contre cela que je m'insurge c'est-à-dire je m'insurge contre le fait que ça vient par le haut au lieu de venir par le bas

J2 –mais là vous voyez une espèce de langue de pouvoir et un arabe de pouvoir en Algérie qui a fait que peut-être ça a éveillé une espèce de résistance/ ça a contribué peut-être à aller vers le français.

L'informateur, dans l'extrait ci-dessus, soulève la problématique linguistique et identitaire en Algérie, il s'insurge contre le fait d'imposer la langue arabe comme seule langue officielle du pays en marginalisant les langues minoritaires, ce qui a éveillé un refus de la part des kabyles contre la langue arabe imposée comme fondement identitaire de l'Algérie. Cela nous permet de se poser la question : quelle identité produisent en réaction les acteurs et les producteurs de la culture berbère, notamment les plus radicaux lesquels, en réaction au déni identitaire, rejettent aussi bien la langue arabe perçue comme instrument de marginalisation de la variété kabyle du berbère ? Signalant à cet égard que toutes les constitutions algériennes ont insisté sur le statut de la langue arabe scolaire comme langue nationale et officielle de l'Algérie. Seule la Constitution remaniée de 2002 introduit un changement important en proclamant que le tamazight est également langue nationale mais pas officielle. Ainsi, nous avons remarqué, d'après *J5*, que le français a été imposé par le système éducatif algérien, l'extrait suivant l'illustre :

J5 - Parcours linguistique/ j'ai fait mes études primaires, collège et lycée à xx au Kabylie:/ ++ j'ai pas choisi ni langue française ni *walou, djat hakdha (rien elle est venue comme ça)* parce que à l'époque c'était l'enseignement qui qui voulait ça

Dans l'extrait suivant, l'informatrice remet en cause non seulement le système éducatif actuel mais également l'enseignement supérieur qui n'est pas à l'abri de l'incapacité de former de bons bilingues par rapport à ce qui a existé avec l'ancienne politique linguistique éducative. Comme si la formation en langues en Algérie est en dégradation et comme conséquence le français est en déclin :

J8 – [...] il y a quelques années si on retourne en arrière vous trouverez quelqu'un qui a fait l'école primaire il comprend très bien le français et il le parle il l'écrit maintenant si vous allez à la fac vous demandez de quelqu'un d'écrire une lettre en français/je parle de la fac d'interprétariat c'est la crème des gens qui ont fait

En Algérie, malgré toutes les réformes appliquées pour développer l'enseignement des langues afin que l'apprenant algérien maîtrise réellement, au terme de son enseignement, les deux langues : arabe classique (dit scolaire) et le français, cet apprenant trouve un handicap ne maîtrisant aucune des deux langues. La comparaison établie par l'informatrice que l'ancienne génération, maîtrisait le français dès l'école primaire mieux que la génération actuelle qui, malgré le niveau universitaire, la maîtrise du français reste médiocre, est une représentation véhiculée dans la société algérienne remettant en cause la formation assurée par le système éducatif qui devient de plus en plus insuffisante.

CONCLUSION

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. Malgré la politique de monolinguisme avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale, d'autres langues sociales ont combattu pour leur survie, c'est le cas de l'arabe dialectal, du berbère, devenue langue nationale à partir de 2002, avec toutes ses variantes et du français. Ces langues restent présentes dans le patrimoine culturel algérien. Les informateurs auprès desquels nous avons récolté les données ont déclaré dans leur majorité utiliser principalement ces trois langues plus l'anglais comme deuxième langue étrangère. Chacun d'eux a tenté de retracer son histoire avec les différentes langues constitutives de son répertoire verbal dans des récits autobiographiques.

Face à un milieu social, qui véhicule une certaine forme de lutte entre deux groupes idéologiquement opposés qui sont, chacun, porte-parole d'une langue donnée, nos journalistes, qui baignent dans un bilinguisme plutôt conflictuel, déclarent qu'ils n'ont pas été exposés à la langue française de la même manière ni au même moment de leur vie. Vu que le français est toujours présent dans notre société parce que ce fut la langue du colonisateur, un héritage qui fait partie de notre quotidien, nous avons pu rencontrer, un seul cas qui a vécu la période coloniale et il était en contact direct avec le français, ceux qui ont vécu dans un milieu favorable à l'appropriation de cette langue dès un âge précoce, et ceux qui n'ont eu de vrai contact avec le français que par l'intermédiaire de l'école.

La plupart de nos informateurs n'a pas eu une formation en journalise, et même si cette dernière existe pour d'autres, elle est insuffisante dont la langue française est presque absente. Un bon nombre d'enquêtés s'est auto-évalué les compétences en langues existantes. Ce qui est remarquables est l'évaluation positive de leurs compétences en langue arabe malgré qu'elle n'est pas la langue maternelle de la majorité. A cet égard, nous pouvons dire que la politique linguistique d'arabisation a donné ses fruits et elle influe sur les comportements et les pratiques linguistiques des locuteurs. Ainsi, le thème de politique linguistique a été évoqué par les informateurs eux-mêmes, et nous avons remarqué une prise de position contre cette politique de la part de quelques enquêtés, soit par ceux qui ont la langue kabyle comme langue maternelle, soit par d'autres qui jugent cette politique d'être incapable de former de bons bilingues.

Enfin, selon les analyses que nous avons faites, il nous a semblé très clair que le milieu familial, l'entourage social et la formation des sujets ainsi que la politique linguistique leur servaient de *repère* dans les représentations et les attitudes qu'ils pouvaient avoir à l'égard de leur(s) langue(s). C'est ce que nous allons découvrir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

CREATIVITE LINGUISTIQUE ET REPRESENTATIONS

« Les langues arabe, amazighe, française font partie du paysage linguistique d'une même identité, mais qui s'obstinent à s'ignorer, campant le plus souvent sur des positions de suspicion envers l'Autre, celle-ci n'étant pourtant que l'expression de sa propre image exprimée par un de ces véhicules linguistiques de son algérianité »

BOUHAÏK S-A., *Situation linguistique en Algérie*, 21 avril 2005, sur lfq.ulaval.ca/axl/Afrique/Algérie.htm.

INTRODUCTION

C'est à la croisée du psychologique et du sociolinguistique que se situe le problème des représentations que se font les locuteurs d'une langue et de ses pratiques linguistiques. Ces représentations sont d'une importance cruciale en sociolinguistique parce qu'elles sont liées à l'appartenance culturelle et à l'histoire sociale des individus. C'est pourquoi, afin de comprendre et saisir toute pratique linguistique entre autre la créativité linguistique, il est impératif de dépasser l'analyse strictement linguistique pour accéder au plan représentatif, identitaire et social des langues existantes et leurs rôles pour les individus et les groupes. Tout usage de la langue est lié à sa représentation, l'interaction entre les pratiques et la représentation de ces pratiques constitue ainsi un ensemble indissociable. À travers notre analyse, nous avons souvent évoqué les représentations des informateurs sur les langues. Elles sont un fil conducteur sur toutes les actions de la créativité linguistique et elles seront le support de l'analyse dans ce dernier chapitre. Les représentations peuvent fonctionner comme un processeur, autrement dit comme un élément qui entraîne, encourage à l'exécution d'une action sur les langues telle que la néologie.

Nos informateurs sont les émetteurs et les responsables des représentations recueillies. Ils ont fait un choix de positionnement vis-à-vis de la politique linguistique appliquée, et de la mise en œuvre de la créativité linguistique qui caractérise leurs écrits. L'identité culturelle de ces enquêtés se place dans un mouvement au sein duquel ces acteurs mettent en œuvre des stratégies, des actions vis-à-vis de l'évolution de la structure linguistique. Nous nous apercevons à travers les discours recueillis que les informateurs vivent et agissent selon une identité plurielle, arabe ou berbère, algérienne.

Dans ce dernier chapitre, il est question d'analyser les représentations de nos enquêtés afin de repérer les causalités de ces nouvelles formes linguistiques qui caractérisent le français algérien de la presse écrite d'expression française. Le discours épilinguistique recueilli auprès de ces acteurs en est le support.

1. RAPPORT INFORMATEURS /LANGUE(S)

Le discours est considéré comme le lieu où la construction et la transmission sociale des représentations se réalisent et il occupe une place centrale dans leur processus d'élaboration et de transformation. Notre hypothèse est que ces représentations favorisent l'émergence du phénomène créatif chez les locuteurs bilingues en se référant à leurs identités sociale et

culturelle. Ainsi, ce chapitre tente de répondre à la question de savoir comment les journalistes algériens perçoivent leur rapport aux langues/cultures, l'objectif étant de voir le rôle que peut jouer leur identité culturelle dans le processus néologique

La notion de langue comprend l'ensemble des langues faisant partie du répertoire de nos informateurs indépendamment de la situation et des modalités de leur acquisition ainsi que le fait que chaque langue est inséparable d'un contexte culturel défini. Il nous paraît important d'explorer, dans ce chapitre, les représentations que les informateurs se forgent autour des notions langue maternelle, langue française ainsi que la variété néologique qu'ils utilisent dans leurs écrits. Nous proposons, donc, l'analyse de ces représentations et leur rôle dans l'évaluation des langues, en tentons à montrer le rôle que peut jouer l'imaginaire linguistique de nos enquêtés dans la dynamique du français algérien. Dans notre recherche, les biographies langagières, qui constituent un objet complexe, présentent une double exploitation dans la mesure où elles constituent à la fois un outil de recherche et un outil pour le sujet lui-même qui lui permet un retour réflexif sur sa vie plurilingue et sur son apprentissage des langues.

Comme tout locuteur, le journaliste algérien formule des jugements de valeur sur la ou les langues qu'il parle ou qui l'entourent. L'examen du discours épilinguistique dans le contexte médiatique algérien a permis de répertorier un certain nombre de réflexions qui forment un réseau de représentations sur une gamme de pratiques linguistiques allant de l'emploi du français, langue étrangère mais familière, à celui de la créativité linguistique, passant par la langue maternelle et ses dimensions culturelles. L'analyse de ce discours, recueilli auprès des journalistes, donne une vue d'ensemble des sentiments des bilingues algériens vis-à-vis des langues qu'ils emploient ou qu'ils côtoient. Il s'agira, dans ce chapitre, de présenter ce panorama à partir de l'étude de l'entretien semi-directif, comportant des questions susceptibles de provoquer des discours épilinguistiques, effectué auprès de notre échantillon d'étude. Cette analyse mettra au jour des perceptions courantes, prévisibles et récurrentes, en mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer ces représentations des langues dans le processus de changement linguistique, particulièrement la néologie.

2. DISCOURS EPILINGUISTIQUE : REPRESENTATIONS DES LANGUES

Tout locuteur évalue, juge et attribue une ou des qualités aux langues qui constituent son entourage et avec lesquelles il entretient des relations. Ces relations sont façonnées par l'usage que le locuteur fait de ces langues, par leur statut(s), et surtout par ce que ces langues

représentent pour lui. Notre enquête nous a permis de déceler un discours épilinguistique qui est défini comme étant énoncés subjectifs des locuteurs ayant pour objet l'évaluation des langues ou des pratiques linguistiques. Dans notre étude, ce discours varie selon que le locuteur soit arabophone ou kabylophone, ce locuteur est considéré comme agent actif dans le choix du code et dans la gestion du discours néologique.

Après avoir présenté dans le chapitre précédent le premier axe d'étude intitulé : *trajectoires et diversité de parcours*, nous proposons, dans ce dernier chapitre, l'analyse du deuxième axe d'étude intitulé : représentations des langues. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de tirer les mots clefs des propos de nos informateurs et cela après plusieurs relectures attentives de l'entretien pour dégager les thèmes abordés, ceux qui sont plus en rapport avec notre problématique.

2.1. Représentations de la langue maternelle

Nous proposerons d'illustrer la spécificité dans laquelle nous nous trouvons par différents points discursifs permettant de revenir sur ce lien entre l'identité de l'informateur et la créativité linguistique par l'analyse des interactions en contexte. L'interlocution montre un aller-retour régulier entre des identités par le rappel d'exemples personnels, la place du *moi*, du *notre*, de l'*Autre*. Avant d'en venir aux causalités de la créativité linguistique, leur positionnement identitaire est un fil conducteur dans les discours qu'il est important d'analyser. En effet, ce positionnement peut aussi constituer une source d'explication de l'emploi des néologismes. Il est à signaler que nous nous situons dans un contexte balisé par le cadre d'un entretien semi-directif où l'informateur échange sur un sujet où les convictions politiques, sociales, culturelles peuvent apparaître, mais dans un registre où la réflexivité tient une place primordiale.

2.1.1. Langue maternelle : langue identitaire

A plusieurs moments de l'interaction, nous pourrions observer que les informateurs argumentent, justifient leurs propos par des exemples pris de leurs expériences personnelles. Les résultats obtenus après le dépouillement du discours épilinguistique montrent que les réactions aux questions posées ainsi que les réponses données au cours de l'entretien semi-directif sont unanimes que la langue maternelle, arabe ou kabyle, structure l'identité

algérienne. Voici ci-dessous quelques résultats susceptibles de livrer les sentiments des journalistes algériens vis-à-vis de leurs langues maternelles :

J1- C'est un problème identitaire à la base évidemment/ c'est un problème identitaire / c'est-à-dire il faut savoir ce qu'on est / on est algérien maghrébin, africain, arabo-musulman, berbère c'est ce qu'on est/ on ne peut pas être quelqu'un d'autre/ on va pas changer d'identité ça crée un problème (rire)...

Dans cet extrait, au plan énonciatif, l'enquêtée a employé le pronom personnel « *on* », qui nous réfère toujours à elle-même en tant que journaliste, mais qui implique également son groupe socioculturel en tant que référence implicite. Le « *on* » associé au verbe *savoir* est adopté pour traduire une expérience linguistique de toute une macro communauté qui entretient, au fil de l'histoire, un lien existentiel avec la langue maternelle. Algérien, maghrébin, arabo-musulman ou berbère, selon l'enquêtée, doit s'identifier par rapport à l'*Autre* par un moyen linguistique propre, c'est sa langue maternelle qui est une composante majeure de son identité. L'informatrice évoque le conflit linguistique et identitaire chez le même individu s'il ne sait pas gérer la situation de bilinguisme dans laquelle il se trouve. Ainsi, le pronom personnel « *je* » est sollicité, par la même informatrice, dans l'extrait suivant :

J1- il faut d'abord parler sa langue maternelle quelque soit / selon mon expérience personnelle et je ne juge personne c'est seulement ce que j'ai moi ce je que peux voir autour de moi la majorité des cas des enfants que je connais/ ↑je parle à titre personnelle j'insiste sur ce point / qui ont d'abord parlé français souffrent maintenant d'une aliénation culturelle, il faut le dire il faut oser le dire/ c'est-à-dire que s'ouvrir vers les autres cultures est très positif c'est même impératif mais cela ne devrait pas toucher notre identité.

Dans le passage ci-dessus, l'informatrice alterne entre le « *on* » et le « *je* ». Le récit de son expérience personnelle donne à voir une autre facette du sujet se positionnant à travers son discours, simultanément comme personne unique mais aussi comme membre d'une communauté élargie : les Algériens en général. Pour éclaircir la réponse de J1, nous pouvons déduire, comprendre de ses propos qu'elle atteste que l'arabe dialectal fait partie du domaine de l'intime, du ressenti. A notre sens, elle manifeste une distanciation vis-à-vis de la langue et la culture française qui peut expliquer son comportement prudent et réservé dans son discours. Elle s'insurge contre les parents qui ont fait apprendre à leurs enfants la langue

étrangère avant la maîtrise de leur langue maternelle, elle ajoute que ces enfants souffrent d'une aliénation culturelle. Nous pourrions donc dire que la revendication, la défense de l'identité est très largement explicitée en positionnant le français comme simple langue étrangère. La fonction identitaire de la langue maternelle est exprimée par d'autres informateurs :

J2 - voilà c'est un peu ce lien un peu inconscient/ c'est l'inconscient (rire) de mon identité

J7 - Qu'est-ce qu'elle me représente? C'est la langue que j'aime beaucoup/eh : j'étais à l'époque /aperçu personnel /j'étais à la fois bon en arabe comme en français/

J9 - Elle me représente en soi une identité quoi / ↑à chaque fois je dis je vais pas changer la langue de ma mère eh

Nous remarquons, dans les extraits ci-dessus, que l'enquêté J2 tente d'explicitier son attachement à sa langue maternelle qui est liée à son identité. L'informateur J7, d'origine arabe, attribue explicitement ses motivations et ses sentiments amoureux envers l'arabe dialectal, avec l'emploi de l'adverbe *beaucoup*, il accorde un degré assez élevé d'amour à cette langue. Ainsi, nous pouvons dire, à partir de son énoncé, que l'arabe algérien exprime le côté affectif, il assume une fonction expressive (émotive). MILIANI H. affirme à ce propos : « *En reprenant le schéma jakobsonien, on peut peut-être dire que les fonctions référentielles, conatives, métalinguistiques sont assumées par le français. L'arabe [algérien] assume les fonctions émotive et phatique* »¹. L'interjection « *eh* » utilisée par J7 et J9 renforce leurs propos puisqu'elle permet de signifier à l'enquêtrice qu'ils réclament d'elle non seulement la compréhension mais aussi l'adhésion à leurs avis.

2.1.2. Langue maternelle : langue d'appartenance

En plus de la charge culturelle que les informateurs attribuent à leur(s) langue(s) maternelle(s), ils la(es) considèrent comme langue d'union nationale. Les arguments qu'ils énoncent viennent renforcer leur attachement à ces langues :

1- MILIANI H., *Alternance codique, Emprunts et Statuts symboliques du français dans les chansons Contemporaines en Algérie*, in Cahier de linguistique et de didactique sous la dir. de F. BOUHADIBA, Oran : Dar el Gharb, n°02, 2002, p. 85.

J1- c'est-à-dire que s'ouvrir vers les autres cultures est très positif c'est même impératif mais cela ne devrait pas toucher notre identité

J6 - D'abord la langue arabe c'est la langue nationale/ c'est la langue de notre/ si je veux dire entre guillemets notre identité /

Dans ces extraits, nous remarquons l'emploi de l'adjectif possessif « *notre* » par les deux informateurs. Ils ont réagi en tant que membres appartenant à une communauté spécifique, et que la langue maternelle est l'élément distinctif qui la différencie d'autres groupes. Nous pouvons dire que la langue maternelle exprime l'appartenance ethno socioculturelle. Ainsi, l'adjectif *nationale* utilisé par J6 dans l'énoncé « *D'abord la langue arabe c'est la langue nationale* » n'indique pas seulement que l'arabe dialectal est la langue d'unification, mais le fait d'utiliser la forme définie « *la langue nationale* » laisse à dire comme s'il n'y a que cette langue d'appartenance de tous les Algériens. Nous comprenons implicitement une marginalisation des minorités d'autres origines qui font partie du paysage linguistique algérien. Dans l'extrait suivant, l'informateur J2 explicite, à son tour, son lien intime avec cette langue :

J2 - C'est un peu/ ↑c'est-à-dire il y a deux moments/ il y a un moment + ça c'est naturel c'est quelque chose dans laquelle j'ai baigné c'est un peu : l'hétéro familial c'est un peu les ancêtres c'est un peu tout ce lien avec la partie cachée de mon âme c'est-à-dire c'est quelque chose de ma culture

Dans l'énoncé ci-dessus, et pour prolonger l'expression de son identité, l'informateur répond d'ailleurs à la question par un renvoi à son univers familial, qui apparaît comme une caution à son appartenance kabyle. L'énumération à laquelle il a procédé « *l'hétéro familial c'est un peu les ancêtres* » renforce le fait que la langue maternelle est aussi une caution au sentiment d'appartenance ou en tout cas à la représentation qu'on en a et qu'on souhaite indiquer. Nous pouvons penser que cette énumération permet à J2 de témoigner de l'univers dans lequel il a évolué et de montrer qu'il peut se définir comme y appartenant car il en possède les codes.

Par ailleurs, dans l'extrait ci-dessus, l'association du « *je* » avec le verbe « *baigner* » nous renvoie à l'enquête lui-même. Dans le discours, le « *je* » énonciateur assume une caractéristique individuelle du sujet parlant. L'informateur dans l'énoncé : « *c'est quelque chose dans laquelle j'ai baigné c'est un peu : l'hétéro familial c'est un peu les ancêtres* » tente

d'établir un lien entre le *Moi* individuel et le *Moi* collectif qui représente la parole de l'entourage familial. Il tente d'explicitier ses motivations envers sa langue maternelle en lui attribuant explicitement une charge culturelle. Les mêmes réactions sont observées chez l'informateur J3:

J3- C'est ma langue kabyle/ on parle pas autre langue/ ↑c'est ma langue/ ça me révèle beaucoup de choses / Ah oui (rire)

Nous remarquons dans l'énoncé ci-dessus, que l'informateur alterne entre les deux embrayeurs « *ma* » et « *on* ». Cette alternance nous permet de comprendre que le pronom personnel « *on* » employé par l'informateur est un « *on* » inclusif, qui signifie : moi plus tous les autres kabyles. Cela est également visible dans l'expression « *ça me révèle beaucoup de choses* » où il passe du « *on* » au « *moi* » représenté par le pronom personnel réfléchi « *me* », dans lequel il s'intègre, pour expliquer son appartenance. Donc, le « *on* » renvoie à toute la communauté berbère, c'est son appartenance qui est mise en discours. Ainsi, il voulait insister sur son origine berbère par la répétition de l'expression « *C'est ma langue kabyle* », « ↑*c'est ma langue/* », la reprise de l'adjectif *kabyle* marque la distanciation que l'informateur opère entre les Algériens d'autres origines (langues) et lui-même en tant que kabyle. La fin de l'énoncé « *Ah oui* » vient renforcer ce qu'il a avancé au début.

J3 - Enfin ↑on parle comme tout le monde/ comme toutes les familles algériennes/ je ne sais pas / non on parle plutôt notre langue maternelle mais je l'ai appris dans les maisons de lecture/ à force de lire etc. si non chez nous on parle notre langue maternelle.

L'informateur J3 attribue à sa langue maternelle une fonction identitaire, c'est la principale langue de communication dans les différents contextes d'interactions sociales dans sa vie quotidienne. Dans l'énoncé « *on parle comme tout le monde* », nous remarquons une généralisation de son cas, et une appartenance communautaire mise en évidence. Ensuite, l'adjectif indéfini *toutes* dans l'énoncé « *comme toutes les familles algériennes* » exprime une identité algérienne. Nous pouvons dire, à cet égard, que l'identité de l'informateur est définie dans son appartenance à un territoire bien défini : l'Algérie.

Ce genre de situation basé sur le sentiment d'appartenance incite le sujet à départager le monde en des clans bien séparés, d'une part il y aura le « *Je* », d'autre part le « *Nous* » et le « *Nous/Autres* ». De cette manière, une identité peut s'appréhender comme étant une construction continue basée sur des traits caractéristiques et d'appartenances symboliques qui

inscrivent les limites entre deux polarités : le dedans et le dehors. La relation entre le « *Moi* » et « *l'Autre* » est toujours présente dans la construction identitaire, ce sont deux éléments à prendre en considération, l'un ne va pas sans l'autre

2.1.3. Arabe dialectal : langue véhiculaire

Pour les enquêtés, l'arabe dialectal, est considéré comme la première langue de contact entre les différentes communautés en présence (arabe, kabyle, chaoui...) Nos sujets ont donc connu cette langue au long de leur parcours scolaire ou professionnel. Ils lui attribuent une fonction véhiculaire, c'est la principale langue de communication dans les différents contextes d'interactions sociales. Même si cette représentation n'a pas été mise en évidence dans leurs discours, nous l'avons identifiée d'après leur recours à cette langue dans leurs propos. Quelques informateurs des deux origines arabe et kabyle ont alterné leur français avec des séquences de l'arabe dialectal. Les extraits ci-dessous en témoignent :

J3 - Bon : /l'histoire : la langue s'est imposée mais *dhorka hna nahdro ala* (**maintenant nous parlons de**) ...

J5 - Parcours linguistique/ j'ai fait mes études primaires, collège et lycée à xx au Kabylie:/ ++ j'ai pas choisi ni langue française ni *walou, djat hakdha* (**rien elle est venue comme ça**)

J6 – *Ana aref wach haba tkouli* (**Je sais ce que voulez dire**)/ la langue pour la maîtriser il faut connaître la syntaxe...

J7- [...] donc l'intérêt *ntai rah* (**mon intérêt s'est orienté vers**) la langue française/

J10 – *Ma fhemtech ?* (**Je n'ai pas compris**), j'ai pas compris

Cette alternance codique s'est faite entre le français et l'arabe dialectal. L'opinion que nous soutiendrons est que l'arabe dialectal est une langue véhiculaire. Il est avéré qu'une observation même superficielle des usages linguistiques en Algérie confirme l'omniprésence de cette langue au cours de la plupart des échanges des informateurs de différentes origines. Nous avons essayé de déduire à travers les propos des sujets informateurs, qui se révèlent en fait à travers les revendications d'un groupe social structuré et une identité culturelle spécifique, que l'énonciataire soit présent ou pas dans l'interaction, la langue de l'énonciation (l'alternance codique) assure une fonction socio-discursive forte, c'est le moyen linguistique compris et partagé par tous les interlocuteurs algériens. Nous mettons l'accent, dans cette

vision, sur le déséquilibre d'usage des deux langues, kabyle et arabe dialectal dans la société algérienne. Nous proposons, à cet effet, les propos de J2 :

J2 - Oui/ je suis kabyle mais disons que c'est ↑littéralement ma langue maternelle en ce sens que c'est qu'avec ma mère je parle en kabyle/ (rire) c'est vraiment ce lien...

Pour témoigner de la complexité dans laquelle les informateurs peuvent se trouver lorsqu'ils sont confrontés à la fois à une réflexivité de leurs usages des langues et de leurs origines, nous retiendrons l'opposition faite par l'informateur à l'aide de la conjonction de coordination « *mais* » : « *je suis kabyle mais disons que c'est ↑littéralement ma langue maternelle en ce sens que c'est qu'avec ma mère je parle en kabyle* ». Cette opposition opère une délimitation de l'usage de la langue kabyle en Algérie, l'adverbe « *littéralement* », utilisé par l'informateur, renforce cette idée.

2.2. Le français dans l'imaginaire des informateurs

Les enquêtés ne considèrent pas la langue française comme langue première ou maternelle, cependant aucun d'entre eux n'a pu nier qu'elle est une langue de base dans le répertoire linguistique de chacun d'eux. En effet, celle-ci est omniprésente dans leur quotidien, en cohabitation avec leur(s) langue(s) maternelle(s). Dans notre enquête, nous avons pu recueillir différentes représentations vis-à-vis de cette langue, nous les explicitons ci-dessous.

2.2.1. Le français : Langue d'ouverture

C'est ainsi que notre informatrice J1 désigne le français. Pour elle, ne maîtriser que la langue maternelle ne lui permet pas d'entrer en contact avec le monde extérieur. Explicitement, elle évoque l'incapacité de la langue arabe (classique ou dialectale) d'ouvrir un dialogue avec « l'Autre », l'emploi du conditionnel est significatif dans l'énoncé suivant :

J1- Le fait de pouvoir s'ouvrir sur les autres déjà/ j'imagine que si je ne parlais qu'une seule langue je n'aurais pas pu : lire certains auteurs étrangers/ j'aurais pas pu écouter : regarder la télévision étrangère j'aurais pas pu m'ouvrir aux autres / j'aurais pas voyager parler avec d'autres qui sont pas algériens / donc c'est vrai que le français étant donné qu'il est parlé par beaucoup de personnes dans le monde offre cette possibilité de pouvoir discuter avec plusieurs personnes et donc apprendre deux/ et c'est ce qui permet l'ouverture vers l'autre / et rien d'autre (rire).

D'après l'extrait ci-dessus, l'informatrice expose un répertoire bilingue qui lui permet d'entrer en contact avec d'autres personnes dans le monde. Ainsi, elle considère le français comme langue internationale «*donc c'est vrai que le français étant donné qu'il est parlé par beaucoup de personnes dans le monde offre cette possibilité de pouvoir discuter avec plusieurs personnes*». Ce répertoire bilingue de notre informatrice n'est pas dénué de positionnement identitaire à l'égard de la langue française à travers son emploi de l'expression «*et rien d'autre*». J1 exprime une appartenance sociale et une identité autonome avec sa langue maternelle, en délimitant la fonction d'usage du français. Ses propos expriment une distance/proximité entre les deux langues, c'est ce qui est dit dans l'énoncé suivant :

J1- On change pas d'identité on s'ouvre vers l'autre c'est pas la même chose/ c'est-à-dire quand on apprend d'abord qu'on est algérien qu'on a des principes et des valeurs algériennes qu'on a des traditions algériennes à ce moment là on peut s'ouvrir vers l'autre sans perdre son identité parce que c'est important de savoir qui on est/ [...] peut-être de prendre le bien le meilleur de chaque culture menée il faut d'abord avoir sa propre culture et l'assumer/ et ça passe par la langue maternelle évidemment ↑quelque soit que ce soit le tamazight le chaoui l'arabe ...

Cette ouverture sur «*l'Autre*» apporte à notre informatrice un savoir-être puisqu'elle insiste sur le fait d'être soi-même et puis s'ouvrir sur «*l'Autre*». Ce qui vient d'être décrit met en exergue le statut du français en Algérie qui n'est qu'une langue étrangère pour notre locutrice.

2.2.2. Le français : langue appréciée

Le sentiment envers une langue désigne une attitude individuelle. En tentant à comprendre ce qu'éprouvent les informateurs à l'égard de la langue française, nous cherchons à détecter ce que cela pourrait avoir comme action sur leurs productions langagières, particulièrement leur recours aux néologismes. Nous pourrions traiter ce sentiment comme un signal, comme un déclencheur dans le domaine de la sociolinguistique, comme dans d'autres domaines, de l'évolution linguistique. Nos informateurs éprouvent une appréciation positive vis-à-vis de la langue française en tant qu'outil de communication. Il est remarquable que l'informateur J2 adopte un positionnement plus net où la primauté et l'hypercentralité du français semblent dépasser la langue arabe, il énonce:

J2 - [...] c'est un choix j'allais dire amoureux c'est-à-dire +c'est une langue dans laquelle : quelque part il s'est établi un lien existentiel même si c'est pas ++c'est quelque chose de très très problématique parce que des fois on croit que c'est un choix qui émane de nous-mêmes alors que ce sont des conditions objectives qui ont fait que/ et je pense pratiquement au moment colonial et postcolonial ↑c'est-à-dire à force de baigner dans des médias en langue française la presse écrite par exemple était majoritairement en langue française à une époque /

L'informateur J2, d'origine kabyle, exprime un sentiment personnel en évoquant le français, c'est avec cette langue qu'il se sent le plus proche. Il signale un réaménagement et un rapprochement face au français et ce en dépit des considérations historiques quand il affirme « *et je pense pratiquement au moment colonial et postcolonial* ». Mais il évoque aussi des considérations politiques :

J2- [...] /↑c'est après que j'ai acquis cette conscience là : que c'est une langue qui vit une forme de répression parce que il y a un fait que : il y a eu tout une évolution qui a fait que cette langue soit un petit peu considérée comme une une langue qui vit une forme de répression / mais c'est pour moi ça fait partie d'un projet démocratique beaucoup plus global

Pour des raisons politiques, l'informateur se rapproche du français plus que la langue arabe, en justifiant que sa langue kabyle est marginalisée par l'Etat, et par conséquent, les locuteurs de cette langue, à leur tour, marginalisent la langue arabe en allant vers le français. En revanche, l'informateur J3 exprime sa passion cachée vis-à-vis du français mais sans faire un clivage entre les différentes langues en présence :

J3 - Oui / c'est une passion cachée / voilà c'est une passion cachée / voilà j'ai toujours été passionné par le français

En somme, les informateurs s'accordent sur l'idée que le français est une langue appréciée, aimée dans son nouveau milieu socioculturel. Elle s'est implantée en Algérie pour devenir, dans différents secteurs, une langue de travail. Il est à signaler que lorsque les enquêtés ont été appelés à se prononcer leurs représentations vis-à-vis de la langue française, très peu d'entre eux développent un sentiment d'affection vis-à-vis de cette langue contrairement à la langue maternelle. Ce qui laisse à dire que le français n'a jamais cessé d'être et ne sera jamais qu'un idiome étranger, une langue étrangère.

2.2.3. Le français : Langue de travail

En plus de sa fonction dans la communication, la langue française est un outil de travail. En le reconnaissant, les informateurs, précisent qu'elle est une langue de communication et d'ouverture sur le monde, parce qu'elle est également une langue mondiale, bien que certains la considèrent comme étant la langue la plus parlée à travers le monde. Quoi qu'il en soit, c'est une langue qui est très répandue dans plusieurs pays du monde. Elle est donc aussi utile à l'étranger. Nous proposons les extraits suivants :

J5 - c'est la langue de travail++oui bon la langue française est ++ disons que c'est la deuxième langue ou la troisième langue du pays/

J7 - Le français/ d'abord c'est une langue de travail/ [...] là pour le moment c'est un outil de travail et c'est aussi un outil d'expression parce que *ki nahadar hakdha* (**quand je parle comme ça**)/ *ki nansa rouhi* (**quand je m'oublie je parle**) en français/[...] ↑ en plus d'être un outil d'expression ça devient un petit peu un outil un moyen de vie avec la langue française

Dans ces deux extraits, les enquêtés attribuent à la langue française une fonction bien définie, celle de langue de travail. Dans les propos de J7, le déictique « *là* » utilisé dans l'énoncé suivant « *là pour le moment c'est un outil de travail* » exprime le lieu qui est l'Algérie, « *pour le moment* » laisse à croire que ce statut peut changer, qu'il n'est pas stable. Cela reflète la politique linguistique adoptée par le pays ces dernières années et qui se caractérise surtout par la reconnaissance du français. Ainsi, J8 et J10 prétendent que le français n'est pas seulement une langue de travail mais aussi une langue mondiale :

J8 - ↑C'est ma langue de travail d'abord puis : l'internet, la télé les journaux c'est tout en français

J10 – C'est un outil de travail puis +++↑on l'utilise ↑ sur le monde...

Les articulateurs « *d'abord* et *puis* » utilisés par les informateurs indiquent une énumération. J8 ne s'est contenté que du domaine médiatique « *l'internet, la télé les journaux c'est tout en français* » tandis que J10 avance une généralisation globale de l'usage du français au travers le monde.

2.2.4. Le français : butin de guerre

Cette langue est tant fréquente en Algérie, parce que c'est la langue du colonialisme, un attribut, qui fait partie d'une longue époque historique, et qui fait désormais partie intégrante de la vie des Algériens. C'est la raison pour laquelle le français est jugé par certains informateurs comme gain, trophée de guerre :

J6 - ↓Non la langue française : / d'abord c'est la langue de la rigueur/ + pour nous en l'Algérie c'est une langue : comme a dit Kateb Yacine c'est un trophée de guerre

J9 - Comme disait Kateb Yacine (rire) un gain de guerre/ c'est

Ainsi, la place dont a toujours bénéficié le français en Algérie semble être une réalité ancrée dans la société algérienne depuis des années. L'expression de l'écrivain KATEB Yacine est reprise par nos informateurs « *butin de guerre* ». Cette langue est perçue comme une sorte d'héritage historique. Nous pouvons dire qu'elle possède ses raisons d'être, plus précisément sa propre histoire.

En somme, nous pouvons dire le français reste un moyen de communication chez nos informateurs. Il est perçu comme une langue universelle. En d'autres termes, c'est une langue passerelle du fait qu'elle est utilisée par un grand nombre de personnes dans le monde, c'est pourquoi elle demeure une langue d'ouverture à la modernité et de relation au monde. De plus, c'est une langue porteuse de culture et même produit de la recherche de prestige culturel ou de positionnement social, elle est appréciée, adaptée et adoptée dans notre société malgré son passé colonial.

2.3. Représentations de la créativité linguistique

Les représentations que les informateurs ont des langues, maternelle et française, liées à leurs histoires de vie, favorisent ou non l'encouragement à la créativité linguistique. Etant donné que la présente recherche s'est fixée comme objectif l'impact de l'identité culturelle sur les pratiques linguistiques, nous avons essayé d'identifier les représentations de nos informateurs vis-à-vis de cette nouvelle variété néologique caractérisant le discours journalistique algérien. L'entretien semi-directif nous a facilité la tâche pour entrer en interaction avec nos informateurs.

2.3.1. Positionnement vis-à-vis des néologismes

Les attitudes de nos informateurs vis-à-vis des néologismes sont loin d'être unanimes, réaction inattendu vu le grand nombre des néologismes collectés et qui émergent dans le discours journalistique algérien. L'examen des positions de quelques informateurs illustre la présence d'un imaginaire linguistique susceptible de rejeter ces néologismes. En témoignant à ce sujet les énoncés suivants :

J6 - Non / on ne peut pas/ non : les mots / les nouveaux mots c'est l'académie française...

J10 - Ca ce n'est pas du français (rire)

Ce que ces deux informateurs disent concernant les néologismes, comme le soulignent les énoncés ci-dessus, laisse paraître une position puriste envers ce nouveau français. La diversité du français est en conséquence perçue comme un signe d'insuffisance de compétence. J6, informateur formé par l'école française, prétend que l'intégration de nouveaux mots dans la langue française est la tâche de l'académie française. Il était catégorique dans sa réponse « *Non / on ne peut pas* », cette négation explicite sa prise de position vis-à-vis des néologismes. J10, à son tour, rejette les néologismes et il les considère comme n'appartenant pas au français. Ces deux informateurs ont affirmé qu'ils n'intègrent pas des néologismes dans leurs écrits. J6 avance à ce sujet l'énoncé suivant :

J6 – *Yerfedhem mi zenga (Il les prend de la rue)* /et comme il n'arrive pas à s'exprimer correctement/ il lui est plus facile de balancer *hitist/* normalement *hitist* parce que c'est lui qui le dit parle comme lui/ *ma yefhemch (il ne comprend pas) hitist /* il comprend pas *hadja oukhra (autre chose)/* alors en bas *yhot (il met)* astérisque *w hot ltehta (et il met en bas)* mot populaire désignant.../ mais *ana (moi)* je le mettrai pas *hitist/ ana (moi)* si j'écris je mets pas *hitist* parce que si je mets *hitist* et je mets mon nom *ltaht ykolek hadhaya bda ykhalet(en bas on va dire que je commence à mélanger).*

Dans cet extrait, l'informateur évoque l'incompétence linguistique des journalistes qui font recours aux néologismes et particulièrement aux emprunts à l'arabe. Cela nous laisse nous interroger sur le rôle des ces emprunts qui pourraient avoir été utilisés comme des marqueurs identitaires, nous rejoignons, à ce sujet, l'affirmation suivante :

Le principe de compétence linguistique peut être contrarié par celui de l'affirmation ethnolinguistique. Si le gain obtenu par le choix d'une stratégie qui est du ressort de la compétence du locuteur est dépassé par le coût perçu par lui en termes de menace à son identité ethnolinguistique [...], le principe de compétence ne sera pas appliqué intégralement et une stratégie de divergence peut même être préférée¹.

Ainsi, en donnant l'exemple du mot *hitist*, J6 manifeste une distanciation vis-à-vis des néologismes qui peut expliquer son comportement puriste ainsi que son jugement subjectif envers les usagers de cet emprunt. Il termine son propos en revenant à un argument personnel, cautionnant son argumentation et renforçant la distance qu'il met entre sa réflexion personnelle et l'emploi des néologismes. Pour lui « *ana (moi) si j'écris je mets pas hitist parce que si je mets hitist et je mets mon nom ltaht ykolek hadhaya bda ykhalet(en bas on va dire que je commence à mélanger)* », son nom ne doit pas figurer avec tel mot parce que ça touche à sa réputation et à sa compétence linguistique. A notre sens, nous ne pouvons pas détacher ce qui concerne son histoire de vie et les convictions linguistiques dont il témoigne, n'oublions pas qu'il est formé par l'école française et comme il avance :

J6- [...] *hna konna bekri ydiroulna (nous autrefois on nous mettait) zéro barbarisme/ ynsamouh (on l'appelle) barbarisme / ynahoulna (on nous enlève) deux points ou quatre points/*

Cet énoncé justifie la prise de position de notre informateur vis-à-vis des néologismes, il a été formé par l'école française qui considérait la langue arabe comme langue étrangère. Cela marque l'impact que l'histoire d'une personne peut avoir dans la construction des représentations.

Nous remarquons que malgré ce comportement puriste envers les néologismes, J6 dans ses propos fait recours à l'alternance codique entre le français et l'arabe, représenté par des séquences en italique et expliquées en français entre parenthèse en caractères gras. A notre avis, cela explique la complexité dans laquelle se trouve notre informateur : être contre le recours aux emprunts à l'arabe dans ses écrits mais le faire à l'oral. De ce fait, son identité arabe, algérienne, est toujours présente même si elle n'est pas explicitée. J10 exprime très clairement lui aussi son fonctionnement face au sujet des néologismes, il avance à son tour :

¹ - HAMERS J.F et BLANC M., *Op.cit.*, p. 193

E - N'intégrez pas des mots kabyles dans vos écrits ?

J10 - Non

E - Jamais ?

J10 - Jamais ↑parce que les gens/ il y a aussi question de professionnalisme, bon le journalisme c'était style++ écrire xxx, un éditorial pour informer, normalement dans ce genre de...

D'après la conversation ci-dessus, J10 déclare n'avoir jamais fait recours à des néologismes ou emprunts à sa langue maternelle. Pour lui, c'est une question de maîtrise de sa profession et de manque de formation en journalisme.

2.3.2. Acceptabilité des néologismes

La créativité linguistique est un espace d'expression complexe et controversé. Malgré que certains informateurs témoignent de la représentation puriste qu'ils ont de cette variété et de l'image qu'elle peut renvoyer, du sens qu'elle peut transmettre, la plupart d'entre eux témoigne une acceptabilité des néologismes. Notre enquête montre que, parallèlement aux positions de rejet de deux informateurs, se dressent des attitudes d'acceptabilité de huit informateurs qui déclarent être pour le recours aux néologismes, les propos ci-dessous en témoignent :

J1- ↑Moi je suis pour/ franchement je suis pour autant j'aime la langue et : / ça me dérange pas du tout en fait parce que la langue comme l'homme évolue et il y a pas de raison pour qu'elle n'évolue pas /

J2 - Moi je pense que ça participe à l'appropriation parce que la langue française comme système c'est quelque chose d'hégémonique et cette hégémonie la meilleure manière de la rendre plus douce c'est justement de la violer de la casser de casser cette hégémonie

J3- Ils s'imposent parce que on s'adresse à un public large dirons pour rendre facile la compréhension du texte/↑ et voilà généralement *hna* (**nous**) les gens : / c'est pour lui faciliter la tâche/

J4 - ↓Parce qu'on est obligé de : l'expliquer/ ↑obligé de l'expliquer le jour où c'est arrivé / des fois ça nous arrive d'inventer/ en général / ↑en général dans le lexique français c'est les journalistes français qui sont les précurseurs euh...

J5 -Oui c'est pour être : compris par le citoyen/parce qu'on écrit un lectorat qui doit être compris

J7 - [...] / on est appelé à avoir de la communication avec les gens/ ↑*w laken nhassou belli* (**et si nous sentons que**) l’outil linguistique correspond mieux/ au lieu de dire *hitist* les gens qui s’adosent au mur et tout/ alors je préfère *hitist*.

J8 - c’est l’interlocuteur parce qu’on a en face des gens peut-être que : + maintenant c’est pas tout le monde qui parle l’arabe classique *walla* (**ou**) le français

J9 - Oui d’ailleurs NADHIR (son collègue) à chaque fois il me dit que les journalistes ont le droit de créer des fois comme ça des nouveaux mots

Le tableau suivant illustre en termes de chiffres le degré d’acceptabilité et de rejet des néologismes dans le discours journalistique algérien :

| Néologismes | Informateurs | |
|-------------|---------------|-------|
| | Acceptabilité | Rejet |
| | 08 | 02 |

Tableau 15 : Acceptabilité ou rejet des néologismes

D’après les résultats obtenus de notre enquête, la plupart des informateurs, par entretiens semi-directifs, éprouvent explicitement un accord vis-à-vis de la créativité linguistique. Dans les propos de J1 et J2, nous remarquons l’emploi du pronom personnel « *je* » qui marque une forte implication personnelle explicite dans l’argument et la singularité des propos tenus. L’association du « *moi* » antéposé au « *je* », dans le propos de J1, renforce cela. Par contre, les informateurs J3, J4, J5, J7, J8 ont employé le pronom personnel « *on* » qui a une valeur inclusive. Nous interprétons l’emploi de ce pronom par une généralisation du recours aux néologismes. Tandis que J9, pour ne pas être trop explicite, il a fait recours au substantif « *journalistes* » qui marque une implication personnelle implicite.

3. CAUSALITES DE LA CREATIVITE LINGUISTIQUE

Nous retiendrons que la créativité linguistique renvoie à un sujet qui éprouve un certain nombre de représentations et d’attitudes, tel que l’affirmation de son identité et le sentiment d’appartenance, impliquant directement la personne interrogée. Cela a besoin d’être justifié dans leurs propos. Toutefois le champ sémantique du ressenti, l’utilisation du « *je* » et du possessif ainsi que les exemples personnelles qu’ils expriment permettent de rendre davantage

lisible cette face plus intime de l'informateur. Notre questionnement cherche à connaître les causalités internes et externes de la créativité linguistique en insistant sur le poids de l'identité culturelle. L'équilibre que l'informateur cherche à travers ses réponses est marqué par un certain nombre d'éléments acquis par l'alternance entre le champ social et le champ personnel au sein duquel l'équilibre se fait par ce qui est acquis : retour sur le passé, sur les expériences personnelles. C'est ce qui permet à l'informateur de justifier son sentiment, sa conviction et de ne pas donner l'impression de trop se dévoiler. Cela est à prendre en compte car cela comporte un enjeu : la créativité linguistique semble être déterminée par les représentations que le sujet en a de différentes langues en présence.

Nous pouvons dire que les causalités de la néologie dépendent d'une part des représentations et des attitudes et d'autre part du social. Dans l'acte de mise en place de la néologie, l'informateur est motivé car il répond à un objectif qu'il se représente comme répondant à un besoin et il l'assume. Cela faisant référence au domaine des croyances, des valeurs, et aussi des habitudes par exemple habitudes de pratiques linguistiques orales. Le sujet, par son rôle professionnel en tant que journaliste peut produire ou reproduire, l'interroger sur la créativité linguistique est aussi l'interroger sur son identité et ses représentations. En répondant à la question directe « *pourquoi vous faites recours aux néologismes ?* », nous avons pu relever les réponses citées ci-dessous.

3.1. Causalités linguistiques

Ces causalités linguistiques de la néologie sont exprimées par tous les néologismes n'ayant pas d'équivalents dans le système linguistique français car ils désignent des objets ou des réalités inexistantes dans l'aire culturelle et linguistique correspondante. Certains informateurs ont évoqué ces causalités. J2 affirme à ce sujet :

J2 - Pour moi parce que d'abord : quand on va vers+ les barbarismes ou néologismes c'est d'abord pour combler les insuffisances...

Dans l'énoncé ci-dessus, l'informateur attribue au néologisme la fonction de combler des lacunes et des insuffisances. Cela confirme nos résultats obtenus dans la troisième partie de cette présente recherche. D'ailleurs, le nombre des lexies néologiques renvoyant au domaine social, culturel et religieux en témoigne. J2 ajoute :

J2 - [...] quand le patrimoine lexical ne suffit pas à dire le réel à dire le monde forcément
+ effectivement on va chercher les mots qui disent le mieux notre être ...

L'informateur parle d'un patrimoine linguistique insuffisant de dire le réel vécu par le locuteur algérien, le pronom inclusif « *on* » l'indique. L'adverbe « *forcément* » vient renforcer son argument en considérant le recours au néologisme comme un bon choix pour dire mieux notre réalité. J4 évoque l'évolution des besoins devant l'apparition de nouveaux comportements, attitudes, concepts ou objets, il avance :

J4 - Mais qui peut rapprocher le lecteur/ qui peut déclencher l'imaginaire du lecteur/donc on permet certainement au lecteur de faire fonctionner son imagination à partir du mot surtout quand c'est une nouvelle tendance : ou quelque chose qui n'a pas existé/ ↑ donc ça permet de déclencher l'imagination du lecteur/ parfois ça permet une certaine interactivité avec le lecteur

D'après l'extrait ci-dessus, un néologisme peut répondre à un besoin de communication clairement exprimé. Ce besoin peut être celui de dénommer une nouvelle notion ou réalité. Le besoin donc de communiquer est important pour qu'un néologisme s'implante. Tandis que J7 parle de liberté linguistique :

J7 - C'est de la liberté d'expression/ *mbaad* (**après**) la liberté d'expression appelle une liberté linguistique effectivement

Nous avons parlé de la liberté de l'expression en Algérie après les événements d'octobre 1988, cette liberté a donné naissance à une certaine liberté dans le choix des outils linguistiques qui a marqué la scène médiatique algérienne. Le discours unifié a cédé progressivement la place à un discours plus mêlé se composant de différentes langues composant le répertoire linguistique des journalistes reflétant une réalité socioculturelle vécue par tous les Algériens.

3.2. Causalités identitaires

Le contenu de l'entretien mené avec nos informateurs montre comment la langue peut être un outil d'affirmation identitaire mais surtout un outil d'appropriation, voire même de réappropriation identitaire. Nous pouvons remarquer à travers les entretiens semi directifs que nous ne pouvons pas traiter la question de la créativité linguistique, sans parler de l'identité des informateurs. Le plus souvent, ce sont les informateurs eux-mêmes qui

rapportent le questionnement à leur environnement privé, à leur identité. Ils développent les réponses aux questions que nous leur posons par des éléments concernant cette sphère privée sans que nous aillions eu à intervenir de manière directe. Dans cet axe, nous proposons les réponses suivantes :

J1- [...] c'est-à-dire que : voilà puisque comme je disais nous sommes algériens et si on parle français on est algériens donc il est normal qu'à un moment donné il y ait des mots hybrides un peu entre l'algérien et le français

J2 - Moi je pense que ça participe à l'appropriation parce que la langue française comme système c'est quelque chose d'hégémonique et cette hégémonie la meilleure manière de la rendre plus douce c'est justement de la violer de la casser de casser cette hégémonie

J7- [...] c'est normal que la langue ++ntaa elnas tekdar twelli (**des autres devient**) notre langue quelque part

Dans notre contexte de recherche, il faut tenir compte du fait que la créativité linguistique est un domaine connoté renvoyant aussi à l'univers identitaire et social de l'informateur en position de créateur de ce sujet. C'est pour cela que la place du « *je* », du « *nous* » est tout à fait notable dans bon nombre de réponses, dans un équilibre identitaire et social quasi constant. Cela est remarquable dans les énoncés ci-dessus.

Dans le propos de J1, nous remarquons l'alternance entre les trois pronoms « *je* », « *nous* » et « *on* ». Cette alternance permet de comprendre comment l'informatrice, de manière générale, va fonctionner par rapport à notre thématique de questionnement : identité culturelle, sentiment d'appartenance, représentations, langue maternelle, langue étrangère. Le propos est nécessairement explicite pour rendre visible l'équilibre qui s'y déroule. Deux temps d'énonciation sont à noter, le « *je* » qui marque le champ personnel et identitaire de l'informatrice, le « *nous* » marquant son appartenance sociale algérienne, tandis que le « *on* » inclusif renforce cette appartenance.

J2 indique le besoin d'appropriation du français comme quelque chose d'hégémonique qui doit être transgressée et violée. Ce besoin d'appropriation traduit un besoin de différenciation par rapport à « l'Autre ». La relation entre le « *Moi* » et « l'Autre » est toujours présente dans la construction identitaire, ce sont deux éléments à prendre en considération, l'un ne va pas sans l'autre. Dans l'énonciation de J7, nous comprendrons par les marqueurs

discursifs de la possession : « *langue ++ntaa elnas* » (*leur* langue) et « *notre* », que l'appropriation de la langue française est un sentiment nécessaire dans la représentation de notre informateur, pour se dire et s'exprimer comme algérien. Il s'exclut de l'identité de « l'Autre » en disant (*la langue des Autres*). Cette distanciation vis-à-vis de « l'Autre » conduit automatiquement nos informateurs à la néologie pour se différencier.

3.3. Causalités sociales et culturelles

La langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité. Elle constitue un des éléments de la culture véhiculée, mais en même temps elle dépasse et transcende les autres éléments, car elle a la capacité de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer.

Notre étude sociolinguistique a démontré que nos informateurs, se construisant comme tel, visent à produire et à valoriser leurs traits linguistiques emblématiques, en aboutissant à une variété de langue qui peut devenir une langue spécifique aux Algériens, il s'agit de la variété néologique qui émerge dans le discours journalistique. D'après les réponses de nos informateurs, le recours aux néologismes peut être motivé par différentes causes sociales. Les extraits ci-dessous sont significatifs :

J2- [...] moi personnellement je le fais énormément dans ma littérature par exemple mon premier roman que j'ai fait s'appelle *zarta/ zarta* c'est pas de déserteur /*ana ki dert laaskar, nguoulou ysarti manguoulouch* désertier (**moi quand j'ai fait le service national nous disons yzarti nous disons pas** désertier)/

L'informateur nous a donné l'exemple de lexie « *zarta* » qui l'a choisie comme intitulé de son premier roman écrit en français. Il fait recours à son expérience personnelle. Avec son expression « *manguoulouch* » (**nous ne disons pas**), il généralise l'emploi de ce néologisme par toute la société, et à son tour, malgré sa compétence linguistique en français, il emploie cette lexie qui devient une marque d'appartenance sociale. La langue, donc, ne sert pas uniquement à transmettre un message qui soit compréhensible, l'individu s'en sert également pour construire son concept d'identité à l'intérieur d'un groupe social et pour répondre au contexte social dans lequel il se trouve. Ces besoins sociaux et culturels sont à

l'origine de l'appropriation du français et de sa vernacularisation. Cela est confirmé par d'autres informateurs :

J3- Ils s'imposent parce que on s'adresse à un public large dirons pour rendre facile la compréhension du texte/↑ et voilà généralement *hna* (**nous**) les gens : / c'est pour lui faciliter la tâche/ c'est une manière de:/ c'est pas une manière d'altérer la langue du tout mais c'est beaucoup plus pour++ ↑voilà c'est pour rendre la lecture plus : compréhensible par tout le monde...

J5 - Non c'est/ c'est la société qui veut ça/les français utilisent des mots en anglais parce que les mots anglais sont plus utilisés par la société/ les français n'ont pas inventé week-end/le week-end c'est un mot anglais/ mais : ils font avec/ il y a beaucoup de mots : anglophones mots espagnols ↑ je sais pas moi il y a des mots comme ça qu'une société adopte parce qu'ils sont plus utilisés dans la société/ parfois ce n'est pas les académiciens qui l'imposent mais c'est les utilisateurs qui imposent quelque chose / on a bon vouloir imposer des mots s'ils sont pas adoptés par la société ça ne marche pas.

Dans ces deux extraits, les deux informateurs soulignent la fonction sociale du néologisme. Puisqu'un article journalistique est destiné à être lu et compris par les membres de la société. J3 prétend que l'emploi de nouveaux mots facilite la compréhension des lecteurs. J5 insiste sur la même idée « *c'est la société qui veut ça* », et il a donné l'exemple des Français qui ont intégré des mots en anglais dans leur langue pour des raisons sociales. Nous comprenons d'après l'énoncé de J5 que l'adoption du néologisme par la société est une condition pour sa survie ou sa disparition. Pour renforcer cette idée, nous proposons l'exemple des deux emprunts *hitist* et *harga* dans l'énoncé de J7 :

J7 - Eh voilà/*hitist/harga* , *hadha* (**ça**) on ne pas y échapper ça participe à la créativité de la *société natana* (**notre société**)/ c'est la réalité c'est la créativité/ *hitist wellat* (**ça devient**) un concept/ *wellat mostalah kima kolna* (**ça devient un concept comme on le dit**)/↑ *harga* c'est comme ça s'est imposé/ *dhorka dkhal fi* (**maintenant est entré dans**) le dictionnaire français/ *hakdha* (**comme ça**) / donc c'est la société qui impose un peu son outil linguistique/

Notre informateur, parle de créativité de la société dans l'invention des deux emprunts « *hitist* » et « *harga* » qui deviennent, selon lui, des concepts reflétant la réalité du vécu local. C'est pourquoi, il serait impropre de considérer l'emprunt « *hitist* » comme un simple synonyme de chômeur (son équivalent en français standard, d'ailleurs emprunté

depuis longtemps par l'arabe dialectal) parce que les images d'abandon, d'impuissance et d'oppression qui lui sont associées ne sont pas nécessairement les mêmes que celles évoquées par le mot *chômeur*. L'emprunt « *harga* », littéralement brûler, émigrer clandestinement est une réalité propre au peuple algérien qu'aucun mot ne peut le remplacer c'est pourquoi il s'est intégré dans le dictionnaire français. En effet, ces images associées se nourrissent du vécu des locuteurs, des références socioculturelles puisées dans la réalité qui est la leur, de tout un ensemble de valeurs qu'ils associent au terme emprunté sur la base de leur expérience personnelle ou partagée. J7 ajoute :

J7 - [...] / on est appelé à avoir de la communication avec les gens/ ↑*w laken nhassou belli* (et si nous sentons que) l'outil linguistique correspond mieux/ au lieu de dire *hitist* les gens qui s'adosent au mur et tout/ alors je préfère *hitist*.

Le choix de l'outil linguistique s'opère, selon J7, en fonction du récepteur. La fonction la plus importante de la langue est d'établir la communication entre les gens, c'est dans ce sens que l'emprunt peut remplir cette fonction, il traduit une réalité propre à une société. Et parce qu'il est née d'abord dans le langage oral, il mérite d'être reconnu à l'écrit en s'intégrant dans le système étranger pour lui donner cette coloration algérienne. La même idée est maintenue par J8 :

J8 - c'est l'interlocuteur parce qu'on a en face des gens peut-être que : + maintenant c'est pas tout le monde qui parle l'arabe classique *walla* (ou) le français c'est-à-dire mis à part les vieux : et ceux qui sont issus de l'école bilingue/ les gens ne parlent plus français/ ↑c'est-à-dire on est plus dans les années 80 ou les années 90/ c'est-à-dire il y a cette fois-ci les jeunes parlent beaucoup plus en arabe mais+donc on est obligé des fois d'utiliser les mots qu'ils comprennent

L'informatrice J8, qui a avancé une hétéro-évaluation concernant la formation en langues en Algérie, prétend que le recours à l'emprunt à l'arabe devient une nécessité pour répondre aux besoins de la société. Elle parle surtout des jeunes qui sont formés par l'école algérienne et qui sont beaucoup plus des arabophones vu la formation arabisée qu'ils ont subie dans le système fondamental. Nous comprenons d'après ce propos que l'informatrice se positionne vis-à-vis de la politique linguistique appliquée en Algérie.

D'après ces réponses, nous pouvons dire que la néologie linguistique dans le discours journalistique en Algérie traduit l'appropriation du français. Le poids sociohistorique a

conditionné une certaine vision de cette variété. Les choix linguistiques déterminent l'appartenance à un groupe, cela permet aux membres de ce groupe de se démarquer par rapport aux autres. Et l'appartenance culturelle peut être appréhendée comme le fruit de décisions et choix collectifs et individuels, il est nécessaire de prendre en considération, afin de saisir la construction et le fonctionnement de cette appartenance, le poids sociohistorique que subit tout sujet. Autant de véhicules de cultures diverses que les informateurs s'approprient, les néologismes tentent d'exprimer des réalités socioculturelles propres à l'Algérie. Le français, à la fois langue étrangère et pourtant si familière, est réinventé, restructuré pour devenir une sorte de francalgérien ou français algérien.

4. ANALYSE DES VARIABLES

L'enjeu de notre étude est de pouvoir mieux évaluer le poids de l'identité culturelle sur la créativité linguistique en analysant les comportements et les attitudes des individus, tout en ayant pour objectif d'interroger la validité de ces différentes formes d'explication du lien entre identité et pratiques linguistiques. Pour vérifier l'influence des variables sociales sur les attitudes et les représentations de nos enquêtés vis-à-vis de leurs langues et vis-à-vis de la variété néologique caractérisant le français en Algérie, nous avons croisé les réponses obtenues sur les thèmes abordés et les différentes variables susceptibles de les influencer. Les variables retenues sont les suivantes : sexe, âge et langue maternelle, les résultats sont rapportés dans des tableaux suivis d'interprétation. Il est à signaler que le même informateur peut avancer plus qu'une réponse et il peut être quantifié dans plus qu'une seule ligne dans les tableaux.

4.1. Variable sexe

Malgré que notre entretien a été effectué auprès des journalistes dont le nombre des deux sexes n'est pas équilibré à cause de la non -disponibilité des informateurs, nous essayons de voir l'influence de cette variable sur les comportements et les représentations de notre échantillon vis-à-vis de leur(s) langue(s) et vis-à-vis de la néologie journalistique. Nous signalons que les thèmes du deuxième axe d'étude nous semblent répondre le mieux à notre objectif.

| | | Féminin | Masculin |
|--|--|-----------|-----------|
| Représentations de la langue maternelle | langue identitaire | 01 | 03 |
| | Langue d'appartenance | 01 | 03 |
| | Langue véhiculaire | 00 | 06 |
| Le français dans l'imaginaire des informateurs | Langue d'ouverture | 01 | 00 |
| | Langue appréciée | 00 | 02 |
| | Langue de travail | 01 | 03 |
| | Butin de guerre | 00 | 02 |
| Représentations de la créativité linguistique | Positionnement vis-à-vis des néologismes | 00 | 02 |
| | Acceptabilité des néologismes | 02 | 06 |
| Causalités de la créativité linguistique | Causalités linguistiques | 00 | 03 |
| | Causalités identitaires | 01 | 02 |
| | Causalités sociales et culturelles | 01 | 04 |
| Total | | 02 | 08 |

Tableau 16 : Etude de la variable sexe.

Après la comparaison de différentes réponses, nous constatons que les résultats obtenus du croisement de la variable sexe avec les thèmes qui nous semblent les plus révélatrices des représentations et attitudes, ne sont pas d'une grande différence. A la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons que la langue maternelle, pour nos informatrices (J1 et J8), est vue comme langue identitaire et langue d'appartenance. Il est à noter qu'aucune d'entre-elles ne considère la langue maternelle comme langue véhiculaire. D'ailleurs cela, nous l'avons remarqué dans leurs propos ; aucune d'elles n'a fait recours à l'alternance codique entre le français et l'arabe dialectal. En revanche, nous avons remarqué, chez six informateurs du sexe masculin, le recours à l'alternance codique, l'identité et l'appartenance sont également des représentations liées à la langue maternelle chez ces mêmes informateurs. Même si les informateurs du sexe masculin sont plus favorables à la langue maternelle en tant que langue véhiculaire en faisant recours à l'alternance codique, les informatrices, au contraire, semblent plus favorables à la langue française et voudraient à l'unanimité prouver une compétence

francophone. Cela confirme les représentations qui circulent dans notre société que le français pour le sexe féminin est une langue de prestige et de modernité.

Les représentations de la langue française chez les deux sexes sont loin d'être unanimes. Une informatrice considère le français comme langue d'ouverture et la deuxième le considère comme langue de travail. Quant aux informateurs du sexe masculin, le français est considéré comme langue appréciée, langue de travail et butin de guerre, aucun informateur masculin ne considère le français comme langue d'ouverture. Cela nous laisse à dire que les informateurs du sexe masculin sont plus attachés à l'histoire de la langue française en Algérie, par contre, les informatrices ont plus tendance à s'ouvrir sur le monde avec cette langue.

Ce qui est frappant dans le tableau ci-dessus c'est que la totalité des informatrices exprime une acceptabilité des néologismes. Elles n'adoptent pas une attitude de rejet des néologismes mais plutôt elles sont beaucoup plus pour la créativité et le renouvellement linguistique. En revanche, pour les informateurs du sexe masculin, deux se positionnent vis-à-vis des néologismes, et six sont pour la créativité linguistique. Ce rejet peut être expliqué par le vécu de ces deux informateurs et il est lié aux deux autres variables ; âge et langue maternelle. En ce qui concerne les causalités de la créativité linguistique, en plus des causalités identitaires et sociales qui sont partagées entre les informateurs des deux sexes, trois informateurs du sexe masculin ajoutent les causalités linguistiques. Cela confirme les représentations relevées chez les informatrices que la langue est beaucoup plus liée à l'identité et l'appartenance. Nous pouvons dire que les différences de réponses entre les deux sexes, permettent d'avancer que cette variable est pertinente dans la détermination des représentations et des attitudes.

4.2. Variable âge

La deuxième variable retenue est celle de l'âge de nos informateurs. Nous avons dégagé deux groupes de locuteurs, le premier groupe rassemble les locuteurs dont l'âge varie entre 20 et 42 ans. Cette sphère générationnelle regroupe les informateurs qui ont suivi une formation francophone. Le deuxième groupe comprend les locuteurs qui ont plus de 42 ans, la sphère générationnelle ayant suivi une formation arabisée. En comparant les réponses, nous avons obtenu les résultats suivants :

| | | 20 à 42 ans | + 42 ans |
|--|--|-------------|-----------|
| Représentations de la langue maternelle | langue identitaire | 02 | 02 |
| | Langue d'appartenance | 02 | 02 |
| | Langue véhiculaire | 02 | 04 |
| Le français dans l'imaginaire des informateurs | Langue d'ouverture | 01 | 00 |
| | Langue appréciée | 01 | 01 |
| | Langue de travail | 02 | 02 |
| | Butin de guerre | 01 | 01 |
| Représentations de la créativité linguistique | Positionnement vis-à-vis des néologismes | 01 | 01 |
| | Acceptabilité des néologismes | 05 | 03 |
| Causalités de la créativité linguistique | Causalités linguistiques | 01 | 02 |
| | Causalités identitaires | 01 | 02 |
| | Causalités sociales et culturelles | 02 | 03 |
| Total | | 06 | 04 |

Tableau 17 : Etude de la variable âge.

A la lecture du tableau ci-dessus, nous constatons que les représentations vis-à-vis de la langue maternelle chez les deux sphères générationnelles sont presque unanimes. La seule différence est que la totalité des informateurs qui ont + 42 ans considèrent la langue maternelle comme langue véhiculaire, par contre, deux informateurs seulement parmi six qui ont entre 20 et 42 ans, ont la même représentation. Cela s'explique par le fait que ceux qui ont + 42 ans, malgré la formation fascisante qu'ils ont subie, ils prouvent un attachement et revendication de la langue maternelle en tant que véhicule de références culturelles et d'appartenance sociale, comme s'ils se positionnent vis-à-vis de la politique linguistique adoptée par le pays pendant leur époque de scolarisation (marginalisation des minorités linguistiques et enseignement bilingue).

Quant aux représentations de la langue française, les réponses de nos informateurs des deux sphères générationnelles sont unanimes. Nous pouvons dire que la langue française est

une réalité qui fait partie du quotidien de l'Algérien, et pour toutes les générations, c'est une composante majeure du paysage linguistique de l'Algérie.

La créativité linguistique est acceptée par la majorité des informateurs des deux groupes d'âge, nous n'avons remarqué que deux cas, qui appartiennent respectivement aux deux sphères, qui se sont positionnés vis-à-vis des néologismes. Quant aux causalités de la créativité linguistique, trois informateurs sur quatre de la sphère générationnelle de + 42 ans donnent beaucoup plus d'importance aux causalités sociales et culturelles par contre deux informateurs seulement sur six de la sphère générationnelle de 20 à 42 ans ont la même représentation. Cela confirme notre idée que les informateurs les plus âgés sont plus attachés aux références sociales et culturelles, la langue pour eux n'est plus perçue comme simple moyen de communication mais un lieu d'affirmation identitaire et sociale. Le recours aux néologismes, pour eux, est une revendication et reconnaissance de leur origine et de leur appartenance à la communauté arabe, musulmane et algérienne.

4.3. Variable langue maternelle

Vu la richesse du paysage linguistique algérien, nous nous sommes confrontée dans notre entretien à des informateurs des deux origines : arabe et kabyle. C'est pourquoi, nous allons voir si la langue maternelle a un impact sur les représentations et les attitudes vis-à-vis des langues en présence et vis-à-vis au recours aux néologismes. Après le croisement de cette variable avec les réponses des informateurs, nous avons obtenu les résultats suivants :

| | | Arabophone | Kabylophone |
|--|--|------------|-------------|
| Représentations de la langue maternelle | langue identitaire | 02 | 02 |
| | Langue d'appartenance | 02 | 02 |
| | Langue véhiculaire | 02 | 04 |
| Le français dans l'imaginaire des informateurs | Langue d'ouverture | 01 | 00 |
| | Langue appréciée | 00 | 02 |
| | Langue de travail | 01 | 03 |
| | Butin de guerre | 01 | 01 |
| Représentations de la créativité linguistique | Positionnement vis-à-vis des néologismes | 01 | 01 |
| | Acceptabilité des néologismes | 03 | 05 |
| Causalités de la créativité linguistique | Causalités linguistiques | 02 | 01 |
| | Causalités identitaires | 02 | 01 |
| | Causalités sociales et culturelles | 01 | 04 |
| Total | | 04 | 06 |

Tableau 18 : Etude de la variable langue maternelle.

A la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons que les réponses de nos informateurs des deux origines sont presque unanimes, la seule différence remarquée est celle qui concerne la représentation de langue véhiculaire. Les kabylophones ne sont pas d'origine arabe mais ils font recours à l'alternance codique entre l'arabe dialectal et le français dans leurs propos. Cela s'explique par la complexité dans laquelle se trouvent ces informateurs ; ils réclament une identité berbère et se positionnent vis-à-vis de la politique linguistique, en revanche, ils prouvent une identité algérienne concrétisée par le recours à l'arabe dialectal reconnu en Algérie comme indice d'appartenance sociale.

Quant aux représentations de la langue française chez nos informateurs, cette langue est appréciée seulement par les informateurs kabylophones, ils la considèrent aussi langue de travail. Ceci peut être expliqué par le fait les locuteurs kabyles « *sont dès l'indépendance opposés à l'arabisation au nom de la défense de leur langue et de culture, ce qui les a amené à marquer une préférence pour le maintien de du français puis à revendiquer l'utilisation*

officielle de leur langue »¹. Ainsi le français reste lié à son histoire coloniale par deux informateurs des deux origines, réalité ancrée dans la société algérienne et reconnue par différentes origines et générations.

La majorité des locuteurs des deux origines prouvent une acceptabilité et une attitude favorable à l'égard de la créativité linguistique. Nous pouvons dire que le renouvellement et le changement linguistique est une revendication de tout locuteur prouvant son appartenance en donnant à la langue une coloration locale. Quant aux causalités de la néologie, les locuteurs arabophones donnent beaucoup plus d'importance aux causalités linguistiques et identitaires, par contre les motivations sociales et culturelles apparaissent comme une logique incitatrice dans le recours aux néologismes par les kabylophones. Elles sont soulevées de manière explicite par la plupart de ces informateurs. Cela s'explique par le fait que les kabyles sont plus attachés aux origines en prouvant une distanciation à l'égard des langues. Nous pouvons déduire que la variable langue maternelle est pertinente dans la détermination des représentations vis-à-vis de la créativité linguistique.

CONCLUSION

Le contenu de l'entretien mené avec nos informateurs montre comment la langue, peut aussi être un outil d'affirmation identitaire mais surtout un outil d'appropriation, voire même de réappropriation identitaire. Les rapports que les locuteurs algériens entretiennent avec leur(s) langue(s) maternelle(s) perçue(s) comme l'attribut fondamental de la personnalité algérienne, et avec la langue française comme trophée de guerre, sont autant d'éléments déterminants dans la causalité de la néologie linguistique qui devient un lieu d'affirmation identitaire. Les sujets se forgent des conceptions du contact avec la langue française et élaborent, individuellement ou collectivement, des représentations de la pluralité linguistique, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière, et elles se manifestent de manière discursive, parfois implicite, parfois explicite.

A travers notre analyse, nous pouvons considérer la créativité linguistique comme une stratégie de démarcation qui se voit attribuer une valeur emblématique d'appartenance des journalistes à une société différente ayant une langue distincte qui n'est pas celle de l'hexagone, elle est la leur. Les informateurs ne semblent pas avoir le sentiment de subir les conséquences d'un bilinguisme hérité de la période coloniale mais deviennent acteurs actifs

¹ - GRANGUILLAUME G., *Op.cit.*, p. 12

dans l'opération d'algérianisation du français et contribuent largement à sa transformation et à sa recreation tout en lui conférant une couleur locale. Ils relancent de leur côté un mouvement collectif d'assimilation et d'intégration de toutes les langues. Pour ce qui est des variables sociales, il s'est avéré que ces dernières sont des indices déterminatifs des représentations et des attitudes vis-à-vis des langues et du recours à la néologie.

CONCLUSION GENERALE

« Le français ne fait que se renforcer dans son caractère algérien ».

BENRABAH M., *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, Paris, 1999, p. 178.

Au cours de cette thèse, nous avons mis en évidence, dans un premier lieu, la créativité linguistique comme forme d'appropriation identitaire, culturelle et sociale du français dans la presse écrite algérienne d'expression française. Les trois journaux algériens *El Watan*, *Liberté et Quotidien d'Oran* en étaient le support. Dans un deuxième lieu, nous avons essayé de démontrer que la diversité linguistique et culturelle opère une évolution ergonomique sur les plans des représentations et des attitudes chez les informateurs en les conduisant à de nouvelles pratiques linguistiques telles que la néologie. Les langues sont non seulement un élément emblématique de l'identité, mais de plus, elles se font le réceptacle de tous les conflits identitaires et sociaux.

Pour nous intégrer à différents concepts, et avoir un meilleur accès aux informations, une investigation sur des considérations théoriques, dont les deux premières parties de cette thèse rendent compte, s'est faite préalablement et nous l'avons approfondie pour certains points tout au long de la recherche. Dans la troisième partie, nous avons analysé un certain nombre de néologismes collectés de la presse écrite, nous avons opté pour une analyse linguistique se fixant l'étude des procédés de formation des unités lexicales puis pour une étude sociolinguistique s'intéressant au repérage d'indices renvoyant à l'identité dans ces néologismes. C'est le passage du global à l'analytique qui a été exposé. Dans la dernière partie, il nous a paru crucial de traiter notre thème en enquêtant nos informateurs sur leurs représentations vis-à-vis des langues et vis-à-vis de la néologie journalistique.

La créativité linguistique ou la néologie est un processus inhérent à l'évolution de toute langue vivante quel que soit le contexte de cette dernière. Aucune langue ne se suffit à elle-même, et la présence massive des néologismes construits selon les divers procédés de formation témoigne du dynamisme du français à s'adapter et à s'associer à des vocables locaux, à prendre en charge des pratiques socioculturelles que le français académique ou standard n'est pas à même de nommer de façon satisfaisante. C'est pourquoi, changement et événement linguistiques ne peuvent pas être interprétés par la seule analyse du langage réalisée à l'intérieur de ses structures car ils font partie de la réalité sociale, ils se trouvent marqués par des activités de la langue qui sont spécifiques à une culture dans une société donnée. Cela explique notre choix d'analyser les néologismes selon les deux axes : d'abord, étude descriptive et quantitative de nouvelles formes repérées dans le discours journalistique algérien. Ensuite, étude interprétative et qualitative traitant la relation langue, identité et représentations selon l'axe sociolinguistique

Pour les besoins de cette recherche, deux corpus donc ont été exploités : le premier corpus écrit se composant de 580 néologismes collectés de deux chroniques de chacun des trois journaux algériens d'expression française: *El Watan*, *Quotidien d'Oran* et *Liberté* cela pendant la période s'échelonnant du 01 / 06 / 2010 au 31 / 05 / 2011. Le deuxième corpus oral se composant des propos recueillis auprès des journalistes, créateurs des néologismes, par le biais d'entretien semi-directif. Ces deux corpus ont permis d'obtenir une description linguistique de la manifestation de la créativité linguistique en contexte médiatique algérien pour le premier, et d'atteindre, à travers des discours épilinguistiques, les représentations qu'ont les créateurs de cette variété néologique vis-à-vis de leur(s) langue(s) et vis-à-vis des néologismes qu'ils utilisent en focalisant notre objectif sur les causalités du recours à la néologie pour le second. Il importe de souligner que notre recherche nous a prétendu ni à l'exhaustivité, ni à la quantification, que seules quelques facettes de la néologie ont été abordés, celles que renferment les lexies nous ayant servi de supports ainsi que les thèmes développés par les informateurs interviewés.

A l'issue de l'analyse du premier corpus, nous avons tout d'abord procédé au classement des lexies néologiques extraites des trois journaux. Nous nous sommes inspirée de la typologie de SABLAYROLLES en classant les particularités lexicales collectés selon leurs procédés de formation, cette typologie s'articule autour des procédés suivants : la néologie de forme, la néologie sémantique et la néologie par emprunt. Ensuite, nous avons constaté que les changements sociolinguistiques se caractérisent par une forte présence des marques identitaires dans les néologismes collectés. Notre objectif à travers l'analyse du premier corpus étant de démontrer l'impact de l'identité culturelle sur le changement linguistique. De ce fait, ces marques identitaires repérées, et le positionnement des journalistes à travers l'emploi des emprunts à l'arabe et les formes hybrides dans la création des néologismes sont autant significatifs et incontournables dans notre étude. En effet, dans les néologismes collectés de la presse francophone, nous avons remarqué l'impact de différentes langues en présence sur le français en Algérie. En effet, diverses langues existent dans notre corpus,, nous avons recensé 142 néologismes à base française, 139 formes hybrides entre l'arabe et le français, 285 emprunts à l'arabe, 12 emprunts à l'anglais et 2 emprunts au berbère. Ces néologismes relevés répondent à des phénomènes de création très variés. C'est pourquoi, nous nous sommes référée, dans notre analyse, à un classement selon les langues, ce qui nous a permis d'avoir trois ensembles : lexies néologiques à base française, lexies néologiques hybrides et emprunts.

Dans la formation des lexies néologiques à base française (142 lexies), la dérivation est le procédé le plus utilisé (76 lexies). La composition est en seconde position (40 lexies) suivie par les lexies formées par d'autres procédés : abréviation, détournement... (16 lexies). En ce qui concerne la néologie sémantique, le nombre était moins élevé (10 lexies). Il s'avère que la plus grande importance est accordée à la néologie formelle par rapport à la néologie sémantique dans le processus néologique en Algérie.

Toutefois, l'ensemble à plus forte présence est celui de l'emprunt à l'arabe, ce qui reflète l'identité des locuteurs. Le nombre remarquable des néologismes hybrides entre les deux langues le français et l'arabe confirme l'idée. Dans le contexte algérien actuel, la néologie est le fait de locuteurs bilingues vivant une situation plurilingue et pluriculturelle d'une extrême complexité. Compte tenu des langues en présence, des enjeux linguistiques, des représentations conflictuelles et différenciées que se font les locuteurs de chacune des langues, les particularismes qui affectent le français en Algérie reflètent les rapports contrastés qu'entretiennent les Algériens avec cette langue.

Le domaine de la presse écrite implique un mode de communication particulier, le journaliste produit un discours sachant que les interprétants sont absents, c'est-à-dire les destinataires ne sont pas physiquement présents, mais qui vont certainement le recevoir. Le chroniqueur se trouve dans une position de supériorité, dans laquelle il peut créer, en toute liberté, des innovations lexicales autant qu'il veut sans recourir le risque d'être sanctionné ou critiqué. C'est dans ce contexte que SABLAYROLLES J-F. estime que « *lors de réflexions qu'un individu formule silencieusement sans autre destinataire que lui-même, un néologisme peut surgir, qui, comme tout le reste de son dire [...] fait l'objet d'une auto-interprétation* »¹.

Le maniement de la langue repose sur des assises cognitives, ainsi, l'usage d'un néologisme fait appel à la fois à la connaissance du lexique et aux règles morphologiques, sémantiques et syntaxiques de cette langue. Les chroniqueurs de nos journaux d'étude sont responsables de l'émission de nombreuses formes linguistiques. La compétence linguistique dont ils jouissent leur permet de remodeler le code linguistique français à tous les niveaux, le nombre élevé des néologismes à base française (142 lexies) en témoigne. La diversité des procédés : dérivation, composition, synapsies, abréviation, détournement et jeux graphiques

¹ – SABLAYROLLES J-F., *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Op.cit. , p. 197.

utilisés dans leur création : ne peut être que le reflet d'une parfaite maîtrise de la langue française.

Au cours de cette recherche, nous avons voulu montrer l'impact et le rôle de l'identité culturelle et sociale dans la création néologique dans notre corpus écrit. Dans cette étape d'analyse, nous avons remarqué que les néologismes repérés dans la presse écrite algérienne sont chargés de valeurs relatives à la réalité socioculturelle algérienne. Ils revêtent une force expressive, en tant que locuteurs algériens, il y a des choses que les journalistes ont besoin de dire en arabe algérien. DERRADJI Y., dans cette optique, parle d'emprunts qui peuvent avoir « un équivalent en langue française, mais dans certains cas observés, l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté »¹. Ces innovations sont beaucoup plus employées dans le domaine du social, de la culture et de la religion. A ce sujet KADI L. prétend que ce sont ces néologismes « qui enrichissent la langue française, qui disent une réalité que nul mot français ne pourrait mieux nommer, exprimer »². Ces langues mélangées constituent pour l'algérien l'expression de son être, de son identité. Elles révèlent et disent son identité et son appartenance socioculturelle, professionnelle, ethnique voire sa particularité. Les locuteurs ne laissent pas ces langues présentes qu'ils maîtrisent dans des compartiments séparés mais construisent une compétence métisse à laquelle contribuent toutes leurs connaissances et habitudes linguistiques. Ils s'approprient les formes linguistiques, les catégoriser et les réinterpréter à leur manière pour répondre aux besoins concrets de la communication.

Les emprunts et les formes hybrides font appel à un savoir culturel commun aux locuteurs algériens. En parlant des créations hybrides, HACINI F. , affirme que :

Cette liberté que se donne l'Algérien dans la création linguistique dont le résultat, en réalité, ne le situe ni en arabe ni en français, témoigne d'une part de son identification dans les deux langues bien que malmenées, d'autre part, il y a comme une volonté de s'approprier le français et de se donner donc, le droit de le retravailler au même titre que sa langue maternelle. D'ailleurs il les met sur le même pied d'égalité si bien que, la dérivation par préfixation, suffixation ou

¹ - DERRADJI Y., *Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée*, in *Le Français en Afrique* n° 13, 1999, pp. 71-82.

² - KADI L., *Les Dérivés En -iste et -age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ?*, In *Le Français Dans Le Maghreb*. 1995, p. 162.

hybridation ne cherche en réalité qu'à établir un équilibre des deux langues probablement, pour manifester son appartenance aux deux¹.

Par le recours à de telles innovations lexicales, le journaliste affiche son identité en tant que locuteur algérien, arabe, musulman et francophone à la fois.

La langue devient un marqueur identitaire et la créativité linguistique en Algérie devient une tendance à idéaliser la langue et la culture d'origine en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre. Cet attachement aux origines est traduit par le positionnement identitaire des journalistes vis-à-vis du français et la loyauté linguistique. Le degré de présence des emprunts à l'arabe et des formes hybrides dans le discours journalistique (424 lexies) en témoigne. Les journalistes revendiquent avec force leur arabité en prouvant un attachement à leur langue d'origine. Ils revendiquent leur appartenance, leur identité et leur culture implicitement en recourant aux emprunts et aux formes hybrides mais s'abstiennent à se positionner explicitement vis-à-vis de l'Autre.

Dans notre étude, il nous a paru inévitable de comprendre les représentations et les attitudes des créateurs des néologismes pour obtenir des réponses sur le perçu du néologisme émis : accepté ou rejeté ? Quelles sont ces causalités internes et externes ? Notre objectif étant de mener cette recherche dans une interdisciplinarité performante. L'entretien semi-directif auprès des journalistes de différents journaux nous a permis des réflexions approfondies sur la manière de saisir les concepts fondamentaux de notre étude tels que rapport identité/néologie, appartenance /positionnement. Deux principaux axes ont été abordés : le premier intitulé : trajectoires et diversité de parcours, le deuxième est centré sur les représentations des langues et de la créativité linguistique chez nos enquêtés. La combinaison entre les deux méthodes, l'analyse thématique et l'analyse du discours, nous a permis de saisir en contexte les énonciations des informateurs. L'élaboration d'une grille d'analyse actualisée et propre au terrain investi nous a paru inévitable dans l'analyse qualitative des données. Ont été abordés dans cette perspective des aspects du contexte sociolinguistique en relation avec notre problématique.

Les remarques générales que nous avons dégagées suite à l'analyse du premier axe de l'entretien sont exposées comme suit :

¹ - HACINI F. *Le Français Langue Etrangère En Algérie, Comment optimiser son apprentissage ?*, <http://www.apec.org.pt/actas 2006/FH122006.pdf>. Consulté le 15/08/2007.

- En dépit du même type de parcours d'apprentissage, les journalistes que nous avons rencontrés n'ont pas été exposés à la langue française de la même manière ni au même moment de leur vie. Selon les analyses que nous avons faites, il nous a semblé très clair que le milieu familial et l'entourage social des sujets leur servaient de repère dans les comportements et les attitudes qu'ils pouvaient avoir.
- La majorité des informateurs n'ont pas eu une formation suffisante en journalisme. Même si cette formation existe, la langue française est presque absente dans les études de spécialité en sciences de l'information et de la communication ou en journalisme.
- Les autos et hétéro-évaluations des compétences en langues ont été soulevées par les enquêtés eux-mêmes. L'émergence du concept « *semilinguisme* » remet en cause la politique éducative actuelle, jugée incapable de développer les compétences dans les deux langues.
- La prise de position contre la politique linguistique menée par l'Algérie a été constatée chez nos informateurs. Malgré la semi-officialisation récente de la langue amazighe et son enseignement dans certaines écoles, la reconnaissance timide de la langue française dans le système éducatif algérien, cette politique, inspirée de l'idéologie arabo-islamique, continue d'affaiblir la loyauté à l'égard des minorités ethniques et linguistiques. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'une politique linguistique et culturelle d'intégration du pluralisme algérien en s'ouvrant sur la modernité et la citoyenneté est une obligation.

Les représentations jouent un rôle essentiel dans la création ou le maintien d'une identité sociale et culturelle. Partager les mêmes représentations équivaut à affirmer l'appartenance à un groupe déterminé. Elles sont considérées comme des facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des usages, autrement dit, elles sont des indicateurs, indices, indexes de changement linguistique. Les évaluations sur les langues peuvent surgir des paramètres ou repères sociaux, culturels et identitaires, c'est ce que a été confirmé par l'analyse du deuxième axe d'étude.

Un constat s'impose, quand nous parlons de la langue maternelle, que ce soit arabe ou kabyle, c'est surtout l'identité algérienne que les informateurs évoquent. La créativité linguistique semble être l'élément le plus représentatif de cette identité. Appréciée, adaptée et adoptée dans son nouveau milieu socioculturel, la langue française continue d'être un facteur de réussite et de promotion sociale, de faire partie intégrante d'échiquier langagier. En dépit

de l'absence de statut officiel, une nouvelle variété mésolectale a émergé. L'apparition de celle-ci est liée au besoin de répondre à des pratiques socioculturelles et identitaires communautaires. Pour combler les lacunes du français standard, le locuteur algérien s'approprie cette langue pour la rendre apte à décrire toutes les situations de communication propres à l'Algérie actuelle.

L'enquête par entretien a démontré que les causes et motivations de la création linguistique sont d'ordre varié et ne se sont pas limitées à la simple fonction linguistique. Les exigences liées aux fonctions sociales, identitaires, culturelles et même cognitifs sont à l'origine de ce processus caractérisant le français algérien. Ci-dessous, sont exposées les motivations identifiées dans notre recherche :

- Fonction linguistique : cette fonction remplit toutes les lexies n'ayant pas d'équivalents dans le système linguistique français, c'est le cas des réalités inexistantes dans l'aire culturelle et linguistique correspondant.
- Nouvelles réalités : le renouveau du stock lexical constitue une nécessité devant l'apparition de nouveaux comportements, attitudes, concepts ou objets.
- L'économie linguistique : les sigles et les abréviations rencontrés dans notre corpus remplissent cette fonction.
- La fonction d'expressivité : le recours à l'emprunt, dans certains cas, paraît indispensable pour combler une lacune causée par l'absence des référents dénotés dans la langue française. Dans d'autres cas, « *non seulement l'emprunt n'est pas évité, mais qu'il paraît même recherché* »¹. C'est le besoin d'expressivité qui se traduit par le choix de termes d'emprunt en l'absence d'éventuels équivalents susceptibles de traduire la réalité décrite.
- Fonction identitaire : la créativité linguistique est un outil d'appropriation, voire même de réappropriation identitaire, elle constitue un domaine connoté renvoyant à l'univers culturel et social du locuteur.
- Fonction sociale : la langue, marqueur social par excellence est conditionnée par le poids social, historique est culturel. Pour se démarquer par rapport aux autres, les membres d'un groupe en faisant leurs choix linguistiques, ils déterminent leur appartenance.

¹ - MORSLY D., *Op.cit*, p.50

La créativité linguistique, telle qu'elle est pratiquée par dans notre corpus, se singularise par certaines spécificités tant linguistiques que sociolinguistiques. Les locuteurs extériorisent une stratégie d'adéquation où leur usage des langues correspond aux normes du marché linguistique qui sélectionnent les langues par rapport à leurs fonctions et vitalité. De là et devant cet échec inlassable du processus de l'homogénéisation et de l'exclusion de l'hétérogénéité culturelle et linguistique, l'Algérie n'est-elle pas en mesure de remettre en question ces politiques linguistiques ? Ne serait-il pas nécessaire de mettre en place une planification linguistique rigoureuse qui écarte tout précepte idéologique ? N'est-il pas temps de repenser vigoureusement à valoriser les langues minoritaires ?

L'interdisciplinarité dans laquelle nous avons travaillé depuis le début de cette recherche a permis d'ouvrir notre raisonnement à des problématiques plus vastes, c'est-à-dire concernant des terrains de réflexion plus étendus. Dans cette étude, le corpus écrit a servi de point de départ pour l'étude des néologismes dans la presse écrite. Dans le futur, nous nous intéresserons à la néologie dans la presse audio-visuelle, aux réactions de personnes francophones à l'encontre des termes attestés, c'est-à-dire à la question de savoir si un francophone éprouve un sentiment de nouveauté à l'encontre de ces termes et à quel degré.

Enfin, les deux corpus recueillis au cours de ce travail, vu la limitation au niveau de leur analyse, des choix descriptifs, descriptifs et thématiques opérés, se prêtent à d'autres exploitations possibles, à l'analyse d'autres aspects et d'autres questions soulevées. Les résultats, les remarques et les conclusions auxquels a abouti le présent travail demeurent partiels vu la complexité du contexte algérien et sa complexification dans le discours médiatique. Nous envisageons de les compléter par d'autres enquêtes dans d'autres domaines en investissant la sociolinguistique comme la chanson du rap ou le parler des jeunes. Autant de terrains, de domaines et d'interrogations incitent à compléter ce début de recherche qui se poursuivrait...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES

1. ABDALLAH-PRETCEILLE M., *L'éducation interculturelle. Que sais-je ?*, N° 4387, PUF, Paris, 2004.
2. ABDELMALEK S. : *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Mouton, Paris, 1967.
3. ABOU S., *L'identité Culturelle*, Presses de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, 2002.
4. ASSALAH-RAHAL S., *plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris, 2005.
5. BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., *Langage et communications sociales*, Didier, Paris, 1991.
6. BAKHTINE M., *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique*, trad. Fr., Minuit, Paris, 1977.
7. BEAUTIER E., *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, L'Harmattan, Paris, 1995.
8. BENMAYOUF C.Y., *Renouvellement social, renouvellement langagier dans l'Algérie d'aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 2008.
9. BENRABAH M. : *Langues et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme Linguistique*, Segquier, Paris, 1999.
10. BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, volume 1 of *Coll. TEL*, Gallimard, France, 1966.
11. BENZAKOUR F. : *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Duculot, Bruxelles, 2000.
12. BLANCHET P. et al, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1987.
13. BLANCHET A. et GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, 1992.
14. BLANCHET P., *La linguistique de terrain, Méthode et théorie. Une approche ethno- sociolinguistique*, Coll. DIDACT Linguistique, PUR, Rennes, 2000.
15. BOUGNOUX D., *La communication par la bande*, La découverte & Syros, Paris, 1998.
16. BOURDIEU P., *ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982
17. BOURDIEU P., *Question de sociologie*, Minuit, Paris, 1984.
18. BOUZAR W. : *La culture en question*, ENAL, Alger, 1984.
19. BOYER H., *Langues en conflit*, L'Harmattan, Paris, 1991.

20. BOYER, H., *Le langage en spectacle, une approche socio pragmatique*, L'Harmattan. Paris, 1991.
21. BOYER H., *Eléments de sociolinguistique*, Dunod, Paris, 1996.
22. BOYER H., *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
23. BOYER H., *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues*, Paris, L'Harmattan, 1997.
24. BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001
25. BOYER H., *De l'autre côté du discours - Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, France, 2003
26. BOYER H., *Langue et identité sur le nationalisme linguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, 2008
27. BROUCKER J., *Pratique de L'Information et Ecritures Journalistiques*, C.F.P.J. 1995.
28. CALVET L.J. : *Linguistique et colonialisme*, Payot, Paris, 1981.
29. CALVET L-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 1987.
30. CALVET L-J., *La sociolinguistique – Que sais- je ?*, Presses Universitaires, France, 1993.
31. CALVET J.L, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Editions Payot. Paris, 1994
32. CALVET L.J., *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.
33. CALVET L-J. et DUMOND P., *Enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999.
34. CALVET L-J., *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, France, 2002.
35. CANUT C. ET CAUBET D. : *Comment les langues se mélangent. Code switching en francophonie*, l'Harmattan, Paris, 2002.
36. CHARAUDEAU P., *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, INA, Paris, 1997.
37. CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
38. CHERIGUEN F. : *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Casbah Editions, Alger, 2002.

39. CHERIGHEN F., *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 2007.
40. CUQ J.-P. : *Le français langue seconde*, Hachette , Paris, 1991.
41. CUSIN-BERCHE F., *Le management par les mots. Etude sociolinguistique de la Néologie*, l'Harmattan, Paris, 1998.
42. CUSIN-BERCHE F., *Les Mots Et Leurs Contextes*, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003
43. DE SAUSSURE F. : *Cours de la linguistique générale*, Talantikit, Algérie, 2002
44. DESCHAMPS J., *Les avatars de l'imaginaire*, L'Harmattan, France, 1996.
45. DE SINGLY F., *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan, coll.128, Paris, 1992
46. DOISE W., *Les représentations sociales : définition d'un concept*, Connexions, 45, 1985
47. DOURARI A. : *Les Malaises de la société Algérienne*, Casbah, Alger, 2003.
48. DUBAR C. : *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin , Paris, 1991.
49. DUMONT, P. & MAURER B., *Sociolinguistique du français en Afrique noire: gestion d'un héritage, devenir d'une science*, Paris, EDICEF – AUPELF, 1995.
50. ESSONO J.-M., *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, Paris, 1998.
51. EURARD F., *L'humour, Contours littéraires*, Hachette, Paris, 1996.
52. FERRET, S., *L'identité*, GF Flammarion, Paris, 1998.
53. FITOURI C. : *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Neuchâtel, Paris, 1983.
54. FRANÇOIS F., *L'enseignement Et La Diversité Des Grammaires*, Paris, Hachette. 1974.
55. GALISSON R., *Les mots : mode d'emploi. Les expressions imagées*, Clé international, collection *Pratique des langues étrangères*, Paris, 1984a.
56. GALISSON R., *De La Langue A La Culture Par Les Mots*, CLE International, Paris, 1991.
57. GAUDIN F. ET GUESPIN L. : *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot, 2000.
58. GHIGLIONE R. et MATALON B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978

59. GRANDGUILLAUME G. : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, Paris, 1983.
60. GRANDGUILLAUME G. : *Langue arabe et état moderne au Maghreb, Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, CNRS, Paris, 1986.
61. GRAWITZ M., *Méthodes des sciences sociales*, 3^{ème} éditions, Dalloz, Paris, 1976
62. GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1985.
63. GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1985.
64. GUILBERT L., *Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1971.
65. GUILBERT L., *La néologie, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1975a.
66. GUILBERT L. : *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
67. GUMPERZ, J-J. *Engager la conversation*, Minuit, Paris, 1989.
68. GUMPERZ J. : *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interactionnelle*, Réunion, l'Harmattan, 1989
69. HADJ Ali B., *Soleils sonores*, ENAG, Alger, 1985.
70. HAGEGE C., *L'enfant aux deux langues*, Odile- Jacob, Paris, 1996.
71. HAMERS J. et BLANC M. : *Bilingualité et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, 1983.
72. HOUDEBINE -GRAVAUD A.M.: *L'imaginaire linguistique*, L'Harmattan, France, 2002.
73. JAUBERT A., *La lecture pragmatique, Collection Linguistique*, Ed. Hachette Supérieur, Paris, 1990
74. JODELET D., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1989
75. KAUFMANN J-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996.
76. KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'Enonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin, 1984.
77. KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1998.
78. LABOV W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
79. LADMIRAL J., LIPIANSKY E.M., *la communication interculturelle*, Armand Colin, Paris, 1989.
80. LAMIZET B., *Les lieux de la communication*, MARDAGA, Paris, 1991.
81. LAMIZET B., *Politique et identité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002

82. LANDY-HOUILLON L., *Archaisme et néologisme : la réconciliation des Anciens et des Modernes, D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*, A. Robert, Marseille, 1986.
83. LAPONCE J., *Langue et territoire*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1984.
84. LAROUSSE F., *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publication de l'Université de Rouen. 1997.
85. LERAT P., *Propriétés générales des unités lexicales, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Peeters, Paris, 1999.
86. LOCHARD, G. & BOYER, H., *La communication médiatique*, Seuil, Paris, 1998.
87. MAIGRET, E., *Sociologie de la communication et des médias*. Armand Colin, Paris, 2003.
88. MAINGUENEAU D., *L'Analyse Du Discours, Introduction aux lectures de L'Archive*, Hachette, Supérieur, Paris, 1991
89. MAINGUENEAU, D. *L'Énonciation en Linguistique Française*. Hachette, Paris, 1991.
90. MAINGUENEAU D., *Le contexte de l'œuvre littéraire, énonciation, écrivain, société*, Dunod, Paris, 1993.
91. MAINGUENEAU D., *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*, Seuil, Paris, 1996.
92. MANNONI P., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1998.
93. MARCELLESI J.B. et GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris, 1974.
94. MARCELLESI J.B., THERRY B., BLANCHET P, *Sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 2003.
95. MARTIN-LAGARDETTE J. -L., *Les secrets De L'écriture Journalistique : Informer, convaincre*, Syros, 1989.
96. MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1960
97. MARTINET A., *Langue et fonction*, Denoël, Paris, 1969.
98. MARTINET A., *Fonction et dynamique des langues*, Armand Colin, Paris, 1989.
99. MATHIEN, M., *Les journalistes*, PUF, Paris, 1995.
100. MELLIANI F. : *La langue du quartier*, L' Harmattan, France, 2000.
101. MOATASSIME A. : *Arabisation et langue française au Maghreb : un aspect sociolinguistique des dilemmes de développement*, PUF, Paris, 1992.
102. MOATASSIME A., *Langages du Maghreb face aux enjeux euro-méditerranéens*, L'Harmattan, Paris, 2006.

103. MOREAU M.L. : *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, Belgique., 1997.
104. MORIN E., *La Méthode (tome 3), La Connaissance de la Connaissance*, Seuil, éd° de poche, coll.Points, 1986.
105. MORTUREUX M.F., *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, Paris, 2001.
106. MOSTFAOUI B., *L'usage des médias en question*, Office des Publications Universitaires, 1982.
107. MOSTFAOUI B. : *La télévision française au MAGHREB : Structures, Stratégie et Enjeux*, Ed. L'Harmattan, France, 1995
108. MUCHIELLI A., *Identité*, PUF, Paris, 1986.
109. NETTLE, D. et ROMAINE S., *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Autrement. Paris, 2003
110. OLLIVIER, B., *Les sciences de l'information et de la communication : Théories et acquis*, Armand Colin, Paris, 2007.
111. PAILLER P. & MUCCHIELLI, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 2005.
112. PRUVOST J., SABLAYROLLES J.F., *Les néologismes. Que sais-je ?*, PUF, Paris, 2003
113. QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., MAALI - DEKDOUK D., CHERRAD -BENCHEFRA Y.: *Le français en Algérie- Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002.
114. REY A., *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Armand Colin, Paris, 1977.
115. REY-DEBOVE J., *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, Paris, 1971.
116. RIGET M. : *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien -*, Pesses universitaires, Paris.
117. ROBILLARD D. et BENIAMINO M. : *Le français dans l'espace francophone* Champion, France, tome 2, 1996.
118. ROUQUETTE M.L., RATEAU P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998.
119. SABLAYROLLES J.F, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, 2000

120. SEBAA, R. *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Edition Dar el Gharb, Oran, 2002.
121. SEBAA, R., *L'arabisation dans les sciences sociales : le cas algérien*, L'Harmattan, Paris, 1996.
122. SERRE M., *Atlas*, Flammarion, Paris, 1996.
123. SIOUFFI G., STEUCKARDT A., *La norme lexicale*, Presses de l'Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2001.
124. SOURIAU-HOEBRECHTS C., *La presse Maghrébine (Lybie,- Tunisie- Maroc- Algérie)*, Ed du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
125. SPERBER D., WILSON D., *La Pertinence : Communication et Cognition*, Minuit, France, 1989.
126. STRAUSS, A., *Miroirs et masques*, Métailié, Paris, 1989.
127. TALEB IBRAHIMI K.: *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1997.
128. TOUALBI N., *L'identité au Maghreb*, Casbah Editions, Alger, 2000.
129. VOIROL M., *Guide De La Rédaction*, C.F.P.J, 1992.
130. WALTER H., *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988.
131. WALTER H., *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont, 1997.
132. ZEHENHUA XU : *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan, France, 2001.

II. ARTICLES

1. ASSELAH-RAHAL S. et TASSADIT M., *Environnement graphique et politique linguistique en Algérie* dans : *Langues dominantes langues dominées*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, P. 245-254.
2. BAGGIONI D., FAUVEAU G., GUESPIN L., LAURIAN A.-M., *Néologie et énonciation : Analyse d'un corpus*, *Langages* n° 36, 1974, pp. 83-94
3. BAGGIONI D., MOREAU M-L., DE ROBILLARD D, *Communauté linguistique, in Sociolinguistique, les concepts de base*, MOREAU M-L., Mardaga, Paris, 1997
4. BENRABAH M., *L'arabe algérien véhicule de la modernité*, dans *Minoration linguistique au Maghreb*, éd SUDLA, université de Rouen, France, 1993.
5. BENZAKOUR F. *Le français au Maroc. Normes et identités*, in *Langues et Linguistique*, n°28, 2002.

6. BENZAKOUR, F. *Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical*, in C. BURIDANT., G. KLEIBER., J.C., PELAT., (dir.), Par Monts et par Vaux. *Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Editions Peeters, Paris, pp.31- 42.
7. BESSE H., *Didactique et interculturalité*, in *Dialogues et Cultures* n° 26, Actes du colloque du VI Congrès de la FIPF, Québec, Canada, 1984.
8. BONNAFOUS S., *Processus discursifs et structures lexicales : Le congrès de Metz 1979 du parti socialiste*, in *Langages*, N° 71, Larousse, 1983
9. BRANCA-ROSOFF S., *Les imaginaires des langues*, in « *Sociolinguistique, Territoire et objets* » BOYER H., Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1996.
10. BRES J., *L'entretien et ses techniques*, in Calvet L-J. et Dumond P., *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999.
11. CAMILLERI C., *stratégies identitaires : les voies de la complexification*, 1999, dans HILY A. et LEFEBVRE M.L., *identité collective et altérité*, L'Harmattan, Paris.
12. CAUBET D. : *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* In *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, n°14, décembre 1998.
13. CHARAUDEAU P., *La Presse, Produit, Production, Réception*. Didier érudition, coll. « Langage, Discours et Société », 1988
14. CHARAUDEAU P., *Des Catégories Pour L'Humour ?*, Question De Communication, N° 10, 2006.
15. COSTE D., *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, in *Le français dans le Monde*, n° spécial, Hacette/Edicef, Paris, Juillet 1998.
16. DERRADJI Y., « *Emploi De La Suffixation -iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie* », In *Le Français Dans Le Maghreb*, 1995.
17. DERRADJI Y., *Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée*, *Le Français en Afrique* n° 13, 1999.
18. DUMONT P., *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* L'Harmattan, Paris, 1992.
19. FLAYE-SAINT MARIE A., *La compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et Sociale*, in les cahiers de l'actif, Active, Paris, 1997
20. GALISSON R., *La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement, à une autre culture par un autre lexique*, ELA, n°116, 1999

21. GALISSON R., *La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture par un autre lexique*, ELA, n°116, 1999.
22. GALISSON R., *Où il est question de lexiculture, de cheval de Troie, et d'impressionnisme*, Etudes de Linguistique appliquée, in revue de didactologie des langues- cultures, 1995.
23. GENTIHOMME Y., *A quoi servent les concepts en Didactique des langues-cultures*, Etude de linguistique appliquée, Revue de *Didactologie des langues- cultures*, 105, 1997.
24. GUESPIN L., *Néologie et énonciation. Problèmes théoriques et méthodologiques*, *Langages* n° 36, 1974, pp. 74-82
25. GUESPIN L., *Problématique des travaux sur le discours politique*, in Revue *Langages*, n° 23, 1971
26. GUILBERT L., *Grammaire générative et néologie lexicale*, *Langages* n° 36, 1974.
27. GUILBERT L., *La néologie scientifique et technique*, *La banque des mots* n° 1, 1971.
28. GUILLEN DIAZ C., *La lexiculture : d'un concept instrumental à un outil d'intervention en didactique des langues-cultures*, in *Mots et lexiculture, Hommage à GALISSON R.*, Sous la direction de LINO M.T. et PRUVOST J. Avec la collaboration de BONCEL L., Honoré Champion, Paris, 2003.
29. HENRIETTE R.M., *Les ressources individuelles pour la compétence interculturelle individuelle*. Revue internationale sur le travail de la société, n°32, 2005.
30. HOUDEBINE A. -M., « *Elle parle français la presse écrite !* », in *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, 1988
31. IHADDADEN Z., *Evolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance*, In Revue algérienne de la communication, n°3, mars 1989.
32. JACQUART A., *L'amour des langues*, in didactique des langues étrangères/didactique des langues maternelles : ruptures et/ou continuité ? Cahier de l'Asdifle n°8, Paris, 1997.
33. KADI L., *Les Dérivés En -iste et -age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ?*, In *Le Français dans le Maghreb*, 1995.
34. MARCELLESI C., *Néologie et fonctions du langage*, *Langages* n° 36, 1974.
35. MILIANI H., *Alternance codique, Emprunts et Statuts symboliques du français dans les chansons Contemporaines en Algérie*, in Cahier de linguistique et de didactique sous la dir. de F. BOUHADIBA, Oran : Dar el Gharb, n°02, 2002.p. 85.
36. MILLER C., *Langues et médias dans le monde arabe/arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la globalisation ?*, Conférence plénière présentée au

Colloque : *Langues et médias en méditerranée, usages et réception*, organisé les 12, 13, 14 Mai 2010 à Ouarzazate.

37. MONDADA L : *Cahiers de praxématique*, Presses Universitaire, Montpellier, 1998
38. MORSLY D., *El Watan, El Moudjahid, Algérie-Actualité, El Djeich, Liberté, le Matin...La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe*, Plurilinguismes 9-10, 1995.
39. MUNOZ M.C., *L'attachement à "terra". Pratiques individuelles et collectives des Portugais en France*, in J.Blomart, B. Krewer (éds), Perspectives de l'interculturel, E.N.S Fontenay-Saint-Cloud / L'Harmattan, 1994.
40. NYSSSEN H., *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue*, in jeune Afrique, collection B, Arthaud, Paris, 1970.
41. OLIVIER De SARDAN J-P., *La politique du terrain sur la production des données en anthropologie*, in BOUTIER J. et al, *Les terrains de l'enquête*, Editions Parenthèses, 1995.
42. ORIOL M., *Le statut épistémologique des théories de l'identité*, in Bulletin de Psychologie, Tome XLVIII- N° 419, Paris.
43. PILLON A., *Sexe*, in MOREAU M-L., *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Belgique, 1997, PP. 258- 265.
44. PRUVOST J., SABLAYROLLES J.-F., *Les néologismes*, PUF. n°3675, Paris, 2003.
45. QUEFFELEC A., *Xénisme ou emprunt ? Les apories d'une dichotomie introuvable*, in Latin D., Poirier. C (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec : AUPELF-UREF, 2002
46. QUEMADA B., *A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, La banque des mots n° 2, 1971.
47. REY A., *Néologisme, un pseudo-concept ?*, *Cahiers de lexicologie* vol. XXVIII, 1976.
48. SABLAYROLLES J.-F., *Fondements Théoriques Des Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes*, *Revue Française De Linguistique Appliquée*, vol. 7-1, (06-2002).
49. SABLAYROLLES J.-F., *Néologisme Et Nouveauté(s)*, *Cahiers de lexicologie* n° 69, 1992.

III. THESES ET MEMOIRES

1. AUGER N.: *Construction des identités dans le discours de manuels de français langue étrangère en usage dans l'union européenne. La dimension interculturelle du contrat de parole didactique*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III, 2000.
2. CHERRAD-BENCHEFRA Y. : *Contact de langues et enseignement du français*, Université de Constantine, 1990.
3. MORSLY D. : *Le français dans la réalité algérienne*, Université Paris V, 1988.
4. SEMMAR-DJABLKHEIR N. : *La néologie dans le français d'Algérie (Corpus d'analyse 1998 – 2005)*, Université de Montpellier III, 2005.
5. SMAALI D., *Les particularités lexicales du français dans la presse algérienne actuelle*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1994

IV. DICTIONNAIRES

A. Dictionnaires de spécialité

1. CHARAUDEAU P. et MAINGUEUNEAU D., *Dictionnaire D'Analyse De Discours*, Paris, Seuil.
2. DUBOIS J., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2002
3. DUBOIS J., et al.: *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994.

B. Dictionnaires de la langue française

1. *Lexis*. Dictionnaire de langue française, 1 volume, Larousse, Paris, 1999
2. *Nouveau Petit Robert de la langue française*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Robert, Paris, 2009.
3. *Petit Larousse*, Ed Larousse, Paris, 2004.
4. *Trésor de la langue française informatisé* : T.L.F.I. : [http://atilf_atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)

V. SITOGRAFIE

1. BENMAYOUF Y.-C. , *Les Néologismes Hybrides Franco-arabes Dans La Réalité Algérienne D'aujourd'hui*, Congrès International d'Euralex, 25 ans d'études de dictionnaires. Sur <http://www.iula.upf.edu>. Consulté le 01/08/2009.
2. BENRABAH, M. , *Le déni de l'arabisation*, dans *Le Quotidien*, Paris, juin 1998, sur <http://www.liberation.com/quotidien/debats/juin98/980626b.html>.

3. BOULANGER J.C., *Pour dire aujourd'hui*, sur www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/biblio, consulté le 05/03/2011.
4. DUCROT J. -M., *Les Relations entre oral et écrit : Prise de conscience d'une problématique d'ordre didactique*, Synergies F.L.E. Sur <http://www.france-synergies.org>.
5. GRANGUILLAUME G., *Langues et représentations identitaires en Algérie*, sur http://granguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html, consulté le 20/06/2009.
6. HACINI F., *Le Français Langue Etrangère En Algérie, Comment optimiser son apprentissage?* http://www.apef.org.pt/actas_2006/FH122006.pdf. Consulté le 15/08/2007.
7. HAGEGE C.: *Une autre manière de concevoir et de dire le monde*, entretien sur TV5: http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm, consulté le 19/04/2006.
8. HAMID B., *L'histoire de la communication en Algérie*, [hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/20/17/HTML/.../CHAPITRE III.DOC](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/20/17/HTML/.../CHAPITRE_III.DOC), consulté le 20/09/2010.
9. HOUDEBINE-GRAVAUD A-M., *Norme et Normes* :article disponible sur le site http://im-ling.voila.net/Expose_hetzel.doc.
10. KOUYATE S. B., Colloque International d'Alger en mi-avril, *langues, culture et tradition*, organisé par la Faculté des Lettres et des Langues, www.kanjamadi.com/mahamadsangare.html Consulté le 22/03/2011.
11. MUFEWENE S., *Les créoles : de nouvelles variétés indoeuropéennes désavouées ?* in humanities.uchicago.edu/.../mufwene/.../CREOLES%20-%20NOUVELLES%20VARIETES%20INDO-EUROPEENNES.pdf
12. PORCHER L., sur <http://classes.bnf.fr/classes/pages/actes/2/porcher.rtf>, consulté le 30/12/2005.
13. SOLTANI-S., *Enseignement-Apprentissage en classe de langue*, observatoirelangue.centerblog.net/3730042, consulté le 28/07/2010.
14. CoE.int/T/F/coopération_culturelle/.../Etudes/costellottimorooreFr.pdf
15. Fil: / D \ transfert \ articles % 20 sociolinguistiques \ klinkenberg %20.langue consulté le 26/01/2005.
16. file:///H:/représentation/livet_2.htm.
17. <http://www.cfwb.be/franca/services/pg022.htm>.
18. <http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/langues/cohabitation-phénom-universel.htm>
19. <http://www.unine.ch/sed/>.
20. www.univ.tours.fr/franvar/jenove.Htm

21. fr.wikipedia.org/wiki/Culture, consulté le 23/03/2011
22. www.french.uct.ac.za/docs/MA_TFFL_200
23. www.communautarisme.net/capve/Identit
24. fr.wikipedia.org/wiki/Printemps_arabe, consulté le 25/07/2011.
25. fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan, consulté le 12/05/2011.
26. [fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_\(Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_(Algérie)), consulté le 12/05/2011.
27. www.theses.fr/2009NAN21018/document, consulté le 01/10/2011.
28. fr.wikipedia.org/wiki/N%25C3%25A9olog, consulté le 02/03/2011
29. fr.wikipedia.org/wiki/Culture, consulté le 23/03/2011
30. www.french.uct.ac.za/docs/MA_TFFL_200
31. www.linguistes.com/.../sociolinguistique.html
32. http://wikipedia.org/wiki/Alternance_de_code_linguistique
33. www.sceren.fr/revueVEI/130/11713211.pdf
34. www.cavi.univ-Paris3.Fr/IIpga/ED/dr/etdm/nouveau_bilinguisme.html, consulté le 30/09/2010
35. fr.wikipedia.org/wiki/Algérie.
36. www.el-mouradia.dz

ANNEXE 1

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

ANNEXE 1.1. Liste des tableaux

Dans la liste ci-dessous sont indiqués les tableaux et les titres correspondants :

| | |
|---|-----|
| Tableau 01: Les quatre facteurs de la variation | 41 |
| Tableau 02 : Tirage des quotidiens dans les années 1996-1998..... | 85 |
| Tableau 03 : Répartition des programmes de l'ENTV selon les origines..... | 86 |
| Tableau 04: Répartition des lexies néologiques par domaines | 219 |
| Tableau 05 : Répartition des lexies néologiques par journal..... | 221 |
| Tableau 06: Répartition des lexies néologiques par mois..... | 223 |
| Tableau 07 : Marques de l'identité algérienne dans les néologismes..... | 232 |
| Tableau 08 : Marques de l'identité arabo-musulmane dans les néologismes..... | 234 |
| Tableau 09 : Marques de l'identité étrangère dans les néologismes..... | 236 |
| Tableau 10 : Guide d'entretien..... | 258 |
| Tableau 11 : Code de transcription..... | 262 |
| Tableau 12 : Symboles adoptés en français..... | 263 |
| Tableau 13 : Présentation des informateurs..... | 272 |
| Tableau 14 : Grille d'analyse des entretiens | 279 |
| Tableau 15 : Acceptabilité ou rejet des néologismes..... | 312 |
| Tableau 16 : Etude de la variable sexe..... | 320 |
| Tableau 17 : Etude de la variable âge..... | 322 |
| Tableau 18 : Etude de la variable langue maternelle..... | 324 |

ANNEXE 1.2. Liste des figures

Dans la liste suivante, sont mentionnées les figures suivies des titres correspondant à chaque illustration :

| | |
|---|-----|
| Figure 01 : représentations et idéologie..... | 34 |
| Figure 02 : Les fonctions du langage selon JAKOBSON R..... | 37 |
| Figure 03 : Répartition des langues (berbère et arabe) en Algérie..... | 51 |
| Figure 04 : Grille de l'ENTV selon les origines des programmes en 1992..... | 87 |
| Figure 05 : Evolution du sens de néologisme..... | 98 |
| Figure 06 : Les niveaux de manifestation d'une culture..... | 118 |
| Figure 07 : Les points d'articulation entre langue et culture..... | 119 |
| Figure 08 : La prise en compte des contenus lexicoculturels..... | 122 |
| Figure 09 : Les 3 dimensions d'une compétence interculturelle..... | 125 |
| Figure 10 : Les composantes de la compétence interculturelle..... | 127 |
| Figure 11 : Conditions d'énonciation des néologismes dans le discours journalistique | 160 |
| Figure 12 : Critères de sélection des lexies néologiques..... | 183 |
| Figure 13 : Répartition des lexies néologiques par langue | 192 |
| Figure 14 : Formation des lexies néologiques françaises..... | 193 |
| Figure 15 : Répartition des néologismes hybrides selon les catégories..... | 203 |
| Figure 16 : Formation des lexies néologiques hybrides..... | 205 |
| Figure 17 : Classement des emprunts selon les langues..... | 210 |
| Figure 18 : Répartition des lexies néologiques par domaines..... | 219 |
| Figure 19 : Répartition des lexies néologiques par journal..... | 221 |
| Figure 20 : Répartition des lexies néologiques par mois..... | 223 |
| Figure 21 : Désignants de l'identité algérienne dans les néologismes..... | 233 |
| Figure 22 : Désignants de l'identité arabo-musulmane dans les néologismes..... | 235 |
| Figure 23 : Désignants de l'identité étrangère dans les néologismes..... | 237 |
| Figure 24 : Loyauté linguistique dans les néologismes..... | 240 |
| Figure 25 : Présentation des informateurs selon les journaux d'appartenance..... | 273 |
| Figure 26 : Présentation des informateurs selon les rubriques..... | 274 |
| Figure 27 : Présentation des informateurs selon leur langue maternelle..... | 276 |
| Figure 28 : Présentation des informateurs selon leur appartenance sexuelle..... | 276 |
| Figure 29 : Présentation des informateurs selon l'âge et la langue de scolarité..... | 277 |

ANNEXE 2

INDEX DES AUTEURS

| Ordre alphabétique | Auteurs | Pages |
|-------------------------------|----------------------------------|---|
| A | ABDALLAH-PRETCEILLE M. | 117- 123 |
| | ABDELMALEK S. | 54- 76 |
| | ABOU S. | 164 |
| | ALBARELLO L. | 252 |
| | ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M. | 106 |
| | ASSALAH-RAHAL S. | 52- 64- 150 |
| | AUGER N. | 227 |
| B | BACHMAN C., LINDENFELD J. | 40 |
| | BAGGIONI D. et al | 228 |
| | BAKHTINE M. | 99 |
| | BARDIN L. | 264 |
| | BEAUTIER E. | 269 |
| | BENABBOU M. | 170 |
| | BENMAYOUF Y-C. | 224 |
| | BENRABEH M. | 19- 48- 327 |
| | BENVENISTE E. | 35- 144- 216 |
| | BENZAKOUR F. | 239 |
| | BESSE H. | 117 |
| | BLANCHET P. | 243- 246- 251- 264 |
| | BLANCHET A. /GOTMAN A. | 257 |
| | BLOUMFIELD L. | 69 |
| | BONNAFOUS S. | 67 |
| | BOUHAÏK S-A. | 295 |
| | BOUGNOUX D. | 133 |
| | BOULANGER J.C. | 147 |
| | BOURDIEU P. | 135 |
| | BOUZAR W. | 77 |
| | BOYER H. | 14- 22- 31- 34- 37- 63- 72- 134- 135- 136- 150- 239- 254- 275 |

| | | |
|----------|---------------------------------|-------------------------|
| | BRANCA-ROSOFF S. | 228 |
| | BRES J. | 252 |
| | BROUCKER J. | 154 |
| C | CALVET J.L. | 20-133- 189- 238- 255 |
| | CALVET L-J. et DUMOND P. | 249- 252 |
| | CAMILLERI C. | 38 |
| | CAUBET D. | 79 |
| | CHARAUDEAU P. | 144- 148- 152- 159- 185 |
| | CHARAUDEAU P. / MAINGUEUNEAU D. | 152- 157 |
| | CHERIGUEN F. | 213 |
| | COSTE D. | 126 |
| | CUSIN-BERCHE F. | 158 |
| D | DERRADJI Y. | 150- 189- 331. |
| | DE SAUSSURE F. | 11- 24- 26-27- 56 |
| | DESCHAMPS J. | 33 |
| | DE SINGLY F. | 247 |
| | DOISE W. | 27 |
| | DOURARI A. | 53 |
| | DUBAR C. | 132 |
| | DUCROT J. -M. | 225 |
| | DUBOIS J. | 36- 95- 96- 105 |
| | DUMONT, P. & MAURER B. | 214 |
| E | ESSONO J-M. | 104 |
| | EURARD F. | 227 |
| F | FITOURI C. | 12- 55 |
| | FLAYE-SAINT MARIE A. | 124 |
| | FRANÇOIS F. | 182 |
| G | GALISSON R. | 16- 46- 120- 121- 122 |
| | GAUDIN F., GUESPIN L. | 99- 106- 109 |
| | GENTIHOMME Y. | 120 |
| | GHANDHI M. | 114 |
| | GHIGLIONE R. et MATALON B. | 253- 265 |

| | | |
|----------|--------------------------------|--|
| | GRAND GUILLAUME G. | 132- 325 |
| | GRAWITZ M. | 247 |
| | GREIMAS A.J., COURTES J. | 100- 101 |
| | GUESPIN L. | 267 |
| | GUILBERT L. | 93- 95- 96- 102- 106- 107- 112- 197- 198- 199 |
| | GUILLEN DIAZ C. | 121- 122 |
| | GUMPERZ J. | 59 |
| H | HACINI F. | 332 |
| | HADJ Ali B. | 47 |
| | HAGEGE C. | 77 |
| | HAMERS J. et BLANC M. | 59-62- 64- 310 |
| | HAMID B. | 83- 84 |
| | HENRIETTE, R.M. | 124 |
| | HOUDEBINE - GRAVAUD A.M. | 32- 33- 151- 244 |
| I | IHADDADEN Z. | 141 |
| J | JACQUART A. | 135 |
| | JAUBERT A. | 231 |
| | JODELET D. | 133 |
| K | KADI L. | 331 |
| | KATEB Y. | 12-77 |
| | KAUFMANN J-C. | 258 |
| | KERBRAT-ORECCHIONI C. | 144 |
| | KOUYATE S. B. | 89- 130 |
| L | LABOV W. | 11- 14- 22- 35- 36- 216 |
| | LABOV W. /FASOLD | 251 |
| | LADMIRAL J-R. et LIPIANSKI E-M | 46- 135 |
| | LAMIZET, B. | 188 |
| | LANDY-HOUILLOIN L. | 94 |
| | LAPONCE J. | 129 |
| | LERAT P. | 100 |

| | | |
|----------|--------------------------------|--|
| M | MAINGUENEAU D. | 139- 157- 266- 267 |
| | MANNONI P. | 34 |
| | MARCELLESI J.B. et GARDIN B | 42 |
| | MARTINET A. | 39- 99 |
| | MERCIER L. S. | 93- 96 |
| | MEILLET A. | 20 |
| | MILLER C. | 138 |
| | MILIANI H. | 300 |
| | MOATASSIME A. | 54 |
| | MONDADA L. | 28 |
| | MOREAU M.L | 38- 42- 65- 70- 128 |
| | MORIN E. | 246 |
| | MORSLY D. | 209- 212- 334 |
| | MORTUREUX M. F. | 100- 108 |
| | MOSCOVICI S. | 28- 29- 254 |
| | MOSTFAOUI B. | 86- 87- 141 |
| | MUCCHIELLI A. | 132 |
| | MUFEWENE S. | 229 |
| | MUNOZ M.C. | 229 |
| N | NETTLE, D. / ROMAINE S. | 242 |
| | NYSSSEN H. | 77 |
| O | OLLIVIER B. | 171 |
| | OLIVIER DE SARDAN J-P. | 252 |
| | ORIOLE M. | 134 |
| P | PAILLE P. et MUCCHIELLI A. | 278 |
| | PORCHER L. | 117 |
| | PILLON A. | 275 |
| | PRUVOST J., SABLAYROLLES J.-F. | 108- 150- 180 |
| Q | QUEMADA B. | 90- 145 |
| | QUEFFELEC A. | 213 |
| | QUEFFELEC A. et al | 47- 49- 50- 52- 58- 74 - 77- 84- 85-240 |

| | | |
|----------|---------------------------|---|
| R | REY A. | 102- 110- 111- 112- |
| | REY-DEBOVE J. | 110 |
| | RIGET M. | 45 |
| | ROUQUETTE M.L., RATEAU P. | 30 |
| S | SABLAYROLLES J. F. | 95- 96- 101- 102- 104- 105- 107- 108- 110- 111- 154- 161- 162- 180- 330 |
| | SEMMAR-DJABELKHEIR N. | 214 |
| | SERRE M. | 115 |
| | SMAALI D. | 212 |
| | SOLTANI S. | 69- 70 |
| | SOURIAU-HOEBRECHTS C. | 141 |
| | SPERBER D. / WILSON D. | 134 |
| | STRAUSS A. | 10- 44- 46 |
| T | TALEB IBRAHIMI K. | 49- 60- 61- 74- 75- 76- 129- 291 |
| | TOUALBI N. | 215 |
| V | VOIROL M. | 154 |
| W | WHITECKER B. | 172 |
| Z | ZEHENHUA XU. | 13- 96- 98- 110- 176 |

ANNEXE 3

**CORPUS ECRIT : NEOLOGISMES
COLLECTES (JUN 2010 – MAI 2011)**

1. Liste des néologismes parus pendant le mois de juin 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|--|--|
| Al mouhakama Chaâbi Civilisé E-commerce El ghaba E-ticket E-tourisme Gazouz Haram Ijtihad Kalbelouz Relookage | Achikak Allah idjib el-khir Blaça Bladna Bnoka Chakhsia. Dinarants El fitna El Hamdou lillah El jaranine Farik el-watani Gouala Harga Jarnia Kaïds Karkabou Loukène M'aak yal khadra Ma'aak yal khodra Miaires Min echaab oua ila chaab Mir Mossiba Roukhsa Sinématographique Skani Touristent Victimiser | Al-Khadra Aswar el Madina Fidaï Fatiha Haloufisme Madjliss Mouloukhia Nif Politico-idéologiques Qassaman Roaming Semi-échec |
| 12 | 28 | 12 |

Total des néologismes : 52

2. Liste des néologismes parus pendant le mois de juillet 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|---|--|
| Al Moubarak Backing Ecrivains Emiratisation Fast-think Gamin-adulte Larmes de mouton Layali El Malouf Sidi quelque chose Viva l'Algérie | Adhan Barbu Berbéristes Bouya Chouhadas Citadinisés Déclinologues Hard-raï Hrira Machakil Mazel Misr Moulana N'importequoitisme Oumma Rahma Tafratt | Algéro-égyptiennes Ammi Andaloussiate Berbérisme El Djazaïr El Fen el Acil Khlasse Monsieur Algérie Nqilab Perdant-perdant Si Bouteflika Tbal |
| 10 | 17 | 12 |

Total des néologismes : 39

3. Liste des néologismes parus pendant le mois d'août 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|---|---|---|
| Adhan du Maghreb Agencier Anti-Qaïda Arabiste Baklawa Chaîne Mois sacré Prêt-à-habiter Sfirya Ultra-stressés week-end hybride | Alah yestar Bani kelboune Bendir Bienfeuteur Bourek Clébard Djeddou Djihadiste Egorgueur El-Jazaïri Fatcha Ftour Heures sup Kouffar Litima Made in ENTV Mahgroua Moukarrabine Parking-trottoir Sadaka Saha ftourek Sarko Shour Soucial Tadjine lahlou Talibanisé Tamurt Tijara Yema Zakat Zorna Zid redrissi Zite zitoune | Abrahamique Aquida Chahada Choura Dahir Dounya Drapal Fiqh Ghachi Iman Izdihar Maqsad Post-chorba Salât Saoum Siyam makboul Tajdid Tarrawih Think-thanks Waâda |
| 11 | 33 | 20 |

Total des néologismes : 64

4. Liste des néologismes parus pendant le mois de septembre 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|---|---|
| Ahmadis Ahmadisme Ahmadiya Diouls Errahma fondamental Inarrêtable Intoxicateur Laisés-pour-compte Meïda Moubaya'â Wash Dani | Aïdek mabrouk Akhaouati Amibus Annation Arch Batal Bnette el-youm Bougi chouiya Boumediéniste Bushisme Chabiba Chouabine Dé-Zerhouniser Gazouzerière Global war Goudronneur Grands souaggas Griouèche Guellil Habous Hourras Karsanneurs Kirak Lista kbira Marchandables Nachid Rabbania Raisonnage S'entremanger Taxiette Taxi-heurts Tout est ghali Ultra-socialistes wakf Zoubia | Afghanistaniser Antiterrorisme Arabo-andalou Bigotiser (se) Bigotisation Chouyoukhs Delalla Hayek Islam-conservateurs Mufti-autoproclamés Nya Salam Serouel Souk El-Fellah Zawaliya |
| 12 | 35 | 15 |

Total des néologismes : 62

5. Liste des néologismes parus pendant le mois d'octobre 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|---|---|
| Argaz Chadlisme Douarisme Flniste Hidjabisée Houmisme Melhoun Octobriste Ramadhniate Salafisme Taiwanisme Wilayates | Algérianité Assimilationnistes Because Bekri Berbérité Braouilla Chikayettes Elkharij Euroïque Euroisme Ex-Khelil Hakda ouala ktar Khbiz Madih Makhbazas Marocanité Moussafirine Nibli Optométriste Panarabiste pro-Algérie Ragsa Seddari Skayri Sous compétents Taxieur Tomatiché Zradi | Amazighité Bâchée Bouteflikien Clou de Biskra Coraniser Commercialité Couscoussier Essalhine Fawdha Fissiste Naqd Poutinienne Problématiser Watani |
| 12 | 28 | 14 |

Total des néologismes : 54

6. Liste des néologismes parus pendant le mois de novembre 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|---|---|--|
| Laveuse Moudir Saha Tahadiate Trabendiser Zeroualien | Aïd esseghir Begri Cérémonialisé Djihadisme Déjeuneur Développementiste El braya Harrag Honey Insomnolance Klebs Nationalement Nous-autres Parlophone Sauciale Sauciaux Slala Talibanisation Youyoute | Bouzellouf Casse-crouitier Chakouriste Dékamaliser Hawzi Laico-assimilationniste Monologuistes Rahaba |
| 06 | 19 | 08 |

Total des néologismes : 33

7. Liste des néologismes parus pendant le mois de décembre 2010

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|--|---|
| Chaabiste Choracratie Démonopoliser Fissisme Sacrificateur Sahaba Solutionnement | Alimentairement Barça Bogado Chnaois Chtayatte Francisant Dar el baylek Darija Discuterie Etats-assiettes Etats-pantoufles Extraprofessionnel Ezzine Hémorroïdés H'midanesque Lobbysme Monarchisante Mouharam Photolangage Phrase-chita Prêt-à-jeter Prêt-à-manger Qatariote | Chaoui-rock Choufa Con-tribuables Entreprenariat Harraga numériques Morchidate Noudjoum Paysement Siester |
| 07 | 23 | 09 |

Total des néologismes : 39

8. Liste des néologismes parus pendant le mois de janvier 2011

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|------------------|-------------------|--------------------|
| Aéropage | Algéro-tunisienne | Allah yerham babak |
| Anti- Bouteflika | Amana | Hogra |
| Busherie | Balak | Kheimate |
| Dawla islamiya | Barbouzeries | Mal-vie |
| Dream-team | Bassata | Petit déj |
| Farmlî | Berkoukessa | Sbitar |
| Futur-ex-métro | Cherbète | Waadate |
| Jamahiryâ | Chlada | Waldi |
| Kalima | Chorba | |
| Mawlid ennabaoui | Chtara | |
| Presse-book | Edoukhane | |
| Pro-Bouteflika | Footpolitique | |
| Saïd Samedi | Ghdartini | |
| Shion-week | Ghelmi | |
| Si-Amar | Griffa | |
| Supergravité | Hadja | |
| | Hchouma | |
| | Infaux | |
| | Journaneux | |
| | Made in Là-bas | |
| | Mard | |
| | Meskine | |
| | Mouâalim | |
| | Moukhabarates | |
| | Moussalsalète | |
| | Navigage | |
| | N'har | |
| | Rafahia | |
| | S'autosaisir | |
| | Siassa | |
| | Sni | |
| | Tafla | |
| | Tebbgar | |
| | Trotoiresque | |
| 16 | 34 | 08 |

Total des néologismes : 58

9. Liste des néologismes parus pendant le mois de février 2011

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|---|--|
| Anti-Elgueddafi Arabophiles Chahid Facebookistes Ffsistes Horma Koursi Lihoud Ousra Protesta S'hah | Allah Yehdihoum Arabistan Barka Bizness Bladi Demi-Napoléon Demmerebark Demmerebarkisme Dictaturent Dmire Hmar Khobza khti Mdammar Medmour Moumnine Mousselssel Non-véhiculé Oualou Ouled pare-pain Poussini n'poussik Si –Kadhafi Sultanesque Superleska Wahrani Zenga zenga | Après-Ben Ali Après-Moubarak Baltaguisme Keswa Salafistes Si Morad Virusé Wahhabistes |
| 11 | 27 | 08 |

Total des néologismes : 46

10. Liste des néologismes parus pendant le mois de mars 2011

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|---|--|--|
| Après-Mondial Banquabilité Lardh aayate Marhaba N'gager Parasitage Seghir Voyeuriste | Allah Ghaleb Aroussa Baltagua Batata Ben oui Blaghdjia Blédards Chedda Croyants-incroyants Elmessiassa Fekharine Harragas Harwala Karachigate Katibates Kheima Kholkhal Masadjid Méga-grève Mène-ouala Meskia Mille-feux Néo-colonisation No- life Petite ragsa Pièce taiwan Pro-kadhafi Koreichite Sioufa Somalisation Sebbaghine Siyaghine Tebdila | Antimeute Dar-dar Fièvre- verte H 24 Kafala Kafil Moussebel Sepeaking Yennayer |
| 08 | 33 | 09 |

Total des néologismes : 50

11. Liste des néologismes parus pendant le mois d'avril 2011

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|---|---|--|
| Agente Ahbab Algérianiser Algérianisme Alphabétiseur Bidonvilliser Bouquala Fellahiste Khimariste Messalisme | Assatida Baathisme Battaline Bismillah Boursette Caresseur Charika gadra Démoustification El msid Eurorisme Gros-grands-gras Inch' Allah Interné Khobziste Kouarjia Mal-vote Marmita Naintitude Repolitisent Samitoune- Samidoune Sans-le-douro Sarkozine Sonelgazeur Todjar Verdurer | Ex- Gaulle Jil Katiba Sociologisé Staliniste Wiki-Fuites Zaouali Zarabes Zmane |
| 10 | 25 | 09 |

Total des néologismes : 44

12. Liste des néologismes parus pendant le mois de mai 2011

| El-Watan | Quotidien d'Oran | Liberté |
|--|---|--|
| Bedoui Bedouiniser Bouteflicologie Célébatrice Hizb fransa Imamation Incheriable Mini hidjab Niqab Novembriste Remplir l'œil Rokia Trabendisme | Arabo-golfiques Bidoune Bidoune poste Blanc-Black-Beur Chachra Cheïkhokha Chirett Dame de la rue Douni El khatt el-koufi Hadj/Moussa hadj Khemsinette Khimar Louis quelque chose post-mortuaires Tmanchirisme Trolaid | Algérianiste Chambitariat Double wedjeh Fichlesse Insektable Kabouliser Sahrawité Seknable Sentimentique |
| 13 | 17 | 09 |

Total des néologismes : 39

Total : 580 néologismes

ANNEXE 4

GLOSSAIRE DES NEOLOGISMES COLLECTES

ANNEXE 4.1. Signes et abréviations utilisés dans le glossaire

() : Encadre l'origine de la lexie.

Adj. : Adjectif ou adjectival

Adv. : Adverbe ou adverbial

Comp. : Composé

Con. : Connotation

Conj. : Conjonction

Exclam. : Exclamation

Expres. : Expression

f. : Féminin

inter. : Intransitif

interj. : Interjection

loc. : Locution

m. : Masculin

n. : Nom

Péj. : Péjoratif.

plur. : pluriel

P.P. : Partcipe passé.

préf. : Préfixe

prép. : Préposition

pron. : Pronom

suff. : Suffixe

tr. : Transitif

v. : Verbe

ANNEXE 4.2. Glossaire

A.

Abrahamique : De l'anthroponyme « *Abraham* » + suff. « *ique* », adj. Tout ce qui relève des principes de notre prophète Abraham.

Achikak : (*De l'arabe*). n. m. plur. Les frères intimes.

Adhan : (*De l'arabe*). n. m. Dans l'Islam, appel du haut minaret de la mosquée aux cinq prières.

Adhan du Maghreb : (*De l'arabe*). n. m. L'appel du muezzin pour la rupture du jeûne pendant le mois de Ramadhan.

Aéropage : (*Du français*). n. m. Action d'atterrir.

Afghanistaniser : (*Du français*). v. tr. Rendre les pays arabes comme Afghanistan avec ses mouvements islamiques violents.

Agencier : (*Du français*). n.m. Employé d'une agence (de voyage, d'assurances, postale.)

Agente : (*Du français*). n. f. Femme de service, féminin de « *agent* ».

Ahbab : (*De l'arabe*). n. m. plur. Amis ou proches avec lesquels on entretient de solides rapports.

Ahmadis : Forme hybride. n.m. plur. Du patronyme « *Ahmed* » + suff. « *is* ». Ceux qui croient à l'Ahmadisme.

Ahmadisme : Forme hybride. n. m. Doctrine religieuse axant surtout son discours religieux sur le renouveau qu'elle veut initier dans le monde grâce à Messie Mirza Ghulam Ahmad qui est né en 1835 dans le Pendjab en Inde, Dieu l'aurait envoyé sur Terre pour ramener la paix et la justice.

Ahmadiyya : (*De l'arabe*). n. f. L'Ahmadisme dite en arabe.

Aïdek mabrouk : (*De l'arabe*). loc. nom. . Signifiant bonne fête (l'Aïd).

Aïd esseghir : (*De l'arabe*). n. m. Fête religieuse musulmane consacrant à la fin du jeûne annuel du mois de ramadhan.

Akhaouati : (*De l'arabe*). n. m. plur. Frères et sœurs.

Alimentairement : (*Du français*).adv. Relatif à l'alimentation.

Algérieniser : (*Du français*). (« *Algérie* » + suff. « *iser* ») v.tr. Rendre algérien.

Algérianisme : (*Du français*). n.m. Particularité lexicale propre au français en Algérie.

Algérianiste : (*Du français*). Adj. Qui insiste sur la spécificité algérienne.

Algérianité : (*Du français*). n. f. Ensemble des traits spécifiques relevant de l'identité algérienne.

Algéro-égyptiennes : (*Du français*). Adj. Relation entre les deux pays.

Algéro-tunisienne : (*Du français*). Adj. Relation commerciale entre l'Algérie et la Tunisie

Al-Khadra : (*De l'arabe*). n. f. Les verts, pour désigner l'équipe nationale

Allah Ghaleb : (*De l'arabe*). Exclam. Dieu est toujours vainqueur, je n'y peux rien faire.

Allah idjib el-khir : (*De l'arabe*). Exclam. Appelant la prospérité accordée par Dieu.

Allah Yehdihoum : (*De l'arabe*). Exclam. Dieu leur fasse entendre raison.

Allah yerham babak : (*De l'arabe*). Exclam. Appelant la protection, la miséricorde de Dieu sur un défunt.

Allah yestar : (*De l'arabe*). Exclam. Appelant la protection de Dieu.

Al Moubarak : (*De l'arabe*). n.m. plur. La famille proche du Président égyptien Moubarak.

Al mouhakama : (*De l'arabe*). n. f. Passer quelqu'un en justice.

Alphabétiseur : (*Du français*). n.m. Personne qui apprend à lire et à écrire à un groupe de personnes analphabètes.

Amana : (*De l'arabe*). n. f. Laisser quelque chose sous la protection de quelqu'un.

Amazighité : (*Du français*). « *Amazigh* » + suff. « *ité* ». n. f. Ensemble de traits constitutifs de l'identité et de la spécificité culturelle des Amazighs.

Amibus : (*Du français*). Mot composé de « *ami* » + « *bus* ». n. m. Le bus qui fait monter tout le monde en ne laissant personne.

Ammi : (*De l'arabe*). n. m. 1. Oncle paternel. 2. Appellation adressée en signe de respect à toute personne masculine d'un certain âge.

Andaloussiate : (*De l'arabe*). Plur. de « *Andalousie* ». n. f. plur. Genre de musique algérienne d'origine andalouse.

Annation : Forme hybride, « *anna* » de l'arabe qui veut dire « *moi* » + suff. français « *tion* ». n. f. L'égoïsme.

Anti- Bouteflika : Forme hybride. Péf. français « *anti* » + le toponyme « *Bouteflika* ». n.m. S'opposer à la politique du président algérien Bouteflika

Anti-Elgueddafi : Forme hybride. Péf. français « *anti* » + le toponyme « *Elgueddafi* ». n.m. S'opposer à la politique du président libyen Elgueddafi.

Anti-Qaïda : Forme hybride, préf. français « *anti* » + le mot arabe « Qaïda ». n. m. S'opposer à cette organisation terroriste islamique.

Antimeute : *(Du français)*. n.f. Des mesures prises pour lutter contre les émeutes.

Antiterrorisme : *(Du français)*. n. m. Contre le terrorisme.

Après-Ben Ali : n.m. La période qui a suivi les évènements qu'a connus la Tunisie où BENALI n'était plus président du pays.

Après-Mondial : *(Du français)*. n.m. La période qui a suivi la coupe du monde de football.

Après-Moubarak : n.m. La période qui a suivi les évènements qu'a connus l'Egypte où Moubarek n'était plus président du pays.

Aquida : *(De l'arabe)*. n. f. Dogme de l'Islam, ensemble des croyances de la religion musulmane.

Arabistan : *(Du français)*. Adj., n. Personne de formation uniquement arabophone.

Arabiste : *(Du français)*. n. m. Qui se réclame de l'arabisme, ensemble des traits relatifs à l'identité arabe.

Arabo-andalou : *(Du français)*. n. m., adj. Un type musical, mélange entre le style arabe et andalou.

Arabo-golfiques : *(Du français)*. n.m. plur., adj. Caractéristiques spécifiques aux arabes et au monde du Golf.

Arabophiles : *(Du français)*. n. m. plur. Qui aiment le monde et la culture arabe.

Arch : *(De l'arabe)*. n.m. Tribu, groupement de familles se réclamant du même ancêtre.

Argaz : *(Du berbère)*. n.m. Homme courageux, franc, viril, sans crainte.

Aroussa : *(De l'arabe)*. n. f. Jeune mariée.

Assimilationnistes : *(Du français)*. n. m. plur. Ceux qui ont l'esprit assimilateur et réclament l'assimilation.

Assatida : *(De l'arabe)*.n.m. plur. Les professeurs (enseignants).

Aswar el Madina : *(De l'arabe)*. Le mot « *aswar* » veut dire « *murs* », et « *madina* » signifie ville. n. m. plur. Les murs qui entourent une ville.

B.

Baathisme : (*De l'arabe*). n. m. Idéologie politique née en Irak et en Syrie, qui essaye de concilier le panarabisme avec une forme de socialisme arabo-musulman.

Bâchée : (*Du français*). v. la femme qui porte le foulard d'une manière générale et surtout celle qui porte la burqa.

Backing : (*De l'anglais*). n. m. Soutien, appui.

Baklawa : (*De l'arabe*). n. f. Gâteau à base de pâte feuilletée en forme de losange, fourré d'amandes et de noix et trempé dans du miel.

Balak : (*De l'arabe*). Loc. Peut-être.

Baltaguia : (*De l'arabe dialectal égyptien*). n. m. plur. Groupe de personnes qui se soutiennent dans leurs intérêts par toutes sortes de moyens. Le mot s'est répandu pour désigner les personnes qui se sont comportées violemment pendant les émeutes dans le monde arabe, ça peut avoir le même sens que mafia.

Baltaguisme : Forme hybride. n. m. Relatif à baltaguia.

Bani kelboune : (*De l'arabe*). Littéralement « *les fils du chien* ». n. m. plur. Les mauvais gens.

Banquabilité : (*Du français*). n. f. Tout ce qui relève du domaine bancaire.

Barbu : (*Du français*). Adj. 1. Toute personne portant une barbe. 2. Une personne militante ou sympathisante de l'ex-FIS ou des autres formations politiques islamistes

Barbouzeries : (*Du français*). n. f. plur. Métiers d'agents d'un service secret.

Barça : Abrév. De Barcelona

Barka : (*De l'arabe*). Interj. Ça suffit.

Bassata : (*De l'arabe*), n.f. simplicité.

Batal : (*De l'arabe*). n. m. Chômeur.

Battaline : (*De l'arabe*). n. m. plur. Les chômeurs.

Batata : (*De l'arabe*). n. f. Pomme de terre.

Because : (*De l'anglais*). Parce que.

Bédoui : (*De l'arabe*). n. m., adj. 1. Genre musical traditionnel algérien. 2. Le nomade rural.

Bedouiniser : Forme hybride, de l'arabe « *bedouin* » + suff. français « *iser* ». v.tr. Faire du citadin sédentaire un nomade rural.

Begri : (*De l'arabe*). n.m. La viande de veau.

Bekri : (*De l'arabe*). Adv. de temps. Autrefois.

Bendir : (*De l'arabe*). n. m. Tambourin circulaire en peau de mouton ou de chevreau, d'environ 50 cm de diamètre.

Ben oui : Forme hybride. De l'arabe « *ben* » qui veut dire « *fil* » + oui. n.m. Ceux qui obéissent sans réclamer leurs droits, passifs.

Berbérisme : (*Du français*). n.m. Mouvement linguistique et culturel de revendication de l'identité berbère.

Berbéristes : (*Du français*). n.m. plu. Partisans du berbérisme.

Berbérité : (*Du français*). n. f. Ensemble de traits constitutifs de l'identité et de la spécificité culturelle des berbères.

Berkouesse : (*De l'arabe*). n.m. Couscous à gros grains.

Bidonvilliser : (*Du français*). v.tr. dir. Transformer en bidonville un quartier, une zone urbaine

Bidoune : (*De l'arabe*).1. n. m. Récipient qui sert à transporter des liquides. 2. Prép. de privation. Sans.

Bidoune poste : Forme hybride. De l'arabe « *bidoune* » + « *poste* ». n.m. Sans travail.

Bienfeuteur : (*Du français*). n.m. Bienfaiteur pris dans un sens négatif.

Bigotiser (se) : (*Du français*). v. pers. Se rendre bigot.

Bigotisation : (*Du français*), n. f. L'action de rendre bigot, bigoterie.

Bismillah : (*De l'arabe*). exclam. 1. Formule qui sert à inviter un hôte à manger.2. Formule prononcée avant de procéder au sacrifice.

Bizness : (*De l'anglais*). n.m. Le commerce, les affaires commerciales.

Blaça : (*Du français*). n. f. Place, le mot est arabisé.

Bladi : (*De l'arabe*).n.m. Mon pays, ma ville.

Bladna : (*De l'arabe*). n.m. Notre pays, notre ville.

Blaghdjia : (*De l'arabe*). n. m. plur. Fabricants de babouches (babouchiers), cordonniers.

Blanc-Black-Beur : Forme hybride. Français + anglais. n.m. Métisse de différentes origines : européenne, africaine et arabe.

Blédards : Forme hybride. Du mot arabe « *bled* » + suf. « *ard* » sur le même modèle de « *vieillard* » .n.m. plur. Les gens qui habitent le même bled (bled : ville, pays..), ça se dit des immigrés qui proviennent du même pays et vivent à l'étranger.

Bnoka : (*Du français*).n. m. plur. Le pluriel de « *banc* » est arabisé.

Bogado : (*De l'arabe*).n. m. Avocat.

Bougi chouiya : Forme hybride. Du verbe français « *bouger* » et l'adverbe arabe « *chouya* » qui veut dire un peu. n.m. Bouge un peu.

Bouquala : (*De l'arabe*). n. f. Jeu de versification qui débouche sur une charade.

Boumediéniste : Du patronyme « *Boumediene* » + suff. « *iste* ». n. m. plur. Les partisans de la politique de l'ex-président algérien Boumediene.

Bourek : (*De l'arabe*). n.m. Sorte de chausson à pâte feuilletée de forme triangulaire ou allongée.

Boursette : (*De l'arabe*). n. f. plur. Sachets.

Bouteflicologie : Du patronyme « *Bouteflika* » + suff. « *logie* ». n.f. La science qui nous permettrait de comprendre la politique du président Bouteflika.

Bouteflikien : Du patronyme « *Bouteflika* » + suff. « *ien* ». n. m., adj. Relatif au président Bouteflika.

Bouya : (*De l'arabe*). n. m. Papa.

Bouzellouf : (*De l'arabe*). n.m. La tête du mouton.

Braouilla : (*De l'arabe*). n.m. plur. Les étrangers.

Busherie: Du patronyme « *Bush* » + suff. « *erie* ». n. f. La politique de l'ex- président américain George BUSH.

Bushisme : Du patronyme « *Bush* » + suff. « *isme* ». n.m. La politique de l'ex-président américain George BUCH.

C.

Caresseur : (*Du français*). n.m. Celui qui fait des caresses.

Casse-croûtier : (*Du français*). n.m. Personne qui prépare et vend des casse-croûtes.

Célébatrice : (*Du français*). n. f. Femme célibataire.

Cérémonialisé : (*Du français*). p.p. du v.t. Action de faire une cérémonie.

Chaâbi : (*De l'arabe*). n. m., adj. 1. Homme du peuple. 2. un genre musical algérois.

Chaabiste : Forme hybride, de l'arabe « *chaab* » + suff. français « *iste* ». n.m. Amateur du genre musical algérois dit populaire (chaabi).

Chabiba : (*De l'arabe*). n. f. La jeunesse.

Chachra : (*De l'arabe*). n.m. plur. Les garçons.

Chadlisme : Du patronyme « *Chadli* » + suff. « *isme* ». n.m. La politique de l'ex-président algérien Chadli Ben Djedid.

Chahada : (*De l'arabe*). n. f. Un des cinq piliers de l'Islam, attester que Dieu est unique et que Mohammed est son Prophète

Chahid : (*De l'arabe*). n.m. Martyr.

Chaîne : (*Du français*). n. f. File d'attente, queue.

Chakhsia : (*De l'arabe*). n. f. Personne qui occupe une place importante dans la société.

Chakouriste : Forme hybride, de l'arabe « *chakour* » + suff. français « *iste* ».n.m. Personne utilisant la hache.

Chambitariat : Forme hybride, l'emprunt arabe « *chambit* » qui veut dire « garde champêtre » + suff. français « *ariat* ». n.m. la profession des gardes champêtres.

Chaoui-rock : Forme hybride arabe français, n.m. Un type musical, mélange entre le style chaoui algérien et le rock.

Charika gadra : (*De l'arabe*). « *charika* » veut dire société ou entreprise, « *gadra* » qui a une grande fortune. n. f. Les riches.

Chedda : (*De l'arabe*). n. f. Tenue de soirée connue à Tlemcen que porte la mariée le jour de son mariage, cette tenue peut remplacer la robe blanche à l'ouest algérien.

Cheïkhokha : (*De l'arabe*). n. f. La vieilleuse.

Cherbète : (*De l'arabe*).n.m. Sirop préparé pour arroser des gâteaux.

Chikayettes : (*De l'arabe*).n. f. plur. de « *chikaya* ». Plainte, grief, dispute.

Chirett : (*De l'arabe*). n. f. plur. Les filles.

Chlada : (*De l'arabe*). n. f. Les laitues.

Chnaois : (*De l'arabe*). n. m., adj. Plur. Chinois.

Choracratie : Forme hybride. Le radical arabe « *chora* » + suff. « *atie* ». n. f. Gestion des affaires publiques par la consultation des administrés.

Chorba : (*De l'arabe*).n. f. Une soupe épaisse à base de viande de mouton se prépare en Algérie surtout pendant le mois de Ramadhan.

Chouabine : (*De l'arabe*). n.m. plur. 1. Les vieux. 2. Désigne aussi les parents.

Choufa : (*De l'arabe*). n.f. 1. Regard. 2. Avoir une autre vision.

Chouhadas : (*De l'arabe*). n. m. plur. Les martyrs.

Choura : (*De l'arabe*). n. f. 1. Le pouvoir en Islam repose sur la consultation. 2. Désigne aussi : Conseil consultatif et délibératif, assemblée de personnalités réunies pour exprimer un avis.

Chouyoukhs : (*De l'arabe*). n. m. plur. 1. Chefs religieux, savant en matière coranique. 2. Les maîtres de l'école.

Chtara : (*De l'arabe*).n. f. Faire preuve d'adresse, d'initiative.

Chtayatte : (*De l'arabe*).n. f. plur. Vêtements.

Citadiniser : (*Du français*). V. tr. Rendre un campagnard citadin.

Civilisé : (*Du français*). Adj. Une personne de sexe féminin qui s'habille à la manière occidentale, qui ne porte pas le foulard.

Clébard : Forme hybride. De l'arabe « *kalb* »+ suff. « *ard* ». n. m. Les personnes qui ont les caractères des chiens.

Clou de Biskra : (*Du français*). n.m. Furoncle dû à la leishmaniose.

Commercialité : (*Du français*). n. f. Action de commercialiser, faire du commerce.

Con-tribuables : (*Du français*). n. m. plur. Contribuables pris dans un sens négatif.

Coraniser : (*Du français*). v. tr. Rendre une loi incontestable, qui n'accepte pas le changement.

Couscoussier : Forme hybride, de l'arabe « *couscous* » + suff. « *ier* ». n. m. Ustensile de cuisine composé d'une sorte de faitout surmonté d'une passoire et destiné à la cuisson du couscous

Croyants-incroyants : (*Du français*). n. m, adj. comp. Les musulmans qui n'ont pas une grande foi religieuse.

D.

Dahir : (*De l'arabe*). n. m. Ce qui est apparent.

Dame de la rue : (*Du français*). n. f. La rue qualifiée comme étant un lieu privilégiée pour les jeunes.

Dar-dar : (*De l'arabe*). Expres. dite par le président de la Libye EL- Kadhafi, « *dar* » désigne maison, *Dar-dar* : maison par maison.

Dar el baylek : (*De l'arabe*). n. f. Maison publique, qui appartient à tout le monde.

Darija : (*De l'arabe*). n. f. Dialecte.

Dawla islamiya : (*De l'arabe*). n. f. Un pays musulman.

Déclinologues : (*Du français*). n.m. plur. Ceux qui travaillent dans une clinique.

Déjeuneur : (*Du français*). n.m. Celui qui prend son déjeuner.

Dékamaliser : Du patronyme « *Kamal* » + préf. « *dé* » + suff. « *iser* ». Se débarrasser de la politique de Mustafa Kemal, autrement nommé Atatürk.

Delalla : (*De l'arabe*). n. f. Marché informel, marché noir.

Demi-Napoléon : (*Du français*).n.m. Celui qui est pour ou applique quelques principes de la politique de Napoléon.

Demmerebark : (*De l'arabe*). n. m. Pousser les autres pour qu'ils arrivent à atteindre leurs fins.

Demmerebarkisme : Forme hybride. « Demmerebark » + suff. « isme ». n.m. L'action de pousser.

Démonopoliser : (*Du français*). v. tr. Supprimer le monopole de l'Etat.

Démoustification : (*Du français*). n.f. l'action de lutter contre les moustiques.

Développementiste : (*Du français*). n. m. Celui qui est pour et subit facilement le développement dans tous les domaines de la vie.

Dé-zerhouniser : Du patronyme « *Zerhouni* » + préf. « *dé* » + suff. « *iser* ». v. tr. Se débarrasser de la politique de l'ex-ministre de l'intérieur algérien.

Dictaturer : (*Du français*). v. Pratiquer une politique de dictature.

Dinarants : (*Du français*). n. m. plur. Ceux qui ont les dinars, les riches.

Diouls : (*De l'arabe*).n. f. plur. Pâte feuilletée utilisée dans la préparation de pâtisseries ou d'entrées chaudes à base de viande hachée ou de pomme de terre.

Discuterie : (*Du français*). n. f. débat, discussion.

Djihadisme : Forme hybride, du mot arabe « *djihad* »+ suff. « isme ». n.m. Doctrine qui défend l'islam.

Djihadiste : Forme hybride, du mot arabe « *djihad* » + suff. « iste ». n.m. La personne qui participe à la guerre sainte, combat pour la défense de la foi musulmane.

Djeddou : (*De l'arabe*). n. m. 1. Le grand père. 2. Appellation adressée en signe de respect à toute personne masculine âgée.

Dmire : (*De l'arabe*). n. m. 1. Le fait de pousser. 2. Un travail pénible.

Douarisme : Forme hybride, du mot arabe « *douar* » + suff. « *isme* ». n. m. L'esprit de clan.

Double wedjeh : Forme hybride. n. m. Signifie respectivement : double face.

Douni : (*De l'arabe*). n. m., adj. Le mauvais.

Dounya : (*De l'arabe*). n. f. La vie, le monde.

Drapal : (*Du français*). Adj. Renvoyant au drapeau.

Dream-team: (*De l'anglais*), n. m. Equipe de rêve.

E.

E-commerce : (*Du français*). n. m. Les activités du secteur de commerce sur Internet

Ecrivains : (*Du français*). n. m. plur. Ecrivains.

Edoukhane : (*De l'arabe*). n. m. 1. La fumée .2. La cigarette.

Egorgeur : (*Du français*). n. m. La personne qui égorge les animaux selon le rite musulman

El braya : (*De l'arabe*). n. f. La lettre.

El Djazaïr : (*De l'arabe*). n. f. L'Algérie.

El fitna : (*De l'arabe*). n. f. Les conflits entre le peuple et les personnes.

El Fen el Acil : (*De l'arabe*). n. m. L'art d'origine qui n'a pas connu le métissage.

El ghaba : (*De l'arabe*). n. f. La forêt.

El-hamdoulillah : (*De l'arabe*). Exclam. Merci à Dieu.

El jaranine : (*Du français*). n. m. plur. Le mot journal est donné comme un mot pluriel arabe.

El-Jazaïri : (*De l'arabe*). n. m., adj. L'Algérien.

Elkharij : (*De l'arabe*). n. m. Un pays étranger.

El khatt el-koufi : (*De l'arabe*). n. m. Ecriture arabe ancienne.

El messiassa : (*De l'arabe*). n. f. Bracelet -soit en or ou autre- que portent les femmes aux poignets, ça se dit à l'ouest algérien.

El msid : (*De l'arabe*). n.m. L'école.

Emiratisation : (*Du français*). n. f. Rendre les pays arabes comme les Emirats arabes unis avec sa richesse pétrolière.

Entreprenariat : (*Du français*). n. f. l'action d'entrepreneur.

Eurorisme : (*Du français*). n.m. Avoir de l'euro.

Errahma : (*De l'arabe*). n. f. Tranquillité, repos, calme.

Essalhine : (*De l'arabe*). n. m. plur. Les bienfaiteurs.

Etats-assiettes : (*Du français*). n. m. plur. Comp. Etat qui ne s'intéresse qu'à la bouffe.

Etats-pantoufles : (*Du français*). n. m. plur. Comp. Etats où les fonctionnaires pantoufient.

E-ticket : (*Du français*). n. m. Un service permettant de réserver son billet d'avion par le net.

E-tourisme : (*Du français*). n. m. Les activités du secteur du tourisme sur Internet.

Euroïque : (*Du français*). Adj. Ce qui est relatif à l'euro.

Euroisme : (*Du français*), n.m. Une certaine fortune en euros.

Ex- Gaulle : (*Du français*), n.m. L'ex président français De Gaulle.

Ex-Khelil : Du patronyme « *Khelil* ». n.m. L'ex-ministre algérien Chakib KHELIL.

Extraprofessionnel : (*Du français*). adj. Loin de sa profession.

Ezzine : (*De l'arabe*). n. m. Beauté.

F.

Facebookistes : Forme hybride. n.m.plur. Ceux qui se connectent et se contactent par facebook.

Farik el-watani : (*De l'arabe*). n. m. L'équipe nationale.

Farmli : (*De l'arabe*). n. m. L'infirmier.

Fashion-week : (*De l'anglais*), n. m. comp. La semaine des défilés de prêt-à-porter.

Fast-think : (*De l'anglais*).n. m. Esprit large.

Fatcha : (*De l'arabe*). n. f. Figure, visage.

Fatiha : (*De l'arabe*). n. f. Première sourate du Coran récitée à diverses occasions solennelles : mariage, prières...

Fawdha : (*De l'arabe*). n. f. Le chaos, le désordre.

Fekharine : (*De l'arabe*). n. m. plur. Les portiers.

Fellahiste : Forme hybride. Le radical arabe « *fellah* » qui signifie personne habitant la campagne + suff. « *iste* ». n. m. Un fellahiste est une personne d'origine rurale.

Ffsistes : Du sigle ffs (front des forces socialistes). n.m.plur. Partisans de ce front.

Fichlesse : Forme hybride. Le radical arabe « *fechla* » + suff. « *esse* ». n. f. La fatigue.

Fidaï : (*De l'arabe*). n. m. Combattant pour la cause de l'Islam et de la Patrie.

Fièvre-verte : (*Du français*), n.f. Grand amour éprouvé par les supporters algériens envers l'équipe nationale de football.

Fiqh : (*De l'arabe*). n. m. Droit et jurisprudence musulmans.

Fissisme : De « *FIS* » + suff. français « *iste* ». n. m. Doctrine du FIS, Front islamique du salut.

Fissiste : Du sigle fis (front islamique du salut). n.m. Partisan de ce front.

Flniste : De FLN + suff. « *iste* ». n. m. Qui est partisan du parti FLN.

Footpolitique : Forme hybride. *foot* + *politique*. N.m. Le football qui acquiert des dimensions politiques.

Fondamental : (*Du français*), n.m. Système d'enseignement mis en place dans le cadre de la réforme d'avril 1975.

Francisant : (*Du français*), n.m. Personne formée en langue française.

Ftour : (*De l'arabe*), n.m. Repas de rupture du jeûne pendant la période de jeûne pendant mois de Ramadhan.

Futur-ex-méto : (*Du français*), n.m. Le projet de méto qui a pris plusieurs années de travaux et ils'est pas encore réalisé (il reste toujours un projet).

G.

Gagnant-gagnant : (*Du français*), expres. Personne ne connaissant pas l'échec.

Gamin-adulte : (*Du français*), n.m. comp. Enfant qui a l'esprit d'un adulte.

Gazouz : (*De l'arabe*), n.m. Limonade, n'importe quelle boisson gazeuse.

Gazouzerière : Forme hybride, « *gazouze* » de l'arabe veut dire limonade + le suffixe « *ère* », « gazouzerière », n. f. Usine à fabriquer de la limonade.

Ghachi : (*De l'arabe*), n.m. Foule, masse, peuple.

Ghdartini : (*De l'arabe*), Loc. v. Tu m'as trahi.

Ghelmi : (*De l'arabe*), n.m. La viande de l'agneau.

Global war : Forme hybride, de l'adjectif français « *global* »+ le mot anglais « *war* », n.m. Guerre.

Goudronneur : (*Du français*), le mot « *goudron* » + le suffixe « *eur* ». n.m. La personne qui travaille le goudron.

Gouala : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les gens qui disent des proverbes.

Grands souaggas : *Forme hybride*, l'adjectif « *grand* » + le mot arabe « *souagga* »n.m. plur. Les chauffards.

Griouèche : (*De l'arabe*), n.m. Gâteau traditionnel connu surtout à l'ouest algérien.

Griffa : (*Du français*), n. f. la griffe. Quelque chose de marque.

Gros-grands-gras : (*Du français*), n.m.plur. Personne qui a tous les avantages : la beauté, la santé, l'argent....

Guellil : (*De l'arabe*), n.m. Pauvre, miséreux.

H.

H 24 : (*Du français*). Abrév. 24 heures sur 24 heures.

Habous : (*De l'arabe*), n.m. Fondation pieuse musulmane.

Hadja : (*De l'arabe*), n. f. Celle qui a effectué le Pèlerinage.

Hadj/Moussa hadj : (*De l'arabe*), loc. verb. Pareil, exactement la même chose.

Hakda ouala ktar : (*De l'arabe*), expres. C'est mieux que pire.

Haloufisme : (*De l'arabe*), n.m. Les hommes se transforment en porcs, désigne les gens de mauvais caractères.

Haram : (*De l'arabe*), n.m. Non autorisé par les préceptes de l'islam, péché.

Hard-raï : Forme hybride, de l'anglais « *hard* » + le mot arabe « *rai* », n.m. le style musical algérien rai.

Harga : (*De l'arabe*), n. f. Immigration clandestine.

Harrag : (*De l'arabe*). n. m. Celui qui immigre d'une manière clandestine.

Harraga numériques : Forme hybride, du mot plur. arabe « *Harraga* » + l'adjectif français « *numériques* », n.m. plur. Immigration clandestine abondante.

Harragas : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les immigrés qui partent à l'étranger sans avoir les papiers, immigration illégale, clandestine.

Harwala : (*De l'arabe*), v. conj. au passé avec 3^{ème} per. du singulier ». Marcher rapidement, se précipiter.

Hawzi : (*De l'arabe*). n. m. Musique traditionnelle arabe d'origine andalouse.

Hayek : (*De l'arabe*), n.m. Sorte de Djellaba que portent les femmes dehors, connu surtout à Alger.

Hchouma : (*De l'arabe*), n. f. La honte.

Hémorroïdés : (*Du français*). p. p. v.tr. Adj. Personne qui souffre des hémorroïdes.

Heures sup : (*Du français*), n. f. plur. Abrév. Heures supplémentaires.

Hidjabisée : Forme hybride, de l'arabe « *hidjab* » + le suffixe français « *isée* », Adj. Femme qui porte le hidjab.

Hizb frança : (*De l'arabe : Parti de la France*). n.m. Les algériens francophiles supposé faire le jeu de la France.

Hogra : (*De l'arabe*). n. f. Mépris exprimé par le pouvoir à l'égard de la population, injustice, iniquité, abus de pouvoir.

Honey : (*De l'anglais*). n. m., adj. Chéri.

Horma : (*De l'arabe*). n. f. Sens de l'honneur et de responsabilité de la personne.

Houmisme : Forme hybride, de l'arabe « *houma* » + suff. « *isme* ». n.m. Esprit de quartier, fierté d'appartenir au quartier où l'on réside.

Hourras : (*De l'arabe*). n.m. plur. Gardiens, agents de sécurité.

Hmar : (*De l'arabe*). n. m. L'âne.

H'midanesque : Du patronyme « *Hmida* » + suff. « *esque* ». Adj. Mener une vie comme celle de Hmida (héro d'une histoire imaginaire)

Hrira : (*De l'arabe*). n. f. Soupe de légumes connue à l'ouest algérien, se prépare surtout pendant le mois de Ramadhan.

I.

Idjtihad : (*De l'arabe*). n. m. Effort de réflexion et d'innovation dans l'interprétation des textes religieux.

Imamation : Forme hybride. De l'arabe « *imam* » + le suffixe français « *tion* ». n.f. Action de diriger une mosquée, prononcer les sermons et conduire la prière du vendredi.

Iman : (*De l'arabe*). n. m. Foi, le fait de croire en Dieu.

Inarrêtable : (*Du français*). Adj. Personne qu'on ne peut pas arrêter.

Inch' Allah : (*De l'arabe*). Exclam. Si Dieu le veut.

Incheriable : Forme hybride. Le radical arabe « *cheri* » + préf. « *in* » et suff. « *able* ». Adj. Ce que l'on ne peut acheter.

Infaux : (*Du français*). Abrév. Informations.

Insektable : Forme hybride. Le radical arabe « *sekat* » + préf. « *in* » et suff. « *able* ». Adj. Que l'on ne peut faire taire.

Insomnolance : (*Du français*). n. m. le contraire de somnolence.

Interné : (*Du français*). Adj. Tout ce qui fait partie de l'intérieur.

Intoxicateur : (*Du français*). n. m. et adj. 1. La personne qui fabrique des aliments qui intoxiquent (exemple : viande hachée des ânes). 2. Aliment qui intoxique.

Islamo-conservateurs : (*Du français*), n.m. Qui ont trait au conservatisme islamique.

Izdihar : (*De l'arabe*), n.m. Développement dans tous les domaines social, économique, ...

J.

Jamahirya : (*De l'arabe*), n. f. République.

Jil : (*De l'arabe*), n.m. Génération.

Journaneux : (*du français*), n.m. plur. Ceux qui écrivent dans un journal, les journalistes.

Jrarnia : Forme hybride entre le française et l'arabe. n.m. plur. Ceux qui écrivent dans un journal, les journalistes.

K.

Kabouliser : (*Du toponyme Afghanistan + suff. « iser »*) v. tr. Dir. Imposer l'intégrisme religieux à une région, une institution de l'Etat.

Kafala : (*De l'arabe*), n. f. Accueil bénévole des enfants en respectant la loi musulmane qui précise et régleme les conditions légales requises pour la prise en charge, voire l'adoption d'enfants abandonnés ou victimes de divorce.

Kafils : (*De l'arabe*), n. m. plur. Les parents accueillants les enfants.

Kaïds : (*De l'arabe*), n. m.plur. Chefs, patrons.

Kalbelouz : (*De l'arabe*), n. m. Gâteau traditionnel fourré aux amandes

Kalima : (*De l'arabe*), n. f. Le mot.

Karachigate : (*Du français*), n. f. Relatif à Karachi.

Karkabou : (*De l'arabe*), n.m. Musique traditionnelle connue à l'ouest algérien.

Karsanneur : (*Du français*), se compose de « karsan » : grande voiture de transport + le suffixe « eur », n.m. Chauffeur du karsan.

Katiba : (*De l'arabe*), n. f. La secrétaire.

Katibates : (*de l'arabe*), n.f. plur. Compagnies de l'armée.

Keswa : (*De l'arabe*), n. f. Vêtements.

Khbiz : (*De l'arabe*), n.m. Action de préparer du pain.

Kheima : (*De l'arabe*), n. f. Tente.

Kheimate : (*De l'arabe*), n. f. plur. Tentés.

Khemsinette : (*De l'arabe*). n. f. plur. Les années cinquante.

Khimar : (*De l'arabe*). n. m. Le foulard.

Khimariste : Forme hybride. De l'arabe « *khimar* » + le suffixe « *iste* ». n.m. Le khimariste est celui qui milite pour le port du foulard.

Khlasse : (*De l'arabe*). exclam. c'est fini, ça suffit !

Khobza : (*De l'arabe*), n. f. Du pain.

Khobziste : Forme hybride. De l'arabe « *khobz* » + le suff. « *iste* ». n. m. Le boulanger

Khti : (*De l'arabe*), n. f. 1. Ma sœur. 2. Toute personne auquel on doit du respect.

Klebs : (*De l'arabe*). n.m. plur. Les chiens.

Koreichite : (*Du français*), n.m. Habitants de Koreich.

Koursi : (*De l'arabe*), n. m. 1. Chaise, 2. Le pouvoir et la responsabilité.

Kholkhal : (*De l'arabe*), n.m. Bracelets que portent les femmes aux chevilles.

Kirak : (*De l'arabe*), exclam. Comment vas-tu ?

Kouarjia : Forme hybride, le mot français « *courage* » + la signification du nombre en arabe « *ia* ». n.m.plur. Les courageux.

Kouffar : (*De l'arabe*), pluriel de « *kafer* », n. m. plur. Ceux qui ne sont pas musulmans.

L.

Laico-assimilationniste : (*Du français*). n.m. Con. Péj. Défenseur de la laïcité et de la modernité.

Laissés-pour-compte : (*Du français*), n.m. Personnes laissées sans être touchées parce que le pouvoir a des comptes avec elles.

Larmes de mouton : (*Du français*), Expres. Larmes de crocodile.

Laveuse : (*Du français*). n. f. Employée qui lave les clientes au hammam.

Layali El Malouf : (*De l'arabe*), « *Layali* » veut dire soirées, « *El Malouf* » musique traditionnelle algérienne, n. f. plur. Soirées musicales.

Lardh aayate : (*De l'arabe*), expres. La terre est fatiguée

Lihoud : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les Juifs.

Lista kbira : Forme hybride, le mot français « *liste* » + le mot arabe « *kbira* » : grande, n. f. Grande liste.

Litima : (*De l'arabe*), littéralement orpheline, n. f. La télévision algérienne.

Lobbysme : Forme hybride. Du mot anglais « *lobby* » + suff. français « *isme* ». n. m. Le fait d'exercer un groupe de pression

Louis quelque chose : (*Du français*). Du patronyme « *Louis* » + « *quelque chose* ». loc. adj. meubles en bois de marque.

Loukène : (*De l'arabe*), loc. verb. Si.

M.

M'aak yal khadra : (*De l'arabe*), slogan des supporters de l'équipe algérienne de football : avec vous les verts.

ma'aak yal khodra : (*De l'arabe*), sur le même modèle du slogan des supporters, ici, « *khodra* » c'est légumes : avec vous les légumes (c'est de l'ironie)

Machakil : (*De l'arabe*), pluriel de « *mochkil* », n.m. plur. Problèmes.

Made in ENTV : forme hybride, l'expression anglaise « *made in* » (produit en) + le sigle « *ENTV* » (entreprise nationale de la télévision), expres. Les émissions diffusées par l'ENTV.

Made in Là-bas : forme hybride, l'expression anglaise « *made in* » (produit en) + l'adverbe de lieu français : là bas. Expres. Produit importé.

Madih : (*De l'arabe*), n.m. Chant ou poème dithyrambique déclamé en l'honneur du Prophète Mohamed ou de saints hommes.

Madjliss : (*De l'arabe*), n.m. Assemblée d'un groupe de personnes, réunion, rassemblement.

Mahgoura : (*De l'arabe*), n.f. Femme traitée avec injustice.

Maïda : (*De l'arabe*). n. f. Petite table.

Makhbazas : (*De l'arabe*). n. f. plur. La boulangerie.

Mal-vie : (*Du français*), n.f. Souffrance morale due à des conditions de vie difficile

Mal-vote : (*Du français*), n.f. Les élections qui se font malhonnêtement

Maqsad : (*De l'arabe*). n. m. La finalité.

Mard : (*De l'arabe*), n. m. Maladie.

Marchandables : (*Du français*), Adj. Toute chose se vend facilement, demandée dans le marché.

Marhaba : (*De l'arabe*), exclam. Bienvenues.

Marmita : Forme hybride, le mot français « *marmite* » + l'indication du pluriel en arabe « *a* ». n.f. La marmite.

Marocanité : (*Du français*), du mot « *Maroc* » + le suffixe « *ité* », n. f. Ensemble de traits constitutifs de l'identité et de la spécificité culturelle au Maroc.

Masadjid : (*De l'arabe*), n.m. plur. Mosquées.

Mawlid ennabaoui : (*De l'arabe*), n.m. Anniversaire de la naissance du Prophète Mahamed.

Mazel : (*De l'arabe*), loc. verb. Pas encore.

Mdammar : (*De l'arabe*), Adj. Etat psychique de tristesse, de mépris.

Medmour : (*De l'arabe*), Adj. Démoralisé.

Méga-grève : (*Du français*), n. f. Une grève générale dans tous les secteurs de l'Etat.

Melhoun : (*De l'arabe*), n.m. Poésie populaire orale d'inspiration religieuse et sentimentale.

Mène-ouala : (*De l'arabe*), Exclam. N'importe qui, n'importe quoi.

Meskia : (*De l'arabe*), n.f. Chaîne en or que portent les femmes dans une soirée.

Meskine : (*De l'arabe*), n. m. Pauvre.

Messalisme : Du patronyme « *Messali Hadj* » + le suffixe français « *isme* ». n. m. Doctrine d'inspiration populiste, nationaliste et révolutionnaire, se réclamant de Messali Hadj, fondateur de l'Etoile nord-africaine.

Miaires : (*Du français*), n.m. plur. Maires.

Mille-feux : (*Du français*), n.m. comp. Tissu de soirée.

Min echaab oua ila chaab : (*De l'arabe*). Slogan : Par le peuple et pour le peuple.

Mini hidjab : Forme hybride. n.m. Hidjab qui cache très peu des parties que l'on est sensé cacher.

Mir : (*Du français*). n.m. Maire est arabisé.

Misr : (*De l'arabe*), n.m. l'Egypte.

Mois sacré : (*Du français*). n. m. Le mois de Ramadhan.

Monarchisante : (*Du français*). Adj. f. Propre à la monarchie.

Monologuistes : (*Du français*). n.m. plur. Ceux qui font les monologues.

Monsieur Algérie : (*Du français*). n.m. Surnom de J-P. Raffarin, à cause de sa bonne relation avec l'Algérie.

Morchidate : (*De l'arabe*), n. f. plur. Littéralement : Les femmes guides. Assistantantes sociales.

Mossiba : (*De l'arabe*), n. f. Catastrophe.

Mouâalim : (*De l'arabe*), n.m. Enseignant.

Moubaya'â : (*De l'arabe*), n. f. Accordée le pouvoir à quelqu'un pour gouverner un groupe de personnes, (l'accord collectif de ces personnes).

Moudir : (*De l'arabe*). n. m. Directeur.

Mouharam : (*De l'arabe*).n.m. Premier mois du calendrier musulman.

Moukarrabine : (*De l'arabe*), n.m. plur. Membres les plus proches de la famille.

Moukhabarates : (*De l'arabe*), n. f. plur. Service de sécurité et contre-espionnage.

Moulana : (*De l'arabe*), n.m. Le bon Dieu.

Mouloukhia : (*De l'arabe*), n. f. Plante de la famille des crucifères.

Moumnine : (*De l'arabe*), n.m. plur. Ceux qui font preuve de grande foi, le fait de croire en Dieu.

Moussafirine : (*De l'arabe*), n.m. plur. Voyageur.

Moussebel : (*De l'arabe*), n.m. 1. Combattant qui se sacrifie volontairement, 2. Ceux qui ont participé à la guerre contre la colonisation française.

Mousselssal : (*De l'arabe*), n.m. Feuilleton de télévision.

Mousselsalète : (*De l'arabe*), n.m. Pluriel de mousselssel.

Mufti-autoproclamés : Forme hybride, « *Mufti* » de l'arabe, n.m. Interprète officiel de la loi musulmane, proclamé de sa propre autorité.

N.

Nachid : (*De l'arabe*), n.m. 1. Chant patriotique national, 2. Chant ou poème de la gloire des combattants et de l'Algérie durant la guerre d'indépendance.

Naintitude : (*Du français*). n. f. Anomalie caractérisée par la petitesse de la taille très inférieure à la moyenne.

Naqd : (*De l'arabe*), n.m. Critique.

Nationalement : (*Du français*). Adv. D'une manière nationale.

Navigage : (*Du français*).n.m. Action de naviguer.

Néo-colonisation : *Du français*).n.f. Nouvelle Colonisation.

N'gagi : *Forme hybride*), le verbe « *s'engager* » conjugué avec la 1^{ère} personne du singulier comme on conjugue un verbe en arabe, v. Je vais m'engager dans l'armée

N'har : (*De l'arabe*), n.m. Le jour.

Nibli : (*De l'arabe*), n.f. La bille.

Nif : (*De l'arabe*), n.m. 1. Le nez. 2. Sens péj. La dignité.

Niqab : (*De l'arabe*).n.m. Voile qui couvre le visage et le haut du corps féminin.

N'importequoitisme : (*Du français*), n.m. Du n'importe quoi.

No- life : (*De l'anglais*), n.f. Vivre dans des conditions de vie inacceptables.

Non-véhiculé : (*Du français*). n. m. Qui n'a pas de voiture.

Noudjoum : (*De l'arabe*).n. f. plur. Etoiles.

Nous-autres : (*Du français*). n. m. plur. Comp. Ceux qui n'ont pas d'importance dans la société, marginalisés.

Novembriste : (De novembre + suff. « *iste* »). n., adj. Personne qui a participé à la guerre d'indépendance algérienne déclenchée le 1^{er} novembre 1954.

Nqilab : (*De l'arabe*), n.m. Ccoup d'état.

Nya : (*De l'arabe*), n. f. Intention.

O.

Octobriste : (*Du français*), n.m. Personne qui a participé aux émeutes du 5 octobre 1988 en Algérie où se réclament des valeurs qui ont inspiré ces événements.

Optométriste : (*Du français*), n.m. Spécialiste en optométrie.

Oualou : (*De l'arabe*), interj. Rien, rien du tout, aucune chose.

Ouled : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les enfants du quartier.

Oumma : (*De l'arabe*), n. f. Ensemble de la communauté musulmane.

Ousra : (*De l'arabe*), n. f. La famille.

P.

Panarabiste : Forme hybride. Adj. et n.m. Partisan du panarabisme.

Parasitage : (*Du français*), n.m. le fait de gêner quelqu'un.

pare-pain : (*Du français*), n. m. Con. Péj. Celui qui n'a pas quoi manger.

Parking-trottoir : (*Du français*), n. comp. Les trottoirs utilisés pour stationnement et surveillés par des agents dont on paye.

Parlophone : (*Du français*). n.m. Celui qui parle à haute voix.

Payement : (*Du français*). n. m. Contraire de « *dépayement* ».

Perdant-perdant : (*Du français*), n.m. comp. Personne toujours perdante.

Petit déj : (*Du français*), abrég. n. m. Petit déjeuner.

Petite ragsa : Forme hybride entre le français et l'arabe. n.f. Petite danse.

Photolangage : (*Du français*). n. f. Déchiffrer ce qui est linguistique à travers la photo, lire la photo.

Phrase-chita : Forme hybride. n. f. compliments destinés à quelqu'un pour aboutir à un intérêt.

Pièce Taiwan : Le mot français « *pièce* » + le toponyme Taiwan. n. f. comp. 1. Produits qui ne sont pas d'origine, ça se dit des objets jetables qui ne se réparent pas. 2. Trafic de voitures volées.

Politico-idéologiques : (*Du français*), adj. comp. Ce qui relève des deux domaines politique et idéologique.

Post-chorba : Forme hybride. Adj. La période juste après le « *ftour* » pendant le mois de Ramadhan.

Post-mortuaires : (*Du français*). Adj. Relatif à la période qui suit le décès de quelqu'un.

Poussini n'poussik : (*Du français*). V. Le verbe pousser en français est conjugué comme un verbe de l'arabe : pousse-moi, je te pousse.

Poutinienne : Du patronyme « *Poutine* » + le suffixe « *ien* », adj. f. Relatif au politicien russe VLADIMIR VLADIMIROVITCH Poutine.

Presse-book : Forme hybride. n.f. presse des livres.

Prêt-à-habiter : (*Du français*). n. m. Logement prêt à être habité, ça désigne les logements sociaux accordés par l'Etat aux familles défavorisées.

Prêt-à-jeter : (*Du français*). n. m. Produits à utilisation éphémère, jetables.

Prêt-à-manger : (*Du français*). n. m. Tout ce qui se vend préparé pour être mangé.

Pro-Algérie : (*Du français*). Adj. ceux qui défendent l'Algérie.

Pro-Bouteflika : Du patronyme Bouteflika. n.m. Celui qui est pour la politique du président Bouteflika

Problématiser : (*Du français*). V. Se poser des questions relativement à un domaine particulier.

Pro-kadhafi : Du patronyme KADHAFI, n. m. Partisans de la politique de l'ex- président libyen Kadhafi.

Protesta : (*Du français*). abrég. n. f. Protestation.

Q.

Qassaman : (*De l'arabe*), n.m. L'hymne national algérien.

Qatariote : (*Du français*). n. m., adj. Celui qui est de Qatar.

R.

Rabbania : (*De l'arabe*). Adj.f. Créature de Dieu.

Rafahia : (*De l'arabe*) n.f. Une vie aisée.

Ragsa : (*De l'arabe*). n. f. La danse.

Rahaba : (*De l'arabe*). n. f. Musique traditionnelle berbère.

Rahma : (*De l'arabe*), n. f. Tranquillité, repos, calme.

Raisonnement : (*Du français*), n. m. Raisonnement.

Ramadhaniate : (*De l'arabe*). n. f. plur. Emissions télévisées de divertissement pendant le mois de Ramadhan.

Relookage : Forme hybride de l'anglais « *look* » + suff « *age* » et préf. « *re* ». n. m. L'action de modifier l'aspect de quelqu'un ou de quelque chose

Remplir l'œil : (*Calque de l'arabe*).loc. verb. Plaire, satisfaire.

Rokia : (*De l'arabe*). n. f. Technique religieuse de prise en charge des maladies nerveuses.

Repolitisent : (*Du français*), v. tr. Donner un caractère politique à un événement, conflit.

Roaming : (*De l'anglais*), n. m. Itinérance.

Roukhsa : (*De l'arabe*), n.f. le permis de conduire

S.

Sacrificateur : (*Du français*), n. m. Personne chargée de l'abattage du bétail selon le rite musulman.

Sadaka : (*De l'arabe*), n. f. Aumône, don charitable.

Saha : (*De l'arabe*). Exclam, n. f. 1. Merci. 2. Santé.

Sahaba : (*De l'arabe*), n.m. plur. Compagnon du Prophète.

Saha ftourek : (*De l'arabe*), Exclam. Se dit pendant la période de jeûne, bon appétit.

Sahrawité : Forme hybride. De l'arabe « *Sahara* » + suff. « *ité* ». n. f. Ensemble des caractéristiques relatives aux populations du Sahara.

Saïd Samedi : Forme hybride, le toponyme arabe « *Said* » + le nom français « *Samedi* », sens péjoratif : Saïd SAADI qui fait chaque samedi un sit-in à Alger.

Salafisme : Forme hybride, de l'arabe « *salafya* » + le suffixe français « *isme* », doctrine musulmane qui s'appuie sur l'observation stricte des rites suivis par le prophète et ses compagnons.

Salafistes : Forme hybride, adj. Partisans de la salafya.

Salât : (*De l'arabe*), n. f. La prière.

Salam : (*De l'arabe*), n.m. 1. La paix, 2. Formule de salutation.

Samitoune- Samidoune : (*De l'arabe*), Expres. Silencieux mais résistants

sans-le-douro : Forme hybride, n.m. Sans de l'argent.

Saoum : (*De l'arabe*), n.m. Le jeûne, privation d'aliments pendant le mois de Ramadhan chez les musulmans.

Sarko : (*Du français*). n. prop. Abréviation du patronyme « Sarkosy »

Sarkozine : Du patronyme « Sarkozy », l'ex-président de la France, + « zine », adjectif arabe signifiant beau. Le beau Sarko.

Sauciale : (*Du français*). Du mot « sauce » + suff. « ale ». n. m., adj. con. péj. Du mot « social ». Pour signifier les différentes dépenses avec la rentrée sociale : l'école, Ramadhan et l'Aïd.

Sauciaux : (*Du français*). n. m., adj. Pluriel de saucial.

S'autosaisir : (*Du français*), v. pron. Se tenir sans avoir besoin de quelqu'un.

Sbitar : (*De l'arabe*), n.m. L'hôpital.

Sebbaghine : (*De l'arabe*), n. m. plur. Teinturiers

Seddari : (*De l'arabe*). n.m. Le canapé.

Seghir : (*De l'arabe*), n.m. Petit.

Seknable : Forme hybride. De l'arabe « sekna » + suff. « ble ». Adj. Que l'on peut habiter.

Semi-échec : (*Du français*), n. m. Echec qui n'est pas total.

Sentimentique : (*Du français*), n.m. et adj. Sentimental.

S'entremanger : (*Du français*), v. trans. Sens figuré, les uns mangent les autres.

Serouel : (*De l'arabe*), n.m. Pantalon.

Sfirya : (*De l'arabe*), n. f. Plat à base de pomme de terre.

S'hah : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les personnes les plus puissantes, surtout ceux qui ont une grande fortune.

Shour : (*De l'arabe*), n.m. Pendant le mois de Ramadhan, souper, deuxième repas pris pendant la nuit avant la prière d'el-fadjr.

Si-Amar : Forme hybride, se composant du mot arabe « si » qui veut dire monsieur + le patronyme « Amar ». n.m. Monsieur Amar.

Siassa : (*De l'arabe*), n. f. La politique.

Si Bouteflika : Forme hybride, se composant du mot arabe « si » qui veut dire monsieur + le patronyme « Bouteflika », n.m. Monsieur Bouteflika

Sidi quelque chose : Forme hybride, « *sidi* » de l'arabe se dit d'une personne qu'on respecte + quelque chose, n. f. Quelque chose de valeur.

Siester : (*Du français*), v. intrans. Faire la sieste.

Si –Kadhafi : Forme hybride, se composant du mot arabe « *si* » qui veut dire monsieur + le patronyme « *Kadhafi* ». n.m. Monsieur Kadhafi.

Sinématographique : (*Du français*), Adj. Cinématographique

Si Morad : Forme hybride, se composant du mot arabe « *si* » qui veut dire monsieur + le patronyme « *Morad* ». n.m. Monsieur Morad.

Sioufa : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les épées

Siyaghine : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les joaillers, les bijoutiers.

Siyam makboul : (*De l'arabe*), expres. Se dit pendant le mois de Ramadhan, que Dieu accepte de nous le carême.

Skani : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les logements.

Skayri : (*De l'arabe*). Adj. masc. Alcoolique.

Slala : (*De l'arabe*). n. f. La race.

Sni : (*De l'arabe*), n.m. Plateau rond en cuivre ou autre.

Sociologisé : (*Du français*). v. trans. Rendre une personne sociable.

Solutionnement : (*Du français*). Adv. Solution.

Somalisation : Forme hybride, l'entronyme « *Somal* »+ le suffixe « *ation* ». n. f. Implanter la misère et la guerre dans un pays.

Sonelgazeur : Du sigle « *sonelgaz* » + le suffixe « *eur* ». n. m. Celui qui travaille à sonelgaz.

Soucial : (*Du français*). n. m., adj. Du préf. « *sous* » + suff. « *al* ». con. Péj. Du mot « *social* ». Pour dire que le niveau social est toujours en baisse.

Souk El-Fellah : (*De l'arabe*) n.m. comp. Littéralement « *marché du paysan* », supérette.

Sous compétents : (*Du français*), Adj. comp. Incompétents.

Sepeaking: (*De l'anglais*), v.Parler.

Staliniste : Du patronyme « *Staline* » + le suffixe « *iste* ». n. m. Partisan de la doctrine de Staline.

Sultanesque : (*De l'arabe*), adj. Personne, objet qui a les traits de l'époque ottoman.

Supergravité : (*Du français*), n. f. Très grave.

Superleska : Forme hynride, le préf. « *super* » + le mot arabe « *leska* » qui veut dire la colle. n. m. Personne qui reste attachée à une autre personne d'une manière insupportable.

T.

Tajdid : (*De l'arabe*), n.m. Renouveau dans tous les domaines.

Tadjine lahlou : (*De l'arabe*), n.m. Plat à base de poire sèche ou raisin sec.

Tafla : (*De l'arabe*), n. f. La fille.

Tafratt : (*De l'arabe*), v. intrans. C'est trop tard.

Tahadiate : (*De l'arabe*). n. f. plur. Les défis.

Taiwanisme : (*Du français*), n.m. Fait d'introduire frauduleusement des véhicules volés.

Talibanisation : Du patronyme « *Taliban* » (Les talibans, issus des écoles du Pakistan et de l'Afghanistan) + suff. « *ation* ». n. f. Avoir les mêmes tendances que ces écoles.

Talibanisé : p.p. du v. « *talibaniser* ». Implanter les mêmes tendances des talibans

Tamurt : (*Du berbère*), n. La terre, le pays.

Tarrawih : (*De l'arabe*), n. f. Prière des « *Tarrawih* », prières facultatives qui suivent la prière d'el-icha, faites surtout pendant le Ramadhan.

Taxiette : Forme hybride, le mot français « *taxi* » + le suffixe arabe du pluriel « *ette* ». n.m. plur. Les taxis.

Taxieur : (*Du français*), n.m. Chauffeur de taxi.

Taxi-heurts : (*Du français*), n.m. Taxi qu'on peut trouver à tout moment.

Tbal : (*De l'arabe*), n.m. Instrument musical.

Tebdila : (*De l'arabe*), n. f. Une tenue.

Tebbgar : (*De l'arabe*), n. m. Se dit d'une personne qui n'est pas civilisée, qui ne comprend pas la mode.

Think-thanks : (*De l'anglais*), n. m. comp. Esprit reconnaissant.

Tijara : (*De l'arabe*), n. f. Le commerce.

Tmanchirisme : Forme hybride. De l'arabe « *tmanchir* » qui signifie commérage + suff. « *isme* ». n.m. L'attitude ou la culture de ceux qui font du commérage leur unique valeur ou préoccupation.

Todjar : (De l'arabe), n. m. plur. Les commerçants.

Tomatich : (Du français), n. f. La tomate.

Touristent : (Du français), v. « *tourister* ». Faire du tourisme.

Tout est ghali : Forme hybride. Expres. Tout est cher.

Trabendiser : « *trabendo* » + suff. « *iser* ». v.tr.dir. Transformer en trabendo.

Trabendisme : De « *trabendo* » + suff. « *isme* ». n. m. Pratique du trabendo, du commerce illicite, fondé en particulier sur l'introduction frauduleuse de marchandises.

Trolaid : (Du français), n.m. Le trolley.

Trotoiresque : (Du français), adj. Agent qui surveille les voitures stationnées sur le trottoir.

U.

Ultra-socialistes : (Du français), n.m. Extrêmement socialistes.

Ultra-stressés : (Du français), Adj. Extrêmement stressés.

V.

Verdurer : (Du français), v. tr. Rendre un espace vert.

Victimiser : (Du français), v. Relatif au mot victime.

Virusé : (Du français), p.p. du v. Viruser .Relatif au mot virus.

Viva l'Algérie : (Du français), expres. Vive l'Algérie.

Voyeuriste : (Du français), n. m. Voyeur, personne qui cherche à assister, pour sa satisfaction et sans être vue, à une scène intime.

W.

Waâda : (De l'arabe), n. f. (pluriel : *waadates*) . Repas rituel organisé en l'honneur d'un saint au cours de laquelle l'offrande aux pauvres est une exigence.

Waadate : (De l'arabe), n. f. plur. Pluriel de waâda.

Wahhabistes : Du paronyme « *Ouahab* » + le suffixe « *iste* ». n. m. plur. Partisans de la doctrine puritaine islamique fondée par Mohamed Abd -al- Wahab.

Wakf : (De l'arabe), n.m. Bien légué aux institutions religieuses, bien de mainmorte.

Wash Dani : (De l'arabe), expres. Forme interrogative qui désigne : pourquoi je me mêle ?

Watani : (*De l'arabe*), adj. Nationaliste.

Week-end hybride : forme hybride, désigne le nouveau week-end en Algérie : le vendredi et le samedi, différemment à l'occident (samedi-dimanche).

Waldi : (*De l'arabe*), n. m. Mon fils

Wahrani : (*De l'arabe*), Adj. Les oranais, les habitants d'Oran.

Wiki-Fuites : Forme hybride, n. m. Fuite d'informations.

Wilayates : (*De l'arabe*), n. f. plur. Les wilayas.

Y.

Yema : (*De l'arabe*), n. f. Ma mère.

Yennayer : (*De l'arabe*), n. m. Le premier jour de l'an arabe.

Youyoute : (*Du français*).n. f. Celle qui fait du youyou.

Z.

Zakat : (*De l'arabe*), n. f. Dîme en espèce ou en nature que les musulmans doivent en faveur des pauvres

Zaouali : (*De l'arabe*), n.m. Le pauvre qui n'a pas d'argent.

Zarabes : (*Du français*), n.m. plur. Les arabes.

Zawaliya : (*De l'arabe*), n.m. plur. Les pauvres.

Zenga zenga : (*De l'arabe*), expres. dite par le président de la Libye EL- Kadhafi, zenga désigne rue, quartier, zenga-zenga : quartier par quartier.

Zeroualien : Du patronyme « Zeroual » + le suff. « ien ». Adj. Qui concerne l'ancien président de la république Lamine Zeroual.

Zid redrissi : Forme hybride, expres. « zid » veut dire encore + le verbe « redresser ».

Zite zitoune : (*De l'arabe*), n.m. Huile d'olive.

Zmane : (*De l'arabe*), n.m. Le passé.

Zorna : (*De l'arabe*), n. f. Instrument de musique traditionnel, sorte de biniou.

Zoubia : (*De l'arabe*), n. f. La poubelle.

Zradi : (*De l'arabe*), n. f. pluriel de « zerda ». Cérémonie rituelle, fête rurale en hommage à un saint local suivie souvent d'un repas en commun.

ANNEXE 5

CORPUS ORAL : L'ENTRETIEN

ANNEXE 5.1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans le cadre de la recherche que je mène pour mon doctorat intitulé : *créativité linguistique et identité culturelle : approche descriptive et interprétative du français en Algérie. Cas de la presse écrite d'expression française*, je me permets de vous solliciter pour remplir cette fiche de renseignements. Je vous remercie d'avance de bien vouloir participer à cette enquête.

N.B : Afin de pouvoir exploiter les données, il est indispensable que cette fiche soit soigneusement remplie mise à part la mention du nom et du prénom qui est facultative.

Nom et prénom :

Sexe :

F

M

Age :

.....

Langue maternelle :

Arabe

Kabyle

Ecole de formation :

Fondamentale

Bilingue

Française

Journal d'appartenance :

.....

Rubrique :

.....

Merci.

ANNEXE 5.2. CODE DE TRANSCRIPTION

| Signes | Significations |
|---|---|
| E | Intervention de l'enquêteur |
| J1, J2... | Prise de parole de journaliste |
| Ecriture en caractère normal | Français |
| Ecriture en italique | Arabe |
| Ecriture en gras mise entre parenthèses | Arabe traduit en français |
| X, XX, XXX | Mot ou groupe de mots (plus ou moins long) non-compris par le transcripteur |
| deux points (:) | Un allongement de l'émission d'un son |
| / | Séparation des phrases |
| +, ++, +++ | Selon la durée de la pause |
| ... | Interruption |
| Parenthèses () | Explication |
| ↑ | Augmentation de la voix (haussement du ton) |
| ↓ | Diminution de la voix |
| ? | Intonation interrogative |
| ! | Intonation exclamative |

ANNEXE 5.3. SYMBOLES ADOPTES EN FRANÇAIS

| Sons propres à l'arabe | Symboles adoptés en français |
|------------------------|------------------------------|
| ث | Th |
| ح | H |
| خ | Kh |
| ذ | Dh |
| ر | R |
| ع | A |
| غ | Gh |
| ظ | Dh |
| ق | K |
| ه | H |

ANNEXE 5.4. TRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

Journaliste 01

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 07 minutes

Date : le 20 mars 2011

Heure : 10h15 mn.

Nom du journaliste : BELKABIL Mahdia

Journal : El Watan (Culture)

Lieu : la maison de la presse.

E- Pouvez-vous vous présenter ?

J1- Je m'appelle Mahdia BELKABIL/ j'ai 23 ans et je suis journaliste depuis trois mois.

E- El Watan

J1- El Watan /oui

E- Parlez-moi de votre formation.

J1- Oui /j'ai fait une licence en sciences de l'information et de la communication qui étaient des études en arabe et une autre licence en traduction à l'université d'Alger/ voilà.

E- Toujours en arabe ?

J1- Ah/oui c'est-à-dire que du moment que c'est une licence en traduction j'ai fait les trois langues l'arabe le français et l'anglais mais la majorité des cours était dispensée en arabe/ des cours de sociologie et linguistique c'étaient en arabe/donc voilà j'ai fait l'école publique donc j'ai une formation d'arabophone à la base.

E- Pourquoi vous avez choisi d'écrire en français ?

J1- Eh il faut dire que (rire) j'ai commencé à apprendre le français à l'âge de 8 ans comme tous les algériens/ ↑ et que j'étais plutôt bonne je dirai pas excellente mais plutôt bonne et en même temps il faut dire qu'il y a des antécédents familiaux qui jouent un rôle important (rire)/ c'est la famille/ ↓donc les parents qui sont francophones à la base qui ont fait leurs études en français et qui ont fait l'école française donc/↑et une mère qui est enseignante de français mais je l'ai pas eu comme enseignante (rire)/ ↑ je l'ai pas eu comme enseignante je tiens à préciser cela (rire)/mais j'imagine quand même que ça a du jouer un rôle très important dans le fait que maintenant je puisse m'exprimer en français/ c'est-à-dire que la bibliothèque à la maison était constituée essentiellement de livres français ou francophones d'auteurs algériens mais d'expression française que les journaux qu'on lisait à la maison étaient essentiellement francophones parce que mes parents notamment ma mère lit très mal l'arabe/ elle met beaucoup de temps à lire l'arabe donc elle peut pas vraiment lire / mon père débrouille beaucoup mieux il a un bac arabophone mais à l'époque un bac arabophone voulait dire c'est un bac bilingue en fait/ il a passé certaines épreuves en arabe et d'autres en français

mais il lit beaucoup plus à l'aise en français/ du coup ben j'imagine que tous ça a du jouer un rôle dans le fait que maintenant je puisse m'exprimer et écrire en français.

E- Et vous êtes bonne en arabe ?

J1- Oui je suis bonne en arabe/ j'ai eu toujours d'excellentes notes à l'école....

E- Et pourquoi vous avez choisi d'écrire en française qu'en arabe ?

J1- ↑Eh : franchement j'ai longtemps hésité entre les deux/ eh je n'ai pas de préférence particulière mais étant donné que : j'ai beaucoup plus lu la presse francophone que la presse arabophone j'ai eu tendance à écrire/ quand il s'agit du style journalistique /un peu plus tendance à écrire en français mais c'est surtout le journal qui m'a séduit/ c'est d'abord le journal (rire) ↑et la langue (rire)

E- Si on revient à la langue/ qu'est-ce qu'elle vous représente votre langue maternelle ?

J1- Ah : justement il y a un détail important qu'il faut mentionner c'est que mes parents bien qu'ils soient francophones et qu'ils parlent essentiellement français entre eux ont fait le choix de nous parler en arabe à la maison/ à la maison on a parlé l'arabe dialectal et pas le français/ et puis après petit à petit en apprenant le français on a intégré cette langue comme tous les algériens on parle un mélange entre les deux mais jamais le français ne nous a été imposé à la maison/ et donc c'est vrai qu'au départ + au sein de la de la XX il y avait certains malaises par rapport à d'autres enfants qui eux ont d'abord appris le français et mais bon le retard a été après rattrapé/donc finalement ils devraient moins refaire l'expérience plus tard avec leurs enfants/ je pense que l'expérience a totalement réussi / il faut d'abord parler sa langue maternelle quelque soit / selon mon expérience personnelle et je ne juge personne c'est seulement ce que j'ai moi ce que je peux voir autour de moi la majorité des cas des enfants que je connais/ ↑je parle à titre personnelle j'insiste sur ce point / qui ont d'abord parlé français souffrent maintenant d'une aliénation culturelle il faut le dire il faut oser le dire/ c'est-à-dire que s'ouvrir vers les autres cultures est très positif c'est même impératif mais cela ne devrait pas toucher notre identité / quand on est algérien quand on est kabyle on doit d'abord ...

E- C'est un problème d'identité ?

J1- C'est un problème identitaire à la base évidemment/ c'est un problème identitaire / c'est-à-dire il faut savoir ce qu'on est / on est algérien maghrébin africain arabo-musulmans berbère c'est ce qu'on est/ on ne peut pas être quelqu'un d'autre/ on va pas changer d'identité ça crée un problème (rire)...

E- En écrivant en français on change pas d'identité ?

J1- On change pas d'identité on s'ouvre vers l'autre c'est pas la même chose/ c'est-à-dire quand on apprend d'abord qu'on est algérien qu'on a des principes et des valeurs algériennes qu'on a des traditions algériennes à ce moment là on peut s'ouvrir vers l'autre sans perdre son identité parce que c'est important de savoir qui on est/ voilà exactement c'est très important de savoir qui on est/mais après quand on sait qui on est on a pas de problème avec ça on peut s'ouvrir vers les autres cultures apprendre autant de langues qu'on veut et on doit faire on doit s'ouvrir vers l'autre on doit peut-être c'est pas grave si on était un peu influencé par les autres c'est bien / peut-être de prendre le bien le meilleur de chaque culture menée il faut d'abord avoir sa propre culture et l'assumer/ et ça passe par la langue maternelle évidemment ↑quelque soit que ce soit le tamazight le chaoui l'arabe ...

E- Le français qu'est-ce qu'il vous représente ?

J1- Le fait de pouvoir s'ouvrir sur les autres déjà/ j'imagine que si je ne parlais qu'une seule langue je n'aurais pas pu : lire certains auteurs étrangers/ j'aurais pas pu écouter : regarder la télévision étrangère j'aurais pas pu m'ouvrir aux autres / j'aurais pas voyager parler avec d'autres qui sont pas algériens / donc c'est vrai que le français étant donné qu'il est parlé par beaucoup de personnes dans le monde offre cette possibilité de pouvoir discuter avec plusieurs personnes et donc apprendre deux/ et c'est ce qui permet l'ouverture vers l'autre / et rien d'autre (rire).

E - Et la créativité linguistique dans le discours journalistique ?

J1- ↑Moi je suis pour/ franchement je suis pour autant j'aime la langue et : / ça me dérange pas du tout en fait parce que la langue comme l'homme évolue et il y a pas de raison pour qu'elle n'évolue pas / c'est-à-dire que : voilà puisque comme je disais nous sommes algériens et si on parle français on est algériens donc il est normal qu'à un moment donné il y ait des mots hybrides un peu entre l'algérien et le français / c'est un peu normal parce que nous sommes algériens et que le français fait partie un peu de nous parce qu'on a toujours été francophone mais la langue comme l'homme évolue/ on évolue la langue évolue aussi et moi ça me dérange pas d'inventer des mots ou d'avoir recours à l'emprunt ou quelque chose comme ça/ voilà

E - Merci

J1 - (rire).

Journaliste 02

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 12 minutes

Date : le 20 mars 2011

Heure : 10h 40 mn.

Nom du journaliste : HOUAOURA M'hamed

Journal : El Watan (Reportage)

Lieu : la maison de la presse.

E - Pouvez-vous me parler de votre parcours linguistique?

J2 - Je m'appelle HOUAOURA M'hamed / je suis journaliste reporter à ElWatan depuis :/ je suis dans la presse depuis 94 c'est tout/ j'ai fait des études de mathématiques et de communication c'est-à-dire objets de base de formation et j'ai fait post-graduation...

E - Vous avez fait vos études en arabe ?

J2- Oui/ c'est-à-dire j'ai fait à *Bab Zouar* mathématiques en langue française/ j'étais ce qu'on appelle l'école bilingue à l'université et les études d'information et de communication à *Annaba*

E - Et à l'école, CEM, lycée ?

J2 - J'étais bilingue/ comme j'ai 42 ans donc je fais partie de la génération qui était un peu ++francophone/ l'ancien système /l'école moyenne voilà.

E - Votre langue maternelle c'est la langue kabyle ?

J2 - Oui/ je suis kabyle mais disons que c'est ↑littéralement ma langue maternelle en ce sens que c'est qu'avec ma mère je parle en kabyle/ (rire) c'est vraiment ce lien...

E - Côté maternel ?

J2 - Non/ non je veux dire mes deux parents mais mon père il est décédé donc c'est vraiment i ; y a qu'avec ma mère que je parle kabyle/ bon après++ disons il y a eu des situations où il y a des situations là où je parle en kabyle mais ↓disant la langue d'usage c'est le français d'Algérie.

E - Qu'est-ce qu'elle vous représente la langue kabyle ?

J2 - C'est un peu/ ↑c'est-à-dire il y a deux moments/ il y a un moment + ça c'est naturel c'est quelque chose dans laquelle j'ai baigné c'est un peu : l'hétéro familial c'est un peu les ancêtres c'est un peu tout ce lien avec la partie cachée de mon âme c'est-à-dire c'est quelque chose de ma culture que je connais pas très bien moi je suis né à Relizane : j'habite à Boufarik j'habite à Alger maintenant et avec la Kabylie c'était les vacances c'était le bled c'était ma grand-mère/ voilà c'est un peu ce lien un peu inconscient/ c'est l'inconscient (rire) de mon

identité mais ce n'est pas ça n'a pas pris quelque chose de se spécialiser autour d'un thème revendicatif / ↑c'est après que j'ai acquis cette conscience là : que c'est une langue qui vit une forme de répression parce que il y a un fait que : il y a eu tout une évolution qui a fait que cette langue soit un petit peu considérée comme une langue qui vit une forme de répression / mais c'est pour moi ça fait partie d'un projet démocratique beaucoup plus global / ↑ce n'est pas quelque chose technique moi je la situe pas dans un....

E - D'après votre réponse comme si vous prenez position contre la politique linguistique appliquée en Algérie ?

J2 - ↑Pour moi il y a deux aspects il y a un aspect purement scientifique et technique c'est-à-dire même pour ceux qui revendiquent le tamazight langue nationale officielle c'est-à-dire après dans l'enseignement ce sont les pédagogues qui vont nous dire en quelles mesures on peut enseigner les mathématiques ou la physique ou la médecine en langue tamazight ça c'est un aspect / il y a l'aspect politique c'est-à-dire c'est le pouvoir politique qui a des critères de contenu identitaire aux algériens et ça c'est contre cela que je m'insurge c'est-à-dire je m'insurge contre le fait que ça vient par le haut au lieu de venir par le bas c'est-à-dire si ma grand-mère va dans un tribunal et elle ne peut pas plaider ou ne peut pas défendre sa cause parce qu'elle ne parle que cette langue / moi je trouve scandaleux que des algériens qui soient pétris de cette contenance berbère soient X ça ce que je trouve scandaleux / ce sont deux opérations séparées c'est-à-dire il y a absolument à mon sens et vraiment aucun problème à reconnaître toutes les langues c'est-à-dire tout le spectre linguistique qui est extrêmement riche et moi je limite pas uniquement le tamazight / il y a tout un spectre et moi je ne comprends pas...

E - Et la langue française qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J2 - En fait c'est oui / c'est-à-dire moi je suis écrivain avant d'être journaliste c'est-à-dire j'écris des romans du théâtre, la tragédie, la nouvelle en langue française / j'ai publié disons six livres / j'ai à peu près une vingtaine de bouquins

E - Et où vous avez appris la langue française ?

J2 - ↑Disons qu'il y avait ma mère et mon père ils ont fait leurs études en français / c'est-à-dire ça passe un peu d'abord par la famille puis par les lectures dont je disposais...

E - A partir de l'école bilingue aussi ?

J2 - Oui l'école bilingue / l'école c'était un canal par lequel la langue française passait / ↑après s'est devenue à un moment enfin c'est un choix j'allais dire amoureux c'est-à-dire +c'est une langue dans laquelle : quelque part il s'est établi un lien existentiel même si c'est pas ++c'est quelque chose de très très problématique parce que des fois on croit que c'est un choix qui

émane de nous-mêmes alors que ce sont des conditions objectives qui ont fait que/ et je pense pratiquement au moment colonial et postcolonial ↑c'est-à-dire à force de baigner dans des médias en langue française la presse écrite par exemple était majoritairement en langue française à une époque / moi je faisais ma formation c'est-à-dire quand je disais Algérie actualité ou Révolution africaine ...

E - Vous voulez dire que le français nous a été imposé ?

J2 - Oui c'est ce que je voulais dire exactement c'est-à-dire + quand on n'a pas trop le choix et quand on est en quête d'instrument d'expression forcément, on fait avec ce qu'on a/ et comme : il y avait mais là je vais être ça va être délicat de le dire mais je vais essayer de le dire de la manière la plus honnête possible par rapport à la langue arabe, moi je suis amoureux de la langue arabe c'est-à-dire j'ai appris à connaître cette langue/ j'ai appris à l'apprécier à lire en langue arabe à lire des romans de langue arabe à voir des films en arabe et à consommer de la langue arabe qui soit mais une langue qui soit indépendante de ce que j'ai dit tout à l'heure comme contenu identitaire imposé parce que : quand on voit par exemple la langue de l'ENTV à ce jour 1011 qui est une langue beaucoup plus archaïque que la langue d'Eljazeera , moi je me pose la question/ quand on voit des chaînes égyptiennes ou des chaînes syriennes ou des chaînes libanaises qui sont beaucoup plus décontractées plus modernes par le choix des mots que les journalistes s'amuse un petit peu à injecter dans la langue: mais là vous voyez une espèce de langue de pouvoir et un arabe de pouvoir en Algérie qui a fait que peut-être ça a éveillé une espèce de résistance/ ça a contribué peut-être à aller vers le français.

E - Si on revient maintenant aux néologismes dans le discours journalistiques/ ils sont dus à quoi ?

J2 - Pour moi parce que d'abord : quand on va vers+ les barbarismes ou néologismes c'est d'abord pour combler les insuffisances...

E - Vous voyez que néologismes et barbarismes sont pareils ?

J2 - Pour moi les barbarismes se diffèrent des néologismes/ les néologismes rentrent un peu dans le lexique mais barbarismes c'est un peu ce que de manière isolée : c'est / ↑en fait tout ça fait partie d'un élan qui est de faire reculer l'outil linguistique et quand le patrimoine lexical ne suffit pas à dire le réel à dire le monde forcément + effectivement on va chercher les mots qui disent le mieux notre être et je pense que ça c'est un peu le cas général après : par exemple vous avez : des lexicographes qui travaillent pour les dictionnaires de vigueur moi je pense essentiellement au Robert qui chaque mois je crois qu'il injecte 200 mots

E - C'est vrai le Robert est le dictionnaire qui intègre beaucoup plus de mots par rapport aux autres dictionnaires

J2 - Voilà/ il injecte 200 mots disons de la presse parce que la presse vu la vitesse à laquelle les choses bougent la presse disons elle est en proximité avec le réel et le monde qui fait que ça va plus vite dans les médias que dans d'autres supports /c'est pour ça que elle a un petit peu une espèce de petite avance.

E - Ne s'agit-il pas d'un positionnement vis-à-vis du français en utilisant ces néologismes ?

J2 - Moi je pense que ça participe à l'appropriation parce que la langue française comme système c'est quelque chose d'hégémonique et cette hégémonie la meilleure manière de la rendre plus douce c'est justement de la violer de la casser de casser cette hégémonie c'est-à-dire de mettre/ moi personnellement je le fais énormément dans ma littérature par exemple mon premier roman que j'ai fait s'appelle *zarta/ zarta* c'est pas de déserteur /*ana ki dert laaskar, nguoulou ysarti manguoulouch* désertier (**moi quand j'ai fait le service national nous disons yzarti nous disons pas désertier**)/et tout va être en fonction comme ça, c'est-à-dire même dans le journalisme le meilleur reportage/même si je suis par exemple : je fais un reportage en Amérique latine ou en Moyen Orient j'utilise des mots vernaculaires parce que ça nous met dans l'ambiance/ ça nous met près du peuple près de la situation/ émettre des mots académiques savants /↑moi je fais souvent cet écart enfin ce télescopage entre des mots qui se rapprochent plus des concepts qui ont quelque chose voilà d'assez savant et je peux utiliser un mot comme X à côté je peux mettre *chkopi* ou *zatla walla* (**ou bien**) parce que pour moi même si ça peut paraître deux ordres de langage proprement distincts mais pour moi ça participe de la complexité du monde et parfois de la complexité du langage c'est-à-dire la complexité du langage ne fait que dédoubler la complexité et à partir de là je pense qu'un seul ordre lexical ne suffit pas pour dire...

E - Merci.

Journaliste 03

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 10 minutes

Date : le 20 mars 2011

Heure : 11h 05 mn

Nom du journaliste : Kamel AMARI

Journal : Liberté (Actualités)

Lieu : la maison de la presse.

E- Parlez-moi de votre parcours linguistique, la formation que vous avez subie est arabophone ou francophone ?

J3- A l'université ?

E- Depuis l'école primaire.

J3 - Arabophone comme tout le monde / j'étais arabophone + à l'université j'ai fait anglais, licence en anglais

E - Vous avez fait l'école fondamentale ?

J3 - Oui

E - Vous avez fait journalisme à l'université ?

J3 - Non / non ↑ j'ai fait anglais.

E - Et maintenant vous écrivez en français ?

J3 - Oui / c'est une passion cachée / voilà c'est une passion cachée / voilà j'ai toujours été passionné par le français.

E - Chez vous vous parlez français ?

J3 - Enfin ↑ on parle comme tout le monde/ comme toutes les familles algériennes/ je ne sais pas / non on parle plutôt notre langue maternelle mais je l'ai appris dans les maisons de lecture/ à force de lire etc. si non chez nous on parle notre langue maternelle.

E - Qu'est-ce qu'elle vous représente votre langue maternelle ?

J3 - Bin : ↑ enfin moi depuis que j'étais : depuis le premier contact avec le français ça été/↑ j'ai aimé la langue je peux écrire une langue c'est pour ça j'ai fait anglais mais j'ai retourné ↑ d'ailleurs j'ai commencé avant même que (rire)...

E - La langue kabyle est votre langue maternelle, en tant que kabyle, cette langue qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J3- C'est ma langue kabyle/ on parle pas autre langue/ ↑c'est ma langue/ ça me révèle beaucoup de choses / Ah oui (rire)

E - Pourquoi vous n'écrivez pas en kabyle ?

J3- Où est-ce que je vais écrire en kabyle (rire) ...

E - Il y a pas de supports en kabyle ?

J3 - Oui/Oui il y a pas de supports/ il y a pas de ...

E - S'il y en a ?

J3- Oui/ pourquoi pas/en plus bon en tamazight on n'a pas eu .../ puisque on est kabyle je parle pas de tamazight langue : je parle du kabyle+ dialecte/ tamazight on n'a pas eu la chance de l'étudier mais je connais quelques notions

E - Si on revient à ces nouveaux mots qui apparaissent dans le discours journalistique

J3- De quel genre ?

E - Par exemple des mots français arabisés...

J3 - Oui ↑forcément parce que pour :...

E - Forcément ?

J3 - ↑Non/ non/ forcément oui ils se sont imposés *bla ma (sans que)* / je dis parfois ils s'imposent...

E - Forcément ?

J3 - Oui

E - Comment?

J3- Ils s'imposent parce que on s'adresse à un public large dirons pour rendre facile la compréhension du texte/↑ et voilà généralement *hna (nous)* les gens : / c'est pour lui faciliter la tâche/ c'est une manière de:/ c'est pas une manière d'altérer la langue du tout mais c'est beaucoup plus pour++ ↑voilà c'est pour rendre la lecture plus : compréhensible par tout le monde...

E - vous ne voyez pas donc qu'il y a un positionnement vis-à-vis de la langue française de la part des journalistes ?

J3 - C'est-à-dire ...

E - J'écris en français, le français nous a été imposé, mais ça n'empêche que

J3 -↑ C'est pas la langue française qui nous a été imposé...

E - Ah bon sont les mots ?

J3 - Vous parlez des mots qu'on dit couramment...

E - Oui/Oui...

J3 - ↑ Ce sont les mots qui s'imposent et pas la langue qui nous a été imposée...

E - Et si on revient à l'histoire ?

J3 - Bon : /l'histoire : la langue s'est imposée mais *dhorka hna nahdro ala* (**maintenant nous parlons de**) ...

E - Pour vous le français ne nous a pas été imposé ?

J3 - Non mais vous parlez...

E - Oui je vous ai compris concernant les mots / les mots s'imposent...

J3 - Voilà...

E - Mais la langue française nous a été imposée...

J3 - Oui / enfin....

E - Vous êtes d'accord ?

J3 - Heureusement/ moi je pense que : heureusement que ça nous a été imposé...

E - Heureusement/ c'est-à-dire...

J3 - Oui...

E - Vous êtes fier de parler français et d'écrire en français ?

J3 - ↑C'est pas question de fierté:/ ça nous ajoute quelque chose / je dis moi je parle anglais/je parle l'arabe/je parle kabyle/ je parle français/ pour moi c'est une richesse...

E - Vous êtes fier d'être kabyle ?

J3 - ↑Ah oui/ c'est pas une question de fierté/ moi je suis fier d'être kabyle moi je suis pas : (rire)

E - Oui/ et si on revient à ces mots, vous ne voyez pas qu'à travers ces mots, vous prouvez votre appartenance ?

J3 - Oui enfin/ *balak* (**peut-être**) si vous voulez consulter le langage dialectal enfin algérien peut-être c'est ça/ c'est un peu simple si non ++ je dis que ces mots s'imposent/ on peut utiliser des termes *balak* (**peut-être**) compréhensibles par rapport au citoyen/ et pour Comme *harga*/ on utilise *harga* au lieu d'immigration clandestine mais c'est des mots qui quand même qui sont assez répandus/ c'est pour ça que serait très facile

E - Pour faciliter la compréhension...

J3 - Oui si non on pouvait dire immigration clandestine/ on l'écrit souvent mais *harga* y revient aussi / le mot *harga* par exemple *harraga* y revient/ xxx...

E - Merci

J3 – *Yaatikom essaha* (**Merci à vous**).

Journaliste 04

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 08 minutes

Date : le 27 mars 2011

Heure : 10h10 mn

Nom du journaliste : Khaled ALOUACHE

Journal : Jeune indépendant (Sport)

Lieu : la maison de la presse.

E - Parlez-moi de votre formation.

J4 - Bon je vais pas xxx (rire) / je ne reviens pas sur ma formation mais ça reste bon : /j'ai commencé à El Moudjahid en 91...

E - Non / Parlez-moi de votre formation depuis l'école primaire : en français ou en arabe ?

J4 - Ben : j'ai fait l'arabe/ moi j'i fait arabe/ah oui moi j'ai fait l'école fondamentale/ donc, voilà...

E - Vous pouvez me parler de l'université ?

J4 - Après j'ai fait mes études à l'étranger : c'est voilà donc après c'est ici donc...

E - Si on revient à la langue arabe, qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J4 - *Wach min arabe ? (Quel l'arabe ?)*

E - L'arabe dialectal, qu'est-ce qu'il vous représente ?

J4 - Vous savez moi bon : ↑ j'ai beaucoup de difficultés en arabe dial... / ↑bon en arabe par rapport à l'arabe classique j'ai :j'allais le lire/ j'allais le réécrire mais bon comme la majorité des algériens il y a certains mots que j'arrive pas à comprendre et bon c'est pas la mer à boire euh ?+ mais c'est bien d'avoir la capacité d'écrire en français et à comprendre le français / XX que j'étais nourri en : ah bon/ je sais pas si je peux citer mais à El Moudjahid/Algérie Actualité : donc c'est...

E - Pour vous le français, c'est quoi ?

J4 - ↓c'est : ma manière de m'exprimer en français / je m'exprime ++/ ↑j'ai plus de facilité de m'exprimer en français qu'en arabe surtout pour écrire : euh donc....

E - Et la création des mots ?

J4 - La création des mots/ Vous savez/ parfois/ moi je suis sportif et parfois dans le sport surtout dans le foot/ il y a certains gestes techniques qui sont et on est obligé d'inventer un mot parce c'est un nouveau geste technique donc:/ on est obligé de l'inventer...

E - C'est la situation ?

J4 - ↑Ah oui c'est la situation des fois c'est spontané parfois/ donc on est obligé de trouver un mot/ disons que ce mot on essaye de le relier à quelque chose qui existe déjà

E - Oui

J4 - Oui donc on le reliait à un geste d'animal etc.par exemple vous avez des journalistes qui ont raconté le mot du scorpion/ le geste du scorpion c'est marqué un but avec les talents de temps en temps en l'air/ donc ça rappelle un petit peu le geste de scorpion quand il pique/ mais là c'est spontané...

E - Pourquoi ?

J4 - ↓Parce qu'on est obligé de : l'expliquer/ ↑obligé de l'expliquer le jour où c'est arrivé / des fois ça nous arrive d'inventer/ en général / ↑en général dans le lexique français c'est les journalistes français qui sont les précurseurs euh...

E - Dans votre travail, vous ne voyez pas que le recours à ces mots ce n'est pas une façon de prouver son appartenance ?

J4 - Vous savez parfois on avait des difficultés de trouver un nom pour expliquer quelque chose surtout quand c'est quelque chose de nouveau/ une nouvelle tendance+ parfois on essayait de trouver un mot en français+ avec une intonation un peu qui serait un peu bizarre qui n'est pas technique...

E - Voilà

J4 - Mais qui peut rapprocher le lecteur/ qui peut déclencher l'imaginaire du lecteur/donc on permet certainement au lecteur de faire fonctionner son imagination à partir du mot surtout quand c'est une nouvelle tendance : ou quelque chose qui n'a pas existé/ ↑donc ça permet de déclencher l'imagination du lecteur/ parfois ça permet une certaine interactivité avec le lecteur

E - Vous n'essayez pas d'influencer le lecteur en utilisant ces mots ?

J4 - ↑Non non du tout du tout / au contraire on lui permet de se faire sa propre idée à partir d'un mot qui vraiment n'existe pas/ ↓parfois s'il n'existe pas c'est pourquoi on l'a inventé par rapport à une situation/ ce n'est pas une manière de ↑l'orienter vers une certaine tendance quoi que se soit

E - merci

J4 - Je vous en prie.

Journaliste 05

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 08 minutes

Date : le 27 mars 2011

Heure : 11h20 mn

Nom du journaliste : Rachid MORAD

Journal : El Watan (Reportage)

Lieu : la maison de la presse.

E - Votre parcours linguistique ?

J5 - Parcours linguistique/ j'ai fait mes études primaires, collège et lycée à xx au Kabylie:/ ++ j'ai pas choisi ni langue française ni *walou, djat hakdha* (**rien elle est venue comme ça**) parce que à l'époque c'était l'enseignement qui voulait ça ensuite : arrivé après le lycée j'étais bilingue / un bon bilingue/ et à l'université j'ai fait une formation en sociologie tiens voilà++je suis plus supporteur pour la langue française peut-être que c'est le hasard qui a voulu ça/ m : c'est tout..

E - La langue kabyle est votre langue maternelle/ qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J5 - Par rapport à la langue arabe ?

E - Par rapport à la langue française

J5 - La langue kabyle par rapport à la langue française ?

E - Oui

J5 - bof c'est : un moyen de communication/ ça permet de discuter : de dialoguer avec les gens++

E - Et la langue française ?

J5 - c'est la langue de travail++oui bon la langue française est ++ disons que c'est la deuxième langue ou la troisième langue du pays/ ↑en Algérie nous avons la chance d'avoir deux langues nationales et ...

E - La langue kabyle, le français et l'arabe ?

J5 - Non / deux langues nationales se sont

E - La langue kabyle et la langue arabe

J5 - Voilà

E - voilà

J5 - ↑Le française c'est la troisième langue du

E - Et l'anglais ?

J5 - C'est toujours oui/ mais il est négligé en Algérie++ c'est-à-dire que si c'était l'anglais qui était le plus utilisé/ parce qu'en français on parle de troisième langue qui s'appelle anglais/↑ si c'était le japonais si c'était l'espagnol c'est une langue sociale/ voilà

E - Et comment vous expliquez l'emploi de nouveaux termes dans les écrits journalistiques ?

J5 - ↑Quels nouveaux termes/ de quels nouveaux termes vous parlez ?

E - La créativité linguistique dans les journaux

J5 - ↑Par exemple ?

E - Par exemple l'emploi des mots comme *hitist*, *haraga*...

J5 -Oui c'est pour être : compris par le citoyen/parce qu'on écrit un lectorat qui doit être compris/ ↑aujourd'hui on a le mot *haraga* est entré dans le dictionnaire de la langue française...

E - Pourquoi ?

J5 - Parce que c'est un mot algérien que la presse a utilisé pour être compris/ au lieu de parler d'immigration clandestine on parle de *haraga/haraga* ça veut dire quelque chose de particulier c'est algérien/ ↑ et : comme on a parlé *hitist* c'est pour décrire précisément ++l'individu qui est concerné par le mot *hitist*

E - Donc vous ne voyez pas un positionnement de la part des journalistes vis-à-vis de la langue française ?

J5 - Un positionnement ?

E - Oui, c'est-à-dire c'est vrai qu'on écrit en français mais ça n'empêche qu'on fait recours à la langue maternelle.

J5 - Non c'est/ c'est la société qui veut ça/les français utilisent des mots en anglais parce que les mots anglais sont plus utilisés par la société/ les français n'ont pas inventé week-end/le week-end c'est un mot anglais/ mais : ils font avec/ il y a beaucoup de mots : anglophones mots espagnols ↑ je sais pas moi il y a des mots comme ça qu'une société adopte parce qu'ils sont plus utilisés dans la société/ parfois ce n'est pas les académiciens qui l'imposent mais c'est les utilisateurs qui imposent quelque chose / on a bon vouloir imposer des mots s'ils sont pas adopté par la société ça ne marche pas.

E - D'accord

J5 - Voilà

E - Merci.

Journaliste 06

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 10 minutes

Date : le 27 mars 2011

Heure : 11h 50 mn.

Nom du journaliste : Mohamed REBAH

Journal : Algérie publicain (ancien journaliste)

Lieu : la maison de la presse.

E - Pouvez-vous vous présenter.

J6 - REBAH Mohamed historien/ auteur des chemins et des hommes/ ancien journaliste d'Algérie républicain qui était dirigé par Henry ALLAIN et Boualam KHALFA c'est-à-dire c'est une époque.

E - On peut dire que Mohamed REBAH fait partie de l'école francophone.

J6 - Non/ j'ai fait mes études/ parce que comme je suis/j'ai 76 ans donc j'étais à l'école française comme tous les/ ↑pas comme tous les enfants de mon âge j'ai eu le privilège d'aller à l'école française/ de faire des études en français mais j'ai fait des études en arabe personnellement/ quoi c'est-à-dire tout seul

E - C'est-à-dire vous maîtrisez l'arabe ?

J6 - Oui/ *Ana nkari laarbia, elirab wel nahaou balak taghalt maaya !* (**moi j'enseigne l'arabe, la conjugaison et la grammaire/attention!**) (rire)

E - Si on revient à la langue française, vous avez vécu la période coloniale ?

J6 - Oui et j'ai fait...

E - Qu'est-ce que vous représente la langue française ?

J6 - ↓Non la langue française : / d'abord c'est la langue de la rigueur/ + pour nous en l'Algérie c'est une langue : comme a dit Kateb Yacine c'est un trophée de guerre

E - Butin de guerre

J6 - Butin de guerre/ nous devons : maintenant qu'il y a l'ouverture : sur l'étranger et tout ça/ ↑ nous devons : l'étudier

E - Devons ! L'obligation ?

J6 - Oui nous devons parce que dans le domaine de l'histoire les documents/ les journaux de l'époque sont des journaux écrits en français et des documents écrits en français donc nous devons maîtriser cette langue↑ pour travailler.

E - C'est-à-dire pour être journaliste il faut maîtriser le français,

J6 - ↑ Pour être à mon avis/ aujourd'hui / aujourd'hui à mon avis le journaliste doit maîtriser évidemment la langue nationale mais il doit maîtriser la langue française s'il veut/ parce que nous sommes dans un environnement où la langue française est quand même dominante/s'il veut aller vers les archives, vers les sources, vers les livres/ il doit absolument maîtriser, l'étudier correctement et tout en connaissant la langue comme moi/je connais bien la langue nationale ↑ mais :je maîtrise la langue française par des études/jusqu'à présent dans mon travail j'étudie encore c'est-à-dire+ la syntaxe/ je fais attention à la syntaxe/ je fais attention les mots :...

E - Si on revient à la langue arabe, qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J6 - D'abord la langue arabe c'est la langue nationale/ c'est la langue de notre/ si je veux dire entre guillemets notre identité / ↑ nous devons : absolument la maîtriser / non seulement la connaître mais maîtriser l'arabe et je suis d'une génération où la langue arabe était étudiée comme langue étrangère.

E - Il y a quelque part une contradiction vous avez dit que l'arabe est notre identité et vous dites qu'on doit écrire en français ?

J6 - Non/ non moi j'écris en français pour/ parce que je suis d'une génération qui maîtrise le français /*Ana dhorka min dhara w djedid (moi maintenant)* je peux pas me mettre à faire des rédactions/ je maîtrise l'arabe je lis l'arabe je comprends mais j'écris plus facilement en français parce que je suis formé/ parce que je suis de cette génération formée dans la langue française/↑ c'est une histoire / *Ana marohtech (moi je suis pas allé)*/ je suis pas allé en Orient / je ne suis pas allé donc j'étais là et j'ai : au lycée j'étais à l'école primaire / au lycée français / l'université et c'est pas....

E - Et si on revient...

J6 - C'est pas un problème de choix/ pardon/ je voulais dire il faut pas poser la question d'abord il ne faut pas faire un clivage/ absolument pas entre ceux qui écrivent en arabe et ceux qui écrivent en français/ je ne dis pas arabisant et francisant/ ↑ ceux qui écrivent en arabe et ceux qui écrivent en français/ c'est une affaire de maîtrise de la langue / et celui qui écrit en arabe s'il se met à étudier la langue française et il écrit en français et inversement/ voilà...

E - Des fois les journalistes inventent et créent de nouveaux mots et ils essayent de les intégrer dans la langue française ?

J6 - Eh/Eh....

E - Il y a une créativité linguistique...

J6 - Non / on ne peut pas/ non : les mots / les nouveaux mots c'est l'académie française...

E - Des fois ces mots...

J6 - Mais parce que il ne/ parce que c'est de l'argot / ↑c'est un français de la rue...

E - Mais ces mots se trouvent dans le discours journalistique ?

J6 - Moi j'utilise pas en tout cas.

E - Il y a des journalistes qui les utilisent

J6 - Ah les jeunes mais pas les anciens/ah non /non/ les jeunes parce qu'ils +/- pardon

E - Oui

J6 – *Ana aref wach haba tkouli (Je sais ce que voulez dire)/* la langue pour la maîtriser il faut connaître la syntaxe...

E - D'après vous si on fait recours à ces mots c'est une question de maîtrise ?

J6 - Que ce soit la langue arabe+ ou ce soit la langue française/ *fhamtek (je vous comprends)* attendez je précise j'ai compris/ les mots qui ne sont pas + dans le dictionnaire/ tels mots qui ne sont pas créés se sont / *hna konna bekri ydiroulna (nous autrefois on nous mettait)* zéro barbarisme/ *yksamouh (on l'appelle) barbarisme / ynahoulna (on nous enlève)* deux points ou quatre points/ *lyoum (aujourd'hui)* comme ils ne sont pas sanctionnés/ ↑comme le directeur de la rédaction ne sanctionne pas/ Ana (**moi**) rédacteur en chef par exemple je le corrige

E - Monsieur c'est donc toujours question de maîtrise ? C'est ça ?

J6 - On maîtrise la langue

E - Donc je reviens au mot *hitist* ...

J6 - Le mot

E - *hitist* par exemple

J6 - J'ai pas entendu

E - *hitist*

J6 - *hitist*

E - Ca ne veut pas dire que les journalistes ne savent pas dire chômeur

J6 - Non/ *hadha (ça)* c'est *hitist*/ je vais vous dire/ *hadha (ça)* et *harraga* / je vais vous dire le journaliste + il reprend des mots de la rue *kima (comme) chriki/ jari/* je sais pas moi il y a mille et un mot

E - Oui

J6 – *Yerfedhem mi zenga (Il les prend de la rue)* /et comme il n'arrive pas à s'exprimer correctement/ il lui est plus facile de balancer *hitist*/ normalement *hitist* parce que c'est lui qui le dit parle comme lui/ *ma yefhemch (il ne comprend pas) hitist* / il comprend pas *hadja oukhra (autre chose)*/ alors en bas *yhot (il met)* astérisque *w hot ltehta (et il met en bas)* mot populaire désignant.../ mais *ana (moi)* je le mettrai pas *hitist*/ *ana (moi)* si j'écris je mets pas

hitist parce que si je mets *hitist* et je mets mon nom *ltaht ykolek hadhaya bda ykhalet* (**en bas on va dire que je commence à mélanger**).

E - Merci

Journaliste 07

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 08 minutes

Date : le 03 avril 2011

Heure : 10 h05 mn.

Nom du journaliste : SLIMANI Morad

Journal : El Watan (Régions)

Lieu : la maison de la presse.

E - Parlez—moi de votre parcours linguistique, la formation que vous avez subie est arabophone ou francophone ?

J7 - Bon ça dépend : si vous voulez dire la formation à l'école

E - Oui

J7 - Eh : j'étais beaucoup plus arabophone

E- L'école fondamentale ?

J7 – *La machi* (**Non ce n'est pas**) l'école fondamentale/ moi je suis de la génération *ntaa* (**de**) : /j'ai commencé en 75 /et si vous voulez j'étais au lycée dans les années 80/ ↑eh : j'ai fait un bac lettres et la première langue c'était l'arabe/le français c'était langue étrangère déjà à l'époque/ eh : et après le bac j'ai fait littérature française

E - A l'université

J7 - A l'université

E - Vous avez eu licence en quoi ?

J7 - Littérature française / licence en lettres françaises

E - C'est-à-dire en quelque sorte vous n'avez pas étudié journalisme ?

J7 - Oui/ c'est le cas de beaucoup de gens/c'est le cas de beaucoup de journalistes c'est-à-dire *ntaana* (**notre**) génération en tout cas/ génération *ntaana* (**notre**) sont ceux qui ont actuellement 40 ans a peu près / je pense que les gens qui étaient juste avant nous/ *ila techfaou* (**si vous vous rappelez**) c'était les années 90 la presse indépendante venait d'être créée eh : le premier journal algérien c'était en 91/ *ana* (**moi**) j'ai terminé mes études en 87 et donc ça a coïncidé un petit peu / donc on s'est retrouvé les gens qui avaient inspiration *hakdha* (**comme ça**) pour la presse se sont retrouvés dans le domaine/ et très souvent c'est pas des gens qui sont pas formés en journalisme

E - Parlant des deux langues l'arabe et le français/la langue arabe qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J7 - Qu'est-ce qu'elle me représente? C'est la langue que j'aime beaucoup/eh : j'étais à l'époque /aperçu personnel /j'étais à la fois bon en arabe comme en français/ mais je trouve qu'après comme j'ai fait littérature française / donc *l'intérêt n'tai rah* (**mon intérêt s'est orienté vers**) la langue française/quand même j'ai continué comme ça à avoir lire en langue arabe *w nsit* (**et j'ai oublié**) / je trouve que vue le travail qu'on fait/l'exercice de tous les jours et la carrière professionnelle ↑là je vis un petit peu si tu veux la langue française.

E - Et le français/ qu'est-ce qu'il vous représente ?

J7 - Le français/ d'abord c'est une langue de travail/ depuis *dhorka chehal* (**ça fait maintenant combien**)/ ça fait au moins 15 ans/ j'ai enseigné un petit peu donc je l'ai fait en français/ eh : là pour le moment c'est un outil de travail et c'est aussi un outil d'expression parce que *ki nahadar hakdha* (**quand je parle comme ça**)/ *ki nansa rouhi* (**quand je m'oublie**) je parle en français/j'ai évolué dans un milieu qui pratique surtout la langue française vue que je suis dans un quotidien arabophone plutôt francophone/ donc c'est : ↑en plus d'être un outil d'expression ça devient un petit peu un outil un moyen de vie avec la langue française

E - D'après vous maintenant pourquoi les journalistes font recours à des mots qui ne font pas partie de la langue française ce qu'on appelle la créativité linguistique?

J7 - Quand vous parlez de la presse/vous parlez de la presse francophone ?

E - Oui / bien sûr.

J7 - Francophone/ eh : écoutez on a bon la presse francophone/ on est dans un pays qui est majoritairement arabophone/ arabophone dont les dialectales/ *dardja ntaana* (**notre dialectal**) c'est de l'arabe ou quoi/il y a beaucoup d'arabes et dans la presse c'est question de concept/ la tendance nouvelle un petit peu dans la presse+c'est la presse arabophone qui a commencé/on retrouve un peu plus de *daridja fi lougha nta elkhidma* (**dialectal dans la langue de travail**) par rapport à la langue de travail/c'est la presse francophone comme en a le souci d'être proche des jeunes surtout des gens etc. / ↑ça effectivement il y a des mots en arabe dialectal *ydokhlou fi sujets ntaana* (**entrent dans nos sujets**).

E - Donc d'après vous/ il ne s'agit pas d'un positionnement des journalistes vis-à-vis de la langue française ?

J7 - Je pense pas/ je pense pas parce que en tout cas je parle de ma génération en la qualifiant c'est juste une langue de travail

E - Pas plus ?

J7 - Pour beaucoup pas plus/ après maintenant dans la vie de tous les jours / tous les algériens qui sont comme ça après ça dépend des générations effectivement+++surtout actuellement par exemple avec l'internet/ avec les télévisions étrangères et tout/ les gens sont beaucoup plus proches de l'outil linguistique ↑on va dire francophone comme anglophone eh /ça commence que de l'arabe même si effectivement depuis quelques années à l'échelle de télévision arabe etc. ça équilibre un petit peu les choses

E - Et pourquoi l'emploi de ces mots dans le discours journalistique ?

J7 - Mais ben j'ai/ donnez moi un exemple

E - Des fois on trouve le mot *hitist/harga*...

J7 - Eh voilà/*hitist/harga* , *hadha (ça)* on ne pas y échapper ça participe à la créativité de la *société natana (notre société)*/ c'est la réalité c'est la créativité/ *hitist wellat (ça devient)* un concept/ *wellat mostalah kima kolna (ça devient un concept comme on le dit)*/↑ *harga* c'est comme ça s'est imposé/ *dhorka dkhal fi (maintenant est entré dans)* le dictionnaire français/ *hakdha (comme ça)* / donc c'est la société qui impose un peu son outil linguistique/*hna nous*, on ne peut pas *nebkaou fi (rester dans)* la grammaire ça n'existe pas on ne va pas l'employer/ *hna (nous)* on est à l'écoute de la société/ on est à l'écoute des gens et c'est normal que la langue ++*ntaa elnas tekdar twelli (des autres devient)* notre langue quelque part

E - C'est une sorte d'appropriation du français ?

J7 - C'est.../ben les emprunts *hadhouma (ces emprunts)* ça peut que le français *yeddi mil arbia , elarbia teddi mi le français (le français emprunte de l'arabe/ l'arabe emprunte du français etc.* /je pense que c'est.../ on est dans/ je reste sur la presse on est dans un milieu dynamique *ayech maa elwakt nralaou (qui vit avec son temps)* / *lazem yaich maa elwakt nralaou (il est obligé qu'il vit avec son temps)*

E - L'appropriation est tout à fait normale

J7 - Bien sûr/ même *kotlek (je vous ai dit)* tout à l'heure la presse arabophone *yakhi tekdeb bi arbia fousha (écrit en arabe classique)* / mais *telkaye dhorka (vous trouvez maintenant)* de plus en plus surtout *fi sahafa riaqdhia (dans la presse sportive par exemple)*/ *telkaye (vous trouvez)* des titres *bi dardja (en dialectal)*/parce que *lazem netaychou maa el wakaa(on est obligé de vivre le réel).*

E - C'est la liberté de l'expression du côté linguistique ?

J7 - C'est de la liberté d'expression/ *mbaad (après)* la liberté d'expression appelle une liberté linguistique effectivement/ eh : c'est peut être même les publicités par exemple/ *telkaye (vous trouvez)* *djezzy/ ils commencent leur publicité aich la vie/ houma (eux)* presque *bdaw*

ydakhlou les mots hadhouma dardja fi (qui ont commencé à faire émerger ces mots dialectaux dans) la communication/ parce que d'abord houma (eux) ils sont dans un créneau win lazem ydakhlou drahem w lazem ykounou (où ils sont obligés de gagner de l'argent / ils doivent être) performants / lazem ykounou (ils doivent être) efficaces/ hna thani (nous aussi) quelque part pas pour les mêmes raisons on est obligé d'être efficaces/ on est obligé de / on est appelé à avoir de la communication avec les gens/ ↑w laken nhassou belli (et si nous sentons que) l'outil linguistique correspond mieux/ au lieu de dire hitist les gens qui s'adosent au mur et tout/ alors je préfère hitist.

E - **Merci**/ votre nom.

J7 - Morad Slimani

E -Journal El Watan ?

J7 - Oui/ El Watan *rais tahrira* (**rédacteur en chef**)...

E - Rédacteur en chef.

J7 - Rédacteur en chef chargé des régions/ parce qu'on a un service région

E - Merci.

Journaliste 08

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 06 minutes

Date : le 03 avril 2011

Heure : 10h40 mn.

Nom du journaliste : Fatima ARABE

Journal : El Watan (Actualités)

Lieu : la maison de la presse.

E- Pouvez-vous vous présenter ?

J8 - C'est Fatima Arabe

E - Quel journal ?

J8 - El Watan

E - Madame s'il vous plaît pouvez-vous nous parler de votre parcours linguistique ?

J8 - Bon d'abord je suis issue d'un milieu kabyle ça veut dire le kabyle c'est ma langue maternelle puis on a fait l'arabe comme tout algérien/ 4^{ème} année on a fait quelques heures de français par jour/mais : c'est-à-dire ↑c'est l'école fondamentale quoi on a l'anglais...

E - vous avez fait quatre ans au CEM ?

J8 - Non trois ans/ ↑c'est l'école fondamentale / donc on a fait deux ans d'anglais au CEM puis j'ai fait langues étrangères comme filière au lycée/donc j'ai fait un peu d'allemand/ un

peu d'anglais beaucoup d'arabe/un peu plus de français que l'anglais par exemple/ eh : les autres matières en arabe classique/↑ jusque là j'ai pas parlé l'arabe de la rue quoi/ c'est-à-dire que je suis kabyle/donc la fac / la fac j'ai fait la fac centrale d'Alger donc j'ai une formation une licence en interprétariat donc j'ai suivi allemand/ français arabe/ l'anglais c'est bon ↑je l'ai perdu ou quoi/ donc on a autant d'arabe que de français c'est-à-dire les heures c'est la même chose/ on a quand même le droit à la sociologie c'est en arabe aussi/ donc il y a beaucoup d'arabe dans la formation/ on a civilisation c'est en allemand / j'ai fait civilisation allemande donc+ ↓ j'ai des heures d' allemand/ j'ai l'écrit l'oral la traduction français arabe

E - Vous êtes bonne en allemand ?

J8 -↑Maintenant j'ai un petit peu perdu parce que ça fait depuis 2001/comme on ne pratique pas...

E - Vous êtes restée en contact avec le français et l'arabe

J8 - Actuellement oui / oui

E -Si on parle de la langue française/ qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J8 - ↑C'est ma langue de travail d'abord puis : l'internet, la télé les journaux c'est tout en français/ oui c'est : peut-être que j'ai travaillé dans un autre journal ça serait été en arabe mais ça ne présente pas de problème pour moi

E - Si on revient à la langue arabe dialectale par rapport à l'arabe classique...

J8 - Oui l'arabe algérien ou quoi

E - L'arabe algérien voilà/ qu'est-ce qu'il vous représente ?

J8 - C'est une langue : comme / c'est-à-dire je suis issue d'un milieu kabyle si j'étais née à Alger j'aurais parlé en arabe/c'est la langue de l'entourage

E - Et la langue kabyle ?

J8 - ↓C'est ma langue maternelle / c'est

E - Vous communiquez en cette langue ou bien vous parlez l'arabe dialectal

J8 - Je parle aux gens avec la langue qu'ils comprennent/s'ils parlent français je leur parle en français mais ça veut pas dire j'utilise le français parce que j'ai envie d'utiliser le français **ou bien** je parle arabe parce que j'ai envie d'utiliser l'arabe ↑c'est en fonction de mon interlocuteur si je retrouve qu'il parle en kabyle je lui parle en kabyle/c'est-à-dire c'est pas le choix de la langue c'est le choix de : selon le partenaire/ ↑c'est-à-dire s'il est kabyle et je lui parle français pour qu'il traduise : / c'est-à-dire c'est plus pratique ou quoi

E - si on revient maintenant aux néologismes et la créativité linguistique dans le discours journalistique c'est dû à quoi ?

J8 - c'est l'interlocuteur parce qu'on a en face des gens peut-être que : + maintenant c'est pas tout le monde qui parle l'arabe classique *walla* (**ou**) le français c'est-à-dire mis à part les vieux : et ceux qui sont issus de l'école bilingue/ les gens ne parlent plus français/ ↑c'est-à-dire on est plus dans les années 80 ou les années 90/ c'est-à-dire il y a cette fois-ci les jeunes parlent beaucoup plus en arabe mais+donc on est obligé des fois d'utiliser les mots qu'ils comprennent

E - Ca veut pas dire qu'il s'agit d'un positionnement vis-à-vis de la langue française ?

J8 - C'est la société qui a évolué et il y a quelques années de ça par exemple il y a quelques années si on retourne en arrière vous trouverez quelqu'un qui a fait l'école primaire il comprend très bien le français et il le parle il l'écrit maintenant si vous allez à la fac vous demandez de quelqu'un d'écrire une lettre en français/je parle de la fac d'interprétariat c'est la crème des gens qui ont fait

E - Ici à Alger ?

J8 - Oui

E - Si on parle d'ailleurs c'est encore pire !

J8 - Alors là si vous allez à quelques kilomètres d'Alger/ ↑il y a pas le français

E - Pourquoi ?

J8 - C'est la même chose pour l'arabe eh/l'arabe classique je parle de l'arabe classique/ moi je suis/ notre métier nous permet d'être vraiment en contact avec les gens/ c'est-à-dire on analyse ou quoi/ si vous prenez un élève/ j'ai mes neveux c'est-à-dire donc vous leur demandez d'écrire+ moi quand j'avais leur âge par exemple je savais très bien parler en arabe c'est-à-dire je maîtrisais l'arabe et je maîtrisais le français/ l'arabe était plus présent mais maintenant ils ne maîtrisent aucune langue

E - C'est Khaoula Taleb IBRAHIMI qui a dit qu'on a formé des individus qui sont à mi-chemin qui sont des semi lingues ne maîtrisant ni l'arabe ni le français

J8 - Ni l'arabe ni le kabyle

E -Oui et si on parle du kabyle c'est la même chose

J8 - Bon le kabyle parce que / donc la langue évolue selon les personnes/ donc auparavant il y avait pas de télé parce que c'est ça qui a favorisé le : / c'est-à-dire les gens lisaient beaucoup plus les journaux maintenant il est plus facile de regarder un film que de lire un journal donc voilà c'est bien ça

E - Merci

J8 - Merci

Journaliste 09

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 08. minutes

Date : le 03 avril 2011

Heure : 11h10 mn.

Nom du journaliste : Samir GHEZLAOUI

Journal : El Watan (Actualité)

Lieu : la maison de la presse.

J9 - On a l'habitude de faire ça c'est-à-dire quand on nous demande de parler/ c'est un peu difficile/ oui (rire)

E - Donc quel est votre nom ?

J9 - C'est Samir GHEZLAOUI/ journal El Watan

E - Depuis quand vous travaillez comme journaliste ?

J9 - J'ai commencé depuis le 1^{er} mars mais comme j'ai une petite expérience j'ai déjà passé l'année passée un stage de trois mois et puis j'ai travaillé dans un autre journal francophone durant six mois voilà

E - Et maintenant vous êtes titulaire ?

J9 - Voilà/ je suis titulaire d'une licence en journalisme et actuellement je prépare un master : en journalisme en communication

E - Vous avez fait le système fondamental ?

J9 - Non le système classique et maintenant je suis ++ dans une école supérieure c'est l'école nouvelle l'école supérieure de journalisme et des sciences de l'information

E - C'est-à-dire à l'école et au CEM et au lycée c'était l'école arabophone ?

J9 - Oui arabophone

E -Donc c'est l'école fondamentale

J9 - Oui il y a des gens qui pensent (rire)/ qui pensent qu'un kabyle c'est un système francophone mais je dirais pas c'est malheureusement c'est un système algérien/ le système arabophone

E - Ah l'école fondamentale

J9 - Oui bien sûr

E - Et si on revient à langue française pourquoi vous écrivez en français ?

J9 - Peut-être que je me retrouve en français /je m'exprime peut-être bien en français/enfin quelque chose de maîtrise et si je maîtrise pour ne pas être hypocrite je maîtrise beaucoup plus l'arabe que le français

E- Ah bon

J9 - Oui c'est sûr

E - Pourquoi vous avez choisi d'écrire en français qu'en arabe ?

J9 - Peut-être je me retrouve/ en écrivant en français je m'exprime mieux qu'en arabe

E - C'est psychologique ?

J9 - Oui c'est psychologique et c'est : disons c'est un choix aussi

E - Que vous représente la langue française ?

J9 - Comme disait Kateb Yacine (rire) un gain de guerre/ c'est

E - Butin de guerre

J9 - Oui butin de guerre/ c'est voilà c'est tout c'est/ pour moi je vais vous dire que++/ que c'est-à-dire par rapport à la langue maternelle c'est toutes les deux c'est eh ...

E - Votre langue maternelle

J9 - C'est le kabyle voilà

E - La langue kabyle qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J9 - Elle me représente en soi une identité quoi / ↑à chaque fois je dis je vais pas changer la langue de ma mère eh

E – Et l'arabe...

J9- Et pour l'arabe et le français je dirai que c'est un point d'égalité/ ↑c'est pour moi c'est des langues qui comme l'anglais comme l'espagnol/ malheureusement je maîtrise pas....

E - Il y a rapport de dominance entre les deux langues le français et l'arabe ?

J9 - Non pas du tout

E - C'est le français qui domine donc je préfère écrire en français qu'écrire en arabe ?

J9 - Non sur cette question j'ai dit que c'est un choix mais après je maîtrise, je répète l'arabe mieux que le français voilà.

E - Très bien/ on revient maintenant aux néologismes avec la créativité linguistique c'est-à-dire les nouveaux mots qui apparaissent dans les journaux c'est dû à quoi ?

J9 - Je pense que c'est-à-dire vous parlez du jargon : journalistique ?

E - Les nouveaux mots qui n'existent pas dans la langue française

J9 - Oui surtout c'est /mais à mon avis la presse francophone n'a pas vraiment de problème avec la langue journalistique c'est beaucoup plus la presse arabophone qui ont vulgarisé voilà

populisé l'expression journalistique en utilisant des mots entre guillemets de rue surtout : maintenant ...

E - Et ça n'existe pas en français ?

J9 - Non pas vraiment mais c'est beaucoup plus des fois lorsqu'on parle par exemple de la presse arabophone +tellement il y a cette : je sais pas est-ce que c'est une explosion de création de journaux et donc par rapport à la formation des journalistes *yaani* (**c'est-à-dire**) vraiment minime l'école algérienne/l'université algérienne ne forme presque pas de journalistes et donc c'est des gens qui sont venus de divers horizons/ horizons des fois même qui n'ont pas vraiment un diplôme universitaire

E - S'agit-il de compétence des journalistes francophones ?

J9 - Non c'est pas une affaire de compétence c'est beaucoup plus maîtrise de sa profession quoi/ les journaux arabophones si on donne exemple de la presse sportive c'est n'importe qui peut écrire + voilà le langage des supporters dans la rue etc. / on utilise des mots qui n'expriment pas vraiment c'est-à-dire *hadha* (**ce**) sens sportif

E - Si on revient à la presse francophone êtes-vous pour ou contre cette créativité ?

J9 - Oui d'ailleurs NADHIR (son collègue) à chaque fois il me dit que les journalistes ont le droit de créer des fois comme ça des nouveaux mots mais il faut pas en exagérer aussi et moi par exemple lorsque je : veux utiliser un mot qui n'est pas vraiment correctement

E - Ne parle-t-on pas d'aspect identitaire ou bien influence culturelle ?

J9 - Non / je parle de ma personne non/ pas du tout /et comme je l'ai dit tout à l'heure pour moi les langues c'est : des outils comme autres/ voilà c'est voilà c'est un outil de communication voilà

-Merci

- Bon courage.

Journaliste 10

Langue de l'entretien : français

Durée de l'entretien : 07 minutes

Date : le 03 avril 2011

Heure : 12h.

Nom du journaliste : Kader BAKOU

Journal : Le soir d'Algérie (Culture)

Lieu : la maison de la presse.

E - Parlez-moi de votre parcours linguistique.

J10 - J'ai fait l'école fondamentale.

E - Vous avez subi une formation arabisée ?

J10 - Beaucoup plus/ oui.

E - Pourquoi vous avez choisi d'écrire en français ?

J10 - ↑Oh parce que+++On peut voir le bon côté/ euh...

E - J'ai pas compris ?

J10 - Pas vraiment qu'en dehors de l'école.

E - Comment ?

J10 - Bon+ ça veut pas dire qu'on a jamais fait français++non quand même...

E - Vous l'avez appris en dehors de l'école ?

J10- Non++ on a appris le français comme tout le monde que +++ ce soit au primaire **ou** à l'université et à l'école du journalisme++ils ont : + deux heures de français par semaine, uniquement, ↑et tous les autres modules c'est en arabe.

E - Donc, vous écrivez en français, ça veut dire que vous avez un bon bagage en français ?

J10 - ↑Oui, oui...

E - D'où provient ce bagage ?

J10 - Parce que+++ quand on est petit, on a une vocation pour quelque chose++ donc on apprend la base à l'école dont on peut la développer.

E - La langue arabe, qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J10 - Euh++ ↑qu'est-ce qu'elle me représente ?

E -Oui

J10 - Je sais pas+++ qu'est-ce qu'elle me représente à quel niveau ?

E - Pour vous, la langue arabe c'est quoi ?

J10- C'est une langue

E - C'est tout....

J10 - ↑C'est une langue

E - Ce n'est pas votre langue maternelle

J10 - Je suis kabyle (rire).

E - Je comprends/ et si on revient à la langue kabyle, qu'est-ce qu'elle vous représente ?

J10 - C'est ma langue maternelle/ ↑c'est tout...

E - Et le français ?

J10 - Le français ↑c'est un outil de travail pour nous par exemple.

E - Ce n'est qu'un outil de travail ?

J10 - C'est un outil de travail puis +++↑on l'utilise ↑ sur le monde...

E - Comment expliquer les nouvelles créations en langue française dans les écrits journalistiques ?

J10 - *Ma fhemtech* ? (**Je n'ai pas compris**), j'ai pas compris

E - Pourquoi on remarque l'apparition de nouveaux mots français....

J10 - Par exemple ?

E - Par exemple les mots *harga*, *hitist*...

J10 - Ca ce n'est pas du français (rire)

E - Et voilà, il y a des écrits en français là où on trouve ces mots.

J10 - Où ça ?

E - Dans les journaux

J10 - Non, ça pour les journaux arabophones / les journaux arabophones utilisent les mots *hitist*, *haraga*...

E - Pourquoi ?

J10 - Pourquoi ? ↑parce qu'il y a une explosion dans le monde de la presse/ aujourd'hui on donnait à quelque chose : comme 81 quotidiens nationaux uniquement+c'est plus comme avant, il y avait quelques publications qui sont beaucoup plus : rigoureux au niveau de la langue+++ avec 81 quotidiens uniquement↑ on s'attend à tous...

E - Vous pensez en français et vous écrivez en français ou vous pensez en kabyle et vous écrivez en français ?

J10 - ↑On pense dans toutes les langues / on écrit et on exprime ce qu'on voit c'est tout/ c'est un moyen d'expression, ↑ce n'est qu'un moyen d'expression

E - Donc vous ne voyez pas un lien entre écrire et votre appartenance

J10 - Appartenance...

E - Votre appartenance kabyle

J10 - Non/ pas forcément

E - N'intégrez pas des mots kabyles dans vos écrits ?

J10 - Non

E - Jamais ?

J10 - Jamais ↑parce que les gens/ il y a aussi question de professionnalisme, bon le journalisme c'était style++ écrire xxx, un éditorial pour informer, normalement dans ce genre de...

E - Vous n'avez jamais intégré un mot kabyle ?

J10 - Non, parce que c'est ça la différence entre une chronique, un commentaire, un éditorial d'information/ *Alach kotlek* (**c'est pourquoi je vous ai dit**) avec 81 quotidiens, on s'attend à tous en faisant allusion à ça+++ il y a des journaux qui emploient des mots d' en qualifier, ils font pas la différence entre une chronique et un papier sérieux d'information qui doit être X/ dans un article journalistique, on peut pas raconter sa vie , un journal francophone doit être écrit en français c'est la moindre des choses/ il est sensé être lu par des francophones++ pas seulement des francophones algériens mais tous les francophones/ ↑ un écrit journalistique qui n'est pas compris est inutile

E - C'est-à-dire qu'il ne faut pas faire recours à des mots de la langue maternelle ?

J10 - Bien sûr, il faut informer les gens xxx...

E – Merci.

Résumé :

Dans le cadre de la présente thèse, nous circonscrivons notre champ d'observation au domaine de la presse écrite où les pratiques linguistiques, créatives et plurilingues : nouvelles formes, formes hybrides et emprunts abondent notamment dans le discours journalistique. La problématique que nous nous posons se subdivise en deux grandes questions. La première vise à montrer comment le phénomène de créativité linguistique pourrait caractériser cette appropriation de la langue française et traduire une certaine identité culturelle. La deuxième vise à expliquer l'impact qu'auraient les attitudes et les représentations sur les pratiques linguistiques des journalistes algériens. Pour ce faire, deux corpus ont été exploités : le premier corpus écrit se composant de 580 néologismes collectés de deux chroniques de chacun des trois journaux algériens d'expression française: *El Watan*, *Quotidien d'Oran* et *Liberté* cela pendant la période s'échelonnant du 01 / 06 / 2010 au 31 / 05 / 2011. Le deuxième corpus oral se composant des propos recueillis auprès des journalistes, créateurs des néologismes, par le biais d'entretien semi-directif. Ces deux corpus ont permis d'obtenir une description et une interprétation du processus créatif en contexte médiatique algérien.

Mots clés : Créativité linguistique, discours médiatique, néologisme, identité culturelle, représentations linguistique.

Abstract

In the framework of the present thesis, we subscribe our field of observation to written media wherein linguistic practices, both creative and multilingual (new forms, hybrid forms and loan words) appear to be pervasive namely in "journalese". Two levels attest to characterize our investigation : At the first level the attempts is to identify how the issue of linguistic creativity might characterize the appropriation of the French language and mirror a certain cultural identity ; at the second level the aim is to explain the impact of the attitudes and representations of Algerian journalists' linguistic practices. To achieve this objective, two corpora have been undertaken: The first corpus, a written corpus, is composed of 580 neologisms collected from two chronicles of each of the three French-speaking Algerian newspapers : *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, and *Liberté* during the period that spans from June 1st, 2010 to May 5th 2011. The second corpus, an oral corpus, is composed of statements collected from journalists, creators of neologisms, thanks to semi-structured interviews. These two corpora have allowed a description and an interpretation of the creative process in the Algerian media context.

Key Terms : Linguistic creativity- Journalese (media discourse)- neologisms- cultural identity- linguistic representations

ملخص:

في إطار هذا البحث، نوجه اهتمامنا إلى الإبداع اللغوي في مجال الصحافة الجزائرية المكتوبة التي تعتبر مجالاً واسعاً للتعدد اللغوي حيث أن المفردات المستعملة من طرف الصحفيين متميزة و متغيرة من كلمات جديدة، كلمات هجينة و كلمات دخيلة. تهدف الإشكالية المطروحة من جهة، إلى فهم كيفية تأثير الهوية الثقافية على ظاهرة الإبداع اللغوي، و من جهة أخرى، إلى قياس مدى أثر التمثلات التي يحملها الصحفيون الجزائريون لمختلف اللغات على هذه الاستعمالات الإبداعية و مواقفهم منها. دراستين متكاملتين كانتا محل هذا البحث، الأولى تتكون من 580 كلمة جديدة منتقاة من الجرائد الثلاثة المكتوبة باللغة الفرنسية: *El Watan*، *Le Quotidien d'Oran* و *Liberté* و ذلك خلال الفترة الممتدة من 01/06/2010 إلى 31/05/2011. الدراسة الثانية تخص التمثلات اللغوية لدى الصحفيين التي رصدت عن طريق الحوار النصف توجيهي. من خلال هاتين الدراستين المتكاملتين تمكننا من رصد و تحديد الأسباب الرئيسية التي تؤدي إلى الإبداع اللغوي.

الكلمات المفتاحية: الإبداع اللغوي، الخطاب الإعلامي، الكلمة الجديدة، الهوية الثقافية، التمثلات اللغوية.